MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
MER

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat Général - DRH

Facilitateur de vos transitions
#CMVRH

Offre de formation du CMVRH

27/09/2024

https://www.cmvrh.developpement-durable.gouv.fr/

Secrétariat général - DRH
Arche Sud
92055 La Défense Cedex
N° de téléphone : 01 40 81 21 22

Sommaire

Achats, marchés et commande publique ..... p. 4
Marchés - Sécurisation de la commande publique - SI marchés ..... p. 4
Communication - Moyens transversaux - Qualité ..... p. 16
Communication ..... p. 16
Qualité ..... p. 22
Réglementation, politique, technique et qualité de la construction ..... p. 25
Bâtiment durable ..... p. 25
Gestion de crise - Sécurité défense ..... p. 41
Outils de prévention et de traitement des crises ..... p. 41
Prise de poste (Gestion de crise - Sécurité défense) ..... p. 46
Énergie - Climat - Air ..... p. 49
Énergies renouvelables ..... p. 49
Climat - Air ..... p. 49
Plan climats territoriaux ..... p. 50
Europe ..... p. 51
Europe ..... p. 51
Finances publiques et comptabilité ..... p. 52
Comptabilité - Budget ..... p. 52
Prise de poste (Finances publiques et comptabilité) ..... p. 54
Gestion des milieux et biodiversité ..... p. 58
Connaissance et préservation de la biodiversité ..... p. 58
Eau - Législation et gestion de l'eau ..... p. 92
Natura 2000 ..... p. 100
Protection et gestion des ressources en eau et minérales ..... p. 101
Milieux et espaces marins ..... p. 109
Habitat - Logement - Politique de la ville - Habitat indigne ..... p. 113
DALO - Politiques sociales du logement ..... p. 113
Lutte contre l'habitat indigne ..... p. 117
Politique de l'habitat ..... p. 128
Financement du logement ..... p. 132
Législation du logement ..... p. 140
Infrastructures ..... p. 142
Investissement et aménagement du réseau national ..... p. 142
Gestion et exploitation du réseau routier national ..... p. 149
Informatique - Réseaux - Géomatique ..... p. 163
Informatique - Réseaux - Systèmes d'information ..... p. 163
Web ..... p. 174
Géomatique - Information géographique ..... p. 178
Juridique et contentieux ..... p. 190
Contentieux ..... p. 190
Réglementation, élaboration de la norme, procédures, SIJ ..... p. 196
Prise de poste (juridique) ..... p. 201
Langues ..... p. 204
Langues ..... p. 204
Mer ..... p. 205
Sécurité au travail dans le domaine maritime ..... p. 205
Compétences techniques dans le domaine des Phares et balises ..... p. 206
Réglementation portuaire ..... p. 208
Autres domaines mer ..... p. 209
Mobilité ..... p. 211
Politiques de mobilité ..... p. 211
Navigation fluviale - Capitaineries ..... p. 212
Navigation fluviale - Capitaineries ..... p. 212
Politiques développement durable ..... p. 215
Observations, études et statistiques ..... p. 215
Évaluations des politiques développement durable ..... p. 227
Autorité environnementale, évaluation environnementale des plans, programmes et des projets ..... p. 232
Loi Transition Energétique pour une Croissance Verte ..... p. 237
Préparation aux Examens et Concours ..... p. 238
PEC Catégories A - écrits ..... p. 238
PEC Catégories A - Oral ..... p. 261

PEC Catégories B - écrits ... p. 270
PEC Catégories B - Oral ... p. 293
PEC Catégories C ... p. 307
PEC - Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP) ... p. 314
PEC - offre complémentaire ... p. 330
Ressources humaines-Management- Politiques sociales et prévention ... p. 345
Management, conduite de projets, animation de réseaux ... p. 345
Relations sociales ... p. 576
Égalité, diversité et discriminations ... p. 577
Prise de poste (RH-SG-Management) ... p. 585
Développement personnel ... p. 587
Gestion des ressources humaines - Gestion administrative et paye ... p. 591
SIRH ... p. 593
Hygiène - Sécurité - Prévention ... p. 603
Organisation du travail ... p. 640
Action sociale ... p. 644
Conseil RH, compétences, mobilité, évaluation professionnelle, pédagogie ... p. 645
Professionnalisation des agents du CMVRH ... p. 663
Professionnalisation des acteurs de la formation ... p. 666
Modernisation de l'Action Publique, posture et positionnement ... p. 671
Efficacité professionnelle ... p. 674
Parcours professionnels ... p. 678
Risques-Nuisances-Santé publique ... p. 679
Prévention des risques ... p. 679
ICPE et autorisation environnementale (ICPE, IOTA) ... p. 681
Déchets ... p. 687
Prévision des crues ... p. 688
Hydrométrie ... p. 691
Santé et environnement ... p. 695
Risques naturels ... p. 698
Risques technologiques ... p. 708
Sites, paysages, publicité ... p. 710
Paysages ... p. 710
Sites ... p. 714
Publicité ... p. 716
Transports ... p. 721
Contrôle des transports terrestres ... p. 721
Instruction et registre des entreprises de transport routier ... p. 725
Urbanisme, aménagement et territoire ... p. 727
Aménagement durable, territoires et villes durables ... p. 727
Urbanisme - Planification ... p. 746

Achats, marchés et commande publique

Marchés - Sécurisation de la commande publique - SI marchés

Le CCAG Travaux

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-724-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- acquérir les fondamentaux du CCAG Travaux - comprendre le CCAG point par point : co et sous traitance, prix, délais d'exécution, modalités de règlement, réception, pénalités, litiges

Cible

Tout agent chargé de la passation de marchés publics ou en poste dans les services acheteurs

Planification

Du 26/11/2024 matin au 26/11/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

GEMME - utilisateurs

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1271-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

S'approprier les fonctionnalités de GEMME

Cible

Tous les utilisateurs de l'application. Seront formés en priorité les utilisateurs de GAME.

Planification

Du 20/03/2024 matin au 22/03/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

GEMME - utilisateurs

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1271-2
CVRH d'Arras

Objectifs

S'approprier les fonctionnalités de GEMME

Cible

Tous les utilisateurs de l'application. Seront formés en priorité les utilisateurs de GAME.

Planification

Du 25/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (CVRH Arras)

GEMME - utilisateurs

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1271-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

S'approprier les fonctionnalités de GEMME

Cible

Tous les utilisateurs de l'application. Seront formés en priorité les utilisateurs de GAME.

Planification

Du 07/10/2024 après-midi au 10/10/2024 matin (CVRH TOULOUSE)

GEMME - utilisateurs

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1271-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

S'approprier les fonctionnalités de GEMME

Cible

Tous les utilisateurs de l'application. Seront formés en priorité les utilisateurs de GAME.

Planification

Du 26/11/2024 matin au 28/11/2024 après-midi (LA DEFENSE)

PLACE - PLATEFORME DES ACHATS DE L'ETAT - FORMATION DES CFA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1810-1
CVRH de Nancy

Objectifs

S'approprier les fonctionnements de la PLACE
Etre en mesure de forer les autres utilisateurs de son service

Cible

Correspondants fonctionnels d'application (CFA), référents de la gestion marchés public

Planification

Du 30/01/2024 matin au 31/01/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

PLACE - PLATEFORME DES ACHATS DE L'ETAT - FORMATION DES CFA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1810-2
CVRH de Nancy

Objectifs

S'approprier les fonctionnements de la PLACE
Etre en mesure de forer les autres utilisateurs de son service

Cible

Correspondants fonctionnels d'application (CFA), référents de la gestion marchés public

Planification

Du 01/02/2024 matin au 02/02/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

PLACE - PLATEFORME DES ACHATS DE L'ETAT - FORMATION DES CFA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1810-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

S'approprier les fonctionnements de la PLACE
Etre en mesure de forer les autres utilisateurs de son service

Cible

Correspondants fonctionnels d'application (CFA), référents de la gestion marchés public

Planification

Du 25/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (Lyon)

PLACE - PLATEFORME DES ACHATS DE L'ETAT - FORMATION DES CFA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1810-4
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

S'approprier les fonctionnements de la PLACE
Etre en mesure de forer les autres utilisateurs de son service

Cible

Correspondants fonctionnels d'application (CFA), référents de la gestion marchés public

Planification

Du 25/06/2024 matin au 26/06/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

PLACE - PLATEFORME DES ACHATS DE L'ETAT - FORMATION DES CFA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1810-5
CVRH d'Arras

Objectifs

S'approprier les fonctionnements de la PLACE
Etre en mesure de forer les autres utilisateurs de son service

Cible

Correspondants fonctionnels d'application (CFA), référents de la gestion marchés public

Planification

Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi (CVRH Arras)

PLACE - PLATEFORME DES ACHATS DE L'ETAT - FORMATION DES CFA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1810-6
CVRH de Mâcon

Objectifs

S'approprier les fonctionnements de la PLACE
Etre en mesure de forer les autres utilisateurs de son service

Cible

Correspondants fonctionnels d'application (CFA), référents de la gestion marchés public

Planification

Du 23/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Les fondamentaux de la commande publique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2063-1
CVRH de Nancy

Objectifs

s'informer de l'actualité et disposer des dernières évolutions réglementaires,
acquérir les bases de la réglementation, ainsi qu'une connaissance des documents contractuels régissant les marchés publics,
identifier les enjeux liés à la commande publique,
maîtriser le vocabulaire des marchés publics afin de renforcer sa capacité d'action et sa capacité de dialogue avec les praticiens des marchés publics,
connaître les grandes phases du processus de la commande publique, et pouvoir situer son rôle ainsi que celui des autres services intervenant dans ce processus,
connaître les différentes natures de marchés, les procédures de passation et les seuils d'application,
identifier les contraintes et les marges de manœuvre dont dispose l'acheteur public,
identifier les principaux outils de gestion de la commande publique.

Cible

- les agents nouvellement nommés dans les bureaux chargés de la préparation, de la passation, du suivi des marchés publics,
- les agents nouvellement nommés sur des fonctions en lien avec la commande publique,
- les agents qui sont amenés à participer aux procédures de passation de marchés publics, sans pour autant être chargés directement de leurs rédaction et passation.

Plus globalement, les cibles prioritaires de cette action sont les agents débutants ne disposant pas des fondamentaux réglementaires, ou en ayant de vagues notions, ou encore éprouvant le besoin d'actualiser leurs connaissances.

Planification

Du 26/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Les fondamentaux de la commande publique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2063-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

s'informer de l'actualité et disposer des dernières évolutions réglementaires,
acquérir les bases de la réglementation, ainsi qu'une connaissance des documents contractuels régissant les marchés publics,
identifier les enjeux liés à la commande publique,
maîtriser le vocabulaire des marchés publics afin de renforcer sa capacité d'action et sa capacité de dialogue avec les praticiens des marchés publics,
connaître les grandes phases du processus de la commande publique, et pouvoir situer son rôle ainsi que celui des autres services intervenant dans ce processus,
connaître les différentes natures de marchés, les procédures de passation et les seuils d'application,
identifier les contraintes et les marges de manœuvre dont dispose l'acheteur public,
identifier les principaux outils de gestion de la commande publique.

Cible

- les agents nouvellement nommés dans les bureaux chargés de la préparation, de la passation, du suivi des marchés publics,
- les agents nouvellement nommés sur des fonctions en lien avec la commande publique,
- les agents qui sont amenés à participer aux procédures de passation de marchés publics, sans pour autant être chargés directement de leurs rédaction et passation.

Plus globalement, les cibles prioritaires de cette action sont les agents débutants ne disposant pas des fondamentaux réglementaires, ou en ayant de vagues notions, ou encore éprouvant le besoin d'actualiser leurs connaissances.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 25/09/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

Les fondamentaux de la commande publique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2063-3
CVRH de Rouen

Objectifs

s'informer de l'actualité et disposer des dernières évolutions réglementaires,
acquérir les bases de la réglementation, ainsi qu'une connaissance des documents contractuels régissant les marchés publics,
identifier les enjeux liés à la commande publique,
maîtriser le vocabulaire des marchés publics afin de renforcer sa capacité d'action et sa capacité de dialogue avec les praticiens des marchés publics,
connaître les grandes phases du processus de la commande publique, et pouvoir situer son rôle ainsi que celui des autres services intervenant dans ce processus,
connaître les différentes natures de marchés, les procédures de passation et les seuils d'application,
identifier les contraintes et les marges de manœuvre dont dispose l'acheteur public,
identifier les principaux outils de gestion de la commande publique.

Cible

- les agents nouvellement nommés dans les bureaux chargés de la préparation, de la passation, du suivi des marchés publics,
- les agents nouvellement nommés sur des fonctions en lien avec la commande publique,
- les agents qui sont amenés à participer aux procédures de passation de marchés publics, sans pour autant être chargés directement de leurs rédaction et passation.

Plus globalement, les cibles prioritaires de cette action sont les agents débutants ne disposant pas des fondamentaux réglementaires, ou en ayant de vagues notions, ou encore éprouvant le besoin d'actualiser leurs connaissances.

Planification

Du 07/10/2024 matin au 09/10/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Les fondamentaux de la commande publique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2063-4
CVRH de Toulouse

Objectifs

s'informer de l'actualité et disposer des dernières évolutions réglementaires,
acquérir les bases de la réglementation, ainsi qu'une connaissance des documents contractuels régissant les marchés publics,
identifier les enjeux liés à la commande publique,
maîtriser le vocabulaire des marchés publics afin de renforcer sa capacité d'action et sa capacité de dialogue avec les praticiens des marchés publics,
connaître les grandes phases du processus de la commande publique, et pouvoir situer son rôle ainsi que celui des autres services intervenant dans ce processus,
connaître les différentes natures de marchés, les procédures de passation et les seuils d'application,
identifier les contraintes et les marges de manœuvre dont dispose l'acheteur public,
identifier les principaux outils de gestion de la commande publique.

Cible

- les agents nouvellement nommés dans les bureaux chargés de la préparation, de la passation, du suivi des marchés publics,
- les agents nouvellement nommés sur des fonctions en lien avec la commande publique,
- les agents qui sont amenés à participer aux procédures de passation de marchés publics, sans pour autant être chargés directement de leurs rédaction et passation.
Plus globalement, les cibles prioritaires de cette action sont les agents débutants ne disposant pas des fondamentaux réglementaires, ou en ayant de vagues notions, ou encore éprouvant le besoin d'actualiser leurs connaissances.

Planification

Du 08/07/2024 matin au 10/07/2024 après-midi (CVRH TOULOUSE)

Les fondamentaux de la commande publique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2063-5
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

s'informer de l'actualité et disposer des dernières évolutions réglementaires,
acquérir les bases de la réglementation, ainsi qu'une connaissance des documents contractuels régissant les marchés publics,
identifier les enjeux liés à la commande publique,
maîtriser le vocabulaire des marchés publics afin de renforcer sa capacité d'action et sa capacité de dialogue avec les praticiens des marchés publics,
connaître les grandes phases du processus de la commande publique, et pouvoir situer son rôle ainsi que celui des autres services intervenant dans ce processus,
connaître les différentes natures de marchés, les procédures de passation et les seuils d'application,
identifier les contraintes et les marges de manœuvre dont dispose l'acheteur public,
identifier les principaux outils de gestion de la commande publique.

Cible

- les agents nouvellement nommés dans les bureaux chargés de la préparation, de la passation, du suivi des marchés publics,
- les agents nouvellement nommés sur des fonctions en lien avec la commande publique,
- les agents qui sont amenés à participer aux procédures de passation de marchés publics, sans pour autant être chargés directement de leurs rédaction et passation.
Plus globalement, les cibles prioritaires de cette action sont les agents débutants ne disposant pas des fondamentaux réglementaires, ou en ayant de vagues notions, ou encore éprouvant le besoin d'actualiser leurs connaissances.

Planification

Du 17/09/2024 matin au 19/09/2024 après-midi (Paris)

Les marchés passés selon une procédure adaptée MAPA

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2064-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

maîtriser la réglementation et les principales règles de la jurisprudence ;
connaître les seuils et savoir évaluer les besoins pour sécuriser le recours aux MAPA ;
Sont concernés par cette formation les agents :
connaître les modalités de mise en œuvre des MAPA ;
connaître le mode de réponse simplifié (MPS) et savoir le proposer ;
mener une procédure de consultation et de passation d'un MAPA ;
prendre part à la négociation ;
être force de proposition dans la rédaction des directives internes.

Cible

chargés de la passation des marchés publics et de l'achat public,
amenés à rédiger, passer et suivre l'exécution d'un marché
en poste en PSI et autres services producteurs de marchés en DREAL, en DDT, en DIR/DIRM…
Plus généralement, sont concernés tous les agents qui sont amenés à participer à la rédaction et au suivi de MAPA.

Planification

Du 02/12/2024 matin au 02/12/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

Les marchés passés selon une procédure adaptée MAPA

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2064-2
CVRH d'Arras

Objectifs

maîtriser la réglementation et les principales règles de la jurisprudence ;
connaître les seuils et savoir évaluer les besoins pour sécuriser le recours aux MAPA ;
Sont concernés par cette formation les agents :
connaître les modalités de mise en œuvre des MAPA ;
connaître le mode de réponse simplifié (MPS) et savoir le proposer ;
mener une procédure de consultation et de passation d'un MAPA ;
prendre part à la négociation ;
être force de proposition dans la rédaction des directives internes.

Cible

chargés de la passation des marchés publics et de l'achat public,
amenés à rédiger, passer et suivre l'exécution d'un marché
en poste en PSI et autres services producteurs de marchés en DREAL, en DDT, en DIR/DIRM…
Plus généralement, sont concernés tous les agents qui sont amenés à participer à la rédaction et au suivi de MAPA.

Planification

Du 28/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (CVRH Arras)

PRAM - LES FONDAMENTAUX

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2119-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :
- Connaître le dispositif dans lequel PRAM s'inscrit ;
- Élaborer les pièces administratives du DCE en utilisant PRAM ;
- Élaborer les pièces financières du DCE ;
- Former les autres utilisateurs de PRAM de leur service.

Cible

Les correspondants fonctionnels d'application (CFA), référents de la gestion marchés publics, assurant la rédaction des pièces des marchés, le contrôle des documents avant la mise en ligne des dossiers de consultation, pouvant éventuellement être les pilotes des consultations.
Les CFA formés tiendront un rôle de relais auprès de leur service, et dispenseront à leur tour une formation auprès de leurs collègues, le cas échéant ; pour compléter le nombre d'agents suivant la formation, son accès est permis aux utilisateurs non-formateurs.
Les correspondants informatiques, éventuellement.

Planification

Du 27/06/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

PRAM - LES FONDAMENTAUX

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2119-2
CVRH d'Arras

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :
- Connaître le dispositif dans lequel PRAM s'inscrit ;
- Élaborer les pièces administratives du DCE en utilisant PRAM ;
- Élaborer les pièces financières du DCE ;
- Former les autres utilisateurs de PRAM de leur service.

Cible

Les correspondants fonctionnels d'application (CFA), référents de la gestion marchés publics, assurant la rédaction des pièces des marchés, le contrôle des documents avant la mise en ligne des dossiers de consultation, pouvant éventuellement être les pilotes des consultations.
Les CFA formés tiendront un rôle de relais auprès de leur service, et dispenseront à leur tour une formation auprès de leurs collègues, le cas échéant ; pour compléter le nombre d'agents suivant la formation, son accès est permis aux utilisateurs non-formateurs.
Les correspondants informatiques, éventuellement.

Planification

Du 24/09/2024 matin au 25/09/2024 matin (CVRH Arras)

PRAM - LES FONDAMENTAUX

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2119-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :
- Connaître le dispositif dans lequel PRAM s'inscrit ;
- Élaborer les pièces administratives du DCE en utilisant PRAM ;
- Élaborer les pièces financières du DCE ;
- Former les autres utilisateurs de PRAM de leur service.

Cible

Les correspondants fonctionnels d'application (CFA), référents de la gestion marchés publics, assurant la rédaction des pièces des marchés, le contrôle des documents avant la mise en ligne des dossiers de consultation, pouvant éventuellement être les pilotes des consultations.
Les CFA formés tiendront un rôle de relais auprès de leur service, et dispenseront à leur tour une formation auprès de leurs collègues, le cas échéant ; pour compléter le nombre d'agents suivant la formation, son accès est permis aux utilisateurs non-formateurs.
Les correspondants informatiques, éventuellement.

Planification

Du 11/06/2024 matin au 12/06/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

PRAM - LES FONDAMENTAUX

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2119-4
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :
- Connaître le dispositif dans lequel PRAM s'inscrit ;
- Élaborer les pièces administratives du DCE en utilisant PRAM ;
- Élaborer les pièces financières du DCE ;
- Former les autres utilisateurs de PRAM de leur service.

Cible

Les correspondants fonctionnels d'application (CFA), référents de la gestion marchés publics, assurant la rédaction des pièces des marchés, le contrôle des documents avant la mise en ligne des dossiers de consultation, pouvant éventuellement être les pilotes des consultations.
Les CFA formés tiendront un rôle de relais auprès de leur service, et dispenseront à leur tour une formation auprès de leurs collègues, le cas échéant ; pour compléter le nombre d'agents suivant la formation, son accès est permis aux utilisateurs non-formateurs.
Les correspondants informatiques, éventuellement.

Planification

Du 15/10/2024 matin au 16/10/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Formation-atelier de compagnonnage GEMME – CHORUS Pro

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2300-3
CVRH d'Arras

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires :
auront pu traiter leurs premières vraies factures via l'interface GEMME – Chorus Pro ;
Sauront, grâce à l'expérience acquise, reproduire ce traitement ;
Auront constitué des contacts de compagnonnage pour faciliter la poursuite de ces tâches et faciliter les échanges sur l'utilisation de cette interface.

Cible

Tous les utilisateurs de l'application GEMME
Cette formation s'adresse aux seuls services en charge de marchés de travaux, que ce soit dans l'exercice des métiers de maître d'œuvre public ou de maître d'ouvrage et concerne avant tout le réseau métier en charge de la gestion du réseau routier national
Pré-requis :
Avoir des connaissances sur la réglementation et la gestion des marchés ;
Avoir déjà suivi la formation GEMME et acquis pendant plusieurs mois une expérience de l'utilisation de ce progiciel.

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH Arras)

CCAG prestations intellectuelles et le CCAG Fournitures courantes et services

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2601-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Connaître les spécificités du CCAG PI et les points de vigilance
- Appréhender les notions de propriété intellectuelle
- Assurer la bonne exécution des marchés de prestations intellectuelles

Cible

Cette formation s'adresse aux agents chargés de la passation des marches publics comportant des prestations intellectuelles ainsi qu'aux agents en poste dans les services acheteurs, aux maîtres d'ouvrage publics, aux assistants à maîtrise d'ouvrage publique : conducteurs d'opérations et aux maîtres d'œuvre publics.

Planification

Du 27/11/2024 après-midi au 27/11/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 27/02/2024 matin au 27/02/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 26/02/2024 matin au 26/02/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-3
CVRH d'Arras

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 15/03/2024 matin au 15/03/2024 après-midi (CVRH Arras)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-4
CVRH d'Arras

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 18/03/2024 matin au 18/03/2024 après-midi (CVRH Arras)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-5
CVRH de Toulouse

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 22/03/2024 matin au 22/03/2024 après-midi (CVRH TOULOUSE)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-7
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 22/02/2024 matin au 22/02/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-8
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 18/03/2024 matin au 18/03/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-9
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 25/03/2024 matin au 25/03/2024 après-midi (DREAL LYON)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-10
CVRH de Nantes

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 05/03/2024 matin au 05/03/2024 après-midi (CVRH de Nantes)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-11
CVRH de Nantes

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 12/03/2024 matin au 12/03/2024 après-midi (Nantes)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-12
CVRH de Nancy

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 12/02/2024 matin au 12/02/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-13
CVRH de Nancy

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 13/02/2024 matin au 13/02/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-14
CVRH de Rouen

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 12/03/2024 matin au 12/03/2024 après-midi (rouen)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-15
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 23/02/2024 matin au 23/02/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-16
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 18/03/2024 matin au 18/03/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-17
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 19/03/2024 matin au 19/03/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-18
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 25/03/2024 matin au 25/03/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-19
CVRH de Rouen

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 27/02/2024 après-midi au 28/02/2024 après-midi (distanciel)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-20
CVRH de Tours

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 06/03/2024 matin au 06/03/2024 après-midi (TOURS)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-21
CVRH de Tours

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 20/03/2024 matin au 20/03/2024 après-midi (TOURS)

APPACH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3380-22
CVRH de Nancy

Objectifs

Utiliser le progiciel APPACH comportant 4 modules dédiés à la programmation, la planification, la performance et le sourcing de l'achat public.
L'outil permet un double pilotage :
- pilotage stratégique interministériel en vue de mutualisations d'achat
- pilotage opérationnel au niveau ministériel afin de généraliser les bonnes pratiques achat.

Cible

acheteurs des services du ministère, CFA et utilisateurs en session mixte

Planification

Du 12/04/2024 matin au 12/04/2024 après-midi (A distance)

CCAG Maitrise d’œuvre

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3779-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Connaître les spécificités du CCAG MOE et les points de vigilance
- Savoir mettre en œuvre les clauses pour assurer la sécurité juridique et la bonne exécution des marchés de travaux

Cible

Agents chargés de la préparation, de la passation, de la gestion et du contrôle des marchés.
Pré requis : Avoir une expérience de l’achat public et une bonne connaissance de la réglementation des marchés publics

Planification

Du 27/11/2024 matin au 27/11/2024 matin (CVRH de Nancy)

UE 2024 Le sourçage (sourcing) - Un levier de performance achat

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4742-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Sensibiliser les acteurs de l’achat au sourçage.
Présenter une approche opérationnelle du sourçage.
Fournir des outils au stagiaire

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
Appréhender l’intérêt du sourçage pour garantir un achat performant
Positionner le sourçage dans le processus achat.
Prendre en compte les résultats du sourçage dans la définition du besoin
Connaître les différentes étapes du sourçage.
Etre en capacité de réaliser un sourçage en évitant les écuei

Cible

Les acteurs de la chaîne achat (acheteurs, rédacteurs de la commande publique, responsables achats, etc) ainsi que les pr

Planification

Du 09/09/2024 après-midi au 09/09/2024 après-midi (A distance)

L'innovation dans les achats

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4786-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Comprendre concrètement pourquoi / à quoi sert l’innovation dans les achats
Savoir comment on conduit un projet d’achat avec des méthodes innovantes
Être en mesure d’introduire de l’innovation dans les achats et de solliciter l’innovation de la part du marchés fournisseurs

Cible

Acheteurs et prescripteurs avec une connaissance des fondamentaux de la commande publique et disposant d’un premier niveau de culture achat.
Des documents seront envoyés et à étudier en amont de la formation et un questionnaire sera à compléter lors de l’inscription.

Planification

Du 09/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (A distance)

L'innovation dans les achats

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4786-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Comprendre concrètement pourquoi / à quoi sert l’innovation dans les achats
Savoir comment on conduit un projet d’achat avec des méthodes innovantes
Être en mesure d’introduire de l’innovation dans les achats et de solliciter l’innovation de la part du marchés fournisseurs

Cible

Acheteurs et prescripteurs avec une connaissance des fondamentaux de la commande publique et disposant d’un premier niveau de culture achat.
Des documents seront envoyés et à étudier en amont de la formation et un questionnaire sera à compléter lors de l’inscription.

Planification

Du 19/12/2024 matin au 20/12/2024 après-midi (A distance)

La sous-traitance et la co-traitance dans les marchés publics

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4800-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Connaître les notions de sous-traitance et de co-traitance
- Connaître la réglementation
- Connaître le rôle et les responsabilités des membres d'un groupement et du mandataire
- Prévenir le contentieux

Cible

Agents chargés de la passation des marchés, de la rédaction, du suivi ou du contrôle des marchés, comptables.
Pré-requis : avoir une bonne connaissance des fondamentaux de la commande publique

Planification

Du 28/11/2024 matin au 28/11/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Inclure l’égalité-diversité dans les achats

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4827-1

CVRH de Nancy

Objectifs

Sensibiliser les acteurs de l’achat/prescripteurs à l’inclusion de l’égalité-diversité dans les achats et à la lutte contre les discriminations liées au sexes, au handicap et aux origines.
Présenter une approche opérationnelle de l’inclusion de l’égalité-diversité dans les achats.
Fournir des outils au stagiaire.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Appréhender les enjeux de l’inclusion de l’égalité-diversité dans les achats.
- Identifier les jalons de la mise en œuvre de cette démarche dans le processus achat.
- Identifier les acteurs pouvant l’accompagner dans cette démarche.
- Identifier les ressources utiles.
- Engager une réflexion sur la prise en compte de l’égalité-diversité dans ses achats.

Cible

Les acteurs de la chaîne achat (acheteurs, rédacteurs de la commande publique, responsables achats, etc) ainsi que les prescripteurs.

Planification

Du 05/12/2024 après-midi au 05/12/2024 après-midi (A distance)

Communication - Moyens transversaux - Qualité

Communication

Les fondamentaux de la communication

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-40-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Les objectifs de la formation prise de poste des chargés de communication sont :
d'améliorer l'efficacité des chargés de communication débutants dans l'exercice de leur métier et consolider leur confiance en eux, d'appréhender les enjeux liés à la communication, de leur donner les moyens de répondre de façon appropriée et sélective aux diverses demandes qui leur sont faites, de développer leur rôle de conseil en communication,
de se positionner par rapport à l'environnement et aux différents acteurs impliqués dans la communication,
de mesurer leurs marges de manœuvre et contraintes,
de les sensibiliser à la notion de stratégie appliquée à la communication et au conseil en communication,
de les initier aux techniques et pratiques de base de la communication (support de communication approprié, connaissance des règles de bases de l'écrit et de l'expression orale, règles spécifiques à l'image...),
d'intégrer la notion de communication écoresponsable.

Cible

Formation destinée prioritairement aux chargés de communication des MTES/MCTRCT, qu'ils soient affectés en services déconcentrés ou en administration centrale. Cette formation est également ouverte aux webmestres, assistants de communication et tout agent en charge de la communication, dans la limite des places disponibles.

Planification

Du 13/11/2024 matin au 20/12/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Établir et mettre en oeuvre un plan de communication

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-41-1
CVRH de Tours

Objectifs

L'objectif de la formation est que chaque chargé de communication du MCTRCT/MTES soit capable d'élaborer un plan de communication

Les points qui seront abordés pendant la formation, de manière progressive et cohérente sont les suivants :

1. Qu'est ce qu'un plan de communication ?
2. Quel est l'intérêt d'élaborer un plan de communication ?
3. Comment déterminer les orientations du plan de communication ?
4. Comment passer des orientations du plan de communication à un programme d'actions ?
5. Comment mettre en oeuvre le plan de communication ?
6. Comment budgétiser, planifier et évaluer le plan de communication ?

Cible

Chargés de communication des services déconcentrés du u MCTRCT/MTES

Planification

Du 29/04/2024 matin au 30/04/2024 après-midi (Distanciel)

Écrire pour être lu : du papier au web

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-42-1
CVRH de Rouen

Objectifs

L'objectif de la formation est que chaque chargé de communication des MTES et MCTRCT ou webmestre soit sensibilisé aux techniques rédactionnelles (papier et web) dans le cadre d'une
communication institutionnelle. Il améliorera la lisibilité et l'efficacité des publications et des pages dont il a la charge. Une partie pourra être dédiée aux modalités d'écriture très contraintes des réseaux sociaux (en prenant en compte le fait que les services déconcentrés ne disposent pas de comptes propres mais peuvent faire appel à ceux des préfectures).
Des notions relatives au référencement seront également abordées.
A l'issue de la formation, il est attendu que les stagiaires aient la capacité de :
- rédiger des articles clairs et attractifs
- adapter le mode d'écriture au support utilisé et à la cible visée
- veiller au respect de ces principes d'écriture sur l'ensemble des supports dont ils ont la charge (le cas échéant, en formant son réseau de contributeurs)

Cible

Les chargés de communication des services déconcentrés des MTES et MCTRCT ainsi qu'aux webmestres dans la mesure où la totalité des places n'est pas pourvue par des chargés de communication.

Planification

Du 03/12/2024 matin au 06/12/2024 après-midi (cvrh distanciel)

Écrire pour être lu : du papier au web

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-42-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

L'objectif de la formation est que chaque chargé de communication des MTES et MCTRCT ou webmestre soit sensibilisé aux techniques rédactionnelles (papier et web) dans le cadre d'une communication institutionnelle. Il améliorera la lisibilité et l'efficacité des publications et des pages dont il a la charge. Une partie pourra être dédiée aux modalités d'écriture très contraintes des réseaux sociaux (en prenant en compte le fait que les services déconcentrés ne disposent pas de comptes propres mais peuvent faire appel à ceux des préfectures).
Des notions relatives au référencement seront également abordées.
A l'issue de la formation, il est attendu que les stagiaires aient la capacité de :
- rédiger des articles clairs et attractifs
- adapter le mode d'écriture au support utilisé et à la cible visée
- veiller au respect de ces principes d'écriture sur l'ensemble des supports dont ils ont la charge (le cas échéant, en formant son réseau de contributeurs)

Cible

Les chargés de communication des services déconcentrés des MTES et MCTRCT ainsi qu'aux webmestres dans la mesure où la totalité des places n'est pas pourvue par des chargés de communication.

Planification

Du 02/07/2024 matin au 10/07/2024 après-midi

Écrire pour être lu : du papier au web

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-42-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

L'objectif de la formation est que chaque chargé de communication des MTES et MCTRCT ou webmestre soit sensibilisé aux techniques rédactionnelles (papier et web) dans le cadre d'une communication institutionnelle. Il améliorera la lisibilité et l'efficacité des publications et des pages dont il a la charge. Une partie pourra être dédiée aux modalités d'écriture très contraintes des réseaux sociaux (en prenant en compte le fait que les services déconcentrés ne disposent pas de comptes propres mais peuvent faire appel à ceux des préfectures).
Des notions relatives au référencement seront également abordées.
A l'issue de la formation, il est attendu que les stagiaires aient la capacité de :
- rédiger des articles clairs et attractifs
- adapter le mode d'écriture au support utilisé et à la cible visée
- veiller au respect de ces principes d'écriture sur l'ensemble des supports dont ils ont la charge (le cas échéant, en formant son réseau de contributeurs)

Cible

Les chargés de communication des services déconcentrés des MTES et MCTRCT ainsi qu'aux webmestres dans la mesure où la totalité des places n'est pas pourvue par des chargés de communication.

Planification

Du 26/02/2024 matin au 01/03/2024 après-midi (C.V.R.H de Toulouse)

Écrire pour être lu : du papier au web

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-42-4
CVRH de Nantes

Objectifs

L'objectif de la formation est que chaque chargé de communication des MTES et MCTRCT ou webmestre soit sensibilisé aux techniques rédactionnelles (papier et web) dans le cadre d'une communication institutionnelle. Il améliorera la lisibilité et l'efficacité des publications et des pages dont il a la charge. Une partie pourra être dédiée aux modalités d'écriture très contraintes des réseaux sociaux (en prenant en compte le fait que les services déconcentrés ne disposent pas de comptes propres mais peuvent faire appel à ceux des préfectures).
Des notions relatives au référencement seront également abordées.
A l'issue de la formation, il est attendu que les stagiaires aient la capacité de :
- rédiger des articles clairs et attractifs
- adapter le mode d'écriture au support utilisé et à la cible visée
- veiller au respect de ces principes d'écriture sur l'ensemble des supports dont ils ont la charge (le cas échéant, en formant son réseau de contributeurs)

Cible

Les chargés de communication des services déconcentrés des MTES et MCTRCT ainsi qu'aux webmestres dans la mesure où la totalité des places n'est pas pourvue par des chargés de communication.

Planification

Du 20/09/2024 matin au 27/09/2024 après-midi

Mieux communiquer avec les usagers et traiter les contacts difficiles

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-728-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- identifier les types de comportements difficiles - analyser les situations qui posent problème - adapter son comportement afin de prévenir toute agressivité - savoir faire face à la violence et se protéger - gérer l'après situation difficile

Cible

Tout agent en relation avec les usagers dans le cadre de ses missions

Planification

Du 30/05/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Mieux communiquer avec les usagers et traiter les contacts difficiles

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-728-2
CVRH de Nancy

Objectifs

- identifier les types de comportements difficiles - analyser les situations qui posent problème - adapter son comportement afin de prévenir toute agressivité - savoir faire face à la violence et se protéger - gérer l'après situation difficile

Cible

Tout agent en relation avec les usagers dans le cadre de ses missions

Planification

Du 16/04/2024 matin au 17/04/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Evaluer les actions de communication

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1876-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Les chargés de communication devront disposer d'outils et de méthodes leur permettant d'atteindre les objectifs sus-mentionnés. Ils devront savoir optimiser les outils mis à leur disposition et privilégier ceux-ci ou la méthode la plus adaptée en fonction des objectifs poursuivis.

Cible

Cette formation s'adresse aux chargés de communication des services déconcentrés des ministères de l'Environnement et du Logement.
Elle sera ouverte en priorité aux chargés de communication des DREAL et DIR, et ouverte aux agents de DDT(M) dans la limite des places disponibles. Parmi ces profils, priorité sera donnée aux agents ayant suivi la formation « prise de poste » des chargés de communication ou ayant déjà une certaine expérience

Planification

Du 20/06/2024 matin au 21/06/2024 après-midi (C.V.R.H de Toulouse)

Rendre son diaporama plus percutant

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3504-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Structurer une intervention en fonction du message clé à transmettre, des destinataires concernés, des enjeux,
- Adopter un style rédactionnel et un vocabulaire adapté,
- Préparer les diapositives et les organiser,
- Développer un regard critique sur les diapositives,
- Dynamiser l'intervention et la rendre attractive.

Cible

Tout agent ayant à élaborer un diaporama, que ce soit pour une réunion ou une formation, en offrant à son auditoire une présentation attractive et efficace. Ce support est utile pour certaines situations de communication, favorisant une bonne compréhension /écoute de son public.

Planification

Du 29/08/2024 matin au 29/08/2024 après-midi (DISTANCE)

Concevoir une lettre d’information numérique sous GISEH (e-lettre)

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-3810-1

CVRH d'Arras

Objectifs

L'objectif de la formation est d'amener les agents formés à savoir créer une e-lettre qui sera diffusée par e-mail.

À l’issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

1 – Maîtriser les différentes étapes de conception et diffusion sous Giseh
- concevoir et élaborer une e-lettre sous Giseh
- adapter sa structure à la nouvelle charte, suivre les règles d’accessibilité et d’ergonomie
- appliquer les principes de mise en page et d’habillage graphique : intégration d’éléments visuels, ajout de liens hypertextes, titre, rubricage…
- constituer des listes d’envois et gérer l’envoi

2 - Choisir et mettre en place une ligne éditoriale
- choisir les messages clés à communiquer
- créer des niveaux de lecture et mettre en valeur le texte
- rédiger un contenu court selon les principes de l'écriture journalistique Web, efficace en fonction de l’audience visée.
- concevoir l’interactivité avec les lecteurs

3 – Suivre et analyser les performances de son e-lettre
- définir la fréquence et la stratégie de diffusion
- définir des champs d'en-tête pertinents : expéditeur et objet
- mesurer l'efficacité : taux d'ouverture et taux de clic
- mettre en place un tableau de bord de suivi de ses campagnes

Cible

Cette formation s’adresse :
- aux chargés de communication des MTE et MCTRCT affectés en services déconcentrés ou en administration centrale
- aux webmestres, assistants de communication et tout agent ayant des missions de communication (dans la limite des places disponibles)
- aux agents en posture de gestionnaire d'une lettre (service métier)

Planification

Du 20/02/2024 matin au 20/02/2024 après-midi (distanciel)

Concevoir une lettre d’information numérique sous GISEH (e-lettre)

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-3810-2

CVRH de Toulouse

Objectifs

L'objectif de la formation est d'amener les agents formés à savoir créer une e-lettre qui sera diffusée par e-mail.

À l’issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

1 – Maîtriser les différentes étapes de conception et diffusion sous Giseh
- concevoir et élaborer une e-lettre sous Giseh
- adapter sa structure à la nouvelle charte, suivre les règles d’accessibilité et d’ergonomie
- appliquer les principes de mise en page et d’habillage graphique : intégration d’éléments visuels, ajout de liens hypertextes, titre, rubricage…
- constituer des listes d’envois et gérer l’envoi

2 - Choisir et mettre en place une ligne éditoriale
- choisir les messages clés à communiquer
- créer des niveaux de lecture et mettre en valeur le texte
- rédiger un contenu court selon les principes de l'écriture journalistique Web, efficace en fonction de l’audience visée.
- concevoir l’interactivité avec les lecteurs

3 – Suivre et analyser les performances de son e-lettre
- définir la fréquence et la stratégie de diffusion
- définir des champs d'en-tête pertinents : expéditeur et objet
- mesurer l'efficacité : taux d'ouverture et taux de clic
- mettre en place un tableau de bord de suivi de ses campagnes

Cible

Cette formation s’adresse :
- aux chargés de communication des MTE et MCTRCT affectés en services déconcentrés ou en administration centrale
- aux webmestres, assistants de communication et tout agent ayant des missions de communication (dans la limite des places disponibles)
- aux agents en posture de gestionnaire d'une lettre (service métier)

Planification

2ème trimestre 2024 (A distance)

Concevoir une lettre d’information numérique sous GISEH (e-lettre)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3810-4
CVRH de Tours

Objectifs

L'objectif de la formation est d'amener les agents formés à savoir créer une e-lettre qui sera diffusée par e-mail.

À l’issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

1 – Maîtriser les différentes étapes de conception et diffusion sous Giseh
- concevoir et élaborer une e-lettre sous Giseh
- adapter sa structure à la nouvelle charte, suivre les règles d’accessibilité et d’ergonomie
- appliquer les principes de mise en page et d’habillage graphique : intégration d’éléments visuels, ajout de liens hypertextes, titre, rubricage…
- constituer des listes d’envois et gérer l’envoi

2 - Choisir et mettre en place une ligne éditoriale
- choisir les messages clés à communiquer
- créer des niveaux de lecture et mettre en valeur le texte
- rédiger un contenu court selon les principes de l'écriture journalistique Web, efficace en fonction de l’audience visée.
- concevoir l’interactivité avec les lecteurs

3 – Suivre et analyser les performances de son e-lettre
- définir la fréquence et la stratégie de diffusion
- définir des champs d'en-tête pertinents : expéditeur et objet
- mesurer l'efficacité : taux d'ouverture et taux de clic
- mettre en place un tableau de bord de suivi de ses campagnes

Cible

Cette formation s’adresse :
- aux chargés de communication des MTE et MCTRCT affectés en services déconcentrés ou en administration centrale
- aux webmestres, assistants de communication et tout agent ayant des missions de communication (dans la limite des places disponibles)
- aux agents en posture de gestionnaire d'une lettre (service métier)

Planification

Du 25/04/2024 matin au 25/04/2024 après-midi (Distanciel)

Réaliser un reportage avec son smartphone

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3912-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cible

Planification

2nd semestre 2024 (En distanciel)

Réaliser un reportage avec son smartphone

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3912-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

2nd semestre 2024

GISEH rédacteur

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4239-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation porte sur l'utilisation du logiciel Giseh, outil de mise en ligne développé par le ministère à partir du logiciel libre Spip, et les règles de la publication en ligne dans le cadre d’un site intranet :

- créer un article ;
- mettre en forme un article (insertion d’un tableau, de pièce jointe, de lien et d’image, galeries photos, citation, FAQ…) ;
- maîtriser les principales fonctions de Giseh sur la nouvelle charte graphique intranet ;

A l’issue de cette formation, le stagiaire est en mesure de créer et/ou mettre à jour tout type d'article, avec illustration, pièce-jointe et lien.

Cible

Planification

Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (Distanciel)

GISEH rédacteur

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4239-2
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation porte sur l'utilisation du logiciel Giseh, outil de mise en ligne développé par le ministère à partir du logiciel libre Spip, et les règles de la publication en ligne dans le cadre d'un site intranet :

- créer un article ;
- mettre en forme un article (insertion d'un tableau, de pièce jointe, de lien et d'image, galeries photos, citation, FAQ…) ;
- maîtriser les principales fonctions de Giseh sur la nouvelle charte graphique intranet ;

A l'issue de cette formation, le stagiaire est en mesure de créer et/ou mettre à jour tout type d'article, avec illustration, pièce-jointe et lien.

Cible

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (Distanciel)

GISEH rédacteur

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4239-3
CVRH de Nancy

Objectifs

La formation porte sur l'utilisation du logiciel Giseh, outil de mise en ligne développé par le ministère à partir du logiciel libre Spip, et les règles de la publication en ligne dans le cadre d'un site intranet :

- créer un article ;
- mettre en forme un article (insertion d'un tableau, de pièce jointe, de lien et d'image, galeries photos, citation, FAQ…) ;
- maîtriser les principales fonctions de Giseh sur la nouvelle charte graphique intranet ;

A l'issue de cette formation, le stagiaire est en mesure de créer et/ou mettre à jour tout type d'article, avec illustration, pièce-jointe et lien.

Cible

Planification

Du 19/09/2024 matin au 19/09/2024 après-midi (A distance)

Médiatraining : préparer et réussir sa communication avec les médias (réservé cadres DDT 25)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4648-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette formation doit ainsi permettre aux participants :
• d'assimiler les prérequis de la communication grand public.
• de structurer son message : quelle information communiquer, à qui, quand et comment, (faire un // avec le devoir de réserve du fonctionnaire)
• de comprendre et d'acquérir les bonnes pratiques d'une communication en toute situation (notamment en cas d'urgence ou de crise) face aux médias,
• de gagner en assurance lors des interviews,
• d'organiser la prise de parole au sein de leur service (qui peut dire quoi, à quel moment),
• d'identifier les techniques utilisées par les professionnels (et notamment psychologie du journaliste). Le médiatraining permet de jouer à armes égales avec eux, afin d'éviter leurs pièges ainsi que les erreurs commises par manque de pratique.
• De savoir rebondir en cas de publication « fausse », gérer le démenti

Cible

Cette action de formation s'adresse aux cadres (directeurs, chefs de service et adjoints, chef de bureaux d'une DDT), ayant besoin de s'adresser aux médias.
Cette formation est également ouverte aux chefs de projet, chargés de mission devant prendre la parole occasionnellement dans les médias en qualité d'expert ou représentant de leur service, dans la limite des places disponibles.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (Besancon)

Formation des nouveaux webmestres délégués

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4649-1
CVRH de Tours

Objectifs

Prise de poste webmestres délégués en Dreal Centre-Val de Loire

Cible

Planification

Du 11/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (DREAL CVL)

InDesign - perfectionnement

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4699-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 09/09/2024 matin au 11/09/2024 après-midi (dreal lille)

UE 2024 – Les Jeux Olympiques 2024 et nous

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4734-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Les agents du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires œuvrent depuis plusieurs années à la préparation des Jeux de Paris 2024, un évènement unique.
Un impact environnemental maitrisé, une démarche de ville durable , une amélioration de la qualité des eaux de la Seine et de la Marne, une mobilité durable et accessible : des jeux accélérateurs de la transition écologique dans un territoire grâce aux agents des directions et services du Ministère qui ont relevé ce défi

Ce webinaire s'inscrit dans le souhait de partager les projets et participations du Ministère dans cet événement planétaire.

Cible

Tout agent du Ministère

Planification

Du 08/08/2024 matin au 08/08/2024 matin (A distance)

Stratégie de communication dans une réunion publique

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4752-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Assimiler les prérequis de la communication grand public,
- Structurer son message pour être compris de tous,
- Utiliser les facteurs qui influencent la prise de parole en public, ceci afin de mobiliser son auditoire,
- Anticiper les résistances, les conflits,
- Savoir rebondir aux questions « pièges ».

Cible

Cadres supérieur.e.s et cadres des services du Grand Est du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires.

Planification

Du 24/03/2025 matin au 25/03/2025 après-midi (CVRH de Nancy)

Optimiser la communication au sein de l’établissement

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4777-1
CVRH de Tours

Objectifs

- Se doter de clés de compréhension sur les mécanismes qui entourent la communication
- Repérer des outils facilitant une communication bienveillante et harmonieuse
- Repérer les enjeux, leviers et freins d’une communication sereine
- Repérer les quatre « profils de communication » et le sien
- Savoir s’adapter aux quatre profils pour une communication sereine
- Expérimenter la Communication Non Violente et se l’approprier, pour une communication assertive, bienveillante et harmonieuse

Cible

Cette formation concerne les agents de la communauté de travail du CVRH de Tours (formation dans le cadre de la démarche QVCT du CVRH de Tours)

Planification

Du 12/03/2024 matin au 13/03/2024 après-midi (TOURS)

Mieux communiquer avec les usagers et traiter les contacts difficiles

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4809-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- identifier les types de comportements difficiles - analyser les situations qui posent problème - adapter son comportement afin de prévenir toute agressivité - savoir faire face à la violence et se protéger - gérer l'après situation difficile

Cible

Agent en relation avec les usagers dans le cadre de ses missions -

Planification

Du 07/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (DEAL MARTINIQUE)

Qualité

Mener un audit interne

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-1305-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Compréhension des exigences de bonnes pratiques d’un audit suivant les prescriptions de l’ISO 19011.
Savoir préparer, mener et restituer un audit.

Cible

Agents affectés dans les services chargés de procéder aux audits.ayant déjà participé à une démarche qualité basée sur l'ISO 9001

Planification

Du 01/07/2024 matin au 20/12/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence - durée 1 jour date à déterminer)

Mener un audit interne

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1305-2
CVRH de Toulouse

Objectifs
Compréhension des exigences de bonnes pratiques d'un audit suivant les prescriptions de l'ISO 19011.
Savoir préparer, mener et restituer un audit.

Cible
Agents affectés dans les services chargés de procéder aux audits.ayant déjà participé à une démarche qualité basée sur l'ISO 9001

Planification
Du 06/02/2024 matin au 07/02/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Mener un audit interne

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1305-3
CVRH de Toulouse

Objectifs
Compréhension des exigences de bonnes pratiques d'un audit suivant les prescriptions de l'ISO 19011.
Savoir préparer, mener et restituer un audit.

Cible
Agents affectés dans les services chargés de procéder aux audits.ayant déjà participé à une démarche qualité basée sur l'ISO 9001

Planification
Du 08/02/2024 matin au 09/02/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Mener un audit interne

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-1305-4
CVRH d'Arras

Objectifs
Compréhension des exigences de bonnes pratiques d'un audit suivant les prescriptions de l'ISO 19011.
Savoir préparer, mener et restituer un audit.

Cible
Agents affectés dans les services chargés de procéder aux audits.ayant déjà participé à une démarche qualité basée sur l'ISO 9001

Planification
3ème trimestre 2024 (arras)

Mener un audit interne

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1305-5
CVRH de Toulouse

Objectifs
Compréhension des exigences de bonnes pratiques d'un audit suivant les prescriptions de l'ISO 19011.
Savoir préparer, mener et restituer un audit.

Cible
Agents affectés dans les services chargés de procéder aux audits.ayant déjà participé à une démarche qualité basée sur l'ISO 9001

Planification
Du 28/01/2025 matin au 29/01/2025 après-midi (CVRH Toulouse)

Animation de la qualité au sein d'un service

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-1308-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
Connaître le vocabulaire et comprendre l'intérêt d'une démarche qualité. Maîtriser ses grands principes et ses outils.
Etre capable d'analyser la situation de sa structure et de proposer des actions à partir des grands logiques de la qualité.
Pouvoir animer une démarche qualité et faire évoluer le système de management.

Cible
Responsables qualité, adjoint au responsable qualité, correspondants qualité

Planification
Du 01/07/2024 matin au 20/12/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence - durée 1 jour date à déterminer)

Animation de la qualité au sein d'un service

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1308-3
CVRH de Toulouse

Objectifs
Connaître le vocabulaire et comprendre l'intérêt d'une démarche qualité. Maîtriser ses grands principes et ses outils.
Etre capable d'analyser la situation de sa structure et de proposer des actions à partir des grands logiques de la qualité.
Pouvoir animer une démarche qualité et faire évoluer le système de management.

Cible
Responsables qualité, adjoint au responsable qualité, correspondants qualité

Planification
Du 03/12/2024 matin au 03/12/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Formation auditeurs internes de la DRIEAT

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-4492-1

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

• Découvrir la pratique de l'audit interne d'un système de management de la qualité
• Comprendre les exigences de la norme ISO 9001

Session en présentiel avec des phases alternées de théorie et de mise en pratique, individuelle ou collective, utilisation d'un serious game sur la qualité.
Une petite production individuelle sera demandée en intersession.
Nombre maximum de participants = 12

Cible

Les auditeurs internes de la DRIEAT

Planification

Du 05/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (Paris - Porte de Choisy)

Comprendre l'ISO 9001 version 2015

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4748-1

CVRH de Toulouse

Objectifs

Former les responsables qualité et leurs cellules à la compréhension de la nouvelle norme ISO 9001-2015 et les interprétations à faire des exigences

Cible

Responsable qualité et leurs adjoints, tout agent appartenant à une structure dans une démarche d'application de la norme ISO 9001 ou certifiées ISO 9001.
Avoir suivi la formation 1833-Initiation à la qualité est souhaitable avant de participer à la formation 2305-Comprendre l'ISO 9001 version 2015.

Planification

Du 05/11/2024 matin au 14/11/2024 matin (A distance)

Réglementation, politique, technique et qualité de la construction

Bâtiment durable

Accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées: Prise de poste CCDSA

Durée : 6.5 jour(s)
Session n° 24-252-1
CVRH de Tours

Objectifs

Cette action de formation devra permettre aux agents concernés nouvellement affectés sur leur poste d'acquérir les connaissances essentielles relatives à l'accessibilité des personnes handicapées : notions sur les différents types de handicap, réglementation, procédure, rôle des intervenants présents dans le secteur…
• Appréhender les connaissances relatives à l'accessibilité des personnes handicapées et à la réglementation relative à l'accessibilité, notamment du cadre bâti.
• Comprendre les dossiers qui leurs seront soumis pour examen en CCDSA et les instruire au regard de la réglementation accessibilité.
• Connaître le rôle et la logique des différents acteurs susceptibles d'avoir un rôle en matière d'accessibilité dans le domaine de la construction et de l'aménagement urbain et se positionner parmi eux.

Cible

Cette action concerne les agents des DDT(M) débutants dans les services en charge de l'instruction et le traitement des dossiers de demande d'autorisation présentés en CCDSA.

Planification

Du 08/04/2024 après-midi au 13/06/2024 matin (TOURS)

Accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées: Prise de poste CCDSA

Durée : 6.5 jour(s)
Session n° 24-252-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette action de formation devra permettre aux agents concernés nouvellement affectés sur leur poste d'acquérir les connaissances essentielles relatives à l'accessibilité des personnes handicapées : notions sur les différents types de handicap, réglementation, procédure, rôle des intervenants présents dans le secteur…
• Appréhender les connaissances relatives à l'accessibilité des personnes handicapées et à la réglementation relative à l'accessibilité, notamment du cadre bâti.
• Comprendre les dossiers qui leurs seront soumis pour examen en CCDSA et les instruire au regard de la réglementation accessibilité.
• Connaître le rôle et la logique des différents acteurs susceptibles d'avoir un rôle en matière d'accessibilité dans le domaine de la construction et de l'aménagement urbain et se positionner parmi eux.

Cible

Cette action concerne les agents des DDT(M) débutants dans les services en charge de l'instruction et le traitement des dossiers de demande d'autorisation présentés en CCDSA.

Planification

Du 10/06/2024 matin au 19/09/2024 après-midi (CVRH d'AIX-en-Provence)

Accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées: Prise de poste CCDSA

Durée : 6.5 jour(s)
Session n° 24-252-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Cette action de formation devra permettre aux agents concernés nouvellement affectés sur leur poste d'acquérir les connaissances essentielles relatives à l'accessibilité des personnes handicapées : notions sur les différents types de handicap, réglementation, procédure, rôle des intervenants présents dans le secteur…
• Appréhender les connaissances relatives à l'accessibilité des personnes handicapées et à la réglementation relative à l'accessibilité, notamment du cadre bâti.
• Comprendre les dossiers qui leurs seront soumis pour examen en CCDSA et les instruire au regard de la réglementation accessibilité.
• Connaître le rôle et la logique des différents acteurs susceptibles d'avoir un rôle en matière d'accessibilité dans le domaine de la construction et de l'aménagement urbain et se positionner parmi eux.

Cible

Cette action concerne les agents des DDT(M) débutants dans les services en charge de l'instruction et le traitement des dossiers de demande d'autorisation présentés en CCDSA.

Planification

Du 16/09/2024 après-midi au 20/11/2024 matin (CVRH Nancy)

Logiciel OSACA - Correspondants départementaux - Initiation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-254-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

A l'issue de cette formation, les stagiaires devront :
Maîtriser l'ensemble des fonctionnalités et leurs inter-actions proposées par l'application OSACA
pour les correspondants OSACA des départements, avoir acquis des éléments de méthodologie en vue de la formation des agents de DDT(M) à l'application OSACA

Cible

Tout correspondant « OSACA » désigné par chaque DDT(M) ainsi qu'aux agents nouvellement nommés sur un poste d'instructeur en CCDSA.

Planification

Du 16/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (Mâcon)

Actualisation des connaissances en accessibilité

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-255-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Appréhender les connaissances relatives à l'actualité législative et réglementaire en accessibilité ;
Pour les agents ayant à instruire des dossiers en CCDSA, comprendre les dossiers qui leurs seront soumis pour examen en CCDSA et les instruire au regard de la nouvelle réglementation accessibilité.

Cible

Les agents au sein des DDT(M), des DREAL, DEAL et du CEREMA en charge de l'instruction et du traitement des dossiers de demande d'autorisation ou du portage de la politique publique d'accessibilité.
Les agents chargés du contrôle des règles de construction seront également intéressés quant à l'actualisation des textes relatifs à l'accessibilité des logements.
Les agents débutants sont invités à suivre préalablement les formations 24-252 et 24-269 dédiés à l'accessibilité

Planification

Du 18/03/2024 matin au 19/03/2024 après-midi (Toulouse)

Actualisation des connaissances en accessibilité

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-255-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Appréhender les connaissances relatives à l'actualité législative et réglementaire en accessibilité ;
Pour les agents ayant à instruire des dossiers en CCDSA, comprendre les dossiers qui leurs seront soumis pour examen en CCDSA et les instruire au regard de la nouvelle réglementation accessibilité.

Cible

Les agents au sein des DDT(M), des DREAL, DEAL et du CEREMA en charge de l'instruction et du traitement des dossiers de demande d'autorisation ou du portage de la politique publique d'accessibilité.
Les agents chargés du contrôle des règles de construction seront également intéressés quant à l'actualisation des textes relatifs à l'accessibilité des logements.
Les agents débutants sont invités à suivre préalablement les formations 24-252 et 24-269 dédiés à l'accessibilité

Planification

Du 20/11/2024 après-midi au 22/11/2024 matin (CVRH Nancy)

Actualisation des connaissances en accessibilité

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-255-3
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Appréhender les connaissances relatives à l'actualité législative et réglementaire en accessibilité ;
Pour les agents ayant à instruire des dossiers en CCDSA, comprendre les dossiers qui leurs seront soumis pour examen en CCDSA et les instruire au regard de la nouvelle réglementation accessibilité.

Cible

Les agents au sein des DDT(M), des DREAL, DEAL et du CEREMA en charge de l'instruction et du traitement des dossiers de demande d'autorisation ou du portage de la politique publique d'accessibilité.
Les agents chargés du contrôle des règles de construction seront également intéressés quant à l'actualisation des textes relatifs à l'accessibilité des logements.
Les agents débutants sont invités à suivre préalablement les formations 24-252 et 24-269 dédiés à l'accessibilité

Planification

Du 02/12/2024 après-midi au 06/12/2024 après-midi (En distanciel - 4 demies journées les 2, 4, 5 et 6 décembre 2024 13h30-16h30)

Qualité sanitaire des bâtiments : Quelles interactions ? - Quelles politiques publiques ?

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-261-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

connaître la politique nationale en matière de qualité sanitaire de la construction;
appréhender et prendre en compte les risques sanitaires liés aux bâtiments (notamment amiante, qualité de l'air intérieur, monoxyde de carbone, plomb, radon) ;
communiquer sur la réglementation, par exemple en renseignant le public et les professionnels ou en menant des actions de sensibilisation et d'information de leurs partenaires extérieurs ;
conseiller et assister les acteurs professionnels du bâtiment dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage ;
s'assurer de la bonne mise en œuvre de la réglementation ;
assurer l'exemplarité de l'État dans la gestion de son patrimoine et la conduite de ses projets immobiliers.

Cible

- aux correspondants « Bâtiment-santé »
- aux agents des DDT, DREAL, CEREMA, ARS, DG
- à toute personne intéressée par cette problématique

Planification

Du 02/04/2024 matin au 05/04/2024 après-midi (Toulouse)

Qualité sanitaire des bâtiments : Quelles interactions ? - Quelles politiques publiques ?

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-261-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

connaître la politique nationale en matière de qualité sanitaire de la construction;
appréhender et prendre en compte les risques sanitaires liés aux bâtiments (notamment amiante, qualité de l'air intérieur, monoxyde de carbone, plomb, radon) ;
communiquer sur la réglementation, par exemple en renseignant le public et les professionnels ou en menant des actions de sensibilisation et d'information de leurs partenaires extérieurs ;
conseiller et assister les acteurs professionnels du bâtiment dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage ;
s'assurer de la bonne mise en œuvre de la réglementation ;
assurer l'exemplarité de l'État dans la gestion de son patrimoine et la conduite de ses projets immobiliers.

Cible

- aux correspondants « Bâtiment-santé »
- aux agents des DDT, DREAL, CEREMA, ARS, DG
- à toute personne intéressée par cette problématique

Planification

Du 04/11/2024 matin au 07/11/2024 matin (Toulouse)

Prise en compte des risques sanitaires liés à l'amiante

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-263-1
CVRH d'Arras

Objectifs

- appréhender et prendre en compte les risques sanitaires liés à l'amiante ;
- connaître les exigences réglementaires ;
- connaître les obligations des professionnels et des particuliers en matière d'amiante ;
- appréhender la rédaction des marchés liés à l'amiante ;
- savoir analyser les documents de repérages et évaluer leur qualité ;
- savoir conseiller et informer le public sur le risque « amiante ».

Cible

- les agent-e-s des services bâtiment/construction et habitat des DREAL et DDI,
- les agents des services habitat logement ainsi que ceux associés à la mise en place du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat,
- les correspondant-e-s « Bâtiment-Santé » des structures de l'État,
- les agent-e-s des Agences Régionales de la Santé (ARS) intervenant sur le domaine de l'amiante,
soit toutes les personnes ayant à gérer ou piloter les interventions de professionnels dans les bâtiments antérieurs à 1997.

Planification

Du 18/03/2025 matin au 19/03/2025 après-midi (cvrh arras)

Ambassadeurs des matériaux biosourcés : Sensibiliser et conseiller les acteurs de la construction

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-264-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Découvrir les caractéristiques des matériaux biosourcés dans la construction et les principaux acteurs régionaux.
Disposer de connaissances suffisantes pour pouvoir répondre à des questions d'ordre général sur les matériaux les plus usuels.
Intégrer le réseau d'ambassadeurs (2 rencontres annuelles sont proposées pour se retrouver, échanger, et approfondir certaines thématiques ...)

Cible

Cette formation s'adresse en priorité aux acteurs œuvrant en région Grand Est :
-Services de l'État : DREAL et DDT (Unité bâtiment/construction, aménagement/habitat, conseil aux territoires...),SGAR,..
- Organismes de conseils tels que ALE, Agents de pays, CAUE, PACT, ADAC, associations, Conseiller en Énergie Partagé, parcs régionaux naturels, les bureaux d'études, assistants à maîtrise d'ouvrage et plus largement toute personne en charge de conseil ou d'appui aux porteurs de projets de réhabilitation ou de construction…

Planification

Du 27/02/2024 après-midi au 01/03/2024 après-midi (A distance les apm, organisateur:Paris - cible: Ile-de-France)

Ambassadeurs des matériaux biosourcés : Sensibiliser et conseiller les acteurs de la construction

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-264-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Découvrir les caractéristiques des matériaux biosourcés dans la construction et les principaux acteurs régionaux.
Disposer de connaissances suffisantes pour pouvoir répondre à des questions d'ordre général sur les matériaux les plus usuels.
Intégrer le réseau d'ambassadeurs (2 rencontres annuelles sont proposées pour se retrouver, échanger, et approfondir certaines thématiques ...)

Cible

Cette formation s'adresse en priorité aux acteurs œuvrant en région Grand Est :
-Services de l'État : DREAL et DDT (Unité bâtiment/construction, aménagement/habitat, conseil aux territoires...),SGAR,..
- Organismes de conseils tels que ALE, Agents de pays, CAUE, PACT, ADAC, associations, Conseiller en Énergie Partagé, parcs régionaux naturels, les bureaux d'études, assistants à maîtrise d'ouvrage et plus largement toute personne en charge de conseil ou d'appui aux porteurs de projets de réhabilitation ou de construction…

Planification

Du 17/09/2024 matin au 18/09/2024 après-midi (Clermont-Fd)

Ambassadeurs des matériaux biosourcés : Sensibiliser et conseiller les acteurs de la construction

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-264-4
CVRH de Nantes

Objectifs

Découvrir les caractéristiques des matériaux biosourcés dans la construction et les principaux acteurs régionaux.
Disposer de connaissances suffisantes pour pouvoir répondre à des questions d'ordre général sur les matériaux les plus usuels.
Intégrer le réseau d'ambassadeurs (2 rencontres annuelles sont proposées pour se retrouver, échanger, et approfondir certaines thématiques ...)

Cible

Cette formation s'adresse en priorité aux acteurs œuvrant en région Grand Est :
-Services de l'État : DREAL et DDT (Unité bâtiment/construction, aménagement/habitat, conseil aux territoires...),SGAR,..
- Organismes de conseils tels que ALE, Agents de pays, CAUE, PACT, ADAC, associations, Conseiller en Énergie Partagé, parcs régionaux naturels, les bureaux d'études, assistants à maîtrise d'ouvrage et plus largement toute personne en charge de conseil ou d'appui aux porteurs de projets de réhabilitation ou de construction…

Planification

Du 17/06/2024 matin au 19/06/2024 matin (VANNES)

Ambassadeurs des matériaux biosourcés : Sensibiliser et conseiller les acteurs de la construction

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-264-5
CVRH de Nantes

Objectifs

Découvrir les caractéristiques des matériaux biosourcés dans la construction et les principaux acteurs régionaux.
Disposer de connaissances suffisantes pour pouvoir répondre à des questions d'ordre général sur les matériaux les plus usuels.
Intégrer le réseau d'ambassadeurs (2 rencontres annuelles sont proposées pour se retrouver, échanger, et approfondir certaines thématiques ...)

Cible

Cette formation s'adresse en priorité aux acteurs œuvrant en région Grand Est :
-Services de l'État : DREAL et DDT (Unité bâtiment/construction, aménagement/habitat, conseil aux territoires...),SGAR,..
- Organismes de conseils tels que ALE, Agents de pays, CAUE, PACT, ADAC, associations, Conseiller en Énergie Partagé, parcs régionaux naturels, les bureaux d'études, assistants à maîtrise d'ouvrage et plus largement toute personne en charge de conseil ou d'appui aux porteurs de projets de réhabilitation ou de construction…

Planification

Du 04/11/2024 matin au 05/11/2024 après-midi (Nantes)

Ambassadeurs des matériaux biosourcés : Sensibiliser et conseiller les acteurs de la construction

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-264-6
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Découvrir les caractéristiques des matériaux biosourcés dans la construction et les principaux acteurs régionaux.
Disposer de connaissances suffisantes pour pouvoir répondre à des questions d'ordre général sur les matériaux les plus usuels.
Intégrer le réseau d'ambassadeurs (2 rencontres annuelles sont proposées pour se retrouver, échanger, et approfondir certaines thématiques ...)

Cible

Cette formation s'adresse en priorité aux acteurs œuvrant en région Grand Est :
-Services de l'État : DREAL et DDT (Unité bâtiment/construction, aménagement/habitat, conseil aux territoires...),SGAR,..
- Organismes de conseils tels que ALE, Agents de pays, CAUE, PACT, ADAC, associations, Conseiller en Énergie Partagé, parcs régionaux naturels, les bureaux d'études, assistants à maîtrise d'ouvrage et plus largement toute personne en charge de conseil ou d'appui aux porteurs de projets de réhabilitation ou de construction…

Planification

Du 30/09/2024 matin au 02/10/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

Ambassadeurs des matériaux biosourcés : Sensibiliser et conseiller les acteurs de la construction

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-264-8
CVRH de Nancy

Objectifs

Découvrir les caractéristiques des matériaux biosourcés dans la construction et les principaux acteurs régionaux.
Disposer de connaissances suffisantes pour pouvoir répondre à des questions d'ordre général sur les matériaux les plus usuels.
Intégrer le réseau d'ambassadeurs (2 rencontres annuelles sont proposées pour se retrouver, échanger, et approfondir certaines thématiques ...)

Cible

Cette formation s'adresse en priorité aux acteurs œuvrant en région Grand Est :
-Services de l'État : DREAL et DDT (Unité bâtiment/construction, aménagement/habitat, conseil aux territoires...),SGAR,..
- Organismes de conseils tels que ALE, Agents de pays, CAUE, PACT, ADAC, associations, Conseiller en Énergie Partagé, parcs régionaux naturels, les bureaux d'études, assistants à maîtrise d'ouvrage et plus largement toute personne en charge de conseil ou d'appui aux porteurs de projets de réhabilitation ou de construction…

Planification

Du 23/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (délocalisé Neuves-Maisons)

Connaître la politique publique d'accessibilité et en assurer le portage auprès des acteurs de la construction

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-269-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Être capable de décrire et d'expliquer la politique publique d'accessibilité de l'État et ses objectifs
Être capable de décrire le positionnement de l'État, de ses représentants et des différents acteurs du domaine de l'accessibilité
Être capable d'agir en tant que représentant de l'État pour faire connaître et faciliter l'application de la politique d'accessibilité au sein des territoires

Cible

Les agents concernés sont les agents dont le poste contient une mission de conseil, de portage de la politique publique d'accessibilité auprès des collectivités territoriales ou autres acteurs de la construction. Ils seront choisis par les CVRH en lien avec la maîtrise d'ouvrage de la formation et les intervenants en tenant compte du contenu de cette formation et en la différenciant des autres formations proposées dans le domaine de l'accessibilité.

Planification

Du 25/01/2024 matin au 30/01/2024 après-midi (En distanciel - les après-midi)

Connaître la politique publique d'accessibilité et en assurer le portage auprès des acteurs de la construction

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-269-2
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Être capable de décrire et d'expliquer la politique publique d'accessibilité de l'État et ses objectifs
Être capable de décrire le positionnement de l'État, de ses représentants et des différents acteurs du domaine de l'accessibilité
Être capable d'agir en tant que représentant de l'État pour faire connaître et faciliter l'application de la politique d'accessibilité au sein des territoires

Cible

Les agents concernés sont les agents dont le poste contient une mission de conseil, de portage de la politique publique d'accessibilité auprès des collectivités territoriales ou autres acteurs de la construction. Ils seront choisis par les CVRH en lien avec la maîtrise d'ouvrage de la formation et les intervenants en tenant compte du contenu de cette formation et en la différenciant des autres formations proposées dans le domaine de l'accessibilité.

Planification

Du 02/09/2024 matin au 20/12/2024 après-midi (En distanciel - durée 2 jours date à déterminer)

CRC : Préparer et mener un un contrôle avec visite sur le respect de la RT 2012 et RE 2020

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-272-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Connaître les textes relatifs à la réglementation thermique 2012 (RT 2012) dans le but du contrôle des règles de construction ;
- Comprendre et savoir déchiffrer une note de calcul thermique ;
- Acquérir les connaissances pratiques nécessaires pour analyser un dossier du point de vue de la thermique et réaliser un contrôle thermique in situ (niveau 3) efficace ;
- Connaître et savoir utiliser les outils mis à disposition pour le contrôle de la RT 2012 (guide et outils).

Cible

Cette formation s'adresse aux contrôleurs du respect des règles de construction (CRC) chargés de réaliser le contrôle de l'application de la RT 2012. Cette formation est ainsi ouverte :
- aux contrôleurs précédemment chargés de contrôler l'application de la RT 2005,
- aux contrôleurs nouvellement affectés à la tâche de contrôle de l'application de la RT 2012.

Pré-requis :
- Participation aux modules de formation «Débutant en thermique du bâtiment » et « Connaissances approfondies en thermique» ;
- Connaissance du contexte du Contrôle du Respect des règles de Construction ;
- Connaissance sur le fonctionnement et les fondements juridiques du CRC ;
- Connaissance du classeur et des principes RT 2012.

Planification

Du 02/09/2024 matin au 20/12/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

CRC : Préparer et mener un un contrôle avec visite sur le respect de la RT 2012 et RE 2020

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-272-2
CVRH d'Arras

Objectifs

- Connaître les textes relatifs à la réglementation thermique 2012 (RT 2012) dans le but du contrôle des règles de construction ;
- Comprendre et savoir déchiffrer une note de calcul thermique ;
- Acquérir les connaissances pratiques nécessaires pour analyser un dossier du point de vue de la thermique et réaliser un contrôle thermique in situ (niveau 3) efficace ;
- Connaître et savoir utiliser les outils mis à disposition pour le contrôle de la RT 2012 (guide et outils).

Cible

Cette formation s'adresse aux contrôleurs du respect des règles de construction (CRC) chargés de réaliser le contrôle de l'application de la RT 2012. Cette formation est ainsi ouverte :
- aux contrôleurs précédemment chargés de contrôler l'application de la RT 2005,
- aux contrôleurs nouvellement affectés à la tâche de contrôle de l'application de la RT 2012.

Pré-requis :
- Participation aux modules de formation «Débutant en thermique du bâtiment » et « Connaissances approfondies en thermique» ;
- Connaissance du contexte du Contrôle du Respect des règles de Construction ;
- Connaissance sur le fonctionnement et les fondements juridiques du CRC ;
- Connaissance du classeur et des principes RT 2012.

Planification

1er semestre 2024 (DREAL Arras 44 rue de tournai, Lille)

CRC : sécurité dans les bâtiments d'habitation neufs

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-273-1
CVRH d'Arras

Objectifs

• appréhender les notions de sécurité incendie ;
• connaître les enjeux, les principes et le contenu de la réglementation ;
• être capable de définir et préparer un CRC ;
• être capable d'analyser un dossier ;
• connaître le déroulé type d'un CRC ;
• savoir saisir un contrôle dans l'outil Salicorn ;
• savoir rédiger un rapport de visite et un procès verbal d'infraction ;
• connaître les personnes ressource et les outils à disposition des contrôleurs.

Cible

– aux futurs contrôleurs du respect des règles de construction (CRC), qu'ils soient affectés au sein du CEREMA ou dans les services déconcentrés, nouvellement affectés aux tâches de contrôle des règles de sécurité ;
– aux personnes nouvellement affectées aux tâches de contrôle sur justificatifs ou sur dossiers des règles de sécurité.
Cette formation ne nécessite pas de pré-requis particulier. Néanmoins, les stagiaires auront de préférence acquis au préalable des connaissances générales en bâtiment.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (DREAL Arras 44 rue de tournai, Lille)

CRC : Fonctionnement et fondements juridiques

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-275-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

- le cadre général du droit de la construction ;
- les enjeux de la vérification de l'application des règles de construction, les diverses rubriques et méthodes de contrôle ;
- les acteurs du CRC, l'organisation des services et le réseau de la gestion de la réglementation technique (GRT) ;
- le cadre juridique du CRC : droit de visite et de communication, mission de police judiciaire, constat d'infraction, procès-verbaux, sanctions pénales et suivi juridique ;
- la qualification et les responsabilités des contrôleurs.

Cible

- aux futurs contrôleurs du respect des règles de construction (CRC), qu'ils soient en poste au sein du Cerema ou dans d'autres services ;
- aux personnes nouvellement affectées aux taches de contrôle sur justificatifs ou sur dossiers ;
- aux correspondants CRC, en charge de la politique de contrôle, de la gestion administrative ou du suivi juridique des contrôles.
Cette formation ne nécessite pas de pré-requis particulier. Néanmoins, les stagiaires auront de préférence acquis au préalable des connaissances générales en bâtiment.

Planification

Du 14/10/2024 après-midi au 18/10/2024 après-midi (Toulouse)

CRC : Fonctionnement et fondements juridiques

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-275-2
CVRH de Nantes

Objectifs

- le cadre général du droit de la construction ;
- les enjeux de la vérification de l'application des règles de construction, les diverses rubriques et méthodes de contrôle ;
- les acteurs du CRC, l'organisation des services et le réseau de la gestion de la réglementation technique (GRT) ;
- le cadre juridique du CRC : droit de visite et de communication, mission de police judiciaire, constat d'infraction, procès-verbaux, sanctions pénales et suivi juridique ;
- la qualification et les responsabilités des contrôleurs.

Cible

- aux futurs contrôleurs du respect des règles de construction (CRC), qu'ils soient en poste au sein du Cerema ou dans d'autres services ;
- aux personnes nouvellement affectées aux taches de contrôle sur justificatifs ou sur dossiers ;
- aux correspondants CRC, en charge de la politique de contrôle, de la gestion administrative ou du suivi juridique des contrôles.

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis particulier. Néanmoins, les stagiaires auront de préférence acquis au préalable des connaissances générales en bâtiment.

Planification

Du 25/11/2024 après-midi au 29/11/2024 après-midi (Distanciel)

CRC : Accessibilité des bâtiments d'habitation neufs

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-276-1
CVRH de Rouen

Objectifs

À l'issue de la formation, les agents devront, concernant la rubrique accessibilité des bâtiments neufs d'habitation :
connaître les enjeux, les principes et le contenu de la réglementation,
être capable de définir et préparer un CRC,
être capable d'analyser un dossier,
connaître le déroulé type d'un CRC,savoir saisir un contrôle dans l'outil national Salicorn
savoir rédiger un rapport de visite et un procès verbal d'infraction
connaître les personnes ressource et les outils à disposition des contrôleurs,
être capable d'aider à définir la politique locale de contrôle.

Cible

Cette formation s'adresse :
aux contrôleurs et futurs contrôleurs du respect des règles de construction (CRC), qu'ils exercent au sein du Cerema ou dans d'autres services, déjà ou nouvellement affectés aux tâches de contrôle des règles de sécurité (DREAL, DDT(M), DEAL).
aux personnes nouvellement affectées aux tâches de contrôle sur justificatifs ou sur dossiers du respect des règles d'accessibilité.
Les stagiaires auront acquis au préalable des connaissances générales en bâtiment, ainsi que les connaissances sur le fonctionnement et les fondements juridiques du CRC. Ils auront utilement pris connaissance du décret et de l'arrêté du 24 décembre 2015.

Planification

Du 30/01/2024 matin au 01/02/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

CRC : Accessibilité des bâtiments d'habitation neufs

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-276-2
CVRH de Nancy

Objectifs

À l'issue de la formation, les agents devront, concernant la rubrique accessibilité des bâtiments neufs d'habitation :
connaître les enjeux, les principes et le contenu de la réglementation,
être capable de définir et préparer un CRC,
être capable d'analyser un dossier,
connaître le déroulé type d'un CRC,savoir saisir un contrôle dans l'outil national Salicorn
savoir rédiger un rapport de visite et un procès verbal d'infraction
connaître les personnes ressource et les outils à disposition des contrôleurs,
être capable d'aider à définir la politique locale de contrôle.

Cible

Cette formation s'adresse :
aux contrôleurs et futurs contrôleurs du respect des règles de construction (CRC), qu'ils exercent au sein du Cerema ou dans d'autres services, déjà ou nouvellement affectés aux tâches de contrôle des règles de sécurité (DREAL, DDT(M), DEAL).
aux personnes nouvellement affectées aux tâches de contrôle sur justificatifs ou sur dossiers du respect des règles d'accessibilité.
Les stagiaires auront acquis au préalable des connaissances générales en bâtiment, ainsi que les connaissances sur le fonctionnement et les fondements juridiques du CRC. Ils auront utilement pris connaissance du décret et de l'arrêté du 24 décembre 2015.

Planification

Du 18/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (DDT 57)

CRC : Réglementation acoustique des bâtiments neufs

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-277-1

CVRH

d'Aix-en-Provence

Objectifs

À l'issue de la formation, les agents devront, concernant la rubrique acoustique dans les bâtiments d'habitation neufs :
– pour le module 1 (2jrs):
appréhender les bases de l'acoustique du bâtiment ;
connaître les enjeux, les principes et le contenu de la réglementation ;
connaître le fonctionnement et les limites d'utilisation des matériels dédiés au contrôle acoustique ;
être capable d'analyser un dossier au regard de l'acoustique ;
comprendre l'organisation et le déroulé d'un CRC ;
comprendre et être capable d'analyser le contenu d'une attestation acoustique
comprendre les enjeux des non-conformités, leurs possibles origines, les possibilités de mise en conformités.
– pour le second module :
intégrer les points devant faire l'objet d'une vigilance particulière lors des contrôles sur dossier puis sur le terrain ;
comprendre les configurations de mesures particulières *
connaître les personnes ressource et les outils à disposition des contrôleurs ;
être capable d'aider à définir la politique locale de contrôle.
intégrer les points spécifiques de l'outil national Salicorn (saisie, rédaction du rapport de visite et du procès verbal d'infraction)*
* : ces points seront adaptés aux souhaits des stagiaires par le biais d'un questionnaire qui sera transmis suite à la validation de l'inscription

Cible

Cette formation s'adresse :
– pour le module 1 :
– aux contrôleurs et futurs contrôleurs du respect des règles de construction (CRC), qu'ils exercent au sein du Cerema ou dans d'autres services, déjà ou nouvellement affectés aux tâches de contrôle acoustique (DREAL, DDT(M), DEAL) ;
– aux personnes nouvellement affectées aux tâches de contrôle sur justificatifs ou sur dossiers ;

– le module 2 :
– aux contrôleurs acoustiques en poste pour lesquels la participation au module 1 n'est pas requise, voire aux stagiaires du module 1
Les stagiaires auront acquis au préalable des connaissances générales en bâtiment, ainsi que les connaissances sur le fonctionnement et les fondements juridiques du CRC.

Planification

Du 08/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

CRC : Ventilation (Rubrique de contrôle « Aération des logements »)

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-278-1

CVRH de Rouen

Objectifs

À l'issue de la formation, les agents devront, concernant la rubrique « aération des logements » :
– être capable de définir et préparer un CRC ;
– être capable d'analyser un dossier ;
– connaître le déroulé type d'un CRC ;
– connaître le fonctionnement et les limites d'utilisation des matériels de mesure dédiés au contrôle aération ;
– être en mesure d'identifier les différents composants d'un système de ventilation (Modules d'entrée d'air, bouches de soufflage, bouches d'extraction, modules de régulation, réseaux, caissons de ventilation, centrales de traitement d'air …) ;
– savoir déchiffrer les caractéristiques nominales des équipements en s'appuyant sur les documents techniques des fabricants, les avis techniques, les DTU, les études de dimensionnement ;
– savoir saisir un contrôle dans l'outil national Salicorn ;
– savoir rédiger un rapport de visite et un procès verbal d'infraction ;
– avoir des notions sur les points devant faire l'objet d'une vigilance particulière lors des contrôles sur dossier puis sur le terrain ;
– connaître les personnes ressources et les outils à disposition des contrôleurs ;
– être capable d'aider à définir la politique locale de contrôles.

Cible

Cette formation s'adresse aux contrôleurs et futurs contrôleurs du respect des règles de construction (CRC), en poste au Cerema ou dans les services déconcentrés, déjà ou nouvellement affectés aux tâches de contrôle des règles de sécurité. Les stagiaires auront acquis au préalable des connaissances générales en bâtiment, ainsi que les connaissances sur le fonctionnement et les fondements juridiques du CRC. Ils auront également pris connaissance des enjeux, des principes et du contenu de la réglementation ventilation notamment l'arrêté du 24 mars 1982, modifié 83 et avoir pris connaissance des principaux systèmes de ventilation existants.

Planification

Du 11/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Connaissances en thermique du bâtiment

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1762-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

• connaître les grands principes, les évolutions et les exigences de la réglementation thermique pour les bâtiments neufs et existants (RT 2005, RT 2012, labels, certification, DPE…) ;
• comprendre le fonctionnement thermique d'un bâtiment (grands principes et généralités, action sur l'enveloppe…) ;
• connaître les avantages et les inconvénients des matériaux d'isolation ;
• connaître les avantages et les inconvénients des différents équipements ;
• être capable de choisir les matériaux d'isolation et équipements appropriés ;
• comprendre les différents types de consommation d'énergie et l'influence des occupants sur cette dernière (comportement et gestion des équipements) ;
• comprendre les différents critères techniques et économiques dans la conception d'un bâtiment (calculs, dimensionnements réglementaires, exigence d'une étude de faisabilité et variantes) ;
• être en mesure d'analyser une étude thermique pour les bâtiments neufs et existants (méthodologie, cas pratique…) ;

Cible

Cette formation a pour cible les agents souhaitant acquérir des connaissances en thermique (DDT, DREAL, RST…), ainsi que les agents intéressés en poste en dans d'autres ministères et au sein de l'ANAH.
Il est souhaitable mais non obligatoire d'avoir suivi les formations « Terminologie du bâtiment » et « Techniques générales du bâtiment » au préalable.

Planification

Du 02/05/2024 matin au 12/07/2024 après-midi (En distanciel plateforme Mentor)

Connaissances en thermique du bâtiment

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1762-2
CVRH de Paris et
Antenne La Défense

Objectifs

• connaître les grands principes, les évolutions et les exigences de la réglementation thermique pour les bâtiments neufs et existants (RT 2005, RT 2012, labels, certification, DPE…) ;
• comprendre le fonctionnement thermique d'un bâtiment (grands principes et généralités, action sur l'enveloppe…) ;
• connaître les avantages et les inconvénients des matériaux d'isolation ;
• connaître les avantages et les inconvénients des différents équipements ;
• être capable de choisir les matériaux d'isolation et équipements appropriés ;
• comprendre les différents types de consommation d'énergie et l'influence des occupants sur cette dernière (comportement et gestion des équipements) ;
• comprendre les différents critères techniques et économiques dans la conception d'un bâtiment (calculs, dimensionnements réglementaires, exigence d'une étude de faisabilité et variantes) ;
• être en mesure d'analyser une étude thermique pour les bâtiments neufs et existants (méthodologie, cas pratique…) ;

Cible

Cette formation a pour cible les agents souhaitant acquérir des connaissances en thermique (DDT, DREAL, RST…), ainsi que les agents intéressés en poste en dans d'autres ministères et au sein de l'ANAH.
Il est souhaitable mais non obligatoire d'avoir suivi les formations « Terminologie du bâtiment » et « Techniques générales du bâtiment » au préalable.

Planification

Du 03/10/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (PrésentielG1 (suite à Foad mai.) >Inscription close au 12avril - Cvrh Paris 13ème)

Connaissances en thermique du bâtiment

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1762-3
CVRH de Paris et
Antenne La Défense

Objectifs

• connaître les grands principes, les évolutions et les exigences de la réglementation thermique pour les bâtiments neufs et existants (RT 2005, RT 2012, labels, certification, DPE…) ;
• comprendre le fonctionnement thermique d'un bâtiment (grands principes et généralités, action sur l'enveloppe…) ;
• connaître les avantages et les inconvénients des matériaux d'isolation ;
• connaître les avantages et les inconvénients des différents équipements ;
• être capable de choisir les matériaux d'isolation et équipements appropriés ;
• comprendre les différents types de consommation d'énergie et l'influence des occupants sur cette dernière (comportement et gestion des équipements) ;
• comprendre les différents critères techniques et économiques dans la conception d'un bâtiment (calculs, dimensionnements réglementaires, exigence d'une étude de faisabilité et variantes) ;
• être en mesure d'analyser une étude thermique pour les bâtiments neufs et existants (méthodologie, cas pratique…) ;

Cible

Cette formation a pour cible les agents souhaitant acquérir des connaissances en thermique (DDT, DREAL, RST…), ainsi que les agents intéressés en poste en dans d'autres ministères et au sein de l'ANAH.
Il est souhaitable mais non obligatoire d'avoir suivi les formations « Terminologie du bâtiment » et « Techniques générales du bâtiment » au préalable.

Planification

Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi (PrésentielG2 (suite à Foad mai.) >Inscription close au 12avril - Cvrh Paris 13ème)

Qualité de l'air intérieur dans les bâtiments - Approfondissement

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2231-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires devront, concernant la qualité de l'air intérieur, être en mesure de :

• connaître les enjeux, les principes et le contenu de la réglementation,
• identifier le matériel à utiliser pour réaliser des mesures de la QAI,
• acquérir les connaissances fondamentales sur les mécanismes aérauliques dans le bâtiment, les différents matériels et leur fonctionnement,
• visualiser grâce à des exercices de pré-diagnostic les points essentiels à analyser dans un bâtiment;
• avoir un retour d'expériences concernant les usages d'un bâtiment par les occupants et de leurs impacts sur la QAI.

Cible

Cette formation s'adresse aux agents des ministères qui ont en charge directement ou indirectement des missions avec les bâtiments de l'État, qui souhaitent développer leurs connaissances techniques et réglementaires en matière de QAI, et compléter leurs connaissances fondamentales acquises dans la formation « Qualité sanitaire des bâtiments ».

Cette formation s'adresse :
• en priorité aux agents ayant suivi la formation «Qualité sanitaire des bâtiments» (disposant de connaissances en bâtiment et sur la QAI) et souhaitant un approfondissement en matière de QAI,
• aux agents des DDT(M), DREAL, CEREMA, ARS et autres DG.

Planification

Du 12/12/2024 matin au 13/12/2024 après-midi (Toulouse)

Les grands principes de la réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2665-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

• connaître les enjeux liés à l'exploitation durable des bâtiments de l'État
• identifier un réseau d'acteurs autour de l'exploitation-maintenance
• connaître les obligations réglementaires et les ressources utiles
• analyser le mode d'exploitation d'un bâtiment
• connaître les différents outils financiers et juridiques permettant de financer les actions d'exploitation-maintenance de bâtiments publics
• connaître les grands principes du BIM et ses enjeux en matière d'exploitation-maintenance
• identifier des leviers d'actions à faible investissement
• apporter un appui technique à la mise en place de ces actions
Mettre en place des bonnes pratiques d'exploitation-maintenance et d'usages.

Cible

Cette formation s'adresse aux agents travaillant dans la fonction immobilière de l'État :
• Agents DDT(M), y/c unités territoriales, et DREAL en position d'assistance à l'exploitation durable des bâtiments de l'État prioritairement ;
• Correspondants « Plan Administration Exemplaire » ;
• Agents des services des moyens généraux des administrations occupantes en lien direct avec le sujet ;
• Gestionnaires de bâtiments.

Planification

Du 24/06/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (Formation à distance)

Les grands principes de la réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2665-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

• connaître les enjeux liés à l'exploitation durable des bâtiments de l'État
• identifier un réseau d'acteurs autour de l'exploitation-maintenance
• connaître les obligations réglementaires et les ressources utiles
• analyser le mode d'exploitation d'un bâtiment
• connaître les différents outils financiers et juridiques permettant de financer les actions d'exploitation-maintenance de bâtiments publics
• connaître les grands principes du BIM et ses enjeux en matière d'exploitation-maintenance
• identifier des leviers d'actions à faible investissement
• apporter un appui technique à la mise en place de ces actions
Mettre en place des bonnes pratiques d'exploitation-maintenance et d'usages.

Cible

Cette formation s'adresse aux agents travaillant dans la fonction immobilière de l'État :
• Agents DDT(M), y/c unités territoriales, et DREAL en position d'assistance à l'exploitation durable des bâtiments de l'État prioritairement ;
• Correspondants « Plan Administration Exemplaire » ;
• Agents des services des moyens généraux des administrations occupantes en lien direct avec le sujet ;
• Gestionnaires de bâtiments.

Planification

Du 10/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (Formation à distance)

RE 2020

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3278-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables :
- D'expliquer le cadre réglementaire et son évolution ;
- De comprendre l'ACV du bâtiment avec ses différents contributeurs ;
- D'interpréter les résultats énergétiques, environnementaux et de confort d'été de la RE2020 ;
- D'identifier l'impact de la RE2020 sur la manière de construire et concevoir ;
- De conseiller et d'orienter les maîtres d'ouvrage et bureaux d'études ;
- De communiquer sur les enjeux de la RE2020.

Cible

La formation s'adresse principalement aux chargés d'opérations, chefs de service et agents des services du bâtiment et du logement des DDT(M), DREAL et des Dter du Cerema chargés de suivre l'application de la RE 2020.
La formation :
- 24-1762 – Connaissance en thermique du bâtiment (FOAD mixte)

peut permettre de mieux appréhender la formation RE2020.

Planification

Du 29/01/2024 matin au 30/01/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

RE 2020

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3278-2
CVRH d'Arras

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables :
- D'expliquer le cadre réglementaire et son évolution ;
- De comprendre l'ACV du bâtiment avec ses différents contributeurs ;
- D'interpréter les résultats énergétiques, environnementaux et de confort d'été de la RE2020 ;
- D'identifier l'impact de la RE2020 sur la manière de construire et concevoir ;
- De conseiller et d'orienter les maîtres d'ouvrage et bureaux d'études ;
- De communiquer sur les enjeux de la RE2020.

Cible

La formation s'adresse principalement aux chargés d'opérations, chefs de service et agents des services du bâtiment et du logement des DDT(M), DREAL et des Dter du Cerema chargés de suivre l'application de la RE 2020.
La formation :
- 24-1762 – Connaissance en thermique du bâtiment (FOAD mixte)

peut permettre de mieux appréhender la formation RE2020.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 15/05/2024 après-midi (cvrh arras)

RE 2020

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3278-3
CVRH de Tours

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables :
- D'expliquer le cadre réglementaire et son évolution ;
- De comprendre l'ACV du bâtiment avec ses différents contributeurs ;
- D'interpréter les résultats énergétiques, environnementaux et de confort d'été de la RE2020 ;
- D'identifier l'impact de la RE2020 sur la manière de construire et concevoir ;
- De conseiller et d'orienter les maîtres d'ouvrage et bureaux d'études ;
- De communiquer sur les enjeux de la RE2020.

Cible

La formation s'adresse principalement aux chargés d'opérations, chefs de service et agents des services du bâtiment et du logement des DDT(M), DREAL et des Dter du Cerema chargés de suivre l'application de la RE 2020.
La formation :
- 24-1762 – Connaissance en thermique du bâtiment (FOAD mixte)

peut permettre de mieux appréhender la formation RE2020.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 13/03/2024 après-midi (TOURS)

RE 2020

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3278-4
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables :
- D'expliquer le cadre réglementaire et son évolution ;
- De comprendre l'ACV du bâtiment avec ses différents contributeurs ;
- D'interpréter les résultats énergétiques, environnementaux et de confort d'été de la RE2020 ;
- D'identifier l'impact de la RE2020 sur la manière de construire et concevoir ;
- De conseiller et d'orienter les maîtres d'ouvrage et bureaux d'études ;
- De communiquer sur les enjeux de la RE2020.

Cible

La formation s'adresse principalement aux chargés d'opérations, chefs de service et agents des services du bâtiment et du logement des DDT(M), DREAL et des Dter du Cerema chargés de suivre l'application de la RE 2020.
La formation :
- 24-1762 – Connaissance en thermique du bâtiment (FOAD mixte)

peut permettre de mieux appréhender la formation RE2020.

Planification

Du 25/06/2024 matin au 26/06/2024 après-midi (CVRH de Clermont-Ferrand)

Eco-énergie tertiaire : les obligations d'économie d'énergie dans le secteur tertiaire

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-3279-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de comprendre et maîtriser l'ensemble les dispositions du dispositif Eco Energie Tertiaire :
- enjeux et grands principes d'une stratégie de diminution des consommations énergétiques ;
- définition du secteur tertiaire ;
- éco-énergie-tertiaire : textes régissant le dispositif ;
- ressources documentaires à disposition ;
- agents chargés du portage, du suivi et du contrôle.

Cible

Cette formation s'adresse aux agents du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT) missionnés sur le dispositif « Éco Énergie Tertiaire » auprès des assujettis publics ou privés :
- agents chargés des missions de portage au niveau des territoires,
- agents chargés des missions de suivi et de contrôle prévues par la loi,
- gestionnaires des bâtiments gérés par les services de l'État en interministériel assujettis à Eco-énergie-tertiaire (Etat assujetti).

Cette formation est également ouverte, sous réserve de places disponibles, aux agents d'autres ministères concernés par cette obligation et éventuellement les collectivités territoriales dans le cadre d'un partenariat avec le CNFPT.
Il est nécessaire d'avoir suivi le webinaire de présentation d'Eco-énergie-tertiaire, organisé par le MTECT (durée : 2h).
Replay :
https://playback.lifesize.com/#/publicvideo/54fe6985-7236-4d85-abde-eb79c90541f3?vcpubtoken=90cd65d8-1cf9-4c83-bbd7-e07d607686de

Pour les agents n'ayant pas de connaissances dans le domaine du bâtiment, il est recommandé d'avoir également suivi au préalable la formation sur les connaissances générales en bâtiment (n°23-3654).

Planification

Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 matin (Formation à distance)

Eco-énergie tertiaire : les obligations d'économie d'énergie dans le secteur tertiaire

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-3279-3
CVRH de Paris et
Antenne La Défense

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de comprendre et maîtriser l'ensemble les dispositions du dispositif Eco Energie Tertiaire :
- enjeux et grands principes d'une stratégie de diminution des consommations énergétiques ;
- définition du secteur tertiaire ;
- éco-énergie-tertiaire : textes régissant le dispositif ;
- ressources documentaires à disposition ;
- agents chargés du portage, du suivi et du contrôle.

Cible

Cette formation s'adresse aux agents du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT) missionnés sur le dispositif « Éco Énergie Tertiaire » auprès des assujettis publics ou privés :
- agents chargés des missions de portage au niveau des territoires,
- agents chargés des missions de suivi et de contrôle prévues par la loi,
- gestionnaires des bâtiments gérés par les services de l'État en interministériel assujettis à Eco-énergie-tertiaire (Etat assujetti).

Cette formation est également ouverte, sous réserve de places disponibles, aux agents d'autres ministères concernés par cette obligation et éventuellement les collectivités territoriales dans le cadre d'un partenariat avec le CNFPT.
Il est nécessaire d'avoir suivi le webinaire de présentation d'Eco-énergie-tertiaire, organisé par le MTECT (durée : 2h).
Replay :
https://playback.lifesize.com/#/publicvideo/54fe6985-7236-4d85-abde-eb79c90541f3?vcpubtoken=90cd65d8-1cf9-4c83-bbd7-e07d607686de

Pour les agents n'ayant pas de connaissances dans le domaine du bâtiment, il est recommandé d'avoir également suivi au préalable la formation sur les connaissances générales en bâtiment (n°23-3654).

Planification

Du 25/06/2024 matin au 26/06/2024 matin (A distance - organisateur Cvrh Paris)

Transition numérique des bâtiments

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3280-1
CVRH de Paris et
Antenne La Défense

Objectifs

Cette formation vise d'abord à acculturer les services sur la notion de « processus BIM ». Il s'agit donc pour les stagiaires :

- de s'acculturer au vocabulaire du BIM, ses outils, ses documents, ses niveaux de pratiques, ses références ;
- de comprendre ce qu'est le BIM, ses avantages, ses cas d'usages ainsi que les enjeux ;
- d'appréhender les stratégies de déploiement du BIM ;
- de savoir définir et mettre en place un processus BIM.

Cible

Cette formation s'adresse donc :
- Aux agents DDT(M) et DREAL/DEAL en position de portage des politiques publiques et/ou d'appui à la gestion du patrimoine immobilier de l'État,
- Aux agents des services des moyens généraux des administrations occupantes en lien direct avec le sujet ;
- Aux agents en charge de la maîtrise d'ouvrage de projets de bâtiments
- Aux agents gestionnaires de bâtiments.

Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation

Planification

Du 22/05/2024 matin au 24/05/2024 après-midi (A distance - Cvrh Paris (inscription étendue))

Transition numérique des bâtiments

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3280-2
CVRH de Paris et
Antenne La Défense

Objectifs

Cette formation vise d'abord à acculturer les services sur la notion de « processus BIM ». Il s'agit donc pour les stagiaires :

- de s'acculturer au vocabulaire du BIM, ses outils, ses documents, ses niveaux de pratiques, ses références ;
- de comprendre ce qu'est le BIM, ses avantages, ses cas d'usages ainsi que les enjeux ;
- d'appréhender les stratégies de déploiement du BIM ;
- de savoir définir et mettre en place un processus BIM.

Cible

Cette formation s'adresse donc :
- Aux agents DDT(M) et DREAL/DEAL en position de portage des politiques publiques et/ou d'appui à la gestion du patrimoine immobilier de l'État,
- Aux agents des services des moyens généraux des administrations occupantes en lien direct avec le sujet ;
- Aux agents en charge de la maîtrise d'ouvrage de projets de bâtiments
- Aux agents gestionnaires de bâtiments.

Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation

Planification

Du 10/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (A distance - organisée par le Cvrh Paris)

Connaissances générales du bâtiment

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3654-1
CVRH de Rouen

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants maîtriseront le vocabulaire de base utilisé par les professionnels de la construction et auront acquis les connaissances essentielles du bâtiment

Cible

Cette formation s'adresse aux agents sans expérience ou connaissance significative dans la construction et qui ont besoin de disposer d'une culture générale réglementaire et technique dans le domaine bâtiment/construction pour mener des missions en lien avec celui-ci. Elle ne nécessite pas de pré-requis.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (Distanciel (les après-midi Lu, Ma, Je, Ve))

Connaissances générales du bâtiment

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3654-2
CVRH de Rouen

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants maîtriseront le vocabulaire de base utilisé par les professionnels de la construction et auront acquis les connaissances essentielles du bâtiment

Cible

Cette formation s'adresse aux agents sans expérience ou connaissance significative dans la construction et qui ont besoin de disposer d'une culture générale réglementaire et technique dans le domaine bâtiment/construction pour mener des missions en lien avec celui-ci. Elle ne nécessite pas de pré-requis.

Planification

Du 18/11/2024 après-midi au 22/11/2024 après-midi (Distanciel (les AM lundi, mardi, jeudi, vendredi))

Contrôle des règles de construction au travers de l'instruction de dossiers

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3656-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Planification

Du 18/01/2024 matin au 19/01/2024 après-midi (Nantes)

Contrôle des règles de construction au travers de l'instruction de dossiers

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3656-2
CVRH de Tours

Objectifs

Cible

Planification

Du 30/05/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (A DISTANCE)

Bâtiment et biodiversité : démarche globale

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4176-1
CVRH de Rouen

Objectifs

-Connaître et comprendre les enjeux communs entre les thématiques bâtiment et biodiversité.
-Connaître et comprendre le périmètre des politiques publiques et le contenu des réglementations portant sur ces sujets.
-Trouver les documents et les structures ressources afin d'approfondir ces sujets ou d'orienter les acteurs.

Cible

Agents DREAL/DEAL et DDT(M) en charge des missions suivantes : construction, rénovation, espèces protégées, continuités écologiques, aménagement durable et urbanisme, en situation de mobiliser sur cet enjeu transversal les acteurs du bâtiment (maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre, industriels, entreprises…) et de la gestion de patrimoine immobilier.

Pas de pré-requis.

Planification

Du 12/03/2024 après-midi au 12/03/2024 après-midi (Distanciel)

Réglementation "végétalisation et énergies renouvelables en toiture" (Art.L 171-4 et 5 du CCH)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4252-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Connaître et comprendre les réglementations portant sur ces sujets.

Cible

Agents DREAL/DEAL et DDT(M) en charge des missions suivantes : énergie, construction, rénovation, aménagement durable et urbanisme, en situation de mobiliser sur cet enjeu transversal les acteurs du bâtiment (maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre, industriels, entreprises…) et de la gestion de patrimoine immobilier.
Pas de pré-requis

Planification

Du 28/03/2024 après-midi au 28/03/2024 après-midi (CVRH de NANCY)

Formation Accessibilité Outre-Mer - Actualités réglementaires et sensibilisation aux procédures de contrôle

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-4335-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

Du 29/01/2024 matin au 02/02/2024 après-midi (DEAL Guadeloupe)

En finir avec le mythe des Trois petits cochons – UE 2024 (Matériaux bio et géo-sourcés)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4402-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Les Trois petits cochons, vous connaissez ? Ils ont véhiculé l'idée qu'une maison en bois ou en paille s'envole au moindre coup de vent. Et si le conte nous avait menti... L'atelier d'été du 9 juillet vous permettra d'aller au delà des idées reçues et de repenser l'acte de construire et de rénover avec de nouveaux matériaux (pas si nouveau que ça...)
Programme :

Pourquoi les politiques publiques s'intéressent au biosourcé dans le bâtiment ?
Trois filières pour dépasser les préjugés

Cible

Agents du MTE

Planification

Du 19/08/2024 matin au 19/08/2024 après-midi (En distanciel de 10h00 à 11h30)

Prise de poste de cadre dans le domaine bâtiment - construction

Durée : 10.0 jour(s)
Session n° 24-4454-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Apporter aux participants un ensemble de connaissances sur les grandes orientations de l'État en matière de qualité dans la construction, le cadre réglementaire des politiques publiques dans ce domaine ;

- Leur permettre de se repérer au sein des réseaux internes et externes d'acteurs du bâtiment et de positionner leur service ;

- avoir un aperçu des outils et ressources documentaires développés notamment par le réseau scientifique et technique du pôle ministériel pouvant être utiles dans leurs missions

Cible

Cette formation s'adresse aux chef.fe.s de service, aux chef.fe.s de pôle ou aux chef.fe.s d'unité des services déconcentrés du pôle ministériel (DREAL, DEAL, DRIEAT et DDT(M) principalement), récemment affectés et qui intègrent dans leur champ d'activité les questions de qualité et de développement durable dans la construction.

Les chargé.e.s de mission ou chef.fe.s de projet des services déconcentrés précités qui traitent de ces problématiques, peuvent également tirer bénéfice de cette formation.

Aucun prérequis n'est nécessaire en termes de connaissance préalable, il est cependant préférable d'être en poste depuis au moins trois mois afin de mieux appréhender les enjeux de la formation.

Planification

Du 04/11/2024 matin au 13/12/2024 après-midi (ENTPE VAULX-EN-VELIN)

Réseau accessibilité en Grand-Est

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4482-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Permettre l'échange de connaissances et de pratiques sur la thématique de l'accessibilité

Cible

agents des DDT(M), DREAL, DEAL et du CEREMA, en charge de l'instruction, du traitement des dossiers de demande d'autorisation ou du portage de la politique publique d'accessibilité.

Planification

Du 30/09/2024 après-midi au 01/10/2024 après-midi (Epinal)

Rénovation énergétique d'un parc immobilier public « Elaborer une stratégie d'amélioration de la performance énergétique d'un parc-ateliers (pratiques) »

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4633-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

À l'issue de la formation, les agents seront capables :
. d'identifier les grandes étapes de la méthodologie d'élaboration d'un plan d'action d'amélioration continue de la performance énergétique sur un parc immobilier
. d'identifier les parties prenantes et les acteurs clefs
. de décrire l'articulation entre les grandes étapes de la démarche
.de qualifier et quantifier, dans un premier temps, la performance énergétique du parc afin d'identifier les bâtiments à enjeux et d'établir un plan d'actions priorisées adéquat.
. de construire, dans un second temps, sur ces bâtiments à enjeux différents scénarios d'interventions, séquencées ou non, en faisant appel aux différents leviers de la transition (travaux, maintenance, usages). Utilisation de deux jeux de données (bâtiments tertiaires ou logements)
.de choisir des indicateurs de suivi
. de remplir la grille d'analyse permettant de comparer les scénarios
. d'effectuer une synthèse sur les différents plans d'actions envisageables.

Cible

Cette formation s'adresse aux gestionnaires d'actifs (asset managers) de parc immobilier public (Etat, collectivités locales, bailleurs sociaux, …) qui ont vocation à porter ou mettre en œuvre une stratégie de rénovation énergétique.
Pré-requis
Avoir suivi le module 1 d'autoformation à distance sur la plateforme MENTOR.
https://mentor.gouv.fr/catalog/1880

Planification

Du 25/04/2024 matin au 25/04/2024 après-midi (CVRH de Paris)

Une start up d'Etat - Acceslibre : l'accessibilité 2.0 UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4732-1
CVRH de Tours

Objectifs

Découvrir l'outil Acceslibre
En savoir plus sur l'organisation de la start-up

Cible

Tout agent MTE souhaitant s'intéresser au fonctionnement d'une start-up

Planification

Du 04/07/2024 après-midi au 04/07/2024 après-midi (A DISTANCE)

Une start up d'Etat - Acceslibre : l'accessibilité 2.0 UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4732-2
CVRH de Tours

Objectifs

Découvrir l'outil Acceslibre
En savoir plus sur l'organisation de la start-up

Cible

Tout agent MTE souhaitant s'intéresser au fonctionnement d'une start-up

Planification

Du 29/08/2024 matin au 29/08/2024 après-midi (A DISTANCE)

Ambassadeurs des matériaux biosourcés et géosurcés

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4789-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Planification

Du 08/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (Toulouse)

Gestion de crise - Sécurité défense

Outils de prévention et de traitement des crises

Formation des cadres d'astreinte en DDI (module 1)

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-46-1

CVRH

d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire relatif à la politique publique de sécurité civile,
- Maîtriser la connaissance de leur environnement professionnel,
- Connaître les risques et menaces,
- Appréhender l'organisation de la sécurité civile dans le cadre de l'astreinte, afin de maîtriser le rôle de chacun des acteurs et d'être en capacité de les mobiliser
- Connaître le positionnement, les missions et les responsabilités d'un cadre d'astreinte et appréhender les attentes du préfet dans ce contexte,
- Maîtriser les concepts et outils en matière de risques,
- Comprendre une situation complexe pour savoir comment conseiller et agir
- Connaitre l'organisation de gestion de crise des services de l'Etat (COD, COZ, COGIC, CMVOA...), du ministère (organisation zonale et ASD notamment) et des collectivités (PCS, PCA),
- Connaitre le dispositif local d'astreinte et du rôle du cadre,
- Connaitre les enjeux de son territoire,
- Connaitre les catégories d'événements pouvant intervenir sur son territoire,
- Connaitre les outils disponibles pour l'appui à la gestion de crise : outils génériques (PARADES, SIG : Ogeric …), et mallette d'astreinte (fiches réflexes, annuaires des experts du RST mobilisables, ... etc.),
- Connaitre la posture en COD.

Cible

Agents des services de l'État, de catégorie A et A+, amenés à participer à une gestion de crise et à fournir, en tant que cadre d'astreinte, une première réponse visant à assurer la continuité du service dans l'attente du relais par les services métiers.

Planification

Du 25/01/2024 matin au 26/01/2024 matin (EN DISTANCIEL)

Formation des cadres d'astreinte en DDI (module 1)

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-46-2

CVRH de Tours

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire relatif à la politique publique de sécurité civile,
- Maîtriser la connaissance de leur environnement professionnel,
- Connaître les risques et menaces,
- Appréhender l'organisation de la sécurité civile dans le cadre de l'astreinte, afin de maîtriser le rôle de chacun des acteurs et d'être en capacité de les mobiliser
- Connaître le positionnement, les missions et les responsabilités d'un cadre d'astreinte et appréhender les attentes du préfet dans ce contexte,
- Maîtriser les concepts et outils en matière de risques,
- Comprendre une situation complexe pour savoir comment conseiller et agir
- Connaitre l'organisation de gestion de crise des services de l'Etat (COD, COZ, COGIC, CMVOA...), du ministère (organisation zonale et ASD notamment) et des collectivités (PCS, PCA),
- Connaitre le dispositif local d'astreinte et du rôle du cadre,
- Connaitre les enjeux de son territoire,
- Connaitre les catégories d'événements pouvant intervenir sur son territoire,
- Connaitre les outils disponibles pour l'appui à la gestion de crise : outils génériques (PARADES, SIG : Ogeric …), et mallette d'astreinte (fiches réflexes, annuaires des experts du RST mobilisables, ... etc.),
- Connaitre la posture en COD.

Cible

Agents des services de l'État, de catégorie A et A+, amenés à participer à une gestion de crise et à fournir, en tant que cadre d'astreinte, une première réponse visant à assurer la continuité du service dans l'attente du relais par les services métiers.

Planification

Du 19/06/2024 matin au 19/06/2024 après-midi (TOURS)

Formation des cadres d'astreinte en DDI (module 1)

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-46-3

CVRH de Tours

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire relatif à la politique publique de sécurité civile,
- Maîtriser la connaissance de leur environnement professionnel,
- Connaître les risques et menaces,
- Appréhender l'organisation de la sécurité civile dans le cadre de l'astreinte, afin de maîtriser le rôle de chacun des acteurs et d'être en capacité de les mobiliser
- Connaître le positionnement, les missions et les responsabilités d'un cadre d'astreinte et appréhender les attentes du préfet dans ce contexte,
- Maîtriser les concepts et outils en matière de risques,
- Comprendre une situation complexe pour savoir comment conseiller et agir
- Connaitre l'organisation de gestion de crise des services de l'Etat (COD, COZ, COGIC, CMVOA...), du ministère (organisation zonale et ASD notamment) et des collectivités (PCS, PCA),
- Connaitre le dispositif local d'astreinte et du rôle du cadre,
- Connaitre les enjeux de son territoire,
- Connaitre les catégories d'événements pouvant intervenir sur son territoire,
- Connaitre les outils disponibles pour l'appui à la gestion de crise : outils génériques (PARADES, SIG : Ogeric …), et mallette d'astreinte (fiches réflexes, annuaires des experts du RST mobilisables, ... etc.),
- Connaitre la posture en COD.

Cible

Agents des services de l'État, de catégorie A et A+, amenés à participer à une gestion de crise et à fournir, en tant que cadre d'astreinte, une première réponse visant à assurer la continuité du service dans l'attente du relais par les services métiers.

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (AGEN)

Formation des cadres d'astreinte en DDI (module 1)

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-46-4

CVRH

d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire relatif à la politique publique de sécurité civile,
- Maîtriser la connaissance de leur environnement professionnel,
- Connaître les risques et menaces,
- Appréhender l'organisation de la sécurité civile dans le cadre de l'astreinte, afin de maîtriser le rôle de chacun des acteurs et d'être en capacité de les mobiliser
- Connaître le positionnement, les missions et les responsabilités d'un cadre d'astreinte et appréhender les attentes du préfet dans ce contexte,
- Maîtriser les concepts et outils en matière de risques,
- Comprendre une situation complexe pour savoir comment conseiller et agir
- Connaitre l'organisation de gestion de crise des services de l'Etat (COD, COZ, COGIC, CMVOA...), du ministère (organisation zonale et ASD notamment) et des collectivités (PCS, PCA),
- Connaitre le dispositif local d'astreinte et du rôle du cadre,
- Connaitre les enjeux de son territoire,
- Connaitre les catégories d'événements pouvant intervenir sur son territoire,
- Connaitre les outils disponibles pour l'appui à la gestion de crise : outils génériques (PARADES, SIG : Ogeric …), et mallette d'astreinte (fiches réflexes, annuaires des experts du RST mobilisables, ... etc.),
- Connaitre la posture en COD.

Cible

Agents des services de l'État, de catégorie A et A+, amenés à participer à une gestion de crise et à fournir, en tant que cadre d'astreinte, une première réponse visant à assurer la continuité du service dans l'attente du relais par les services métiers.

Planification

Du 04/04/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (CORSE)

Formation des cadres d'astreinte en DDI (module 1)

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-46-5

CVRH de Rouen

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire relatif à la politique publique de sécurité civile,
- Maîtriser la connaissance de leur environnement professionnel,
- Connaître les risques et menaces,
- Appréhender l'organisation de la sécurité civile dans le cadre de l'astreinte, afin de maîtriser le rôle de chacun des acteurs et d'être en capacité de les mobiliser
- Connaître le positionnement, les missions et les responsabilités d'un cadre d'astreinte et appréhender les attentes du préfet dans ce contexte,
- Maîtriser les concepts et outils en matière de risques,
- Comprendre une situation complexe pour savoir comment conseiller et agir
- Connaitre l'organisation de gestion de crise des services de l'Etat (COD, COZ, COGIC, CMVOA...), du ministère (organisation zonale et ASD notamment) et des collectivités (PCS, PCA),
- Connaitre le dispositif local d'astreinte et du rôle du cadre,
- Connaitre les enjeux de son territoire,
- Connaitre les catégories d'événements pouvant intervenir sur son territoire,
- Connaitre les outils disponibles pour l'appui à la gestion de crise : outils génériques (PARADES, SIG : Ogeric …), et mallette d'astreinte (fiches réflexes, annuaires des experts du RST mobilisables, ... etc.),
- Connaitre la posture en COD.

Cible

Agents des services de l'État, de catégorie A et A+, amenés à participer à une gestion de crise et à fournir, en tant que cadre d'astreinte, une première réponse visant à assurer la continuité du service dans l'attente du relais par les services métiers.

Planification

Du 12/11/2024 matin au 12/11/2024 après-midi (CVRH ROUEN)

Formation des cadres d'astreinte en DDI (module 1)

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-46-6

CVRH de Tours

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire relatif à la politique publique de sécurité civile,
- Maîtriser la connaissance de leur environnement professionnel,
- Connaître les risques et menaces,
- Appréhender l'organisation de la sécurité civile dans le cadre de l'astreinte, afin de maîtriser le rôle de chacun des acteurs et d'être en capacité de les mobiliser
- Connaître le positionnement, les missions et les responsabilités d'un cadre d'astreinte et appréhender les attentes du préfet dans ce contexte,
- Maîtriser les concepts et outils en matière de risques,
- Comprendre une situation complexe pour savoir comment conseiller et agir
- Connaitre l'organisation de gestion de crise des services de l'Etat (COD, COZ, COGIC, CMVOA...), du ministère (organisation zonale et ASD notamment) et des collectivités (PCS, PCA),
- Connaitre le dispositif local d'astreinte et du rôle du cadre,
- Connaitre les enjeux de son territoire,
- Connaitre les catégories d'événements pouvant intervenir sur son territoire,
- Connaitre les outils disponibles pour l'appui à la gestion de crise : outils génériques (PARADES, SIG : Ogeric …), et mallette d'astreinte (fiches réflexes, annuaires des experts du RST mobilisables, ... etc.),
- Connaitre la posture en COD.

Cible

Agents des services de l'État, de catégorie A et A+, amenés à participer à une gestion de crise et à fournir, en tant que cadre d'astreinte, une première réponse visant à assurer la continuité du service dans l'attente du relais par les services métiers.

Planification

Du 20/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (TOURS)

Formation des cadres d'astreinte en DDI (module 1)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-46-7
CVRH de Tours

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire relatif à la politique publique de sécurité civile,
- Maîtriser la connaissance de leur environnement professionnel,
- Connaître les risques et menaces,
- Appréhender l'organisation de la sécurité civile dans le cadre de l'astreinte, afin de maîtriser le rôle de chacun des acteurs et d'être en capacité de les mobiliser
- Connaître le positionnement, les missions et les responsabilités d'un cadre d'astreinte et appréhender les attentes du préfet dans ce contexte,
- Maîtriser les concepts et outils en matière de risques,
- Comprendre une situation complexe pour savoir comment conseiller et agir
- Connaitre l'organisation de gestion de crise des services de l'Etat (COD, COZ, COGIC, CMVOA...), du ministère (organisation zonale et ASD notamment) et des collectivités (PCS, PCA),
- Connaitre le dispositif local d'astreinte et du rôle du cadre,
- Connaitre les enjeux de son territoire,
- Connaitre les catégories d'événements pouvant intervenir sur son territoire,
- Connaitre les outils disponibles pour l'appui à la gestion de crise : outils génériques (PARADES, SIG : Ogeric …), et mallette d'astreinte (fiches réflexes, annuaires des experts du RST mobilisables, ... etc.),
- Connaitre la posture en COD.

Cible

Agents des services de l'État, de catégorie A et A+, amenés à participer à une gestion de crise et à fournir, en tant que cadre d'astreinte, une première réponse visant à assurer la continuité du service dans l'attente du relais par les services métiers.

Planification

Du 03/10/2024 matin au 03/10/2024 après-midi (Perigueux)

Formation des cadres d'astreinte en DDI (module 1)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-46-8
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire relatif à la politique publique de sécurité civile,
- Maîtriser la connaissance de leur environnement professionnel,
- Connaître les risques et menaces,
- Appréhender l'organisation de la sécurité civile dans le cadre de l'astreinte, afin de maîtriser le rôle de chacun des acteurs et d'être en capacité de les mobiliser
- Connaître le positionnement, les missions et les responsabilités d'un cadre d'astreinte et appréhender les attentes du préfet dans ce contexte,
- Maîtriser les concepts et outils en matière de risques,
- Comprendre une situation complexe pour savoir comment conseiller et agir
- Connaitre l'organisation de gestion de crise des services de l'Etat (COD, COZ, COGIC, CMVOA...), du ministère (organisation zonale et ASD notamment) et des collectivités (PCS, PCA),
- Connaitre le dispositif local d'astreinte et du rôle du cadre,
- Connaitre les enjeux de son territoire,
- Connaitre les catégories d'événements pouvant intervenir sur son territoire,
- Connaitre les outils disponibles pour l'appui à la gestion de crise : outils génériques (PARADES, SIG : Ogeric …), et mallette d'astreinte (fiches réflexes, annuaires des experts du RST mobilisables, ... etc.),
- Connaitre la posture en COD.

Cible

Agents des services de l'État, de catégorie A et A+, amenés à participer à une gestion de crise et à fournir, en tant que cadre d'astreinte, une première réponse visant à assurer la continuité du service dans l'attente du relais par les services métiers.

Planification

Du 03/10/2024 matin au 03/10/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

Formation des cadres d'astreinte (module2)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2031-1
CVRH de Tours

Objectifs

Module organisé dans la continuité de l'action n°46 (module1)et adapté aux caractéristiques locales du service ou du département des stagiaires.

Cible

Agents des services de l'État, de catégorie A et A+, amenés à participer à une gestion de crise et à fournir, en tant que cadre d'astreinte, une première réponse visant à assurer la continuité du service dans l'attente du relais par les services métiers.

Planification

Du 26/03/2024 matin au 26/03/2024 après-midi (Bordeaux)

Formation des cadres d'astreinte (module2)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2031-2
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Module organisé dans la continuité de l'action n°46 (module1)et adapté aux caractéristiques locales du service ou du département des stagiaires.

Cible

Agents des services de l'État, de catégorie A et A+, amenés à participer à une gestion de crise et à fournir, en tant que cadre d'astreinte, une première réponse visant à assurer la continuité du service dans l'attente du relais par les services métiers.

Planification

Du 29/01/2024 matin au 30/01/2024 matin (EN DISTANCIEL)

Formation des cadres d'astreinte (module2)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2031-3
CVRH de Tours

Objectifs

Module organisé dans la continuité de l'action n°46 (module1)et adapté aux caractéristiques locales du service ou du département des stagiaires.

Cible

Agents des services de l'État, de catégorie A et A+, amenés à participer à une gestion de crise et à fournir, en tant que cadre d'astreinte, une première réponse visant à assurer la continuité du service dans l'attente du relais par les services métiers.

Planification

Du 22/02/2024 matin au 22/02/2024 après-midi (TOURS)

Formation des cadres d'astreinte (module2)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2031-5
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Module organisé dans la continuité de l'action n°46 (module1)et adapté aux caractéristiques locales du service ou du département des stagiaires.

Cible

Agents des services de l'État, de catégorie A et A+, amenés à participer à une gestion de crise et à fournir, en tant que cadre d'astreinte, une première réponse visant à assurer la continuité du service dans l'attente du relais par les services métiers.

Planification

Du 05/04/2024 matin au 05/04/2024 après-midi (CORSE)

Formation des cadres d'astreinte (module2)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2031-6
CVRH de Tours

Objectifs

Module organisé dans la continuité de l'action n°46 (module1)et adapté aux caractéristiques locales du service ou du département des stagiaires.

Cible

Agents des services de l'État, de catégorie A et A+, amenés à participer à une gestion de crise et à fournir, en tant que cadre d'astreinte, une première réponse visant à assurer la continuité du service dans l'attente du relais par les services métiers.

Planification

Du 10/12/2024 matin au 10/12/2024 après-midi (Perigueux)

Formation des cadres d'astreinte (module2)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2031-7
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Module organisé dans la continuité de l'action n°46 (module1)et adapté aux caractéristiques locales du service ou du département des stagiaires.

Cible

Agents des services de l'État, de catégorie A et A+, amenés à participer à une gestion de crise et à fournir, en tant que cadre d'astreinte, une première réponse visant à assurer la continuité du service dans l'attente du relais par les services métiers.

Planification

Du 04/10/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

Sensibilisation à la gestion de crise- UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4400-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Organisation de la crise : niveau national, zonal et départemental
- Les rôles et missions des agents MTE (DREAL-DDTm)
- Panorama des outils opérationnels : e-valise, outils de prévisions, outils de suivi et de cartographie

Cible

agents du MTE

Planification

Du 01/08/2024 après-midi au 01/08/2024 après-midi (EN DISTANCIEL)

UE 2024 du CMVRH - Sensibilisation à la gestion de crise à partir de cas pratiques

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4435-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Acculturer les agents du ministère à la gestion de crise : connaissance de l'organisation de l'État face aux crises et du rôle attendu de notre ministère, notamment au niveau des services déconcentrés

Cible

Tous les agents

Planification

Du 27/08/2024 après-midi au 27/08/2024 après-midi (CVRH de Nantes)

Prise de poste (Gestion de crise - Sécurité défense)

Prise de poste des responsables sécurité défense (RSD), chargés de missions de défense et de sécurité (CMDS), des adjoints sécurité défense (ASD) et des agents de bureau défense (ABD) - Module Optionnel Gestion de crise majeure et prise de décision à des

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1587-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Faire vivre aux participants des situations de crise complexes où la prise de décision est soumise à de multiples pressions
Cible
Agents appelés à intervenir en COD
Planification
Du 30/01/2024 matin au 31/01/2024 après-midi (IHEMI - Paris 7e)

Prise de poste des responsables sécurité défense (RSD), chargés de missions de défense et de sécurité (CMDS), des adjoints sécurité défense (ASD) et des agents de bureau défense (ABD) - Module Optionnel Gestion de crise majeure et prise de décision à des

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1587-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Faire vivre aux participants des situations de crise complexes où la prise de décision est soumise à de multiples pressions
Cible
Agents appelés à intervenir en COD
Planification
Du 27/02/2024 matin au 28/02/2024 après-midi (IHEMI - Paris 7e)

Prise de poste des responsables sécurité défense (RSD), chargés de missions de défense et de sécurité (CMDS), des adjoints sécurité défense (ASD) et des agents de bureau défense (ABD) - Module Optionnel Gestion de crise majeure et prise de décision à des

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1587-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Faire vivre aux participants des situations de crise complexes où la prise de décision est soumise à de multiples pressions
Cible
Agents appelés à intervenir en COD
Planification
Du 26/03/2024 matin au 27/03/2024 après-midi (IHEMI - Paris 7e)

Prise de poste des responsables sécurité défense (RSD), chargés de missions de défense et de sécurité (CMDS), des adjoints sécurité défense (ASD) et des agents de bureau défense (ABD) - Module Optionnel Gestion de crise majeure et prise de décision à des

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1587-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Faire vivre aux participants des situations de crise complexes où la prise de décision est soumise à de multiples pressions
Cible
Agents appelés à intervenir en COD
Planification
Du 03/04/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (IHEMI - Paris 7e)

Prise de poste des responsables sécurité défense (RSD), chargés de missions de défense et de sécurité (CMDS), des adjoints sécurité défense (ASD) et des agents de bureau défense (ABD) - Module Optionnel Gestion de crise majeure et prise de décision à des

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1587-5
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Faire vivre aux participants des situations de crise complexes où la prise de décision est soumise à de multiples pressions
Cible
Agents appelés à intervenir en COD
Planification
Du 24/09/2024 matin au 25/09/2024 après-midi (IHEMI - Paris 7e)

Prise de poste des responsables sécurité défense (RSD), chargés de missions de défense et de sécurité (CMDS), des adjoints sécurité défense (ASD) et des agents de bureau défense (ABD) - Module Optionnel Gestion de crise majeure et prise de décision à des

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1587-6
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Faire vivre aux participants des situations de crise complexes où la prise de décision est soumise à de multiples pressions

Cible

Agents appelés à intervenir en COD

Planification

Du 02/10/2024 matin au 03/10/2024 après-midi (IHEMI - Paris 7e)

Prise de poste des responsables sécurité défense (RSD), chargés de missions de défense et de sécurité (CMDS), des adjoints sécurité défense (ASD) et des agents de bureau défense (ABD) - Module Optionnel Gestion de crise majeure et prise de décision à des

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1587-7
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Faire vivre aux participants des situations de crise complexes où la prise de décision est soumise à de multiples pressions

Cible

Agents appelés à intervenir en COD

Planification

Du 13/11/2024 matin au 14/11/2024 après-midi (IHEMI - Paris 7e)

Prise de poste des responsables sécurité défense (RSD), chargés de missions de défense et de sécurité (CMDS), des adjoints sécurité défense (ASD) et des agents de bureau défense (ABD) - Module Optionnel Gestion de crise majeure et prise de décision à des

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1587-8
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Faire vivre aux participants des situations de crise complexes où la prise de décision est soumise à de multiples pressions

Cible

Agents appelés à intervenir en COD

Planification

Du 18/12/2024 matin au 19/12/2024 après-midi (IHEMI - Paris 7e)

Prise de poste des responsables sécurité défense (RSD), chargés de missions de défense et de sécurité (CMDS), des adjoints sécurité défense (ASD) et des agents de bureau défense (ABD) - Modules obligatoires A et B

Durée : 5.5 jour(s)
Session n° 24-3645-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Pour les RSD, ASD et CMDS, investir l'interface entre l'ingénierie du risque (prévention) et la gestion de crise. Il s'agit tout autant de pouvoir anticiper les situations d'urgence que de savoir mettre en œuvre l'organisation de gestion des crises lorsqu'elles sont déclarées. Parallèlement, l'ensemble des outils dédiés à la gestion de crises doit être parfaitement maîtrisé.
Pour les ABD :
- se familiariser à un environnement particulier, d'en appréhender les spécificités et d'acquérir des connaissances de base afin d'être en capacité de produire les informations indispensables aux prises de décisions ou d'arbitrage en matière de défense et de sécurité
- maîtriser les fonctionnalités de l'application PARADES-Web (Programme d'Aide au Recensement et à l'Activation des Entreprises pour la Défense et la Sécurité civile).

Cible

- agent.es gestionnaires de l'application PARADES.
- cadres supérieurs du MTE en situation de prise de poste et amenés à exercer des fonctions de cadres dans le domaine de la prévention, de la préparation et de la gestion de crise
Priorité aux personnes nouvellement affectées, mais possibilité à celles ayant de l'ancienneté n'ayant jamais suivi de formation prise de poste

Planification

Du 05/02/2024 matin au 07/03/2024 après-midi (Distanciel + CVRH de Paris)

Prise de poste des responsables sécurité défense (RSD), chargés de missions de défense et de sécurité (CMDS), des adjoints sécurité défense (ASD) et des agents de bureau défense (ABD) - Modules obligatoires A et B

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-3645-2

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Pour les RSD, ASD et CMDS, investir l'interface entre l'ingénierie du risque (prévention) et la gestion de crise. Il s'agit tout autant de pouvoir anticiper les situations d'urgence que de savoir mettre en œuvre l'organisation de gestion des crises lorsqu'elles sont déclarées. Parallèlement, l'ensemble des outils dédiés à la gestion de crises doit être parfaitement maîtrisé.
Pour les ABD :
- se familiariser à un environnement particulier, d'en appréhender les spécificités et d'acquérir des connaissances de base afin d'être en capacité de produire les informations indispensables aux prises de décisions ou d'arbitrage en matière de défense et de sécurité
- maîtriser les fonctionnalités de l'application PARADES-Web (Programme d'Aide au Recensement et à l'Activation des Entreprises pour la Défense et la Sécurité civile).

Cible

- agent.es gestionnaires de l'application PARADES.
- cadres supérieurs du MTE en situation de prise de poste et amenés à exercer des fonctions de cadres dans le domaine de la prévention, de la préparation et de la gestion de crise
Priorité aux personnes nouvellement affectées, mais possibilité à celles ayant de l'ancienneté n'ayant jamais suivi de formation prise de poste

Planification

Du 13/05/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (Distanciel + Cvrh de Rouen)

Prise de poste des responsables sécurité défense (RSD), chargés de missions de défense et de sécurité (CMDS), des adjoints sécurité défense (ASD) et des agents de bureau défense (ABD) - Modules obligatoires A et B

Durée : 24.0 jour(s)

Session n° 24-3645-3

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Pour les RSD, ASD et CMDS, investir l'interface entre l'ingénierie du risque (prévention) et la gestion de crise. Il s'agit tout autant de pouvoir anticiper les situations d'urgence que de savoir mettre en œuvre l'organisation de gestion des crises lorsqu'elles sont déclarées. Parallèlement, l'ensemble des outils dédiés à la gestion de crises doit être parfaitement maîtrisé.
Pour les ABD :
- se familiariser à un environnement particulier, d'en appréhender les spécificités et d'acquérir des connaissances de base afin d'être en capacité de produire les informations indispensables aux prises de décisions ou d'arbitrage en matière de défense et de sécurité
- maîtriser les fonctionnalités de l'application PARADES-Web (Programme d'Aide au Recensement et à l'Activation des Entreprises pour la Défense et la Sécurité civile).

Cible

- agent.es gestionnaires de l'application PARADES.
- cadres supérieurs du MTE en situation de prise de poste et amenés à exercer des fonctions de cadres dans le domaine de la prévention, de la préparation et de la gestion de crise
Priorité aux personnes nouvellement affectées, mais possibilité à celles ayant de l'ancienneté n'ayant jamais suivi de formation prise de poste

Planification

Du 04/11/2024 matin au 05/12/2024 après-midi (Distanciel + CVRH de Paris)

Énergie - Climat - Air

Énergies renouvelables

L'éolien en mer- UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4406-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

Du 30/07/2024 après-midi au 30/07/2024 après-midi (Distanciel)

Climat - Air

Sensibilisation Energie-Climat-Air - Formation en distanciel

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1850-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Sensibilisation aux politiques publiques menées en matière d'ECA et aux outils développés. Connaissance des acteurs publics et privés évoluant dans la sphère ECA, leurs interactions.

Cible

Tout agent exerçant tant en administration centrale qu'en services déconcentrés, nouvellement affecté (en priorité) sur des missions ECA.

Planification

Du 25/03/2024 après-midi au 28/03/2024 après-midi (En distanciel, organisateur Cvrh75)

Sensibilisation Energie-Climat-Air - Formation en distanciel

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-1850-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Sensibilisation aux politiques publiques menées en matière d'ECA et aux outils développés. Connaissance des acteurs publics et privés évoluant dans la sphère ECA, leurs interactions.

Cible

Tout agent exerçant tant en administration centrale qu'en services déconcentrés, nouvellement affecté (en priorité) sur des missions ECA.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 25/09/2024 après-midi (En distanciel - organisateur Cvrh 75, les APM)

Les effets du changement climatique- UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4408-1
CVRH de Rouen

Objectifs

• Acquérir un socle commun de connaissance relatif aux facteurs qui contrôlent le climat
• Comprendre les enjeux, les outils et les impacts qu'opère le changement climatique sur le fonctionnement d'un territoire.

Cible

Tout agent du pôle ministériel

Planification

Du 23/07/2024 après-midi au 23/07/2024 après-midi (Distanciel)

Les effets du changement climatique- UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4408-2
CVRH de Rouen

Objectifs

• Acquérir un socle commun de connaissance relatif aux facteurs qui contrôlent le climat
• Comprendre les enjeux, les outils et les impacts qu'opère le changement climatique sur le fonctionnement d'un territoire.

Cible

Tout agent du pôle ministériel

Planification

Du 27/08/2024 après-midi au 27/08/2024 après-midi (Distanciel)

Conférence Climat

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4669-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Planification

Du 23/05/2024 après-midi au 23/05/2024 après-midi (Toulouse)

Conférence Climat

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4669-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (Toulouse INP-ENSEEIHT)

Plan climats territoriaux

L'élaboration et la mise en place d'un plan climat air énergie territoriale

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4785-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Identifier les enjeux liés au PCAET pour le territoire ;
- Acquérir une méthodologie d'élaboration d'un PCAET ;
- Mobiliser les ressources nécessaires pour construire et conduire un PCAET ;
- Disposer d'outils opérationnels et pratiques, et de retour d'expériences ;
- Comprendre l'articulation du PCAET avec d'autres documents de planification et l'Evaluation Environnementale ;
- Préparer le suivi, l'élaboration et la révision du PCAET ;
- Anticiper la communication autour du PCAET.

Cible

- directeurs développement durable
- Chargé de mission développement durable - Agenda 2030 - Plan climat
- chef de projet développement territorial
- chef de projet transition énergétique/transition écologique
- directeur de projet Résilience.

Planification

Du 25/09/2024 matin au 27/09/2024 après-midi (CVRH Toulouse - 6 imp Mesplé - 31100 Toulouse)

Le travail d’influence du MTES-MCTRCT au sein des institutions européennes

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-2927-1

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Maintenir les compétences et développer une culture partagée par les professionnels de l'Europe du MTES-MCTRCT, sous l'impulsion de la Direction des affaires européennes et internationales (DAEI), Sous-direction de la régulation européenne.
- connaître et comprendre les institutions européennes ;
- appréhender les processus décisionnels européens ;
- savoir situer et mieux cibler son action dans ces processus ;
- consolider le savoir-faire européen acquis par la pratique.

Cible

les agents de l’administration centrale ayant à traiter des sujets européens.

Planification

Novembre 2024 (la defense)

Finances publiques et comptabilité

Comptabilité - Budget

CHORUS – Formulaires

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2199-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Ce stage a pour objectif de donner les moyens à l'utilisateur Chorus Formulaires de :
- utiliser le module Communication
- créer une demande d'achat, demande de subvention, EJHM, la constatation de service fait, les formulaires RNF (création des tiers client et des factures internes et externes)
- connaître les différentes fonctionnalités : SF en mode PUSH / tableau de bord de la DA/ recherche avancée

Cible

Responsables de budget opérationnel, responsables d'unités opérationnelles, services prescripteurs, agents de CPCM

Planification

1er semestre 2024 (cvrh arras)

CHORUS – Formulaires

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2199-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Ce stage a pour objectif de donner les moyens à l'utilisateur Chorus Formulaires de :
- utiliser le module Communication
- créer une demande d'achat, demande de subvention, EJHM, la constatation de service fait, les formulaires RNF (création des tiers client et des factures internes et externes)
- connaître les différentes fonctionnalités : SF en mode PUSH / tableau de bord de la DA/ recherche avancée

Cible

Responsables de budget opérationnel, responsables d'unités opérationnelles, services prescripteurs, agents de CPCM

Planification

Du 03/06/2024 matin au 20/12/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence - durée 1 jour date à déterminer)

CHORUS – Restitutions – Le suivi budgétaire

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2200-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Ce stage a pour objectifs de donner les moyens à l'utilisateur Chorus de :
Suivre les ressources budgétaires allouées ;
Suivre et analyser la consommation des crédits en AE et CP ;
Personnaliser les restitutions ECC et Infocentre selon ses besoins ;
Piloter son budget et optimiser la consommation des crédits.

Cible

Responsables de programme, responsables de budget opérationnel, responsables d'unité opérationnelle, services prescripteurs, les contrôleurs de gestion et les référents CIC et CIB.

Planification

2nd semestre 2024 (cvrh arras)

CHORUS – Restitutions – Le suivi budgétaire

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2200-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Ce stage a pour objectifs de donner les moyens à l'utilisateur Chorus de :
Suivre les ressources budgétaires allouées ;
Suivre et analyser la consommation des crédits en AE et CP ;
Personnaliser les restitutions ECC et Infocentre selon ses besoins ;
Piloter son budget et optimiser la consommation des crédits.

Cible

Responsables de programme, responsables de budget opérationnel, responsables d'unité opérationnelle, services prescripteurs, les contrôleurs de gestion et les référents CIC et CIB.

Planification

Du 03/06/2024 matin au 20/12/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence - durée 2 jours dates à déterminer)

CHORUS – Restitutions – Le suivi budgétaire

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2200-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Ce stage a pour objectifs de donner les moyens à l'utilisateur Chorus de :
Suivre les ressources budgétaires allouées ;
Suivre et analyser la consommation des crédits en AE et CP ;
Personnaliser les restitutions ECC et Infocentre selon ses besoins ;
Piloter son budget et optimiser la consommation des crédits.

Cible

Responsables de programme, responsables de budget opérationnel, responsables d'unité opérationnelle, services prescripteurs, les contrôleurs de gestion et les référents CIC et CIB.

Planification

2nd semestre 2024 (Site Grande Arche La Défense)

CHORUS Restitutions – Le suivi de la dépense

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2201-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Ce stage a pour objectif de dispenser les restitutions utiles aux utilisateurs Chorus et leur donner notamment les moyens d'assurer le suivi de l'exécution de la dépense. Il permettra aux stagiaires de travailler sur leur base propre et ainsi de personnaliser leurs restitutions en fonction de leurs profils respectifs.

Cible

Responsables de budget opérationnel, responsables d'unités opérationnelles, services prescripteurs, agents de CPCM

Planification

2nd semestre 2024 (cvrh arras)

CHORUS Restitutions – Le suivi de la dépense

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2201-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Ce stage a pour objectif de dispenser les restitutions utiles aux utilisateurs Chorus et leur donner notamment les moyens d'assurer le suivi de l'exécution de la dépense. Il permettra aux stagiaires de travailler sur leur base propre et ainsi de personnaliser leurs restitutions en fonction de leurs profils respectifs.

Cible

Responsables de budget opérationnel, responsables d'unités opérationnelles, services prescripteurs, agents de CPCM

Planification

2nd semestre 2024 (Site Grande Arche La Défense)

FOCUS SUR LES POINTS CLEFS BUDGÉTAIRES-COMPTABLES-CONTRÔLE INTERNE ET CONFORMITÉ MINISTÉRIELLE

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-3381-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

proposer une formation au format cours à destination des encadrants (chefs de bureau, chefs de service) sur les fondamentaux des métiers budgétaires et comptables et de la conformité financière

Cible

encadrants des domaines financiers

Planification

Du 22/01/2024 matin au 24/01/2024 après-midi (Adistance)

FOCUS SUR LES POINTS CLEFS BUDGÉTAIRES-COMPTABLES-CONTRÔLE INTERNE ET CONFORMITÉ MINISTÉRIELLE

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3381-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

proposer une formation au format cours à destination des encadrants (chefs de bureau, chefs de service) sur les fondamentaux des métiers budgétaires et comptables et de la conformité financière

Cible

encadrants des domaines financiers

Planification

Du 17/06/2024 matin au 19/06/2024 après-midi (FAD)

FOCUS SUR LES POINTS CLEFS BUDGÉTAIRES-COMPTABLES-CONTRÔLE INTERNE ET CONFORMITÉ MINISTÉRIELLE

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3381-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

proposer une formation au format cours à destination des encadrants (chefs de bureau, chefs de service) sur les fondamentaux des métiers budgétaires et comptables et de la conformité financière

Cible

encadrants des domaines financiers

Planification

Du 04/09/2024 matin au 06/09/2024 après-midi (FAD)

FOCUS SUR LES POINTS CLEFS BUDGÉTAIRES-COMPTABLES-CONTRÔLE INTERNE ET CONFORMITÉ MINISTÉRIELLE

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-3381-4
CVRH de Toulouse

Objectifs

proposer une formation au format cours à destination des encadrants (chefs de bureau, chefs de service) sur les fondamentaux des métiers budgétaires et comptables et de la conformité financière

Cible

encadrants des domaines financiers

Planification

Du 30/09/2024 matin au 02/10/2024 après-midi (FAD)

FOCUS SUR LES POINTS CLEFS BUDGÉTAIRES-COMPTABLES-CONTRÔLE INTERNE ET CONFORMITÉ MINISTÉRIELLE

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-3381-5
CVRH de Mâcon

Objectifs
proposer une formation au format cours à destination des encadrants (chefs de bureau, chefs de service) sur les fondamentaux des métiers budgétaires et comptables et de la conformité financière

Cible
encadrants des domaines financiers

Planification
Du 27/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (A distance)

FOCUS SUR LES POINTS CLEFS BUDGÉTAIRES-COMPTABLES-CONTRÔLE INTERNE ET CONFORMITÉ MINISTÉRIELLE

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-3381-6
CVRH de Mâcon

Objectifs
proposer une formation au format cours à destination des encadrants (chefs de bureau, chefs de service) sur les fondamentaux des métiers budgétaires et comptables et de la conformité financière

Cible
encadrants des domaines financiers

Planification
Du 03/04/2024 après-midi au 05/04/2024 après-midi (A distance)

FOCUS SUR LES POINTS CLEFS BUDGÉTAIRES-COMPTABLES-CONTRÔLE INTERNE ET CONFORMITÉ MINISTÉRIELLE

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-3381-7
CVRH de Mâcon

Objectifs
proposer une formation au format cours à destination des encadrants (chefs de bureau, chefs de service) sur les fondamentaux des métiers budgétaires et comptables et de la conformité financière

Cible
encadrants des domaines financiers

Planification
Du 22/05/2024 après-midi au 24/05/2024 après-midi (A distance)

Chorus DTm - Gestion des fiches profils - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4744-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cible

Planification
Du 25/06/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (LifeSize)

Chorus DTm - Gestion des fiches profils - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4744-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cible

Planification
Du 20/08/2024 matin au 20/08/2024 après-midi (LifeSize)

Prise de poste (Finances publiques et comptabilité)

Méta module 1 « Les fondamentaux de la tutelle des organismes publics et des opérateurs de l'État »

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2893-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de maîtriser des connaissances de base relatives :
- à la gouvernance et au cadre réglementaire de la tutelle des établissements publics de l'État,
- aux domaines comptables et financiers et des ressources humaines.

Cible
Les nouveaux arrivants en administration centrale, chargés de la tutelle d'un établissement public.
Liste des agents prédéfinie

Planification
Du 23/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (LA DEFENSE)

Méta module 2 : la tutelle financière

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3231-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Respecter les règles budgétaires et comptables applicables aux opérateurs ;
Identifier les principaux risques financiers chez les opérateurs ;
Interpréter les états financiers grâce à l'analyse financière ;
Contribuer à la réflexion stratégique de l'organisme.

Cible

Les agents chargés de tutelle des établissements publics et des opérateurs.

Planification

Du 04/11/2024 matin au 05/11/2024 après-midi (LA DEFENSE)

Méta module 3 : la fonction ressources humaines

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3874-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Connaître les différents champs RH de la tutelle ;
- Comprendre les tenants et aboutissants de la fonction RH ;
- Maîtriser la tutelle sociale d'un opérateur ;
- Renforcer le contrôle des emplois et de la masse salariale.

Cible

L'ensemble des agents chargés de tutelle en administration centrale.

Liste des agents prédéfinie

Planification

Du 02/12/2024 matin au 03/12/2024 après-midi (LA DEFENSE)

CHORUS DTm ASSIST initiation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4479-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Connaître le traitement des déplacements temporaires.

Cible

Agents chargés de voyage ou gestionnaires désignés appartenant à l'une des directions de l'administration centrale.

Planification

Du 06/02/2024 matin au 07/02/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

CHORUS DTm ASSIST initiation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4479-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Connaître le traitement des déplacements temporaires.

Cible

Agents chargés de voyage ou gestionnaires désignés appartenant à l'une des directions de l'administration centrale.

Planification

Du 03/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

CHORUS DTm ASSIST initiation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4479-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Connaître le traitement des déplacements temporaires.

Cible

Agents chargés de voyage ou gestionnaires désignés appartenant à l'une des directions de l'administration centrale.

Planification

Du 05/03/2024 matin au 06/03/2024 après-midi (Lyon)

CHORUS DTm ASSIST initiation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4479-4
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Connaître le traitement des déplacements temporaires.

Cible

Agents chargés de voyage ou gestionnaires désignés appartenant à l'une des directions de l'administration centrale.

Planification

Du 07/03/2024 matin au 08/03/2024 après-midi (Lyon)

CHORUS DTm ASSIST initiation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4479-5
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Connaître le traitement des déplacements temporaires.

Cible

Agents chargés de voyage ou gestionnaires désignés appartenant à l'une des directions de l'administration centrale.

Planification

Du 26/06/2024 matin au 26/06/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence - durée 2 jours dates à déterminer)

CHORUS DTm ASSIST initiation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4479-6
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Connaître le traitement des déplacements temporaires.

Cible

Agents chargés de voyage ou gestionnaires désignés appartenant à l'une des directions de l'administration centrale.

Planification

Du 10/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

CHORUS DTm ASSIST initiation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4479-7
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Connaître le traitement des déplacements temporaires.

Cible

Agents chargés de voyage ou gestionnaires désignés appartenant à l'une des directions de l'administration centrale.

Planification

Du 30/09/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

CHORUS DTm ASSIST initiation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4479-8
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Connaître le traitement des déplacements temporaires.

Cible

Agents chargés de voyage ou gestionnaires désignés appartenant à l'une des directions de l'administration centrale.

Planification

Du 07/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

CHORUS DTm CFA Administrateur

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4480-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Connaître les grands principes du traitement des ordres de mission et des frais induits;
- Connaître l'organisation et les différents rôles nécessaires au fonctionnement de l'application;
- Prise de poste (Finances publiques et comptabilité);
- accéder à l'application ;
- gérer la création de fiches profils, les mutations de services ;
- administrer les référentiels (structures, agents, enveloppes de gestion) ;
- réaliser la saisie des Ordres de Mission (OM) et des Etats de Frais (EF) ;
- contrôler et valider ;
- traiter les factures / ROP du voyagiste ;
- transmettre à Chorus : l'interface et le contrôle des données Chorus ;
- réaliser des états de reporting ;
- Savoir gérer les demandes des agents et les incidents les plus courants.

Cible

Les administrateurs de l'outil Chorus DTm nouvellement arrivés au sein des directions centrales : SG, CGDD, DGEC, SNUM, Bur. des Cabinets, DGITM, DGPR, CGEDD (cette formation ne s'adresse pas aux agents des DDT).

Planification

Du 08/02/2024 matin au 09/02/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

CHORUS DTm CFA Administrateur

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-4480-2

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Connaître les grands principes du traitement des ordres de mission et des frais induits;
- Connaître l'organisation et les différents rôles nécessaires au fonctionnement de l'application;
- Prise de poste (Finances publiques et comptabilité);
- accéder à l'application ;
- gérer la création de fiches profils, les mutations de services ;
- administrer les référentiels (structures, agents, enveloppes de gestion) ;
- réaliser la saisie des Ordres de Mission (OM) et des Etats de Frais (EF) ;
- contrôler et valider ;
- traiter les factures / ROP du voyagiste ;
- transmettre à Chorus : l'interface et le contrôle des données Chorus ;
- réaliser des états de reporting ;
- Savoir gérer les demandes des agents et les incidents les plus courants.

Cible

Les administrateurs de l'outil Chorus DTm nouvellement arrivés au sein des directions centrales : SG, CGDD, DGEC, SNUM, Bur. des Cabinets, DGITM, DGPR, CGEDD (cette formation ne s'adresse pas aux agents des DDT).

Planification

Du 05/06/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

CHORUS DTm CFA Administrateur

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-4480-3

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Connaître les grands principes du traitement des ordres de mission et des frais induits;
- Connaître l'organisation et les différents rôles nécessaires au fonctionnement de l'application;
- Prise de poste (Finances publiques et comptabilité);
- accéder à l'application ;
- gérer la création de fiches profils, les mutations de services ;
- administrer les référentiels (structures, agents, enveloppes de gestion) ;
- réaliser la saisie des Ordres de Mission (OM) et des Etats de Frais (EF) ;
- contrôler et valider ;
- traiter les factures / ROP du voyagiste ;
- transmettre à Chorus : l'interface et le contrôle des données Chorus ;
- réaliser des états de reporting ;
- Savoir gérer les demandes des agents et les incidents les plus courants.

Cible

Les administrateurs de l'outil Chorus DTm nouvellement arrivés au sein des directions centrales : SG, CGDD, DGEC, SNUM, Bur. des Cabinets, DGITM, DGPR, CGEDD (cette formation ne s'adresse pas aux agents des DDT).

Planification

Du 02/10/2024 matin au 03/10/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

CHORUS DTm CFA Administrateur

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-4480-4

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Connaître les grands principes du traitement des ordres de mission et des frais induits;
- Connaître l'organisation et les différents rôles nécessaires au fonctionnement de l'application;
- Prise de poste (Finances publiques et comptabilité);
- accéder à l'application ;
- gérer la création de fiches profils, les mutations de services ;
- administrer les référentiels (structures, agents, enveloppes de gestion) ;
- réaliser la saisie des Ordres de Mission (OM) et des Etats de Frais (EF) ;
- contrôler et valider ;
- traiter les factures / ROP du voyagiste ;
- transmettre à Chorus : l'interface et le contrôle des données Chorus ;
- réaliser des états de reporting ;
- Savoir gérer les demandes des agents et les incidents les plus courants.

Cible

Les administrateurs de l'outil Chorus DTm nouvellement arrivés au sein des directions centrales : SG, CGDD, DGEC, SNUM, Bur. des Cabinets, DGITM, DGPR, CGEDD (cette formation ne s'adresse pas aux agents des DDT).

Planification

Du 09/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

Gestion des milieux et biodiversité

Connaissance et préservation de la biodiversité

Biodiversité & aménagement

Durée : 17.0 jour(s)

Session n° 24-225-1

CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, les agents l'ayant suivie seront en capacité de :
- Connaître les bases scientifiques de la biodiversité (spatiales, temporelles..) ;
- comprendre les enjeux et le fondement des politiques de protection et de conservation ;
- connaître les outils de protection environnementale (contenu, avantages, inconvénients, limites d'utilisation, fondements juridiques), savoir les articuler entre eux ;
- intégrer les politiques de la biodiversité dans les démarches et actions d'aménagement du territoire, ou veiller à leur prise en compte et leur mise en œuvre au niveau le plus opérationnel (documents de planification, SRCE, TVB, études d'impact, évaluations environnementales...) ;
- porter les enjeux de l'État sur la biodiversité en les argumentant avec compétence et conviction (savoir être) auprès des acteurs de l'aménagement, élus et autres partenaires mais aussi du public, en développant un discours structuré, argumenté, convaincant et pédagogique, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- évaluer si un diagnostic a été correctement réalisé, y compris en terme de méthodologie, et impulser dans les démarches la contribution du bon niveau d'expertise ;
- aider au développement d'une politique et d'outils adéquats pour l'évaluation des dispositifs retenus pour intégrer les objectifs de préservation, mise en valeur ou encore restauration de la biodiversité ;
- savoir objectiver un avis et hiérarchiser les enjeux ;
- Connaître les acteurs potentiels aux différentes échelles de projet, leurs liens et articulations.

L'ambition est aussi de contribuer à la construction d'une indispensable culture commune au sein des services entre agents d'origines diverses, et de viser à élargir et renforcer les formations initiales de chacun.
L'enseignement de niveau universitaire, accompagné d'interventions de professionnels qui ont dans leurs missions à connaître des projets ou des problématiques à enjeux de biodiversité, contribuera aussi à créer ou à renforcer les liens entre les services de l'État et l'université.

Cible

La formation s'adresse par ordre de priorité :
aux agents en situation de responsabilité ou de portage de dossiers à enjeux environnementaux dans les services environnement et aménagement des DDI et DREAL (chefs d'unités, de bureaux, chargés de mission, d'études, conseillers territoriaux...).
aux agents d'administration centrale, du RST ou encore des préfectures occupant des postes dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement ou encore de l'urbanisme (chefs d'unités, de bureaux, chargés de mission...).
aux cadres plus expérimentés souhaitant parfaire ou compléter leurs connaissances du domaine.

La formation s'adresse également aux agents en posture de reconversion vers des emplois à caractère environnementaux ou d'aménagement.

Planification

Du 02/01/2024 matin au 12/07/2024 après-midi (Université de Lorraine)

Biodiversité & aménagement

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-225-2

CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, les agents l'ayant suivie seront en capacité de :
- Connaître les bases scientifiques de la biodiversité (spatiales, temporelles..) ;
- comprendre les enjeux et le fondement des politiques de protection et de conservation ;
- connaître les outils de protection environnementale (contenu, avantages, inconvénients, limites d'utilisation, fondements juridiques), savoir les articuler entre eux ;
- intégrer les politiques de la biodiversité dans les démarches et actions d'aménagement du territoire, ou veiller à leur prise en compte et leur mise en œuvre au niveau le plus opérationnel (documents de planification, SRCE, TVB, études d'impact, évaluations environnementales...) ;
- porter les enjeux de l'État sur la biodiversité en les argumentant avec compétence et conviction (savoir être) auprès des acteurs de l'aménagement, élus et autres partenaires mais aussi du public, en développant un discours structuré, argumenté, convaincant et pédagogique, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- évaluer si un diagnostic a été correctement réalisé, y compris en terme de méthodologie, et impulser dans les démarches la contribution du bon niveau d'expertise ;
- aider au développement d'une politique et d'outils adéquats pour l'évaluation des dispositifs retenus pour intégrer les objectifs de préservation, mise en valeur ou encore restauration de la biodiversité ;
- savoir objectiver un avis et hiérarchiser les enjeux ;
- Connaître les acteurs potentiels aux différentes échelles de projet, leurs liens et articulations.

L'ambition est aussi de contribuer à la construction d'une indispensable culture commune au sein des services entre agents d'origines diverses, et de viser à élargir et renforcer les formations initiales de chacun.
L'enseignement de niveau universitaire, accompagné d'interventions de professionnels qui ont dans leurs missions à connaître des projets ou des problématiques à enjeux de biodiversité, contribuera aussi à créer ou à renforcer les liens entre les services de l'État et l'université.

Cible

La formation s'adresse par ordre de priorité :
aux agents en situation de responsabilité ou de portage de dossiers à enjeux environnementaux dans les services environnement et aménagement des DDI et DREAL (chefs d'unités, de bureaux, chargés de mission, d'études, conseillers territoriaux...).
aux agents d'administration centrale, du RST ou encore des préfectures occupant des postes dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement ou encore de l'urbanisme (chefs d'unités, de bureaux, chargés de mission...).
aux cadres plus expérimentés souhaitant parfaire ou compléter leurs connaissances du domaine.

La formation s'adresse également aux agents en posture de reconversion vers des emplois à caractère environnementaux ou d'aménagement.

Planification

Du 07/10/2024 matin au 31/12/2024 après-midi (Université de Lorraine)

Polices de l'environnement (administrative et judiciaire) : rappel du cadre réglementaire et des prérogatives – posture de contrôle terrain

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-380-1

CVRH de Nancy

Objectifs

- Rafraîchir les connaissances théoriques sur le cadre d'intervention de la police de l'environnement
- Savoir identifier les risques et gérer les situations conflictuelles
- Communiquer de façon adaptée et efficace avec l'usager
- Assurer sa sécurité et celle des collègues lors de contrôles de police de l'environnement
- Préparer une mission d'intervention de police
- Se défendre en cas d'agression

Cible

Agents affectés dans les services déconcentrés de l'État, en charge de missions de contrôle en police administrative et/ou judiciaire dans les domaines de l'eau et de la nature.

PRE-REQUIS
Les agents doivent justifier :
- avoir suivi au moins le tronc commun du parcours prise de poste police eau et nature et/ou l'une des spécialités (eau ou nature)
- disposer d'une expérience sur un poste impliquant des missions de contrôle d'au moins 2 ans

Attention, formation limitée à 15 personnes maximum

Prévoir ordinateur portable et clé usb
Pour les jours 3 et 4, prévoir tenue de contrôle

Planification

Du 24/09/2024 matin au 27/09/2024 après-midi (PONT A MOUSSON)

Pour comprendre la SNB : Sensibilisation aux enjeux de la biodiversité et initiation au fonctionnement des écosystèmes pour les acteurs du territoires

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-386-1

CVRH

d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette formation a pour objectifs de sensibiliser tous les agents du ministère au concept de biodiversité afin qu'ils l'intègrent dans leurs réflexions, projets et pratiques professionnelles :
- comprendre ce que recouvre la notion de biodiversité,
- comprendre l'intérêt de la biodiversité et de sa connaissance pour l'homme,
- connaître les modes d'intervention pour protéger la biodiversité,
- mieux intégrer la biodiversité dans ses pratiques professionnelles.

Cible

Cette formation s'adresse à tous les agents du ministère (DREAL, DDT/M, CEREMA…) qui n'ont pas encore été formés à l'écologie et à la biodiversité et qui doivent désormais prendre en compte ces thématiques dans leur métier. Elle s'adresse à tous les agents (toute catégorie et tout poste) souhaitant acquérir une connaissance de base en matière d'écologie et de biodiversité.
En fonction des disponibilités, des places pourront être proposées aux agents d'autres ministères.
Il n'est pas exigé de connaissances et de compétences particulières sur ce domaine.

Planification

Du 20/03/2024 matin au 22/03/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

Pour comprendre la SNB : Sensibilisation aux enjeux de la biodiversité et initiation au fonctionnement des écosystèmes pour les acteurs du territoires

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-386-2

CVRH de

Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette formation a pour objectifs de sensibiliser tous les agents du ministère au concept de biodiversité afin qu'ils l'intègrent dans leurs réflexions, projets et pratiques professionnelles :
- comprendre ce que recouvre la notion de biodiversité,
- comprendre l'intérêt de la biodiversité et de sa connaissance pour l'homme,
- connaître les modes d'intervention pour protéger la biodiversité,
- mieux intégrer la biodiversité dans ses pratiques professionnelles.

Cible

Cette formation s'adresse à tous les agents du ministère (DREAL, DDT/M, CEREMA…) qui n'ont pas encore été formés à l'écologie et à la biodiversité et qui doivent désormais prendre en compte ces thématiques dans leur métier. Elle s'adresse à tous les agents (toute catégorie et tout poste) souhaitant acquérir une connaissance de base en matière d'écologie et de biodiversité.
En fonction des disponibilités, des places pourront être proposées aux agents d'autres ministères.
Il n'est pas exigé de connaissances et de compétences particulières sur ce domaine.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Pour comprendre la SNB : Sensibilisation aux enjeux de la biodiversité et initiation au fonctionnement des écosystèmes pour les acteurs du territoires

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-386-3

CVRH de Nancy

Objectifs

Cette formation a pour objectifs de sensibiliser tous les agents du ministère au concept de biodiversité afin qu'ils l'intègrent dans leurs réflexions, projets et pratiques professionnelles :
- comprendre ce que recouvre la notion de biodiversité,
- comprendre l'intérêt de la biodiversité et de sa connaissance pour l'homme,
- connaître les modes d'intervention pour protéger la biodiversité,
- mieux intégrer la biodiversité dans ses pratiques professionnelles.

Cible

Cette formation s'adresse à tous les agents du ministère (DREAL, DDT/M, CEREMA…) qui n'ont pas encore été formés à l'écologie et à la biodiversité et qui doivent désormais prendre en compte ces thématiques dans leur métier. Elle s'adresse à tous les agents (toute catégorie et tout poste) souhaitant acquérir une connaissance de base en matière d'écologie et de biodiversité.
En fonction des disponibilités, des places pourront être proposées aux agents d'autres ministères.
Il n'est pas exigé de connaissances et de compétences particulières sur ce domaine.

Planification

Du 03/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (CVRH de NANCY)

Pour comprendre la SNB : Sensibilisation aux enjeux de la biodiversité et initiation au fonctionnement des écosystèmes pour les acteurs du territoires

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-386-6
CVRH d'Arras

Objectifs

Cette formation a pour objectifs de sensibiliser tous les agents du ministère au concept de biodiversité afin qu'ils l'intègrent dans leurs réflexions, projets et pratiques professionnelles :
- comprendre ce que recouvre la notion de biodiversité,
- comprendre l'intérêt de la biodiversité et de sa connaissance pour l'homme,
- connaître les modes d'intervention pour protéger la biodiversité,
- mieux intégrer la biodiversité dans ses pratiques professionnelles.

Cible

Cette formation s'adresse à tous les agents du ministère (DREAL, DDT/M, CEREMA…) qui n'ont pas encore été formés à l'écologie et à la biodiversité et qui doivent désormais prendre en compte ces thématiques dans leur métier. Elle s'adresse à tous les agents (toute catégorie et tout poste) souhaitant acquérir une connaissance de base en matière d'écologie et de biodiversité.
En fonction des disponibilités, des places pourront être proposées aux agents d'autres ministères.
Il n'est pas exigé de connaissances et de compétences particulières sur ce domaine.

Planification

Du 03/04/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (CVRH d'Arras)

Fondamentaux de l'instruction des dossiers CITES

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-390-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Expliquer les principes du fonctionnement de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, dite CITES ;
Exposer les grandes lignes des réglementations en vigueur (internationale, européenne et nationale) ;
Donner les bases pour instruire les différents types de permis / certificats prévus par le règlement (CE) n° 338/97 qui met en œuvre la CITES dans l'Union européenne.

Cible

Uniquement les agents en charge de l'instruction des dossiers CITES dans les services déconcentrés (DREAL/DEAL/DRIEE).
Sont concernés par ce module de formation :
a) les agents qui prennent leur poste ;
b) ceux qui disposent de peu d'expérience ;
c) ceux qui souhaitent stabiliser leurs reconnaissances.
Une seconde participation à ce module après quelques mois/années d'expérience a montré son utilité.

Planification

Du 13/05/2024 matin au 17/05/2024 après-midi (CVRH de Paris)

Filières professionnelles & CITES

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-391-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Réglementations relatives à l'ivoire d'éléphant et à la corne de rhinocéros.

Cible

Antiquaires, commissaires-priseurs et professionnels travaillant l'ivoire.
Agents intéressés en charge de l'instruction des dossiers CITES dans les services déconcentrés (DRIEE / DREAL / DEAL).
Aucun pré-requis.

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH de Paris)

Actualisation et approfondissement des connaissances des dossiers CITES

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-392-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Mettre à jour ses connaissances « métier » et « outil » concernant l'instruction des dossiers CITES

Cible

Agents en charge de l'instruction des dossiers CITES dans les services déconcentrés (DRIEE / DREAL / DEAL).

Disposer d'une certaine expérience dans l'instruction des dossiers de permis et certificats CITES.

Planification

Juin 2024 (CVRH de Paris)

Logiciel Sin2 - utilisateurs

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-394-1
CVRH de Rouen

Objectifs

À l'issue des formations, les agents doivent notamment être capables:
de se connecter à la nouvelle application ;
d'appréhender la nouvelle procédure et les nouvelles définitions ;
d'optimiser les processus pour les DREAL et DDT(M) ;
d'aider à la gestion et au pilotage DGALN/DEB ;
d'améliorer le processus de remontée des données de l'existant (pertinence, systèmes locaux hétérogènes et développés sans concertation) ;
d'aider à la saisie par les DEB, DREAL et DDT(M) et éviter les doublons ou multi-saisies ;
d'améliorer la conception des rapports nationaux.

Cible

- Agents en charge de Natura 2000 à la DREAL et dans les DDT
- Animateurs Natura 2000 dans toutes les structures en charge de cette mission (collectivités territoriales et associations notamment)
prérequis : test de connexion
pour les DDT : habilitation à demander au RSSI (sur la base d'un tableau envoyé par la DREAL en octobre 2017et test de connexion
pour les animateurs : se connecter avec son adresse professionnelle sur l'outil
http://sin2.din.developpement-durable.gouv.fr/ et cliquer sur « mot de passe oublié »

Planification

2nd semestre 2024 (???)

Logiciel Sin2 - utilisateurs

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-394-2
CVRH de Nancy

Objectifs

À l'issue des formations, les agents doivent notamment être capables:
de se connecter à la nouvelle application ;
d'appréhender la nouvelle procédure et les nouvelles définitions ;
d'optimiser les processus pour les DREAL et DDT(M) ;
d'aider à la gestion et au pilotage DGALN/DEB ;
d'améliorer le processus de remontée des données de l'existant (pertinence, systèmes locaux hétérogènes et développés sans concertation) ;
d'aider à la saisie par les DEB, DREAL et DDT(M) et éviter les doublons ou multi-saisies ;
d'améliorer la conception des rapports nationaux.

Cible

- Agents en charge de Natura 2000 à la DREAL et dans les DDT
- Animateurs Natura 2000 dans toutes les structures en charge de cette mission (collectivités territoriales et associations notamment)
prérequis : test de connexion
pour les DDT : habilitation à demander au RSSI (sur la base d'un tableau envoyé par la DREAL en octobre 2017et test de connexion
pour les animateurs : se connecter avec son adresse professionnelle sur l'outil
http://sin2.din.developpement-durable.gouv.fr/ et cliquer sur « mot de passe oublié »

Planification

Du 15/02/2024 matin au 15/02/2024 après-midi (FORMATION A DISTANCE)

Logiciel Sin2 - utilisateurs

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-394-3
CVRH de Nancy

Objectifs

À l'issue des formations, les agents doivent notamment être capables:
de se connecter à la nouvelle application ;
d'appréhender la nouvelle procédure et les nouvelles définitions ;
d'optimiser les processus pour les DREAL et DDT(M) ;
d'aider à la gestion et au pilotage DGALN/DEB ;
d'améliorer le processus de remontée des données de l'existant (pertinence, systèmes locaux hétérogènes et développés sans concertation) ;
d'aider à la saisie par les DEB, DREAL et DDT(M) et éviter les doublons ou multi-saisies ;
d'améliorer la conception des rapports nationaux.

Cible

- Agents en charge de Natura 2000 à la DREAL et dans les DDT
- Animateurs Natura 2000 dans toutes les structures en charge de cette mission (collectivités territoriales et associations notamment)
prérequis : test de connexion
pour les DDT : habilitation à demander au RSSI (sur la base d'un tableau envoyé par la DREAL en octobre 2017et test de connexion
pour les animateurs : se connecter avec son adresse professionnelle sur l'outil
http://sin2.din.developpement-durable.gouv.fr/ et cliquer sur « mot de passe oublié »

Planification

Du 05/03/2024 matin au 05/03/2024 après-midi (FORMATION A DISTANCE)

Logiciel Sin2 - utilisateurs

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-394-4
CVRH de Nancy

Objectifs

À l'issue des formations, les agents doivent notamment être capables:
de se connecter à la nouvelle application ;
d'appréhender la nouvelle procédure et les nouvelles définitions ;
d'optimiser les processus pour les DREAL et DDT(M) ;
d'aider à la gestion et au pilotage DGALN/DEB ;
d'améliorer le processus de remontée des données de l'existant (pertinence, systèmes locaux hétérogènes et développés sans concertation) ;
d'aider à la saisie par les DEB, DREAL et DDT(M) et éviter les doublons ou multi-saisies ;
d'améliorer la conception des rapports nationaux.

Cible

- Agents en charge de Natura 2000 à la DREAL et dans les DDT
- Animateurs Natura 2000 dans toutes les structures en charge de cette mission (collectivités territoriales et associations notamment)
prérequis : test de connexion
pour les DDT : habilitation à demander au RSSI (sur la base d'un tableau envoyé par la DREAL en octobre 2017et test de connexion
pour les animateurs : se connecter avec son adresse professionnelle sur l'outil
http://sin2.din.developpement-durable.gouv.fr/ et cliquer sur « mot de passe oublié »

Planification

Du 05/04/2024 matin au 05/04/2024 après-midi (FORMATION A DISTANCE)

Logiciel Sin2 - utilisateurs

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-394-5
CVRH de Nancy

Objectifs

À l'issue des formations, les agents doivent notamment être capables:
de se connecter à la nouvelle application ;
d'appréhender la nouvelle procédure et les nouvelles définitions ;
d'optimiser les processus pour les DREAL et DDT(M) ;
d'aider à la gestion et au pilotage DGALN/DEB ;
d'améliorer le processus de remontée des données de l'existant (pertinence, systèmes locaux hétérogènes et développés sans concertation) ;
d'aider à la saisie par les DEB, DREAL et DDT(M) et éviter les doublons ou multi-saisies ;
d'améliorer la conception des rapports nationaux.

Cible

- Agents en charge de Natura 2000 à la DREAL et dans les DDT
- Animateurs Natura 2000 dans toutes les structures en charge de cette mission (collectivités territoriales et associations notamment)
prérequis : test de connexion
pour les DDT : habilitation à demander au RSSI (sur la base d'un tableau envoyé par la DREAL en octobre 2017et test de connexion
pour les animateurs : se connecter avec son adresse professionnelle sur l'outil
http://sin2.din.developpement-durable.gouv.fr/ et cliquer sur « mot de passe oublié »

Planification

Du 13/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (En distanciel)

Assainissement collectif - niveau 1 – Prise de poste

Durée : 5.5 jour(s)
Session n° 24-1799-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Présenter les fondamentaux techniques du traitement des eaux usées urbaines ;

- Présenter la procédure d'instruction des dossiers assainissement au titre de la nomenclature IOTA et la mettre en pratique sur quelques études de cas ;

- Présenter la réglementation en matière d'assainissement des eaux usées urbaines.

Cible

Agent DREAL, DDT(M), administration centrale en prise de poste sur l'assainissement ou en poste en services de police de l'eau ou sur une politique nécessitant d'acquérir le cadre général de l'assainissement
Pré-requis : ce stage s'adresse seulement aux agents en prise de poste, disposant d'une ancienneté sur son poste entre 6 mois et un an. Il est fortement recommandé de disposer de connaissances de base dans le domaine de l'eau

Planification

Du 24/01/2024 matin au 02/02/2024 après-midi (CVRH de NANCY à Pont-à-Mousson)

Assainissement collectif - niveau 1 – Prise de poste

Durée : 5.5 jour(s)
Session n° 24-1799-2
CVRH de Tours

Objectifs

- Présenter les fondamentaux techniques du traitement des eaux usées urbaines ;

- Présenter la procédure d'instruction des dossiers assainissement au titre de la nomenclature IOTA et la mettre en pratique sur quelques études de cas ;

- Présenter la réglementation en matière d'assainissement des eaux usées urbaines.

Cible

Agent DREAL, DDT(M), administration centrale en prise de poste sur l'assainissement ou en poste en services de police de l'eau ou sur une politique nécessitant d'acquérir le cadre général de l'assainissement
Pré-requis : ce stage s'adresse seulement aux agents en prise de poste, disposant d'une ancienneté sur son poste entre 6 mois et un an. Il est fortement recommandé de disposer de connaissances de base dans le domaine de l'eau

Planification

Du 05/11/2024 matin au 21/11/2024 matin (TOURS)

Assainissement collectif - niveau 1 – Prise de poste

Durée : 5.5 jour(s)
Session n° 24-1799-3
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Présenter les fondamentaux techniques du traitement des eaux usées urbaines ;

- Présenter la procédure d'instruction des dossiers assainissement au titre de la nomenclature IOTA et la mettre en pratique sur quelques études de cas ;

- Présenter la réglementation en matière d'assainissement des eaux usées urbaines.

Cible

Agent DREAL, DDT(M), administration centrale en prise de poste sur l'assainissement ou en poste en services de police de l'eau ou sur une politique nécessitant d'acquérir le cadre général de l'assainissement
Pré-requis : ce stage s'adresse seulement aux agents en prise de poste, disposant d'une ancienneté sur son poste entre 6 mois et un an. Il est fortement recommandé de disposer de connaissances de base dans le domaine de l'eau

Planification

Du 18/06/2024 matin au 05/07/2024 matin (CVRH Aix)

Logiciel LICORNE

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1801-1
CVRH de Tours

Objectifs

Maîtriser les enjeux de la police de l'environnement dans les domaines de l'eau, de la nature, au travers de l'application informatique LICORNE.
Connaître les différentes fonctionnalités de l'application informatique LICORNE.
Savoir utiliser l'application informatique LICORNE en tant que débutant.

Cible

Agents des services de police de l'environnement en DDT(M) et en DREAL/DEAL/DRIEE.
Acteurs des Missions Inter service de l'Eau et de la Nature (MISEN) en DDT(M) et en DREAL/DEAL/DRIEE.
Prérequis : Avoir les droits d'accès au portail d'authentification LANCELOT et à l'application LICORNE.

Planification

Du 16/04/2024 matin au 16/04/2024 après-midi (TOURS)

Logiciel LICORNE

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1801-3
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Maîtriser les enjeux de la police de l'environnement dans les domaines de l'eau, de la nature, au travers de l'application informatique LICORNE.
Connaître les différentes fonctionnalités de l'application informatique LICORNE.
Savoir utiliser l'application informatique LICORNE en tant que débutant.

Cible

Agents des services de police de l'environnement en DDT(M) et en DREAL/DEAL/DRIEE.
Acteurs des Missions Inter service de l'Eau et de la Nature (MISEN) en DDT(M) et en DREAL/DEAL/DRIEE.
Prérequis : Avoir les droits d'accès au portail d'authentification LANCELOT et à l'application LICORNE.

Planification

Du 03/10/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Logiciel LICORNE

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1801-4
CVRH de Mâcon

Objectifs

Maîtriser les enjeux de la police de l'environnement dans les domaines de l'eau, de la nature, au travers de l'application informatique LICORNE.
Connaître les différentes fonctionnalités de l'application informatique LICORNE.
Savoir utiliser l'application informatique LICORNE en tant que débutant.

Cible

Agents des services de police de l'environnement en DDT(M) et en DREAL/DEAL/DRIEE.
Acteurs des Missions Inter service de l'Eau et de la Nature (MISEN) en DDT(M) et en DREAL/DEAL/DRIEE.
Prérequis : Avoir les droits d'accès au portail d'authentification LANCELOT et à l'application LICORNE.

Planification

Du 29/01/2024 matin au 29/01/2024 après-midi (MACON)

Mener une audition dans le cadre de la police de l'environnement

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-2268-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Maîtriser le cadre juridique et opérationnel des auditions pénales « libres »

Cible

Cette formation s'adresse aux inspecteurs de l'environnement (commissionnés et assermentés) susceptibles de réaliser des constats d'infraction en police judiciaire affectés dans les services de l'État.

Cette formation se situe en dehors du parcours de commissionnement.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 17/05/2024 matin (CVRH de NANCY à Pont-à-Mousson)

Mener une audition dans le cadre de la police de l'environnement

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-2268-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Maîtriser le cadre juridique et opérationnel des auditions pénales « libres »

Cible

Cette formation s'adresse aux inspecteurs de l'environnement (commissionnés et assermentés) susceptibles de réaliser des constats d'infraction en police judiciaire affectés dans les services de l'État.

Cette formation se situe en dehors du parcours de commissionnement.

Planification

Du 04/11/2024 après-midi au 08/11/2024 matin (Toulouse)

Mener une audition dans le cadre de la police de l'environnement

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-2268-3
CVRH d'Arras

Objectifs

Maîtriser le cadre juridique et opérationnel des auditions pénales « libres »

Cible

Cette formation s'adresse aux inspecteurs de l'environnement (commissionnés et assermentés) susceptibles de réaliser des constats d'infraction en police judiciaire affectés dans les services de l'État.

Cette formation se situe en dehors du parcours de commissionnement.

Planification

Du 10/09/2024 matin au 13/09/2024 matin (CVRH d'Arras)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : tronc commun

Durée : 4.5 jour(s)

Session n° 24-2669-1

CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires, … ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants (en poste depuis moins d'un an), lesquels seront prioritaires, les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement peuvent aussi être concernés ;

Il est rappelé que cette formation ne fait pas partie du cursus pour le commissionnement des inspecteurs de l'environnement

Planification

Du 15/01/2024 matin au 19/01/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : tronc commun

Durée : 4.5 jour(s)

Session n° 24-2669-2

CVRH de Mâcon

Objectifs

A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires, … ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants (en poste depuis moins d'un an), lesquels seront prioritaires, les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement peuvent aussi être concernés ;

Il est rappelé que cette formation ne fait pas partie du cursus pour le commissionnement des inspecteurs de l'environnement

Planification

Du 29/01/2024 après-midi au 02/02/2024 matin (MACON)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : tronc commun

Durée : 4.5 jour(s)

Session n° 24-2669-3

CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires, … ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants (en poste depuis moins d'un an), lesquels seront prioritaires, les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement peuvent aussi être concernés ;

Il est rappelé que cette formation ne fait pas partie du cursus pour le commissionnement des inspecteurs de l'environnement

Planification

Du 19/02/2024 matin au 23/02/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : tronc commun

Durée : 4.5 jour(s)

Session n° 24-2669-4

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires, … ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants (en poste depuis moins d'un an), lesquels seront prioritaires, les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement peuvent aussi être concernés ;

Il est rappelé que cette formation ne fait pas partie du cursus pour le commissionnement des inspecteurs de l'environnement

Planification

Du 11/03/2024 matin au 15/03/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : tronc commun

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-2669-5

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires, … ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants (en poste depuis moins d'un an), lesquels seront prioritaires, les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement peuvent aussi être concernés ;

Il est rappelé que cette formation ne fait pas partie du cursus pour le commissionnement des inspecteurs de l'environnement

Planification

Du 02/09/2024 matin au 06/09/2024 après-midi (Ministère de la Transition Écologique à la Grande Arche de la Défense - Salle de réunion Copenhague au 26S01)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : tronc commun

Durée : 4.5 jour(s)

Session n° 24-2669-7

CVRH de Toulouse

Objectifs

A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires, … ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants (en poste depuis moins d'un an), lesquels seront prioritaires, les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement peuvent aussi être concernés ;

Il est rappelé que cette formation ne fait pas partie du cursus pour le commissionnement des inspecteurs de l'environnement

Planification

Du 22/04/2024 après-midi au 26/04/2024 après-midi (Toulouse)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : tronc commun

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-2669-8
CVRH d'Arras

Objectifs

A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires, … ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants (en poste depuis moins d'un an), lesquels seront prioritaires, les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement peuvent aussi être concernés ;

Il est rappelé que cette formation ne fait pas partie du cursus pour le commissionnement des inspecteurs de l'environnement

Planification

Du 04/03/2024 matin au 22/03/2024 après-midi (CVRH d'Arras)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : tronc commun

Durée : 4.5 jour(s)
Session n° 24-2669-9
CVRH de Tours

Objectifs

A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires, … ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants (en poste depuis moins d'un an), lesquels seront prioritaires, les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement peuvent aussi être concernés ;

Il est rappelé que cette formation ne fait pas partie du cursus pour le commissionnement des inspecteurs de l'environnement

Planification

Du 26/02/2024 matin au 01/03/2024 après-midi (TOURS)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : tronc commun

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-2669-10
CVRH de Nantes

Objectifs

A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires, … ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants (en poste depuis moins d'un an), lesquels seront prioritaires, les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement peuvent aussi être concernés ;

Il est rappelé que cette formation ne fait pas partie du cursus pour le commissionnement des inspecteurs de l'environnement

Planification

Du 13/05/2024 après-midi au 17/05/2024 matin (Nantes)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : spécialité eau

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-2670-1

CVRH

d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'objectif de ce module est de connaître la politique dans le domaine de l'eau et être capable d'instruire un dossier IOTA.
A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires… ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.
Peuvent aussi être concernés :
- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans les domaines de l'eau (module spécialité eau) et/ou de la nature (module spécialité nature).

NB : dans le cadre du commissionnement, cette formation est requise pour les agents en poste depuis moins d'un an. Les agents en poste depuis au moins un an peuvent demander une équivalence pour cette formation.

Planification

Du 12/02/2024 matin au 16/02/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : spécialité eau

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-2670-2

CVRH de

Clermont-Ferrand

Objectifs

L'objectif de ce module est de connaître la politique dans le domaine de l'eau et être capable d'instruire un dossier IOTA.
A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires… ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.
Peuvent aussi être concernés :
- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans les domaines de l'eau (module spécialité eau) et/ou de la nature (module spécialité nature).

NB : dans le cadre du commissionnement, cette formation est requise pour les agents en poste depuis moins d'un an. Les agents en poste depuis au moins un an peuvent demander une équivalence pour cette formation.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : spécialité eau

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-2670-3

CVRH de Nancy

Objectifs

L'objectif de ce module est de connaître la politique dans le domaine de l'eau et être capable d'instruire un dossier IOTA.
A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires… ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.
Peuvent aussi être concernés :
- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans les domaines de l'eau (module spécialité eau) et/ou de la nature (module spécialité nature).

NB : dans le cadre du commissionnement, cette formation est requise pour les agents en poste depuis moins d'un an. Les agents en poste depuis au moins un an peuvent demander une équivalence pour cette formation.

Planification

Du 29/01/2024 matin au 02/02/2024 après-midi (PONT A MOUSSON)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : spécialité eau

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-2670-4

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'objectif de ce module est de connaître la politique dans le domaine de l'eau et être capable d'instruire un dossier IOTA.
A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires… ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.
Peuvent aussi être concernés :
- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans les domaines de l'eau (module spécialité eau) et/ou de la nature (module spécialité nature).

NB : dans le cadre du commissionnement, cette formation est requise pour les agents en poste depuis moins d'un an. Les agents en poste depuis au moins un an peuvent demander une équivalence pour cette formation.

Planification

Du 09/12/2024 matin au 13/12/2024 après-midi (CVRH de Paris)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : spécialité eau

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-2670-6

CVRH de Toulouse

Objectifs

L'objectif de ce module est de connaître la politique dans le domaine de l'eau et être capable d'instruire un dossier IOTA.
A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires… ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.
Peuvent aussi être concernés :
- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans les domaines de l'eau (module spécialité eau) et/ou de la nature (module spécialité nature).

NB : dans le cadre du commissionnement, cette formation est requise pour les agents en poste depuis moins d'un an. Les agents en poste depuis au moins un an peuvent demander une équivalence pour cette formation.

Planification

Du 09/09/2024 matin au 13/09/2024 après-midi (Toulouse)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : spécialité eau

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-2670-7

CVRH de Rouen

Objectifs

L'objectif de ce module est de connaître la politique dans le domaine de l'eau et être capable d'instruire un dossier IOTA.
A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires… ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.
Peuvent aussi être concernés :
- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans les domaines de l'eau (module spécialité eau) et/ou de la nature (module spécialité nature).

NB : dans le cadre du commissionnement, cette formation est requise pour les agents en poste depuis moins d'un an. Les agents en poste depuis au moins un an peuvent demander une équivalence pour cette formation.

Planification

Du 08/04/2024 matin au 12/04/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : spécialité eau

Durée : 4.5 jour(s)

Session n° 24-2670-8

CVRH de Tours

Objectifs

L'objectif de ce module est de connaître la politique dans le domaine de l'eau et être capable d'instruire un dossier IOTA.
A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires… ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.
Peuvent aussi être concernés :
- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans les domaines de l'eau (module spécialité eau) et/ou de la nature (module spécialité nature).

NB : dans le cadre du commissionnement, cette formation est requise pour les agents en poste depuis moins d'un an. Les agents en poste depuis au moins un an peuvent demander une équivalence pour cette formation.

Planification

Du 17/09/2024 matin au 27/09/2024 après-midi (Mont de Marsan)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : spécialité eau

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-2670-9

CVRH de Mâcon

Objectifs

L'objectif de ce module est de connaître la politique dans le domaine de l'eau et être capable d'instruire un dossier IOTA.
A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires… ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.
Peuvent aussi être concernés :
- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans les domaines de l'eau (module spécialité eau) et/ou de la nature (module spécialité nature).

NB : dans le cadre du commissionnement, cette formation est requise pour les agents en poste depuis moins d'un an. Les agents en poste depuis au moins un an peuvent demander une équivalence pour cette formation.

Planification

Du 25/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (MACON)

Prise de poste administrative de l'eau et de la nature : spécialité eau

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-2670-10

CVRH de Nantes

Objectifs

L'objectif de ce module est de connaître la politique dans le domaine de l'eau et être capable d'instruire un dossier IOTA.
A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- d'instruire des dossiers en police de l'eau et/ou de la nature ;
- de préparer les actes de police administrative relatifs à l'instruction : arrêté d'autorisation, arrêté de prescriptions complémentaires… ;
- de mener des contrôles administratifs dans le respect des procédures applicables ;
- de rédiger des rapports de manquement administratif, arrêtés de mise en demeure et arrêtés portant sanction administrative ;
- d'assurer le suivi des suites administratives.

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations.
Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.
Peuvent aussi être concernés :
- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans les domaines de l'eau (module spécialité eau) et/ou de la nature (module spécialité nature).

NB : dans le cadre du commissionnement, cette formation est requise pour les agents en poste depuis moins d'un an. Les agents en poste depuis au moins un an peuvent demander une équivalence pour cette formation.

Planification

Du 14/10/2024 après-midi au 18/10/2024 après-midi (Nantes - Session complète)

Prise de poste en police administrative de l'eau et de la nature : spécialité nature

Durée : 3.5 jour(s)

Session n° 24-2671-1

CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'agent sera capable de se situer dans l'écosystème administratif et réglementaire de l'eau et de la biodiversité. Il sera également en mesure d'utiliser les outils à sa disposition pour mettre en oeuvre la police administrative.

Pour le module de la spécialité « nature », l'objectif est de connaître la politique de protection des espaces et des espèces et d'être capable d'instruire un dossier de dérogation « espèces protégées ».

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations. Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.

Peuvent aussi être concernés :
- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans le domaine de la nature

Planification

Du 17/06/2024 matin au 20/06/2024 matin (CVRH Aix-en-Provence)

Prise de poste en police administrative de l'eau et de la nature : spécialité nature

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-2671-2

CVRH de Rouen

Objectifs

L'agent sera capable de se situer dans l'écosystème administratif et réglementaire de l'eau et de la biodiversité. Il sera également en mesure d'utiliser les outils à sa disposition pour mettre en oeuvre la police administrative.

Pour le module de la spécialité « nature », l'objectif est de connaître la politique de protection des espaces et des espèces et d'être capable d'instruire un dossier de dérogation « espèces protégées ».

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations. Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.

Peuvent aussi être concernés :
- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans le domaine de la nature

Planification

Du 02/12/2024 après-midi au 06/12/2024 matin (CVRH Rouen)

Prise de poste en police administrative de l'eau et de la nature : spécialité nature

Durée : 3.5 jour(s)

Session n° 24-2671-3

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

L'agent sera capable de se situer dans l'écosystème administratif et réglementaire de l'eau et de la biodiversité. Il sera également en mesure d'utiliser les outils à sa disposition pour mettre en oeuvre la police administrative.

Pour le module de la spécialité « nature », l'objectif est de connaître la politique de protection des espaces et des espèces et d'être capable d'instruire un dossier de dérogation « espèces protégées ».

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations. Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.

Peuvent aussi être concernés :
- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans le domaine de la nature

Planification

Du 21/10/2024 matin au 25/10/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Prise de poste en police administrative de l'eau et de la nature : spécialité nature

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-2671-4

CVRH de Toulouse

Objectifs

L'agent sera capable de se situer dans l'écosystème administratif et réglementaire de l'eau et de la biodiversité. Il sera également en mesure d'utiliser les outils à sa disposition pour mettre en oeuvre la police administrative.

Pour le module de la spécialité « nature », l'objectif est de connaître la politique de protection des espaces et des espèces et d'être capable d'instruire un dossier de dérogation « espèces protégées ».

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations. Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.

Peuvent aussi être concernés :
- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans le domaine de la nature

Planification

Du 18/11/2024 matin au 21/11/2024 après-midi (Toulouse)

Prise de poste en police administrative de l'eau et de la nature : spécialité nature

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-2671-5

CVRH de Tours

Objectifs

L'agent sera capable de se situer dans l'écosystème administratif et réglementaire de l'eau et de la biodiversité. Il sera également en mesure d'utiliser les outils à sa disposition pour mettre en oeuvre la police administrative.

Pour le module de la spécialité « nature », l'objectif est de connaître la politique de protection des espaces et des espèces et d'être capable d'instruire un dossier de dérogation « espèces protégées ».

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations. Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.

Peuvent aussi être concernés :
- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans le domaine de la nature

Planification

Du 03/06/2024 après-midi au 07/06/2024 après-midi (POITIERS)

Prise de poste en police administrative de l'eau et de la nature : spécialité nature

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-2671-6

CVRH de Nancy

Objectifs

L'agent sera capable de se situer dans l'écosystème administratif et réglementaire de l'eau et de la biodiversité. Il sera également en mesure d'utiliser les outils à sa disposition pour mettre en oeuvre la police administrative.

Pour le module de la spécialité « nature », l'objectif est de connaître la politique de protection des espaces et des espèces et d'être capable d'instruire un dossier de dérogation « espèces protégées ».

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, par leurs fonctions, sont amenés à instruire des titres administratifs et à contrôler les prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations. Le suivi de cette formation doit être mis en place pour les nouveaux arrivants.

Peuvent aussi être concernés :
- les agents en situation d'encadrement dans les services de police de l'environnement ;
- les agents qui, en vue d'être commissionnés en tant qu'inspecteurs de l'environnement, doivent justifier d'une formation technique dans le domaine de la nature

Planification

2ème trimestre 2024 (PONT A MOUSSON)

Faune sauvage captive - les fondamentaux

Durée : 4.5 jour(s)

Session n° 24-3287-1

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :
– d'analyser les demandes et d'instruire les dossiers liés à la détention et aux autres activités avec des animaux de la FSC.

– d'inspecter et de contrôler des lieux et établissements de détention des animaux de la FSC, et d'y relever les éventuelles irrégularités.

– travailler en réseau avec d'autres agents de l'administration sur ce domaine spécifique.

Cible

– agents chargés des missions en FSC au sein des DD(ETS)PP, à savoir des Techniciens TSMA, des inspecteurs vétérinaires ISPV, des ingénieurs IAE intervenant sur ces missions, qu'ils soient directement en charge de ces dossiers, ou en suppléance pour aider le(la) titulaire habituel(le).

– pas de pré-requis nécessaires, réservé en priorité aux agents effectuant une nouvelle prise de poste sur les missions de la FSC et sans expérience dans ce domaine au départ.

Planification

Du 25/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Faune sauvage captive - les fondamentaux

Durée : 4.5 jour(s)

Session n° 24-3287-2

CVRH de Tours

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :
– d'analyser les demandes et d'instruire les dossiers liés à la détention et aux autres activités avec des animaux de la FSC.

– d'inspecter et de contrôler des lieux et établissements de détention des animaux de la FSC, et d'y relever les éventuelles irrégularités.

– travailler en réseau avec d'autres agents de l'administration sur ce domaine spécifique.

Cible

– agents chargés des missions en FSC au sein des DD(ETS)PP, à savoir des Techniciens TSMA, des inspecteurs vétérinaires ISPV, des ingénieurs IAE intervenant sur ces missions, qu'ils soient directement en charge de ces dossiers, ou en suppléance pour aider le(la) titulaire habituel(le).

– pas de pré-requis nécessaires, réservé en priorité aux agents effectuant une nouvelle prise de poste sur les missions de la FSC et sans expérience dans ce domaine au départ.

Planification

Du 25/11/2024 matin au 05/12/2024 après-midi (TOURS)

Commissionnement en police de l'eau et de la nature

Durée : 4.5 jour(s)

Session n° 24-3308-1

CVRH de Nantes

Objectifs

L’agent sera en mesure d’exercer les compétences dévolues aux inspecteurs de l’environnement.

A l’issue de la formation, l’agent sera en mesure :
- de maîtriser les fondamentaux des procédures d’enquête judiciaire (accès aux locaux, saisie, réquisitions,etc.) ;
- de rédiger des procès-verbaux de constatation d’infraction ;
- de mener des opérations de recherche et de constatation d’infraction dans le respect des procédures applicables ;
- de maîtriser les règles d’articulation entre la police administrative et la police judiciaire ;
- de connaître l’organisation judiciaire ;
- d’assurer le suivi des suites judiciaires en lien avec les parquets

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, dans l’exercice leurs missions de contrôle (contrôle des prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations) en DDT-M, D(R)EAL et DRIEAT, DD-ETS-PP et DIRM, sont amenés à rencontrer des situations infractionnelles (fonctions de police judiciaire)

Cette formation est également ouverte aux animateurs de MISEN, aux animateurs « police » en DREAL et aux chefs de service en charge de la politique de l'environnement. (acculturation)

ATTENTION : les agents intéressés doivent compléter le questionnaire préalable en ligne
(lien figurant dans rubrique ci-dessous)

PRE REQUIS
Inspecteurs de l’environnement (eau, ou nature, faune sauvage captive, ouvrages hydrauliques, environnement marin) :
- Avoir suivi lles modules de formation spécifiques au commissionnement visé ou exceptionnellement justifier d’une expérience professionnelle suffisante dans le domaine choisi
- Cette formation n’est donc pas destinée aux nouveaux arrivants des services de police de l’eau et de la nature.(disposer d’un an d’ancienneté ou de connaissances solides en police administrative)

Inspecteurs des sites
- Ce module commissionnement est un pré-requis au module Cadre d'exercice de la police des sites
- Ils doivent toutefois disposer de connaissances solides en police administrative ou suivre le tronc commun du parcours prise de poste.

Planification

Du 15/04/2024 matin au 19/04/2024 matin (CVRH de Nantes)

Commissionnement en police de l'eau et de la nature

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-3308-2

CVRH d'Arras

Objectifs

L’agent sera en mesure d’exercer les compétences dévolues aux inspecteurs de l’environnement.

A l’issue de la formation, l’agent sera en mesure :
- de maîtriser les fondamentaux des procédures d’enquête judiciaire (accès aux locaux, saisie, réquisitions,etc.) ;
- de rédiger des procès-verbaux de constatation d’infraction ;
- de mener des opérations de recherche et de constatation d’infraction dans le respect des procédures applicables ;
- de maîtriser les règles d’articulation entre la police administrative et la police judiciaire ;
- de connaître l’organisation judiciaire ;
- d’assurer le suivi des suites judiciaires en lien avec les parquets

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, dans l’exercice leurs missions de contrôle (contrôle des prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations) en DDT-M, D(R)EAL et DRIEAT, DD-ETS-PP et DIRM, sont amenés à rencontrer des situations infractionnelles (fonctions de police judiciaire)

Cette formation est également ouverte aux animateurs de MISEN, aux animateurs « police » en DREAL et aux chefs de service en charge de la politique de l'environnement. (acculturation)

ATTENTION : les agents intéressés doivent compléter le questionnaire préalable en ligne
(lien figurant dans rubrique ci-dessous)

PRE REQUIS
Inspecteurs de l’environnement (eau, ou nature, faune sauvage captive, ouvrages hydrauliques, environnement marin) :
- Avoir suivi lles modules de formation spécifiques au commissionnement visé ou exceptionnellement justifier d’une expérience professionnelle suffisante dans le domaine choisi
- Cette formation n’est donc pas destinée aux nouveaux arrivants des services de police de l’eau et de la nature.(disposer d’un an d’ancienneté ou de connaissances solides en police administrative)

Inspecteurs des sites
- Ce module commissionnement est un pré-requis au module Cadre d'exercice de la police des sites
- Ils doivent toutefois disposer de connaissances solides en police administrative ou suivre le tronc commun du parcours prise de poste.

Planification

Du 02/04/2024 matin au 05/04/2024 après-midi (CVRH d'Arras)

Commissionnement en police de l'eau et de la nature

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-3308-3

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'agent sera en mesure d'exercer les compétences dévolues aux inspecteurs de l'environnement.

A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- de maîtriser les fondamentaux des procédures d'enquête judiciaire (accès aux locaux, saisie, réquisitions,etc.) ;
- de rédiger des procès-verbaux de constatation d'infraction ;
- de mener des opérations de recherche et de constatation d'infraction dans le respect des procédures applicables ;
- de maîtriser les règles d'articulation entre la police administrative et la police judiciaire ;
- de connaître l'organisation judiciaire ;
- d'assurer le suivi des suites judiciaires en lien avec les parquets

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, dans l'exercice leurs missions de contrôle (contrôle des prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations) en DDT-M, D(R)EAL et DRIEAT, DD-ETS-PP et DIRM, sont amenés à rencontrer des situations infractionnelles (fonctions de police judiciaire)

Cette formation est également ouverte aux animateurs de MISEN, aux animateurs « police » en DREAL et aux chefs de service en charge de la politique de l'environnement. (acculturation)

ATTENTION : les agents intéressés doivent compléter le questionnaire préalable en ligne
(lien figurant dans rubrique ci-dessous)

PRE REQUIS
Inspecteurs de l'environnement (eau, ou nature, faune sauvage captive, ouvrages hydrauliques, environnement marin) :
- Avoir suivi lles modules de formation spécifiques au commissionnement visé ou exceptionnellement justifier d'une expérience professionnelle suffisante dans le domaine choisi
- Cette formation n'est donc pas destinée aux nouveaux arrivants des services de police de l'eau et de la nature.(disposer d'un an d'ancienneté ou de connaissances solides en police administrative)

Inspecteurs des sites
- Ce module commissionnement est un pré-requis au module Cadre d'exercice de la police des sites
- Ils doivent toutefois disposer de connaissances solides en police administrative ou suivre le tronc commun du parcours prise de poste.

Planification

Du 02/12/2024 matin au 06/12/2024 après-midi (CVRH de Paris - Antenne de la Défense)

Commissionnement en police de l'eau et de la nature

Durée : 4.5 jour(s)

Session n° 24-3308-4

CVRH de Nantes

Objectifs

L’agent sera en mesure d’exercer les compétences dévolues aux inspecteurs de l’environnement.

A l’issue de la formation, l’agent sera en mesure :
- de maîtriser les fondamentaux des procédures d’enquête judiciaire (accès aux locaux, saisie, réquisitions,etc.) ;
- de rédiger des procès-verbaux de constatation d’infraction ;
- de mener des opérations de recherche et de constatation d’infraction dans le respect des procédures applicables ;
- de maîtriser les règles d’articulation entre la police administrative et la police judiciaire ;
- de connaître l’organisation judiciaire ;
- d’assurer le suivi des suites judiciaires en lien avec les parquets

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, dans l’exercice leurs missions de contrôle (contrôle des prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations) en DDT-M, D(R)EAL et DRIEAT, DD-ETS-PP et DIRM, sont amenés à rencontrer des situations infractionnelles (fonctions de police judiciaire)

Cette formation est également ouverte aux animateurs de MISEN, aux animateurs « police » en DREAL et aux chefs de service en charge de la politique de l'environnement. (acculturation)

ATTENTION : les agents intéressés doivent compléter le questionnaire préalable en ligne
(lien figurant dans rubrique ci-dessous)

PRE REQUIS
Inspecteurs de l’environnement (eau, ou nature, faune sauvage captive, ouvrages hydrauliques, environnement marin) :
- Avoir suivi lles modules de formation spécifiques au commissionnement visé ou exceptionnellement justifier d’une expérience professionnelle suffisante dans le domaine choisi
- Cette formation n’est donc pas destinée aux nouveaux arrivants des services de police de l’eau et de la nature.(disposer d’un an d’ancienneté ou de connaissances solides en police administrative)

Inspecteurs des sites
- Ce module commissionnement est un pré-requis au module Cadre d'exercice de la police des sites
- Ils doivent toutefois disposer de connaissances solides en police administrative ou suivre le tronc commun du parcours prise de poste.

Planification

Du 25/11/2024 matin au 29/11/2024 matin (CVRH de Nantes)

Commissionnement en police de l'eau et de la nature

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-3308-5

CVRH de Toulouse

Objectifs

L'agent sera en mesure d'exercer les compétences dévolues aux inspecteurs de l'environnement.

A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- de maîtriser les fondamentaux des procédures d'enquête judiciaire (accès aux locaux, saisie, réquisitions,etc.) ;
- de rédiger des procès-verbaux de constatation d'infraction ;
- de mener des opérations de recherche et de constatation d'infraction dans le respect des procédures applicables ;
- de maîtriser les règles d'articulation entre la police administrative et la police judiciaire ;
- de connaître l'organisation judiciaire ;
- d'assurer le suivi des suites judiciaires en lien avec les parquets

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, dans l'exercice leurs missions de contrôle (contrôle des prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations) en DDT-M, D(R)EAL et DRIEAT, DD-ETS-PP et DIRM, sont amenés à rencontrer des situations infractionnelles (fonctions de police judiciaire)

Cette formation est également ouverte aux animateurs de MISEN, aux animateurs « police » en DREAL et aux chefs de service en charge de la politique de l'environnement. (acculturation)

ATTENTION : les agents intéressés doivent compléter le questionnaire préalable en ligne
(lien figurant dans rubrique ci-dessous)

PRE REQUIS
Inspecteurs de l'environnement (eau, ou nature, faune sauvage captive, ouvrages hydrauliques, environnement marin) :
- Avoir suivi lles modules de formation spécifiques au commissionnement visé ou exceptionnellement justifier d'une expérience professionnelle suffisante dans le domaine choisi
- Cette formation n'est donc pas destinée aux nouveaux arrivants des services de police de l'eau et de la nature.(disposer d'un an d'ancienneté ou de connaissances solides en police administrative)

Inspecteurs des sites
- Ce module commissionnement est un pré-requis au module Cadre d'exercice de la police des sites
- Ils doivent toutefois disposer de connaissances solides en police administrative ou suivre le tronc commun du parcours prise de poste.

Planification

Du 04/03/2024 matin au 08/03/2024 après-midi (Toulouse)

Commissionnement en police de l'eau et de la nature

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-3308-6

CVRH de Nancy

Objectifs

L’agent sera en mesure d’exercer les compétences dévolues aux inspecteurs de l’environnement.

A l’issue de la formation, l’agent sera en mesure :
- de maîtriser les fondamentaux des procédures d’enquête judiciaire (accès aux locaux, saisie, réquisitions,etc.) ;
- de rédiger des procès-verbaux de constatation d’infraction ;
- de mener des opérations de recherche et de constatation d’infraction dans le respect des procédures applicables ;
- de maîtriser les règles d’articulation entre la police administrative et la police judiciaire ;
- de connaître l’organisation judiciaire ;
- d’assurer le suivi des suites judiciaires en lien avec les parquets

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, dans l’exercice leurs missions de contrôle (contrôle des prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations) en DDT-M, D(R)EAL et DRIEAT, DD-ETS-PP et DIRM, sont amenés à rencontrer des situations infractionnelles (fonctions de police judiciaire)

Cette formation est également ouverte aux animateurs de MISEN, aux animateurs « police » en DREAL et aux chefs de service en charge de la politique de l'environnement. (acculturation)

ATTENTION : les agents intéressés doivent compléter le questionnaire préalable en ligne
(lien figurant dans rubrique ci-dessous)

PRE REQUIS
Inspecteurs de l’environnement (eau, ou nature, faune sauvage captive, ouvrages hydrauliques, environnement marin) :
- Avoir suivi lles modules de formation spécifiques au commissionnement visé ou exceptionnellement justifier d’une expérience professionnelle suffisante dans le domaine choisi
- Cette formation n’est donc pas destinée aux nouveaux arrivants des services de police de l’eau et de la nature.(disposer d’un an d’ancienneté ou de connaissances solides en police administrative)

Inspecteurs des sites
- Ce module commissionnement est un pré-requis au module Cadre d'exercice de la police des sites
- Ils doivent toutefois disposer de connaissances solides en police administrative ou suivre le tronc commun du parcours prise de poste.

Planification

Semaine 16 (Du 15/04/2024 au 19/04/2024) (PONT A MOUSSON)

Commissionnement en police de l'eau et de la nature

Durée : 4.5 jour(s)

Session n° 24-3308-7

CVRH

d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'agent sera en mesure d'exercer les compétences dévolues aux inspecteurs de l'environnement.

A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- de maîtriser les fondamentaux des procédures d'enquête judiciaire (accès aux locaux, saisie, réquisitions,etc.) ;
- de rédiger des procès-verbaux de constatation d'infraction ;
- de mener des opérations de recherche et de constatation d'infraction dans le respect des procédures applicables ;
- de maîtriser les règles d'articulation entre la police administrative et la police judiciaire ;
- de connaître l'organisation judiciaire ;
- d'assurer le suivi des suites judiciaires en lien avec les parquets

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, dans l'exercice leurs missions de contrôle (contrôle des prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations) en DDT-M, D(R)EAL et DRIEAT, DD-ETS-PP et DIRM, sont amenés à rencontrer des situations infractionnelles (fonctions de police judiciaire)

Cette formation est également ouverte aux animateurs de MISEN, aux animateurs « police » en DREAL et aux chefs de service en charge de la politique de l'environnement. (acculturation)

ATTENTION : les agents intéressés doivent compléter le questionnaire préalable en ligne
(lien figurant dans rubrique ci-dessous)

PRE REQUIS
Inspecteurs de l'environnement (eau, ou nature, faune sauvage captive, ouvrages hydrauliques, environnement marin) :
- Avoir suivi lles modules de formation spécifiques au commissionnement visé ou exceptionnellement justifier d'une expérience professionnelle suffisante dans le domaine choisi
- Cette formation n'est donc pas destinée aux nouveaux arrivants des services de police de l'eau et de la nature.(disposer d'un an d'ancienneté ou de connaissances solides en police administrative)

Inspecteurs des sites
- Ce module commissionnement est un pré-requis au module Cadre d'exercice de la police des sites
- Ils doivent toutefois disposer de connaissances solides en police administrative ou suivre le tronc commun du parcours prise de poste.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 27/09/2024 matin (CVRH Aix-en-Provence)

Commissionnement en police de l'eau et de la nature

Durée : 4.5 jour(s)

Session n° 24-3308-8

CVRH de

Clermont-Ferrand

Objectifs

L’agent sera en mesure d’exercer les compétences dévolues aux inspecteurs de l’environnement.

A l’issue de la formation, l’agent sera en mesure :
- de maîtriser les fondamentaux des procédures d’enquête judiciaire (accès aux locaux, saisie, réquisitions,etc.) ;
- de rédiger des procès-verbaux de constatation d’infraction ;
- de mener des opérations de recherche et de constatation d’infraction dans le respect des procédures applicables ;
- de maîtriser les règles d’articulation entre la police administrative et la police judiciaire ;
- de connaître l’organisation judiciaire ;
- d’assurer le suivi des suites judiciaires en lien avec les parquets

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, dans l’exercice leurs missions de contrôle (contrôle des prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations) en DDT-M, D(R)EAL et DRIEAT, DD-ETS-PP et DIRM, sont amenés à rencontrer des situations infractionnelles (fonctions de police judiciaire)

Cette formation est également ouverte aux animateurs de MISEN, aux animateurs « police » en DREAL et aux chefs de service en charge de la politique de l'environnement. (acculturation)

ATTENTION : les agents intéressés doivent compléter le questionnaire préalable en ligne
(lien figurant dans rubrique ci-dessous)

PRE REQUIS
Inspecteurs de l’environnement (eau, ou nature, faune sauvage captive, ouvrages hydrauliques, environnement marin) :
- Avoir suivi lles modules de formation spécifiques au commissionnement visé ou exceptionnellement justifier d’une expérience professionnelle suffisante dans le domaine choisi
- Cette formation n’est donc pas destinée aux nouveaux arrivants des services de police de l’eau et de la nature.(disposer d’un an d’ancienneté ou de connaissances solides en police administrative)

Inspecteurs des sites
- Ce module commissionnement est un pré-requis au module Cadre d'exercice de la police des sites
- Ils doivent toutefois disposer de connaissances solides en police administrative ou suivre le tronc commun du parcours prise de poste.

Planification

Du 03/06/2024 matin au 07/06/2024 matin (Clermont-Fd)

Commissionnement en police de l'eau et de la nature

Durée : 4.5 jour(s)

Session n° 24-3308-9

CVRH de Tours

Objectifs

L'agent sera en mesure d'exercer les compétences dévolues aux inspecteurs de l'environnement.

A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- de maîtriser les fondamentaux des procédures d'enquête judiciaire (accès aux locaux, saisie, réquisitions,etc.) ;
- de rédiger des procès-verbaux de constatation d'infraction ;
- de mener des opérations de recherche et de constatation d'infraction dans le respect des procédures applicables ;
- de maîtriser les règles d'articulation entre la police administrative et la police judiciaire ;
- de connaître l'organisation judiciaire ;
- d'assurer le suivi des suites judiciaires en lien avec les parquets

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, dans l'exercice leurs missions de contrôle (contrôle des prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations) en DDT-M, D(R)EAL et DRIEAT, DD-ETS-PP et DIRM, sont amenés à rencontrer des situations infractionnelles (fonctions de police judiciaire)

Cette formation est également ouverte aux animateurs de MISEN, aux animateurs « police » en DREAL et aux chefs de service en charge de la politique de l'environnement. (acculturation)

ATTENTION : les agents intéressés doivent compléter le questionnaire préalable en ligne
(lien figurant dans rubrique ci-dessous)

PRE REQUIS
Inspecteurs de l'environnement (eau, ou nature, faune sauvage captive, ouvrages hydrauliques, environnement marin) :
- Avoir suivi lles modules de formation spécifiques au commissionnement visé ou exceptionnellement justifier d'une expérience professionnelle suffisante dans le domaine choisi
- Cette formation n'est donc pas destinée aux nouveaux arrivants des services de police de l'eau et de la nature.(disposer d'un an d'ancienneté ou de connaissances solides en police administrative)

Inspecteurs des sites
- Ce module commissionnement est un pré-requis au module Cadre d'exercice de la police des sites
- Ils doivent toutefois disposer de connaissances solides en police administrative ou suivre le tronc commun du parcours prise de poste.

Planification

Du 12/06/2024 matin au 21/06/2024 après-midi (Distanciel et TOURS)

Commissionnement en police de l'eau et de la nature

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-3308-10

CVRH de Rouen

Objectifs

L’agent sera en mesure d’exercer les compétences dévolues aux inspecteurs de l’environnement.

A l’issue de la formation, l’agent sera en mesure :
- de maîtriser les fondamentaux des procédures d’enquête judiciaire (accès aux locaux, saisie, réquisitions,etc.) ;
- de rédiger des procès-verbaux de constatation d’infraction ;
- de mener des opérations de recherche et de constatation d’infraction dans le respect des procédures applicables ;
- de maîtriser les règles d’articulation entre la police administrative et la police judiciaire ;
- de connaître l’organisation judiciaire ;
- d’assurer le suivi des suites judiciaires en lien avec les parquets

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, dans l’exercice leurs missions de contrôle (contrôle des prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations) en DDT-M, D(R)EAL et DRIEAT, DD-ETS-PP et DIRM, sont amenés à rencontrer des situations infractionnelles (fonctions de police judiciaire)

Cette formation est également ouverte aux animateurs de MISEN, aux animateurs « police » en DREAL et aux chefs de service en charge de la politique de l'environnement. (acculturation)

ATTENTION : les agents intéressés doivent compléter le questionnaire préalable en ligne
(lien figurant dans rubrique ci-dessous)

PRE REQUIS
Inspecteurs de l’environnement (eau, ou nature, faune sauvage captive, ouvrages hydrauliques, environnement marin) :
- Avoir suivi lles modules de formation spécifiques au commissionnement visé ou exceptionnellement justifier d’une expérience professionnelle suffisante dans le domaine choisi
- Cette formation n’est donc pas destinée aux nouveaux arrivants des services de police de l’eau et de la nature.(disposer d’un an d’ancienneté ou de connaissances solides en police administrative)

Inspecteurs des sites
- Ce module commissionnement est un pré-requis au module Cadre d'exercice de la police des sites
- Ils doivent toutefois disposer de connaissances solides en police administrative ou suivre le tronc commun du parcours prise de poste.

Planification

Du 14/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Commissionnement en police de l'eau et de la nature

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-3308-11
CVRH de Mâcon

Objectifs

L'agent sera en mesure d'exercer les compétences dévolues aux inspecteurs de l'environnement.

A l'issue de la formation, l'agent sera en mesure :
- de maîtriser les fondamentaux des procédures d'enquête judiciaire (accès aux locaux, saisie, réquisitions,etc.) ;
- de rédiger des procès-verbaux de constatation d'infraction ;
- de mener des opérations de recherche et de constatation d'infraction dans le respect des procédures applicables ;
- de maîtriser les règles d'articulation entre la police administrative et la police judiciaire ;
- de connaître l'organisation judiciaire ;
- d'assurer le suivi des suites judiciaires en lien avec les parquets

Cible

Les agents concernés en priorité sont ceux qui, dans l'exercice leurs missions de contrôle (contrôle des prescriptions des activités, ouvrages, travaux ou installations) en DDT-M, D(R)EAL et DRIEAT, DD-ETS-PP et DIRM, sont amenés à rencontrer des situations infractionnelles (fonctions de police judiciaire)

Cette formation est également ouverte aux animateurs de MISEN, aux animateurs « police » en DREAL et aux chefs de service en charge de la politique de l'environnement. (acculturation)

ATTENTION : les agents intéressés doivent compléter le questionnaire préalable en ligne
(lien figurant dans rubrique ci-dessous)

PRE REQUIS
Inspecteurs de l'environnement (eau, ou nature, faune sauvage captive, ouvrages hydrauliques, environnement marin) :
• Avoir suivi lles modules de formation spécifiques au commissionnement visé ou exceptionnellement justifier d'une expérience professionnelle suffisante dans le domaine choisi
• Cette formation n'est donc pas destinée aux nouveaux arrivants des services de police de l'eau et de la nature.(disposer d'un an d'ancienneté ou de connaissances solides en police administrative)
Inspecteurs des sites
• Ce module commissionnement est un pré-requis au module Cadre d'exercice de la police des sites
• Ils doivent toutefois disposer de connaissances solides en police administrative ou suivre le tronc commun du parcours prise de poste.

Planification

Du 04/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (MACON)

SEN'Act

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3687-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 23/02/2024 matin au 23/02/2024 matin (Distanciel)

SEN'Act

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3687-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 26/01/2024 matin au 26/01/2024 matin (Distanciel)

Gestion des arbres en milieu urbain

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4023-1
CVRH de Tours

Objectifs

Cible

Planification

Du 02/07/2024 matin au 02/07/2024 après-midi (MONTHODON (37))

Faune sauvage captive - module Aquariologie

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-4532-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Planification

Du 08/04/2024 après-midi au 12/04/2024 matin (Brest)

Faune sauvage captive - module mammifères

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-4533-1
CVRH d'Arras

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

• Mieux connaître et appréhender la diversité des mammifères non domestiques en captivité,
• Mieux connaître et maîtriser les enjeux liés aux conditions d'entretien, d'élevage et de présentation au public de ces mammifères, ainsi qu'en terme de sécurité,
• Mieux connaître et mesurer les enjeux en termes de conservation et de bien-être des mammifères non domestiques en captivité dans les établissements de présentation au public

Cible

La formation s'adresse aux agents en charge de l'instruction des procédures liées à la faune sauvage en captivité et la classe des mammifères, ainsi qu'à l'inspection des établissements qui en détiennent. Les agents des DD(ETS)PP sont donc prioritaires.

Les pré-requis sont d'avoir suivi déjà la formation « FSC – les Fondamentaux », ou d'être au moins un agent déjà expérimenté en réglementation FSC.

20 participants maximum

Planification

Du 04/11/2024 après-midi au 08/11/2024 matin (Amiens)

Présentation des plans nationaux d'action des trois grands prédateurs : ours, loup et lynx (module de base)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4543-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

-Transmettre une meilleure connaissance du sujet du loup, de l'ours et du lynx en France : comment l'État assure leur protection et limite la déprédation sur le pastoralisme
-Permettre à un grand nombre d'agents de disposer d'une information fiable, répondre à des attentes ou des curiosités sur ce sujet.
-Faire connaître aux agents les sites où aller chercher de l'information fiable (LoupFrance, DREAL AuRA, DREAL Bourgogne Franche-Comté, DREAL Occitanie))

Cible

Tous les agents de l'État, de ses établissements publics et des collectivités locales concernés

Pas de pré-requis

Planification

Du 26/09/2024 matin au 26/09/2024 matin (Distanciel)

Instruction des demandes d'indemnisation simples des dommages : ours, lynx, loup

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4544-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

- Prendre en compte au plus juste les dommages subis par les éleveurs
- Gagner en efficience pour traiter plus rapidement les dossiers simples
- Reconnaître les dossiers complexes pour lesquels un travail en réseau (notamment avec les DREAL coordinatrices et l'ASP) peut être nécessaire

Cible

Les agents instructeurs de demande d'indemnisation dans les DDT.
Les agents l'OFB et les agents de l'ASP peuvent être associés

Pré-requis : Utiliser Geopred
Avoir connaissance du guide d'utilisation
Avoir instruit quelques dossiers
Avoir suivi le module de base « Présentation des plans nationaux d'action des 3 prédateurs » ou déjà pratiqué la procédure d'indemnisation

Planification

Du 14/10/2024 après-midi au 15/10/2024 après-midi (MACON)

Le protocole de tir du loup : Module d'approfondissement

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4545-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

- Acquérir la connaissance pour sécuriser les actes
- Acquérir une capacité à organiser une concertation locale

Cible

Les agents instructeurs des demandes d'autorisation de tir au sein des DDT.
Les inspecteurs de l'environnement de l'OFB qui assurent la police des tirs.

Pré-requis :
Connaître, à minima, les différents types d'autorisations de tir
Avoir pris connaissance des arrêtés ministériels et documents mis à disposition par la DREAL AuRA.
Avoir suivi le module de base « Présentation des plans nationaux d'action des 3 prédateurs » ou avoir déjà pratiqué la procédure dérogatoire de tir

Planification

Du 16/10/2024 matin au 16/10/2024 après-midi (MACON)

Cycle de formation pour la préservation de la biodiversité

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4573-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 07/02/2024 matin au 07/02/2024 matin (IRA)

Les espèces protégées vivant dans les bâtiments, quels impacts, quelles solutions

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4640-1
CVRH d'Arras

Objectifs

es espèces animales protégées des bâtiments : connaître les oiseaux et chauves-souris et les bâtiments qu'elles utilisent, comprendre leurs périodes de forte sensibilité
-identifier la nature de projets impactant ces espèces protégées
-connaître le lien entre le code de l'urbanisme et le code de l'environnement
-connaître le réseau d'acteurs à solliciter pour réaliser des diagnostics

Cible

Planification

Du 05/04/2024 matin au 05/04/2024 matin (CVRH d'Arras)

Sensibilisation aux enjeux de la biodiversité et initiation au fonctionnement des écosystèmes pour les acteurs du territoire

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4641-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cette formation a pour objectifs de sensibiliser tous les agents du ministère au concept de biodiversité afin qu'ils l'intègrent dans leurs réflexions, projets et pratiques professionnelles :
- comprendre ce que recouvre la notion de biodiversité,
- comprendre l'intérêt de la biodiversité et de sa connaissance pour l'homme,
- connaître les modes d'intervention pour protéger la biodiversité,
- mieux intégrer la biodiversité dans ses pratiques professionnelles
Une visite de terrain permettra d'échanger sur le terrain sur les enjeux de la préservation de la biodiversité (biodiversité et conflits d'usage notamment).

Cible

La biodiversité est une thématique globale qui est présente dans toutes les politiques publiques mises en œuvre dans les territoires. La préservation et le maintien de la biodiversité mobilisent des compétences et des acteurs variés.
La connaissance de la nature et la protection de la biodiversité concernent toutes les missions du ministère. Il est donc nécessaire que l'ensemble des agents du ministère aient une connaissance de ce domaine.

Planification

Du 03/04/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (CVRH d'Arras)

Sensibilisation sur les milieux et espèces associées - Atelier 2 : milieu pelouse, habitats et espèces associées

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4664-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

• acquérir une connaissance plus fine des différents habitats de pelouses et des cortèges d'espèces associées.
• comprendre la typicité des milieux et leurs fonctionnalités pour les espèces
• savoir identifier et comprendre les enjeux de ces milieux et espèces et appréhender les impacts d'un projet sur leur conservation ; identifier les points de vigilance au regard des projets
• savoir apprécier la qualité des protocoles d'inventaires, la pression d'inventaires, la notion de saisonnalité.
• avoir des clés/méthodologies pour évaluer l'impact d'un projet sur les espèces et in fine sur l'état de conservation des espèces.

Cible

Priorité aux agents de la DREAL BFC.
Les agents de la zone BFC concernés par la thématique. Agents DDT sur les missions biodiversité.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 14/05/2024 après-midi (Champlitte 70600 -)

Indemnisation des dommages dus à l'un des trois grands prédateurs : ours, loup ou lynx - Module approfondissement

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4673-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

-Connaître la réglementation en terme d'indemnisation des éleveurs concernés par la prédation due aux grands prédateurs
-Savoir instruire les demandes simples d'indemnisation (instruction technique et administrative)
- Traitement rapide et précis des demandes

Cible

- Les agents vacataires des DDT (ou du Parc National des Pyrénées) en charge de l'instruction des demandes d'indemnisation des dommages dus aux grands prédateurs

- Pré-requis : avoir lu les textes (décret et arrêté ministériel indemnisation, guide technique, FAQ) + avoir un accès Geopred avec guide d'utilisation (demande d'accès possible à Agents.L.PME.EHN.DREAL-Auvergne-Rhone-Alpes@developpement-durable.gouv.fr)

Planification

Du 28/05/2024 matin au 28/05/2024 matin (Distanciel)

Des fleurs pour sauver l'humanité-UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4696-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Démontrer que le végétal est une solution extraordinaire à nos problèmes actuels de biodiversité , de gaz à effet de serre, de canicule, de pluie, …

Cible

Tous publics

Planification

Du 02/07/2024 matin au 02/07/2024 après-midi (FORMATION A DISTANCE)

UE 2024 - Les espèces exotiques invasives

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4703-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Découvrir ce que recouvre la nation d'espèces exotiques invasives.

Cible

Pas de prérequis.

Planification

Du 25/06/2024 après-midi au 25/06/2024 après-midi (Distanciel)

UE 2024 : Evolution de la biodiversité terrestre : zoom sur quelques espèces phares !

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4722-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Rappeler les grandes définitions de la biodiversité
Identifier les menaces qui pèsent sur la biodiversité définies par l'IPBES et leurs conséquences sur la faune française.
Appréhender l'évolution récente de la biodiversité française à travers des exemples choisis d'espèces de faune sauvage

Cible

Tout public

Planification

Du 30/07/2024 matin au 30/07/2024 matin (Distanciel)

UE 2024 : Evolution de la biodiversité terrestre : zoom sur quelques espèces phares !

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4722-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Rappeler les grandes définitions de la biodiversité
Identifier les menaces qui pèsent sur la biodiversité définies par l'IPBES et leurs conséquences sur la faune française.
Appréhender l'évolution récente de la biodiversité française à travers des exemples choisis d'espèces de faune sauvage

Cible

Tout public

Planification

Du 27/08/2024 après-midi au 27/08/2024 après-midi (Distanciel)

Les espèces protégées vivant dans les bâtiments, quels impacts, quelles solutions - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4751-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cette session de formation vous donnera un autre regard sur les bâtiments : tous potentiellement hébergent des espèces. Également vous découvrirez des retours d'expérience où chantier&biodiversité furent menés avec succès.
-les espèces animales protégées des bâtiments : connaître les oiseaux et chauves-souris et les bâtiments qu'elles utilisent, comprendre leurs périodes de forte sensibilité
-identifier la nature de projets impactant ces espèces protégées
-connaître le lien entre le code de l'urbanisme et le code de l'environnement
-connaître le réseau d'acteurs à solliciter pour réaliser des diagnostics

Cible

Cette formation s'adresse à tous les agents (toute catégorie et tout poste) souhaitant acquérir des connaissances sur la faune utilisant les bâtiments, les précautions à prendre au préalable aux travaux et avoir des retours d'expérience sur la prise en compte de l'accueil de la faune dans les bâtiments

Planification

Du 09/07/2024 après-midi au 09/07/2024 après-midi (à distance)

UE 2024_Le loup : l'impact de sa présence, le rôle de l'OFB et les principales actions du plan national d'actions

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4780-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cible

Agents du MTE

Planification

Du 28/08/2024 matin au 28/08/2024 matin (En distanciel)

Conférence Biodiversité

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4783-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 matin (Toulouse INP-ENSEEIHT)

Conférence Biodiversité

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4783-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Planification

Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Atelier de professionnalisation sur la posture du service eau et biodiversité de la DDT 10

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4811-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 17/09/2024 matin au 17/09/2024 après-midi (TROYES)

Formation à la procédure « Autorisation environnementale » révisée dans le cadre de la loi « Industrie verte »

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4825-1
CVRH de Tours

Objectifs

Jalon décisif d'un travail normatif engagé au premier semestre 2023, le décret n°2024-742, publié le 6 juillet 2024, comporte des dispositions réglementaires nécessaire à l'application de la loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte – dite loi « industrie verte » - ainsi que des mesures d'amélioration et de simplification de diverses procédures relevant du droit de l'environnement. Cette réforme vise à l'accélération des procédures et modernise la consultation du public.

La nouvelle procédure d'autorisation environnementale entrera en vigueur pour les demandes d'autorisation déposées à compter du 22 octobre 2024.

Cette formation a pour objectif :
- Présentation des motifs de la réforme et de ses fondements juridiques
- Présentation des principales lignes directrices de la réforme et des différentes étapes de la procédure d'autorisation environnementale (AENV)

Cible

- assistants et instructeurs IOTA (en DDT)
- instructeurs évaluation environnementale (en DREAL)

Planification

Du 15/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (ORLEANS)

Formation à la procédure « Autorisation environnementale » révisée dans le cadre de la loi « Industrie verte »

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4825-2
CVRH de Tours

Objectifs

Jalon décisif d'un travail normatif engagé au premier semestre 2023, le décret n°2024-742, publié le 6 juillet 2024, comporte des dispositions réglementaires nécessaire à l'application de la loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte – dite loi « industrie verte » - ainsi que des mesures d'amélioration et de simplification de diverses procédures relevant du droit de l'environnement. Cette réforme vise à l'accélération des procédures et modernise la consultation du public.

La nouvelle procédure d'autorisation environnementale entrera en vigueur pour les demandes d'autorisation déposées à compter du 22 octobre 2024.

Cette formation a pour objectif :
- Présentation des motifs de la réforme et de ses fondements juridiques
- Présentation des principales lignes directrices de la réforme et des différentes étapes de la procédure d'autorisation environnementale (AENV)

Cible

- assistants et instructeurs IOTA (en DDT)
- instructeurs évaluation environnementale (en DREAL)

Planification

Du 18/10/2024 matin au 18/10/2024 après-midi (CHATEAUROUX)

Formation à la procédure « Autorisation environnementale » révisée dans le cadre de la loi « Industrie verte »

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4825-3
CVRH de Tours

Objectifs

Jalon décisif d'un travail normatif engagé au premier semestre 2023, le décret n°2024-742, publié le 6 juillet 2024, comporte des dispositions réglementaires nécessaire à l'application de la loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte – dite loi « industrie verte » - ainsi que des mesures d'amélioration et de simplification de diverses procédures relevant du droit de l'environnement. Cette réforme vise à l'accélération des procédures et modernise la consultation du public.

La nouvelle procédure d'autorisation environnementale entrera en vigueur pour les demandes d'autorisation déposées à compter du 22 octobre 2024.

Cette formation a pour objectif :
- Présentation des motifs de la réforme et de ses fondements juridiques
- Présentation des principales lignes directrices de la réforme et des différentes étapes de la procédure d'autorisation environnementale (AENV)

Cible

- assistants et instructeurs IOTA (en DDT)
- instructeurs évaluation environnementale (en DREAL)

Planification

Du 08/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (ORLEANS)

Formation à la procédure « Autorisation environnementale » révisée dans le cadre de la loi « Industrie verte »

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4825-4
CVRH de Tours

Objectifs

Jalon décisif d'un travail normatif engagé au premier semestre 2023, le décret n°2024-742, publié le 6 juillet 2024, comporte des dispositions réglementaires nécessaire à l'application de la loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte – dite loi « industrie verte » - ainsi que des mesures d'amélioration et de simplification de diverses procédures relevant du droit de l'environnement. Cette réforme vise à l'accélération des procédures et modernise la consultation du public.

La nouvelle procédure d'autorisation environnementale entrera en vigueur pour les demandes d'autorisation déposées à compter du 22 octobre 2024.

Cette formation a pour objectif :
- Présentation des motifs de la réforme et de ses fondements juridiques
- Présentation des principales lignes directrices de la réforme et des différentes étapes de la procédure d'autorisation environnementale (AENV)

Cible

- assistants et instructeurs IOTA (en DDT)
- instructeurs évaluation environnementale (en DREAL)

Planification

Du 15/11/2024 matin au 15/11/2024 après-midi (TOURS)

Formation à la procédure « Autorisation environnementale » révisée dans le cadre de la loi « Industrie verte »

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4825-5
CVRH de Tours

Objectifs

Jalon décisif d'un travail normatif engagé au premier semestre 2023, le décret n°2024-742, publié le 6 juillet 2024, comporte des dispositions réglementaires nécessaire à l'application de la loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte – dite loi « industrie verte » - ainsi que des mesures d'amélioration et de simplification de diverses procédures relevant du droit de l'environnement. Cette réforme vise à l'accélération des procédures et modernise la consultation du public.

La nouvelle procédure d'autorisation environnementale entrera en vigueur pour les demandes d'autorisation déposées à compter du 22 octobre 2024.

Cette formation a pour objectif :
- Présentation des motifs de la réforme et de ses fondements juridiques
- Présentation des principales lignes directrices de la réforme et des différentes étapes de la procédure d'autorisation environnementale (AENV)

Cible

- assistants et instructeurs IOTA (en DDT)
- instructeurs évaluation environnementale (en DREAL)

Planification

Du 21/11/2024 matin au 21/11/2024 après-midi (TOURS)

Eau - Législation et gestion de l'eau

Outils de jugement de conformité en assainissement pour agents expérimentés : Roseau – Verseau – Autostep

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1805-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

*Connaître les aspects techniques et réglementaires s'appliquant aux stations d'épuration et aux réseaux,
*Comprendre les enjeux de l'autosurveillance et connaître les outils de gestion (logiciels AUTOSTEP) ,
* Savoir utiliser l'application web centralisée ROSEAU .
* Savoir utiliser la plate-forme d'échange des données sur l'eau VERS'EAU .

Cible

Instructeurs de police de l'eau en charge du suivi des agglomérations d'assainissement,
Chargés de mission DREAL en charge de l'animation de la police de l'eau.
Catégorie A, B et B+ administratif ou technique.

Planification

Du 06/05/2024 matin au 07/05/2024 après-midi (DREAL Bretagne)

Outils de jugement de conformité en assainissement pour agents expérimentés : Roseau – Verseau – Autostep

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1805-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

*Connaître les aspects techniques et réglementaires s'appliquant aux stations d'épuration et aux réseaux,
*Comprendre les enjeux de l'autosurveillance et connaître les outils de gestion (logiciels AUTOSTEP) ,
* Savoir utiliser l'application web centralisée ROSEAU .
* Savoir utiliser la plate-forme d'échange des données sur l'eau VERS'EAU .

Cible

Instructeurs de police de l'eau en charge du suivi des agglomérations d'assainissement,
Chargés de mission DREAL en charge de l'animation de la police de l'eau.
Catégorie A, B et B+ administratif ou technique.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (MACON)

Formation initiale Sispea (prise en main de Sispea)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2668-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Connaître les enjeux de l'Observatoire et le système de gouvernance
- Connaître son rôle et ses missions en tant que gestionnaire local
- Comprendre le fonctionnement et la mise à jour du référentiel
- Connaître le processus de publication des indicateurs sur l'outil pour guider les collectivités

Cible

Agents des services de l'État DDT(M), DEAL, DRIEAT, DGTM nouveaux sur la mission Sispea

Planification

Du 30/05/2024 matin au 03/06/2024 après-midi (FORMATION A DISTANCE)

Logiciel SISPEA - Valorisation des données

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-3690-2
CVRH de Nancy

Objectifs

• Connaître et comprendre les notions statistiques permettant de valoriser des données de Sispea
• Extraire des données sur Sispea
• Savoir filtrer des données pour retenir un échantillon de données de qualité
• Avoir les clés de compréhension pour réaliser une infographie pour un territoire (département, bassin d'une agence de l'eau, etc.)

Cible

- Agents en DDT(M), DEAL, DRIEAT et DGTM, conseils départementaux, agences de l'eau, bureau d'étude souhaitant exploiter les données de Sispea et produire une infographie

Pré-requis :
-Avoir un socle de connaissances de base sur les indicateurs Sispea et sur l'utilisation du site contributeurs.

Préalable à la formation pour les services de l'Etat :
-Avoir finalisé la vérification de toutes les données de l'exercice 2021 sur son territoire

Planification

Du 23/05/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (FORMATION A DISTANCE)

Logiciel SISPEA - Valorisation des données

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-3690-3
CVRH de Nancy

Objectifs

• Connaître et comprendre les notions statistiques permettant de valoriser des données de Sispea
• Extraire des données sur Sispea
• Savoir filtrer des données pour retenir un échantillon de données de qualité
• Avoir les clés de compréhension pour réaliser une infographie pour un territoire (département, bassin d'une agence de l'eau, etc.)

Cible

- Agents en DDT(M), DEAL, DRIEAT et DGTM, conseils départementaux, agences de l'eau, bureau d'étude souhaitant exploiter les données de Sispea et produire une infographie

Pré-requis :
-Avoir un socle de connaissances de base sur les indicateurs Sispea et sur l'utilisation du site contributeurs.

Préalable à la formation pour les services de l'Etat :
-Avoir finalisé la vérification de toutes les données de l'exercice 2021 sur son territoire

Planification

Du 09/09/2024 matin au 17/09/2024 après-midi (FORMATION A DISTANCE)

Fomation SISPEA – spécifique Outremer

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3957-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

2nd semestre 2024 (Distanciel)

Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides (MNEFZH)

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-3999-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Connaître les données indispensables pour la mise en œuvre de la MNEFZH ;

- Comprendre l'acquisition des résultats de la MNEFZH ;

- Savoir rédiger un avis technique reposant sur la MNEFZH.

Cible

- Prioritairement les agents des services instructeurs de l'État.

- Pour tout autre public, des sessions sont proposées par l'OFB.

Planification

Du 30/09/2024 après-midi au 04/10/2024 matin (CVRH de NANCY)

L'eau, un sujet potable ! - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4109-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 01/08/2024 matin au 01/08/2024 après-midi (Livestorm)

Réglementatioin "nitrates"

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4220-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

4ème trimestre 2024 (CVRH d'Arras)

La compétence GEMAPI : l'essentiel en retour d'expérience

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-4221-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

• Acquérir les notions élémentaires relatives à la GEMAPI
• Maîtriser le contexte de création et d'exercice de la compétence GEMAPI : la directive cadre sur l'eau et la directive inondation
• Maîtriser les enjeux, le cadre réglementaire, et les conditions de mise en œuvre de la compétence GEMAPI
• Acquérir les connaissances de bases relatives aux systèmes d'endiguement
• Connaître les frontières de la compétence GEMAPI
• Comprendre l'articulation entre la compétence «GEMAPI » et les politiques publiques sectorielles
• Maîtriser les mécanismes de financement de la compétence GEMAPI
• Connaître les différentes modalités de gouvernance de la compétence, les différents acteurs impliqués et la répartition des responsabilités
• Échanger autour de retours d'expérience sur la mise en œuvre de la compétence GEMAPI
• Identifier l'ensemble des documents pédagogiques et textes réglementaires relatifs à la compétence GEMAPI

Cible

La formation s'adresse :
• aux agents des DREAL, des DEAL, des DDT(M),
• aux agents de l'administration centrale,
• aux agents des agences, des offices de l'eau, et des administrations partenaires

les pré-requis

• Il est fortement recommandé de disposer de connaissances de base dans le domaine de l'eau (acteurs, réglementation, gouvernance) et des milieux aquatiques et d'avoir au moins participé à la formation « les fondamentaux de la gestion du risque inondation » et/ou « les fondamentaux de la directive cadre sur l'eau (DCE) »

• Quelques mois sur le poste est également préférable pour être familiarisé avec les termes.

Planification

Du 21/05/2024 après-midi au 17/06/2024 après-midi (Formation à distance)

La compétence GEMAPI : l'essentiel en retour d'expérience

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4221-2
CVRH de Nancy

Objectifs

• Acquérir les notions élémentaires relatives à la GEMAPI
• Maîtriser le contexte de création et d'exercice de la compétence GEMAPI : la directive cadre sur l'eau et la directive inondation
• Maîtriser les enjeux, le cadre réglementaire, et les conditions de mise en œuvre de la compétence GEMAPI
• Acquérir les connaissances de bases relatives aux systèmes d'endiguement
• Connaître les frontières de la compétence GEMAPI
• Comprendre l'articulation entre la compétence «GEMAPI » et les politiques publiques sectorielles
• Maîtriser les mécanismes de financement de la compétence GEMAPI
• Connaître les différentes modalités de gouvernance de la compétence, les différents acteurs impliqués et la répartition des responsabilités
• Échanger autour de retours d'expérience sur la mise en œuvre de la compétence GEMAPI
• Identifier l'ensemble des documents pédagogiques et textes réglementaires relatifs à la compétence GEMAPI

Cible

La formation s'adresse :
• aux agents des DREAL, des DEAL, des DDT(M),
• aux agents de l'administration centrale,
• aux agents des agences, des offices de l'eau, et des administrations partenaires

les pré-requis

• Il est fortement recommandé de disposer de connaissances de base dans le domaine de l'eau (acteurs, réglementation, gouvernance) et des milieux aquatiques et d'avoir au moins participé à la formation « les fondamentaux de la gestion du risque inondation » et/ou « les fondamentaux de la directive cadre sur l'eau (DCE) »

• Quelques mois sur le poste est également préférable pour être familiarisé avec les termes.

Planification

Du 08/10/2024 après-midi au 17/10/2024 après-midi (Distanciel)

GEMAPI et montagne

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4222-2
CVRH de Nancy

Objectifs

La formation ne portera que sur le bloc « PI » de la compétence GEMAPI
• Acquérir des notions sur les caractéristiques d'une inondation par cours d'eau torrentiel ;
• Connaître la politique de restauration des terrains de montagne (RTM) mise en œuvre par ONF, et son articulation avec l'exercice de la compétence GEMAPI par les collectivités ;
• Savoir identifier les spécificités et l'étendue de la compétence GEMAPI en montagne ;
• Acquérir des connaissances sur les principaux ouvrages de protection contre les crues torrentielles, et les enjeux de leur bonne gestion dans le cadre de la compétence GEMAPI ;
• Faire le lien avec la réglementation sur les ouvrages hydrauliques, et notamment les études de danger en contexte torrentiel.

Cible

La formation s'adresse :
• aux agents des DREAL, des DEAL, des DDT(M),
• aux agents de l'administration centrale,
• aux agents des agences, des offices de l'eau,et des administrations partenaires

Les pré-requis :

Il est fortement recommandé d'avoir suivi la formation « la compétence GEMAPI : l'essentiel en retours d'expérience » ou de disposer de connaissances dans le domaine des risques naturels

Planification

Du 22/05/2024 après-midi au 22/05/2024 après-midi (Distanciel)

VigiEau et VigiEau ADMIN- saisie des arrêtés sécheresse

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4224-1
CVRH de Nancy

Objectifs

• Être en capacité de saisir les arrêtés cadre sécheresse
• Être en capacité de saisir les arrêtés de restriction entrant en vigueur tout au long de la sécheresse
• Comprendre le paramétrage de VigiEau ADMIN pour assurer un bon affichage des restrictions sur VigiEau
• S'approprier le dispositif de mise à jour des zones d'alerte

Cible

Cette formation s'adresse aux agents en DDT(M) en charge de la gestion quantitative de la ressource en eau ainsi que tous les agents susceptibles d'assurer la saisie des arrêtés de restriction en période de sécheresse

Planification

Du 19/04/2024 matin au 19/04/2024 après-midi (Distanciel)

VigiEau et VigiEau ADMIN- saisie des arrêtés sécheresse

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4224-2
CVRH de Nancy

Objectifs

- Être en capacité de saisir les arrêtés cadre sécheresse
- Être en capacité de saisir les arrêtés de restriction entrant en vigueur tout au long de la sécheresse
- Comprendre le paramétrage de VigiEau ADMIN pour assurer un bon affichage des restrictions sur VigiEau
- S'approprier le dispositif de mise à jour des zones d'alerte

Cible

Cette formation s'adresse aux agents en DDT(M) en charge de la gestion quantitative de la ressource en eau ainsi que tous les agents susceptibles d'assurer la saisie des arrêtés de restriction en période de sécheresse

Planification

Du 23/04/2024 matin au 23/04/2024 après-midi (Distanciel)

VigiEau et VigiEau ADMIN- saisie des arrêtés sécheresse

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4224-3
CVRH de Nancy

Objectifs

- Être en capacité de saisir les arrêtés cadre sécheresse
- Être en capacité de saisir les arrêtés de restriction entrant en vigueur tout au long de la sécheresse
- Comprendre le paramétrage de VigiEau ADMIN pour assurer un bon affichage des restrictions sur VigiEau
- S'approprier le dispositif de mise à jour des zones d'alerte

Cible

Cette formation s'adresse aux agents en DDT(M) en charge de la gestion quantitative de la ressource en eau ainsi que tous les agents susceptibles d'assurer la saisie des arrêtés de restriction en période de sécheresse

Planification

Du 24/04/2024 matin au 24/04/2024 après-midi (Distanciel)

VigiEau et VigiEau ADMIN- saisie des arrêtés sécheresse

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4224-4
CVRH de Nancy

Objectifs

- Être en capacité de saisir les arrêtés cadre sécheresse
- Être en capacité de saisir les arrêtés de restriction entrant en vigueur tout au long de la sécheresse
- Comprendre le paramétrage de VigiEau ADMIN pour assurer un bon affichage des restrictions sur VigiEau
- S'approprier le dispositif de mise à jour des zones d'alerte

Cible

Cette formation s'adresse aux agents en DDT(M) en charge de la gestion quantitative de la ressource en eau ainsi que tous les agents susceptibles d'assurer la saisie des arrêtés de restriction en période de sécheresse

Planification

Du 03/05/2024 matin au 03/05/2024 après-midi (Distanciel)

VigiEau et VigiEau ADMIN- saisie des arrêtés sécheresse

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4224-5
CVRH de Nancy

Objectifs

- Être en capacité de saisir les arrêtés cadre sécheresse
- Être en capacité de saisir les arrêtés de restriction entrant en vigueur tout au long de la sécheresse
- Comprendre le paramétrage de VigiEau ADMIN pour assurer un bon affichage des restrictions sur VigiEau
- S'approprier le dispositif de mise à jour des zones d'alerte

Cible

Cette formation s'adresse aux agents en DDT(M) en charge de la gestion quantitative de la ressource en eau ainsi que tous les agents susceptibles d'assurer la saisie des arrêtés de restriction en période de sécheresse

Planification

Du 07/05/2024 matin au 07/05/2024 après-midi (Distanciel)

VigiEau et VigiEau ADMIN- saisie des arrêtés sécheresse

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4224-6
CVRH de Nancy

Objectifs

- Être en capacité de saisir les arrêtés cadre sécheresse
- Être en capacité de saisir les arrêtés de restriction entrant en vigueur tout au long de la sécheresse
- Comprendre le paramétrage de VigiEau ADMIN pour assurer un bon affichage des restrictions sur VigiEau
- S'approprier le dispositif de mise à jour des zones d'alerte

Cible

Cette formation s'adresse aux agents en DDT(M) en charge de la gestion quantitative de la ressource en eau ainsi que tous les agents susceptibles d'assurer la saisie des arrêtés de restriction en période de sécheresse

Planification

Du 14/05/2024 matin au 14/05/2024 après-midi (Distanciel)

GUN IOTA

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4230-1

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Suite aux prérequis acquis grâce aux modules d'e-learning suivis par les stagiaires, cette formation a pour objectif de prendre en main l'application et d'approfondir les points de doctrine d'utilisation de l'application Guichet Unique Numérique, dans le cadre l'instruction des demandes d'autorisation environnementale.

Cible

Public concerné :

Cette action s'adresse exclusivement aux agents IOTA (inspecteurs, instructeurs, assistant(e)s) en DREAL, DDT… ainsi qu'aux agents des guichets IOTA (Préfecture, DDT…).

Nombre de stagiaires maximum : 12

Pré-requis :
Avoir suivi l'E-formation GUNenv sur MENTOR (procédure de connexion ci-après)

Planification

Du 13/02/2024 matin au 13/02/2024 après-midi (Lyon)

GUN IOTA

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-4230-2

CVRH de Rouen

Objectifs

Suite aux prérequis acquis grâce aux modules d'e-learning suivis par les stagiaires, cette formation a pour objectif de prendre en main l'application et d'approfondir les points de doctrine d'utilisation de l'application Guichet Unique Numérique, dans le cadre l'instruction des demandes d'autorisation environnementale.

Cible

Public concerné :

Cette action s'adresse exclusivement aux agents IOTA (inspecteurs, instructeurs, assistant(e)s) en DREAL, DDT… ainsi qu'aux agents des guichets IOTA (Préfecture, DDT…).

Nombre de stagiaires maximum : 12

Pré-requis :
Avoir suivi l'E-formation GUNenv sur MENTOR (procédure de connexion ci-après)

Planification

2nd semestre 2024 (???)

GUN IOTA

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4230-5

CVRH de Nancy

Objectifs

Suite aux prérequis acquis grâce aux modules d'e-learning suivis par les stagiaires, cette formation a pour objectif de prendre en main l'application et d'approfondir les points de doctrine d'utilisation de l'application Guichet Unique Numérique, dans le cadre l'instruction des demandes d'autorisation environnementale.

Cible

Public concerné :

Cette action s'adresse exclusivement aux agents IOTA (inspecteurs, instructeurs, assistant(e)s) en DREAL, DDT… ainsi qu'aux agents des guichets IOTA (Préfecture, DDT…).

Nombre de stagiaires maximum : 12

Pré-requis :
Avoir suivi l'E-formation GUNenv sur MENTOR (procédure de connexion ci-après)

Planification

Du 08/02/2024 matin au 08/02/2024 après-midi (CVRH de NANCY)

GUN IOTA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4230-6
CVRH de Nancy

Objectifs

Suite aux prérequis acquis grâce aux modules d'e-learning suivis par les stagiaires, cette formation a pour objectif de prendre en main l'application et d'approfondir les points de doctrine d'utilisation de l'application Guichet Unique Numérique, dans le cadre l'instruction des demandes d'autorisation environnementale.

Cible

Public concerné :

Cette action s'adresse exclusivement aux agents IOTA (inspecteurs, instructeurs, assistant(e)s) en DREAL, DDT… ainsi qu'aux agents des guichets IOTA (Préfecture, DDT…).

Nombre de stagiaires maximum : 12

Pré-requis :
Avoir suivi l'E-formation GUNenv sur MENTOR (procédure de connexion ci-après)

Planification

Du 11/04/2024 matin au 12/04/2024 après-midi (DDT 67)

GUN IOTA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4230-7
CVRH de Nancy

Objectifs

Suite aux prérequis acquis grâce aux modules d'e-learning suivis par les stagiaires, cette formation a pour objectif de prendre en main l'application et d'approfondir les points de doctrine d'utilisation de l'application Guichet Unique Numérique, dans le cadre l'instruction des demandes d'autorisation environnementale.

Cible

Public concerné :

Cette action s'adresse exclusivement aux agents IOTA (inspecteurs, instructeurs, assistant(e)s) en DREAL, DDT… ainsi qu'aux agents des guichets IOTA (Préfecture, DDT…).

Nombre de stagiaires maximum : 12

Pré-requis :
Avoir suivi l'E-formation GUNenv sur MENTOR (procédure de connexion ci-après)

Planification

Du 18/04/2024 matin au 19/04/2024 après-midi (CVRH de NANCY)

GUN IOTA

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4230-8
CVRH de Nancy

Objectifs

Suite aux prérequis acquis grâce aux modules d'e-learning suivis par les stagiaires, cette formation a pour objectif de prendre en main l'application et d'approfondir les points de doctrine d'utilisation de l'application Guichet Unique Numérique, dans le cadre l'instruction des demandes d'autorisation environnementale.

Cible

Public concerné :

Cette action s'adresse exclusivement aux agents IOTA (inspecteurs, instructeurs, assistant(e)s) en DREAL, DDT… ainsi qu'aux agents des guichets IOTA (Préfecture, DDT…).

Nombre de stagiaires maximum : 12

Pré-requis :
Avoir suivi l'E-formation GUNenv sur MENTOR (procédure de connexion ci-après)

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (CVRH de NANCY)

GEMAPI et trait de côte

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4306-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Agents des DREAL, des DEAL, des DDT(M), agents de l'administration centrale, agents des agences, des offices de l'eau, et des administrations partenaires en charge de la GEMAPI

Planification

2nd semestre 2024 (Distanciel)

Présentation du site extranet météo France : appui à la gestion de ressources en eau

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4383-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

2ème trimestre 2024 (Distanciel)

A la découverte des eaux souterraines - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4385-1
CVRH de Tours

Objectifs

Sensibilisation à la définition, aux usages et à la gestion des eaux souterraines

Cible

Tous publics

Planification

Du 04/07/2024 après-midi au 04/07/2024 après-midi (Distanciel)

A la découverte des eaux souterraines - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4385-2
CVRH de Tours

Objectifs

Sensibilisation à la définition, aux usages et à la gestion des eaux souterraines

Cible

Tous publics

Planification

Du 05/09/2024 après-midi au 05/09/2024 après-midi (Distanciel)

Suivi annuel des systèmes d'assainissement (ROSEAU/VERSEAU/AutoSTEP)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4549-1
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- d'analyser les indicateurs et conformités évaluées par ROSEAU et comprendre les concepts intégrés à ROSEAU.
- d'effectuer le suivi des systèmes d'assainissement avec les outils ROSEAU/VERSEAU
- d'approfondir l'analyse des conformités des systèmes d'assainissement

Cible

Cette formation s'adresse en priorité aux agents des services en charge de la police de l'eau DREAL, DRIEA et DDT-M.

les pré-requis

Avoir suivi la formation 'assainissement collectif - prise de poste' ou avoir de bonnes connaissances de base en assainissement collectif et avoir plus de 1 an d'ancienneté dans le poste.

Attention : La formation devra être suivie en totalité

Planification

Du 14/03/2024 matin au 14/03/2024 après-midi (CVRH de NANCY - formation à distance)

Suivi annuel des systèmes d'assainissement (ROSEAU/VERSEAU/AutoSTEP)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4549-2
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- d'analyser les indicateurs et conformités évaluées par ROSEAU et comprendre les concepts intégrés à ROSEAU.
- d'effectuer le suivi des systèmes d'assainissement avec les outils ROSEAU/VERSEAU
- d'approfondir l'analyse des conformités des systèmes d'assainissement

Cible

Cette formation s'adresse en priorité aux agents des services en charge de la police de l'eau DREAL, DRIEA et DDT-M.

les pré-requis

Avoir suivi la formation 'assainissement collectif - prise de poste' ou avoir de bonnes connaissances de base en assainissement collectif et avoir plus de 1 an d'ancienneté dans le poste.

Attention : La formation devra être suivie en totalité

Planification

Du 04/04/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (CVRH de NANCY à Pont-à-Mousson - Distanciel)

Les fondamentaux de l'écosystème aquatique : fonctionnement, impacts, restauration

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4647-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Acquérir des connaissances suffisantes pour comprendre :
-les différents types de dysfonctionnement d'un écosystème (sources de perturbation, mécanisme de régulation, signification des paramètres et notamment des indices de qualité biologique).
-les solutions à mettre en œuvre pour réduire ces dysfonctionnements

Cible

Toutes personnes, d'un service public ou privé ayant besoin de la compréhension du fonctionnement des écosystèmes aquatiques pour assurer ses tâches. En particulier : agent des services d'un ministère, d'un établissement public, gestionnaire de Service environnement d'une collectivité ou d'une entreprise…
Aucun pré-requis. Des notions d'écologie peuvent être utiles pour mieux profiter de la formation, même si des notions de bases sont rappelées en début de formation.

Planification

Du 18/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (CVRH de NANCY à Pont-à-Mousson)

Natura 2000

Évaluation des incidences Natura 2000

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-388-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Connaître et comprendre les principaux outils sur Natura 2000, le contexte institutionnel ainsi que les enjeux territoriaux en matière de conservation des sites Natura 2000 ;
Positionner l'Évaluation des Incidences Natura 2000 dans la stratégie globale de la politique Natura 2000 en France ;
Etre en capacité d'instruire une évaluation des incidences Natura 2000 dans le cadre d'une procédure donnée

Cible

Les agents en DREAL, DDI, préfecture, impliqués dans le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 en tant que chargés de procédures de déclaration / autorisation de document de planification, programme ou projet d'activités, d'aménagements,d'installation, de manifestations ou d'intervention dans le milieu naturel" visées par le I de l'article R414-19 du code de l'environnement, ou par une liste locale arrêtée par le préfet au titre du III de l'article L414-4 du code de l'environnement.
Le public visé par cette formation est interministériel.
Les animateurs de site Natura 2000.
Des agents de collectivités territoriales peuvent également accéder gratuitement à cette formation dans la limite des places disponibles.

Planification

Du 16/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Évaluation des incidences Natura 2000

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-388-2
CVRH de Tours

Objectifs

Connaître et comprendre les principaux outils sur Natura 2000, le contexte institutionnel ainsi que les enjeux territoriaux en matière de conservation des sites Natura 2000 ;
Positionner l'Évaluation des Incidences Natura 2000 dans la stratégie globale de la politique Natura 2000 en France ;
Etre en capacité d'instruire une évaluation des incidences Natura 2000 dans le cadre d'une procédure donnée

Cible

Les agents en DREAL, DDI, préfecture, impliqués dans le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 en tant que chargés de procédures de déclaration / autorisation de document de planification, programme ou projet d'activités, d'aménagements,d'installation, de manifestations ou d'intervention dans le milieu naturel" visées par le I de l'article R414-19 du code de l'environnement, ou par une liste locale arrêtée par le préfet au titre du III de l'article L414-4 du code de l'environnement.
Le public visé par cette formation est interministériel.
Les animateurs de site Natura 2000.
Des agents de collectivités territoriales peuvent également accéder gratuitement à cette formation dans la limite des places disponibles.

Planification

1er semestre 2025 (N-A)

Évaluation des incidences Natura 2000

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-388-3
CVRH de Rouen

Objectifs

Connaître et comprendre les principaux outils sur Natura 2000, le contexte institutionnel ainsi que les enjeux territoriaux en matière de conservation des sites Natura 2000 ;
Positionner l'Évaluation des Incidences Natura 2000 dans la stratégie globale de la politique Natura 2000 en France ;
Etre en capacité d'instruire une évaluation des incidences Natura 2000 dans le cadre d'une procédure donnée

Cible

Les agents en DREAL, DDI, préfecture, impliqués dans le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 en tant que chargés de procédures de déclaration / autorisation de document de planification, programme ou projet d'activités, d'aménagements,d'installation, de manifestations ou d'intervention dans le milieu naturel" visées par le I de l'article R414-19 du code de l'environnement, ou par une liste locale arrêtée par le préfet au titre du III de l'article L414-4 du code de l'environnement.
Le public visé par cette formation est interministériel.
Les animateurs de site Natura 2000.
Des agents de collectivités territoriales peuvent également accéder gratuitement à cette formation dans la limite des places disponibles.

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH Rouen)

Protection et gestion des ressources en eau et minérales

Outils de jugements de conformité en assainissement: ROSEAU - AUTOSTEP - débutants

Durée : 4.5 jour(s)
Session n° 24-396-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Connaître les aspects techniques et réglementaires s'appliquant aux stations d'épuration et aux réseaux ;
Comprendre les enjeux de l'autosurveillance et connaître les outils de gestion (suite logiciels AUTOSTEP/MESURESTEP) ;
Savoir utiliser la base de données ROSEAU.

Cible

Instructeurs débutant police de l'eau ;
Chargé de mission DREAL en charge de l'animation de la police de l'eau ;
Catégorie A, B et B+ administratif ou technique ;
Catégorie B et B+ administratif ou technique.

Planification

Du 07/03/2024 matin au 15/03/2024 après-midi (Formation hybride)

Outils de jugements de conformité en assainissement: ROSEAU - AUTOSTEP - débutants

Durée : 4.5 jour(s)
Session n° 24-396-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Connaître les aspects techniques et réglementaires s'appliquant aux stations d'épuration et aux réseaux ;
Comprendre les enjeux de l'autosurveillance et connaître les outils de gestion (suite logiciels AUTOSTEP/MESURESTEP) ;
Savoir utiliser la base de données ROSEAU.

Cible

Instructeurs débutant police de l'eau ;
Chargé de mission DREAL en charge de l'animation de la police de l'eau ;
Catégorie A, B et B+ administratif ou technique ;
Catégorie B et B+ administratif ou technique.

Planification

Du 04/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (Formation hybride)

Outils de jugements de conformité en assainissement: ROSEAU - AUTOSTEP - débutants

Durée : 4.5 jour(s)
Session n° 24-396-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Connaître les aspects techniques et réglementaires s'appliquant aux stations d'épuration et aux réseaux ;
Comprendre les enjeux de l'autosurveillance et connaître les outils de gestion (suite logiciels AUTOSTEP/MESURESTEP) ;
Savoir utiliser la base de données ROSEAU.

Cible

Instructeurs débutant police de l'eau ;
Chargé de mission DREAL en charge de l'animation de la police de l'eau ;
Catégorie A, B et B+ administratif ou technique ;
Catégorie B et B+ administratif ou technique.

Planification

Du 18/04/2024 matin au 17/05/2024 après-midi (Formation hybride)

Hydrogéologie : les bases

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-398-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Être capable de mettre en œuvre la réglementation et veiller à son respect en vue de restaurer ou préserver le bon état des eaux qualitatif et quantitatif ;
- Connaître les bases d'hydrogéologie en vue d'être capable de formuler des objectifs pour une étude hydrogéologique et d'avoir un regard critique sur une étude hydrogéologique, en tant que service de police de l'eau ou représentant de l'État dans l'élaboration des SAGEs.

Cible

- Agents chargés de la police de l'eau, agents en DREAL en charge de l'animation de la politique de l'eau.
Cette formation s'inscrit dans le parcours de formation des agents en charge de la politique ou de la police de l'eau.

Planification

Du 07/10/2024 après-midi au 10/10/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Hydrogéologie : les bases

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-398-2
CVRH de Tours

Objectifs

- Être capable de mettre en œuvre la réglementation et veiller à son respect en vue de restaurer ou préserver le bon état des eaux qualitatif et quantitatif ;
- Connaître les bases d'hydrogéologie en vue d'être capable de formuler des objectifs pour une étude hydrogéologique et d'avoir un regard critique sur une étude hydrogéologique, en tant que service de police de l'eau ou représentant de l'État dans l'élaboration des SAGEs.

Cible

- Agents chargés de la police de l'eau, agents en DREAL en charge de l'animation de la politique de l'eau.
Cette formation s'inscrit dans le parcours de formation des agents en charge de la politique ou de la police de l'eau.

Planification

Du 09/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (TOURS)

Hydrogéologie : les bases

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-398-3
CVRH de Rouen

Objectifs

- Être capable de mettre en œuvre la réglementation et veiller à son respect en vue de restaurer ou préserver le bon état des eaux qualitatif et quantitatif ;
- Connaître les bases d'hydrogéologie en vue d'être capable de formuler des objectifs pour une étude hydrogéologique et d'avoir un regard critique sur une étude hydrogéologique, en tant que service de police de l'eau ou représentant de l'État dans l'élaboration des SAGEs.

Cible

- Agents chargés de la police de l'eau, agents en DREAL en charge de l'animation de la politique de l'eau.
Cette formation s'inscrit dans le parcours de formation des agents en charge de la politique ou de la police de l'eau.

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH de Rouen)

Logiciel Sillage

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-399-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Être capable d'utiliser l'application informatique SILLAGE, qui a vocation à gérer l'ensemble des données relatives aux épandages réglementés au titre de l'article L 214-1 du code de l'environnement.

Cible

Cette formation s'adresse en priorité aux agents des services en charge de la police de l'eau DREAL, DRIEA et DDT-M.

les pré-requis

Avoir suivi la formation « épandage des boues d'épuration : présentation du cadre réglementaire et étude de cas » ou avoir des notions de base sur la réglementation des épandages.

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (Distanciel)

Logiciel Sillage

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-399-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Être capable d'utiliser l'application informatique SILLAGE, qui a vocation à gérer l'ensemble des données relatives aux épandages réglementés au titre de l'article L 214-1 du code de l'environnement.

Cible

Cette formation s'adresse en priorité aux agents des services en charge de la police de l'eau DREAL, DRIEA et DDT-M.

les pré-requis

Avoir suivi la formation « épandage des boues d'épuration : présentation du cadre réglementaire et étude de cas » ou avoir des notions de base sur la réglementation des épandages.

Planification

Du 03/10/2024 matin au 03/10/2024 après-midi (Distanciel)

Logiciel Osmose 2 - formation des formateurs

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-400-1

CVRH de Nantes

Objectifs

• Former les formateurs de OSMOSE2 sur les fonctionnalités de l'application
• Faire adhérer les utilisateurs au nouvel outil
• Diffuser les bonnes pratiques afin que le contenu de l'application puisse être valorisé
• Organiser un moment d'échange avec les utilisateurs afin de recueillir leurs retours sur l'application

Cible

- Les administrateurs de l'application OSMOSE au niveau des bassins hydrographiques régionaux et départementaux.

Planification

2nd semestre 2024 (Nantes)

Formation technique dans le domaine de l'assainissement urbain - expérimentés

Durée : 9.5 jour(s)

Session n° 24-3951-1

CVRH de Nancy

Objectifs

- Acquérir des connaissances techniques sur :
* les principaux procédés de traitement des eaux usées et des boues d'épuration, y compris le traitement des bruits et des odeurs ;
* les éléments clés relatifs à l'exploitation des systèmes d'assainissement y compris la connaissance et la gestion patrimoniales ;
* les principaux outils de diagnostic/évaluation et de planification/programmation relatifs aux systèmes d'assainissement ;
* les fondamentaux et éléments clés relatifs à la conception et au dimensionnement des systèmes d'assainissement ;
* les techniques de gestion des eaux pluviales à la source, notamment par des solutions fondées sur la nature
* la surveillance des systèmes d'assainissement : dispositifs de surveillance, analyse de données…
* les outils et méthodes pour évaluer l'impact des rejets d'assainissement sur les milieux récepteurs et les usages

Cible

Cette formation s'adresse en priorité aux agents des services en charge de la police de l'eau DREAL, DRIEA et DDT-M (expérimentés). Quelques places disponibles pour les agents de l'OFB et des agences de l'eau en fonction du nombre de stagiaires.

les pré-requis

Avoir suivi la formation 'assainissement collectif - prise de poste' ou avoir de bonnes connaissances de base en assainissement collectif et avoir plus de trois ans d'ancienneté dans le poste.

Attention : La formation devra être suivie en totalité

Pensez à vous munir de vos EPI (équipements de protection individuelle) pour les sorties terrain.

Votre inscription sera examinée que si vous renseignez le questionnaire avant le 8 janvier 2024 : https://app.klaxoon.com/join/MNNWYHK

Planification

Du 12/03/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (CVRH de NANCY à Pont-à-Mousson et Distanciel)

Formation technique dans le domaine de l'assainissement urbain - expérimentés

Durée : 9.5 jour(s)

Session n° 24-3951-2

CVRH de Nantes

Objectifs

- Acquérir des connaissances techniques sur :
* les principaux procédés de traitement des eaux usées et des boues d'épuration, y compris le traitement des bruits et des odeurs ;
* les éléments clés relatifs à l'exploitation des systèmes d'assainissement y compris la connaissance et la gestion patrimoniales ;
* les principaux outils de diagnostic/évaluation et de planification/programmation relatifs aux systèmes d'assainissement ;
* les fondamentaux et éléments clés relatifs à la conception et au dimensionnement des systèmes d'assainissement ;
* les techniques de gestion des eaux pluviales à la source, notamment par des solutions fondées sur la nature
* la surveillance des systèmes d'assainissement : dispositifs de surveillance, analyse de données…
* les outils et méthodes pour évaluer l'impact des rejets d'assainissement sur les milieux récepteurs et les usages

Cible

Cette formation s'adresse en priorité aux agents des services en charge de la police de l'eau DREAL, DRIEA et DDT-M (expérimentés). Quelques places disponibles pour les agents de l'OFB et des agences de l'eau en fonction du nombre de stagiaires.

les pré-requis

Avoir suivi la formation 'assainissement collectif - prise de poste' ou avoir de bonnes connaissances de base en assainissement collectif et avoir plus de trois ans d'ancienneté dans le poste.

Attention : La formation devra être suivie en totalité

Pensez à vous munir de vos EPI (équipements de protection individuelle) pour les sorties terrain.

Votre inscription sera examinée que si vous renseignez le questionnaire avant le 8 janvier 2024 : https://app.klaxoon.com/join/MNNWYHK

Planification

Du 05/02/2024 matin au 14/03/2024 après-midi (CVRH de Nantes/distanciel - EXPERIMENTES)

Formation technique dans le domaine de l'assainissement urbain - expérimentés

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-3951-3

CVRH

d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Acquérir des connaissances techniques sur :
* les principaux procédés de traitement des eaux usées et des boues d'épuration, y compris le traitement des bruits et des odeurs ;
* les éléments clés relatifs à l'exploitation des systèmes d'assainissement y compris la connaissance et la gestion patrimoniales ;
* les principaux outils de diagnostic/évaluation et de planification/programmation relatifs aux systèmes d'assainissement ;
* les fondamentaux et éléments clés relatifs à la conception et au dimensionnement des systèmes d'assainissement ;
* les techniques de gestion des eaux pluviales à la source, notamment par des solutions fondées sur la nature
* la surveillance des systèmes d'assainissement : dispositifs de surveillance, analyse de données…
* les outils et méthodes pour évaluer l'impact des rejets d'assainissement sur les milieux récepteurs et les usages

Cible

Cette formation s'adresse en priorité aux agents des services en charge de la police de l'eau DREAL, DRIEA et DDT-M (expérimentés). Quelques places disponibles pour les agents de l'OFB et des agences de l'eau en fonction du nombre de stagiaires.

les pré-requis

Avoir suivi la formation 'assainissement collectif - prise de poste' ou avoir de bonnes connaissances de base en assainissement collectif et avoir plus de trois ans d'ancienneté dans le poste.

Attention : La formation devra être suivie en totalité

Pensez à vous munir de vos EPI (équipements de protection individuelle) pour les sorties terrain.

Votre inscription sera examinée que si vous renseignez le questionnaire avant le 8 janvier 2024 : https://app.klaxoon.com/join/MNNWYHK

Planification

Du 30/09/2024 matin au 07/11/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence/distanciel)

Les fondamentaux pour comprendre et réglementer de la gestion des eaux pluviales

Durée : 5.5 jour(s)
Session n° 24-3952-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette formation vise à l'acquisition de fondamentaux sur la réglementation et la technique en matière de gestion des eaux pluviales et plus particulièrement :
- Connaître les textes relatifs à la gestion des eaux pluviales ;
- Savoir mettre en œuvre la réglementation sur des dossiers concrets ;
- Avoir les connaissances pour conseiller les porteurs de projets ;
- Connaître les différentes techniques existantes et leurs spécificités.

Cible

Cette formation s'adresse aux agents des services en charge de la police de l'eau en DREAL, DRIEA et DDT-M. Les formations visent un public débutant en priorité pour avoir un groupe homogène.

Le nombre de stagiaire maximal pour cette formation est de 14.

Planification

Du 06/02/2024 matin au 21/03/2024 après-midi (Lyon)

Les fondamentaux pour comprendre et réglementer de la gestion des eaux pluviales

Durée : 5.5 jour(s)
Session n° 24-3952-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Cette formation vise à l'acquisition de fondamentaux sur la réglementation et la technique en matière de gestion des eaux pluviales et plus particulièrement :
- Connaître les textes relatifs à la gestion des eaux pluviales ;
- Savoir mettre en œuvre la réglementation sur des dossiers concrets ;
- Avoir les connaissances pour conseiller les porteurs de projets ;
- Connaître les différentes techniques existantes et leurs spécificités.

Cible

Cette formation s'adresse aux agents des services en charge de la police de l'eau en DREAL, DRIEA et DDT-M. Les formations visent un public débutant en priorité pour avoir un groupe homogène.

Le nombre de stagiaire maximal pour cette formation est de 14.

Planification

Du 29/05/2024 après-midi au 28/06/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Les fondamentaux pour comprendre et réglementer de la gestion des eaux pluviales

Durée : 5.5 jour(s)
Session n° 24-3952-4
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette formation vise à l'acquisition de fondamentaux sur la réglementation et la technique en matière de gestion des eaux pluviales et plus particulièrement :
- Connaître les textes relatifs à la gestion des eaux pluviales ;
- Savoir mettre en œuvre la réglementation sur des dossiers concrets ;
- Avoir les connaissances pour conseiller les porteurs de projets ;
- Connaître les différentes techniques existantes et leurs spécificités.

Cible

Cette formation s'adresse aux agents des services en charge de la police de l'eau en DREAL, DRIEA et DDT-M. Les formations visent un public débutant en priorité pour avoir un groupe homogène.

Le nombre de stagiaire maximal pour cette formation est de 14.

Planification

Du 25/09/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (Lyon)

Planification dans le domaine de l'eau

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-3953-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :
- Maîtriser les enjeux, le cadre réglementaire, et les conditions de mise en œuvre des principaux outils de planification, de l'échelle européenne à l'échelle territoriale..
- Être capable de contribuer à l'élaboration de document de planification en maîtrisant leur portée (SDAGE, programme de mesure, SAGE...).
- Être capable de contribuer à l'intégration de la politique de l'eau dans les autres politiques sectorielles (aménagement, prévention des inondations notamment).

Cible

- La formation s'adresse aux agents des agences et des offices de l'eau, des DREAL, des DDT ou de l'administration centrale en prise de poste sur l'animation DCE, ou en poste en service police de l'eau ou sur une politique plus sectorielle (aménagement-urbanisme) et souhaitant acquérir le cadre général de la DCE.

- Il est fortement recommandé de disposer de connaissances de base dans le domaine de l'eau (acteurs, réglementation, gouvernance)

Planification

Du 17/06/2024 matin au 26/06/2024 après-midi (Distanciel)

Planification dans le domaine de l’eau

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-3953-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

À l’issue de la formation, le stagiaire sera capable :
- Maîtriser les enjeux, le cadre réglementaire, et les conditions de mise en œuvre des principaux outils de planification, de l’échelle européenne à l’échelle territoriale..
- Être capable de contribuer à l’élaboration de document de planification en maîtrisant leur portée (SDAGE, programme de mesure, SAGE...).
- Être capable de contribuer à l'intégration de la politique de l’eau dans les autres politiques sectorielles (aménagement, prévention des inondations notamment).

Cible

- La formation s’adresse aux agents des agences et des offices de l’eau, des DREAL, des DDT ou de l’administration centrale en prise de poste sur l’animation DCE, ou en poste en service police de l’eau ou sur une politique plus sectorielle (aménagement-urbanisme) et souhaitant acquérir le cadre général de la DCE.

- Il est fortement recommandé de disposer de connaissances de base dans le domaine de l’eau (acteurs, réglementation, gouvernance)

Planification

Du 25/11/2024 après-midi au 29/11/2024 après-midi (Distanciel)

Epandage des boues d’épuration : présentation du cadre réglementaire et études de cas

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3956-1
CVRH de Tours

Objectifs

• Maîtriser le cadre réglementaire lié à l’épandage des boues d’épuration
• Être capable d’instruire un dossier de plan d’épandage.
• Comprendre l’articulation entre l’instruction d’un plan d’épandage et les différentes applications web (SILLAGE, GunEnv…)

Cible

La formation s’adresse aux agents des services de police de l’eau intervenant dans le domaine de l’assainissement en DREAL, DDT/DDTM.
les pré-requis

Pas de pré-requis nécessaires

Planification

Du 27/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (TOURS)

Epandage des boues d’épuration : présentation du cadre réglementaire et études de cas

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3956-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

• Maîtriser le cadre réglementaire lié à l’épandage des boues d’épuration
• Être capable d’instruire un dossier de plan d’épandage.
• Comprendre l’articulation entre l’instruction d’un plan d’épandage et les différentes applications web (SILLAGE, GunEnv…)

Cible

La formation s’adresse aux agents des services de police de l’eau intervenant dans le domaine de l’assainissement en DREAL, DDT/DDTM.
les pré-requis

Pas de pré-requis nécessaires

Planification

Du 26/11/2024 matin au 27/11/2024 après-midi (CVRH Aix)

Epandage des boues d’épuration : présentation du cadre réglementaire et études de cas

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3956-3
CVRH d'Arras

Objectifs

• Maîtriser le cadre réglementaire lié à l’épandage des boues d’épuration
• Être capable d’instruire un dossier de plan d’épandage.
• Comprendre l’articulation entre l’instruction d’un plan d’épandage et les différentes applications web (SILLAGE, GunEnv…)

Cible

La formation s’adresse aux agents des services de police de l’eau intervenant dans le domaine de l’assainissement en DREAL, DDT/DDTM.
les pré-requis

Pas de pré-requis nécessaires

Planification

Du 19/09/2024 matin au 20/09/2024 après-midi (CVRH d'Arras)

Petite hydroélectricité et moulins

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3958-1
CVRH de Nantes

Objectifs

– Acquérir des connaissances de bases sur l'hydroélectricité (contexte, enjeux, impacts, réglementation)
– Disposer de connaissances suffisantes pour exercer les missions de police de l'eau ou d'appui technique lors de l'instruction des dossiers en bonne connaissance des enjeux énergétiques et environnementaux relatifs à l'hydroélectricité et la continuité écologique

Cible

Agents chargés de la police de l'eau (DDT(M)….), Responsables ou animateurs de MISEN, ARPEN, Police de l'Eau, Chargés de missions continuité écologique ou énergie-climat en DREAL

Planification

Du 03/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (Nantes)

Petite hydroélectricité et moulins

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3958-2
CVRH de Nancy

Objectifs

– Acquérir des connaissances de bases sur l'hydroélectricité (contexte, enjeux, impacts, réglementation)
– Disposer de connaissances suffisantes pour exercer les missions de police de l'eau ou d'appui technique lors de l'instruction des dossiers en bonne connaissance des enjeux énergétiques et environnementaux relatifs à l'hydroélectricité et la continuité écologique

Cible

Agents chargés de la police de l'eau (DDT(M)….), Responsables ou animateurs de MISEN, ARPEN, Police de l'Eau, Chargés de missions continuité écologique ou énergie-climat en DREAL

Planification

2nd semestre 2024 (PONT A MOUSSON)

FONDAMENTAUX DE LA PÊCHE EN EAU DOUCE ET DE LA GESTION DES RESSOURCES PISCICOLES

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3975-1
CVRH de Tours

Objectifs

• Connaître la réglementation de la pêche en eau douce

• Être capable de rédiger et de faire appliquer les arrêtés préfectoraux

• Être en mesure d'arbitrer les litiges entre acteurs de la pêche

• Savoir identifier les enjeux de préservation des milieux aquatiques et de protection du patrimoine piscicole.

Cible

• Agent.es de DDT(M) en prise de poste en service police de l'eau
• Action pouvant intéresser les inspecteurs en police de l'environnement en DDT – DREAL

les pré-requis

• Connaissance de base sur les eaux douces – Suivi de la formation prise de poste en police administrative de l'eau et de la nature – spécialité eau

Planification

Du 15/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (à distance)

FONDAMENTAUX DE LA PÊCHE EN EAU DOUCE ET DE LA GESTION DES RESSOURCES PISCICOLES

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3975-2
CVRH de Tours

Objectifs

• Connaître la réglementation de la pêche en eau douce

• Être capable de rédiger et de faire appliquer les arrêtés préfectoraux

• Être en mesure d'arbitrer les litiges entre acteurs de la pêche

• Savoir identifier les enjeux de préservation des milieux aquatiques et de protection du patrimoine piscicole.

Cible

• Agent.es de DDT(M) en prise de poste en service police de l'eau
• Action pouvant intéresser les inspecteurs en police de l'environnement en DDT – DREAL

les pré-requis

• Connaissance de base sur les eaux douces – Suivi de la formation prise de poste en police administrative de l'eau et de la nature – spécialité eau

Planification

Du 12/11/2024 matin au 12/11/2024 après-midi (A distance)

Gestion des eaux pluviales - module 1 : comment calculer le bassin versant amont intercepté

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4550-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Cette formation vise à un échange de pratiques autour des eaux pluviales et de la rubrique 2.1.5.0 de la nomenclature IOTA.

L'objectif de ce module est de comprendre la manière dont il faut prendre en compte le bassin versant amont intercepté dans les dossiers loi sur l'eau.

Cette formation sera enregistrée et disponible en repaly.

Un questionnaire sera transmis en amont de la formation pour mieux connaître vos besoins et préparer au mieux la séquence.

Cible

Cette formation s'adresse aux agents des services en charge de la police de l'eau en DREAL, DRIEA et DDT-M. Il peut intéresser les agents en lien avec les questions d'eaux pluviales (risques, aménagements,…)

Pré-requis
Aucun pré-requis n'est nécessaire

Planification

Du 07/05/2024 après-midi au 07/05/2024 après-midi (Distanciel)

Formation Audition appliquée aux inspecteurs de l'environnement

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4629-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Agents de la police de l'environnement de la DDTM 80

Planification

Du 25/03/2024 matin au 26/03/2024 après-midi (CVRH d'Arras)

Les fondamentaux en agronomie et les bases à connaître sur les transferts de polluants vers l'eau (Nitrates/phytosanitaires) pour la protection des aires d'alimentation de captage

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4632-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- Acquérir des fondamentaux sur les délimitations des AAC (enjeux et méthodologies)
- Acquérir des connaissances fondamentales en agronomie
- Disposer de connaissances générales sur les transferts d'azote et de produits phytosanitaires
- Comprendre les leviers d'action pour limiter les fuites d'azote et de produits phytosanitaires vers le milieu

Cible

Les animateurs de captage et tout autre animateur qui voudraient réactualiser ses connaissances agronomiques en Bretagne et dans les régions limitrophes (Pays de Loire, Normandie)
Les agents de l'État en charge de missions de protection de l'eau contre les pollutions diffuses (DREAL DDTM Bretagne, Pays de Loire Normandie)
Les agents de la zone Bretagne, Pays-de-la-Loire et Normandie seront prioritaires

Planification

Du 16/04/2024 matin au 18/04/2024 après-midi (Rennes)

Gestion des eaux pluviales _ module 2 : Comment faire un bon précadrage des DLE (dossiers Loi sur l'eau) 2.1.5.0 ?

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4736-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Cette formation vise à un échange de pratiques autour des eaux pluviales et de la rubrique 2.1.5.0 de la nomenclature IOTA.
Le précadrage c'est quoi ? Comment l'améliorer ?
Ce webinaire répondra à vos questions et vous permettra de mieux comprendre cette étape clée dans la vie d'un dossier loi sur l'eau. Nous aurons l'occasion d'aborder les points suivants : détail de la procédure IOTA, posture, conseils techniques et modalités pratiques.
Cette formation sera enregistrée et disponible en replay sur le site intranet de la DGALN.
Vous pouvez poser vos questions sur la thématique sur le lien suivant. Cela permettra aux formateurs de mieux connaître vos besoins et de préparer au mieux la séquence :
https://padlet.com/soniameguellati950/clonage-de-gestion-des-eaux-pluviales-modules-compl-mentaire-sn40vmzbytqrwnss

Cible

Cette formation s'adresse aux agents des services en charge de la police de l'eau en DREAL, DRIEA et DDT-M. Il peut intéresser les agents en lien avec les questions d'eaux pluviales (risques, aménagements,…)

Pré-requis
Aucun pré-requis n'est nécessaire

Planification

Du 02/07/2024 après-midi au 02/07/2024 après-midi (Distanciel)

Conférence Ressources

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4784-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Planification

Du 19/09/2024 matin au 19/09/2024 matin (CNFPT)

Milieux et espaces marins

Gestion et préservation du domaine public maritime naturel module 1

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-368-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Comprendre la nature, les règles d'aménagement et de protection du domaine public maritime naturel, notamment :
- Connaître les règles qui régissent le DPMN ;
- Sécuriser les actes administratifs de gestion du DPMN ;
- Savoir assurer la protection du DPMN.

Cible

Cette formation s'adresse aux agents en charge de l'exploitation et de la surveillance du domaine public maritime ou du suivi du contentieux de la police de la conservation du domaine, instructeurs DPMN et chargés de projets littoraux des services «maritimes et/ou littoraux» déconcentrés du ministère.
Elle peut également intéresser les agents exerçant d'autres fonctions (risques, planification,...) sur un territoire intégrant une façade maritime.
Une ouverture aux agents de collectivités territoriales, délégations du conservatoire du littoral, et parcs naturels marins est possible, dans la limite des places disponibles.

Planification

Du 01/10/2024 matin au 02/10/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

Gestion et préservation du domaine public maritime naturel module 1

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-368-2
CVRH de Nantes

Objectifs

Comprendre la nature, les règles d'aménagement et de protection du domaine public maritime naturel, notamment :
- Connaître les règles qui régissent le DPMN ;
- Sécuriser les actes administratifs de gestion du DPMN ;
- Savoir assurer la protection du DPMN.

Cible

Cette formation s'adresse aux agents en charge de l'exploitation et de la surveillance du domaine public maritime ou du suivi du contentieux de la police de la conservation du domaine, instructeurs DPMN et chargés de projets littoraux des services «maritimes et/ou littoraux» déconcentrés du ministère.
Elle peut également intéresser les agents exerçant d'autres fonctions (risques, planification,...) sur un territoire intégrant une façade maritime.
Une ouverture aux agents de collectivités territoriales, délégations du conservatoire du littoral, et parcs naturels marins est possible, dans la limite des places disponibles.

Planification

Du 18/03/2024 après-midi au 20/03/2024 matin (Nantes)

Gestion et préservation du domaine public maritime naturel module 2

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-369-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Approfondir ses connaissances sur les modes et les titres d'occupation du domaine public maritime naturel, les procédures de délivrance et les fondements juridiques des instructions administratives.

Cible

Instructeurs DPMN et chargés de projets littoraux des services déconcentrés du ministère (DREAL, DDTM, DIRM, …).
Une ouverture aux agents de collectivités territoriales, délégations du conservatoire du littoral, et parcs naturels marins est possible, dans la limite des places disponibles.
Pré-requis : Posséder les connaissances de base sur la nature, les actes administratifs qui régissent la gestion et la protection du domaine public maritime naturel.
Les agents ayant suivi le module 1 seront prioritaires.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

Gestion et préservation du domaine public maritime naturel module 2

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-369-2
CVRH de Nantes

Objectifs

Approfondir ses connaissances sur les modes et les titres d'occupation du domaine public maritime naturel, les procédures de délivrance et les fondements juridiques des instructions administratives.

Cible

Instructeurs DPMN et chargés de projets littoraux des services déconcentrés du ministère (DREAL, DDTM, DIRM, …).
Une ouverture aux agents de collectivités territoriales, délégations du conservatoire du littoral, et parcs naturels marins est possible, dans la limite des places disponibles.
Pré-requis : Posséder les connaissances de base sur la nature, les actes administratifs qui régissent la gestion et la protection du domaine public maritime naturel.
Les agents ayant suivi le module 1 seront prioritaires.

Planification

Du 18/11/2024 après-midi au 20/11/2024 matin (Nantes)

Les fondamentaux de la préservation de la biodiversité en mer

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-375-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Les objectifs de la formation sont de :

• Comprendre les enjeux de la préservation de la biodiversité en mer et les impacts des activités humaines sur cet écosystème ;

• Connaître les principaux acteurs et les outils de gouvernance de la biodiversité en mer ;

• Comprendre l'importance de la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la préservation de la biodiversité marine.

Cible

Agent travaillant notamment en administrations centrales du MTECT ou du SE Mer, DREAL, DDTM, DIRM, préfectures maritimes, collectivités territoriales, ministère de la Défense.

Ce module s’adresse aux agents souhaitant acquérir une connaissance générale sur le milieu marin (biologique et socio-économique) nécessaire à la mise en œuvre des politiques de protection du milieu telles que la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin, les Directives Oiseaux et Habitat Faune Flore (Natura 2000) ou encore la mise en œuvre de la Stratégie Nationale aires protégées.

Agent travaillant notamment en administrations centrales du MTECT ou du SE Mer, DREAL, DDTM, DIRM, préfectures maritimes, collectivités territoriales, ministère de la Défense.

Ce module s’adresse aux agents souhaitant acquérir une connaissance générale sur le milieu marin (biologique et socio-économique) nécessaire à la mise en œuvre des politiques de protection du milieu telles que la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin, les Directives Oiseaux et Habitat Faune Flore (Natura 2000) ou encore la mise en œuvre de la Stratégie Nationale aires protégées.

Pré-requis: Aucun

Planification

Du 04/11/2024 après-midi au 07/11/2024 matin (PARIS-LA DEFENSE)

ADOC : logiciel de gestion du DPM "prise en main"

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-377-1
CVRH de Rouen

Objectifs

ADOC est un outil national d'aide à l'administration des données d'occupation du domaine public maritime naturel (DPM), gestion, aide à la décision, et de suivi des procédures, associé à une interface cartographique.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable :

- d'accéder aux dossiers présents dans la base de données, de les modifier et d'en créer de nouveaux ;

- de visualiser sur un module cartographique l'ensemble des dossiers traités dans la base ;

- d'administrer une partie de la base.

Cible

Cette formation s’adresse principalement aux agents gestionnaires du DPM Naturel nouvellement arrivés dans les services littoraux des DDTM de métropole et des DEAL / DM d’outre-mer mais aussi aux habitués désireux d’utiliser la technique de modélisation d’ADOC Web.

Planification

2nd semestre 2024 (???)

ADOC : logiciel de gestion du DPM "prise en main"

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-377-2
CVRH de Nantes

Objectifs

ADOC est un outil national d'aide à l'administration des données d'occupation du domaine public maritime naturel (DPM), gestion, aide à la décision, et de suivi des procédures, associé à une interface cartographique.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable :

- d'accéder aux dossiers présents dans la base de données, de les modifier et d'en créer de nouveaux ;

- de visualiser sur un module cartographique l'ensemble des dossiers traités dans la base ;

- d'administrer une partie de la base.

Cible

Cette formation s'adresse principalement aux agents gestionnaires du DPM Naturel nouvellement arrivés dans les services littoraux des DDTM de métropole et des DEAL / DM d'outre-mer mais aussi aux habitués désireux d'utiliser la technique de modélisation d'ADOC Web.

Planification

Du 19/06/2024 après-midi au 21/06/2024 matin (Nantes)

ADOC : logiciel de gestion du DPM "prise en main"

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-377-3
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

ADOC est un outil national d'aide à l'administration des données d'occupation du domaine public maritime naturel (DPM), gestion, aide à la décision, et de suivi des procédures, associé à une interface cartographique.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable :

- d'accéder aux dossiers présents dans la base de données, de les modifier et d'en créer de nouveaux ;

- de visualiser sur un module cartographique l'ensemble des dossiers traités dans la base ;

- d'administrer une partie de la base.

Cible

Cette formation s'adresse principalement aux agents gestionnaires du DPM Naturel nouvellement arrivés dans les services littoraux des DDTM de métropole et des DEAL / DM d'outre-mer mais aussi aux habitués désireux d'utiliser la technique de modélisation d'ADOC Web.

Planification

Du 14/10/2024 après-midi au 16/10/2024 matin (CVRH d'Aix-en-Provence)

Réunion du club métier « GESTION DU DPM »

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2378-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Partage d'expériences et de pratiques régionales

Cible

Agents exerçant dans ces thématiques au quotidien DREAL DDTM DIRM DEB

Planification

Du 16/04/2024 matin au 16/04/2024 après-midi (En distanciel)

Surveillance des Ecosystèmes Marins, de leur Fonctionnement et des Risques » (SEMAFOR)

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3304-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Planification

2nd semestre 2024 (Nantes)

ADOC : logiciel de gestion du DPM « perfectionnement »

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-4452-1

CVRH de Nantes

Objectifs

1/ appréhender l'outil ADOC Web, son développement, son objectif avec les différents niveaux de droit et leur durée ;
2/ comprendre l'environnement fonctionnel de l'application (hébergement, fonctionnalités, possibilités de renseignement) ;
3/ accéder aux dossiers dans la base de données, les renseigner, les modifier et en créer de nouveaux
4/ renseigner / visualiser sur un module cartographique l'emprise des occupations des dossiers d'autorisation instruits dans la base de données ;
5/ pour les agents habilités, personnaliser localement la gestion administrative du logiciel au besoin propre de leur territoire ;
6/ découvrir des exemples concrets d'outils modélisés et utilisés aujourd'hui régulièrement par certaines DDTM pour faciliter la gestion du suivi de leurs dossiers. Appréhender la technique de construction de ces outils et les modalités des travaux préparatoires à réaliser en partenariat avec le Cerema pour les services désireux d'utiliser la technique de modélisation d'ADOC Web.

Cible

Cette formation s'adresse principalement aux agents gestionnaires du DPM Naturel nouvellement arrivés dans les services littoraux des DDTM de métropole et des DEAL / DM d'outre-mer mais aussi aux habitués désireux d'utiliser la technique de modélisation d'ADOC Web.

Le nombre de places est limité à 12

Planification

2nd semestre 2024 (Nantes)

Habitat - Logement - Politique de la ville - Habitat indigne

DALO - Politiques sociales du logement

COMDALO - Gestionnaires débutants

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-310-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Permettre aux agents disposant du profil « gestionnaire » de savoir comment gérer dans Comdalo les dossiers Dalo depuis leur réception par le secrétariat de la commission de médiation jusqu'à leur relogement ou sortie du dispositif Dalo ;

- Contribuer à l'amélioration de la qualité des données collectées dans l'infocentre InfoDALo, outil statistique à disposition des services en charge du Dalo en DDI, ainsi que des services Habitat-Logement des Dreal et, par voie de conséquence, à la consolidation des statistiques et tableaux de bord aux niveaux départemental, régional et national auxquels tous les utilisateurs d'InfoDALo peuvent accéder.

Cible

- Les nouveaux gestionnaires mais aussi les gestionnaires utilisant ponctuellement l'application ;

- Toutes les personnes intervenant dans la procédure DALO (secrétariat, instruction, relogement, contentieux REP), qu'elles appartiennent à des services de l'Etat (DDCS(PP), DDT(M), DEAL, Préfecture,...) ou à un organisme prestataire auquel le secrétariat et/ou l'instruction a été délégué (ADIL, CAF,…) ;

- Les agents des DREAL et des DRJSCS en charge du pilotage des politiques sociales du logement.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (CVRH de Clermont-Ferrand)

COMDALO - Expérimentés 2 : Préparation de la commission, des décisions et suivi du relogement

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-312-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Permettre aux agents d'aborder les étapes du fonctionnement de l'application Comdalo de la préparation de la commission à la rédaction des décisions, tant via le profil « Administrateur local » que « Gestionnaire ».

Cible

Public : « gestionnaires » expérimentés et/ou « administrateurs locaux » intervenant dans la procédure DALO (secrétariat, instruction, contentieux REP), qu'ils appartiennent à des services de l'État (DDETS(PP), DDT(M), DEAL...) ou à un organisme prestataire auquel le secrétariat et/ou l'instruction a été délégué (ADIL, CAF,...).

Pré-requis :
- avoir une connaissance générale de la problématique du droit au logement opposable,
- avoir une bonne connaissance de la procédure de recours auprès de la commission de médiation DALO et des suites à donner,
- avoir une bonne connaissance de l'application Comdalo,
- utiliser Comdalo depuis au moins 6 mois (souhaitable),
- avoir suivi une formation « Comdalo - Gestionnaires débutants » pour les utilisateurs disposant du profil « Gestionnaire » (souhaitable).

Planification

Du 09/01/2024 matin au 09/01/2024 après-midi (à distance)

COMDALO - Expérimentés 2 : Préparation de la commission, des décisions et suivi du relogement

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-312-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Permettre aux agents d'aborder les étapes du fonctionnement de l'application Comdalo de la préparation de la commission à la rédaction des décisions, tant via le profil « Administrateur local » que « Gestionnaire ».

Cible

Public : « gestionnaires » expérimentés et/ou « administrateurs locaux » intervenant dans la procédure DALO (secrétariat, instruction, contentieux REP), qu'ils appartiennent à des services de l'État (DDETS(PP), DDT(M), DEAL...) ou à un organisme prestataire auquel le secrétariat et/ou l'instruction a été délégué (ADIL, CAF,...).

Pré-requis :
- avoir une connaissance générale de la problématique du droit au logement opposable,
- avoir une bonne connaissance de la procédure de recours auprès de la commission de médiation DALO et des suites à donner,
- avoir une bonne connaissance de l'application Comdalo,
- utiliser Comdalo depuis au moins 6 mois (souhaitable),
- avoir suivi une formation « Comdalo - Gestionnaires débutants » pour les utilisateurs disposant du profil « Gestionnaire » (souhaitable).

Planification

Du 19/06/2024 matin au 19/06/2024 après-midi (à distance)

COMDALO - Expérimentés 1 : Enregistrement et instruction

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-314-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Permettre aux agents d'aborder les étapes du fonctionnement de l'application Comdalo de l'enregistrement du dossier à l'édition de la fiche de synthèse tant via le profil « Administrateur local » que « Gestionnaire ».

Cible

- Utilisateurs « gestionnaires » expérimentés et/ou « administrateurs locaux » intervenant dans la procédure DALO (secrétariat, instruction, contentieux REP), qu'ils appartiennent à des services de l'Etat (DDCS(PP), DDT(M), DEAL...) ou à un organisme prestataire auquel le secrétariat et/ou l'instruction a été délégué (ADIL, CAF,...).

Planification

Du 08/01/2024 matin au 08/01/2024 après-midi (à distance)

COMDALO - Expérimentés 1 : Enregistrement et instruction

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-314-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Permettre aux agents d'aborder les étapes du fonctionnement de l'application Comdalo de l'enregistrement du dossier à l'édition de la fiche de synthèse tant via le profil « Administrateur local » que « Gestionnaire ».

Cible

- Utilisateurs « gestionnaires » expérimentés et/ou « administrateurs locaux » intervenant dans la procédure DALO (secrétariat, instruction, contentieux REP), qu'ils appartiennent à des services de l'Etat (DDCS(PP), DDT(M), DEAL...) ou à un organisme prestataire auquel le secrétariat et/ou l'instruction a été délégué (ADIL, CAF,...).

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (à distance)

InfoDALo - Lecture des restitutions, suivi de l'activité du service

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-316-1
CVRH de Tours

Objectifs

- Présenter les différentes restitutions prédéfinies fournies par l'infocentre InfoDALo, les indicateurs qu'elles contiennent, ainsi que la manière dont on les obtient ;

Cible

Toutes les personnes des services de l'Etat qu'il s'agisse d'agents en DREAL, en DDCS(PP) ou en DDT(M) amenées à lire et analyser les données chiffrées des restitutions prédéfinies d'InfoDALo.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 23/09/2024 après-midi (A distance)

SYPLO – formation à l'outil de gestion du contingent préfectoral – débutants

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-319-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Former les nouveaux utilisateurs du système SYPLO, outil de gestion du contingent réservé de l'Etat sur le parc locatif social ;
- Connaître le fonctionnement global de l'outil ;
- Paramétrer l'outil au niveau départemental ;
- Gérer le vivier de demandeurs et les fiches demandeurs ;
- Saisir des vacances, créer et modifier des fiches logements ;
- Présenter des candidats sur des logements vacants ;
- Suivre les attributions des demandeurs prioritaires ;
- Résoudre les incohérences de synchronisation avec le SNE ;
- Analyser et piloter le contingent préfectoral à travers SYPLO.

Cible

Utilisateurs locaux : agents nouvellement en poste ou non formés à l'outil des Directions Départementales de Cohésion Sociale et de Protection des Populations (DDCS-PP) ou Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDT-M), Préfectures et Sous-préfectures.
Utilisateurs régionaux et nationaux : agents nouvellement en poste ou non formés à l'outil des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et services centraux du ministère en charge du Logement.

Pré-requis :
- avoir une connaissance générale de la problématique du relogement des ménages prioritaires de l'État sur le contingent préfectoral, - avoir une bonne connaissance de la procédure d'attribution des logements sociaux,
- avoir une bonne connaissance des pratiques départementales et des documents locaux en vigueur (conventions de réservation, accords collectifs, PDALHPD s'ils existent).

Planification

Du 25/01/2024 matin au 26/01/2024 matin (En distanciel)

SYPLO – formation à l’outil de gestion du contingent préfectoral – débutants

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-319-2

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Former les nouveaux utilisateurs du système SYPLO, outil de gestion du contingent réservé de l’Etat sur le parc locatif social ;
- Connaître le fonctionnement global de l'outil ;
- Paramétrer l'outil au niveau départemental ;
- Gérer le vivier de demandeurs et les fiches demandeurs ;
- Saisir des vacances, créer et modifier des fiches logements ;
- Présenter des candidats sur des logements vacants ;
- Suivre les attributions des demandeurs prioritaires ;
- Résoudre les incohérences de synchronisation avec le SNE ;
- Analyser et piloter le contingent préfectoral à travers SYPLO.

Cible

Utilisateurs locaux : agents nouvellement en poste ou non formés à l'outil des Directions Départementales de Cohésion Sociale et de Protection des Populations (DDCS-PP) ou Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDT-M), Préfectures et Sous-préfectures.
Utilisateurs régionaux et nationaux : agents nouvellement en poste ou non formés à l'outil des Directions Régionales de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement (DREAL) et services centraux du ministère en charge du Logement.

Pré-requis :
- avoir une connaissance générale de la problématique du relogement des ménages prioritaires de l’État sur le contingent préfectoral, - avoir une bonne connaissance de la procédure d'attribution des logements sociaux,
- avoir une bonne connaissance des pratiques départementales et des documents locaux en vigueur (conventions de réservation, accords collectifs, PDALHPD s'ils existent).

Planification

Du 30/09/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (PARIS)

SYPLO – formation à l’outil de gestion du contingent préfectoral – débutants

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-319-3

CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Former les nouveaux utilisateurs du système SYPLO, outil de gestion du contingent réservé de l’Etat sur le parc locatif social ;
- Connaître le fonctionnement global de l'outil ;
- Paramétrer l'outil au niveau départemental ;
- Gérer le vivier de demandeurs et les fiches demandeurs ;
- Saisir des vacances, créer et modifier des fiches logements ;
- Présenter des candidats sur des logements vacants ;
- Suivre les attributions des demandeurs prioritaires ;
- Résoudre les incohérences de synchronisation avec le SNE ;
- Analyser et piloter le contingent préfectoral à travers SYPLO.

Cible

Utilisateurs locaux : agents nouvellement en poste ou non formés à l'outil des Directions Départementales de Cohésion Sociale et de Protection des Populations (DDCS-PP) ou Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDT-M), Préfectures et Sous-préfectures.
Utilisateurs régionaux et nationaux : agents nouvellement en poste ou non formés à l'outil des Directions Régionales de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement (DREAL) et services centraux du ministère en charge du Logement.

Pré-requis :
- avoir une connaissance générale de la problématique du relogement des ménages prioritaires de l’État sur le contingent préfectoral, - avoir une bonne connaissance de la procédure d'attribution des logements sociaux,
- avoir une bonne connaissance des pratiques départementales et des documents locaux en vigueur (conventions de réservation, accords collectifs, PDALHPD s'ils existent).

Planification

Du 20/06/2024 matin au 21/06/2024 matin (En distanciel)

SYPLO – formation à l’outil de gestion du contingent préfectoral – débutants

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-319-4
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Former les nouveaux utilisateurs du système SYPLO, outil de gestion du contingent réservé de l’Etat sur le parc locatif social ;
- Connaître le fonctionnement global de l'outil ;
- Paramétrer l'outil au niveau départemental ;
- Gérer le vivier de demandeurs et les fiches demandeurs ;
- Saisir des vacances, créer et modifier des fiches logements ;
- Présenter des candidats sur des logements vacants ;
- Suivre les attributions des demandeurs prioritaires ;
- Résoudre les incohérences de synchronisation avec le SNE ;
- Analyser et piloter le contingent préfectoral à travers SYPLO.

Cible

Utilisateurs locaux : agents nouvellement en poste ou non formés à l'outil des Directions Départementales de Cohésion Sociale et de Protection des Populations (DDCS-PP) ou Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDT-M), Préfectures et Sous-préfectures.
Utilisateurs régionaux et nationaux : agents nouvellement en poste ou non formés à l'outil des Directions Régionales de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement (DREAL) et services centraux du ministère en charge du Logement.

Pré-requis :
- avoir une connaissance générale de la problématique du relogement des ménages prioritaires de l’État sur le contingent préfectoral, - avoir une bonne connaissance de la procédure d'attribution des logements sociaux,
- avoir une bonne connaissance des pratiques départementales et des documents locaux en vigueur (conventions de réservation, accords collectifs, PDALHPD s'ils existent).

Planification

Du 19/09/2024 matin au 20/09/2024 matin (En distanciel)

SYPLO – formation à l’outil de gestion du contingent préfectoral – débutants

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-319-5
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Former les nouveaux utilisateurs du système SYPLO, outil de gestion du contingent réservé de l’Etat sur le parc locatif social ;
- Connaître le fonctionnement global de l'outil ;
- Paramétrer l'outil au niveau départemental ;
- Gérer le vivier de demandeurs et les fiches demandeurs ;
- Saisir des vacances, créer et modifier des fiches logements ;
- Présenter des candidats sur des logements vacants ;
- Suivre les attributions des demandeurs prioritaires ;
- Résoudre les incohérences de synchronisation avec le SNE ;
- Analyser et piloter le contingent préfectoral à travers SYPLO.

Cible

Utilisateurs locaux : agents nouvellement en poste ou non formés à l'outil des Directions Départementales de Cohésion Sociale et de Protection des Populations (DDCS-PP) ou Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDT-M), Préfectures et Sous-préfectures.
Utilisateurs régionaux et nationaux : agents nouvellement en poste ou non formés à l'outil des Directions Régionales de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement (DREAL) et services centraux du ministère en charge du Logement.

Pré-requis :
- avoir une connaissance générale de la problématique du relogement des ménages prioritaires de l’État sur le contingent préfectoral, - avoir une bonne connaissance de la procédure d'attribution des logements sociaux,
- avoir une bonne connaissance des pratiques départementales et des documents locaux en vigueur (conventions de réservation, accords collectifs, PDALHPD s'ils existent).

Planification

Du 07/11/2024 matin au 08/11/2024 matin (En distanciel)

Prise de poste : les fondamentaux de la Loi S.R.U.

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2662-1
CVRH de Tours

Objectifs

A l’issue de la formation, disposera des notions de base sur :
1. Les grands enjeux de la loi SRU dans le cadre des politiques locales de l’habitat
2. Les différents volets du dispositif de l’article 55 de la loi SRU, leur articulation
3. Les conséquences pour les communes soumises à rattrapage et les communes carencées
4. Les acteurs impliqués et leurs rôles, ainsi que les attentes vis-à-vis des services déconcentrés

Cible

Cette formation s’adresse aux nouveaux chargés de mission et instructeurs en DDT/DEAL/DREAL, en charge du suivi du dispositif SRU, ainsi qu’à celles et ceux qui souhaitent actualiser leurs connaissances sur le sujet.

Planification

Du 09/07/2024 matin au 09/07/2024 après-midi (En distanciel)

Lutte contre l'habitat indigne

Le mesures d'office et recouvrement des créances publiques en habitat indigne

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-280-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- distinguer le rôle du maire (de l'EPCI) et/ou du Préfet en matière de mise en oeuvre des mesures d'office suivant la procédure retenue,
- connaître le déroulé d'une action d'office,
- connaître les obligations à respecter.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS,.... DREAL,... ARS, DT ARS, collectivités locales, dont les SCHS.

Planification

Du 18/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (Clermont-Fd)

Le mesures d'office et recouvrement des créances publiques en habitat indigne

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-280-2
CVRH de Nantes

Objectifs

- distinguer le rôle du maire (de l'EPCI) et/ou du Préfet en matière de mise en oeuvre des mesures d'office suivant la procédure retenue,
- connaître le déroulé d'une action d'office,
- connaître les obligations à respecter.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS,.... DREAL,... ARS, DT ARS, collectivités locales, dont les SCHS.

Planification

Du 16/09/2024 matin au 18/09/2024 après-midi (Nantes)

Le mesures d'office et recouvrement des créances publiques en habitat indigne

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-280-3
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- distinguer le rôle du maire (de l'EPCI) et/ou du Préfet en matière de mise en oeuvre des mesures d'office suivant la procédure retenue,
- connaître le déroulé d'une action d'office,
- connaître les obligations à respecter.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS,.... DREAL,... ARS, DT ARS, collectivités locales, dont les SCHS.

Planification

Du 08/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

Connaître les principes de base de la lutte contre l'habitat indigne

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-281-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

• résoudre une situation précise d'habitat indigne,
• comprendre les risques qui portent atteinte à la santé ou à la sécurité des occupants,
• distinguer les pouvoirs de police générale et spéciale du maire et du préfet, ainsi que les cas et les raisons dans lesquels ils doivent les exercer,
• choisir la démarche adaptée: incitative, coercitive et en ce cas, choix de la procédure la mieux adaptée.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, DREAL, ARS, DT ARS, collectivités locales, dont les SCHS.

Planification

Du 02/10/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (PARIS)

Connaître les principes de base de la lutte contre l'habitat indigne

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-281-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

• résoudre une situation précise d'habitat indigne,
• comprendre les risques qui portent atteinte à la santé ou à la sécurité des occupants,
• distinguer les pouvoirs de police générale et spéciale du maire et du préfet, ainsi que les cas et les raisons dans lesquels ils doivent les exercer,
• choisir la démarche adaptée: incitative, coercitive et en ce cas, choix de la procédure la mieux adaptée.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, DREAL, ARS, DT ARS, collectivités locales, dont les SCHS.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

Connaître les principes de base de la lutte contre l'habitat indigne

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-281-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

• résoudre une situation précise d'habitat indigne,
• comprendre les risques qui portent atteinte à la santé ou à la sécurité des occupants,
• distinguer les pouvoirs de police générale et spéciale du maire et du préfet, ainsi que les cas et les raisons dans lesquels ils doivent les exercer,
• choisir la démarche adaptée: incitative, coercitive et en ce cas, choix de la procédure la mieux adaptée.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, DREAL, ARS, DT ARS, collectivités locales, dont les SCHS.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (CVRH Clermont-Ferrand)

Connaître les principes de base de la lutte contre l'habitat indigne

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-281-4
CVRH de Nancy

Objectifs

• résoudre une situation précise d'habitat indigne,
• comprendre les risques qui portent atteinte à la santé ou à la sécurité des occupants,
• distinguer les pouvoirs de police générale et spéciale du maire et du préfet, ainsi que les cas et les raisons dans lesquels ils doivent les exercer,
• choisir la démarche adaptée: incitative, coercitive et en ce cas, choix de la procédure la mieux adaptée.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, DREAL, ARS, DT ARS, collectivités locales, dont les SCHS.

Planification

Du 30/09/2024 matin au 02/10/2024 après-midi (CVRH de NANCY)

Connaître les principes de base de la lutte contre l'habitat indigne

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-281-5
CVRH de Tours

Objectifs

• résoudre une situation précise d'habitat indigne,
• comprendre les risques qui portent atteinte à la santé ou à la sécurité des occupants,
• distinguer les pouvoirs de police générale et spéciale du maire et du préfet, ainsi que les cas et les raisons dans lesquels ils doivent les exercer,
• choisir la démarche adaptée: incitative, coercitive et en ce cas, choix de la procédure la mieux adaptée.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, DREAL, ARS, DT ARS, collectivités locales, dont les SCHS.

Planification

Du 07/10/2024 matin au 09/10/2024 après-midi (Tours)

Rédaction des arrêtés d'habitat indigne (notamment leurs prescriptions)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-282-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

• savoir analyser les désordres du bâti qui portent atteinte à la santé ou à la sécurité des occupants,
• savoir organiser le contenu d'un arrêté conformément à la chaîne logique de rédaction,
• savoir proposer les prescriptions au regard des désordres constatés,
• savoir apprécier les conditions de levée des arrêtés.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, DREAL, ARS, DT ARS, collectivités locales, dont les SCHS.

Planification

Du 09/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (Clermont-Fd)

Rédaction des arrêtés d'habitat indigne (notamment leurs prescriptions)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-282-2
CVRH de Nantes

Objectifs

• savoir analyser les désordres du bâti qui portent atteinte à la santé ou à la sécurité des occupants,
• savoir organiser le contenu d'un arrêté conformément à la chaîne logique de rédaction,
• savoir proposer les prescriptions au regard des désordres constatés,
• savoir apprécier les conditions de levée des arrêtés.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, DREAL, ARS, DT ARS, collectivités locales, dont les SCHS.

Planification

Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi (Nantes)

Rédaction des arrêtés d'habitat indigne (notamment leurs prescriptions)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-282-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

• savoir analyser les désordres du bâti qui portent atteinte à la santé ou à la sécurité des occupants,
• savoir organiser le contenu d'un arrêté conformément à la chaîne logique de rédaction,
• savoir proposer les prescriptions au regard des désordres constatés,
• savoir apprécier les conditions de levée des arrêtés.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, DREAL, ARS, DT ARS, collectivités locales, dont les SCHS.

Planification

Du 24/09/2024 matin au 25/09/2024 après-midi (CVRH TOULOUSE)

Rédaction des arrêtés d'habitat indigne (notamment leurs prescriptions)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-282-4
CVRH de Tours

Objectifs

• savoir analyser les désordres du bâti qui portent atteinte à la santé ou à la sécurité des occupants,
• savoir organiser le contenu d'un arrêté conformément à la chaîne logique de rédaction,
• savoir proposer les prescriptions au regard des désordres constatés,
• savoir apprécier les conditions de levée des arrêtés.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, DREAL, ARS, DT ARS, collectivités locales, dont les SCHS.

Planification

Du 22/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (Tours)

Pouvoirs des maires et du préfet en matière de police d'habitat indigne, le cas échéant du président d'EPCI

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-283-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- choisir la procédure adaptée en cas de risques et dangers constatés dans un logement /immeuble,
- comprendre le raisonnement à suivre pour choisir la procédure adaptée,
- savoir utiliser la documentation disponible, notamment le Vade-mecum « Agir contre l'habitat insalubre ou dangereux » méthodes, choix et conduite des procédures.

Cible

Cette formation s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, ARS, DT ARS, collectivités locales (services habitat, hygiène, SCHS, EPCI...).

Planification

Du 22/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Pouvoirs des maires et du préfet en matière de police d'habitat indigne, le cas échéant du président d'EPCI

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-283-2
CVRH de Nantes

Objectifs

- choisir la procédure adaptée en cas de risques et dangers constatés dans un logement /immeuble,
- comprendre le raisonnement à suivre pour choisir la procédure adaptée,
- savoir utiliser la documentation disponible, notamment le Vade-mecum « Agir contre l'habitat insalubre ou dangereux » méthodes, choix et conduite des procédures.

Cible

Cette formation s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, ARS, DT ARS, collectivités locales (services habitat, hygiène, SCHS, EPCI...).

Planification

2nd semestre 2024 (Nantes)

Pouvoirs des maires et du préfet en matière de police d'habitat indigne, le cas échéant du président d'EPCI

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-283-4
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- choisir la procédure adaptée en cas de risques et dangers constatés dans un logement /immeuble,
- comprendre le raisonnement à suivre pour choisir la procédure adaptée,
- savoir utiliser la documentation disponible, notamment le Vade-mecum « Agir contre l'habitat insalubre ou dangereux » méthodes, choix et conduite des procédures.

Cible

Cette formation s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, ARS, DT ARS, collectivités locales (services habitat, hygiène, SCHS, EPCI...).

Planification

Du 11/06/2024 matin au 12/06/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

Pouvoirs des maires et du préfet en matière de police d'habitat indigne, le cas échéant du président d'EPCI

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-283-5
CVRH de Toulouse

Objectifs

- choisir la procédure adaptée en cas de risques et dangers constatés dans un logement /immeuble,
- comprendre le raisonnement à suivre pour choisir la procédure adaptée,
- savoir utiliser la documentation disponible, notamment le Vade-mecum « Agir contre l'habitat insalubre ou dangereux » méthodes, choix et conduite des procédures.

Cible

Cette formation s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, ARS, DT ARS, collectivités locales (services habitat, hygiène, SCHS, EPCI...).

Planification

Du 24/06/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (CVRH TOULOUSE)

Aspects sociaux, droits et obligations des occupants en habitat indigne

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-284-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Connaître les droits et protections des occupants suivant les arrêtés de police relevant de l'habitat indigne ;
Savoir comment ces droits sont mis en œuvre ;
Savoir quels dispositifs institutionnels sont mobilisables particulièrement pour le relogement et l'hébergement des personnes ;
Avoir des connaissances et pouvoir mobiliser les mesures d'accompagnement social, mesures de protection des majeurs vulnérables notamment ;
Prendre en compte la complexité des situations et particulièrement la question des droits et difficultés des occupants dans la mise en œuvre d'actions de LHI.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, ARS, DT ARS, collectivités locales, particulièrement les SCHS.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (PARIS)

Aspects sociaux, droits et obligations des occupants en habitat indigne

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-284-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Connaître les droits et protections des occupants suivant les arrêtés de police relevant de l'habitat indigne ;
Savoir comment ces droits sont mis en œuvre ;
Savoir quels dispositifs institutionnels sont mobilisables particulièrement pour le relogement et l'hébergement des personnes ;
Avoir des connaissances et pouvoir mobiliser les mesures d'accompagnement social, mesures de protection des majeurs vulnérables notamment ;
Prendre en compte la complexité des situations et particulièrement la question des droits et difficultés des occupants dans la mise en œuvre d'actions de LHI.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, ARS, DT ARS, collectivités locales, particulièrement les SCHS.

Planification

Du 14/11/2024 matin au 15/11/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Aspects sociaux, droits et obligations des occupants en habitat indigne

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-284-3
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Connaître les droits et protections des occupants suivant les arrêtés de police relevant de l'habitat indigne ;
Savoir comment ces droits sont mis en œuvre ;
Savoir quels dispositifs institutionnels sont mobilisables particulièrement pour le relogement et l'hébergement des personnes ;
Avoir des connaissances et pouvoir mobiliser les mesures d'accompagnement social, mesures de protection des majeurs vulnérables notamment ;
Prendre en compte la complexité des situations et particulièrement la question des droits et difficultés des occupants dans la mise en œuvre d'actions de LHI.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, ARS, DT ARS, collectivités locales, particulièrement les SCHS.

Planification

Du 15/10/2024 matin au 16/10/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

Formation nationale des correspondants techniques LHI

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-285-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

- Mise à niveau de l'actualité technique et juridique ;
- Être en appui de la politique LHI sur leur territoire ;
- Favoriser les projets transversaux et l'animation locale sur cette problématique ;
- Participer aux travaux que conduit le PNLHI ;
- Intervenir en formation.

Cible

Correspondants techniques du PNLHI - agents issus de différents services de l'Etat, ARS, SCHS, voire Collectivités - ou souhaitant intégrer le réseau des correspondants.

Planification

Du 11/03/2024 après-midi au 13/03/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Sensibilisation des acteurs et notamment des collectivités locales sur la LHI

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-287-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Afin de sensibiliser à cette problématique et de pouvoir comprendre les rôles des acteurs intervenants sur ce champ, la DIHAL/PNLHI propose une journée de sensibilisation à destination en priorité des collectivités, leurs services, mais aussi les services de l'État et ARS qui viendront en soutien des Collectivités locales.
Il s'agit de favoriser l'action opérationnelle des collectivités et de proposer aux services de l'État des modalités d'appui à la maîtrise d'ouvrage pour les " petites" communes.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DREAL, DDCS, ARS, DT ARS, les Services Communaux d'Hygiène et de Santé (SCHS), les services sociaux et les services habitat des collectivités mobilisés sur le champ de la lutte contre l'habitat indigne.

Planification

Du 25/03/2024 matin au 26/03/2024 matin (Distanciel)

Sensibilisation des acteurs et notamment des collectivités locales sur la LHI

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-287-2
CVRH de Nantes

Objectifs

Afin de sensibiliser à cette problématique et de pouvoir comprendre les rôles des acteurs intervenants sur ce champ, la DIHAL/PNLHI propose une journée de sensibilisation à destination en priorité des collectivités, leurs services, mais aussi les services de l'État et ARS qui viendront en soutien des Collectivités locales.
Il s'agit de favoriser l'action opérationnelle des collectivités et de proposer aux services de l'État des modalités d'appui à la maîtrise d'ouvrage pour les " petites" communes.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DREAL, DDCS, ARS, DT ARS, les Services Communaux d'Hygiène et de Santé (SCHS), les services sociaux et les services habitat des collectivités mobilisés sur le champ de la lutte contre l'habitat indigne.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (Distanciel)

Sensibilisation des acteurs et notamment des collectivités locales sur la LHI

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-287-3
CVRH de Nantes

Objectifs

Afin de sensibiliser à cette problématique et de pouvoir comprendre les rôles des acteurs intervenants sur ce champ, la DIHAL/PNLHI propose une journée de sensibilisation à destination en priorité des collectivités, leurs services, mais aussi les services de l'État et ARS qui viendront en soutien des Collectivités locales.
Il s'agit de favoriser l'action opérationnelle des collectivités et de proposer aux services de l'État des modalités d'appui à la maîtrise d'ouvrage pour les " petites" communes.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DREAL, DDCS, ARS, DT ARS, les Services Communaux d'Hygiène et de Santé (SCHS), les services sociaux et les services habitat des collectivités mobilisés sur le champ de la lutte contre l'habitat indigne.

Planification

Du 09/09/2024 après-midi au 10/09/2024 après-midi (Distanciel)

Sensibilisation des acteurs et notamment des collectivités locales sur la LHI

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-287-4
CVRH de Nantes

Objectifs

Afin de sensibiliser à cette problématique et de pouvoir comprendre les rôles des acteurs intervenants sur ce champ, la DIHAL/PNLHI propose une journée de sensibilisation à destination en priorité des collectivités, leurs services, mais aussi les services de l'État et ARS qui viendront en soutien des Collectivités locales.
Il s'agit de favoriser l'action opérationnelle des collectivités et de proposer aux services de l'État des modalités d'appui à la maîtrise d'ouvrage pour les " petites" communes.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DREAL, DDCS, ARS, DT ARS, les Services Communaux d'Hygiène et de Santé (SCHS), les services sociaux et les services habitat des collectivités mobilisés sur le champ de la lutte contre l'habitat indigne.

Planification

Du 14/11/2024 matin au 15/11/2024 matin (Distanciel)

Sensibilisation des acteurs et notamment des collectivités locales sur la LHI

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-287-5
CVRH de Nantes

Objectifs

Afin de sensibiliser à cette problématique et de pouvoir comprendre les rôles des acteurs intervenants sur ce champ, la DIHAL/PNLHI propose une journée de sensibilisation à destination en priorité des collectivités, leurs services, mais aussi les services de l'État et ARS qui viendront en soutien des Collectivités locales.
Il s'agit de favoriser l'action opérationnelle des collectivités et de proposer aux services de l'État des modalités d'appui à la maîtrise d'ouvrage pour les " petites" communes.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DREAL, DDCS, ARS, DT ARS, les Services Communaux d'Hygiène et de Santé (SCHS), les services sociaux et les services habitat des collectivités mobilisés sur le champ de la lutte contre l'habitat indigne.

Planification

2nd semestre 2024 (Distanciel)

Traitement des situations de risque pour la sécurité, notamment en cas de défaut de solidité

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-289-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), collectivités territoriales

Nombre maximum de stagiaires : 16

les pré-requis
- Être en poste sur la thématique depuis au moins 6 mois à la date de la session de formation
- Avoir des connaissances des procédures (via les guides du PNLHI ou le suivi du module «Principes de base de la LHI »)

Planification

Du 12/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Traitement des situations de risque pour la sécurité, notamment en cas de défaut de solidité

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-289-3
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), collectivités territoriales

Nombre maximum de stagiaires : 16

les pré-requis
- Être en poste sur la thématique depuis au moins 6 mois à la date de la session de formation
- Avoir des connaissances des procédures (via les guides du PNLHI ou le suivi du module «Principes de base de la LHI »)

Planification

Du 30/05/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (Nantes)

Traitement des situations de risque pour la sécurité, notamment en cas de défaut de solidité

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-289-4
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), collectivités territoriales

Nombre maximum de stagiaires : 16

les pré-requis
- Être en poste sur la thématique depuis au moins 6 mois à la date de la session de formation
- Avoir des connaissances des procédures (via les guides du PNLHI ou le suivi du module «Principes de base de la LHI »)

Planification

Du 26/09/2024 matin au 27/09/2024 après-midi (CVRH de NANCY)

Traitement de l'habitat indigne en copropriétés, application des procédures LHI

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-290-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- savoir mener les procédures à leur terme en copropriété,
- connaître les spécificités des procédures LHI appliquées aux immeubles en copropriété
- connaître les principes de l'administration provisoire de copropriété
- savoir conseiller l'autorité compétente en la matière
- savoir utiliser la documentation disponible, notamment les fiches du vade-mecum « agir contre l'habitat insalubre ou dangereux », le guide « la mise en oeuvre des procédures dans les copropriétés »

- rappeler les principes d'organisation de la copropriété
- connaître les modalités de mise en oeuvre des procédures dans les copropriétés- notamment en parties communes-, les actions et interventions spécifiques, les missions de l'administrateur provisoire,
- appréhender le rôle des différents acteurs concernant les décisions et exécution des travaux ,
- tester des situations sous forme d'études de cas,

Cible

Agents en Préfecture, DDT/M, DDCS..., DREAL,..., ARS, , SCHS (Services Communaux d'hygiène et de Santé), services habitat des collectivités mobilisés sur le champ de la lutte contre l'habitat indigne .

Planification

Du 01/02/2024 matin au 02/02/2024 après-midi (Nantes)

Traitement de l'habitat indigne en copropriétés, application des procédures LHI

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-290-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

- savoir mener les procédures à leur terme en copropriété,
- connaître les spécificités des procédures LHI appliquées aux immeubles en copropriété
- connaître les principes de l'administration provisoire de copropriété
- savoir conseiller l'autorité compétente en la matière
- savoir utiliser la documentation disponible, notamment les fiches du vade-mecum « agir contre l'habitat insalubre ou dangereux », le guide « la mise en oeuvre des procédures dans les copropriétés »

- rappeler les principes d'organisation de la copropriété
- connaître les modalités de mise en oeuvre des procédures dans les copropriétés- notamment en parties communes-, les actions et interventions spécifiques, les missions de l'administrateur provisoire,
- appréhender le rôle des différents acteurs concernant les décisions et exécution des travaux ,
- tester des situations sous forme d'études de cas,

Cible

Agents en Préfecture, DDT/M, DDCS..., DREAL,..., ARS, , SCHS (Services Communaux d'hygiène et de Santé), services habitat des collectivités mobilisés sur le champ de la lutte contre l'habitat indigne .

Planification

Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Traitement de l'habitat indigne en copropriétés, application des procédures LHI

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-290-4
CVRH de Tours

Objectifs

- savoir mener les procédures à leur terme en copropriété,
- connaître les spécificités des procédures LHI appliquées aux immeubles en copropriété
- connaître les principes de l'administration provisoire de copropriété
- savoir conseiller l'autorité compétente en la matière
- savoir utiliser la documentation disponible, notamment les fiches du vade-mecum « agir contre l'habitat insalubre ou dangereux », le guide « la mise en oeuvre des procédures dans les copropriétés »

- rappeler les principes d'organisation de la copropriété
- connaître les modalités de mise en oeuvre des procédures dans les copropriétés- notamment en parties communes-, les actions et interventions spécifiques, les missions de l'administrateur provisoire,
- appréhender le rôle des différents acteurs concernant les décisions et exécution des travaux ,
- tester des situations sous forme d'études de cas,

Cible

Agents en Préfecture, DDT/M, DDCS..., DREAL,..., ARS, , SCHS (Services Communaux d'hygiène et de Santé), services habitat des collectivités mobilisés sur le champ de la lutte contre l'habitat indigne .

Planification

Du 19/09/2024 matin au 20/09/2024 après-midi (Tours)

Principales pathologies des bâtiments en habitat indigne

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1724-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Le présent module « principaux modes constructifs et principales pathologies du bâtiment »vise à :
- Apporter des connaissances générales sur les différents modes constructifs -gros oeuvre et second oeuvre- du bâti ancien et récent ainsi que les principales pathologies l'affectant.
- Connaître les points de vigilance durant la réalisation des visites dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne.

Cible

Cette action s'adresse aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), ARS, collectivités locales, dont les SCHS.

Nombre de stagiaires maximum : 16

Il est nécessaire d'être en poste depuis 6 mois et d'avoir des connaissances des procédures (via les guides du PNLHI ou le suivi du module « Principes de base de la LHI).

Planification

Du 28/11/2024 matin au 29/11/2024 après-midi (CVRH d'Arras-Valenciennes)

Principales pathologies des bâtiments en habitat indigne

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1724-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

Le présent module « principaux modes constructifs et principales pathologies du bâtiment »vise à :
- Apporter des connaissances générales sur les différents modes constructifs -gros oeuvre et second oeuvre- du bâti ancien et récent ainsi que les principales pathologies l'affectant.
- Connaître les points de vigilance durant la réalisation des visites dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne.

Cible

Cette action s'adresse aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), ARS, collectivités locales, dont les SCHS.

Nombre de stagiaires maximum : 16

Il est nécessaire d'être en poste depuis 6 mois et d'avoir des connaissances des procédures (via les guides du PNLHI ou le suivi du module « Principes de base de la LHI).

Planification

Du 02/10/2024 matin au 03/10/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

ORTHI : Administrateurs locaux et utilisateurs de l'infocentre

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-1725-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette journée et demie porte sur l'utilisation de l'outil (ORTHI). L'administrateur local est chargé d'accompagner ses partenaires départementaux dans l'utilisation et le renseignement de l'outil.
À l'issue de la formation, les administrateurs seront en capacité de :
– gérer les droits des utilisateurs ;
– rechercher, modifier, créer un dossier ;
– remplacer une clé de substitution par un invariant fiscal ;
– créer des zonages dynamiques ;
– assister les utilisateurs locaux : accès, extractions de données.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux administrateurs locaux ORTHI qui viennent d'être désignés dans leur département. Les gestionnaires locaux ou consultants de l'outil des DDT, des DDCS, des DREAL ou des collectivités, CAF et ADIL peuvent éventuellement assister à la formation dans la limite des places disponibles.

Pré-requis nécessaires :
– avoir des connaissances sur la politique publique de lutte contre l'habitat indigne et non décent ;
– faire partie du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 17/05/2024 matin (CVRH Rouen)

ORTHI : Administrateurs locaux et utilisateurs de l'infocentre

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-1725-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Cette journée et demie porte sur l'utilisation de l'outil (ORTHI). L'administrateur local est chargé d'accompagner ses partenaires départementaux dans l'utilisation et le renseignement de l'outil.
À l'issue de la formation, les administrateurs seront en capacité de :
– gérer les droits des utilisateurs ;
– rechercher, modifier, créer un dossier ;
– remplacer une clé de substitution par un invariant fiscal ;
– créer des zonages dynamiques ;
– assister les utilisateurs locaux : accès, extractions de données.

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux administrateurs locaux ORTHI qui viennent d'être désignés dans leur département. Les gestionnaires locaux ou consultants de l'outil des DDT, des DDCS, des DREAL ou des collectivités, CAF et ADIL peuvent éventuellement assister à la formation dans la limite des places disponibles.

Pré-requis nécessaires :
– avoir des connaissances sur la politique publique de lutte contre l'habitat indigne et non décent ;
– faire partie du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne.

Planification

Du 07/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (Distanciel)

Traitement des situations d'incurie : mise en sécurité des personnes

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2251-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- Connaître la problématique de l'incurie
- Savoir quels acteurs mobiliser
- Savoir bâtir un plan d'action pour intervenir et traiter les situations

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, DREAL, ARS, DD ARS, collectivités locales dont les SCHS.
Il est nécessaire d'être en poste depuis au moins 6 mois et d'avoir des connaissances des procédures de LHI

Planification

Du 27/03/2024 matin au 28/03/2024 matin (Distanciel)

Traitement des situations d'incurie : mise en sécurité des personnes

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2251-2
CVRH de Rouen

Objectifs

- Connaître la problématique de l'incurie
- Savoir quels acteurs mobiliser
- Savoir bâtir un plan d'action pour intervenir et traiter les situations

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, DREAL, ARS, DD ARS, collectivités locales dont les SCHS.
Il est nécessaire d'être en poste depuis au moins 6 mois et d'avoir des connaissances des procédures de LHI

Planification

Du 12/06/2024 après-midi au 13/06/2024 après-midi (Distanciel)

Traitement des situations d'incurie : mise en sécurité des personnes

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2251-3
CVRH de Rouen

Objectifs

- Connaître la problématique de l'incurie
- Savoir quels acteurs mobiliser
- Savoir bâtir un plan d'action pour intervenir et traiter les situations

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, DREAL, ARS, DD ARS, collectivités locales dont les SCHS.
Il est nécessaire d'être en poste depuis au moins 6 mois et d'avoir des connaissances des procédures de LHI

Planification

Du 19/09/2024 après-midi au 20/09/2024 après-midi (Distanciel)

Traitement des situations d'incurie : mise en sécurité des personnes

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2251-4
CVRH de Rouen

Objectifs

- Connaître la problématique de l'incurie
- Savoir quels acteurs mobiliser
- Savoir bâtir un plan d'action pour intervenir et traiter les situations

Cible

Cette action s'adresse prioritairement aux agents concernés par la lutte contre l'habitat indigne en poste en préfecture, DDT(M), DDCS, DREAL, ARS, DD ARS, collectivités locales dont les SCHS.
Il est nécessaire d'être en poste depuis au moins 6 mois et d'avoir des connaissances des procédures de LHI

Planification

Du 27/11/2024 après-midi au 28/11/2024 après-midi (Distanciel)

Action judiciaire (pénale) de lutte contre l'habitat indigne (LHI)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3136-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 19/02/2024 matin au 20/02/2024 après-midi (CVRH d'Arras-Valenciennes)

Action judiciaire (pénale) de lutte contre l'habitat indigne (LHI)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3136-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Planification

Du 16/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Initiation aux travaux d’office en LHI

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3891-1
CVRH de Tours

Objectifs

Ce présent module vise à :

– Donner les premiers éléments relatifs aux travaux d’office ;

– Identifier les modalités d’intervention en travaux d’office et notamment en travaux urgents ;

– Disposer d’un plan d’action en travaux d’office et faire le lien avec les mesures d’office d’hébergement ou de relogement.

Cible

Cette action s’adresse aux agents concernés par la lutte contre l’habitat indigne en DDT(M), DEAL, collectivités locales assurant pour la première fois ou depuis peu la mise en œuvre des travaux d’office.

Nombre de stagiaires maximum : 16

Il est nécessaire d’être en poste depuis 3 à 6 mois et d’avoir des connaissances des procédures (via les guides et les vidéos du PNLHI ou le suivi des modules de base LHI »).

Planification

Du 21/03/2024 matin au 22/03/2024 après-midi (A distance)

Initiation aux travaux d’office en LHI

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3891-2
CVRH de Tours

Objectifs

Ce présent module vise à :

– Donner les premiers éléments relatifs aux travaux d’office ;

– Identifier les modalités d’intervention en travaux d’office et notamment en travaux urgents ;

– Disposer d’un plan d’action en travaux d’office et faire le lien avec les mesures d’office d’hébergement ou de relogement.

Cible

Cette action s’adresse aux agents concernés par la lutte contre l’habitat indigne en DDT(M), DEAL, collectivités locales assurant pour la première fois ou depuis peu la mise en œuvre des travaux d’office.

Nombre de stagiaires maximum : 16

Il est nécessaire d’être en poste depuis 3 à 6 mois et d’avoir des connaissances des procédures (via les guides et les vidéos du PNLHI ou le suivi des modules de base LHI »).

Planification

Du 10/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (A distance)

Initiation aux travaux d’office en LHI

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3891-3
CVRH de Tours

Objectifs

Ce présent module vise à :

– Donner les premiers éléments relatifs aux travaux d’office ;

– Identifier les modalités d’intervention en travaux d’office et notamment en travaux urgents ;

– Disposer d’un plan d’action en travaux d’office et faire le lien avec les mesures d’office d’hébergement ou de relogement.

Cible

Cette action s’adresse aux agents concernés par la lutte contre l’habitat indigne en DDT(M), DEAL, collectivités locales assurant pour la première fois ou depuis peu la mise en œuvre des travaux d’office.

Nombre de stagiaires maximum : 16

Il est nécessaire d’être en poste depuis 3 à 6 mois et d’avoir des connaissances des procédures (via les guides et les vidéos du PNLHI ou le suivi des modules de base LHI »).

Planification

Du 13/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (A distance)

Initiation aux travaux d’office en LHI

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3891-4
CVRH de Tours

Objectifs

Ce présent module vise à :

– Donner les premiers éléments relatifs aux travaux d’office ;

– Identifier les modalités d’intervention en travaux d’office et notamment en travaux urgents ;

– Disposer d’un plan d’action en travaux d’office et faire le lien avec les mesures d’office d’hébergement ou de relogement.

Cible

Cette action s’adresse aux agents concernés par la lutte contre l’habitat indigne en DDT(M), DEAL, collectivités locales assurant pour la première fois ou depuis peu la mise en œuvre des travaux d’office.

Nombre de stagiaires maximum : 16

Il est nécessaire d’être en poste depuis 3 à 6 mois et d’avoir des connaissances des procédures (via les guides et les vidéos du PNLHI ou le suivi des modules de base LHI »).

Planification

Du 04/11/2024 après-midi au 05/11/2024 après-midi (A distance)

Lutte contre l'habitat indigne et informel en Outre-mer à l'attention des collectivités

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4202-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

Du 23/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (Guyane)

Mise en œuvre de la lutte contre l’habitat indigne et informel à destination des services de l’État

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4203-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Réglementaire
- Rappel des pouvoirs de police du maire et du préfet en matière de LHI ;
- Rappel des aides financières et outils relatifs à la lutte contre l’habitat indigne en outre-mer ;
- La question de la substitution du préfet ;
- Focus sur la loi n° 2024-322 du 9 avril 2024 relatives aux articles LHI ;
– Comment mieux accompagner les communes

Opérationnel
-Travaux et mesures d’office ainsi que les astreintes administratives

Cible

– public cible :

Services de l’État de la Guyane :

DGTM – ARS – DGCOPOP - Préfecture

– pré-requis
Être en poste sur la thématique de lutte contre l’habitat indigne.

Planification

Du 25/09/2024 matin au 25/09/2024 après-midi (Guyane)

La lutte contre l'habitat indigne

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4793-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Initier et piloter des actions sur le par privé en vue de l'éradication des situations d'habitat dégradé et insalubre.

Cible

Responsables de l'habitat et du logement, chargé de mission habitat-logement, directeurs ou directrices de gestion locative, directeurs ou directrices de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeurs ou directrices de l'action sociale.

Planification

Du 15/10/2024 matin au 16/10/2024 après-midi (CNFPT Toulouse 9 Rue Alex Coutet, 31100 Toulouse)

Politique de l'habitat

PSLA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-832-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires : auront compris les mécanismes du PSLA seront sensibilisés sur l'opportunité d'un projet PSLA seront capables d'instruire un dossier PSLA

Cible

Instructeur de financement de logement social, chef de bureau et adjoint de financement de logement social

Planification

Du 18/03/2024 matin au 19/03/2024 après-midi (PARIS)

PSLA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-832-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires : auront compris les mécanismes du PSLA seront sensibilisés sur l'opportunité d'un projet PSLA seront capables d'instruire un dossier PSLA

Cible

Instructeur de financement de logement social, chef de bureau et adjoint de financement de logement social

Planification

Du 09/09/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (CVRH de Paris - antenne de Choisy)

SYPLO – outil de gestion du contingent préfectoral – fonctions avancées

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2216-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- définir les objectifs annuels de relogement des bailleurs
- paramétrer les courriers
- résoudre les incohérences de synchronisation avec le SNE
- analyser et piloter le contingent préfectoral à travers l'utilisation de filtres personnalisés dans SYPLO

Cible

Utilisateurs locaux : agents référents SYPLO sur la thématique et/ou chef de service et formés à l'outil des Directions Départementales de Cohésion Sociale et de Protection des Populations (DDCS-PP) ou Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDT-M).
Utilisateurs régionaux et nationaux : agents référents sur la thématique et/ou chef de service et formés à l'outil des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et services centraux du ministère en charge du Logement.

Pré-requis :
- l'outil doit être déployé de manière effective depuis au moins 1 an sur le territoire,
- Avoir une très bonne connaissance du fonctionnement de l'outil et être en poste depuis un certain temps,
- Avoir une bonne connaissance des outils Excel/Calc en traitement de données.

Planification

Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (PARIS)

SYPLO – outil de gestion du contingent préfectoral – fonctions avancées

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2216-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- définir les objectifs annuels de relogement des bailleurs
- paramétrer les courriers
- résoudre les incohérences de synchronisation avec le SNE
- analyser et piloter le contingent préfectoral à travers l'utilisation de filtres personnalisés dans SYPLO

Cible

Utilisateurs locaux : agents référents SYPLO sur la thématique et/ou chef de service et formés à l'outil des Directions Départementales de Cohésion Sociale et de Protection des Populations (DDCS-PP) ou Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDT-M).
Utilisateurs régionaux et nationaux : agents référents sur la thématique et/ou chef de service et formés à l'outil des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et services centraux du ministère en charge du Logement.

Pré-requis :
- l'outil doit être déployé de manière effective depuis au moins 1 an sur le territoire,
- Avoir une très bonne connaissance du fonctionnement de l'outil et être en poste depuis un certain temps,
- Avoir une bonne connaissance des outils Excel/Calc en traitement de données.

Planification

Du 28/11/2024 matin au 28/11/2024 après-midi (PARIS)

Le portail de cartographie de l'occupation du parc social du SNE

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4207-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Apprendre à manipuler l'outil
Connaître les données qui s'y trouvent
Les différents acteurs

Cible

En DDT/M, DEAL, DDETS/PP, DEETS : chefs d'unité et/ou adjoints, responsables de la mise en œuvre du droit au logement opposable des attributions de logement aux personnes défavorisées…
En DREAL, DRIHL : responsables et chargés de mission des divisions « Habitat - Logement ».

Planification

Du 10/10/2024 matin au 10/10/2024 matin (CVRH de NANCY)

Le portail de cartographie de l'occupation du parc social du SNE

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4207-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Apprendre à manipuler l'outil
Connaître les données qui s'y trouvent
Les différents acteurs

Cible

En DDT/M, DEAL, DDETS/PP, DEETS : chefs d'unité et/ou adjoints, responsables de la mise en œuvre du droit au logement opposable des attributions de logement aux personnes défavorisées…
En DREAL, DRIHL : responsables et chargés de mission des divisions « Habitat - Logement ».

Planification

Du 05/12/2024 matin au 05/12/2024 après-midi (FORMATION A DISTANCE)

La qualité des programmes locaux de l’habitat (PLH), module 2 : approfondissement et cas pratiques

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4208-2
CVRH d'Arras

Objectifs

• élaborer un PAC pertinent
• évaluer la pertinence du diagnostic réalisé au regard de la configuration du territoire (rural, urbain, obligations SRU, maîtrise de l’urbanisation...)
• évaluer la pertinence et l’adéquation des orientations et actions avec les besoins identifiés dans le diagnostic par la mise en œuvre d’un dispositif d’observation efficace
• apporter un appui pour l’élaboration d’un volet foncier de qualité
• être force de proposition pour dégager un consensus autour de la vision stratégique de l’État et de l’intérêt de la collectivité
• évaluer l’opérationnalité du PLH
• apporter un avis critique sur le projet global de PLH et sur sa conformité avec les enjeux de l’État
• appréhender les différentes étapes de suivi et d’évaluation d’un PLH après approbation

Cible

Cette formation s’adresse :

- aux agents des services Habitat, en DREAL et en DDT, en charge du suivi des PLH

- aux interlocuteurs des EPCI qui élaborent les PLH

Cette formation est destinée prioritairement aux agents en prise de poste.
Les agents en poste depuis plus longtemps et disposant déjà d’une bonne connaissance du domaine pourront s’y inscrire et seront retenus en fonction du nombre de places disponibles.

Les agents qui souhaitent participer à cette formation doivent obligatoirement avoir suivi la formation « La qualité des PLH Module 1 » (action n°23-4420)

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH d'Arras-Valenciennes)

Appuyer le renouvellement durable des centres-bourgs et des centres-villes et sa traduction dans une opération de revitalisation de territoire (ORT) - tronc commun

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-4209-1
CVRH de Tours

Objectifs

Les stagiaires devront, à l’issue de la formation, être capables :
• comprendre ce que c’est une ORT et comment elle s’articule avec les programmes ANCT (PVD et ACV)
• comprendre comment mettre en place une convention ORT et connaître les leviers juridiques qu’elle offre et savoir comment les mobiliser
• identifier les questions à poser et les pistes d’amélioration d’une opération de revitalisation de centres-villes et de centres-bourgs
• assister le porteur de projet, quel que soit le degré de maturité de son projet, notamment dans sa traduction dans une ORT.

Cible

Tout agent ayant pris récemment leur poste et susceptible d’intervenir sur les questions de revitalisation de centre-bourg ou de centre-ville, d’encadrer des agents en charge de l’accompagnement ou, pour les DREAL/DEAL, d’animer le réseau des DDT(M) sur ces questions.

Les agents accompagnant :

- les lauréats des programmes nationaux centres-bourgs et Action Cœur de Ville

- les communes sélectionnées dans Petites villes de demain
- des collectivités susceptibles d’établir des conventions d’ORT ainsi que les agents animant des réseaux afférents doivent être encouragés à s’inscrire. Les services devront prioriser les candidatures.

La présente formation est également ouverte en interministériel via le portail Safire.

Planification

Du 17/06/2024 après-midi au 19/06/2024 après-midi (Tours)

Action foncière et outils de l’urbanisme pour développer le logement social

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4211-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cette formation a pour objectifs d'améliorer la connaissance des participant.e.s sur les outils et stratégies permettant de développer le logement social en commune déficitaire SRU, et notamment de leur permettre de :

- Savoir analyser les outils du PLU ;
- Savoir développer une stratégie foncière (repérage foncier, volet foncier des PLH, moyens de maîtrise foncière) ;
- Découvrir le potentiel de l'outil Urbansimul.

Cible

Cette formation s’adresse aux chargé.e.s de mission ou responsables de service en DDT/DEAL/DREAL, en charge du dispositif SRU et plus précisément impliqués dans les échanges et le conseil aux collectivités sur le déploiement des contrats de mixité sociale et du dispositif SRU.

Pré-requis
Avoir une bonne connaissance du contenu du guide sur les Contrats de mixité sociale (CMS)
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide-elaboration-contrats-mixite-sociale_0.pdf

Planification

Du 27/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (PARIS)

L'exploitation des données LOVAC

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4214-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

1er semestre 2024 (CVRH d'Arras-Valenciennes)

Conférence : les marchés du logement, reflets des choix résidentiels et des disparités territoriales

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4275-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Connaître et comprendre :

• les fondements et l’évolution des politiques de l’habitat en France et en Europe,
• le rôle de l’État dans le développement et l’amélioration de l’offre de l’accès au logement,
• les politiques sociales de l’habitat,
• les déclinaisons des politiques de l’habitat sur un territoire.

Cible

Agents en prise de poste au sein d’un service habitat ou hébergement (en DREAL, DDT, DRETS ou DDETS)
Agents en charge de la planification, de l’aménagement, du foncier, des PLH, des projets territoriaux de l’ANCT,
Directeurs, directeurs adjoints, qui souhaitent avoir une connaissance générale sur les politiques de l’habitat
Cette conférence est un pré-requis pour suivre les formations prise de poste des agents affectés en service habitat-logement

Planification

4ème trimestre 2024 (à distance)

Les politiques publiques de l'habitat : enjeux, cadre réglementaire, dispositifs, acteurs

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4339-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

- repérer les enjeux d'une politique locale de l'habitat et en connaître le cadre législatif et réglementaire ;
- connaître et comprendre les missions et moyens d'actions des différents acteurs et partenaires : Etat, collectivités locales, bailleurs sociaux, opérateurs sur le parc privé, associations, etc.

Cible

Responsables de l'habitat et du logement, chargées et chargés de mission habitat-logement, directeurs et directrices de gestion locative, chefs et cheffes service de l'urbanisme et de l'aménagement durable, directeurs et directrices de l'action sociale.

Planification

Du 01/10/2024 matin au 02/10/2024 après-midi (CNFPT Toulouse 9 Rue Alex Coutet, 31100 Toulouse)

Elaborer un contrat de mixité sociale : leviers opérationnels pour le développement du logement social

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4529-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cible

Planification

1er semestre 2024 (En distanciel)

Financement du logement

Journée thématique sur le logement

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-248-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- connaître les enjeux de la lutte contre l'attrition des logements permanents dans les territoires touristiques ;

- savoir observer et caractériser le phénomène grâces aux sources et données existantes ou prochainement mises à la disposition des acteurs locaux ;

- savoir comment agir pour préserver ou développer les résidences permanentes et le logement des saisonniers dans les territoires touristiques sous tension

Cible

cette formation est particulièrement destinée aux chargés d'étude et directeurs techniques des collectivités territoriales, des agences d'urbanisme et des services de l'Etat.

Planification

Du 27/03/2024 matin au 27/03/2024 après-midi (PARIS)

Chefs de cellule de financement du logement social

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-291-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cette formation permettra aux chefs d'unité et de cellule, ainsi que leurs adjoints, en prise de poste sur le financement du logement social, de prendre en compte tous les enjeux de leur activité, la diversité des acteurs, les procédures administratives et financières et la variété des pratiques qu'ils doivent maîtriser dans de tels postes.

Cible

- Les cadres de premier niveau ou leurs adjoints en charge au sein des DDT(M) ou d'une DREAL, du financement du logement social, dans le cadre du droit commun ou dans celui de la rénovation urbaine ;
- Les agents des collectivités en délégation de compétence des aides à la pierre.

Planification

Du 22/01/2024 matin au 24/01/2024 matin (PARIS)

SIAP : module de prise en main de l'outil volet financement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4206-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Connaitre et comprendre ses principes de fonctionnement de la la plateforme SIAP (habilitation, ligne de vie …)
- Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée
- Connaitre les processus courants liés au financement dans la plateforme SIAP dans le cas d'une délégation ou non.
- Savoir réaliser l'ensemble des processus de financement dans la plateforme SIAP
- Prendre connaissance le module InfoSIAP

Cible

Les agents en charge de l'instruction des aides à la pierre, au sein :

- Des DDI
- Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s'adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

Du 04/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (Lyon)

SIAP : module de prise en main de l’outil volet financement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4206-2
CVRH de Nancy

Objectifs

• Connaitre et comprendre ses principes de fonctionnement de la la plateforme SIAP (habilitation, ligne de vie …)
• Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée
• Connaitre les processus courants liés au financement dans la plateforme SIAP dans le cas d’une délégation ou non.
• Savoir réaliser l’ensemble des processus de financement dans la plateforme SIAP
• Prendre connaissance le module InfoSIAP

Cible

Les agents en charge de l’instruction des aides à la pierre, au sein :

• Des DDI
• Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s’adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

Du 28/05/2024 matin au 29/05/2024 après-midi (CVRH DE NANCY)

SIAP : module de prise en main de l’outil volet financement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4206-3
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

• Connaitre et comprendre ses principes de fonctionnement de la la plateforme SIAP (habilitation, ligne de vie …)
• Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée
• Connaitre les processus courants liés au financement dans la plateforme SIAP dans le cas d’une délégation ou non.
• Savoir réaliser l’ensemble des processus de financement dans la plateforme SIAP
• Prendre connaissance le module InfoSIAP

Cible

Les agents en charge de l’instruction des aides à la pierre, au sein :

• Des DDI
• Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s’adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

4ème trimestre 2024 (CVRH d'Aix-en-Provence)

SIAP : module de prise en main de l’outil volet financement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4206-4
CVRH de Rouen

Objectifs

• Connaitre et comprendre ses principes de fonctionnement de la la plateforme SIAP (habilitation, ligne de vie …)
• Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée
• Connaitre les processus courants liés au financement dans la plateforme SIAP dans le cas d’une délégation ou non.
• Savoir réaliser l’ensemble des processus de financement dans la plateforme SIAP
• Prendre connaissance le module InfoSIAP

Cible

Les agents en charge de l’instruction des aides à la pierre, au sein :

• Des DDI
• Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s’adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

Du 29/05/2024 matin au 30/05/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

SIAP : module de prise en main de l'outil volet financement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4206-5
CVRH de Nancy

Objectifs

• Connaitre et comprendre ses principes de fonctionnement de la la plateforme SIAP (habilitation, ligne de vie …)
• Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée
• Connaitre les processus courants liés au financement dans la plateforme SIAP dans le cas d'une délégation ou non.
• Savoir réaliser l'ensemble des processus de financement dans la plateforme SIAP
• Prendre connaissance le module InfoSIAP

Cible

Les agents en charge de l'instruction des aides à la pierre, au sein :

• Des DDI
• Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s'adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

Du 12/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (FORMATION A DISTANCE)

SIAP : module de prise en main de l'outil volet financement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4206-7
CVRH de Nancy

Objectifs

• Connaitre et comprendre ses principes de fonctionnement de la la plateforme SIAP (habilitation, ligne de vie …)
• Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée
• Connaitre les processus courants liés au financement dans la plateforme SIAP dans le cas d'une délégation ou non.
• Savoir réaliser l'ensemble des processus de financement dans la plateforme SIAP
• Prendre connaissance le module InfoSIAP

Cible

Les agents en charge de l'instruction des aides à la pierre, au sein :

• Des DDI
• Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s'adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

Du 05/11/2024 matin au 06/11/2024 après-midi (FORMATION A DISTANCE)

SIAP : module de prise en main de l'outil volet financement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4206-9
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

• Connaitre et comprendre ses principes de fonctionnement de la la plateforme SIAP (habilitation, ligne de vie …)
• Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée
• Connaitre les processus courants liés au financement dans la plateforme SIAP dans le cas d'une délégation ou non.
• Savoir réaliser l'ensemble des processus de financement dans la plateforme SIAP
• Prendre connaissance le module InfoSIAP

Cible

Les agents en charge de l'instruction des aides à la pierre, au sein :

• Des DDI
• Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s'adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

Du 12/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (CVRH de Paris - antenne de Choisy)

SIAP : module de prise en main de l’outil volet financement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4206-11
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

• Connaitre et comprendre ses principes de fonctionnement de la la plateforme SIAP (habilitation, ligne de vie …)
• Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée
• Connaitre les processus courants liés au financement dans la plateforme SIAP dans le cas d’une délégation ou non.
• Savoir réaliser l’ensemble des processus de financement dans la plateforme SIAP
• Prendre connaissance le module InfoSIAP

Cible

Les agents en charge de l’instruction des aides à la pierre, au sein :

• Des DDI
• Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s’adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

Du 20/11/2024 matin au 21/11/2024 après-midi (CVRH de Paris - antenne de Choisy)

SIAP : module de prise en main de l’outil volet financement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4206-12
CVRH de Mâcon

Objectifs

• Connaitre et comprendre ses principes de fonctionnement de la la plateforme SIAP (habilitation, ligne de vie …)
• Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée
• Connaitre les processus courants liés au financement dans la plateforme SIAP dans le cas d’une délégation ou non.
• Savoir réaliser l’ensemble des processus de financement dans la plateforme SIAP
• Prendre connaissance le module InfoSIAP

Cible

Les agents en charge de l’instruction des aides à la pierre, au sein :

• Des DDI
• Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s’adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

Du 09/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (DREAL AURA LYON)

SIAP module de prise en main de l'outil / volet conventionnement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4229-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

• Connaitre et comprendre le conventionnement APL dans la plateforme APiLos x SIAP

• Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée

• Connaitre les processus courants liés au conventionnement APL sur la plateforme APiLos x SIAP

• Savoir réaliser l’ensemble des processus de conventionnement dans la plateforme APiLos x SIAP

Cible

Les agents en charge de l’instruction des aides à la pierre, au sein :
• Des DDI
• Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s’adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

Du 06/06/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (Lyon)

SIAP module de prise en main de l'outil / volet conventionnement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4229-2
CVRH de Nancy

Objectifs

- Connaitre et comprendre le conventionnement APL dans la plateforme APiLos x SIAP
- Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée
- Connaitre les processus courants liés au conventionnement APL sur la plateforme APiLos x SIAP
- Savoir réaliser l'ensemble des processus de conventionnement dans la plateforme APiLos x SIAP

Cible

Les agents en charge de l'instruction des aides à la pierre, au sein :
- Des DDI
- Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s'adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

Du 30/05/2024 matin au 30/05/2024 après-midi (CVRH DE NANCY)

SIAP module de prise en main de l'outil / volet conventionnement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4229-3
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Connaitre et comprendre le conventionnement APL dans la plateforme APiLos x SIAP
- Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée
- Connaitre les processus courants liés au conventionnement APL sur la plateforme APiLos x SIAP
- Savoir réaliser l'ensemble des processus de conventionnement dans la plateforme APiLos x SIAP

Cible

Les agents en charge de l'instruction des aides à la pierre, au sein :
- Des DDI
- Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s'adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

4ème trimestre 2024 (CVRH d'Aix-en-Provence)

SIAP module de prise en main de l'outil / volet conventionnement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4229-4
CVRH de Rouen

Objectifs

- Connaitre et comprendre le conventionnement APL dans la plateforme APiLos x SIAP
- Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée
- Connaitre les processus courants liés au conventionnement APL sur la plateforme APiLos x SIAP
- Savoir réaliser l'ensemble des processus de conventionnement dans la plateforme APiLos x SIAP

Cible

Les agents en charge de l'instruction des aides à la pierre, au sein :
- Des DDI
- Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s'adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

Du 31/05/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

SIAP module de prise en main de l'outil / volet conventionnement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4229-5
CVRH de Nancy

Objectifs

- Connaitre et comprendre le conventionnement APL dans la plateforme APiLos x SIAP
- Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée
- Connaitre les processus courants liés au conventionnement APL sur la plateforme APiLos x SIAP
- Savoir réaliser l'ensemble des processus de conventionnement dans la plateforme APiLos x SIAP

Cible

Les agents en charge de l'instruction des aides à la pierre, au sein :
- Des DDI
- Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s'adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

Du 14/06/2024 matin au 14/06/2024 après-midi (FORMATION A DISTANCE)

SIAP module de prise en main de l'outil / volet conventionnement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4229-7
CVRH de Nancy

Objectifs

- Connaitre et comprendre le conventionnement APL dans la plateforme APiLos x SIAP
- Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée
- Connaitre les processus courants liés au conventionnement APL sur la plateforme APiLos x SIAP
- Savoir réaliser l'ensemble des processus de conventionnement dans la plateforme APiLos x SIAP

Cible

Les agents en charge de l'instruction des aides à la pierre, au sein :
- Des DDI
- Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s'adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

Du 07/11/2024 matin au 07/11/2024 après-midi (FORMATION A DISTANCE)

SIAP module de prise en main de l'outil / volet conventionnement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4229-11
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Connaitre et comprendre le conventionnement APL dans la plateforme APiLos x SIAP
- Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée
- Connaitre les processus courants liés au conventionnement APL sur la plateforme APiLos x SIAP
- Savoir réaliser l'ensemble des processus de conventionnement dans la plateforme APiLos x SIAP

Cible

Les agents en charge de l'instruction des aides à la pierre, au sein :
- Des DDI
- Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s'adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

Du 22/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (CVRH de Paris - antenne de Choisy)

SIAP module de prise en main de l'outil / volet conventionnement (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4229-12
CVRH de Mâcon

Objectifs

• Connaitre et comprendre le conventionnement APL dans la plateforme APiLos x SIAP

• Maitriser les fonctionnalités de la solution proposée

• Connaitre les processus courants liés au conventionnement APL sur la plateforme APiLos x SIAP

• Savoir réaliser l'ensemble des processus de conventionnement dans la plateforme APiLos x SIAP

Cible

Les agents en charge de l'instruction des aides à la pierre, au sein :
• Des DDI
• Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s'adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste

Planification

Du 11/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (DREAL AURA LYON)

La qualité des programmes locaux de l'habitat (PLH), module 1 : principes, enjeux et contexte réglementaire

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4420-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

• Appréhender les enjeux et thèmes majeurs inclus dans la politique de l'habitat

• Connaitre la réglementation des PLH

• Aborder les problématiques habitat associées : CRHH, AOH, autres documents de planification habitat, observatoires…

• Traiter du parc privé dans le PLH

Cible

Cette formation s'adresse :

- aux agents des services Habitat, en DREAL et en DDT, en charge du suivi des PLH

- aux interlocuteurs des EPCI qui élaborent les PLH

- à tous les agents qui souhaitent s'informer et s'acculturer aux thématiques abordées

Cette formation est un pré-requis obligatoire pour tous les agents souhaitant participer à la formation « La qualité des PLH Module 2 » (action n°23-4208)

Planification

Du 20/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (à distance)

La qualité des programmes locaux de l'habitat (PLH), module 1 : principes, enjeux et contexte réglementaire

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4420-2
CVRH d'Arras

Objectifs

• Appréhender les enjeux et thèmes majeurs inclus dans la politique de l'habitat

• Connaitre la réglementation des PLH

• Aborder les problématiques habitat associées : CRHH, AOH, autres documents de planification habitat, observatoires…

• Traiter du parc privé dans le PLH

Cible

Cette formation s'adresse :

- aux agents des services Habitat, en DREAL et en DDT, en charge du suivi des PLH

- aux interlocuteurs des EPCI qui élaborent les PLH

- à tous les agents qui souhaitent s'informer et s'acculturer aux thématiques abordées

Cette formation est un pré-requis obligatoire pour tous les agents souhaitant participer à la formation « La qualité des PLH Module 2 » (action n°23-4208)

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH d'Arras-Valenciennes)

SIAP : module Introduction à la réglementation et à la programmation (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-4546-1
CVRH de Rouen

Objectifs

• Introduction à la règlementation et à la programmation
• Présentation de la règlementation relative au financement : LLS ordinaire, logement foyer, hébergement, réhabilitation du parc existant, habitat inclusif, logements pour jeunes, logements dédiés aux gens du voyage
• Présentation dans la plateforme SIAP
• Présentation des spécificités de l'aide complémentaire PLAI adapté
• Présentation de l'accession
• Présentation des autres aides

Cible

Les agents en charge du financement du logement social, au sein :

• Des DDI
• Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s'adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste
Les formateurs-relais qui interviennent dans le cadre des formations « Prise en main SIAP » sont invités à participer à ces formations

Planification

Du 24/06/2024 matin au 28/06/2024 matin (Distanciel (uniquement le matin de 9:30 à 12:45))

SIAP : module Introduction à la réglementation et à la programmation (Prise de poste Instructeur du logement social via la plateforme)

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-4546-2
CVRH de Rouen

Objectifs

• Introduction à la règlementation et à la programmation
• Présentation de la règlementation relative au financement : LLS ordinaire, logement foyer, hébergement, réhabilitation du parc existant, habitat inclusif, logements pour jeunes, logements dédiés aux gens du voyage
• Présentation dans la plateforme SIAP
• Présentation des spécificités de l'aide complémentaire PLAI adapté
• Présentation de l'accession
• Présentation des autres aides

Cible

Les agents en charge du financement du logement social, au sein :

• Des DDI
• Des collectivités territoriales délégataires (type 2 et 3)

Cette formation s'adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste
Les formateurs-relais qui interviennent dans le cadre des formations « Prise en main SIAP » sont invités à participer à ces formations

Planification

Du 05/09/2024 matin au 13/09/2024 matin (Distanciel (5,6,11,12 et 13/09, le matin de 9:30 à 12:45))

Prise de poste Instructeur du logement social

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4758-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Introduction à la réglementation et à la programmation
- Présentation de la réglementation relative au financement : LLS ordinaire, logement foyer, hébergement, réhabilitation du parc existant, habitat inclusif, logements pour jeunes, logements dédiés aux gens du voyage
- Présentation dans la plateforme SIAP
- Présentation des spécificités de l'aide complémentaire PLAI adapté
- Présentation de l'accession
- Présentation des autres aides

Cible

Les agents en charge du financement du logement social, au sein :
- Des DDI
- Des collectivités territoriales délégataires(type 2 et 3)
Cette formation s'adresse en priorité aux agents nouvellement arrivés en poste de la zone Auvergne – Rhône-Alpes.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (Lyon)

Maîtriser le régime juridique conventionnement à l'APL

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-295-2
CVRH de Tours

Objectifs

- connaître les principaux éléments figurant dans les conventions APL ;

- savoir où chercher les réponses aux questions portant sur les rapports locatifs dans le parc social posées par les bailleurs et les locataires ;

- repérer les points essentiels pour assurer le suivi des conventions APL ;

- percevoir les conséquences et les enjeux des dernières évolutions législatives et réglementaires en matière de conventionnement.

Cible

Responsables en prise de poste habitat et agents des services habitat chargés du conventionnement APL.

Planification

Du 19/03/2024 après-midi au 20/03/2024 après-midi (A distance)

Maîtriser le régime juridique conventionnement à l'APL

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-295-3
CVRH de Tours

Objectifs

- connaître les principaux éléments figurant dans les conventions APL ;

- savoir où chercher les réponses aux questions portant sur les rapports locatifs dans le parc social posées par les bailleurs et les locataires ;

- repérer les points essentiels pour assurer le suivi des conventions APL ;

- percevoir les conséquences et les enjeux des dernières évolutions législatives et réglementaires en matière de conventionnement.

Cible

Responsables en prise de poste habitat et agents des services habitat chargés du conventionnement APL.

Planification

Du 04/06/2024 après-midi au 06/06/2024 après-midi (A distance)

Maîtriser le régime juridique conventionnement à l'APL

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-295-4
CVRH de Tours

Objectifs

- connaître les principaux éléments figurant dans les conventions APL ;

- savoir où chercher les réponses aux questions portant sur les rapports locatifs dans le parc social posées par les bailleurs et les locataires ;

- repérer les points essentiels pour assurer le suivi des conventions APL ;

- percevoir les conséquences et les enjeux des dernières évolutions législatives et réglementaires en matière de conventionnement.

Cible

Responsables en prise de poste habitat et agents des services habitat chargés du conventionnement APL.

Planification

Du 17/09/2024 après-midi au 17/09/2024 après-midi (A distance)

Maîtriser le régime juridique conventionnement à l'APL

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-295-5
CVRH de Tours

Objectifs

- connaître les principaux éléments figurant dans les conventions APL ;

- savoir où chercher les réponses aux questions portant sur les rapports locatifs dans le parc social posées par les bailleurs et les locataires ;

- repérer les points essentiels pour assurer le suivi des conventions APL ;

- percevoir les conséquences et les enjeux des dernières évolutions législatives et réglementaires en matière de conventionnement.

Cible

Responsables en prise de poste habitat et agents des services habitat chargés du conventionnement APL.

Planification

Du 12/11/2024 après-midi au 14/11/2024 après-midi (En distanciel)

Introduction pratique à l’analyse financière des organismes de logement social

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3726-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

A l’issue de la formation les agents seront capables de :
• comprendre les règles de base du fonctionnement de la comptabilité des bailleurs sociaux (bilan et compte de résultat)
• comprendre les enjeux d’une analyse financière
• appréhender la répartition de compétences et du positionnement entre services déconcentrés et centraux
• comprendre quelques ratios financiers et maîtriser des outils simples de calcul
• utiliser des outils numériques métiers d’analyse financière à disposition de services déconcentrés

Cible

- agents en charge du suivi des bailleurs, en services départementaux ou régionaux

- pas de pré-requis

Planification

Du 10/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (PARIS)

Introduction pratique à l’analyse financière des organismes de logement social

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3726-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

A l’issue de la formation les agents seront capables de :
• comprendre les règles de base du fonctionnement de la comptabilité des bailleurs sociaux (bilan et compte de résultat)
• comprendre les enjeux d’une analyse financière
• appréhender la répartition de compétences et du positionnement entre services déconcentrés et centraux
• comprendre quelques ratios financiers et maîtriser des outils simples de calcul
• utiliser des outils numériques métiers d’analyse financière à disposition de services déconcentrés

Cible

- agents en charge du suivi des bailleurs, en services départementaux ou régionaux

- pas de pré-requis

Planification

Du 04/11/2024 matin au 05/11/2024 après-midi

Situation financière des bailleurs sociaux - Perfectionnement

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3892-1
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

• Appréhender les notions élémentaires de comptabilité et d'analyse financière appliquées au secteur du logement social
• Comprendre les indicateurs financiers utilisés pour l’analyse financière des organismes de logement social
• Interpréter les indicateurs afin d'émettre un avis
• Comprendre comment les données financières et comptables des organismes de logement social sont collectées et mises à disposition des services déconcentrés et de l’Ancols

Cible

Agents de l’État en charge du suivi des bailleurs, en DDT(M) ou DREAL

Pré-requis
au moins 6 mois d’ancienneté sur le poste

Important : Cette formation requiert un niveau d’expertise supérieur à la formation « Introduction pratique à l’analyse financière des organismes de logements social »

Planification

Du 25/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (CVRH DE NANCY)

Permis de louer (articles L 634-1, L 635-1 et suivants du CCH)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4526-1
CVRH de Tours

Objectifs

Cette action de formation doit permettre aux agents déployant sur leur territoire le dispositif du permis de louer de :

• Maîtriser le cadre juridique des dispositifs de l’autorisation préalable de mise en location et de déclaration de mise en location
• Comprendre les modalités concrètes de mise en place de ce(s) régime(s).

Cible

Cette formation s’adresse à tous les agents de l’État (DDT et DDETS) et des collectivités territoriales (communes EPCI) concernés par la mise en œuvre des dispositifs de l’autorisation préalable de mise en location et de la déclaration de mise en location.
Aucun pré-requis particulier n'est nécessaire mais des notions juridiques de base sont nécessaires à la compréhension du sujet.
Inscription limitée à 22 places

Planification

Du 14/05/2024 matin au 14/05/2024 après-midi (A distance)

Infrastructures

Investissement et aménagement du réseau national

Club Ouvrages d'Art

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-710-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Permettre l'échange de connaissances et de pratiques sur la thématique ouvrages d'art

Cible

agents OA dans les services déconcentrés

Planification

Du 18/04/2024 matin au 18/04/2024 après-midi (Pont-à-Mousson)

Responsables des investissements routiers (chefs de SIR/UMO et adjoints)

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-908-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Chefs de SIR et d'UMO ainsi que leurs adjoints en prise de poste

Planification

Du 20/03/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (Mâcon)

Les tracés routiers

Durée : 16.0 jour(s)
Session n° 24-916-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Permettre aux stagiaires de se perfectionner en conception routière en mettant en application les instructions et les guides techniques de conception géométrique des projets routiers et de mettre en œuvre une approche et une méthodologie adaptée à divers types de projet

Cible

Chargés d'études routières au sein des DFIR chargés de planifier, de mettre en œuvre et de suivre les procédures foncières liées à la réalisation d'opérations routières

Planification

Du 14/10/2024 matin au 07/02/2025 après-midi (Toulouse)

Les terrassements routiers-initiation

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-917-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Permettre aux agents d'intégrer les connaissances de base nécessaires au suivi d'un chantier de terrassement tout en intégrant la logique du développement durable

Cible

Agents des DIR ou SMO: responsables d'unité, techniciens ayant en charge la réalisation de projets routiers

Planification

1er semestre 2024 (Clermont - Ferrand)

Les terrassements routiers - perfectionnement

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-918-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette formation s'adresse aux chargés d'études en Services d'Ingénierie Routière en DIR, aux responsables d'unités, techniciens ou contrôleurs en charge d'études géotechniques, de terrassements de projets routiers. Elle est également ouverte aux agents en DREAL qui exercent des activités de maîtrise d'ouvrage (notamment les RDO et ARDO).
S'agissant d'une formation de perfectionnement, les stagiaires auront au préalable suivi la formation « Les techniques de terrassements routiers - Initiation » ou bien pratiquent et connaissent déjà le Guide des Terrassements Routiers (GTR).

Cible

La formation technique de perfectionnement devra permettre aux stagiaires :
En phase Etudes
• dans le cadre de l'établissement d'un projet, de savoir exploiter les reconnaissances géologiques et géotechniques, prendre en compte les terrassements dans le choix du tracé, savoir estimer les risques géotechniques et faire face aux aléas ;
• d'optimiser les mouvements de terre ;
• d'économiser les ressources naturelles ;
• savoir lire les conclusions d'une étude afin de dialoguer avec le bureau d'études géotechniques et éventuellement lui demander d'effectuer des études complémentaires pertinentes .
En phase Travaux
• d'établir un plan de contrôle : identifier les contrôles à réaliser et leur chronologie ;
• de résoudre un cas complexe (traitement de sols) ;
• de gérer l'assainissement provisoire ;
• de connaître les techniques innovantes et utiliser les techniques alternatives.

Planification

Du 15/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Management des risques et gestion de la qualité d'une opération routière

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-920-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Organiser le pilotage d'une opération d'investissement routier et notamment ordonnancer les tâches, déterminer les moyens matériels et humains à mobiliser, définir l'organisation des acteurs et les outils de gouvernance. Maîtriser les risques pouvant affecter une opération routière.

Cible

Nouveaux chefs de projet/chefs de pôle en DIR; Chefs UMO et RDO en DREAL; Chefs de pôle au sein des services Transports et infra en DREAL; responsables qualité en DIR et DRERAL

Planification

Du 26/03/2024 après-midi au 28/03/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Contrôle de l'exécution des travaux routiers

Durée : 8.0 jour(s)
Session n° 24-921-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Agents chargés de la direction et la surveillance des chantiers routiers dans les DIR et les services de maîtrise d'ouvrage (UMO) en DREAL

Planification

Du 06/02/2024 matin au 15/03/2024 après-midi (MACON)

Maîtriser les nuisances sonores : (ex-mise en oeuvre des projets bruit)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-927-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Expliciter le déroulement d'un projet de résorption du bruit routier depuis les études d'opportunité jusqu'à la réception des travaux au regard de la nouvelle règlementation et apporter aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'oeuvre des éléments techniques et méthodologiques leur permettant de conduire ces projets spécifiques

Cible

Responsables d'opération en DREAL et chefs de projet SIR ayant à conduire un projet bruit

Planification

Du 05/11/2024 matin au 06/11/2024 après-midi (Paris)

les fondamentaux de la signalisation routière

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-928-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Apporter aux agents les connaissances nécessaires à l'application de l'IISR dans les cas courants. Accompagner les stagiaires dans la compréhension des guides , leur donner des outils et des points de repère pour savoir chercher les informations dans les divers textes et guides .

Cible

Tout agent de SMO ou de DIR intervenant dans le domaine de la route en conception ou en exploitation

Planification

Du 16/04/2024 matin au 18/04/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

les fondamentaux de la signalisation routière

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-928-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
Apporter aux agents les connaissances nécessaires à l'application de l'IISR dans les cas courants. Accompagner les stagiaires dans la compréhension des guides , leur donner des outils et des points de repère pour savoir chercher les informations dans les divers textes et guides .

Cible
Tout agent de SMO ou de DIR intervenant dans le domaine de la route en conception ou en exploitation

Planification
Du 05/11/2024 matin au 07/11/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Dispositifs de retenue de véhicules routiers

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-956-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Connaître les principaux types de dispositifs de retenue et leur principe de fonctionnement .Identifier les principales familles de produits et leurs principes généraux de fonctionnement. Connaître la règlementation applicable aux dispositifs de retenue. Evaluer les risques et responsabilités en ce domaine. Connaître les règles de pose et de retrait ainsi que les normes applicables à ces dispositifs.

Cible
Agents chargés de définir les politiques techniques en DIR au sein des SPT et des SIR

Planification
Du 28/05/2024 après-midi au 30/05/2024 matin (CVRH Clermont-Fd)

Dispositifs de retenue de véhicules routiers

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-956-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Connaître les principaux types de dispositifs de retenue et leur principe de fonctionnement .Identifier les principales familles de produits et leurs principes généraux de fonctionnement. Connaître la règlementation applicable aux dispositifs de retenue. Evaluer les risques et responsabilités en ce domaine. Connaître les règles de pose et de retrait ainsi que les normes applicables à ces dispositifs.

Cible
Agents chargés de définir les politiques techniques en DIR au sein des SPT et des SIR

Planification
Du 12/11/2024 matin au 15/11/2024 après-midi (Distanciel)

Formation des auditeurs pour la réalisation d'audits de sécurité routière: formation initiale de nouveaux auditeurs avant la mise en service PMS

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-959-1
CVRH de Toulouse

Objectifs
Le vivier des auditeurs DEX reste relativement faible en nombre et cette fragilité rend nécessaire de l'élargir. Malgré la campagne de formations débutée en 2019 et poursuivie depuis lors , il convient donc de monter de nouvelles sessions en 2023

Cible
Agents de catégories A et B affectés principalement en DIR, DREAL/SMO, CEREMA , tedet et DMR/PEI ayant une bonne connaissance du domaine de la route et de la sécurité routière

Planification
Du 25/06/2024 matin au 21/01/2025 après-midi (CVRH Toulouse)

Formation des auditeurs pour la réalisation d'audits de sécurité routière: formation initiale de nouveaux auditeurs avant la mise en service PMS

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-959-3
CVRH de Toulouse

Objectifs
Le vivier des auditeurs DEX reste relativement faible en nombre et cette fragilité rend nécessaire de l'élargir. Malgré la campagne de formations débutée en 2019 et poursuivie depuis lors , il convient donc de monter de nouvelles sessions en 2023

Cible
Agents de catégories A et B affectés principalement en DIR, DREAL/SMO, CEREMA , tedet et DMR/PEI ayant une bonne connaissance du domaine de la route et de la sécurité routière

Planification
Du 10/12/2024 matin au 12/12/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Responsables d'opérations - RDO et ARDO

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-983-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible
Responsables d'opérations nouvellement affectés au sein des UMO et leurs adjoints

Planification
Du 22/01/2024 matin au 26/01/2024 après-midi (CVRH de Paris)

Responsables d'opérations - RDO et ARDO

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-983-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Responsables d'opérations nouvellement affectés au sein des UMO et leurs adjoints

Planification

Du 25/03/2024 après-midi au 29/03/2024 matin (CVRH de Paris)

Responsables d'opérations - RDO et ARDO

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-983-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Responsables d'opérations nouvellement affectés au sein des UMO et leurs adjoints

Planification

Du 27/05/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (CVRH de Paris)

Responsables d'opérations - RDO et ARDO

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-983-4
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Responsables d'opérations nouvellement affectés au sein des UMO et leurs adjoints

Planification

Du 23/09/2024 après-midi au 27/09/2024 matin (CVRH de Paris)

Chefs de pôles/chefs de projets en DIR/SIR

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1533-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

L'objectif de la formation est d'appréhender les modes d'actions pour acquérir des compétences de management de pôle et de projets.
Le management technique des projets routiers, plus particulièrement destiné aux chefs de projet, constitue un objectif particulier abordé en deuxième partie de la formation.
A l'issue de la formation,

le chef de pôle aura acquis des compétences :- en organisation des équipes et en organisation de la production de projets routiers afin d'être capable de répondre à une commande de la maîtrise d'ouvrage,

en pilotage et en management des équipes, en gestion des compétences et des ressources humaines,
en organisation de contrôles interne et externe.

le chef de projet aura acquis des compétences lui permettant :

- d'identifier le noyau dur de sa mission technique et de sa responsabilité : ce qui peut être délégué, sous-traité ;

de répertorier ses différentes ressources en interne et en externe : textes, services d'appui, financement ;
de manager les compétences internes et externes nécessaires à la réussite des projets routiers dans les délais fixés au sein des équipes chargées de la production ;
d'être le plus rapidement possible opérationnel.

Cible

chefs de pôle et aux chefs de projet dans les services d'ingénierie routière (SIR) en DIR.

Planification

Du 22/01/2024 après-midi au 26/01/2024 matin (Clermont-ferrand)

Chefs de pôles/chefs de projets en DIR/SIR

Durée : 12.0 jour(s)
Session n° 24-1533-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

L'objectif de la formation est d'appréhender les modes d'actions pour acquérir des compétences de management de pôle et de projets.
Le management technique des projets routiers, plus particulièrement destiné aux chefs de projet, constitue un objectif particulier abordé en deuxième partie de la formation.
A l'issue de la formation,

le chef de pôle aura acquis des compétences :- en organisation des équipes et en organisation de la production de projets routiers afin d'être capable de répondre à une commande de la maîtrise d'ouvrage,

en pilotage et en management des équipes, en gestion des compétences et des ressources humaines,
en organisation de contrôles interne et externe.

le chef de projet aura acquis des compétences lui permettant :

- d'identifier le noyau dur de sa mission technique et de sa responsabilité : ce qui peut être délégué, sous-traité ;

de répertorier ses différentes ressources en interne et en externe : textes, services d'appui, financement ;
de manager les compétences internes et externes nécessaires à la réussite des projets routiers dans les délais fixés au sein des équipes chargées de la production ;
d'être le plus rapidement possible opérationnel.

Cible

chefs de pôle et aux chefs de projet dans les services d'ingénierie routière (SIR) en DIR.

Planification

Du 18/11/2024 matin au 21/03/2025 après-midi (Clermont-Ferrand)

Chefs de pôles/chefs de projets en DIR/SIR

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1533-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

L'objectif de la formation est d'appréhender les modes d'actions pour acquérir des compétences de management de pôle et de projets.
Le management technique des projets routiers, plus particulièrement destiné aux chefs de projet, constitue un objectif particulier abordé en deuxième partie de la formation.
A l'issue de la formation,

le chef de pôle aura acquis des compétences :- en organisation des équipes et en organisation de la production de projets routiers afin d'être capable de répondre à une commande de la maîtrise d'ouvrage,

en pilotage et en management des équipes, en gestion des compétences et des ressources humaines,
en organisation de contrôles interne et externe.

le chef de projet aura acquis des compétences lui permettant :

- d'identifier le noyau dur de sa mission technique et de sa responsabilité : ce qui peut être délégué, sous-traité ;

de répertorier ses différentes ressources en interne et en externe : textes, services d'appui, financement ;
de manager les compétences internes et externes nécessaires à la réussite des projets routiers dans les délais fixés au sein des équipes chargées de la production ;
d'être le plus rapidement possible opérationnel.

Cible

chefs de pôle et aux chefs de projet dans les services d'ingénierie routière (SIR) en DIR.

Planification

Du 18/03/2024 matin au 22/03/2024 après-midi (valencienne)

Pilotage d'une étude de trafic routier

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1839-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Savoir bien, encadrer une étude sous-traitée à un bureau d'études ou au CEREMA

Cible

RDO et assistants RDO

Planification

Du 09/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (Paris)

Assainissement routier: Perfectionnement

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-2246-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 23/09/2024 après-midi au 27/09/2024 matin (CVRH de Nancy)

Assainissement routier: Perfectionnement

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2246-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 19/11/2024 matin au 21/11/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Assainissement routier: Perfectionnement

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2246-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 10/12/2024 matin au 11/12/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Assainissement routier: Perfectionnement

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2246-4
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 12/12/2024 matin au 12/12/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Fondamentaux sur la commande publique dans les marchés d'études et de travaux routiers

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-2682-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Donner aux stagiaires les connaissances essentielles leur permettant d'être le plus vite possible opérationnels dans l'exercice de leurs missions de gestion des marchés.
Leur apporter le socle règlementaire indispensable tout en l'ilustrant d'exemples concrets .
Cette formation est un préalable pour suivre la formation à la gestion des marchés de travaux routiers et leurs litiges.

Cible

Agents en DIR et DREAL/DEAL chargés du suivi et de l'exécution d'un marché d'étude et de travaux

Planification

Du 12/11/2024 après-midi au 14/11/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Formation des auditeurs pour la réalisation d'audits de sécurité routière: formation initiale de nouveaux auditeurs ETU à ARRAS

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-4014-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Le vivier des formateurs ETU est relativement limité. Cette fragilité qui perdure nécessite de l'élargir encore. Il convient donc de continuer à monter des actions de formations sur ce thème en 2022 .

Cible

Agents de catégories A et B affectés principalement en DIR , DREAL/SMO , CEREMA, TEDET (ex-MARRN) et DMR (ex-GRT)

Planification

Du 23/01/2024 matin au 26/03/2024 après-midi (cvrh arras)

Infracout, bilan financier et maîtrise des couts

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4195-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Partager la demande de maîtrise des couts, maîtriser les principes d'élaboration , d'approbation et de modification d'une estimation et maîtriser les principes de décomposition des données colectées pour l'analyse d'une estimation.

Cible

Intervenants de type maîtrise d'oeuvre en SIR (DIR) et MOA (DREAL/SMO) et AMO-contrôle

Planification

Du 28/05/2024 après-midi au 30/05/2024 après-midi (Toulouse)

Formation d'auditeurs pour la réalisation d'audits de sécurité routière : Formation en vue du renouvellement des certificats d'aptitude PMS et DEX

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4196-2
CVRH de Rouen

Objectifs

Un certificat d'aptitude , valable 5 ans, est délivré par le ministère à l'issue de la formation initiale reçue par chaque auditeur. Au terme de ce délai, il convient de le renouveler.

Cible

Agents de catégorie A et B , principalement affectés en DIR, DREAL/SMO, CEREMA , TEDET et DMR ayant une bonne connaissance du domaine de la route et de la sécurité routière

Planification

Du 06/06/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (Cvrh de Rouen - Présentiel)

Formation d'auditeurs pour la réalisation d'audits de sécurité routière : Formation en vue du renouvellement des certificats d'aptitude PMS et DEX

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4196-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

Un certificat d'aptitude , valable 5 ans, est délivré par le ministère à l'issue de la formation initiale reçue par chaque auditeur. Au terme de ce délai, il convient de le renouveler.

Cible

Agents de catégorie A et B , principalement affectés en DIR, DREAL/SMO, CEREMA , TEDET et DMR ayant une bonne connaissance du domaine de la route et de la sécurité routière

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (Mâcon)

Eco-conception et réduction de l'impact environnemental des chaussées

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4624-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'objectif général est de connaître et savoir mettre en œuvre les démarches de conception et les dispositifs contractuels permettant de réduire l'impact des émissions de GES et plus généralement l'impact environnemental des travaux de chaussée.

Cible

La circulaire s'adresse à l'ensemble des services impliqués dans la construction, la réhabilitation et l'entretien des chaussées du réseau routier national non concédé.
En conséquence, l'ensemble des agents des DIR, DREAL et DEAL chargés d'élaborer et de réaliser des projets routiers (investissement ou entretien) et plus particulièrement de préparer et mettre en œuvre des marchés de chaussée en position de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre sont concernés par cette formation.

Planification

Du 04/11/2024 après-midi au 06/11/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Eco-conception et réduction de l'impact environnemental des chaussées

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4624-2
CVRH de Rouen

Objectifs

L'objectif général est de connaître et savoir mettre en œuvre les démarches de conception et les dispositifs contractuels permettant de réduire l'impact des émissions de GES et plus généralement l'impact environnemental des travaux de chaussée.

Cible

La circulaire s'adresse à l'ensemble des services impliqués dans la construction, la réhabilitation et l'entretien des chaussées du réseau routier national non concédé.
En conséquence, l'ensemble des agents des DIR, DREAL et DEAL chargés d'élaborer et de réaliser des projets routiers (investissement ou entretien) et plus particulièrement de préparer et mettre en œuvre des marchés de chaussée en position de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre sont concernés par cette formation.

Planification

Du 10/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Journée auditeurs PMS et DEX

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4695-1
CVRH de Nancy

Objectifs

réunir les auditeurs du pôle Nord et Est

Cible

Auditeurs

Planification

Du 21/05/2024 matin au 21/05/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Gestion et exploitation du réseau routier national

Viabilité Hivernale

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-594-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

connaître les phénomènes météorologiques et leurs conséquences sur la route.
connaître et optimiser l'utilisation des outils de prévisions pour l'aide à la décision.
connaître et maîtriser les techniques de traitement et dosages en adéquation avec la politique de la DIR.
Connaître la réglementation en matière de gestion du temps de travail/temps de repos et mesures dérogatoires.

Cible

Responsables d'intervention, Chefs de CEI,

Planification

Du 13/11/2024 matin au 14/11/2024 après-midi (Limoges)

Viabilité Hivernale

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-594-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

connaître les phénomènes météorologiques et leurs conséquences sur la route.
connaître et optimiser l'utilisation des outils de prévisions pour l'aide à la décision.
connaître et maîtriser les techniques de traitement et dosages en adéquation avec la politique de la DIR.
Connaître la réglementation en matière de gestion du temps de travail/temps de repos et mesures dérogatoires.

Cible

Responsables d'intervention, Chefs de CEI,

Planification

Du 13/11/2024 matin au 14/11/2024 après-midi (Feytiat)

Formation qualifiante chaussée - Notions générales

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-909-1
CVRH de Tours

Objectifs

Apporter les connaissances de base à connaître dans le domaine des infrastructures routières tant sur le plan du fonctionnement et du dimensionnement de la chaussée (durabilité) que de la connaissance des matériaux entrant dans son élaboration.
Introduire les aspects environnementaux : éco-comparateurs, recyclage, techniques tièdes, utilisation de produits alternatifs
Fournir la liste bibliographique de base

Cible

Ingénieurs, techniciens supérieurs, techniciens (CEREMA, DIR/SPT, DIR/SIR) travaillant dans le domaine des infrastructures routières

Planification

Du 15/01/2024 matin au 19/01/2024 après-midi (TOURS)

Formation qualifiante chaussée - Notions générales

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-909-2
CVRH de Tours

Objectifs

Apporter les connaissances de base à connaître dans le domaine des infrastructures routières tant sur le plan du fonctionnement et du dimensionnement de la chaussée (durabilité) que de la connaissance des matériaux entrant dans son élaboration.
Introduire les aspects environnementaux : éco-comparateurs, recyclage, techniques tièdes, utilisation de produits alternatifs
Fournir la liste bibliographique de base

Cible

Ingénieurs, techniciens supérieurs, techniciens (CEREMA, DIR/SPT, DIR/SIR) travaillant dans le domaine des infrastructures routières

Planification

Du 03/06/2024 après-midi au 07/06/2024 matin (Tours)

Formation qualifiante chaussée - module " Suivi de la qualité des travaux " . Module 2A

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-910-1
CVRH de Tours

Objectifs

Cible

Agents des SPT en DIR . Chargés d'études en SIR et agents du RST

Planification

2nd semestre 2024 (Aix-en-Provence)

Formation qualifiante chaussée: Module Renforcement des chaussées

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-913-1
CVRH de Tours

Objectifs

Connaître la méthodologie pour dimensionner le renforcement d'une chaussée. Savoir utiliser les guides et logiciels correspondants

Cible

Agents des SPT en DIR. Chargés d'études en SIR et agents du RST

Planification

Du 18/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (Strasbourg)

Connaissance de base en ouvrages d'art :

Durée : 6.5 jour(s)
Session n° 24-922-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Savoir utiliser la terminologie spécifique en ouvrages d'art. Etre à même de repérer les divers types d'ouvrages et d'identifier les matériaux utilisés. Avoir une idée concrète de la règlementation en vigueur. Connaître les différentes pathologies et réparations. Appréhender le vie d'un ouvrage d'art de sa conception à sa démolition. Formation en e-learning et en présentiel

Cible

Agents des corps techniques dans les DIR ou dans les services de maîtrise d'ouvrage(SMO) dans le domaine des ouvrages d'art

Planification

Du 07/10/2024 matin au 29/11/2024 matin (CVRH Aix-en-Provence)

Équipements des ouvrages d'art

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-923-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

L'objectif général de cette formation est d'apporter aux stagiaires dans les services « ouvrages d'art » des connaissances techniques en équipements d'ouvrages d'art.

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de :
connaître les différents types de joints de chaussée, dalles de transition et équipements latéraux d'un ouvrage dont les dispositifs de retenue des véhicules, à toutes les étapes de leur vie,
connaître les appareils d'appui à toutes les étapes de leur vie,
connaître les principes d'étanchéité et les dispositifs d'évacuation des eaux,
choisir les équipements, joints et appareils en fonction de l'ouvrage, sa destination, son exploitation,
rédiger les pièces techniques d'un marché en ce domaine et assurer la consultation des entreprises.

Cible

Cette formation s'adresse aux personnels travaillant en ingénierie routière, en service dans les DIR. Cette formation est également ouverte, pour quelques agents, au CEREMA en direction territoriales et au Centre national des ponts de secours (CNPS).
Pré-requis pour suivre cette formation : connaissances de base en ouvrage d'art et des principes de fonctionnement des structures.

Planification

Du 17/12/2024 matin au 18/12/2024 après-midi (Distanciel)

Formation qualifiante chaussée - module "Etude des matériaux pour une qualité durable des chaussées":

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-932-1
CVRH de Tours

Objectifs

Cible

ingénieurs, techniciens supérieurs (CEREMA, DIR/SPT,DIR/SIR) travaillant dans le domaine des infrastructures routières

Planification

Du 18/11/2024 après-midi au 22/11/2024 matin (Angers)

Ingénierie de l'entretien

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-934-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Connaître le cadre règlementaire et ses contraintes, les domaines d'emploi des techniques d'entretien les plus courantes et leurs contraintes et les différents outils à la disposition des stagiaires. Etre capable de proposer un programme d'entretien et en évaluer le coût ; hiérarchiser et choisir les techniques les plus pertinentes et proposer une stratégie d'achat.

Cible

Chefs de SPT, responsables entretien des SPT, chefs de district ou d'UER et leurs adjoints

Planification

Du 07/10/2024 après-midi au 10/10/2024 matin (CVRH de Nancy)

Ingénierie de la gestion du trafic

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-935-1
CVRH de Nancy

Objectifs
Permettre aux responsables d'aménagement et d'exploitation d'analyser les situations de congestion d'une infrastructure routière et de répondre aux demandes de mesure de régulation de trafic et d'optimisation d'usage du réseau.

Cible
Chefs de SPT, Chefs de district, chefs de service en charge de la maîtrise d'opérations routières en DIR et en DREAL, DRIEA et DEAL et leurs adjoints

Planification
Du 14/11/2024 matin au 21/11/2024 après-midi (Hybride)

Inspecteurs de Sécurité Routière des Itinéraires (ISRI)

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-937-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
Formation qualifiante: Permet de maintenir l'inspecteur dans un rôle d'usager de la route sans vouloir en faire un spécialiste de la sécurité routière. Elle a pour objectifs de lui apprendre la méthodologie ISRI, de préparer les visites d'inspection, de réaliser ces visites et d'établir et de restituer le compte rendu de visite selon le modèle préconisé

Cible
Agents en DIR et au CEREMA

Planification
Du 02/09/2024 matin au 30/12/2024 après-midi (formation de 3 jours dates à déterminer)

Inspecteurs de Sécurité Routière des Itinéraires (ISRI)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-937-3
CVRH de Nancy

Objectifs
Formation qualifiante: Permet de maintenir l'inspecteur dans un rôle d'usager de la route sans vouloir en faire un spécialiste de la sécurité routière. Elle a pour objectifs de lui apprendre la méthodologie ISRI, de préparer les visites d'inspection, de réaliser ces visites et d'établir et de restituer le compte rendu de visite selon le modèle préconisé

Cible
Agents en DIR et au CEREMA

Planification
Du 15/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (CVRH Nancy)

Inspecteurs de Sécurité Routière des Itinéraires (ISRI)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-937-4
CVRH de Nancy

Objectifs
Formation qualifiante: Permet de maintenir l'inspecteur dans un rôle d'usager de la route sans vouloir en faire un spécialiste de la sécurité routière. Elle a pour objectifs de lui apprendre la méthodologie ISRI, de préparer les visites d'inspection, de réaliser ces visites et d'établir et de restituer le compte rendu de visite selon le modèle préconisé

Cible
Agents en DIR et au CEREMA

Planification
Du 12/11/2024 après-midi au 14/11/2024 matin (CVRH Nancy)

chefs de district

Durée : 16.0 jour(s)
Session n° 24-938-1
CVRH de Nancy

Objectifs
Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier dans les domaines de l'aménagement et de l'approche socio-économique de l'exploitation et de l'entretien routiers. Acquérir des connaissances dans les domaines de l'hygiène, la sécurité et la prévention des risques professionnels.

Cible
Chefs de district et leurs adjoints

Planification
Du 22/01/2024 matin au 14/06/2024 après-midi (CVRH Nancy)

chefs de district

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-938-2
CVRH de Nancy

Objectifs
Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier dans les domaines de l'aménagement et de l'approche socio-économique de l'exploitation et de l'entretien routiers. Acquérir des connaissances dans les domaines de l'hygiène, la sécurité et la prévention des risques professionnels.

Cible
Chefs de district et leurs adjoints

Planification
Du 02/12/2024 après-midi au 06/12/2024 matin (CVRH Nancy)

Chefs de CEI

Durée : 15.5 jour(s)
Session n° 24-939-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Connaître le rôle d'un chef de CEI et son positionnement dans son environnement professionnel.

Cible

Chefs de CEI nouvellement nommés

Planification

Du 21/05/2024 après-midi au 21/11/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Chefs de CEI

Durée : 16.0 jour(s)
Session n° 24-939-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Connaître le rôle d'un chef de CEI et son positionnement dans son environnement professionnel.

Cible

Chefs de CEI nouvellement nommés

Planification

Du 27/05/2024 matin au 29/11/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

QUAPODES (qualification à la pose et dépose de signalisation temporaire) : formation de formateurs

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-940-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Vérifier auprès des stagiaire leur maîtrise de la doctrine technique. Maîtriser le contenu de l'outil de formation pour l'utiliser dans les formations qu'ils auront à animer. Concevoir en équipe projet des formations adaptées au contexte de leur DIR; Acquérir des compétences dans le domaine pédagogique. Apprendre à évaluer les acquis de leurs futurs stagiaires dans le cadre d'une mise en pratique de ce qu'ils auront appris

Cible

CEE , chefs de CEI et leurs adjoints, éventuellement animateurs sécurité prévention en DIR

Planification

Du 04/11/2024 après-midi au 08/11/2024 matin (CVRH Rouen)

QUAPODES (qualification à la pose et dépose de signalisation temporaire) : formation de formateurs

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-940-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Vérifier auprès des stagiaire leur maîtrise de la doctrine technique. Maîtriser le contenu de l'outil de formation pour l'utiliser dans les formations qu'ils auront à animer. Concevoir en équipe projet des formations adaptées au contexte de leur DIR; Acquérir des compétences dans le domaine pédagogique. Apprendre à évaluer les acquis de leurs futurs stagiaires dans le cadre d'une mise en pratique de ce qu'ils auront appris

Cible

CEE , chefs de CEI et leurs adjoints, éventuellement animateurs sécurité prévention en DIR

Planification

Du 18/11/2024 après-midi au 22/11/2024 matin (CVRH de Toulouse)

Maintenance des dépendances bleues

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-941-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La formation doit permettre aux stagiaires de réaliser les travaux de maintenance des dépendances bleues sur le réseau d'une DIR, en intégrant à la fois les contraintes réglementaires, techniques et environnementales.
À l'issue de la formation, les agents devront notamment être capables de :
- connaître les composantes d'un réseau d'assainissement ;
- procéder à l'inventaire et au diagnostic du réseau d'assainissement ;
- savoir comment gérer une pollution accidentelle.

Cible

Cette formation s'adresse aux chefs de districts ou leurs adjoints, aux chefs de Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) ou leurs adjoints et aux Chefs d'Équipe d'Exploitation des Directions Interdépartementales des Routes (DIR), responsables de l'assainissement au sein des CEI.

Planification

Du 15/10/2024 après-midi au 18/10/2024 matin (Clermont-Ferrand)

Maintenance des dépendances bleues

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-941-2
CVRH de Nancy

Objectifs

La formation doit permettre aux stagiaires de réaliser les travaux de maintenance des dépendances bleues sur le réseau d'une DIR, en intégrant à la fois les contraintes réglementaires, techniques et environnementales.
À l'issue de la formation, les agents devront notamment être capables de :
- connaître les composantes d'un réseau d'assainissement ;
- procéder à l'inventaire et au diagnostic du réseau d'assainissement ;
- savoir comment gérer une pollution accidentelle.

Cible

Cette formation s'adresse aux chefs de districts ou leurs adjoints, aux chefs de Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) ou leurs adjoints et aux Chefs d'Équipe d'Exploitation des Directions Interdépartementales des Routes (DIR), responsables de l'assainissement au sein des CEI.

Planification

Du 25/06/2024 après-midi au 28/06/2024 matin (Pont-à-Mousson)

Gestion du domaine public routier

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-942-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Connaître la règlementation et les procédures de gestion du domaine public et de la publicité. Connaître les circuits et les acteurs de la gestion du domaine public.

Cible

Agents en DIR en charge de la gestion du domaine public routier

Planification

Du 02/04/2024 après-midi au 04/04/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Maintenance des équipements routiers dans et hors tunnels

Durée : 6.0 jour(s)
Session n° 24-944-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Agents des DIR concernés par la maintenance des équipements d'exploitation et de sécurité dans et hors des tunnels

Planification

Du 27/05/2024 matin au 21/06/2024 après-midi (Mâcon)

Gestionnaires de flotte

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-948-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Gérer le matériel. Connaître et estimer les coûts et les temps . Maîtriser les marchés, accords-cadres et commandes publiques en général.

Cible

Agents en DIR impliqués dans la gestion de flotte

Planification

Du 21/03/2024 matin au 22/03/2024 matin (Caussade)

Gestionnaires de flotte

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-948-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Gérer le matériel. Connaître et estimer les coûts et les temps . Maîtriser les marchés, accords-cadres et commandes publiques en général.

Cible

Agents en DIR impliqués dans la gestion de flotte

Planification

Du 12/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (Limoges)

Gestionnaires de flotte

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-948-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Gérer le matériel. Connaître et estimer les coûts et les temps . Maîtriser les marchés, accords-cadres et commandes publiques en général.

Cible

Agents en DIR impliqués dans la gestion de flotte

Planification

Du 25/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (Guilly)

Gestionnaires de flotte

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-948-4
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Gérer le matériel. Connaître et estimer les coûts et les temps . Maîtriser les marchés, accords-cadres et commandes publiques en général.

Cible
Agents en DIR impliqués dans la gestion de flotte

Planification
Du 14/10/2024 matin au 14/10/2024 après-midi (Clermont - Ferrand)

Rédaction des pièces techniques d'un marché en OA :

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-957-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
Connaître les diverses pièces constitutives d'un DCE pour l'attribution d'un marché de travaux et l'articulation entre ces différentes pièces.

Cible
Chargés d'études en SIR affectés en cellule "OA"

Planification
Du 18/09/2024 matin au 20/09/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Gestion et surveillance des ouvrages d'art : portiques, potences et hauts mats (PPHM)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-958-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Comprendre et mettre en œuvre une politique de surveillance et d'entretien des PPHM. Réaliser la visite d'un portique, d'une potence ou d'un haut mât. Détecter d'éventuels désordres. Connaître le déroulement d'une inspection détaillée initiale ou périodique. Assurer l'entretien courant et signaler les grosses réparations à effectuer.

Cible
Personnels travaillant en CEI chargés de visiter les PPHM. Agents des cellules OA en DIR chargés de suivre leur gestion

Planification
Du 26/09/2024 matin au 27/09/2024 matin (Clermont - Ferrand)

Gestion et surveillance des ouvrages d'art : portiques, potences et hauts mats (PPHM)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-958-2
CVRH de Nancy

Objectifs
Comprendre et mettre en œuvre une politique de surveillance et d'entretien des PPHM. Réaliser la visite d'un portique, d'une potence ou d'un haut mât. Détecter d'éventuels désordres. Connaître le déroulement d'une inspection détaillée initiale ou périodique. Assurer l'entretien courant et signaler les grosses réparations à effectuer.

Cible
Personnels travaillant en CEI chargés de visiter les PPHM. Agents des cellules OA en DIR chargés de suivre leur gestion

Planification
Du 27/05/2024 après-midi au 28/05/2024 après-midi (CVRH Nancy)

Formation des chefs d'équipe d'exploitation en DIR

Durée : 10.0 jour(s)
Session n° 24-1205-1
CVRH d'Arras

Objectifs
- aider les CEE en prise de poste à découvrir leur nouveau rôle, à se positionner dans leurs nouvelles fonctions, et à agir en tant qu'élément actif de la structure hiérarchique.

Cible
La formation s'adresse aux chefs d'équipe d'exploitation nouvellement promus et nommés en centre d'entretien et d'exploitation (CEI), qu'ils soient issus du concours ou du tableau d'avancement.

Planification
Du 18/03/2024 matin au 12/04/2024 après-midi (Arras)

Formation des chefs d'équipe d'exploitation en DIR

Durée : 20.0 jour(s)
Session n° 24-1205-2
CVRH de Toulouse

Objectifs
- aider les CEE en prise de poste à découvrir leur nouveau rôle, à se positionner dans leurs nouvelles fonctions, et à agir en tant qu'élément actif de la structure hiérarchique.

Cible
La formation s'adresse aux chefs d'équipe d'exploitation nouvellement promus et nommés en centre d'entretien et d'exploitation (CEI), qu'ils soient issus du concours ou du tableau d'avancement.

Planification
Du 11/03/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Formation des chefs d'équipe d'exploitation en DIR

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-1205-3
CVRH de Rouen

Objectifs

- aider les CEE en prise de poste à découvrir leur nouveau rôle, à se positionner dans leurs nouvelles fonctions, et à agir en tant qu'élément actif de la structure hiérarchique.

Cible

La formation s'adresse aux chefs d'équipe d'exploitation nouvellement promus et nommés en centre d'entretien et d'exploitation (CEI), qu'ils soient issus du concours ou du tableau d'avancement.

Planification

Du 05/02/2024 matin au 09/02/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Formation des chefs d'équipe d'exploitation en DIR

Durée : 18.0 jour(s)
Session n° 24-1205-4
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- aider les CEE en prise de poste à découvrir leur nouveau rôle, à se positionner dans leurs nouvelles fonctions, et à agir en tant qu'élément actif de la structure hiérarchique.

Cible

La formation s'adresse aux chefs d'équipe d'exploitation nouvellement promus et nommés en centre d'entretien et d'exploitation (CEI), qu'ils soient issus du concours ou du tableau d'avancement.

Planification

2nd semestre 2024 (Clermont - Ferrand)

Formation des chefs d'équipe d'exploitation en DIR

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1205-5
CVRH de Rouen

Objectifs

- aider les CEE en prise de poste à découvrir leur nouveau rôle, à se positionner dans leurs nouvelles fonctions, et à agir en tant qu'élément actif de la structure hiérarchique.

Cible

La formation s'adresse aux chefs d'équipe d'exploitation nouvellement promus et nommés en centre d'entretien et d'exploitation (CEI), qu'ils soient issus du concours ou du tableau d'avancement.

Planification

Du 11/03/2024 matin au 15/03/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Formation des chefs d'équipe d'exploitation en DIR

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-1205-6
CVRH de Rouen

Objectifs

- aider les CEE en prise de poste à découvrir leur nouveau rôle, à se positionner dans leurs nouvelles fonctions, et à agir en tant qu'élément actif de la structure hiérarchique.

Cible

La formation s'adresse aux chefs d'équipe d'exploitation nouvellement promus et nommés en centre d'entretien et d'exploitation (CEI), qu'ils soient issus du concours ou du tableau d'avancement.

Planification

Du 15/04/2024 matin au 19/04/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Formation des chefs d'équipe d'exploitation en DIR

Durée : 18.5 jour(s)
Session n° 24-1205-7
CVRH de Nantes

Objectifs

- aider les CEE en prise de poste à découvrir leur nouveau rôle, à se positionner dans leurs nouvelles fonctions, et à agir en tant qu'élément actif de la structure hiérarchique.

Cible

La formation s'adresse aux chefs d'équipe d'exploitation nouvellement promus et nommés en centre d'entretien et d'exploitation (CEI), qu'ils soient issus du concours ou du tableau d'avancement.

Planification

Du 16/09/2024 matin au 13/12/2024 après-midi (Ploermel)

Formation des chefs d'équipe d'exploitation en DIR

Durée : 20.0 jour(s)
Session n° 24-1205-8
CVRH d'Arras

Objectifs

- aider les CEE en prise de poste à découvrir leur nouveau rôle, à se positionner dans leurs nouvelles fonctions, et à agir en tant qu'élément actif de la structure hiérarchique.

Cible

La formation s'adresse aux chefs d'équipe d'exploitation nouvellement promus et nommés en centre d'entretien et d'exploitation (CEI), qu'ils soient issus du concours ou du tableau d'avancement.

Planification

Du 09/09/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (CVRH ARRAS-VALENCIENNES)

Formation des chefs d'équipe d'exploitation en DIR

Durée : 4.5 jour(s)
Session n° 24-1205-9
CVRH de Rouen

Objectifs

- aider les CEE en prise de poste à découvrir leur nouveau rôle, à se positionner dans leurs nouvelles fonctions, et à agir en tant qu'élément actif de la structure hiérarchique.

Cible

La formation s'adresse aux chefs d'équipe d'exploitation nouvellement promus et nommés en centre d'entretien et d'exploitation (CEI), qu'ils soient issus du concours ou du tableau d'avancement.

Planification

Du 09/09/2024 matin au 13/09/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Formation des chefs d'équipe d'exploitation en DIR

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-1205-10
CVRH de Rouen

Objectifs

- aider les CEE en prise de poste à découvrir leur nouveau rôle, à se positionner dans leurs nouvelles fonctions, et à agir en tant qu'élément actif de la structure hiérarchique.

Cible

La formation s'adresse aux chefs d'équipe d'exploitation nouvellement promus et nommés en centre d'entretien et d'exploitation (CEI), qu'ils soient issus du concours ou du tableau d'avancement.

Planification

Du 30/09/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Formation des chefs d'équipe d'exploitation en DIR

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-1205-11
CVRH de Rouen

Objectifs

- aider les CEE en prise de poste à découvrir leur nouveau rôle, à se positionner dans leurs nouvelles fonctions, et à agir en tant qu'élément actif de la structure hiérarchique.

Cible

La formation s'adresse aux chefs d'équipe d'exploitation nouvellement promus et nommés en centre d'entretien et d'exploitation (CEI), qu'ils soient issus du concours ou du tableau d'avancement.

Planification

Du 04/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Formation post-concours des AEP (ex-CEE sans fonction d'encadrement)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-1285-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de connaître le contexte institutionnel au sein duquel ils évoluent et de mener à bien leurs activités professionnelles, dans le respect des consignes et des règles de sécurité. Ces activités portent sur l'ensemble des tâches d'exploitation et du maintien de la viabilité de la route ainsi que sur l'ensemble des tâches d'entretien routier et des travaux en régie.

Cible

Cette formation post-concours s'adresse aux AEP nouvellement nommés (ex-CEE nouvellement nommés).

Planification

Du 04/03/2024 après-midi au 08/03/2024 après-midi (Limoges)

Formation post-concours des AEP (ex-CEE sans fonction d'encadrement)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1285-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de connaître le contexte institutionnel au sein duquel ils évoluent et de mener à bien leurs activités professionnelles, dans le respect des consignes et des règles de sécurité. Ces activités portent sur l'ensemble des tâches d'exploitation et du maintien de la viabilité de la route ainsi que sur l'ensemble des tâches d'entretien routier et des travaux en régie.

Cible

Cette formation post-concours s'adresse aux AEP nouvellement nommés (ex-CEE nouvellement nommés).

Planification

Du 20/03/2024 matin au 21/03/2024 après-midi (Limoges)

Formation post-concours des AEP (ex-CEE sans fonction d'encadrement)

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-1285-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de connaître le contexte institutionnel au sein duquel ils évoluent et de mener à bien leurs activités professionnelles, dans le respect des consignes et des règles de sécurité. Ces activités portent sur l'ensemble des tâches d'exploitation et du maintien de la viabilité de la route ainsi que sur l'ensemble des tâches d'entretien routier et des travaux en régie.

Cible

Cette formation post-concours s'adresse aux AEP nouvellement nommés (ex-CEE nouvellement nommés).

Planification

Du 25/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Formation post-concours des AEP (ex-CEE sans fonction d'encadrement)

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1285-4
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de connaître le contexte institutionnel au sein duquel ils évoluent et de mener à bien leurs activités professionnelles, dans le respect des consignes et des règles de sécurité. Ces activités portent sur l'ensemble des tâches d'exploitation et du maintien de la viabilité de la route ainsi que sur l'ensemble des tâches d'entretien routier et des travaux en régie.

Cible

Cette formation post-concours s'adresse aux AEP nouvellement nommés (ex-CEE nouvellement nommés).

Planification

Du 08/04/2024 après-midi au 12/04/2024 matin (Limoges)

Formation post-concours des AEP (ex-CEE sans fonction d'encadrement)

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1285-5
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de connaître le contexte institutionnel au sein duquel ils évoluent et de mener à bien leurs activités professionnelles, dans le respect des consignes et des règles de sécurité. Ces activités portent sur l'ensemble des tâches d'exploitation et du maintien de la viabilité de la route ainsi que sur l'ensemble des tâches d'entretien routier et des travaux en régie.

Cible

Cette formation post-concours s'adresse aux AEP nouvellement nommés (ex-CEE nouvellement nommés).

Planification

Du 27/05/2024 après-midi au 31/05/2024 matin (Clermont-Ferrand)

Formation post-concours des AEP (ex-CEE sans fonction d'encadrement)

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1285-6
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de connaître le contexte institutionnel au sein duquel ils évoluent et de mener à bien leurs activités professionnelles, dans le respect des consignes et des règles de sécurité. Ces activités portent sur l'ensemble des tâches d'exploitation et du maintien de la viabilité de la route ainsi que sur l'ensemble des tâches d'entretien routier et des travaux en régie.

Cible

Cette formation post-concours s'adresse aux AEP nouvellement nommés (ex-CEE nouvellement nommés).

Planification

Du 24/06/2024 après-midi au 28/06/2024 matin (Clermont-Ferrand)

Formation post-concours des AEP (ex-CEE sans fonction d'encadrement)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1285-7
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de connaître le contexte institutionnel au sein duquel ils évoluent et de mener à bien leurs activités professionnelles, dans le respect des consignes et des règles de sécurité. Ces activités portent sur l'ensemble des tâches d'exploitation et du maintien de la viabilité de la route ainsi que sur l'ensemble des tâches d'entretien routier et des travaux en régie.

Cible

Cette formation post-concours s'adresse aux AEP nouvellement nommés (ex-CEE nouvellement nommés).

Planification

Semaine 03 (Du 15/01/2024 au 19/01/2024) (LE GRAND QUEVILLY)

Formation post-concours des AEP (ex-CEE sans fonction d'encadrement)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-1285-8
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de connaître le contexte institutionnel au sein duquel ils évoluent et de mener à bien leurs activités professionnelles, dans le respect des consignes et des règles de sécurité. Ces activités portent sur l'ensemble des tâches d'exploitation et du maintien de la viabilité de la route ainsi que sur l'ensemble des tâches d'entretien routier et des travaux en régie.

Cible

Cette formation post-concours s'adresse aux AEP nouvellement nommés (ex-CEE nouvellement nommés).

Planification

Semaine 07 (Du 12/02/2024 au 16/02/2024) (LE GRAND QUEVILLY)

Formation post-concours des AEP (ex-CEE sans fonction d'encadrement)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1285-9
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de connaître le contexte institutionnel au sein duquel ils évoluent et de mener à bien leurs activités professionnelles, dans le respect des consignes et des règles de sécurité. Ces activités portent sur l'ensemble des tâches d'exploitation et du maintien de la viabilité de la route ainsi que sur l'ensemble des tâches d'entretien routier et des travaux en régie.

Cible

Cette formation post-concours s'adresse aux AEP nouvellement nommés (ex-CEE nouvellement nommés).

Planification

Du 14/03/2024 matin au 15/03/2024 après-midi (Présentiel - CVRH ROUEN)

Cycle "Entretien spécialisé des ouvrages d'art": 1er module " Buses métalliques et murs de soutènement"

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1660-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Construire des projets d'entretien spécialisé liés à la réparation des petits murs de soutènement et à la réparation ou le remplacement de buses métalliques

Cible
Tout agent de DIR intervenant dans le domaine de l'ingénierie de la réparation et de l'entretien spécialisé des ouvrages d'art(SIR, cellules spécialisées OA, districts, ...)

Planification
Du 26/03/2024 matin au 27/03/2024 après-midi (distanciel)

Cycle "Entretien spécialisé des ouvrages d'art": 1er module " Buses métalliques et murs de soutènement"

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1660-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Construire des projets d'entretien spécialisé liés à la réparation des petits murs de soutènement et à la réparation ou le remplacement de buses métalliques

Cible
Tout agent de DIR intervenant dans le domaine de l'ingénierie de la réparation et de l'entretien spécialisé des ouvrages d'art(SIR, cellules spécialisées OA, districts, ...)

Planification
Du 13/06/2024 matin au 14/06/2024 après-midi (Distanciel)

Formation qualifiante chaussée: Gestion du patrimoine chaussées

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1831-1
CVRH de Tours

Objectifs
Connaître le contenu des différents guides et rapports de la nouvelle politique des chaussées du RNN. Maîtriser les outils de connaissance du patrimoine routier. Connaître les indicateurs d'évaluation du patrimoine routier et les méthodes de calcul. Maîtriser l'exploitation des données en vue de définir une programmation de travaux. Maîtriser les outils d'exploitation et d'aide à la programmation . Connaître les dispositifs de surveillance du patrimoine et savoir les mettre en oeuvre

Cible
Ensemble des personnels techniques intervenant dans un processus de gestion des chaussées du patrimoine routier. Agents des DIR, du CEREMA, de l'IFSTTAR et de la DIT

Planification
Du 02/12/2024 matin au 06/12/2024 après-midi (Tours)

Cycle "Entretien spécialisé des ouvrages d'art": Module N° 2: Joints de chaussées /reprise totale ou partielle d'étanchéité

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1834-1
CVRH de Nancy

Objectifs
A l'issue de ce module, les stagiaires seront capables de prioriser les interventions de réparations ou de remplacement de joints de chaussée en fonction des risques encourus et de déterminer quelles actions privilégier en fonction des désordres affectant les joints de chaussée

Cible
Tout agent de DIR intervenant dans le domaine de l'ingénierie de la réparation et de l'(entretien des ouvrages d'art: SIR, cellules spécialisées en OA, districts, ...

Planification
Du 29/05/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (A distance)

Cycle "Entretien spécialisé des ouvrages d'art": Module N° 2: Joints de chaussées /reprise totale ou partielle d'étanchéité

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1834-2
CVRH de Nancy

Objectifs
A l'issue de ce module, les stagiaires seront capables de prioriser les interventions de réparations ou de remplacement de joints de chaussée en fonction des risques encourus et de déterminer quelles actions privilégier en fonction des désordres affectant les joints de chaussée

Cible
Tout agent de DIR intervenant dans le domaine de l'ingénierie de la réparation et de l'(entretien des ouvrages d'art: SIR, cellules spécialisées en OA, districts, ...

Planification
Du 11/12/2024 matin au 13/12/2024 après-midi (A distance)

Formation au logiciel IREVE

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1835-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Connaître le fonctionnement général du logiciel. Savoir en utiliser l'essentiel des fonctionnalités de base . Savoir utiliser toute l'assistance , la documentation et l'aide dont chaque administrateur IREVE dispose.

Cible
Administrateurs de données ou gestionnaires de réseau et de patrimoine et chargés d'études "Exploitation et sécurité" en DIR. Personnels du CEREMA en DTer et DGITM/DIT et DGITM/SAGS

Planification
Du 03/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (Distanciel)

Formation des opérateurs TIPI en DIR

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2070-1
CVRH de Nantes

Objectifs
Former les opérateurs de l'application de gestion des données statistiques de TIPI

Cible
Personnels des DIR

Planification
Du 26/06/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (Nantes)

Cycle "Entretien spécialisé des ouvrages d'art": 3° module : Appareils d'appui et autres équipements

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2238-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
3 thèmes seront abordés successivement: d'abord, les dispositifs de retenue, puis les appareils d'appui et enfin, les corniches et caniveaux : Au travers de cas concrets, on présentera les dispositifs à apporter en matière de traitement et on soulignera les spécificités régionales concernant les pathologies des matériaux.

Cible
Tout agent de DIR intervenant dans le domaine de l'ingénierie de la réparation et de l'entretien des ouvrages d'art: SIR, cellules spécialisées en OA, districts...

Planification
1er semestre 2024 (Clermont - Ferrand)

Cycle "Entretien spécialisé des ouvrages d'art": 3° module : Appareils d'appui et autres équipements

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2238-2
CVRH de Nancy

Objectifs
3 thèmes seront abordés successivement: d'abord, les dispositifs de retenue, puis les appareils d'appui et enfin, les corniches et caniveaux : Au travers de cas concrets, on présentera les dispositifs à apporter en matière de traitement et on soulignera les spécificités régionales concernant les pathologies des matériaux.

Cible
Tout agent de DIR intervenant dans le domaine de l'ingénierie de la réparation et de l'entretien des ouvrages d'art: SIR, cellules spécialisées en OA, districts...

Planification
Du 11/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (CVRH Nancy)

Outil Gesflo 2

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2604-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
L'objectif de cette formation est de former les utilisateurs sur les fonctionnalités nouvelles et l'ergonomie de la base.
Une demi journée est réservée aux perspectives futures de développement et à la mise en place de la maintenance de l'outil.

Cible
Agents travaillant dans les DIR

Planification
Du 05/02/2024 matin au 06/02/2024 après-midi (Paris)

Exploitation statistique des données sur l'infocentre TIPI

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3299-1
CVRH de Toulouse

Objectifs
Savoir faire de l'interrogation de données et produire des analyses .Etre en mesure de restituer les données dans des rapports BO (reporting). Connaître les univers de l'infocentre : évènementiel, bouchons et viabilité hivernale

Cible
Personnels des DIR et agents amenés à utiliser TIPI en tant qu'analystes

Planification
Du 17/09/2024 matin au 18/09/2024 après-midi (CVRH Toulouse 6 Imp. Paul Mesplé, 31100 Toulouse)

Réalisation des études d'enjeux SURE

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3313-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Sensibiliser les chefs de projet SURE en DIR sur les études d'enjeux SURE

Cible
Chefs de projet SURE en DIR

Planification
Du 26/11/2024 matin au 28/11/2024 après-midi (Distanciel)

Exploitation statistique des données sur l'Infocentre TIPI. Module cartographique Galigéo

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3765-1
CVRH de Toulouse

Objectifs
- Savoir faire de l'interrogation de données et produire des analyses de données,
- Etre en mesure de restituer les données dans des rapports cartographiques de BO. (Utilisation de la fonctionnalité Galigéo)

Cible
Personnels des DIR et les agents étant amenés à utiliser l'Infocentre TIPI en tant qu'analystes (création de cartographie)

Planification
Du 19/09/2024 matin au 19/09/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Rencontres régionales Ouvrages d'art (Réservé agents AURA et BFC)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3967-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Planification
Du 21/03/2024 matin au 21/03/2024 après-midi (Mâcon)

Réseau des chefs de CEI DIRSO

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4037-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible
Chefs de CEI DIRSO

Planification
Du 04/07/2024 matin au 04/07/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Réseau des chefs de CEI DIRSO

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4037-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible
Chefs de CEI DIRSO

Planification
Du 17/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Formation des chefs d'équipe d'exploitation principaux au management

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4169-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Former les CEEP des DIR au management

Cible
CEEP des DIR

Planification
2nd semestre 2024 (Clermont - Ferrand)

Sensibilisation aux risques et à la gestion des tunnels - Mentor

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4458-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Les objectifs de la formation sous Mentor
Elle porte sur la connaissance des principes de sécurité et d'exploitation des tunnels routiers et vise à dispenser de l'information sur :
. Le domaine tunnel et les risques spécifiques associés
o liés à l'exploitation
o liés à la maintenance
o liés à la gestion de modes dégradés
. La réglementation relative aux tunnels
o connaître la réglementation liée aux tunnels et les acteurs concernés : « IT200O », Directive européenne, ... et CNESOR, CCDSA, Préfecture, Forces de l'ordre, Services de secours, etc,..
o connaître le contenu d'un dossier de sécurité (en particulier PIS, REX et description de l'exploitation), son utilisation et son renouvellement
o avoir des bases sur la responsabilité juridique (spécifique tunnels) d'un chef de CIGT et de ses agents
. Les systèmes de gestion de la sécurité (SGS) et les démarches de sécurité
o connaître le principe du SGS, son utilité et sa mise en oeuvre
o organiser un exercice de sécurité
o tirer les leçons d'un événement ou d'un exercice (le REX)
o Les principes de l'amélioration continue
o Le management des équipes et la gestion des compétences : recrutement, formation initiale, continue, outils existants (simulateur)
. Les principes d'organisation en situation normale et de crise
o En situation normale: connaître les grandes fonctions de sécurité et faire le lien avec les équipements et la supervision, leur utilisation et leur maintenance; connaître les grands principes de la gestion de patrimoine GC et équipement
o En situation de crise : connaître les documents sur lesquels s'appuyer en cas de crise, le rôle du chef de CIGT et les autres acteurs impliqués

Cible

La formation mentor s'adresse aux chefs de CIGT nouvellement nommés et plus globalement à tous les gestionnaires de tunnels en CIGT

Planification

1er semestre 2025 (MENTOR)

Formation des personnels d'exploitation rentrant en DIR

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4636-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Nouveaux personnels d'exploitation de la DIRO

Planification

Du 20/03/2024 matin au 20/03/2024 après-midi (CEI Ploermel)

Formation des personnels d'exploitation rentrant en DIR

Durée : 13.0 jour(s)
Session n° 24-4636-2
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Nouveaux personnels d'exploitation de la DIRO

Planification

Du 25/03/2024 matin au 07/06/2024 après-midi (Bain de Bretagne)

Formation des personnels d'exploitation rentrant en DIR

Durée : 13.5 jour(s)
Session n° 24-4636-3
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Nouveaux personnels d'exploitation de la DIRO

Planification

Du 27/05/2024 matin au 06/09/2024 après-midi (CEI Ploermel)

Formation des personnels d'exploitation rentrant en DIR

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4636-4
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Nouveaux personnels d'exploitation de la DIRO

Planification

Du 10/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (CEI Bain de Bretagne)

Signalisation temporaire

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4658-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
- donner les bases de la signalisation temporaire sur le réseau routier aux abords des points de contrôle

Cible
agents hydromètres

Planification
Du 13/05/2024 matin au 13/05/2024 après-midi (Valence)

Signalisation temporaire

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4658-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
- donner les bases de la signalisation temporaire sur le réseau routier aux abords des points de contrôle

Cible
agents hydromètres

Planification
Du 16/10/2024 matin au 16/10/2024 après-midi (Nimes)

Formation prise de poste des agents d'exploitation et agents d'exploitation principaux pour la DIR Nord

Durée : 10.0 jour(s)
Session n° 24-4684-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification
Du 14/10/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (CVRH Arras)

Signalisation horizontale

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-4686-1
CVRH de Rouen

Objectifs
- Réaliser le marquage au sol selon les normes en vigueur sur le réseau routier du parc de la DEALM
- Savoir manipuler et se servir de la machine à peinture

Cible
Agents du parc de la DEALM Mayotte

Planification
Du 19/08/2024 matin au 23/08/2024 après-midi (DEALM Mayotte)

UE - 2024 1H pour découvrir les métiers de l'entretien et la gestion des routes

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4724-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Faire connaître les différents métiers de l'entretien et de la gestion opérationnelle des routes, leurs missions, leurs tâches.

Cible
Tous

Planification
Du 25/07/2024 après-midi au 25/07/2024 après-midi

Informatique - Réseaux - Géomatique

Informatique - Réseaux - Systèmes d'information

Antivirus McAfee - EndPoint Security

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-93-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cette formation à destination des agents des services informatiques de proximité, en charge de l'application de la stratégie antivirale dans les services, vise à apporter un cmplément par l'exemple et par l'échange avec les experts en sécurité virale, afin de maintenir, voire de renforcer, la sécurité informatique sur le parc des postes de travail.

A l'issue de la formation, les stagiaires devront savoir :
installer la suite McAfee (dans sa version mise à jour 2019) ;
paramétrer la suite Mcafee ;
administrer la suite McAfee (console EPO) sur l'ensemble du parc

Cible

Les cibles de cette formation sont les agents des services « support informatique » en charge du déploiement et de l'administration de l'antivirus dans les services du ministère MTES/MCTRCT (1 à 2 personnes par service).

Il est important que la maîtrise d'ouvrage métier (Snum/DSGC) valide la liste des participants aux sessions.

Les agents des DTT(M) ne sont pas prioritaires pour cette formation.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (CVRH Nantes)

Business Object (BO) - Utilisateurs concepteurs Webi

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-100-1
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, les agents formés seront en capacité de mettre en place la sécurité dans BO et d'administrer leur application décisionnelle.

Cible

Équipes de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre des projets décisionnels
- Agents destinés à administrer l'application décisionnelle sous Business Objects (Pôles Nationaux de Diffusion et maîtrise d'ouvrage)
- Agents chargés de concevoir la politique de sécurité de l'application décisionnelle(maîtrises d'œuvre fonctionnelles et techniques, maîtrise d'ouvrage, PND)

Planification

Du 25/06/2024 matin au 26/06/2024 après-midi

Business Object (BO) - Utilisateurs concepteurs Webi

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-100-2
CVRH de Tours

Objectifs

A l'issue de la formation, les agents formés seront en capacité de mettre en place la sécurité dans BO et d'administrer leur application décisionnelle.

Cible

Équipes de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre des projets décisionnels
- Agents destinés à administrer l'application décisionnelle sous Business Objects (Pôles Nationaux de Diffusion et maîtrise d'ouvrage)
- Agents chargés de concevoir la politique de sécurité de l'application décisionnelle(maîtrises d'œuvre fonctionnelles et techniques, maîtrise d'ouvrage, PND)

Planification

Du 30/05/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (Distanciel)

Business Object (BO) - Utilisateurs concepteurs Webi

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-100-4
CVRH d'Arras

Objectifs

A l'issue de la formation, les agents formés seront en capacité de mettre en place la sécurité dans BO et d'administrer leur application décisionnelle.

Cible

Équipes de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre des projets décisionnels
- Agents destinés à administrer l'application décisionnelle sous Business Objects (Pôles Nationaux de Diffusion et maîtrise d'ouvrage)
- Agents chargés de concevoir la politique de sécurité de l'application décisionnelle(maîtrises d'œuvre fonctionnelles et techniques, maîtrise d'ouvrage, PND)

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH d'Arras-Valenciennes - site d'Arras)

Business Object (BO) - Utilisateurs concepteurs Webi

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-100-5
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

A l'issue de la formation, les agents formés seront en capacité de mettre en place la sécurité dans BO et d'administrer leur application décisionnelle.

Cible

Équipes de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre des projets décisionnels
- Agents destinés à administrer l'application décisionnelle sous Business Objects (Pôles Nationaux de Diffusion et maîtrise d'ouvrage)
- Agents chargés de concevoir la politique de sécurité de l'application décisionnelle(maîtrises d'œuvre fonctionnelles et techniques, maîtrise d'ouvrage, PND)

Planification

Du 14/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (CVRH de Paris - Choisy)

Réseaux 2 : administration de switches manageables

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-106-2
CVRH de Nantes

Objectifs

Compte tenu des publics distincts et selon les besoins des services et de l'agent, il est proposé un parcours individuel à chaque agent. Ce parcours comprend une première action d'initiation aux fondamentaux de l'administration cœur de réseaux.
Les agents qui intègrent le domaine informatique doivent acquérir les connaissances de base sur l'environnement réseau. A l'issue de la formation Réseaux 2 – « Administration de switches manageables », l'apprenant sera capable de prendre en main et d'administrer les matériels actifs. Il sera aussi capable d'appréhender et de mettre en œuvre des cœurs de réseaux.

Cible

Ces formations sont destinées aux agents des cellules informatiques qui ont ou auront en charge la gestion de l'architecture réseau dans les services.

Planification

Du 11/06/2024 après-midi au 14/06/2024 matin (CVRH Nantes)

Réseaux 2 : administration de switches manageables

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-106-3
CVRH de Nantes

Objectifs

Compte tenu des publics distincts et selon les besoins des services et de l'agent, il est proposé un parcours individuel à chaque agent. Ce parcours comprend une première action d'initiation aux fondamentaux de l'administration cœur de réseaux.
Les agents qui intègrent le domaine informatique doivent acquérir les connaissances de base sur l'environnement réseau. A l'issue de la formation Réseaux 2 – « Administration de switches manageables », l'apprenant sera capable de prendre en main et d'administrer les matériels actifs. Il sera aussi capable d'appréhender et de mettre en œuvre des cœurs de réseaux.

Cible

Ces formations sont destinées aux agents des cellules informatiques qui ont ou auront en charge la gestion de l'architecture réseau dans les services.

Planification

Du 26/11/2024 après-midi au 29/11/2024 matin (CVRH Nantes)

Formation de formateurs aux outils de messagerie Mél

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2187-2
CVRH de Nantes

Objectifs

L'objectif de cette formation est d'apporter aux apprenants les connaissances nécessaires à la pratique et la maîtrise du client léger uniquement, soit le webmèl, ses modules complémentaires et ses nouvelles fonctionnalités.

Acquisitions attendues de la formation :
La formation s'appuie sur une partie technique doublée de travaux pratiques. À l'issu de la formation, les notions techniques développées doivent permettre au stagiaire d'être en capacité d'appréhender les outils proposés lors des exercices pratiques et à terme de les maîtriser dans un cadre opérationnel.

Cible

Cette formation s'adresse à tout agent ayant la volonté de devenir formateur dans le but de transmettre la bonne pratique de la messagerie à des utilisateurs dans son service et de faire partie d'un pôle de formateurs à disposition des CMVRH.

Pré-requis
Le stagiaire doit, éventuellement, appartenir à un service informatique de proximité.
Il doit être un utilisateur de Mél.
Il doit, éventuellement, avoir suivi une formation de formateur.

Planification

Du 19/11/2024 après-midi au 21/11/2024 matin (CVRH Nantes)

ODAIM (WAPT) : Outil de déploiement des applications informatiques du ministère

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2218-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Présentation et apprentissage de l'utilisation du nouvel outil de déploiement de logiciel

Cible

Services informatiques du ministère (hors DDT, et EP)

Planification

2nd semestre 2024 (Formation à distance)

Gestion des Agendas et Pégase du Courrielleur (Mélanie)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2556-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'objectif de cette formation est de renforcer les compétences sur la messagerie Mélanie :

• Accroître l'efficacité de son emploi du temps par la gestion des Agendas.
• Réaliser en mode collaboratif des mini-enquêtes avec l'outil du courrielleur Pégase.

Cible

• Cette action de formation ne constitue pas une initiation aux fonctions du Courrielleur Mélanie.
• Une bonne pratique de Mélanie et une maîtrise de ses fonctions initiales sont indispensables afin de suivre la session.

Planification

Du 26/02/2024 matin au 26/02/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Calc- Formules indispensables et Diagrammes

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2557-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'objectif de cette formation est de renforcer les compétences sur le module Calc. du Libre Office :

• Accroître son efficacité dans l'utilisation des formules.
• Gagner du temps dans la réalisation des diagrammes.

Cible

• Cette action de formation ne constitue pas une initiation aux fonctions de base de Libre Office Calc.
• Une bonne pratique du Calc. et une maîtrise de ses fonctions initiales sont indispensables afin de suivre la session.

Planification

Du 25/06/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (CVRH75 > COMPLET AU 18 JUIN 2024)

Microsoft Office Word les fondamentaux

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3129-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- découverte de l'interface ;
- manipulation des documents ;
- savoir utiliser le convertisseur de documents (enregistrer-exporter) ;
- savoir créer, utiliser un document ;
- la mise en forme d'un document ;
- utilisation des styles ;
- création d'un tableau ;
- utilisation d'un modèle de lettre et personnalisation ;
- savoir adapter un modèle du ministère à son service ;
- impression d'un document.

Cible

tout agent de l'administration centrale

Planification

Du 13/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Microsoft Office Word les fondamentaux

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3129-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- découverte de l'interface ;
- manipulation des documents ;
- savoir utiliser le convertisseur de documents (enregistrer-exporter) ;
- savoir créer, utiliser un document ;
- la mise en forme d'un document ;
- utilisation des styles ;
- création d'un tableau ;
- utilisation d'un modèle de lettre et personnalisation ;
- savoir adapter un modèle du ministère à son service ;
- impression d'un document.

Cible

tout agent de l'administration centrale

Planification

Du 10/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Microsoft Office Excel les fondamentaux

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-3130-1

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Se familiariser avec l'environnement de travail
- Comprendre l'ergonomie du ruban, barre d'outils, barre d'état
- L'organisation d'un classeur (feuilles, colonnes, lignes, cellules et plages)

Concevoir des tableaux
- Saisir et modifier des données (texte, nombres, dates)
- Sélectionner, dupliquer et déplacer les données
- Utiliser et créer des séries, des listes personnalisées
- Se déplacer rapidement dans un tableau
- Recopier les formules

Mettre en forme des tableaux
- Insérer, supprimer, ajuster des lignes et colonnes
- Modifier les attributs de caractère (police, taille, style)
- Formater des nombres (monétaire, %, dates)
- Ajustement du contenu dans les cellules
- Mise en forme automatique

Formules de calculs simples
- Formules manuelles
- Somme automatique
- Fonctions statistiques (MOYENNE, MAX, MIN, NB, NBVAL)
- Utiliser les références relatives, absolues et mixes dans les formules

Représenter graphiquement un tableau
- Principe de conception
- Types de graphiques : histogramme, ligne, secteur, barre etc…
- Déplacer, modifier redimensionner les éléments du graphique
- Modifier les données source

Mettre en page et imprimer
- Utiliser l'aperçu avant impression
- Personnaliser les marges, entêtes et pieds de page
- Définir les paramètres d'impression

Cible

Tout agent de l'administration centrale.

Planification

Du 25/03/2024 matin au 25/03/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Microsoft Office Excel les fondamentaux

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3130-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Se familiariser avec l'environnement de travail
- Comprendre l'ergonomie du ruban, barre d'outils, barre d'état
- L'organisation d'un classeur (feuilles, colonnes, lignes, cellules et plages)

Concevoir des tableaux
- Saisir et modifier des données (texte, nombres, dates)
- Sélectionner, dupliquer et déplacer les données
- Utiliser et créer des séries, des listes personnalisées
- Se déplacer rapidement dans un tableau
- Recopier les formules

Mettre en forme des tableaux
- Insérer, supprimer, ajuster des lignes et colonnes
- Modifier les attributs de caractère (police, taille, style)
- Formater des nombres (monétaire, %, dates)
- Ajustement du contenu dans les cellules
- Mise en forme automatique

Formules de calculs simples
- Formules manuelles
- Somme automatique
- Fonctions statistiques (MOYENNE, MAX, MIN, NB, NBVAL)
- Utiliser les références relatives, absolues et mixes dans les formules

Représenter graphiquement un tableau
- Principe de conception
- Types de graphiques : histogramme, ligne, secteur, barre etc…
- Déplacer, modifier redimensionner les éléments du graphique
- Modifier les données source

Mettre en page et imprimer
- Utiliser l'aperçu avant impression
- Personnaliser les marges, entêtes et pieds de page
- Définir les paramètres d'impression

Cible

Tout agent de l'administration centrale.

Planification

Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Formation Flash Messagerie "contacts et listes"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3243-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Créer et gérer des carnets d'adresses, listes de diffusion.
Récupérer une liste d'adresses à partir d'un message ou d'un tableau, partage de listes.

Cible

Tout agent de l'administration centrale.

Planification

Du 25/04/2024 après-midi au 25/04/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Formation Flash Microsoft Windows 10 "Etre efficace avec Windows 10"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3246-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Personnaliser son bureau, le menu démarrer, la barre des tâches, gérer ses fenêtres.

Cible

Tout agent de l'administration centrale.

Planification

Du 26/03/2024 après-midi au 26/03/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Formation Flash Messagerie "Agenda : Organiser une réunion"

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3247-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Planifier une réunion avec des participants et partage des agenda.

Cible

Tout agent de l'administration centrale.

Planification

Du 13/02/2024 matin au 13/02/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Formation Flash Messagerie "Agenda : Organiser une réunion"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3247-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Planifier une réunion avec des participants et partage des agenda.
Cible
Tout agent de l'administration centrale.
Planification
Du 16/05/2024 après-midi au 16/05/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Formation Flash Messagerie "Optimiser les courriels"

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3249-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Optimiser les courriels : Améliorer l'organisation de votre messagerie avec les modèles, les étiquettes, les commentaires, la gestion des pièces jointes.
Cible
Tout agent de l'administration centrale.
Planification
Du 11/06/2024 après-midi au 11/06/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Formation Flash Messagerie "Optimiser les courriels"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3249-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Optimiser les courriels : Améliorer l'organisation de votre messagerie avec les modèles, les étiquettes, les commentaires, la gestion des pièces jointes.
Cible
Tout agent de l'administration centrale.
Planification
Du 26/09/2024 matin au 26/09/2024 matin (Grande Arche Sud - La Défense)

Formation Flash "Présentation des outils collaboratifs"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3251-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Cible
Tout agent de l'administration centrale.
Planification
Du 04/04/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Formation Flash "Présentation des outils collaboratifs"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3251-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Cible
Tout agent de l'administration centrale.
Planification
Du 04/10/2024 matin au 04/10/2024 matin (Grande Arche Sud - La Défense)

Réalisation de tutoriels vidéo

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3583-1
CVRH de Nancy

Objectifs
Être en capacité de vulgariser un message et d'améliorer la communication au sein d'un service ainsi que pour les usagers
Cible
Agents des services de l'État ayant une certaine aisance avec les outils informatiques
Planification
Du 12/03/2024 matin au 14/03/2024 après-midi

Réalisation de tutoriels vidéo

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3583-2
CVRH de Nancy

Objectifs
Être en capacité de vulgariser un message et d'améliorer la communication au sein d'un service ainsi que pour les usagers
Cible
Agents des services de l'État ayant une certaine aisance avec les outils informatiques
Planification
Du 23/04/2024 matin au 25/04/2024 après-midi

Réalisation de tutoriels vidéo

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3583-3
CVRH de Nancy

Objectifs
Être en capacité de vulgariser un message et d'améliorer la communication au sein d'un service ainsi que pour les usagers

Cible
Agents des services de l'État ayant une certaine aisance avec les outils informatiques

Planification
Du 10/06/2024 matin au 12/06/2024 après-midi

Réalisation de tutoriels vidéo

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3583-4
CVRH de Nancy

Objectifs
Être en capacité de vulgariser un message et d'améliorer la communication au sein d'un service ainsi que pour les usagers

Cible
Agents des services de l'État ayant une certaine aisance avec les outils informatiques

Planification
Du 07/10/2024 matin au 09/10/2024 après-midi

Réalisation de tutoriels vidéo

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3583-5
CVRH de Nancy

Objectifs
Être en capacité de vulgariser un message et d'améliorer la communication au sein d'un service ainsi que pour les usagers

Cible
Agents des services de l'État ayant une certaine aisance avec les outils informatiques

Planification
Du 10/12/2024 matin au 13/12/2024 après-midi

Formation aux outils de partage de fichiers - partie technique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3928-1
CVRH de Tours

Objectifs

Cible

Planification
Du 22/01/2024 matin au 22/01/2024 après-midi (Distanciel)

Sous-Titrer efficacement ses vidéos

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4010-1
CVRH de Nancy

Objectifs
Découverte des différents sous-titrages
Accessibilité
Méthodologie
Evaluation de la qualité
Mise en pratique sur tout type de vidéos.

Cible
Agents des services des MTE/MCTM et de ses établissements publics.
Cette formation s'adresse aux personnes ayant déjà suivi la formation à la réalisation de tutoriels vidéos mais également à toute personne ayant un projet de sous-titrage pour une vidéo afin de rendre celle-ci plus accessible.

Planification
Du 29/02/2024 matin au 29/02/2024 après-midi

Sous-Titrer efficacement ses vidéos

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4010-2
CVRH de Nancy

Objectifs
Découverte des différents sous-titrages
Accessibilité
Méthodologie
Evaluation de la qualité
Mise en pratique sur tout type de vidéos.

Cible
Agents des services des MTE/MCTM et de ses établissements publics.
Cette formation s'adresse aux personnes ayant déjà suivi la formation à la réalisation de tutoriels vidéos mais également à toute personne ayant un projet de sous-titrage pour une vidéo afin de rendre celle-ci plus accessible.

Planification
Du 29/04/2024 matin au 29/04/2024 après-midi

Sous-Titrer efficacement ses vidéos

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4010-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Découverte des différents sous-titrages
Accessibilité
Méthodologie
Evaluation de la qualité
Mise en pratique sur tout type de vidéos.

Cible

Agents des services des MTE/MCTM et de ses établissements publics.
Cette formation s'adresse aux personnes ayant déjà suivi la formation à la réalisation de tutoriels vidéos mais également à toute personne ayant un projet de sous-titrage pour une vidéo afin de rendre celle-ci plus accessible.

Planification

Du 20/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi

Sous-Titrer efficacement ses vidéos

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4010-4
CVRH de Nancy

Objectifs

Découverte des différents sous-titrages
Accessibilité
Méthodologie
Evaluation de la qualité
Mise en pratique sur tout type de vidéos.

Cible

Agents des services des MTE/MCTM et de ses établissements publics.
Cette formation s'adresse aux personnes ayant déjà suivi la formation à la réalisation de tutoriels vidéos mais également à toute personne ayant un projet de sous-titrage pour une vidéo afin de rendre celle-ci plus accessible.

Planification

Du 19/09/2024 matin au 19/09/2024 après-midi

Sous-Titrer efficacement ses vidéos

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4010-5
CVRH de Nancy

Objectifs

Découverte des différents sous-titrages
Accessibilité
Méthodologie
Evaluation de la qualité
Mise en pratique sur tout type de vidéos.

Cible

Agents des services des MTE/MCTM et de ses établissements publics.
Cette formation s'adresse aux personnes ayant déjà suivi la formation à la réalisation de tutoriels vidéos mais également à toute personne ayant un projet de sous-titrage pour une vidéo afin de rendre celle-ci plus accessible.

Planification

Du 07/11/2024 matin au 07/11/2024 après-midi

Eco-conception de produits numériques

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4040-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 30/09/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (distanciel)

Business Object (BO) – Administration et sécurité pour une application décisionnelle

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4241-1
CVRH de Tours

Objectifs

Cible

Planification

Du 28/11/2024 après-midi au 29/11/2024 après-midi (Distanciel)

Gestion de la configuration des pare-feux Fortigate

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4242-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cible

Planification

Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 matin (En distanciel)

Gestion de la configuration des pare-feux Fortigate

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4242-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Planification

Du 18/09/2024 matin au 18/09/2024 après-midi (DISTANCIEL)

Gestion de la configuration des pare-feux Fortigate

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4242-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 07/11/2024 matin au 07/11/2024 après-midi (Distanciel)

Surfez couverts : adopter les bons réflexes pour naviguer et interagir sur le web en toute sécurité et protéger vos données personnelles

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4559-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 18/09/2024 après-midi au 18/09/2024 après-midi (Distanciel)

Surfez couverts : adopter les bons réflexes pour naviguer et interagir sur le web en toute sécurité et protéger vos données personnelles

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4559-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 14/11/2024 après-midi au 14/11/2024 après-midi (Distanciel)

Surfez couverts : adopter les bons réflexes pour naviguer et interagir sur le web en toute sécurité et protéger vos données personnelles

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4559-4
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 12/12/2024 matin au 12/12/2024 après-midi (Distanciel)

Collaborer : quel outil pour quels utilisateurs et quel usage ?

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4560-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

Du 25/06/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (Webconf - 13h30-15h30)

Collaborer : quel outil pour quels utilisateurs et quel usage ?

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4560-3
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

Du 24/09/2024 après-midi au 24/09/2024 après-midi (Webconf - 13h30-15h30)

Collaborer : quel outil pour quels utilisateurs et quel usage ?

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4560-4
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

Du 12/11/2024 après-midi au 12/11/2024 après-midi (Webconf - 13h30-15h30)

Pratique sûre et responsable : Sécurité les données et l'environnement numérique, protéger l'environnement et sa santé

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4561-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Planification

Du 11/09/2024 après-midi au 11/09/2024 après-midi (Toulouse)

Pratique sûre et responsable : Sécurité les données et l'environnement numérique, protéger l'environnement et sa santé

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4561-5
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Planification

Du 07/11/2024 après-midi au 07/11/2024 après-midi (Toulouse)

Les ateliers de la DNUM – Outil TAIGA - Utilisateur Débutant

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4676-1
CVRH d'Arras

Objectifs

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en capacité de prendre en main l'outil TAIGA :

- Se connecter à TAIGA
- Créer un projet sur TAIGA,
- Connaitre les principes des modules SCRUM, KANBAN, SPRINT, BACKLOG.
- Effectuer les paramétrages de base : ajouter un membre, ajouter des permissions.

Cible

L'atelier TAIGA – « Utilisateurs débutants » vise à accompagner les chefs de produits, architectes, développeurs pour leur permettre de prendre en main l'outil TAIGA.

Planification

Du 16/05/2024 après-midi au 16/05/2024 après-midi (DISTANCIEL)

Les ateliers de la DNUM – Outil TAIGA - Utilisateur Courant

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4677-1
CVRH d'Arras

Objectifs

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Ajouter des collaborateurs et définir des rôles dans un projet ;
- Créer des sprints, des épopées et de paramétrer un Kanban ;
- Gérer un Backlog produit et rédiger des US
- Gérer des intégrations avec GITLAB notamment.

Cible

Les prérequis pour participer à cet atelier :
- Savoir créer un projet dans TAIGA ou bien être membre d'un projet existant sur TAIGA ;
- Connaitre les principes des modules SCRUM, KANBAN, SPRINT, BACKLOG.

L'atelier TAIGA – « Utilisateurs courants » vise à accompagner les chefs de produits, architectes, développeurs pour leur permettre d'utiliser efficacement l'outil TAIGA.

Planification

Du 13/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (DISTANCIEL)

MSO Access - débutant

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4679-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 28/05/2024 matin au 30/05/2024 après-midi (Arras)

Aux frontières de nos limites : l'univers de l'intelligence artificielle_ UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4725-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

1. Décrire l'univers de l'IA : ses mécanismes, les composants techniques...
2. Définir les enjeux de l'IA ainsi que les nouvelles opportunités qu'elle ouvre au travers d'exemples pratiques
3. Identifier les biais et dangers

Cible

Tout agent du MTECT

Planification

Du 05/07/2024 après-midi au 05/07/2024 après-midi (A DISTANCE)

UE 2024 : 3 heures pour découvrir le BNUM

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4730-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Pour les agents du pôle ministériel perdus au milieu de la profusion d'outils, le Bureau numérique ou Bnum est un portail web qui rassemble l'essentiel et simplifie les usages. Lorsque que vous avez besoin de retrouver vos outils simplement, ouvrez le Bnum et laissez vous guider. Une page de présentation est dédiée sur l'intranet https://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/votre-bureaunumerique-bnum-r2858.html. Cette session va vous permettre de :
- comprendre l'essentiel des fonctionnalités de cet outil
- vous aider à faire vos premiers pas avec le BNUM
- comprendre les différents usages et les outils associés : mail, agenda, espace de travail, webconference, stockage...

Cible

Agents du pôle ministériel ayant accès au BNUM. Places limitées à 25 participants.

Planification

Du 11/07/2024 matin au 11/07/2024 matin (CVRH Mâcon)

UE 2024 Présentation des outils numériques et collaboratifs tant ministériels qu'interministériels

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4739-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Actualité de la DINUM ;
- Présentation des plateformes de travail collaboratif Osmose et SharePoint ;
- Présentation des bureaux numériques Résana, Bnum et ses modules connexes ;
- Présentation des messageries instantanées Ariane et Tchap ;
- Présentation de la Webconférence et du Webinaire de l'État ;
- Présentation de France Transfert ;
- Présentation de Klaxoon ;
- Présentation de Lifesize

Cible

Cette formation s'adresse à tous les agents

Planification

Du 12/07/2024 matin au 12/07/2024 matin (A distance)

UE 2024 Présentation des outils numériques et collaboratifs tant ministériels qu'interministériels

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4739-2
CVRH de Nancy

Objectifs

- Actualité de la DINUM ;
- Présentation des plateformes de travail collaboratif Osmose et SharePoint ;
- Présentation des bureaux numériques Résana, Bnum et ses modules connexes ;
- Présentation des messageries instantanées Ariane et Tchap ;
- Présentation de la Webconférence et du Webinaire de l'État ;
- Présentation de France Transfert ;
- Présentation de Klaxoon ;
- Présentation de Lifesize

Cible

Cette formation s'adresse à tous les agents

Planification

Du 23/08/2024 matin au 23/08/2024 matin (A distance)

Formation montage vidéo

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4776-1
CVRH de Tours

Objectifs

Il s'agit donc d'une première approche d'initiation, les objectifs sont :
· d'acculturer les agents à la communication sur un évènement (pourquoi communiquer, quelle est ma cible, comment communiquer, …)
· d'acculturer les agents à la communication par la vidéo (pourquoi choisir la vidéo, ….)
· Savoir préparer une vidéo (ressources, scénario, …)
· Savoir monter une vidéo à l'aide de POWER DIRECTOR

Cible

La formation concerne les agents volontaires du CVRH de Tours dans la limite maximum de 6 pour la session identifiée, qui veilleront à se rendre disponibles pour la suivre dans son intégralité

Planification

Du 03/09/2024 matin au 04/09/2024 après-midi (TOURS)

Réservé aux agents du CVRH de Tours : Offre accompagnement - Atelier PIX

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4778-1
CVRH de Tours

Objectifs

Cette démarche vise à :
- Utiliser la solution PIX et ses 7 parcours spécifiques élaborés par la DNUM et les services déconcentrés.
- Identifier les compétences numériques
- Proposer un accompagnement ciblé pour favoriser la montée en compétence.

Cible

Agents CVRH TOURS

Planification

Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (Distanciel)

Web

Enquêteur en ligne LimeSurvey

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-73-1
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation a pour objectifs :
- de faire prendre conscience aux stagiaires des particularités des publications de type enquêtes : spécificités de l'enquête, des groupes cibles, etc ;
- de maîtriser le fonctionnement de l'outil LimeSurvey par la pratique de nombreux exercices englobant la totalité de son périmètre fonctionnel ;
- De faire devenir autonomes les administrateurs des plateformes sur :
- les tâches d'administration de la plate-forme,
- la création, le suivi et l'exploitation d'enquêtes,
- le conseil aux services.

Cible

Cette formation s'adresse à tout agent devant devenir le référent de son service pour l'administration de la plate-forme d'enquête (webmestre, chargé de communication, etc.).

Planification

Du 01/10/2024 matin au 03/10/2024 après-midi (Distanciel)

Enquêteur en ligne LimeSurvey

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-73-3
CVRH de Nancy

Objectifs

La formation a pour objectifs :
- de faire prendre conscience aux stagiaires des particularités des publications de type enquêtes : spécificités de l'enquête, des groupes cibles, etc ;
- de maîtriser le fonctionnement de l'outil LimeSurvey par la pratique de nombreux exercices englobant la totalité de son périmètre fonctionnel ;
- De faire devenir autonomes les administrateurs des plateformes sur :
- les tâches d'administration de la plate-forme,
- la création, le suivi et l'exploitation d'enquêtes,
- le conseil aux services.

Cible

Cette formation s'adresse à tout agent devant devenir le référent de son service pour l'administration de la plate-forme d'enquête (webmestre, chargé de communication, etc.).

Planification

Du 21/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi

Administration de sites GISEH

Durée : 8.0 jour(s)
Session n° 24-75-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

A l'issue de la formation, les agents formés seront en capacité de :
- gérer des sites Giseh ;
- d'assurer le rôle de référent compétent ;
- d'effectuer des publications dans le respect des standards Web préconisés au sein du ministère.

Cible

Cette formation s'adresse aux agents identifiés comme administrateurs de sites Giseh.

Planification

Du 22/04/2024 après-midi au 24/05/2024 matin (DISTANCIEL)

Giseh Rédacteur

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2855-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation porte sur l'utilisation du logiciel Giseh, outil de mise en ligne développé par le ministère à partir du logiciel libre Spip, et les règles de la publication en ligne dans le cadre d'un site intranet :
- création d'article
- mise en forme de l'article
- insertion d'un tableau
- insertion de pièce jointe, de lien et d'image
- trucs et astuces

A l'issue de cette formation, le stagiaire est en mesure de créer et/ou mettre à jour tout type d'article, avec illustration, pièce-jointe et lien.

Cible

Les agents de l'administration centrale amenés à mettre en ligne des articles sur intranet.

Planification

Du 28/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Giseh Rédacteur

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2855-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation porte sur l'utilisation du logiciel Giseh, outil de mise en ligne développé par le ministère à partir du logiciel libre Spip, et les règles de la publication en ligne dans le cadre d'un site intranet :
- création d'article
- mise en forme de l'article
- insertion d'un tableau
- insertion de pièce jointe, de lien et d'image
- trucs et astuces

A l'issue de cette formation, le stagiaire est en mesure de créer et/ou mettre à jour tout type d'article, avec illustration, pièce-jointe et lien.

Cible

Les agents de l'administration centrale amenés à mettre en ligne des articles sur intranet.

Planification

Du 30/05/2024 matin au 30/05/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Giseh Rédacteur

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2855-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation porte sur l'utilisation du logiciel Giseh, outil de mise en ligne développé par le ministère à partir du logiciel libre Spip, et les règles de la publication en ligne dans le cadre d'un site intranet :
- création d'article
- mise en forme de l'article
- insertion d'un tableau
- insertion de pièce jointe, de lien et d'image
- trucs et astuces

A l'issue de cette formation, le stagiaire est en mesure de créer et/ou mettre à jour tout type d'article, avec illustration, pièce-jointe et lien.

Cible

Les agents de l'administration centrale amenés à mettre en ligne des articles sur intranet.

Planification

Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Giseh Rédacteur

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2855-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation porte sur l'utilisation du logiciel Giseh, outil de mise en ligne développé par le ministère à partir du logiciel libre Spip, et les règles de la publication en ligne dans le cadre d'un site intranet :
- création d'article
- mise en forme de l'article
- insertion d'un tableau
- insertion de pièce jointe, de lien et d'image
- trucs et astuces

A l'issue de cette formation, le stagiaire est en mesure de créer et/ou mettre à jour tout type d'article, avec illustration, pièce-jointe et lien.

Cible

Les agents de l'administration centrale amenés à mettre en ligne des articles sur intranet.

Planification

Du 11/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

PUBLIER SUR LE WEB AVEC GISEH - Nouvelle charte graphique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3226-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Objectifs de la formation :
Cette formation a pour objectif de consolider les connaissances utiles à la publication d'informations sur les sites web du service : optimiser les publications web, tant sur la forme que sur le contenu.

Au programme :
Sous forme d'ateliers et d'exercices, cette formation offre un rappel des méthodes, règles et recommandations en matière de publication sur le web : rédaction, enrichissement des contenus éditoriaux (visuels, images, etc..).

Contexte :
Les ministères MTES et MCTRCT ont décidé dans le cadre de leur politique web de déployer un outil de gestion de contenu pour les sites internet, intranet et extranet afin d'en faciliter la mise en oeuvre et la gestion.

Ce système de gestion de contenu se dénomme GISEH (Gestion d'Information sur Système Éditorial Hypertexte).
Sa mise en place a permis de faciliter et d'homogénéiser la démarche éditoriale des services sur le web en leur ouvrant de nouvelles perspectives pour mieux communiquer et travailler ensemble.

Cible

Toute personne participant à la rédaction et à la mise en ligne d'informations sur le Web (internet, ntranet ou extranet) et souhaitant consolider ses connaissances.
Pré-requis
Disposer de droits d'écriture sur l'un des sites web de votre service et avoir déjà pratiqué ou suivi une formation ou un compagnonnage à la publication sur un site web Giseh.

Planification

Du 25/06/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Gestion et animation d'espaces collaboratifs grâce à OSMOSE

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3841-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Planification

Du 18/04/2024 matin au 19/04/2024 après-midi (DISTANCIEL)

Gestion et animation d’espaces collaboratifs grâce à OSMOSE

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3841-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 28/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (Distanciel)

Webinaires organisés par le CVRH Arras-Valenciennes

Durée : 49.0 jour(s)
Session n° 24-4652-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 28/02/2024 matin au 28/02/2024 matin (Distanciel)

Webinaires organisés par le CVRH Arras-Valenciennes

Durée : 58.0 jour(s)
Session n° 24-4652-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 08/04/2024 matin au 08/04/2024 matin (Distanciel)

Webinaires organisés par le CVRH Arras-Valenciennes

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4652-3
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 19/04/2024 matin au 19/04/2024 matin (Distanciel)

Webinaires organisés par le CVRH Arras-Valenciennes

Durée : 17.0 jour(s)
Session n° 24-4652-4
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 29/05/2024 matin au 29/05/2024 matin (Distanciel)

Découvrez l’intelligence artificielle : Premiers pas pour esquisser vos projets

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4663-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- découvrir ce qu'est l'intelligence artificielle,
- comprendre les principes fondamentaux de l'intelligence artificielle,
- tester des outils concrets permettant de l'utiliser dans la fonction publique.

Cible

Tous les agents

Planification

Du 03/07/2024 matin au 04/07/2024 matin (A distance)

QGIS - Prise en main (FOAD)

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-66-1

CVRH de Rouen

Objectifs

L'objectif de cette formation est de fournir aux stagiaires les connaissances nécessaires à l'utilisation du logiciel QGIS pour la visualisation du patrimoine de données de leur service, dans le cadre du périmètre fonctionnel suivant :

- Découvrir et paramétrer l'interface de l'application,
- Ouvrir et covisualiser les différents formats de tables,
- Naviguer à l'intérieur des cartes,
- Représenter les données, étiqueter et annoter,
- Interroger les données attributaires,
- Faire des analyses thématiques simples,
- Faire des requêtes attributaires simples,
- Mettre en page et imprimer,
- Exporter et importer des données,
- Comprendre les extensions et gérer leur activation.

Cible

Cette formation ouverte à distance est principalement destinée aux chargés d'étude ou opérateurs SIG du MTES/MCTRCT et du MAA, ainsi qu'aux responsables de pôles métier amenés à utiliser la géomatique dans le cadre de leurs missions, sans être pour autant des spécialistes de l'information géographique.
Elle s'adresse aussi bien aux filières techniques qu'administratives et concerne toute catégorie de grade.
Le profil des utilisateurs de l'information géographique dépend de leurs usages que l'on peut classer schématiquement en trois catégories :
- les utilisateurs occasionnels de l'information géographique n'ayant pas besoin de compétences géomatiques particulières dans l'exercice de leurs missions dont les besoins seront couverts pour les outils Web.
- les utilisateurs de l'IG non spécialistes mais ayant néanmoins besoin de compétences géomatiques de base : ils constituent les principaux utilisateurs « cibles » de QGIS, nouveaux venus à la géomatique
- les géomaticiens expérimentés qui ont des besoins de logiciels offrant des fonctionnalités de traitements géomatiques complexes.

Pré-requis minimum
Cette formation étant principalement instrumentale, il est nécessaire que les apprenants aient acquis au préalable un minimum de notions sur l'information géographique.
L'avis de stage précise que le pré-requis à cette formation est d'avoir suivi la formation à l'essentiel de la géomatique ou de disposer de connaissances équivalentes.
Il paraît indispensable de s'assurer de cette réalité, les apprenants pouvant être rapidement déstabilisés par le vocabulaire et les concepts utilisés.
Pour cela, on pourra utiliser le quizz d'auto-évaluation préalable à QGIS :
- se connecter à la plateforme MENTOR : https://mentor.gouv.fr/
- choisir parmi les Formations en libre service la formation intitulée Auto évaluation préalable à la formation QGIS prise en main.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 14/06/2024 après-midi (FOAD)

QGIS - Prise en main (FOAD)

Durée : 3.5 jour(s)

Session n° 24-66-2

CVRH

d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'objectif de cette formation est de fournir aux stagiaires les connaissances nécessaires à l'utilisation du logiciel QGIS pour la visualisation du patrimoine de données de leur service, dans le cadre du périmètre fonctionnel suivant :

- Découvrir et paramétrer l'interface de l'application,
- Ouvrir et covisualiser les différents formats de tables,
- Naviguer à l'intérieur des cartes,
- Représenter les données, étiqueter et annoter,
- Interroger les données attributaires,
- Faire des analyses thématiques simples,
- Faire des requêtes attributaires simples,
- Mettre en page et imprimer,
- Exporter et importer des données,
- Comprendre les extensions et gérer leur activation.

Cible

Cette formation ouverte à distance est principalement destinée aux chargés d'étude ou opérateurs SIG du MTES/MCTRCT et du MAA, ainsi qu'aux responsables de pôles métier amenés à utiliser la géomatique dans le cadre de leurs missions, sans être pour autant des spécialistes de l'information géographique.
Elle s'adresse aussi bien aux filières techniques qu'administratives et concerne toute catégorie de grade.
Le profil des utilisateurs de l'information géographique dépend de leurs usages que l'on peut classer schématiquement en trois catégories :
- les utilisateurs occasionnels de l'information géographique n'ayant pas besoin de compétences géomatiques particulières dans l'exercice de leurs missions dont les besoins seront couverts pour les outils Web.
- les utilisateurs de l'IG non spécialistes mais ayant néanmoins besoin de compétences géomatiques de base : ils constituent les principaux utilisateurs « cibles » de QGIS, nouveaux venus à la géomatique
- les géomaticiens expérimentés qui ont des besoins de logiciels offrant des fonctionnalités de traitements géomatiques complexes.

Pré-requis minimum
Cette formation étant principalement instrumentale, il est nécessaire que les apprenants aient acquis au préalable un minimum de notions sur l'information géographique.
L'avis de stage précise que le pré-requis à cette formation est d'avoir suivi la formation à l'essentiel de la géomatique ou de disposer de connaissances équivalentes.
Il paraît indispensable de s'assurer de cette réalité, les apprenants pouvant être rapidement déstabilisés par le vocabulaire et les concepts utilisés.
Pour cela, on pourra utiliser le quizz d'auto-évaluation préalable à QGIS :
- se connecter à la plateforme MENTOR : https://mentor.gouv.fr/
- choisir parmi les Formations en libre service la formation intitulée Auto évaluation préalable à la formation QGIS prise en main.

Planification

Du 30/09/2024 matin au 18/10/2024 après-midi (Formation à distance)

QGIS - Prise en main (FOAD)

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-66-3

CVRH de Mâcon

Objectifs

L'objectif de cette formation est de fournir aux stagiaires les connaissances nécessaires à l'utilisation du logiciel QGIS pour la visualisation du patrimoine de données de leur service, dans le cadre du périmètre fonctionnel suivant :

- Découvrir et paramétrer l'interface de l'application,
- Ouvrir et covisualiser les différents formats de tables,
- Naviguer à l'intérieur des cartes,
- Représenter les données, étiqueter et annoter,
- Interroger les données attributaires,
- Faire des analyses thématiques simples,
- Faire des requêtes attributaires simples,
- Mettre en page et imprimer,
- Exporter et importer des données,
- Comprendre les extensions et gérer leur activation.

Cible

Cette formation ouverte à distance est principalement destinée aux chargés d'étude ou opérateurs SIG du MTES/MCTRCT et du MAA, ainsi qu'aux responsables de pôles métier amenés à utiliser la géomatique dans le cadre de leurs missions, sans être pour autant des spécialistes de l'information géographique.
Elle s'adresse aussi bien aux filières techniques qu'administratives et concerne toute catégorie de grade.
Le profil des utilisateurs de l'information géographique dépend de leurs usages que l'on peut classer schématiquement en trois catégories :
- les utilisateurs occasionnels de l'information géographique n'ayant pas besoin de compétences géomatiques particulières dans l'exercice de leurs missions dont les besoins seront couverts pour les outils Web.
- les utilisateurs de l'IG non spécialistes mais ayant néanmoins besoin de compétences géomatiques de base : ils constituent les principaux utilisateurs « cibles » de QGIS, nouveaux venus à la géomatique
- les géomaticiens expérimentés qui ont des besoins de logiciels offrant des fonctionnalités de traitements géomatiques complexes.

Pré-requis minimum
Cette formation étant principalement instrumentale, il est nécessaire que les apprenants aient acquis au préalable un minimum de notions sur l'information géographique.
L'avis de stage précise que le pré-requis à cette formation est d'avoir suivi la formation à l'essentiel de la géomatique ou de disposer de connaissances équivalentes.
Il paraît indispensable de s'assurer de cette réalité, les apprenants pouvant être rapidement déstabilisés par le vocabulaire et les concepts utilisés.
Pour cela, on pourra utiliser le quizz d'auto-évaluation préalable à QGIS :
- se connecter à la plateforme MENTOR : https://mentor.gouv.fr/
- choisir parmi les Formations en libre service la formation intitulée Auto évaluation préalable à la formation QGIS prise en main.

Planification

Du 11/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (DISTANCIEL)

QGIS - Prise en main (FOAD)

Durée : 3.5 jour(s)

Session n° 24-66-6

CVRH de Tours

Objectifs

L'objectif de cette formation est de fournir aux stagiaires les connaissances nécessaires à l'utilisation du logiciel QGIS pour la visualisation du patrimoine de données de leur service, dans le cadre du périmètre fonctionnel suivant :

- Découvrir et paramétrer l'interface de l'application,
- Ouvrir et covisualiser les différents formats de tables,
- Naviguer à l'intérieur des cartes,
- Représenter les données, étiqueter et annoter,
- Interroger les données attributaires,
- Faire des analyses thématiques simples,
- Faire des requêtes attributaires simples,
- Mettre en page et imprimer,
- Exporter et importer des données,
- Comprendre les extensions et gérer leur activation.

Cible

Cette formation ouverte à distance est principalement destinée aux chargés d'étude ou opérateurs SIG du MTES/MCTRCT et du MAA, ainsi qu'aux responsables de pôles métier amenés à utiliser la géomatique dans le cadre de leurs missions, sans être pour autant des spécialistes de l'information géographique.
Elle s'adresse aussi bien aux filières techniques qu'administratives et concerne toute catégorie de grade.
Le profil des utilisateurs de l'information géographique dépend de leurs usages que l'on peut classer schématiquement en trois catégories :
- les utilisateurs occasionnels de l'information géographique n'ayant pas besoin de compétences géomatiques particulières dans l'exercice de leurs missions dont les besoins seront couverts pour les outils Web.
- les utilisateurs de l'IG non spécialistes mais ayant néanmoins besoin de compétences géomatiques de base : ils constituent les principaux utilisateurs « cibles » de QGIS, nouveaux venus à la géomatique
- les géomaticiens expérimentés qui ont des besoins de logiciels offrant des fonctionnalités de traitements géomatiques complexes.

Pré-requis minimum
Cette formation étant principalement instrumentale, il est nécessaire que les apprenants aient acquis au préalable un minimum de notions sur l'information géographique.
L'avis de stage précise que le pré-requis à cette formation est d'avoir suivi la formation à l'essentiel de la géomatique ou de disposer de connaissances équivalentes.
Il paraît indispensable de s'assurer de cette réalité, les apprenants pouvant être rapidement déstabilisés par le vocabulaire et les concepts utilisés.
Pour cela, on pourra utiliser le quizz d'auto-évaluation préalable à QGIS :
- se connecter à la plateforme MENTOR : https://mentor.gouv.fr/
- choisir parmi les Formations en libre service la formation intitulée Auto évaluation préalable à la formation QGIS prise en main.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (FOAD)

QGIS - Prise en main (FOAD)

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-66-7

CVRH de Nantes

Objectifs

L'objectif de cette formation est de fournir aux stagiaires les connaissances nécessaires à l'utilisation du logiciel QGIS pour la visualisation du patrimoine de données de leur service, dans le cadre du périmètre fonctionnel suivant :

- Découvrir et paramétrer l'interface de l'application,
- Ouvrir et covisualiser les différents formats de tables,
- Naviguer à l'intérieur des cartes,
- Représenter les données, étiqueter et annoter,
- Interroger les données attributaires,
- Faire des analyses thématiques simples,
- Faire des requêtes attributaires simples,
- Mettre en page et imprimer,
- Exporter et importer des données,
- Comprendre les extensions et gérer leur activation.

Cible

Cette formation ouverte à distance est principalement destinée aux chargés d'étude ou opérateurs SIG du MTES/MCTRCT et du MAA, ainsi qu'aux responsables de pôles métier amenés à utiliser la géomatique dans le cadre de leurs missions, sans être pour autant des spécialistes de l'information géographique.
Elle s'adresse aussi bien aux filières techniques qu'administratives et concerne toute catégorie de grade.
Le profil des utilisateurs de l'information géographique dépend de leurs usages que l'on peut classer schématiquement en trois catégories :
- les utilisateurs occasionnels de l'information géographique n'ayant pas besoin de compétences géomatiques particulières dans l'exercice de leurs missions dont les besoins seront couverts pour les outils Web.
- les utilisateurs de l'IG non spécialistes mais ayant néanmoins besoin de compétences géomatiques de base : ils constituent les principaux utilisateurs « cibles » de QGIS, nouveaux venus à la géomatique
- les géomaticiens expérimentés qui ont des besoins de logiciels offrant des fonctionnalités de traitements géomatiques complexes.

Pré-requis minimum
Cette formation étant principalement instrumentale, il est nécessaire que les apprenants aient acquis au préalable un minimum de notions sur l'information géographique.
L'avis de stage précise que le pré-requis à cette formation est d'avoir suivi la formation à l'essentiel de la géomatique ou de disposer de connaissances équivalentes.
Il paraît indispensable de s'assurer de cette réalité, les apprenants pouvant être rapidement déstabilisés par le vocabulaire et les concepts utilisés.
Pour cela, on pourra utiliser le quizz d'auto-évaluation préalable à QGIS :
- se connecter à la plateforme MENTOR : https://mentor.gouv.fr/
- choisir parmi les Formations en libre service la formation intitulée Auto évaluation préalable à la formation QGIS prise en main.

Planification

2nd semestre 2024 (FOAD)

QGIS - Perfectionnement (FOAD)

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-67-1

CVRH de Rouen

Objectifs

Acquérir une maîtrise des fonctionnalités avancées de QGIS

Acquisitions attendues de la formation :
Un tronc commun modulaire, au choix de l'apprenant :
- Présentation de la formation
- Configuration avancée
- Analyses thématiques
- Analyses spatiales
- SQL - BDD (Virtual Layer, Spatialite, PostGis)
- Données attributaires (saisie, actions)
- Numérisation
- Extensions (géotraitements,...)
- Traitement des données raster
- Utilisation des formulaires

La seule contrainte imposée est de réaliser 3 exercices « tutorés » sur les 7 proposés, ce qui revient à faire au moins 50 % des modules cités ci-dessus.

Cible

Cette formation ouverte à distance est essentiellement destinée aux utilisateurs de QGIS possédant une bonne pratique de base du logiciel.

Pré-requis :

Avoir suivi la formation QGIS utilisateur ou posséder une bonne pratique du logiciel.
Il n'y aura pas de rappels sur les fonctions de base de QGIS, aussi ce pré-requis est indispensable pour pouvoir suivre les différents modules dans de bonnes conditions et effectuer les exercices sans recourir trop rapidement aux solutions.

Planification

Du 18/11/2024 matin au 06/12/2024 après-midi (FOAD)

QGIS - Perfectionnement (FOAD)

Durée : 15.0 jour(s)

Session n° 24-67-3

CVRH de Toulouse

Objectifs

Acquérir une maîtrise des fonctionnalités avancées de QGIS

Acquisitions attendues de la formation :
Un tronc commun modulaire, au choix de l'apprenant :
- Présentation de la formation
- Configuration avancée
- Analyses thématiques
- Analyses spatiales
- SQL - BDD (Virtual Layer, Spatialite, PostGis)
- Données attributaires (saisie, actions)
- Numérisation
- Extensions (géotraitements,...)
- Traitement des données raster
- Utilisation des formulaires

La seule contrainte imposée est de réaliser 3 exercices « tutorés » sur les 7 proposés, ce qui revient à faire au moins 50 % des modules cités ci-dessus.

Cible

Cette formation ouverte à distance est essentiellement destinée aux utilisateurs de QGIS possédant une bonne pratique de base du logiciel.

Pré-requis :

Avoir suivi la formation QGIS utilisateur ou posséder une bonne pratique du logiciel.
Il n'y aura pas de rappels sur les fonctions de base de QGIS, aussi ce pré-requis est indispensable pour pouvoir suivre les différents modules dans de bonnes conditions et effectuer les exercices sans recourir trop rapidement aux solutions.

Planification

Du 03/06/2024 matin au 21/06/2024 après-midi (mentor)

QGIS - Perfectionnement (FOAD)

Durée : 5.0 jour(s)

Session n° 24-67-4

CVRH d'Arras

Objectifs

Acquérir une maîtrise des fonctionnalités avancées de QGIS

Acquisitions attendues de la formation :
Un tronc commun modulaire, au choix de l'apprenant :
- Présentation de la formation
- Configuration avancée
- Analyses thématiques
- Analyses spatiales
- SQL - BDD (Virtual Layer, Spatialite, PostGis)
- Données attributaires (saisie, actions)
- Numérisation
- Extensions (géotraitements,...)
- Traitement des données raster
- Utilisation des formulaires

La seule contrainte imposée est de réaliser 3 exercices « tutorés » sur les 7 proposés, ce qui revient à faire au moins 50 % des modules cités ci-dessus.

Cible

Cette formation ouverte à distance est essentiellement destinée aux utilisateurs de QGIS possédant une bonne pratique de base du logiciel.

Pré-requis :

Avoir suivi la formation QGIS utilisateur ou posséder une bonne pratique du logiciel.
Il n'y aura pas de rappels sur les fonctions de base de QGIS, aussi ce pré-requis est indispensable pour pouvoir suivre les différents modules dans de bonnes conditions et effectuer les exercices sans recourir trop rapidement aux solutions.

Planification

Du 25/11/2024 matin au 13/12/2024 après-midi (FOAD)

QGIS - Perfectionnement (FOAD)

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-67-5

CVRH de Nancy

Objectifs

Acquérir une maîtrise des fonctionnalités avancées de QGIS

Acquisitions attendues de la formation :
Un tronc commun modulaire, au choix de l'apprenant :
- Présentation de la formation
- Configuration avancée
- Analyses thématiques
- Analyses spatiales
- SQL - BDD (Virtual Layer, Spatialite, PostGis)
- Données attributaires (saisie, actions)
- Numérisation
- Extensions (géotraitements,...)
- Traitement des données raster
- Utilisation des formulaires

La seule contrainte imposée est de réaliser 3 exercices « tutorés » sur les 7 proposés, ce qui revient à faire au moins 50 % des modules cités ci-dessus.

Cible

Cette formation ouverte à distance est essentiellement destinée aux utilisateurs de QGIS possédant une bonne pratique de base du logiciel.

Pré-requis :

Avoir suivi la formation QGIS utilisateur ou posséder une bonne pratique du logiciel.
Il n'y aura pas de rappels sur les fonctions de base de QGIS, aussi ce pré-requis est indispensable pour pouvoir suivre les différents modules dans de bonnes conditions et effectuer les exercices sans recourir trop rapidement aux solutions.

Planification

Du 30/09/2024 matin au 18/10/2024 après-midi

Administrer des données avec PostgreSQL/PostGIS (FOAD)

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-69-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Fournir aux stagiaires les connaissances nécessaires à l'utilisation et à l'exploitation d'un serveur PostgreSQL/PostGIS.
- les concepts de base de PostgreSQL/PostGIS : bases, schémas, tables, types de données
- la connexion aux bases distantes et les clients de connexion
- la gestion des droits
- la sauvegarde et la restauration
- la maintenance des bases
- la gestion des bases, des schémas et des tables
- l'import et l'export de données
- le langage de définition de données et quelques compléments de SQL
- les fonctions et triggers, les formulaires, les vues systèmes

Le dernier module de la formation s'attache à recenser les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans son service.

Cible

Cette formation est principalement destinée aux gestionnaires de données des pôles géomatiques des services du MTE et du MAA, ainsi qu'aux chargés d'études métier, qui doivent installer et/ou exploiter des bases de données géographiques.
Il est précisé qu'elle ne s'adresse pas aux personnes désirant se former à l'utilisation des fichiers fonciers pour lesquels il existe une formation spécifique.
Cette formation n'est pas une formation à l'usage de SQL pour exploiter des données en base, mais s'adresse aux personnes devant administrer des bases de données.
Elle s'adresse aussi bien aux filières techniques qu'administratives et concerne toute catégorie de grade"

Planification

Du 11/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (FOAD)

Administrer des données avec PostgreSQL/PostGIS (FOAD)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-69-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

Fournir aux stagiaires les connaissances nécessaires à l'utilisation et à l'exploitation d'un serveur PostgreSQL/PostGIS.
- les concepts de base de PostgreSQL/PostGIS : bases, schémas, tables, types de données
- la connexion aux bases distantes et les clients de connexion
- la gestion des droits
- la sauvegarde et la restauration
- la maintenance des bases
- la gestion des bases, des schémas et des tables
- l'import et l'export de données
- le langage de définition de données et quelques compléments de SQL
- les fonctions et triggers, les formulaires, les vues systèmes

Le dernier module de la formation s'attache à recenser les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans son service.

Cible

Cette formation est principalement destinée aux gestionnaires de données des pôles géomatiques des services du MTE et du MAA, ainsi qu'aux chargés d'études métier, qui doivent installer et/ou exploiter des bases de données géographiques.
Il est précisé qu'elle ne s'adresse pas aux personnes désirant se former à l'utilisation des fichiers fonciers pour lesquels il existe une formation spécifique.
Cette formation n'est pas une formation à l'usage de SQL pour exploiter des données en base, mais s'adresse aux personnes devant administrer des bases de données.
Elle s'adresse aussi bien aux filières techniques qu'administratives et concerne toute catégorie de grade"

Planification

Du 09/09/2024 matin au 20/09/2024 après-midi (DISTANCIEL)

Python pour QGIS

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-72-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Objectifs :
Cette formation a pour objectifs d'initier les participants aux méthodes et aux réflexes de la « Programmation Orientée Objet » et de leur apporter la maîtrise opérationnelle du langage Python dans le cadre de l'utilisation du logiciel Qgis afin d'automatiser certains traitements sur les données géographiques.

Acquisitions attendues de la formation
A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- connaître les bases du langage Python
- connaître et appréhender l'usage de certaines bibliothèques Python
- développer des plugins Python pour QGIS (traitement automatisé de données)
- manipuler les objets géométriques et les attributs des couches chargées dans Qgis.

Cible

Géomaticiens et chargés d'études expérimentés

Pré-requis :
Bon niveau de connaissances sur QGIS (minimum)

Planification

Du 27/05/2024 matin au 30/05/2024 après-midi (CVRH de Paris)

QGIS Prise en main

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-707-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Fournir aux stagiaires les connaissances nécessaires à l'utilisation du logiciel QGIS pour la visualisation du patrimoine de données de leur service, dans le cadre du périmètre fonctionnel défini par la CCIG

Cible

Chargés d'étude ou opérateurs SIG du MEDDE et du MAAF

Planification

Du 05/02/2024 matin au 07/02/2024 après-midi

QGIS Prise en main

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-707-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Fournir aux stagiaires les connaissances nécessaires à l'utilisation du logiciel QGIS pour la visualisation du patrimoine de données de leur service, dans le cadre du périmètre fonctionnel défini par la CCIG

Cible

Chargés d'étude ou opérateurs SIG du MEDDE et du MAAF

Planification

Du 07/10/2024 matin au 09/10/2024 après-midi

QGIS Perfectionnement

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-708-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Fournir aux stagiaires les connaissances nécessaires à une utilisation avancée du logiciel QGIS

Cible

Chargés d'études ou opérateurs SIG du MLET-MEDDE et du MAAF

Planification

Du 10/06/2024 matin au 12/06/2024 après-midi

Initiation au langage SQL (Structured Query Language)

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-2749-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Connaître les éléments du langage SQL
- Savoir rédiger et exécuter des requêtes SQL sur des bases de données géographiques ou non (PostgreSQL/PostGIS) et LibreOffice Base à l'aide de QGIS/DBManager ou de LibreOffice Base

Cette formation n'a pas pour objectif de se substituer aux modules traitant le langage SQL dans les FOAD QGIS Perfectionnement et PostgreSQL/PostGIS mais constituera un niveau d'initiation utile en amont de ces formations.

Acquisitions attendues de la formation :
Acquérir une pratique suffisante du langage SQL permettant d'interroger les bases de données géographiques ou non du service

Cible

Les agents concernés par la formation initiation SQL sont les chargés d'étude métier ou tout agent souhaitant exploiter des données attributaires stockées en base de données. Cette formation s'adresse à un public large, non spécialiste de la gestion des bases de données mais qui souhaite les utiliser dans des analyses métier.
Pré-requis : Savoir utiliser l'environnement Windows sur son poste de travail. Pratique élémentaire de QGIS ou de LibreOffice Calc

Planification

Du 15/05/2024 matin au 30/05/2024 après-midi (En distanciel)

Initiation au langage SQL (Structured Query Language)

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-2749-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Connaître les éléments du langage SQL
- Savoir rédiger et exécuter des requêtes SQL sur des bases de données géographiques ou non (PostgreSQL/PostGIS) et LibreOffice Base à l'aide de QGIS/DBManager ou de LibreOffice Base
Cette formation n'a pas pour objectif de se substituer aux modules traitant le langage SQL dans les FOAD QGIS Perfectionnement et PostgreSQL/PostGIS mais constituera un niveau d'initiation utile en amont de ces formations.

Acquisitions attendues de la formation :
Acquérir une pratique suffisante du langage SQL permettant d'interroger les bases de données géographiques ou non du service

Cible

Les agents concernés par la formation initiation SQL sont les chargés d'étude métier ou tout agent souhaitant exploiter des données attributaires stockées en base de données. Cette formation s'adresse à un public large, non spécialiste de la gestion des bases de données mais qui souhaite les utiliser dans des analyses métier.
Pré-requis : Savoir utiliser l'environnement Windows sur son poste de travail. Pratique élémentaire de QGIS ou de LibreOffice Calc

Planification

Du 16/04/2024 matin au 24/04/2024 après-midi (CVRH de Paris - A distance)

Initiation au langage SQL (Structured Query Language)

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-2749-3
CVRH de Nancy

Objectifs

- Connaître les éléments du langage SQL
- Savoir rédiger et exécuter des requêtes SQL sur des bases de données géographiques ou non (PostgreSQL/PostGIS) et LibreOffice Base à l'aide de QGIS/DBManager ou de LibreOffice Base
Cette formation n'a pas pour objectif de se substituer aux modules traitant le langage SQL dans les FOAD QGIS Perfectionnement et PostgreSQL/PostGIS mais constituera un niveau d'initiation utile en amont de ces formations.

Acquisitions attendues de la formation :
Acquérir une pratique suffisante du langage SQL permettant d'interroger les bases de données géographiques ou non du service

Cible

Les agents concernés par la formation initiation SQL sont les chargés d'étude métier ou tout agent souhaitant exploiter des données attributaires stockées en base de données. Cette formation s'adresse à un public large, non spécialiste de la gestion des bases de données mais qui souhaite les utiliser dans des analyses métier.
Pré-requis : Savoir utiliser l'environnement Windows sur son poste de travail. Pratique élémentaire de QGIS ou de LibreOffice Calc

Planification

Du 25/06/2024 matin au 03/07/2024 matin (Distanciel)

Initiation au langage SQL (Structured Query Language)

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-2749-4
CVRH de Tours

Objectifs

- Connaître les éléments du langage SQL
- Savoir rédiger et exécuter des requêtes SQL sur des bases de données géographiques ou non (PostgreSQL/PostGIS) et LibreOffice Base à l'aide de QGIS/DBManager ou de LibreOffice Base
Cette formation n'a pas pour objectif de se substituer aux modules traitant le langage SQL dans les FOAD QGIS Perfectionnement et PostgreSQL/PostGIS mais constituera un niveau d'initiation utile en amont de ces formations.

Acquisitions attendues de la formation :
Acquérir une pratique suffisante du langage SQL permettant d'interroger les bases de données géographiques ou non du service

Cible

Les agents concernés par la formation initiation SQL sont les chargés d'étude métier ou tout agent souhaitant exploiter des données attributaires stockées en base de données. Cette formation s'adresse à un public large, non spécialiste de la gestion des bases de données mais qui souhaite les utiliser dans des analyses métier.
Pré-requis : Savoir utiliser l'environnement Windows sur son poste de travail. Pratique élémentaire de QGIS ou de LibreOffice Calc

Planification

Du 02/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (Distanciel)

Initiation au langage SQL (Structured Query Language)

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-2749-5
CVRH de Nantes

Objectifs

- Connaître les éléments du langage SQL
- Savoir rédiger et exécuter des requêtes SQL sur des bases de données géographiques ou non (PostgreSQL/PostGIS) et LibreOffice Base à l'aide de QGIS/DBManager ou de LibreOffice Base
Cette formation n'a pas pour objectif de se substituer aux modules traitant le langage SQL dans les FOAD QGIS Perfectionnement et PostgreSQL/PostGIS mais constituera un niveau d'initiation utile en amont de ces formations.

Acquisitions attendues de la formation :
Acquérir une pratique suffisante du langage SQL permettant d'interroger les bases de données géographiques ou non du service

Cible

Les agents concernés par la formation initiation SQL sont les chargés d'étude métier ou tout agent souhaitant exploiter des données attributaires stockées en base de données. Cette formation s'adresse à un public large, non spécialiste de la gestion des bases de données mais qui souhaite les utiliser dans des analyses métier.
Pré-requis : Savoir utiliser l'environnement Windows sur son poste de travail. Pratique élémentaire de QGIS ou de LibreOffice Calc

Planification

Du 03/12/2024 matin au 13/12/2024 après-midi (Distanciel)

Initiation au langage SQL (Structured Query Language)

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-2749-6
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Connaître les éléments du langage SQL
- Savoir rédiger et exécuter des requêtes SQL sur des bases de données géographiques ou non (PostgreSQL/PostGIS) et LibreOffice Base à l'aide de QGIS/DBManager ou de LibreOffice Base
Cette formation n'a pas pour objectif de se substituer aux modules traitant le langage SQL dans les FOAD QGIS Perfectionnement et PostgreSQL/PostGIS mais constituera un niveau d'initiation utile en amont de ces formations.

Acquisitions attendues de la formation :
Acquérir une pratique suffisante du langage SQL permettant d'interroger les bases de données géographiques ou non du service

Cible

Les agents concernés par la formation initiation SQL sont les chargés d'étude métier ou tout agent souhaitant exploiter des données attributaires stockées en base de données. Cette formation s'adresse à un public large, non spécialiste de la gestion des bases de données mais qui souhaite les utiliser dans des analyses métier.
Pré-requis : Savoir utiliser l'environnement Windows sur son poste de travail. Pratique élémentaire de QGIS ou de LibreOffice Calc

Planification

Du 15/01/2025 matin au 27/01/2025 après-midi (A distance)

Géo-IDE Carto2 (FOAD)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3925-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cible

Planification

Du 04/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (Formation à distance)

Géo-IDE Carto2 (FOAD)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3925-4
CVRH de Tours

Objectifs

Cible

Planification

Du 10/06/2024 matin au 21/06/2024 après-midi (FOAD)

Géo-IDE – Présentation générale et prise en main (FOAD)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4240-3
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 24/04/2024 matin au 25/04/2024 après-midi (distanciel)

Qgis découverte

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4582-2
CVRH de Toulouse

Objectifs
- proposer aux agents de la DDT 32, une formation "sur mesure" qui corresponde davantage à leur besoin de débutant ou utilisateur occasionnel et qui colle au mieux à leurs missions quotidiennes

Cible
- agents débutants et/ou utilisateurs occasionnels de Qgis

Planification
Du 05/02/2024 matin au 05/02/2024 après-midi (Auch)

Qgis découverte

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4582-3
CVRH de Toulouse

Objectifs
- proposer aux agents de la DDT 32, une formation "sur mesure" qui corresponde davantage à leur besoin de débutant ou utilisateur occasionnel et qui colle au mieux à leurs missions quotidiennes

Cible
- agents débutants et/ou utilisateurs occasionnels de Qgis

Planification
Du 13/02/2024 matin au 13/02/2024 après-midi (Auch)

Qgis découverte

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4582-4
CVRH de Toulouse

Objectifs
- proposer aux agents de la DDT 32, une formation "sur mesure" qui corresponde davantage à leur besoin de débutant ou utilisateur occasionnel et qui colle au mieux à leurs missions quotidiennes

Cible
- agents débutants et/ou utilisateurs occasionnels de Qgis

Planification
Du 18/04/2024 matin au 18/04/2024 après-midi (Auch)

Qgis découverte

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4582-5
CVRH de Toulouse

Objectifs
- proposer aux agents de la DDT 32, une formation "sur mesure" qui corresponde davantage à leur besoin de débutant ou utilisateur occasionnel et qui colle au mieux à leurs missions quotidiennes

Cible
- agents débutants et/ou utilisateurs occasionnels de Qgis

Planification
Du 23/04/2024 matin au 23/04/2024 après-midi (Auch)

Qgis perfectionnement

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4675-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Planification
Du 12/06/2024 matin au 12/06/2024 après-midi (Auch)

Qgis perfectionnement

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4675-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Planification
Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (Auch)

Photogrammétrie : PIX4D MAPPER - Formation à l'utilisation de l'outil

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4768-1
CVRH de Toulouse

Objectifs
Le projet vise à développer les connaissances sur l'outil de traitement de données PIX 4D MAPPER pour l'analyse de données captées par des drones.

Cible
Agents DDT31 et DDT(M) Occitanie

Planification
Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (CVRH Toulouse - Salle Champollion - 6 imp Mesplé - 31100 Toulouse)

Juridique et contentieux

Contentieux

Expression orale dans la défense des intérêts de l'État devant les tribunaux

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-20-1
CVRH de Rouen

Objectifs

L'objectif général est de permettre aux agents intervenant à l'oral devant les juridictions de défendre au mieux les intérêts de l'État en maîtrisant les conditions du débat oral dans le contexte juridictionnel.

Cible

Agents des METE et MCTRCT amenés à intervenir oralement à l'audience pour défendre les intérêts de l'État.

Planification

Du 20/06/2024 matin au 21/06/2024 après-midi (Cvrh de Rouen - Présentiel)

Droit pénal de l'urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-21-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Permettre aux stagiaires de mener jusqu'à leur terme les procédures de sanction pénale en matière d'urbanisme de la constatation de l'infraction jusqu'à l'exécution d'office en anticipant et en sécurisant juridiquement chaque étape :
Savoir constater les infractions pénales de l'urbanisme,
Savoir prendre les dispositions nécessaires pour interrompre des travaux en infraction,
Savoir intervenir auprès de la juridiction judiciaire (respecter les procédures avec le parquet : rédaction d'avis, prise de parole...),
Connaître le processus d'exécution des décisions de justice,
Savoir comment procéder dans le cadre d'une exécution d'office (étapes et règles à respecter).

Cible

Juristes expérimentés dans ce domaine, chargés d'initier et de mener des procédures devant le juge pénal, et agissant pour le compte des ministères MEDDE et METLR, en postes en service juridique départemental ou régional .
Pré-requis indispensables: stagiaires ayant traité ou allant traiter des procédures judiciaires (avis à parquet, audiences correctionnelles) dans l'exercice de leurs missions.

Planification

Du 24/06/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

Droit pénal de l'urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-21-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Permettre aux stagiaires de mener jusqu'à leur terme les procédures de sanction pénale en matière d'urbanisme de la constatation de l'infraction jusqu'à l'exécution d'office en anticipant et en sécurisant juridiquement chaque étape :
Savoir constater les infractions pénales de l'urbanisme,
Savoir prendre les dispositions nécessaires pour interrompre des travaux en infraction,
Savoir intervenir auprès de la juridiction judiciaire (respecter les procédures avec le parquet : rédaction d'avis, prise de parole...),
Connaître le processus d'exécution des décisions de justice,
Savoir comment procéder dans le cadre d'une exécution d'office (étapes et règles à respecter).

Cible

Juristes expérimentés dans ce domaine, chargés d'initier et de mener des procédures devant le juge pénal, et agissant pour le compte des ministères MEDDE et METLR, en postes en service juridique départemental ou régional .
Pré-requis indispensables: stagiaires ayant traité ou allant traiter des procédures judiciaires (avis à parquet, audiences correctionnelles) dans l'exercice de leurs missions.

Planification

Du 27/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (Mâcon)

Droit pénal de l'urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-21-3
CVRH d'Arras

Objectifs

Permettre aux stagiaires de mener jusqu'à leur terme les procédures de sanction pénale en matière d'urbanisme de la constatation de l'infraction jusqu'à l'exécution d'office en anticipant et en sécurisant juridiquement chaque étape :
Savoir constater les infractions pénales de l'urbanisme,
Savoir prendre les dispositions nécessaires pour interrompre des travaux en infraction,
Savoir intervenir auprès de la juridiction judiciaire (respecter les procédures avec le parquet : rédaction d'avis, prise de parole...),
Connaître le processus d'exécution des décisions de justice,
Savoir comment procéder dans le cadre d'une exécution d'office (étapes et règles à respecter).

Cible

Juristes expérimentés dans ce domaine, chargés d'initier et de mener des procédures devant le juge pénal, et agissant pour le compte des ministères MEDDE et METLR, en postes en service juridique départemental ou régional .
Pré-requis indispensables: stagiaires ayant traité ou allant traiter des procédures judiciaires (avis à parquet, audiences correctionnelles) dans l'exercice de leurs missions.

Planification

Du 17/10/2024 matin au 18/10/2024 après-midi (arras)

Le contentieux administratif de l’urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-23-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

A l’issue de la formation, les stagiaires devront connaître les fondamentaux du contentieux administratif en matière d’ l’urbanisme.
Ils seront en mesure de :
prévenir les éventuelles illégalités dans le cadre de leurs missions de conseils et de rédaction d’écrits juridiques,
maîtriser les phases du déroulement d’une procédure contentieuse en droit de l’urbanisme,
organiser la rédaction des mémoires en contentieux,
assurer le suivi d’un contentieux de l’urbanisme,
favoriser les échanges sur des cas avec des pairs plus expérimentés.

Cible

Tout agent en charge du contentieux de l’urbanisme en attaque (déférés préfectoraux) et en défense.

Planification

Du 15/10/2024 matin au 16/10/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

Le contentieux administratif de l’urbanisme

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-23-2
CVRH de Rouen

Objectifs

A l’issue de la formation, les stagiaires devront connaître les fondamentaux du contentieux administratif en matière d’ l’urbanisme.
Ils seront en mesure de :
prévenir les éventuelles illégalités dans le cadre de leurs missions de conseils et de rédaction d’écrits juridiques,
maîtriser les phases du déroulement d’une procédure contentieuse en droit de l’urbanisme,
organiser la rédaction des mémoires en contentieux,
assurer le suivi d’un contentieux de l’urbanisme,
favoriser les échanges sur des cas avec des pairs plus expérimentés.

Cible

Tout agent en charge du contentieux de l’urbanisme en attaque (déférés préfectoraux) et en défense.

Planification

Du 12/11/2024 matin au 14/11/2024 matin (cvrh distanciel)

Le contentieux administratif de l’urbanisme

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-23-3
CVRH de Tours

Objectifs

A l’issue de la formation, les stagiaires devront connaître les fondamentaux du contentieux administratif en matière d’ l’urbanisme.
Ils seront en mesure de :
prévenir les éventuelles illégalités dans le cadre de leurs missions de conseils et de rédaction d’écrits juridiques,
maîtriser les phases du déroulement d’une procédure contentieuse en droit de l’urbanisme,
organiser la rédaction des mémoires en contentieux,
assurer le suivi d’un contentieux de l’urbanisme,
favoriser les échanges sur des cas avec des pairs plus expérimentés.

Cible

Tout agent en charge du contentieux de l’urbanisme en attaque (déférés préfectoraux) et en défense.

Planification

Du 20/03/2024 matin au 22/03/2024 matin (A DISTANCE)

Le contentieux des éoliennes

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-24-2
CVRH de Nancy

Objectifs

A l’issue de la formation, les stagiaires devront connaître les fondamentaux du contentieux lié à l’implantation éolienne.
Ils seront en mesure de :
- prévenir les éventuelles irrégularités dans le cadre de leurs missions de conseils et de rédaction d’écrits juridiques,
- maîtriser la démarche contentieuse (savoir identifier et analyser un recours dans le domaine du contentieux éolien : recevabilité des requêtes, légalité des décisions, possibilité de régularisation en cours d’instance ...),
- maîtriser les phases du déroulement d’une procédure contentieuse en droit de l’urbanisme pour ce qui concerne l’implantation d’éoliennes,
- organiser la rédaction de mémoires dans le domaine du contentieux éolien,
- assurer le suivi d’un contentieux.

Cible

Tout agent en charge de contentieux liés à l’implantation éolienne.

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH de NANCY à Pont-à-Mousson)

Provisions pour litiges

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-27-1
CVRH de Tours

Objectifs

A l’issue de la formation, les agents en charge des travaux d’inventaire devront être en capacité de conduire l'exercice dans le respect des règles fixées par la DGFIP et des choix retenus au MEDDE/MLETR.

Cible

chefs de bureaux de la Direction des Affaires Juridiques ainsi que leurs équipes, des responsables d’entité juridique en région ou en département, en charge d’affaires contentieuses impliquant les MEDDE/MLETR.

Planification

Du 11/06/2024 après-midi au 11/06/2024 après-midi (A DISTANCE)

Le contentieux du DALO

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-313-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Connaitre les caractéristiques générales du contentieux DALO
Connaitre les acteurs et les étapes d'une procédure en contentieux relevant du DALO
Développer des réflexes pratiques pour rédiger un mémoire en défense

Cible

Agents en charge du traitement des contentieux liés au DALO

Planification

Du 23/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi

Le contentieux du DALO

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-313-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Connaitre les caractéristiques générales du contentieux DALO
Connaitre les acteurs et les étapes d'une procédure en contentieux relevant du DALO
Développer des réflexes pratiques pour rédiger un mémoire en défense

Cible

Agents en charge du traitement des contentieux liés au DALO

Planification

Du 03/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (A distance)

RESEAU JURIDIQUE

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1228-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- professionnaliser les membres du réseaux
- échanger des pratiques sur des problèmes concrets rencontrés au quotidien
- partager des ressources, de l'information portant sur le métier

Cible

- agents exerçant leur fonction dans le domaine porté par le réseau

Planification

Du 17/05/2024 matin au 17/05/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

RESEAU JURIDIQUE

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1228-2
CVRH de Nancy

Objectifs

- professionnaliser les membres du réseaux
- échanger des pratiques sur des problèmes concrets rencontrés au quotidien
- partager des ressources, de l'information portant sur le métier

Cible

- agents exerçant leur fonction dans le domaine porté par le réseau

Planification

Du 27/09/2024 matin au 27/09/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Rédaction d'un mémoire en défense

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2663-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Acquérir une méthodologie permettant d'organiser le canevas de la rédaction d'un mémoire et de construire un argumentaire sur les faits et sur le droit.

Cible

Agents MTES-MCTRCT amenés à rédiger des mémoires en défense

Planification

Du 11/09/2024 matin au 12/09/2024 après-midi (Au C.V.R.H. de Toulouse)

Rédaction d'un mémoire en défense

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2663-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Acquérir une méthodologie permettant d'organiser le canevas de la rédaction d'un mémoire et de construire un argumentaire sur les faits et sur le droit.

Cible

Agents MTES-MCTRCT amenés à rédiger des mémoires en défense

Planification

Du 28/11/2024 matin au 29/11/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Le contentieux de la chasse

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3915-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Planification

2nd semestre 2024 (Au C.V.R.H. de Toulouse)

Droit d'accès aux documents administratifs et à l'information environnementale

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3916-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 10/09/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (FORMATION A DISTANCE)

Droit d'accès aux documents administratifs et à l'information environnementale

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3916-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (FORMATION A DISTANCE)

La transaction administrative dans le règlement amiable des litiges

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4062-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- Connaître de manière succincte les différentes formes de modes alternatifs de règlement des litiges et leur cadre juridique ;
- Connaître les conditions du recours à la transaction et savoir repérer les cas dans lesquels ce recours est justifié ;
- Fiabiliser la rédaction des protocoles transactionnels (compétence du signataire, mentions obligatoires, conditions de validité) ;
- Mettre en œuvre un protocole transactionnel (étapes, acteurs, consultation, homologation) ;
- Étude de cas ; applications aux ressources humaines et aux marchés publics.

Cible

- Agents en charge de missions juridiques ou positionnés sur un poste opérationnel incluant des missions juridiques, susceptibles de conclure des transactions.
- Agents en charge de l'exécution des marchés publics.

Planification

Du 17/01/2024 matin au 17/01/2024 après-midi (En distanciel)

La transaction administrative dans le règlement amiable des litiges

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4062-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Connaître de manière succincte les différentes formes de modes alternatifs de règlement des litiges et leur cadre juridique ;
- Connaître les conditions du recours à la transaction et savoir repérer les cas dans lesquels ce recours est justifié ;
- Fiabiliser la rédaction des protocoles transactionnels (compétence du signataire, mentions obligatoires, conditions de validité) ;
- Mettre en œuvre un protocole transactionnel (étapes, acteurs, consultation, homologation) ;
- Étude de cas ; applications aux ressources humaines et aux marchés publics.

Cible

- Agents en charge de missions juridiques ou positionnés sur un poste opérationnel incluant des missions juridiques, susceptibles de conclure des transactions.
- Agents en charge de l'exécution des marchés publics.

Planification

Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (EN DISTANCIEL)

La transaction administrative dans le règlement amiable des litiges

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4062-3
CVRH de Rouen

Objectifs

- Connaître de manière succincte les différentes formes de modes alternatifs de règlement des litiges et leur cadre juridique ;
- Connaître les conditions du recours à la transaction et savoir repérer les cas dans lesquels ce recours est justifié ;
- Fiabiliser la rédaction des protocoles transactionnels (compétence du signataire, mentions obligatoires, conditions de validité) ;
- Mettre en œuvre un protocole transactionnel (étapes, acteurs, consultation, homologation) ;
- Étude de cas ; applications aux ressources humaines et aux marchés publics.

Cible

- Agents en charge de missions juridiques ou positionnés sur un poste opérationnel incluant des missions juridiques, susceptibles de conclure des transactions.
- Agents en charge de l'exécution des marchés publics.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (Distanciel)

L'expertise en matière administrative

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4063-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Connaître les fondamentaux de la procédure d'expertise (préparation, ouverture, déroulement des opérations d'expertise, dépôt du rapport d'expertise et suites à donner)
- Savoir anticiper les contestations éventuelles des conclusions de l'expertise.
- Cas pratiques.

Cible

Agents en charge de missions juridiques ou positionnés sur un poste opérationnel incluant des missions juridiques, appelés à solliciter des expertises juridictionnelles. Agents amenés à solliciter des expertises techniques.

Planification

Du 26/03/2024 matin au 28/03/2024 matin (EN DISTANCIEL)

L'expertise en matière administrative

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4063-2
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Connaître les fondamentaux de la procédure d'expertise (préparation, ouverture, déroulement des opérations d'expertise, dépôt du rapport d'expertise et suites à donner)
- Savoir anticiper les contestations éventuelles des conclusions de l'expertise.
- Cas pratiques.

Cible

Agents en charge de missions juridiques ou positionnés sur un poste opérationnel incluant des missions juridiques, appelés à solliciter des expertises juridictionnelles. Agents amenés à solliciter des expertises techniques.

Planification

2nd semestre 2024 (EN DISTANCIEL)

L'expertise en matière administrative

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4063-3
CVRH de Rouen

Objectifs

- Connaître les fondamentaux de la procédure d'expertise (préparation, ouverture, déroulement des opérations d'expertise, dépôt du rapport d'expertise et suites à donner)
- Savoir anticiper les contestations éventuelles des conclusions de l'expertise.
- Cas pratiques.

Cible

Agents en charge de missions juridiques ou positionnés sur un poste opérationnel incluant des missions juridiques, appelés à solliciter des expertises juridictionnelles. Agents amenés à solliciter des expertises techniques.

Planification

Du 20/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (Distanciel)

La gestion d'un accident de la circulation : auto-assurance et tiers-payeur - Approfondissement dommages corporels

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4247-2
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- connaître les textes applicables en la matière (loi Badiner) et les procédures internes
- acquérir des réflexes dans les dossiers de dommages corporels
- appliquer les process internes

La formation s'organisera autour de méthodes pédagogiques dynamiques :
- des exercices basés sur des cas concrets pour évaluer l'état des connaissances initiales et mesurer l'assimilation des compétences au cours de la formation
- des échanges pour mieux répondre aux questions
- des quiz pour confirmer l'acquisition des connaissances et savoirs-faire

Cible

Cette formation s'adresse aux :
- agents publics en poste au sein du Ministère ou en service déconcentré (DIR, DREAL, CEREMA), en charge de la gestion des accidents de la circulation en auto-assurance (flotte non assurée)
- juristes.

A la demande de l'administration, le prestataire et l'intervenant désigné veilleront à adapter la formation au.x stagiaires.x en situation de handicap.

Planification

Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (distanciel)

Droits et obligations d’un agent victime d’un accident de circulation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4249-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Planification

Du 15/05/2024 matin au 15/05/2024 après-midi

La créance de l'Etat tiers-payeur : se faire rembourser les prestations versées aux agents accidentés

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4568-1
CVRH de Rouen

Objectifs

L'objectif de la formation est d'amener les agents formés à savoir éditer une créance de tiers-payeur et la faire régler par le tiers responsable. A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- connaître les situations de tiers-payeur
- éditer la créance de l’État
- Demander le paiement de cette créance au responsable dans un cadre amiable et judiciaire

La formation s’organisera autour de méthodes pédagogiques dynamiques :

- des exercices basés sur des cas concrets pour évaluer l'état des connaissances initiales et mesurer l'assimilation des compétences au cours de la formation
- des échanges pour mieux répondre aux questions
- des quiz pour confirmer l'acquisition des connaissances et savoirs-faire.

Cible

Cette formation s'adresse aux :
- agents publics en poste au Ministère ou en service déconcentré (DIR, DREAL, CEREMA), en charge de la gestion des créances tiers-payeur de l’État, sur l’ensemble des services déconcentrés qu'ils soient assurés ou non.
- juristes, agents RH

A la demande de l'administration, le prestataire et l'intervenant désigné veilleront à adapter la formation au.x stagiaire·s en situation de handicap.

Planification

Du 03/10/2024 matin au 03/10/2024 matin (distanciel)

Fondamentaux du contentieux administratif

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4589-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cible

Planification

Du 15/05/2024 après-midi au 15/05/2024 après-midi (DISTANCIEL)

Fondamentaux du contentieux administratif

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4589-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cible

Planification

Du 19/06/2024 après-midi au 19/06/2024 après-midi (DISTANCIEL)

Fondamentaux du contentieux administratif

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4589-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cible

Planification

Du 25/06/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (En distanciel)

Protection fonctionnelle des agents de l'Etat

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4591-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

tout agent DREAL AURA (possibilité ouverture + large)

Planification

Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 matin (Distanciel)

Réglementation, élaboration de la norme, procédures, SIJ

Réunions du réseau des chefs de service juridique

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-784-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Partager des connaissances et des pratiques pour faciliter la construction d'une doctrine commune

Cible

Les chefs de service juridique et leur adjoint - + des invités permanents

Planification

1er trimestre 2024 (Au C.V.R.H. de Toulouse)

Sécurisation des actes administratifs

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1016-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Connaitre les principes de droit régissant l'action administrative
Respecter les normes juridiques
Acquérir les règles d'élaboration et de rédaction des décisions administratives réglementaires et individuelles

Cible

Tout agent désirant connaitre et comprendre les fondement du droit administratif ainsi que les règles régissant l'organisation de l'action de l'administration.
Cible prioritaire : agents ayant en charge l'élaboration d'actes administratifs

Planification

Du 18/06/2024 matin au 19/06/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

Sécurisation des actes administratifs

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1016-3
CVRH de Rouen

Objectifs

Connaitre les principes de droit régissant l'action administrative
Respecter les normes juridiques
Acquérir les règles d'élaboration et de rédaction des décisions administratives réglementaires et individuelles

Cible

Tout agent désirant connaitre et comprendre les fondement du droit administratif ainsi que les règles régissant l'organisation de l'action de l'administration.
Cible prioritaire : agents ayant en charge l'élaboration d'actes administratifs

Planification

Du 30/09/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (cvrh distanciel)

Sécurisation des actes administratifs

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1016-4
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Connaitre les principes de droit régissant l'action administrative
Respecter les normes juridiques
Acquérir les règles d'élaboration et de rédaction des décisions administratives réglementaires et individuelles

Cible

Tout agent désirant connaitre et comprendre les fondement du droit administratif ainsi que les règles régissant l'organisation de l'action de l'administration.
Cible prioritaire : agents ayant en charge l'élaboration d'actes administratifs

Planification

Du 11/09/2024 matin au 12/09/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

Conformité au Règlement Général de Protection des Données (R.G.P.D.)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2545-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Acquérir des notions clés en matière de données à caractère personnel
Sensibiliser aux enjeux de la réforme
Accompagner la mise en place de la réforme
S'approcher du nouveau cadre procédural
Connaitre les nouvelles procédures internes et externes applicables

Cible

Correspondants du délégué à la protection des données (DPD) et toute personne amenée à coordonner la gestion du traitement de données à caractère personnel.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 12/03/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

Conformité au Règlement Général de Protection des Données (R.G.P.D.)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2545-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Acquérir des notions clés en matière de données à caractère personnel
Sensibiliser aux enjeux de la réforme
Accompagner la mise en place de la réforme
S'approcher du nouveau cadre procédural
Connaitre les nouvelles procédures internes et externes applicables

Cible

Correspondants du délégué à la protection des données (DPD) et toute personne amenée à coordonner la gestion du traitement de données à caractère personnel.

Planification

Du 21/03/2024 matin au 21/03/2024 après-midi (Au C.V.R.H. de Toulouse)

Conformité au Règlement Général de Protection des Données (R.G.P.D.)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2545-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

Acquérir des notions clés en matière de données à caractère personnel
Sensibiliser aux enjeux de la réforme
Accompagner la mise en place de la réforme
S'approcher du nouveau cadre procédural
Connaitre les nouvelles procédures internes et externes applicables

Cible

Correspondants du délégué à la protection des données (DPD) et toute personne amenée à coordonner la gestion du traitement de données à caractère personnel.

Planification

Du 17/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (Au C.V.R.H. de Toulouse)

Réglementation de la commande publique - actualités

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2964-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- appréhender les évolutions de la réglementation nationale relative aux marchés publics ;
- identifier les récentes décisions juridictionnelles nationales et européennes et leur impact pratique ;
- mesurer les derniers apports de la doctrine administrative.

Cible

Agents chargés de la préparation, de la passation, de la gestion et du contrôle des marchés.
Pré requis : Avoir une expérience de l'achat public et une bonne connaissance de la réglementation des marchés publics

Planification

Du 26/09/2024 après-midi au 27/09/2024 après-midi (cvrh distanciel)

Réglementation de la commande publique - actualités

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2964-2
CVRH d'Arras

Objectifs

- appréhender les évolutions de la réglementation nationale relative aux marchés publics ;
- identifier les récentes décisions juridictionnelles nationales et européennes et leur impact pratique ;
- mesurer les derniers apports de la doctrine administrative.

Cible

Agents chargés de la préparation, de la passation, de la gestion et du contrôle des marchés.
Pré requis : Avoir une expérience de l'achat public et une bonne connaissance de la réglementation des marchés publics

Planification

2nd semestre 2024 (arras)

Attribuer une subvention aux associations : prévenir les risques et éviter les écueils

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2969-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- définir et qualifier à bon escient le périmètre subventionnable à partir d'une demande ;
- contribuer à l'élaboration d'un acte attributif respectant les critères juridiques européens et nationaux pertinents.

Cible

Les agents instruisant les demandes de subvention.

Planification

Du 07/02/2024 matin au 08/02/2024 après-midi (En distanciel)

Attribuer une subvention aux associations : prévenir les risques et éviter les écueils

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2969-2
CVRH de Rouen

Objectifs

- définir et qualifier à bon escient le périmètre subventionnable à partir d'une demande ;
- contribuer à l'élaboration d'un acte attributif respectant les critères juridiques européens et nationaux pertinents.

Cible

Les agents instruisant les demandes de subvention.

Planification

Du 20/03/2024 matin au 21/03/2024 après-midi (cvrh distanciel)

Attribuer une subvention aux associations : prévenir les risques et éviter les écueils

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2969-3
CVRH d'Arras

Objectifs

- définir et qualifier à bon escient le périmètre subventionnable à partir d'une demande ;
- contribuer à l'élaboration d'un acte attributif respectant les critères juridiques européens et nationaux pertinents.

Cible

Les agents instruisant les demandes de subvention.

Planification

Du 25/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (distanciel)

Le lanceur d'alerte

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4017-1
CVRH d'Arras

Objectifs

- Comprendre la place de l'alerte professionnelle :
• Maîtriser le dispositif de signalement interne et/ou externe
• Connaître les droits et les obligations du lanceur d'alerte
- Appréhender le cadre juridique européen : transposition de la directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte en droit français

Savoir-faire :
- Exercer son droit d'alerte en toute sécurité

Cible

Tout agent du Ministère

Planification

Du 03/10/2024 matin au 03/10/2024 matin (distanciel)

Déontologie, droits et obligations de l'agent public

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4018-2
CVRH de Rouen

Objectifs

Savoir :
- Comprendre la place de l'alerte professionnelle :
    • Maîtriser le dispositif de signalement interne et/ou externe
    • Connaître les droits et les obligations du lanceur d'alerte
- Appréhender le cadre juridique européen : transposition de la directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte en droit français

Savoir-faire :
- Exercer son droit d'alerte en toute sécurité

Cible

Tout agent public

Planification

Du 14/10/2024 après-midi au 15/10/2024 après-midi (Distanciel (les après-midi 13h30-16h30))

Initiation au droit pénal et à la procédure pénale

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4019-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Savoir :
- Les notions du droit pénal
- Les principaux acteurs et les principales phases de la procédure pénale;- Le rôle de l'Agent Judiciaire de l'État (AJE)

Savoir-faire :
- Analyser les éléments constitutifs d'une infraction
- Identifier la phase procédurale dans laquelle un acte s'inscrit et les acteurs compétents
- Distinguer signalement/plainte pénale/plainte avec constitution de partie civile
- Développer des réflexes pratiques en cas de préjudice financier ou matériel subi par l'État (saisine de l'AJE)

Cible

Tout agent public dont la fonction peut le conduire à être confronté à un problème pénal ou voulant se familiariser avec la matière pénale

Planification

Du 11/04/2024 après-midi au 11/04/2024 après-midi (LA DEFENSE)

La gestion d'un accident de la circulation : auto-assurance et tiers-payeur

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4020-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Savoir :
- Connaître les textes applicables en la matière
- Appréhender la répartition des compétences entre l'Administration centrale et les services déconcentrés
- Comprendre les procédures à suivre pour les dommages matériels et pour les dommages corporels

Savoir-faire :
- Développer les réflexes pratiques pour le traitement des dossiers d'accident de la circulation

Cible

Tout agent public en poste au sein du Ministère ou en service déconcentré, en charge des accidents de la circulation

Planification

Du 19/01/2024 après-midi au 19/01/2024 après-midi (Distanciel)

La gestion d'un accident de la circulation : auto-assurance et tiers-payeur

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4020-2
CVRH de Nantes

Objectifs

Savoir :
- Connaître les textes applicables en la matière
- Appréhender la répartition des compétences entre l'Administration centrale et les services déconcentrés
- Comprendre les procédures à suivre pour les dommages matériels et pour les dommages corporels

Savoir-faire :
- Développer les réflexes pratiques pour le traitement des dossiers d'accident de la circulation

Cible

Tout agent public en poste au sein du Ministère ou en service déconcentré, en charge des accidents de la circulation

Planification

Du 21/05/2024 après-midi au 21/05/2024 après-midi (Distanciel)

Fondamentaux de la rédaction des actes juridiques

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4297-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Agents DDT 42

Planification

Du 18/09/2024 matin au 18/09/2024 après-midi (DDT 42)

Demande d'agrément et d'habilitation au titre de la protection de l'environnement : cadre réglementaire et rôle des services

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4321-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- Différencier les 2 procédures : Agrément/Habilitation,
- Mieux maîtriser la réglementation encadrant les procédures,
- Rappeler le rôle des services intervenant dans les 2 procédures,
- Conseiller et répondre aux sollicitations internes (préfet, services État,…) et externes (associations, instances...) concernant les 2 procédures,
- Mesurer les enjeux de l'agrément et l'habilitation des associations (droits et obligations.

Cible

Agents, postés en DREAL ou en administration centrale, qui prennent part à l'instruction et à la prise des décisions relatives aux demandes d'agrément et d'habilitation. Cet ordre de priorité est défini en tenant compte des volumes de crédits de subventions attribuées.

Planification

Du 06/03/2024 après-midi au 06/03/2024 après-midi (cvrh distanciel)

Demande d'agrément et d'habilitation au titre de la protection de l'environnement : cadre réglementaire et rôle des services

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4321-2
CVRH de Rouen

Objectifs

- Différencier les 2 procédures : Agrément/Habilitation,
- Mieux maîtriser la réglementation encadrant les procédures,
- Rappeler le rôle des services intervenant dans les 2 procédures,
- Conseiller et répondre aux sollicitations internes (préfet, services État,…) et externes (associations, instances...) concernant les 2 procédures,
- Mesurer les enjeux de l'agrément et l'habilitation des associations (droits et obligations.

Cible

Agents, postés en DREAL ou en administration centrale, qui prennent part à l'instruction et à la prise des décisions relatives aux demandes d'agrément et d'habilitation. Cet ordre de priorité est défini en tenant compte des volumes de crédits de subventions attribuées.

Planification

Du 07/03/2024 après-midi au 07/03/2024 après-midi (cvrh distanciel)

Réseau juridique de l'ouest

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4682-1
CVRH de Tours

Objectifs

Cible

Les juristes du réseau de l'ouest

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (CVRH de NANTES)

Culture administrative: les grandes réformes administratives UE 2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4727-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

Du 03/07/2024 après-midi au 03/07/2024 après-midi (Distanciel)

Remise à niveau sur les bonnes pratiques de l'utilisation du SOLON (format Questions / Réponses) - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4743-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Remise à niveau sur les bonnes pratiques de l'utilisation du SOLON.
Pré-requis :
Être en possession de ses identifiants de connexion, ce qui implique avoir déjà suivi la formation à l'utilisation du SOLON.

Cible

Les agents d'administration centrale, qui souhaitent une remise à niveau des bonnes pratiques de l'utilisation du SOLON.
Cet échange sur les bonnes pratiques NE S'ADRESSE QU'AUX AGENTS EXPÉRIMENTÉS.
Les agents qui n'ont jamais suivi la formation SOLON initiale, ne sont pas concernés.

Planification

Du 31/07/2024 matin au 31/07/2024 après-midi (LifeSize)

Remise à niveau sur les bonnes pratiques de l'utilisation du SOLON (format Questions / Réponses) - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4743-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Remise à niveau sur les bonnes pratiques de l'utilisation du SOLON.
Pré-requis :
Être en possession de ses identifiants de connexion, ce qui implique avoir déjà suivi la formation à l'utilisation du SOLON.

Cible

Les agents d'administration centrale, qui souhaitent une remise à niveau des bonnes pratiques de l'utilisation du SOLON.
Cet échange sur les bonnes pratiques NE S'ADRESSE QU'AUX AGENTS EXPÉRIMENTÉS.
Les agents qui n'ont jamais suivi la formation SOLON initiale, ne sont pas concernés.

Planification

Du 30/08/2024 matin au 30/08/2024 après-midi (LifeSize)

Culture administrative: Les grandes réformes de l'administration

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4775-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- Actualiser les connaissances des agents concernant les dernières réformes de l'État
- Prendre connaissance des réformes à venir
- Permettre aux agents de donner du sens aux transformations qui les touchent

Cible

Tout agent du pôle ministériel désireux d'en connaître davantage sur la culture administrative

Planification

Du 14/10/2024 après-midi au 14/10/2024 après-midi (distanciel)

Prise de poste (juridique)

Prise de poste des responsables d'entité juridique et chargés de missions juridiques

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-19-1
CVRH de Tours

Objectifs

La formation doit permettre aux stagiaires de faire valoir leurs compétences juridiques dans un nouveau rôle, une nouvelle fonction, une nouvelle posture. Dans ce cadre, ils devront développer des compétences posturales et techniques.

Cible

Responsable des affaires juridiques et chargés de missions juridiques en poste depuis moins d'1 an

Planification

Du 16/01/2024 matin au 16/01/2024 après-midi (A DISTANCE)

Formation à l'utilisation de SOLON (Système d'Organisation en Ligne des Opérations Normatives)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3914-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- connaître les enjeux de l'utilisation de l'application SOLON ;
- comprendre le fonctionnement de SOLON et les opérations de base ;
- maîtriser la saisie initiale des dossiers, la mise à jour et la recherche de dossiers ;
- découvrir de nouvelles fonctionnalités de l'application SOLON ;
- optimiser le suivi des dossiers, la mise à jour et la recherche avancée de dossiers.

Cible

Tout agent d'administration centrale ayant à utiliser SOLON.

Planification

Du 26/01/2024 matin au 26/01/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

Formation à l'utilisation de SOLON (Système d'Organisation en Ligne des Opérations Normatives)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3914-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- connaître les enjeux de l'utilisation de l'application SOLON ;
- comprendre le fonctionnement de SOLON et les opérations de base ;
- maîtriser la saisie initiale des dossiers, la mise à jour et la recherche de dossiers ;
- découvrir de nouvelles fonctionnalités de l'application SOLON ;
- optimiser le suivi des dossiers, la mise à jour et la recherche avancée de dossiers.

Cible

Tout agent d'administration centrale ayant à utiliser SOLON.

Planification

Du 29/02/2024 matin au 29/02/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

Formation à l'utilisation de SOLON (Système d'Organisation en Ligne des Opérations Normatives)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3914-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- connaître les enjeux de l'utilisation de l'application SOLON ;
- comprendre le fonctionnement de SOLON et les opérations de base ;
- maîtriser la saisie initiale des dossiers, la mise à jour et la recherche de dossiers ;
- découvrir de nouvelles fonctionnalités de l'application SOLON ;
- optimiser le suivi des dossiers, la mise à jour et la recherche avancée de dossiers.

Cible

Tout agent d'administration centrale ayant à utiliser SOLON.

Planification

Du 22/03/2024 matin au 22/03/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

Formation à l'utilisation de SOLON (Système d'Organisation en Ligne des Opérations Normatives)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3914-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- connaître les enjeux de l'utilisation de l'application SOLON ;
- comprendre le fonctionnement de SOLON et les opérations de base ;
- maîtriser la saisie initiale des dossiers, la mise à jour et la recherche de dossiers ;
- découvrir de nouvelles fonctionnalités de l'application SOLON ;
- optimiser le suivi des dossiers, la mise à jour et la recherche avancée de dossiers.

Cible

Tout agent d'administration centrale ayant à utiliser SOLON.

Planification

Du 26/04/2024 matin au 26/04/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

Formation à l'utilisation de SOLON (Système d'Organisation en Ligne des Opérations Normatives)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3914-5
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- connaître les enjeux de l'utilisation de l'application SOLON ;
- comprendre le fonctionnement de SOLON et les opérations de base ;
- maîtriser la saisie initiale des dossiers, la mise à jour et la recherche de dossiers ;
- découvrir de nouvelles fonctionnalités de l'application SOLON ;
- optimiser le suivi des dossiers, la mise à jour et la recherche avancée de dossiers.

Cible

Tout agent d'administration centrale ayant à utiliser SOLON.

Planification

Du 17/05/2024 matin au 17/05/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

Formation à l'utilisation de SOLON (Système d'Organisation en Ligne des Opérations Normatives)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3914-6
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- connaître les enjeux de l'utilisation de l'application SOLON ;
- comprendre le fonctionnement de SOLON et les opérations de base ;
- maîtriser la saisie initiale des dossiers, la mise à jour et la recherche de dossiers ;
- découvrir de nouvelles fonctionnalités de l'application SOLON ;
- optimiser le suivi des dossiers, la mise à jour et la recherche avancée de dossiers.

Cible

Tout agent d'administration centrale ayant à utiliser SOLON.

Planification

Du 28/06/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

Formation à l'utilisation de SOLON (Système d'Organisation en Ligne des Opérations Normatives)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3914-7
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- connaître les enjeux de l'utilisation de l'application SOLON ;
- comprendre le fonctionnement de SOLON et les opérations de base ;
- maîtriser la saisie initiale des dossiers, la mise à jour et la recherche de dossiers ;
- découvrir de nouvelles fonctionnalités de l'application SOLON ;
- optimiser le suivi des dossiers, la mise à jour et la recherche avancée de dossiers.

Cible

Tout agent d'administration centrale ayant à utiliser SOLON.

Planification

Du 20/09/2024 matin au 20/09/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

Formation à l'utilisation de SOLON (Système d’Organisation en Ligne des Opérations Normatives)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3914-8
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- connaître les enjeux de l'utilisation de l'application SOLON ;
- comprendre le fonctionnement de SOLON et les opérations de base ;
- maîtriser la saisie initiale des dossiers, la mise à jour et la recherche de dossiers ;
- découvrir de nouvelles fonctionnalités de l'application SOLON ;
- optimiser le suivi des dossiers, la mise à jour et la recherche avancée de dossiers.

Cible

Tout agent d'administration centrale ayant à utiliser SOLON.

Planification

Du 18/10/2024 matin au 18/10/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

Formation à l'utilisation de SOLON (Système d’Organisation en Ligne des Opérations Normatives)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3914-9
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- connaître les enjeux de l'utilisation de l'application SOLON ;
- comprendre le fonctionnement de SOLON et les opérations de base ;
- maîtriser la saisie initiale des dossiers, la mise à jour et la recherche de dossiers ;
- découvrir de nouvelles fonctionnalités de l'application SOLON ;
- optimiser le suivi des dossiers, la mise à jour et la recherche avancée de dossiers.

Cible

Tout agent d'administration centrale ayant à utiliser SOLON.

Planification

Du 22/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

Formation à l'utilisation de SOLON (Système d’Organisation en Ligne des Opérations Normatives)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3914-10
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- connaître les enjeux de l'utilisation de l'application SOLON ;
- comprendre le fonctionnement de SOLON et les opérations de base ;
- maîtriser la saisie initiale des dossiers, la mise à jour et la recherche de dossiers ;
- découvrir de nouvelles fonctionnalités de l'application SOLON ;
- optimiser le suivi des dossiers, la mise à jour et la recherche avancée de dossiers.

Cible

Tout agent d'administration centrale ayant à utiliser SOLON.

Planification

Du 20/12/2024 matin au 20/12/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

Langues

Langues

Blended cours collectifs d'anglais et classes de conversation

Durée : 86.0 jour(s)

Session n° 24-4501-1

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cours visant à développer l'aisance à l'oral en anglais, avec l'objectif d'acquérir une méthodologie et des outils permettant d'animer efficacement une réunion face à des partenaires anglophones:
- Gagner en confiance dans la pratique de l'anglais,
- Pouvoir s'exprimer en toutes circonstances et renforcer son développement professionnel : être en mesure de présenter clairement sa structure et son activité en langue anglaise...

Cible

Agents d'administration centrale amenés à utiliser l'anglais pour représenter leur direction lors de colloques et de déplacements à l'étranger, ou accueillir des délégations étrangères

Planification

1er semestre 2024 (En distanciel)

Blended cours collectifs d'anglais et classes de conversation

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-4501-2

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cours visant à développer l'aisance à l'oral en anglais, avec l'objectif d'acquérir une méthodologie et des outils permettant d'animer efficacement une réunion face à des partenaires anglophones:
- Gagner en confiance dans la pratique de l'anglais,
- Pouvoir s'exprimer en toutes circonstances et renforcer son développement professionnel : être en mesure de présenter clairement sa structure et son activité en langue anglaise...

Cible

Agents d'administration centrale amenés à utiliser l'anglais pour représenter leur direction lors de colloques et de déplacements à l'étranger, ou accueillir des délégations étrangères

Planification

2nd semestre 2024 (En distanciel)

Mer

Sécurité au travail dans le domaine maritime

Travaux sur cordes

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1128-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Connaître le contexte réglementaire ainsi que les règles de sécurité et de prévention des risques - Être capable d'évoluer en autonomie lors de travaux sur cordes - Être capable de porter secours à un collègue en difficulté

Cible

Agents des services des Phares et Balises et des cellules techniques des CROSS amenés à réaliser des travaux ne pouvant être réalisés autrement que par la technique de travaux sur cordes.

Planification

Du 15/04/2024 après-midi au 19/04/2024 matin (Porquerolles)

Travaux sur cordes

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1128-2
CVRH de Nantes

Objectifs

- Connaître le contexte réglementaire ainsi que les règles de sécurité et de prévention des risques - Être capable d'évoluer en autonomie lors de travaux sur cordes - Être capable de porter secours à un collègue en difficulté

Cible

Agents des services des Phares et Balises et des cellules techniques des CROSS amenés à réaliser des travaux ne pouvant être réalisés autrement que par la technique de travaux sur cordes.

Planification

Du 14/10/2024 après-midi au 18/10/2024 matin (Brest)

Travaux en hauteur

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1130-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- Connaître le contexte réglementaire ainsi que les règles de sécurité et de prévention des risques - Être capable d'évaluer les risques d'une situation de travail en hauteur, de s'abstenir d'intervenir ou de mettre en œuvre les dispositifs permettant d'accéder en sécurité au poste de travail - Être capable d'évoluer en autonomie lors de travaux en hauteur

Cible

Agents des services des Phares et Balises et des cellules techniques des CROSS amenés à réaliser des travaux ne pouvant être réalisés autrement que par la technique de travaux en hauteur

Planification

Du 03/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (Orgères)

Travaux en hauteur

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1130-2
CVRH de Nantes

Objectifs

- Connaître le contexte réglementaire ainsi que les règles de sécurité et de prévention des risques - Être capable d'évaluer les risques d'une situation de travail en hauteur, de s'abstenir d'intervenir ou de mettre en œuvre les dispositifs permettant d'accéder en sécurité au poste de travail - Être capable d'évoluer en autonomie lors de travaux en hauteur

Cible

Agents des services des Phares et Balises et des cellules techniques des CROSS amenés à réaliser des travaux ne pouvant être réalisés autrement que par la technique de travaux en hauteur

Planification

Du 14/10/2024 matin au 16/10/2024 après-midi (Orgères)

Comportement à adopter en cas de chute à l'eau lors des interventions en mer

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2388-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Connaître et gérer les réactions psychologiques et physiologiques en survie, les procédures d'abandon et de sauvetage.
- Connaître et savoir utiliser les matériels individuels et collectifs, les matériels de signalisation.

Cible

Personnels d'exploitation des phares et balises amenés à intervenir sur des chantiers en milieu maritime

Planification

4ème trimestre 2024 (Aix-en-Provence)

Comportement à adopter en cas de chute à l'eau lors des interventions en mer

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2388-2
CVRH de Nantes

Objectifs

- Connaître et gérer les réactions psychologiques et physiologiques en survie, les procédures d'abandon et de sauvetage.
- Connaître et savoir utiliser les matériels individuels et collectifs, les matériels de signalisation.

Cible

Personnels d'exploitation des phares et balises amenés à intervenir sur des chantiers en milieu maritime

Planification

Du 16/04/2024 matin au 17/04/2024 après-midi (Plougoumelen)

Les règles de sécurité au travail et les plans de prévention

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2390-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- Être capable d'élaborer un plan de prévention.
- Connaître la réglementation et les responsabilités engagées lors de travaux.

Cible

Chefs d'équipe et de chantier ainsi que l'encadrement

Planification

Semaine 41 (Du 07/10/2024 au 11/10/2024) (Nantes)

Protection des installations contre la foudre et gestion des batteries

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-3116-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

intervenants opérationnels dans le domaine des phares et balises

Planification

Du 02/12/2024 après-midi au 06/12/2024 matin (Nantes)

Montage et vérification des échafaudages

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3227-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Connaître le contexte réglementaire de mise en oeuvre - Maîtriser les opérations de montage, d'exploitation, de démontage et de stockage - Acquérir les compétences et la qualification nécessaire afin d'être en capacité d'utiliser les échafaudages pour réaliser des travaux de maintenance

Cible

Agents affectés à des missions de travaux d'entretien et de réparation des ESM amenés à utiliser des échafaudages

Planification

Du 10/04/2024 matin au 12/04/2024 après-midi (Orgères)

Montage et vérification des échafaudages

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3227-2
CVRH de Nantes

Objectifs

Connaître le contexte réglementaire de mise en oeuvre - Maîtriser les opérations de montage, d'exploitation, de démontage et de stockage - Acquérir les compétences et la qualification nécessaire afin d'être en capacité d'utiliser les échafaudages pour réaliser des travaux de maintenance

Cible

Agents affectés à des missions de travaux d'entretien et de réparation des ESM amenés à utiliser des échafaudages

Planification

Du 13/11/2024 matin au 15/11/2024 après-midi (Ogères (35))

Compétences techniques dans le domaine des Phares et balises

Pathologie des ouvrages de génie civil en milieu marin (métal, béton, maçonnerie)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2383-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- Connaître les phénomènes de dégradation des structures de génie civil (métal et béton) affectant les ESM
- Diagnostiquer et identifier les actions à mettre en œuvre
- Connaître les recommandations et leur référentiel technique à suivre lors de la réalisation ou de la réparation d'ouvrages en milieu marin

Cible

Agents affectés à des missions de gestion et de réalisation des travaux d'entretien et de réparation des ESM

Planification

Du 26/11/2024 matin au 28/11/2024 après-midi (Nantes)

Perfectionnement au soudage des métaux

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2384-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Découvrir les procédés TIG et soudo-brasage du cuivre, les matériaux utilisés
- Connaître les mesures d'hygiène et de sécurité à prendre en compte
- Acquérir, grâce aux exercices pratiques, la capacité à réaliser des travaux élémentaires de soudage selon le procédé suivi et apprendre à détecter les défauts de soudure

Cible

Agents affectés à des missions de gestion ou de réalisation des travaux d'entretien et de réparation des ESM

Planification

1er semestre 2024 (Aix-en-Provence)

Présentation du domaine de la signalisation maritime

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-2399-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- Rôle et structuration de l'administration et des services des Phares et Balises.
- Organisation et missions d'une subdivision des Phares et Balises.
- Ingénierie nautique et technique du balisage maritime.
- Visite de la subdivision de Brest et du centre POLMAR.

Cible

Nouveaux entrants dans la filière maritime

Planification

Du 19/03/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (Paris & Distanciel)

Présentation du domaine de la signalisation maritime

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-2399-2
CVRH de Nantes

Objectifs

- Rôle et structuration de l'administration et des services des Phares et Balises.
- Organisation et missions d'une subdivision des Phares et Balises.
- Ingénierie nautique et technique du balisage maritime.
- Visite de la subdivision de Brest et du centre POLMAR.

Cible

Nouveaux entrants dans la filière maritime

Planification

Du 10/12/2024 matin au 19/12/2024 après-midi (La Defense & Distanciel)

Présentation de la méthode VSC et du logiciel GECOPE

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2587-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- S'approprier des éléments de culture générale en matière de génie civil orienté ouvrages fixes en mer
- Connaître quelques fondamentaux sur le comportement des structures et des matériaux constitutifs des ouvrages de génie civil phares et balises
- Connaître le vocabulaire et les termes utilisés dans la méthode VSC (Visites Simplifiées et Comparées)
- Mettre en œuvre la méthode VSC – Phares et Balises.

Cible

Les agents parties prenantes dans la gestion et la réalisation des travaux d'entretien et de réparation des établissements de signalisation maritime

Planification

Du 04/11/2024 après-midi au 07/11/2024 matin (Nantes)

Présentation de la méthode VSC et du logiciel GECOPE

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2587-2
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

- S'approprier des éléments de culture générale en matière de génie civil orienté ouvrages fixes en mer
- Connaître quelques fondamentaux sur le comportement des structures et des matériaux constitutifs des ouvrages de génie civil phares et balises
- Connaître le vocabulaire et les termes utilisés dans la méthode VSC (Visites Simplifiées et Comparées)
- Mettre en œuvre la méthode VSC – Phares et Balises.

Cible

Les agents parties prenantes dans la gestion et la réalisation des travaux d'entretien et de réparation des établissements de signalisation maritime

Planification

Du 09/12/2024 matin au 11/12/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

Elingage

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3163-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- Savoir élinguer les charges couramment manutentionnées par le parc de balisage
- Savoir choisir les élingues suivant la pièce à déplacer
- Connaître les gestes de commandement des engins de levage
- Assurer la sécurité lors des manœuvres

Cible

Cette formation s'adresse aux personnels techniques des ateliers des Phares et Balises chargés de la manutention des charges lourdes par élingage avec des ponts roulants ou des grues.

Planification

Du 27/03/2024 matin au 27/03/2024 après-midi (LA ROCHELLE)

Elingage

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3163-2
CVRH de Nantes

Objectifs

- Savoir élinguer les charges couramment manutentionnées par le parc de balisage
- Savoir choisir les élingues suivant la pièce à déplacer
- Connaître les gestes de commandement des engins de levage
- Assurer la sécurité lors des manœuvres

Cible

Cette formation s'adresse aux personnels techniques des ateliers des Phares et Balises chargés de la manutention des charges lourdes par élingage avec des ponts roulants ou des grues.

Planification

Du 28/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (LA ROCHELLE)

Information Nautique et sa mise en œuvre avec SYSSI (module 1)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3361-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Agents des phares et balises

Planification

Du 13/05/2024 après-midi au 13/05/2024 après-midi (Distanciel - Module 1)

Contrôle de Conformité des aides à la navigation et sa mise en oeuvre avec SYSSI (module 1)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3362-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Agents des phares et balises

Planification

Du 27/05/2024 après-midi au 28/05/2024 après-midi (Distanciel - Module 1)

OSCEAN : cycle long compris cablage capteurs

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-4272-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Planification

Du 30/09/2024 après-midi au 04/10/2024 matin (Plouzané)

Contrôle de Conformité des aides à la navigation et sa mise en oeuvre avec SYSSI (module 2)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4619-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Agents des phares et balises

Planification

Du 01/10/2024 matin au 02/10/2024 après-midi (Nantes)

Réglementation portuaire

Formation des agents de l'État aux enjeux de sûreté portuaire

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4106-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Connaître la règlementation européenne et nationale ; comprendre les attendus de l'évaluation de sûreté du port , des installations portuaire et des plans de sûreté ; connaître le rôle attendu du comité local de sûreté portuaire et la responsabilité des différents acteurs ainsi que les enjeux du système national d'audit.

Cible

Agents des services de l'État placés sous l'autorité des préfets ayant à connaître des questions de sûreté portuaire

Planification

Du 06/02/2024 matin au 08/02/2024 après-midi (GPMD)

Formation des agents de l'État aux enjeux de sûreté portuaire

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4106-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Connaître la règlementation européenne et nationale ; comprendre les attendus de l'évaluation de sûreté du port , des installations portuaire et des plans de sûreté ; connaître le rôle attendu du comité local de sûreté portuaire et la responsabilité des différents acteurs ainsi que les enjeux du système national d'audit.

Cible

Agents des services de l'État placés sous l'autorité des préfets ayant à connaître des questions de sûreté portuaire

Planification

Du 26/11/2024 matin au 28/11/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Formation des agents de l'État aux enjeux de sûreté portuaire

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4106-3
CVRH de Rouen

Objectifs

Connaître la règlementation européenne et nationale ; comprendre les attendus de l'évaluation de sûreté du port , des installations portuaire et des plans de sûreté ; connaître le rôle attendu du comité local de sûreté portuaire et la responsabilité des différents acteurs ainsi que les enjeux du système national d'audit.

Cible

Agents des services de l'État placés sous l'autorité des préfets ayant à connaître des questions de sûreté portuaire

Planification

Du 25/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (Martinique)

Formation des agents de l'État aux enjeux de sûreté portuaire

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4106-4
CVRH de Nantes

Objectifs

Connaître la règlementation européenne et nationale ; comprendre les attendus de l'évaluation de sûreté du port , des installations portuaire et des plans de sûreté ; connaître le rôle attendu du comité local de sûreté portuaire et la responsabilité des différents acteurs ainsi que les enjeux du système national d'audit.

Cible

Agents des services de l'État placés sous l'autorité des préfets ayant à connaître des questions de sûreté portuaire

Planification

Du 01/10/2024 matin au 03/10/2024 après-midi (LA ROCHELLE 17)

Autres domaines mer

Procédures CMS

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3359-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- Découvrir le "Référentiel nautique et technique"
- Appliquer les règles de signalisation maritime dans les cas particuliers
- Connaître l'évolution de la procédure
- Échanger sur les modes d'organisation dans les différents services

Cible

Agents des phares et balises

Planification

Du 09/10/2024 après-midi au 11/10/2024 matin (CVRH de Nantes)

Référentiel nautique et technique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3360-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- Découvrir le "Référentiel nautique et technique"
- Appliquer les règles de signalisation maritime dans les cas particuliers
- Connaître l'évolution de la procédure
- Échanger sur les modes d'organisation dans les différents services

Cible

Agents des phares et balises

Planification

Du 07/10/2024 après-midi au 09/10/2024 matin (CVRH de Nantes)

Information nautique et sa mise en ouevre avec SYSSI (module 2)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4618-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Planification

Du 17/09/2024 après-midi au 18/09/2024 après-midi (Nantes)

UE 2024 du CMVRH - Négocier et gérer durablement les quotas de pêche (Les poissons ne connaissent pas les frontières)

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4762-1

CVRH de Nantes

Objectifs

Vous souhaitez vous informer sur l'origine du poisson que vous consommez au quotidien ? Vous vous sentez concerné(e)s par les enjeux environnementaux et de souveraineté alimentaire liés à l'activité de pêche ? Vous vous préoccupez de l'état des océans et des ressources qu'ils renferment ? Alors venez participer à la présentation de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture sur la gestion collective des produits de la mer !

Cible

Tous les agents des pôles ministériels

Planification

Du 26/07/2024 après-midi au 26/07/2024 après-midi (webinaire)

Mobilité

Politiques de mobilité

Pilotage d'évaluations socio-économiquesà toutes les étapes d'un projet de transport

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-951-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

S'approprier le nouveau référentiel d'évaluation des projets de transport. Savoir confier une étude à un prestataire privé. Mieux appréhender la part de travail incombant aux maîtres d'ouvrage dans l'analyse préalable et le pilotage des évaluations. Comprendre certains aspects techniques de politiques publiques de transport

Cible

Agents exerçant des fonctions de maîtrise d'ouvrage routière en DREAL/DRIEA/DEAL et en DIR

Planification

Du 12/11/2024 matin au 14/11/2024 après-midi (La Défense)

transport ferroviaire : connaissances de base

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-1005-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Connaître le cadre du système ferroviaire: infrastructures, exploitation, maintenance et services. Connaître l'économie du transport ferroviaire. Connaître la gestion du service et la tarification. Connaître la stratégie à développer dans ce domaine.

Cible

Agents chargés des questions de déplacements en DREAL/DRIEA/DEAL

Planification

2nd semestre 2024 (cvrh arras)

Politiques locales de mobilité

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3847-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Donner ou actualiser les connaissances de base nécessaires à la compréhension des enjeux environnementaux , économiques, territoriaux et sociaux de la mobilité afin de conseiller efficacement les collectivités territoriales dans leurs projets de mobilité durable.

Cible

Agents des SD de l'État (DREAL/Services Transports, DDT(M)) chargés d'accompagner les collectivités locales et leurs opérateurs

Planification

2nd semestre 2024 (à distance)

Fresque de la Mobilité

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4502-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Atelier participatif pour :
· Apprendre les ordres de grandeur de la mobilité et identifier les enjeux et actions possibles en tant que particulier, employeur, collectivité.
· Approcher de manière ludique et abordable la mobilité quotidienne des personnes en France,
· Bénéficier d'un moment privilégié pour se rencontrer, créer du lien, aborder de nouveaux sujets et penser concrètement l'action collective autour de la transition écologique des mobilités du quotidien.

Cible

Tous les agents du Grand-Est intéressés

Planification

Du 23/01/2024 matin au 23/01/2024 matin (CVRH Nancy)

Mois de la mobilité DREAL Hauts-de-Frances : Eco-conduite

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4795-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Agents de la DREAL Hauts-de-France (site Lille)

Planification

Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (DREAL Hauts-de-France - LILLE)

Mois de la mobilité DREAL Hauts-de-Frances : Eco-conduite

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4795-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Agents de la DREAL Hauts-de-France (site Lille)

Planification

Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (DREAL Hauts-de-France - LILLE)

Navigation fluviale - Capitaineries

réglementation technique et contrôle des bateaux (métropole)

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-962-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Acquérir les compétences administratives, techniques et réglementaires pour le contrôle des bateaux - Etre capable de suivre la construction afin d'effectuer le contrôle physique des bateaux - Acquérir la connaissance de la réglementation communautaire et de la réglementation du Rhin pour le contrôle des bateaux

Cible

Agents instructeurs des services de sécurité des bateaux

Planification

Octobre 2024 (Paris)

Préparation aux épreuves pratiques de l'examen du certificat de capacité PC

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-967-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Acquérir les compétences techniques nécessaires pour pouvoir passer les épreuves du permis PC (conduite d'un bateau de commerce de moins de 20 mètres)

Cible

Agents instructeurs des services de sécurité des bateaux

Planification

2nd semestre 2024 (Paris)

contrôle de la stabilité des bateaux de navigation intérieure

Durée : 4.5 jour(s)
Session n° 24-968-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- Acquérir des compétences techniques et réglementaires pour le contrôle de la stabilité des bateaux

Cible

Agents instructeurs des services de sécurité des bateaux

Planification

Du 18/11/2024 après-midi au 29/11/2024 après-midi (Nantes)

Anglais maritime-perfectionnement

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-971-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Permettre aux stagiaires de se perfectionner dans l'usage de la langue anglaise afin de mieux communiquer avec les commandants de navires non francophones

Cible

Officiers de port et officiers de port adjoints ayant déjà les bases en anglais maritime

Planification

Du 16/01/2024 matin au 18/01/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Anglais maritime-perfectionnement

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-971-3
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Permettre aux stagiaires de se perfectionner dans l'usage de la langue anglaise afin de mieux communiquer avec les commandants de navires non francophones

Cible

Officiers de port et officiers de port adjoints ayant déjà les bases en anglais maritime

Planification

Du 04/09/2024 matin au 06/09/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

contraventions de grande voirie et protection du domaine portuaire maritime

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-972-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :
- connaître les principes généraux de la protection du domaine public ; disposer de repères sur les textes applicables (code général de la propriété des personnes publiques, code des ports maritimes) ;
- être capable d'appliquer la notion de contravention de grande voirie aux faits constatés ;
bien distinguer les notions d'autorité de police portuaire et d'autorité investie du pouvoir de police portuaire ;
- être capable de rédiger des procès-verbaux de constat et de grande voirie ;
- connaître les différentes phases de la procédure : verbalisation, engagement des poursuites, procédure contentieuse, jugement ;
- savoir mettre en œuvre les connaissances ainsi acquises dans le traitement amiable, financier et contentieux des documents produits.

Cible

Officiers de port et aux officiers de port adjoints en fonction dans les capitaineries des grands ports maritimes et des ports décentralisés.

Planification

Du 10/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

contraventions de grande voirie et protection du domaine portuaire maritime

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-972-2
CVRH de Nantes

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :
- connaître les principes généraux de la protection du domaine public ; disposer de repères sur les textes applicables (code général de la propriété des personnes publiques, code des ports maritimes) ;
- être capable d'appliquer la notion de contravention de grande voirie aux faits constatés ;
bien distinguer les notions d'autorité de police portuaire et d'autorité investie du pouvoir de police portuaire ;
- être capable de rédiger des procès-verbaux de constat et de grande voirie ;
- connaître les différentes phases de la procédure : verbalisation, engagement des poursuites, procédure contentieuse, jugement ;
- savoir mettre en œuvre les connaissances ainsi acquises dans le traitement amiable, financier et contentieux des documents produits.

Cible

Officiers de port et aux officiers de port adjoints en fonction dans les capitaineries des grands ports maritimes et des ports décentralisés.

Planification

Du 22/05/2024 après-midi au 24/05/2024 matin (Nantes)

Prévention, Assistance et Sécurité en milieu portuaire

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-973-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Permettre aux stagiaires de perfectionner leurs connaissances théoriques et pratiques au niveau de la prévention des noyades , de l'assistance et des secours en vue d'obtenir le certificat PSC1. Connaître les bases règlementaires ainsi que les différentes catégories d'équipements de protection individuelle contre les risques de noyade.

Cible

Officiers de port et officiers de port adjoints

Planification

Du 02/09/2024 matin au 30/12/2024 après-midi (formation de 3 jours dates à déterminer)

réglementation de la manutention et du transport de marchandises dangereuses (en colis) dans les ports maritimes

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-974-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation doit permettre aux officiers de port et aux officiers de port adjoints d'utiliser les différents règlements pour y trouver l'information adéquate afin de faire respecter les prescriptions réglementaires du transport des matières dangereuses par voies routières (accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route, ADR) et maritime (international maritime dangerous goods, IMDG).

Cible

Les officiers de port et les officiers de port adjoints ayant la fonction d'officiers de quai affectés dans les ports par lesquels transitent des matières dangereuses et ceux affectés dans les bureaux « matières dangereuses » des grands ports maritimes ou des ports décentralisés. Elle peut être aussi ouverte aux autres officiers de port et officiers de port adjoints ayant besoin de cette formation.

Planification

Du 10/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

réglementation de la manutention et du transport de marchandises dangereuses (en colis) dans les ports maritimes

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-974-2

CVRH de Nantes

Objectifs

La formation doit permettre aux officiers de port et aux officiers de port adjoints d'utiliser les différents règlements pour y trouver l'information adéquate afin de faire respecter les prescriptions réglementaires du transport des matières dangereuses par voies routières (accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route, ADR) et maritime (international maritime dangerous goods, IMDG).

Cible

Les officiers de port et les officiers de port adjoints ayant la fonction d'officiers de quai affectés dans les ports par lesquels transitent des matières dangereuses et ceux affectés dans les bureaux « matières dangereuses » des grands ports maritimes ou des ports décentralisés. Elle peut être aussi ouverte aux autres officiers de port et officiers de port adjoints ayant besoin de cette formation.

Planification

Du 18/11/2024 après-midi au 22/11/2024 matin (Nantes)

formation initiale des officiers de port et des officiers de port adjoints

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-977-1

CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Acquérir les fondamentaux du métier. Connaître les missions des capitaineries. Savoir manager une équipe dans un environnement professionnel aux multiples intervenants. Connaître l'organisation des ports. Avoir des bases en sécurité et sûreté portuaires. Acquérir les fondamentaux en rédaction administrative.

Cible

Officiers de port et officiers de port adjoints nouvellement entrant dans le corps des OP/OPA

Planification

Du 07/10/2024 matin au 09/10/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

formation initiale des officiers de port et des officiers de port adjoints

Durée : 10.0 jour(s)

Session n° 24-977-2

CVRH de Rouen

Objectifs

Acquérir les fondamentaux du métier. Connaître les missions des capitaineries. Savoir manager une équipe dans un environnement professionnel aux multiples intervenants. Connaître l'organisation des ports. Avoir des bases en sécurité et sûreté portuaires. Acquérir les fondamentaux en rédaction administrative.

Cible

Officiers de port et officiers de port adjoints nouvellement entrant dans le corps des OP/OPA

Planification

Du 23/09/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Règlementation technique et contrôle des bateaux naviguant sur les eaux intérieures de la Guyane

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-3311-1

CVRH de Rouen

Objectifs

Acquérir les compétences administratives , techniques et réglementaires sur le contrôle des bateaux spécifiques au département de Guyane. Etre capable de suivre la construction afin d'effectuer le contrôle des bateaux guyanais.

Cible

Planification

2nd semestre 2024 (Guyane)

Utiliser des applications satellitaires pour les politiques publiques - Module 1 – initiation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-10-1

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Présentation de l'observation de la Terre par satellites et des données satellitaires : quelles techniques d'acquisition et de traitement, qu'est-ce qu'une application, une image, une donnée, un produit satellitaire ?
- Avantage/possibilité et inconvénients/limites de la donnée satellitaire et son positionnement par rapport aux données aéroportés et drones.
- Présentation du programme européen Copernicus et de ses 6 services thématiques
- Présentation des plateformes fournissant des données et produits satellitaires et du dispositif Dinamis
. Manipulation d'outils en ligne pour un premier contact avec les produits satellitaires
. Applications et retours d'expérience
. Présentation des outils du PAS : médiathèque/centre de ressources Applisat, forum expertise territoire, structures d'accompagnement techniques, dispositifs de financement,...

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :
- Comprendre les concepts de la télédétection et ce que sont les images, données et produits satellitaires
- Avoir une vision de l'écosystème de l'usage des données et produits satellitaires pour les politiques publiques
- Connaître les ressources d'accompagnement autour de l'usage des données et produits satellitaires
- Connaître le périmètre d'application

Cible

Cette formation s'adresse aux personnes désirant découvrir ce que sont les applications satellitaires et ce qu'elles peuvent apporter pour suivre l'état de l'environnement et pour la définition et le suivi des politiques publiques
Dreal/DDT/Ministères/Cerema (+ potentiellement autres établissements publics)

Planification

Du 17/09/2024 matin au 17/09/2024 après-midi (CVRH de Paris)

Gérer et diffuser des données avec PRODIGE

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-68-1

CVRH de Rouen

Objectifs

PRODIGE est un logiciel libre, open source et gratuit, prêt à l'emploi, devenu un commun numérique interministériel partagé avec les collectivités, permettant de créer des plates-formes locales et/ou thématiques de création et de diffusion de données géographiques et non géographiques.
Les objectifs de cette formation sont :
- Créer, mettre en qualité, ouvrir, partager des jeux de données, des cartes et des data visualisations, remplir une fiche de métadonnée, réaliser une application métier
- Former des utilisateurs et des administrateurs de cartes, data visualisations et de données
- Pré-requis : Posséder une expérience en matière de gestion ou d'administration de données numériques
- Programme
. Présentation du Projet PRODIGE, description technique, présentation de plateformes PRODIGE
. Fonctionnalités de gestion des données de site PRODIGE : Principe de fonctionnement d'une plateforme PRODIGE
. Rechercher/télécharger/visualiser une donnée
. Savoir remplir une fiche de métadonnées
. Déposer et publier une donnée
. Rédiger une carte et la publier sur Internet
. Réaliser une data visualisation et la publier sur Internet
. Réaliser une application métier

Cible

Cette formation est proposée aux praticiens métiers ou acteurs techniques de la donnée, aux chargés de mission, géomaticiens ou statisticiens, agents des services de l'état (MTES, MCT, MAA et autres ministères), aux agents de préfectures et collectivités territoriales, agence d'urbanisme et de développement, groupement d'intérêt public (GIP), parc national, association loi 1901, gestionnaires de données ou administrateurs de plateformes PRODIGE en service en 2022 dans les régions françaises ou au sein d'une structure nationale.
Gestionnaires ou futur gestionnaire de données de plate-forme PRODIGE

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH de Rouen)

Le logiciel "R" - traitement statistique - socle de base - Module 1

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1826-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Prise en main du logiciel R.

• Découvrir le fonctionnement de R
• Aborder la dimension modulaire du logiciel
• S'approprier l'interface graphique du logiciel
• Être en capacité d'importer dans R un fichier CSV et de réaliser des calculs statistiques simples (somme, moyenne, table des fréquences)

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 07/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (CVRH Aix)

Le logiciel "R" - traitement statistique - socle de base - Module 1

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1826-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Prise en main du logiciel R.

• Découvrir le fonctionnement de R
• Aborder la dimension modulaire du logiciel
• S'approprier l'interface graphique du logiciel
• Être en capacité d'importer dans R un fichier CSV et de réaliser des calculs statistiques simples (somme, moyenne, table des fréquences)

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 24/06/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Le logiciel "R" - traitement statistique - socle de base - Module 1

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1826-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

Prise en main du logiciel R.

• Découvrir le fonctionnement de R
• Aborder la dimension modulaire du logiciel
• S'approprier l'interface graphique du logiciel
• Être en capacité d'importer dans R un fichier CSV et de réaliser des calculs statistiques simples (somme, moyenne, table des fréquences)

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 18/06/2024 matin au 19/06/2024 après-midi (CVRH de Toulouse)

Le logiciel "R" - traitement statistique - socle de base - Module 1

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1826-4
CVRH de Nancy

Objectifs

Prise en main du logiciel R.

• Découvrir le fonctionnement de R
• Aborder la dimension modulaire du logiciel
• S'approprier l'interface graphique du logiciel
• Être en capacité d'importer dans R un fichier CSV et de réaliser des calculs statistiques simples (somme, moyenne, table des fréquences)

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 06/05/2024 matin au 07/05/2024 après-midi

Le logiciel "R" - traitement statistique - socle de base - Module 1

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1826-5
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Prise en main du logiciel R.

• Découvrir le fonctionnement de R
• Aborder la dimension modulaire du logiciel
• S'approprier l'interface graphique du logiciel
• Être en capacité d'importer dans R un fichier CSV et de réaliser des calculs statistiques simples (somme, moyenne, table des fréquences)

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 30/05/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (CVRH de Paris - Choisy)

Le logiciel "R" - traitement statistique - socle de base - Module 1

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-1826-7
CVRH de Tours

Objectifs

Prise en main du logiciel R.

• Découvrir le fonctionnement de R
• Aborder la dimension modulaire du logiciel
• S'approprier l'interface graphique du logiciel
• Être en capacité d'importer dans R un fichier CSV et de réaliser des calculs statistiques simples (somme, moyenne, table des fréquences)

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH 37)

Le logiciel "R" - traitement statistique - socle de base - Module 1

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1826-8
CVRH de Nantes

Objectifs

Prise en main du logiciel R.

• Découvrir le fonctionnement de R
• Aborder la dimension modulaire du logiciel
• S'approprier l'interface graphique du logiciel
• Être en capacité d'importer dans R un fichier CSV et de réaliser des calculs statistiques simples (somme, moyenne, table des fréquences)

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 25/06/2024 matin au 26/06/2024 après-midi (Nantes)

Le logiciel "R" - traitement statistique - socle de base - Module 1

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1826-9
CVRH de Rouen

Objectifs

Prise en main du logiciel R.

• Découvrir le fonctionnement de R
• Aborder la dimension modulaire du logiciel
• S'approprier l'interface graphique du logiciel
• Être en capacité d'importer dans R un fichier CSV et de réaliser des calculs statistiques simples (somme, moyenne, table des fréquences)

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 08/04/2024 matin au 09/04/2024 après-midi (Caen)

Le logiciel "R" - traitement statistique - socle de base - Module 1

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1826-10
CVRH de Nantes

Objectifs

Prise en main du logiciel R.

• Découvrir le fonctionnement de R
• Aborder la dimension modulaire du logiciel
• S'approprier l'interface graphique du logiciel
• Être en capacité d'importer dans R un fichier CSV et de réaliser des calculs statistiques simples (somme, moyenne, table des fréquences)

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 25/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (CVRH de Nantes)

Le logiciel "R" - Préparation des données - Module 2

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2088-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Rendre les stagiaires autonomes en matière de pré-traitement des données avec le logiciel R.

Être en capacité : d'explorer les données, de les comprendre, de les structurer, de les croiser et les enrichir avec des données externes pour les préparer à des traitements statistiques.
La préparation des données est une étape fondamentale pour faciliter la réalisation des analyses statistiques.

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

2nd semestre 2024 (En distanciel)

Le logiciel "R" - Préparation des données - Module 2

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2088-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Rendre les stagiaires autonomes en matière de pré-traitement des données avec le logiciel R.

Être en capacité : d'explorer les données, de les comprendre, de les structurer, de les croiser et les enrichir avec des données externes pour les préparer à des traitements statistiques.
La préparation des données est une étape fondamentale pour faciliter la réalisation des analyses statistiques.

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 14/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Le logiciel "R" - Préparation des données - Module 2

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2088-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

Rendre les stagiaires autonomes en matière de pré-traitement des données avec le logiciel R.

Être en capacité : d'explorer les données, de les comprendre, de les structurer, de les croiser et les enrichir avec des données externes pour les préparer à des traitements statistiques.
La préparation des données est une étape fondamentale pour faciliter la réalisation des analyses statistiques.

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 06/09/2024 matin au 16/09/2024 après-midi (CVRH de Toulouse)

Le logiciel "R" - Préparation des données - Module 2

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-2088-4

CVRH de Nancy

Objectifs

Rendre les stagiaires autonomes en matière de pré-traitement des données avec le logiciel R.

Être en capacité : d'explorer les données, de les comprendre, de les structurer, de les croiser et les enrichir avec des données externes pour les préparer à des traitements statistiques.
La préparation des données est une étape fondamentale pour faciliter la réalisation des analyses statistiques.

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 17/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi

Le logiciel "R" - Préparation des données - Module 2

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-2088-5

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Rendre les stagiaires autonomes en matière de pré-traitement des données avec le logiciel R.

Être en capacité : d'explorer les données, de les comprendre, de les structurer, de les croiser et les enrichir avec des données externes pour les préparer à des traitements statistiques.
La préparation des données est une étape fondamentale pour faciliter la réalisation des analyses statistiques.

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 27/06/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (CVRH de Paris - Choisy)

Le logiciel "R" - Préparation des données - Module 2

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-2088-7

CVRH de Tours

Objectifs

Rendre les stagiaires autonomes en matière de pré-traitement des données avec le logiciel R.

Être en capacité : d'explorer les données, de les comprendre, de les structurer, de les croiser et les enrichir avec des données externes pour les préparer à des traitements statistiques.
La préparation des données est une étape fondamentale pour faciliter la réalisation des analyses statistiques.

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH 37)

Le logiciel "R" - Préparation des données - Module 2

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-2088-8

CVRH de Nantes

Objectifs

Rendre les stagiaires autonomes en matière de pré-traitement des données avec le logiciel R.

Être en capacité : d'explorer les données, de les comprendre, de les structurer, de les croiser et les enrichir avec des données externes pour les préparer à des traitements statistiques.
La préparation des données est une étape fondamentale pour faciliter la réalisation des analyses statistiques.

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 25/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (Nantes)

Le logiciel "R" - Préparation des données - Module 2

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2088-9
CVRH de Rouen

Objectifs

Rendre les stagiaires autonomes en matière de pré-traitement des données avec le logiciel R.

Être en capacité : d'explorer les données, de les comprendre, de les structurer, de les croiser et les enrichir avec des données externes pour les préparer à des traitements statistiques.
La préparation des données est une étape fondamentale pour faciliter la réalisation des analyses statistiques.

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 17/05/2024 après-midi (Caen)

Administrer une plateforme PRODIGE

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2116-1
CVRH de Rouen

Objectifs

PRODIGE est un logiciel libre, open source et gratuit, prêt à l'emploi, devenu un commun numérique interministériel partagé avec les collectivités, permettant de créer des plates-formes locales et/ou thématiques de création et de diffusion de données géographiques et non géographiques.
Les objectifs de cette formation sont :
- Paramétrer les options essentielles au bon fonctionnement de la plateforme
- Administrer les profils d'utilisateurs ainsi que les droits sur les données
- Définir des liens de moissonnage du catalogue afin de moissonner et d'être moissonné (Géocatalogue, data.gouv, autres plateformes)
- Configurer les différentes options et modules disponibles sur la plateforme.
- Pré-requis : posséder une expérience en matière de gestion ou d'administration de données numériques
- Programme :
. Présentation du Projet PRODIGE, description technique, présentation de plateformes PRODIGE
. Fonctionnalités d'administration de site PRODIGE
. Principe de fonctionnement d'une plateforme PRODIGE
. Administration Générale / Gestion des droits
. Personnalisation de l'application
. Fonctionnement et moissonnage du catalogue
. Synchronisation des données
. Paramétrage des comptes
. Suivi d'activité

Cible

Cette formation est proposée aux praticiens métiers ou acteurs techniques de la donnée, aux chargés de mission, géomaticiens ou statisticiens, agents des services de l'état (MTES, MCT, MAA et autres ministères), aux agents de préfectures et collectivités territoriales, agence d'urbanisme et de développement, groupement d'intérêt public (GIP), parc national, association loi 1901, gestionnaires de données ou administrateurs de plateformes PRODIGE en service en 2022 dans les régions françaises ou au sein d'une structure nationale.
Administrateurs ou futur administrateurs de plateforme PRODIGE

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH Rouen)

Le logiciel "R" : Exploration des données - module 3

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2309-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Première approche de l'exploration des données avec le logiciel R.

Être en capacité de mettre en oeuvre avec le logiciel R les méthodes usuelles de statistiques uni- et bivariées.
• Rappels sur les bases de données statistiques
• Rappels théoriques, exploration graphique et calcul des statistiques usuelles sur une variable (qualitative ou quantitative)
• Rappels théoriques, exploration graphique et calcul des statistiques usuelles sur un couple de variables (qualitatives, quantitatives ou qualitative et quantitative)
• Application sur données des stagiaires

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 11/03/2024 matin au 15/03/2024 matin (En distanciel)

Le logiciel "R" : Exploration des données - module 3

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2309-2
CVRH de Rouen

Objectifs

Première approche de l'exploration des données avec le logiciel R.

Être en capacité de mettre en oeuvre avec le logiciel R les méthodes usuelles de statistiques uni- et bivariées.
• Rappels sur les bases de données statistiques
• Rappels théoriques, exploration graphique et calcul des statistiques usuelles sur une variable (qualitative ou quantitative)
• Rappels théoriques, exploration graphique et calcul des statistiques usuelles sur un couple de variables (qualitatives, quantitatives ou qualitative et quantitative)
• Application sur données des stagiaires

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

2nd semestre 2024 (???)

Le logiciel "R" : Exploration des données - module 3

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2309-4
CVRH de Nancy

Objectifs

Première approche de l'exploration des données avec le logiciel R.

Être en capacité de mettre en oeuvre avec le logiciel R les méthodes usuelles de statistiques uni- et bivariées.
• Rappels sur les bases de données statistiques
• Rappels théoriques, exploration graphique et calcul des statistiques usuelles sur une variable (qualitative ou quantitative)
• Rappels théoriques, exploration graphique et calcul des statistiques usuelles sur un couple de variables (qualitatives, quantitatives ou qualitative et quantitative)
• Application sur données des stagiaires

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi

Le logiciel "R" : Exploration des données - module 3

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2309-5
CVRH de Tours

Objectifs

Première approche de l'exploration des données avec le logiciel R.

Être en capacité de mettre en oeuvre avec le logiciel R les méthodes usuelles de statistiques uni- et bivariées.
• Rappels sur les bases de données statistiques
• Rappels théoriques, exploration graphique et calcul des statistiques usuelles sur une variable (qualitative ou quantitative)
• Rappels théoriques, exploration graphique et calcul des statistiques usuelles sur un couple de variables (qualitatives, quantitatives ou qualitative et quantitative)
• Application sur données des stagiaires

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

1er semestre 2024 (Distanciel)

Le logiciel "R" : Analyse des données multidimensionnelles - Module 4

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-2310-1

CVRH

d'Aix-en-Provence

Objectifs

Rappels sur les méthodes d'analyses multivariées et mise en oeuvre avec le logiciel R.

Être en capacité de mettre en oeuvre avec le logiciel R les méthodes usuelles d'analyse multidimensionnelle des données (ACP, AFC, ACM, CAH) :
• L'analyse multidimensionnelle des données : quelle méthode pour quel cas de figure ?
• Analyse en composantes principales (ACP) : un peu de théorie, mise en oeuvre sous R et interprétation des résultats
• Analyse factorielle des correspondances (AFC) : un peu de théorie, mise en oeuvre sous R et interprétation des résultats
• Analyse en composantes multiples (ACM) : un peu de théorie, mise en oeuvre sous R et interprétation des résultats
• Classification : un peu de théorie, mise en oeuvre sous R et interprétation des résultats (CAH et kmeans)
• Application sur données des stagiaires

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 22/01/2024 matin au 26/01/2024 matin (En distanciel)

Le logiciel "R" : Analyse des données multidimensionnelles - Module 4

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-2310-2

CVRH de Rouen

Objectifs

Rappels sur les méthodes d'analyses multivariées et mise en oeuvre avec le logiciel R.

Être en capacité de mettre en oeuvre avec le logiciel R les méthodes usuelles d'analyse multidimensionnelle des données (ACP, AFC, ACM, CAH) :
• L'analyse multidimensionnelle des données : quelle méthode pour quel cas de figure ?
• Analyse en composantes principales (ACP) : un peu de théorie, mise en oeuvre sous R et interprétation des résultats
• Analyse factorielle des correspondances (AFC) : un peu de théorie, mise en oeuvre sous R et interprétation des résultats
• Analyse en composantes multiples (ACM) : un peu de théorie, mise en oeuvre sous R et interprétation des résultats
• Classification : un peu de théorie, mise en oeuvre sous R et interprétation des résultats (CAH et kmeans)
• Application sur données des stagiaires

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

2nd semestre 2024 (???)

Prospective Développement Durable : la mise en action de la prospective territoriale

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-2511-1

CVRH de Tours

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de : comprendre, identifier et mobiliser les différentes finalités de la prospective comprendre, adapter ou construire des scénarios et de s'appuyer sur la modélisation bâtir la feuille de route d'une démarche de prospective, mettre en œuvre des méthodes adaptées à l'animation d'une démarche de prospective. En outre, ils auront compris et seront en capacité d'utiliser les supports fournis pour : présenter les différents courants de la prospective en France et dans le monde, identifier les modalités de déclinaison locale de travaux nationaux et internationaux en prospective, s'approprier l'évolution des modes de vie et l'intérêt des signaux faibles.

Cible

Les agents du pôle ministériel travaillant dans les services en charge des études, stratégie, prospective, aménagement et urbanisme.
Des sessions adaptées pourront être organisées pour un service ou un public spécifique (cadres dirigeants).

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH 37)

Le logiciel "R" : « Datavisualisation : produire des graphiques, des cartes et des tableaux » - module 5

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2897-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Produire avec le logiciel R des graphiques, des cartes et des tableaux variés et efficaces pour transmettre l'information.

Être en capacité de produire avec le logiciel R les différents éléments de datavisualisation nécessaires pour une publication papier ou électronique. Premiers pas vers des visuels interactifs.
• Tableaux : les fonctions de mise en forme et l'interactivité de base (recherche et sélection)
• Graphiques : choix du type de graphique adapté en fonction des objectifs et du type de données, production avec ggplot2, graphiques interactifs
• Cartes : bases de la représentation cartographique, mise en oeuvre avec ggplot2 et leaflet.

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 12/02/2024 matin au 16/02/2024 après-midi (En distanciel)

Le logiciel "R" : « Datavisualisation : produire des graphiques, des cartes et des tableaux » - module 5

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2897-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Produire avec le logiciel R des graphiques, des cartes et des tableaux variés et efficaces pour transmettre l'information.

Être en capacité de produire avec le logiciel R les différents éléments de datavisualisation nécessaires pour une publication papier ou électronique. Premiers pas vers des visuels interactifs.
• Tableaux : les fonctions de mise en forme et l'interactivité de base (recherche et sélection)
• Graphiques : choix du type de graphique adapté en fonction des objectifs et du type de données, production avec ggplot2, graphiques interactifs
• Cartes : bases de la représentation cartographique, mise en oeuvre avec ggplot2 et leaflet.

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi

Le logiciel "R" : « Datavisualisation : produire des graphiques, des cartes et des tableaux » - module 5

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2897-4
CVRH de Tours

Objectifs

Produire avec le logiciel R des graphiques, des cartes et des tableaux variés et efficaces pour transmettre l'information.

Être en capacité de produire avec le logiciel R les différents éléments de datavisualisation nécessaires pour une publication papier ou électronique. Premiers pas vers des visuels interactifs.
• Tableaux : les fonctions de mise en forme et l'interactivité de base (recherche et sélection)
• Graphiques : choix du type de graphique adapté en fonction des objectifs et du type de données, production avec ggplot2, graphiques interactifs
• Cartes : bases de la représentation cartographique, mise en oeuvre avec ggplot2 et leaflet.

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH 37)

Le logiciel "R" : « Datavisualisation : produire des graphiques, des cartes et des tableaux » - module 5

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2897-5
CVRH de Rouen

Objectifs

Produire avec le logiciel R des graphiques, des cartes et des tableaux variés et efficaces pour transmettre l'information.

Être en capacité de produire avec le logiciel R les différents éléments de datavisualisation nécessaires pour une publication papier ou électronique. Premiers pas vers des visuels interactifs.
• Tableaux : les fonctions de mise en forme et l'interactivité de base (recherche et sélection)
• Graphiques : choix du type de graphique adapté en fonction des objectifs et du type de données, production avec ggplot2, graphiques interactifs
• Cartes : bases de la représentation cartographique, mise en oeuvre avec ggplot2 et leaflet.

Les stagiaires sont invités à venir munis de leurs propres fichiers de données pour pratiquer à partir d'exemples concrets.

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 12/12/2024 matin au 13/12/2024 après-midi (Caen)

Le logiciel "R" : Analyse spatiale - Module 7

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3235-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Être en capacité, uniquement avec le logiciel R, de manipuler, d'analyser des données géographiques :
- Comprendre les fondamentaux de la donnée géographique (structuration, systèmes de coordonnées, formats, etc.).
- Manipuler les donnes géographiques (lecture, écriture, reprojection).
- Interroger la donnée (requêtes attributaires et requêtes spatiales).
- Réaliser des géotraitements (zone tampon, croisements de données, agrégation, calcul de distance, simplification géométrique, zone tampon, etc.).
- Produire des cartographies (notion de sémiologie graphique, analyses coroplèthes, symboles proportionnels, anamorphose).

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

2nd semestre 2024 (En distanciel)

Le logiciel "R" : Analyse spatiale - Module 7

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3235-2
CVRH de Nantes

Objectifs

Être en capacité, uniquement avec le logiciel R, de manipuler, d'analyser des données géographiques :
- Comprendre les fondamentaux de la donnée géographique (structuration, systèmes de coordonnées, formats, etc.).
- Manipuler les donnes géographiques (lecture, écriture, reprojection).
- Interroger la donnée (requêtes attributaires et requêtes spatiales).
- Réaliser des géotraitements (zone tampon, croisements de données, agrégation, calcul de distance, simplification géométrique, zone tampon, etc.).
- Produire des cartographies (notion de sémiologie graphique, analyses coroplèthes, symboles proportionnels, anamorphose).

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 02/12/2024 matin au 03/12/2024 après-midi (Nantes)

Le logiciel "R" : Analyse spatiale - Module 7

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3235-3
CVRH de Rouen

Objectifs

Être en capacité, uniquement avec le logiciel R, de manipuler, d'analyser des données géographiques :
- Comprendre les fondamentaux de la donnée géographique (structuration, systèmes de coordonnées, formats, etc.).
- Manipuler les donnes géographiques (lecture, écriture, reprojection).
- Interroger la donnée (requêtes attributaires et requêtes spatiales).
- Réaliser des géotraitements (zone tampon, croisements de données, agrégation, calcul de distance, simplification géométrique, zone tampon, etc.).
- Produire des cartographies (notion de sémiologie graphique, analyses coroplèthes, symboles proportionnels, anamorphose).

Cible

Les chargés de mission, chargés d'études, statisticiens et géomaticiens qui traitent des données et plus généralement, tout agent ayant à analyser, utiliser et diffuser des données.

Planification

Du 10/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (Caen)

Savoir utiliser l’application AGILE pour Programmer - gérer - coordonner - évaluer et diffuser la connaissance

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3977-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Il s’agit notamment de présenter les différents usages de l’outil (déposer / modifier un projet, rechercher des informations) et d’éclairer les stagiaires sur l’organisation autour de cet outil.
La première séance vous donnera les bases pratiques. Un exercice de saisie vous sera ensuite fourni et vous disposerez d’une semaine pour le réaliser. Les formateurs seront à votre disposition durant cette période. La seconde séance permettra un retour sur les fiches saisies en exercice.
À l’issue de la formation, vous serez capables de saisir une fiche, d’exporter et de rechercher des données.

Cible

Les agents en direction centrale, régionale ou départementale ayant des missions en lien avec :
– La coordination de la connaissance, des études
– Les chargés d’études
– La gestion de crédits dédiés aux études (BOP, CEREMA, BRGM …)
– Les procédures – la mission qualité
– Les chargés de missions documentaires

Planification

Du 28/03/2024 après-midi au 09/04/2024 après-midi (Distanciel (28/03 après-midi 3h + 09/04 après-midi 2h))

Savoir utiliser l’application AGILE pour Programmer - gérer - coordonner - évaluer et diffuser la connaissance

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3977-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Il s’agit notamment de présenter les différents usages de l’outil (déposer / modifier un projet, rechercher des informations) et d’éclairer les stagiaires sur l’organisation autour de cet outil.
La première séance vous donnera les bases pratiques. Un exercice de saisie vous sera ensuite fourni et vous disposerez d’une semaine pour le réaliser. Les formateurs seront à votre disposition durant cette période. La seconde séance permettra un retour sur les fiches saisies en exercice.
À l’issue de la formation, vous serez capables de saisir une fiche, d’exporter et de rechercher des données.

Cible

Les agents en direction centrale, régionale ou départementale ayant des missions en lien avec :
– La coordination de la connaissance, des études
– Les chargés d’études
– La gestion de crédits dédiés aux études (BOP, CEREMA, BRGM …)
– Les procédures – la mission qualité
– Les chargés de missions documentaires

Planification

Du 04/06/2024 après-midi au 20/06/2024 après-midi (Distanciel (04/06 après-midi 3h + 20/06 après-midi 2h))

Savoir utiliser l’application AGILE pour Programmer - gérer - coordonner - évaluer et diffuser la connaissance

Durée : 13.0 jour(s)
Session n° 24-3977-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Il s’agit notamment de présenter les différents usages de l’outil (déposer / modifier un projet, rechercher des informations) et d’éclairer les stagiaires sur l’organisation autour de cet outil.
La première séance vous donnera les bases pratiques. Un exercice de saisie vous sera ensuite fourni et vous disposerez d’une semaine pour le réaliser. Les formateurs seront à votre disposition durant cette période. La seconde séance permettra un retour sur les fiches saisies en exercice.
À l’issue de la formation, vous serez capables de saisir une fiche, d’exporter et de rechercher des données.

Cible

Les agents en direction centrale, régionale ou départementale ayant des missions en lien avec :
– La coordination de la connaissance, des études
– Les chargés d’études
– La gestion de crédits dédiés aux études (BOP, CEREMA, BRGM …)
– Les procédures – la mission qualité
– Les chargés de missions documentaires

Planification

Du 19/11/2024 après-midi au 05/12/2024 après-midi (Distanciel (19/11 après-midi 3h - 05/12 après-midi 2h))

UE 2024 du CMVRH - Interroger nos modes de faire sur le temps long

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4118-1
CVRH de Nantes

Objectifs

S'initier à la prospective afin de
-connaître les fondamentaux de cette discipline et
-savoir ce qu'implique sa mise en œuvre

Cible

Tous les agents du Pôle ministériel et interministériel souhaitant découvrir la discipline prospective et mieux comprendre comment elle vient en aide aux collectifs de travail et éclaire nos métiers.

Planification

Du 06/09/2024 après-midi au 06/09/2024 après-midi (CVRH de Nantes)

Introduction aux applications satellitaires pour les décideurs

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4219-2
CVRH de Nancy

Objectifs

- Introduction aux applications satellitaires, au programme européen Copernicus, au dispositif Dinamis / produits Data Terra,
- Avantage/possibilité et inconvénients/limites de la donnée satellitaire et son positionnement par rapport aux données aéroportés et drones,
- Cas d'usages concrets pour les politiques publiques, coûts et bénéfices de l'utilisation d'applications satellitaires,
- Manipulation d'outils en ligne pour un premier contact avec les données satellitaires,
- Présentation des outils du PAS : médiathèque/centre de ressources, structures d'accompagnement techniques, dispositifs de financement,...

Cette formation vise à permettre aux décideurs d'appréhender ce que les données d'observation de la Terre par satellites peuvent apporter pour les politiques publiques environnementales : prise de conscience des possibilités et limites de l'imagerie satellitaire, des moyens nécessaires pour initier un projet au sein d'un service

Cible

Cette formation s'adresse aux responsables d'unités, services, directions qui souhaitent découvrir ce que les applications satellitaires peuvent apporter pour les politiques publiques environnementales

Planification

Du 25/04/2024 matin au 25/04/2024 après-midi (En présentiel Paris LA DEFENSE)

Introduction aux applications satellitaires pour les décideurs

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4219-3
CVRH de Nancy

Objectifs

- Introduction aux applications satellitaires, au programme européen Copernicus, au dispositif Dinamis / produits Data Terra,
- Avantage/possibilité et inconvénients/limites de la donnée satellitaire et son positionnement par rapport aux données aéroportés et drones,
- Cas d'usages concrets pour les politiques publiques, coûts et bénéfices de l'utilisation d'applications satellitaires,
- Manipulation d'outils en ligne pour un premier contact avec les données satellitaires,
- Présentation des outils du PAS : médiathèque/centre de ressources, structures d'accompagnement techniques, dispositifs de financement,...

Cette formation vise à permettre aux décideurs d'appréhender ce que les données d'observation de la Terre par satellites peuvent apporter pour les politiques publiques environnementales : prise de conscience des possibilités et limites de l'imagerie satellitaire, des moyens nécessaires pour initier un projet au sein d'un service

Cible

Cette formation s'adresse aux responsables d'unités, services, directions qui souhaitent découvrir ce que les applications satellitaires peuvent apporter pour les politiques publiques environnementales

Planification

Du 18/09/2024 matin au 18/09/2024 matin (En présentiel Paris LA DEFENSE)

Administrer une plateforme PRODIGE - Mise à niveau de version

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4583-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

2nd semestre 2024

Rechercher et exploiter des données avec PRODIGE

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4586-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cible

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH de Paris)

Conception d’interfaces Shiny Développeur

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4737-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cette formation a pour objectifs :
• Comprendre et mettre en œuvre ui et server / input et output
• Comprendre et mettre en œuvre la réactivité (reactive(), observe(), observeEvent(), reactiveValues, isolate(), req(), etc.)
• Savoir agencer/ personnaliser les éléments constitutifs de l’interface utilisateur
• Et aborder les manières de manipuler css et html.
• Comprendre l’intérêt des modules dans shiny
• Savoir tester et aborder l’automatisation des tests pour shiny
• A minima, de présenter shinyloadtest et profvis
• Découvrir les différentes modalités de déploiement des applications Shiny.
• D’être en mesure d’évaluer la pertinence et la faisabilité de la solution Shiny

Cible

Agents du MTECT souhaitant :
- développer ou maintenir des applications Shiny
- comprendre les mécanismes des applications Shiny
-qui disposent déjà des compétences R des modules 1 et 2 du parcours R du MTECT : https://mtes-mct.github.io/parcours-r/
-qui ne disposent pas explicitement de compétence git ou de construction de package

Planification

Du 24/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (Toulouse)

Évaluations des politiques développement durable

Les fondamentaux de la doctrine ministérielle "éviter, réduire, compenser" appliquée aux projets

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-9-1
CVRH d'Arras

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :
* comprendre dans son ensemble la séquence (ERC) et ses incidences sur la prise en compte de l’environnement dans la conception d’un projet (notion de " moindre impact ")
* intégrer en amont la dimension environnementale dans un projet afin d'éviter les milieux à enjeux, de réduire les impacts qui n’ont pu être évités et enfin définir les mesures de compensation les plus appropriés et pérennes,
* être en mesure d’identifier un dossier à forte sensibilité et avoir le réflexe de solliciter l’avis d’experts si nécessaire,
* analyser la pertinence et la suffisance des mesures proposées et justifier du choix retenu par un maître d’ouvrage pour " Éviter, réduire, compenser " les impacts d’un projet, notamment en précisant la notion d’impact résiduel significatif qui implique les mesures de compensation,
* d'apporter un conseil aux maîtres d’ouvrages de projet au titre de la séquence ERC,
être capable de partager ses connaissances et pratiques à partir d'exercices et études de cas ou projets.

Cible

Chefs de pôle AE personnes dans les services aménagement urbanisme environnement en DREAL, DDT (M), DIR bureaux d'étude :
Agents de l’État amenés à conduire des projets ayant des incidences sur l’environnement ainsi que les agents chargés du suivi des démarches environnementales et contrôles qui s’y rapportent
Pour les agents de l'Etat (DREAL, DEAL, DDTM, DIR...) sont particulièrement intéressés :
- les agents en position de maîtrise d'ouvrage de projets affectant l'environnement (projets d'infrastructures routières, projets d'aménagement...) ;
- les agents en situation d'instruction, de contrôles régaliens, de procédures environnementales visant à limiter les impacts sur l'environnement (loi sur l'eau, installations classées, avis de l'autorité environnementale, évaluation environnementale de-, projets).
Selon les places disponibles, la formation pourra être ouverte aux agents de collectivités territoriales qui exercent des fonctions de conception de projets (infrastructures, travaux d'aménagement divers...) ou de conduite de procédures (documents d'urbanisme, projets d'infrastructures...).

Planification

Du 06/02/2024 matin au 08/02/2024 après-midi (DDTM 59)

Les fondamentaux de la doctrine ministérielle "éviter, réduire, compenser" appliquée aux projets

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-9-4
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :
* comprendre dans son ensemble la séquence (ERC) et ses incidences sur la prise en compte de l'environnement dans la conception d'un projet (notion de " moindre impact ")
* intégrer en amont la dimension environnementale dans un projet afin d'éviter les milieux à enjeux, de réduire les impacts qui n'ont pu être évités et enfin définir les mesures de compensation les plus appropriés et pérennes,
* être en mesure d'identifier un dossier à forte sensibilité et avoir le réflexe de solliciter l'avis d'experts si nécessaire,
* analyser la pertinence et la suffisance des mesures proposées et justifier du choix retenu par un maître d'ouvrage pour " Éviter, réduire, compenser " les impacts d'un projet, notamment en précisant la notion d'impact résiduel significatif qui implique les mesures de compensation,
* d'apporter un conseil aux maîtres d'ouvrages de projet au titre de la séquence ERC,
être capable de partager ses connaissances et pratiques à partir d'exercices et études de cas ou projets.

Cible

Chefs de pôle AE personnes dans les services aménagement urbanisme environnement en DREAL, DDT (M), DIR bureaux d'étude :
Agents de l'État amenés à conduire des projets ayant des incidences sur l'environnement ainsi que les agents chargés du suivi des démarches environnementales et contrôles qui s'y rapportent
Pour les agents de l'Etat (DREAL, DEAL, DDTM, DIR...) sont particulièrement intéressés :
- les agents en position de maîtrise d'ouvrage de projets affectant l'environnement (projets d'infrastructures routières, projets d'aménagement...) ;
- les agents en situation d'instruction, de contrôles régaliens, de procédures environnementales visant à limiter les impacts sur l'environnement (loi sur l'eau, installations classées, avis de l'autorité environnementale, évaluation environnementale de-, projets).
Selon les places disponibles, la formation pourra être ouverte aux agents de collectivités territoriales qui exercent des fonctions de conception de projets (infrastructures, travaux d'aménagement divers...) ou de conduite de procédures (documents d'urbanisme, projets d'infrastructures...).

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH de Rouen)

Les fondamentaux de la doctrine ministérielle "éviter, réduire, compenser" appliquée aux projets

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-9-6
CVRH d'Arras

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :
* comprendre dans son ensemble la séquence (ERC) et ses incidences sur la prise en compte de l'environnement dans la conception d'un projet (notion de " moindre impact ")
* intégrer en amont la dimension environnementale dans un projet afin d'éviter les milieux à enjeux, de réduire les impacts qui n'ont pu être évités et enfin définir les mesures de compensation les plus appropriés et pérennes,
* être en mesure d'identifier un dossier à forte sensibilité et avoir le réflexe de solliciter l'avis d'experts si nécessaire,
* analyser la pertinence et la suffisance des mesures proposées et justifier du choix retenu par un maître d'ouvrage pour " Éviter, réduire, compenser " les impacts d'un projet, notamment en précisant la notion d'impact résiduel significatif qui implique les mesures de compensation,
* d'apporter un conseil aux maîtres d'ouvrages de projet au titre de la séquence ERC,
être capable de partager ses connaissances et pratiques à partir d'exercices et études de cas ou projets.

Cible

Chefs de pôle AE personnes dans les services aménagement urbanisme environnement en DREAL, DDT (M), DIR bureaux d'étude :
Agents de l'État amenés à conduire des projets ayant des incidences sur l'environnement ainsi que les agents chargés du suivi des démarches environnementales et contrôles qui s'y rapportent
Pour les agents de l'Etat (DREAL, DEAL, DDTM, DIR...) sont particulièrement intéressés :
- les agents en position de maîtrise d'ouvrage de projets affectant l'environnement (projets d'infrastructures routières, projets d'aménagement...) ;
- les agents en situation d'instruction, de contrôles régaliens, de procédures environnementales visant à limiter les impacts sur l'environnement (loi sur l'eau, installations classées, avis de l'autorité environnementale, évaluation environnementale de-, projets).
Selon les places disponibles, la formation pourra être ouverte aux agents de collectivités territoriales qui exercent des fonctions de conception de projets (infrastructures, travaux d'aménagement divers...) ou de conduite de procédures (documents d'urbanisme, projets d'infrastructures...).

Planification

Du 19/11/2024 matin au 21/11/2024 après-midi (CVRH d'Arras)

GéoMCE

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2411-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Permettre le renseignement dans l'outil des informations de suivi et de contrôle des mesures ERC

Cible

Les services de l'État et établissements publics en charge du contrôle des mesures ERC

Planification

Du 16/12/2024 matin au 16/12/2024 après-midi (CVRH de Paris - Choisy)

L'évaluation environnementale des projets, étude d'impact et conséquences sur l'instruction ADS

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3239-1
CVRH de Tours

Objectifs

Cible

Planification

Du 14/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (Bordeaux)

Evaluation environnementale des projets

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3992-1
CVRH de Tours

Objectifs

Cible

Planification

Du 11/01/2024 matin au 11/01/2024 après-midi (Bordeaux)

Evaluation environnementale des projets

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3992-2
CVRH de Tours

Objectifs

Cible

Planification

Du 24/06/2024 matin au 24/06/2024 après-midi (DRAC - Bordeaux)

Repères juridiques et méthodologiques pour la participation du public

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4184-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

. Avoir les fondamentaux de l'environnement juridique de la participation
. Découvrir les champs de la participation du public et les étapes pour élaborer un dispositif
. Identifier des méthodes et outils pour construire ou aider à construire un dispositif de participation du public
A l'issue de la formation le stagiaire devra être capable de
- connaître les bases juridiques de la participation citoyenne
- identifier les différents étapes d'un dispositif
- s'approprier les outils mis à sa disposition.

Cible

Tous les agents du MTECT et du MTE ayant à connaître des dispositifs participatifs, qu'ils soient en posture de maîtrise d'ouvrage ou d'accompagnement des collectivités, mais également les agents ayant un intérêt à ces questions.

Planification

Du 27/06/2024 après-midi au 27/06/2024 après-midi (Distanciel - CVRH Clermont-Fd)

Repères juridiques et méthodologiques pour la participation du public

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4184-2
CVRH de Nancy

Objectifs

. Avoir les fondamentaux de l'environnement juridique de la participation
. Découvrir les champs de la participation du public et les étapes pour élaborer un dispositif
. Identifier des méthodes et outils pour construire ou aider à construire un dispositif de participation du public
A l'issue de la formation le stagiaire devra être capable de
- connaître les bases juridiques de la participation citoyenne
- identifier les différents étapes d'un dispositif
- s'approprier les outils mis à sa disposition.

Cible

Tous les agents du MTECT et du MTE ayant à connaître des dispositifs participatifs, qu'ils soient en posture de maîtrise d'ouvrage ou d'accompagnement des collectivités, mais également les agents ayant un intérêt à ces questions.

Planification

Du 17/10/2024 après-midi au 17/10/2024 après-midi (En distanciel)

Comprendre et mesurer l’intérêt de la donnée pour son poste et/ou son équipe

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4200-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Montrer que les données sont partout dans nos métiers et ne concernent pas seulement les techniciens. Faire prendre conscience d'un certain nombre d'opportunités, d'obligations et de précautions par rapport aux données. Donner des points de repère sur les acteurs de la donnée. Illustrer quelques uns des principaux enjeux liés aux données (ouverture, partage, protection, qualité, intelligence artificielle, etc.).
Ceci dans un contexte de déclinaison de l'action "Compétences-formation" de la feuille de route de la donnée Transition écologique et territoires, sous l'égide du CGDD qui est administrateur ministériel de la donnée.

Cible

Agents qui n'ont pas de connaissances particulières sur la donnée et souhaitent en comprendre le contenu et les enjeux généraux

Planification

Du 15/03/2024 matin au 15/03/2024 matin (FORMATION A DISTANCE)

Conférences Université Gustave Eiffel - CMVRH

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4315-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Faire découvrir les ressources et les éclairages de l'Université de Gustave Eiffel au travers d'une série de conférences. Favoriser des partenariats.
L'UGE remplit une mission originale d'appui aux politiques publiques. Elle porte l'ambition de préparer la transformation et l'adaptation soutenable des viles et des territoires.
https://app.livestorm.co/cvrh-de-clermont-ferrand/conferences-uge-cmvrh-construction-en-terre-crue?type=detailed

Cible

Tous agents

Planification

Du 26/01/2024 matin au 26/01/2024 après-midi (A distance)

Conférences Université Gustave Eiffel - CMVRH

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4315-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Faire découvrir les ressources et les éclairages de l'Université de Gustave Eiffel au travers d'une série de conférences. Favoriser des partenariats.
L'UGE remplit une mission originale d'appui aux politiques publiques. Elle porte l'ambition de préparer la transformation et l'adaptation soutenable des viles et des territoires.
https://app.livestorm.co/cvrh-de-clermont-ferrand/conferences-uge-cmvrh-construction-en-terre-crue?type=detailed

Cible

Tous agents

Planification

Du 28/06/2024 après-midi au 28/06/2024 après-midi (A distznce)

Faire face au déni écologique - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4448-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 05/07/2024 après-midi au 05/07/2024 après-midi (Distanciel)

Fresque du Facteur Humain

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4507-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

La Fresque du Facteur Humain s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l’intelligence collective.
Au travers de la Fresque, on découvre une multitude de Facteurs Humains qui entrent en jeu lors d’une transformation et qui agissent sur notre capacité à agir ou non.

Objectif : accompagnement des changements de comportements dans le temps aussi bien au niveau individuel que dans les organisations.
#SEDD

Cible

Tous les agents du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires.

Planification

Du 23/01/2024 après-midi au 23/01/2024 après-midi (C.V.R.H. de Toulouse)

Fresque de l'Alimentation

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4510-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

La Fresque du Facteur de l'alimentation s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective.
On y découvre les enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux liés à nos consommations.

Objectifs : Avoir une vision plus globale des conséquences de nos consommations ou activités sur l'être humain et son environnement ; mieux définir les principes d'une alimentation saine et durable ; s'engager individuellement et collectivement dans des actions plus durables grâce à des objectifs concrets.

Cible

Tous les agents du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires.

Planification

Du 23/01/2024 matin au 23/01/2024 matin (C.V.R.H de Toulouse)

Intégrer les grands enjeux de l'écoresponsabilité dans sa pratique professionnelle

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4562-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Planification

Du 22/02/2024 matin au 22/02/2024 après-midi (Nantes)

Rencontres régionales de l'aménagement : Renouveler notre regard sur la densité

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4592-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Nous y aborderons les notions à la fois de définition et de mesure, de perception par les citoyens, de relation entre objectif quantitatif et traduction qualitative plurielle notamment dans les formes urbaines.

Cible

tout public travaillant ou étant en relation avec cette thématique

Planification

Du 16/01/2024 matin au 16/01/2024 après-midi (Lens)

UE 2024 - Challenge d'économie d'énergie dans les bâtiments de l'État : le MTECT dans concours CUBE

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4698-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Augmenter la mobilisation du pôle ministériel sur cette thématique
- Expliquer ce qu'est le concours CUBE, à quoi il sert, comment il se déroule
- Donner des idées d'actions, même pour les services ne participant pas au concours
- Donner envie à d'autres sites de se mobiliser et de s'inscrire au concours

Cible

Planification

Du 02/07/2024 après-midi au 02/07/2024 après-midi

UE 2024_Les limites planétaires : focus sur l'eau douce

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4759-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Introduire la notion des limites planétaires, son application au cas de la France et en détaillant la limite l'« eau bleue »
Définir et décrire l'état de la ressource en eau en France hexagonale

Cible

Agents du MTE

Planification

Du 29/08/2024 matin au 29/08/2024 matin (En distanciel)

Histoire de l'Occitanie

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4788-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Cette conférence s'adresse à l'ensemble des agentes et agents de la DREAL, du pôle ministériel en Occitanie, des DDT(M), de la DIRSO, de l'Office français de la biodiversité(OFB), des agences de l'eau qui interviennent en Occitanie (Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée), des Parcs Nationaux (Parc national des Pyrénées, Parc national desCévennes) et à tous les autres agents dans le cadre de la connaissance du territoire et de l'accompagnement aux examens et concours.

Planification

Du 17/06/2024 après-midi au 17/06/2024 après-midi

Autorité environnementale des plans et programmes

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3450-1
CVRH de Paris et
Antenne La Défense

Objectifs

- Connaître les fondamentaux de l'autorité environnementale
- Comprendre le rôle de l'Ae et les enjeux de la réforme de l'Ae,
- Connaître les bases réglementaires et méthodologiques de l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme et des autres plans et programmes,
- Comprendre l'importance de l'évaluation environnementale à l'échelle de la planification : justification des choix et cohérence des politiques publiques,
- Instruire une demande d'examen au cas par cas : savoir identifier les enjeux environnementaux d'un plan/programme, apprécier la nécessité de le soumettre à évaluation environnementale et justifier la décision,
- Connaître les principes de rédaction d'un avis Ae sur un plan programme.

Cible

Il s'agit d'une formation destinée aux agents des DREAL amenés à rédiger des avis d'autorité environnementale sur des plans et programmes ainsi qu'aux agents des missions régionales d'Autorité environnementale. Elle est particulièrement recommandée pour les agents en situation de prise de poste.

Planification

Du 29/05/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (CVRH de Paris)

Autorité environnementale des plans et programmes

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3450-2
CVRH de Paris et
Antenne La Défense

Objectifs

- Connaître les fondamentaux de l'autorité environnementale
- Comprendre le rôle de l'Ae et les enjeux de la réforme de l'Ae,
- Connaître les bases réglementaires et méthodologiques de l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme et des autres plans et programmes,
- Comprendre l'importance de l'évaluation environnementale à l'échelle de la planification : justification des choix et cohérence des politiques publiques,
- Instruire une demande d'examen au cas par cas : savoir identifier les enjeux environnementaux d'un plan/programme, apprécier la nécessité de le soumettre à évaluation environnementale et justifier la décision,
- Connaître les principes de rédaction d'un avis Ae sur un plan programme.

Cible

Il s'agit d'une formation destinée aux agents des DREAL amenés à rédiger des avis d'autorité environnementale sur des plans et programmes ainsi qu'aux agents des missions régionales d'Autorité environnementale. Elle est particulièrement recommandée pour les agents en situation de prise de poste.

Planification

Du 27/11/2024 matin au 29/11/2024 après-midi (La Défense)

Autorité environnementale des projets

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3451-1
CVRH de Paris et
Antenne La Défense

Objectifs

Connaître les fondamentaux de l'autorité environnementale
Comprendre le rôle de l'Ae entre intégration et évaluation, les différentes Ae, les enjeux de l'indépendance, être informé sur la réforme de l'Ae,
instruire une demande d'examen au cas par cas : savoir identifier les enjeux environnementaux d'un projet, apprécier la nécessité de le soumettre à étude d'impact et justifier la décision,
comprendre les principes de rédaction (contenu et forme) d'un avis d'Ae.

Cible

Il s'agit d'une formation destinée aux agents des DREAL amenés à rédiger des avis d'autorité environnementale sur des projets. Elle est particulièrement recommandée pour les agents en situation de prise de poste.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (CVRH de Paris)

Autorité environnementale des projets

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3451-2
CVRH de Paris et
Antenne La Défense

Objectifs

Connaître les fondamentaux de l'autorité environnementale
Comprendre le rôle de l'Ae entre intégration et évaluation, les différentes Ae, les enjeux de l'indépendance, être informé sur la réforme de l'Ae,
instruire une demande d'examen au cas par cas : savoir identifier les enjeux environnementaux d'un projet, apprécier la nécessité de le soumettre à étude d'impact et justifier la décision,
comprendre les principes de rédaction (contenu et forme) d'un avis d'Ae.

Cible

Il s'agit d'une formation destinée aux agents des DREAL amenés à rédiger des avis d'autorité environnementale sur des projets. Elle est particulièrement recommandée pour les agents en situation de prise de poste.

Planification

Du 25/11/2024 matin au 26/11/2024 après-midi (CVRH de Paris - Choisy)

Les fondamentaux de l'autorité environnementale

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-3710-1

CVRH de Paris et

Antenne La Défense

Objectifs

Cette formation porte sur la rédaction des décisions au cas par cas et des avis d'Autorité environnementale (Ae) des projets, plans et programmes. La formation comprend la présentation des Autorités environnementales, ainsi que le contenu de leurs avis et décisions. Elle vise également à apporter des outils méthodologiques pour analyser une étude d'impact (ou un rapport d'incidence environnementale), ainsi que des retours d'expérience sur des cas réels.
La formation combine un format en distanciel et un format en présentiel :
- Le tronc commun est assuré à travers une série de six interventions (environ 2h) en distanciel.
- Les modules de formation "projets" et "plans/programmes" sont assurés successivement au cours d'une semaine de stage en présentiel.

Les objectifs sont de :
- Comprendre le processus d'évaluation environnementale, et plus particulièrement au sein de celui-ci : le rôle de l'Ae entre intégration et évaluation, les différentes Ae, les enjeux de leur indépendance, la réforme de l'Ae
- Instruire une demande d'examen au cas par cas : savoir identifier les enjeux environnementaux d'un projet, d'un plan ou d'un programme, apprécier la nécessité de le soumettre à évaluation environnementale et justifier la décision
- Comprendre les principes de rédaction (contenu et forme) d'un avis d'Ae

Cible

Il s'agit d'une formation destinée principalement aux agents des DREAL, amenés à rédiger des décisions et des avis d'Autorité environnementale. Elle est particulièrement recommandée pour les agents en situation de prise de poste.

Planification

Du 13/05/2024 matin au 24/05/2024 après-midi (CVRH de Paris Hybride)

Les fondamentaux de l'autorité environnementale

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-3710-2

CVRH de Paris et

Antenne La Défense

Objectifs

Cette formation porte sur la rédaction des décisions au cas par cas et des avis d'Autorité environnementale (Ae) des projets, plans et programmes. La formation comprend la présentation des Autorités environnementales, ainsi que le contenu de leurs avis et décisions. Elle vise également à apporter des outils méthodologiques pour analyser une étude d'impact (ou un rapport d'incidence environnementale), ainsi que des retours d'expérience sur des cas réels.
La formation combine un format en distanciel et un format en présentiel :
- Le tronc commun est assuré à travers une série de six interventions (environ 2h) en distanciel.
- Les modules de formation "projets" et "plans/programmes" sont assurés successivement au cours d'une semaine de stage en présentiel.

Les objectifs sont de :
- Comprendre le processus d'évaluation environnementale, et plus particulièrement au sein de celui-ci : le rôle de l'Ae entre intégration et évaluation, les différentes Ae, les enjeux de leur indépendance, la réforme de l'Ae
- Instruire une demande d'examen au cas par cas : savoir identifier les enjeux environnementaux d'un projet, d'un plan ou d'un programme, apprécier la nécessité de le soumettre à évaluation environnementale et justifier la décision
- Comprendre les principes de rédaction (contenu et forme) d'un avis d'Ae

Cible

Il s'agit d'une formation destinée principalement aux agents des DREAL, amenés à rédiger des décisions et des avis d'Autorité environnementale. Elle est particulièrement recommandée pour les agents en situation de prise de poste.

Planification

Du 12/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (A distance)

Formation de formateurs sur l'évaluation environnementale des projets, études d'impact et conséquences sur l'instruction ADS

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4366-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La formation s'organise en deux temps :
Module 1 : S'approprier les « supports formateur » visant à :
- Connaître les principes fondamentaux de l'évaluation environnementale, la démarche d'évaluation environnementale des projets (démarche aboutissant à la rédaction d'une étude d'impact) et les acteurs de l'évaluation environnementale.
- Connaître les liens entre l'évaluation environnementale (code de l'environnement) et l'instruction ADS (code de l'urbanisme) dans les deux codes.
- Savoir mettre en œuvre le code de l'environnement et le code de l'urbanisme sur le volet évaluation environnementale au cours de l'instruction ADS.
- Connaître des clefs pour identifier les dossiers d'aménagement pouvant poser problème dans le cadre du processus d'évaluation environnementale.
- Être à même de contacter le ou les acteur(s) pertinents de l'évaluation environnementale dans le cadre de l'instruction ADS d'un projet.
Module 2 (animation d'un groupe en formation et l'essentiel de la pédagogie) :
Sur la base des « supports formateur » exploités lors du premier module :
- Identifier les différentes phases d'apprentissage
- Varier les méthodes pédagogiques
- Définir et atteindre les objectifs pédagogiques
- Vérifier la progression pédagogique tout au long du dispositif
- Gérer un groupe en formation

Cible

Les agents de l'État (DREAL, DEAL, DDT(M)) amenés à dispenser des actions de formation ou d'information sur l'évaluation environnementale des projets, l'étude d'impact, et les conséquences sur l'instruction ADS ;
Les agents des services de l'État des pôles évaluation environnementale des DREAL et DEAL et des services ADS de DDT(M)
sont en particulier visés.

Planification

Du 27/01/2025 matin au 30/01/2025 après-midi (LEMPDES)

Webinaire de formation continue Autorité environnementale - réservé services AE

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4463-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Afin de former les agents sur l'ensemble des thématiques soulevées par l'évaluation environnementale, le CGDD organise un cycle de webinaires thématiques en distanciel.

Cible

Les pôles évaluation environnementale des DREAL/DEAL, les MRAe (dont membres associés) et les membres de l'AE IGEDD.

Planification

1er semestre 2024 (A DISTANCE)

Webinaire de formation continue Autorité environnementale - réservé services AE

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4463-2
CVRH de Nantes

Objectifs

Afin de former les agents sur l'ensemble des thématiques soulevées par l'évaluation environnementale, le CGDD organise un cycle de webinaires thématiques en distanciel.

Cible

Les pôles évaluation environnementale des DREAL/DEAL, les MRAe (dont membres associés) et les membres de l'AE IGEDD.

Planification

Du 15/03/2024 après-midi au 15/03/2024 après-midi (A distance)

Webinaire de formation continue Autorité environnementale - réservé services AE

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4463-3
CVRH de Nantes

Objectifs

Afin de former les agents sur l'ensemble des thématiques soulevées par l'évaluation environnementale, le CGDD organise un cycle de webinaires thématiques en distanciel.

Cible

Les pôles évaluation environnementale des DREAL/DEAL, les MRAe (dont membres associés) et les membres de l'AE IGEDD.

Planification

Du 07/06/2024 après-midi au 07/06/2024 après-midi (Nantes)

Journée d'information Procédure « Autorisation environnementale » révisée dans le cadre de la loi « Industrie verte » (réservé Agents ZGE Bourgogne Franche-Comté)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4812-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Jalon décisif d'un travail normatif engagé au premier semestre 2023, le décret n°2024-742, publié le 6 juillet 2024, comporte des dispositions réglementaires nécessaire à l'application de la loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte – dite loi « industrie verte » - ainsi que des mesures d'amélioration et de simplification de diverses procédures relevant du droit de l'environnement. Cette réforme vise à l'accélération des procédures et modernise la consultation du public.
La nouvelle procédure d'autorisation environnementale entrera en vigueur pour les demandes d'autorisation déposées à compter du 22 octobre 2024.
Cette journée d'information à distance fait suite au webinaire de présentation du 6 septembre dernier.

- Présentation des motifs de la réforme et de ses fondements juridiques
- Présentation des principales lignes directrices de la réforme et des différentes étapes de la procédure d'autorisation environnementale (AENV)

Cible

Réservé Agents ZGE Bourgogne Franche-Comté : assistants et instructeurs ICPE (en DREAL et DDPP), assistants et instructeurs IOTA (en DDT), instructeurs évaluation environnementale (en DREAL), agents des bureaux de l'environnement (en préfecture).

Planification

Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (A distance)

Journée d'information Procédure « Autorisation environnementale » révisée dans le cadre de la loi « Industrie verte » (réservé Agents ZGE Bourgogne Franche-Comté)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4812-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Jalon décisif d'un travail normatif engagé au premier semestre 2023, le décret n°2024-742, publié le 6 juillet 2024, comporte des dispositions réglementaires nécessaire à l'application de la loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte – dite loi « industrie verte » - ainsi que des mesures d'amélioration et de simplification de diverses procédures relevant du droit de l'environnement. Cette réforme vise à l'accélération des procédures et modernise la consultation du public.
La nouvelle procédure d'autorisation environnementale entrera en vigueur pour les demandes d'autorisation déposées à compter du 22 octobre 2024.
Cette journée d'information à distance fait suite au webinaire de présentation du 6 septembre dernier.

- Présentation des motifs de la réforme et de ses fondements juridiques
- Présentation des principales lignes directrices de la réforme et des différentes étapes de la procédure d'autorisation environnementale (AENV)

Cible

Réservé Agents ZGE Bourgogne Franche-Comté : assistants et instructeurs ICPE (en DREAL et DDPP), assistants et instructeurs IOTA (en DDT), instructeurs évaluation environnementale (en DREAL), agents des bureaux de l'environnement (en préfecture).

Planification

Du 22/10/2024 matin au 22/10/2024 après-midi (A distance)

Loi industrie verte : mise en oeuvre de la réforme de la procédure d'autorisation environnementale

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4813-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Agents instructeurs ICPE et mines (agents DREAL et DDCSPP), instructeurs IOTA en DDT(M) et DREAL pour la police de l'eau littorale, instructeurs des volets biodiversité, agents de la MRAe et les agents des bureaux de l'environnement

Planification

Du 16/10/2024 matin au 16/10/2024 matin (DDT 09)

Loi industrie verte : mise en oeuvre de la réforme de la procédure d'autorisation environnementale

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4813-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Agents instructeurs ICPE et mines (agents DREAL et DDCSPP), instructeurs IOTA en DDT(M) et DREAL pour la police de l'eau littorale, instructeurs des volets biodiversité, agents de la MRAe et les agents des bureaux de l'environnement

Planification

Du 11/10/2024 matin au 11/10/2024 matin (DDT 11)

Loi industrie verte : mise en oeuvre de la réforme de la procédure d'autorisation environnementale

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4813-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Agents instructeurs ICPE et mines (agents DREAL et DDCSPP), instructeurs IOTA en DDT(M) et DREAL pour la police de l'eau littorale, instructeurs des volets biodiversité, agents de la MRAe et les agents des bureaux de l'environnement

Planification

Du 18/10/2024 matin au 18/10/2024 matin (DDT 12)

Loi industrie verte : mise en oeuvre de la réforme de la procédure d'autorisation environnementale

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4813-4
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Agents instructeurs ICPE et mines (agents DREAL et DDCSPP), instructeurs IOTA en DDT(M) et DREAL pour la police de l'eau littorale, instructeurs des volets biodiversité, agents de la MRAe et les agents des bureaux de l'environnement

Planification

Du 14/10/2024 après-midi au 14/10/2024 après-midi (DDT 30)

Loi industrie verte : mise en oeuvre de la réforme de la procédure d'autorisation environnementale

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4813-5
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Agents instructeurs ICPE et mines (agents DREAL et DDCSPP), instructeurs IOTA en DDT(M) et DREAL pour la police de l'eau littorale, instructeurs des volets biodiversité, agents de la MRAe et les agents des bureaux de l'environnement

Planification

Du 10/10/2024 après-midi au 10/10/2024 après-midi (DDT 31)

Loi industrie verte : mise en oeuvre de la réforme de la procédure d'autorisation environnementale

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4813-6
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Agents instructeurs ICPE et mines (agents DREAL et DDCSPP), instructeurs IOTA en DDT(M) et DREAL pour la police de l'eau littorale, instructeurs des volets biodiversité, agents de la MRAe et les agents des bureaux de l'environnement

Planification

Du 16/10/2024 matin au 16/10/2024 matin (PREF 32)

Loi industrie verte : mise en oeuvre de la réforme de la procédure d'autorisation environnementale

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4813-7
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Agents instructeurs ICPE et mines (agents DREAL et DDCSPP), instructeurs IOTA en DDT(M) et DREAL pour la police de l'eau littorale, instructeurs des volets biodiversité, agents de la MRAe et les agents des bureaux de l'environnement

Planification

Du 09/10/2024 matin au 09/10/2024 après-midi (PREF 34)

Loi industrie verte : mise en oeuvre de la réforme de la procédure d'autorisation environnementale

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4813-8
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Agents instructeurs ICPE et mines (agents DREAL et DDCSPP), instructeurs IOTA en DDT(M) et DREAL pour la police de l'eau littorale, instructeurs des volets biodiversité, agents de la MRAe et les agents des bureaux de l'environnement

Planification

Du 08/10/2024 après-midi au 08/10/2024 après-midi (DDT 46)

Loi industrie verte : mise en oeuvre de la réforme de la procédure d'autorisation environnementale

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4813-9
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Agents instructeurs ICPE et mines (agents DREAL et DDCSPP), instructeurs IOTA en DDT(M) et DREAL pour la police de l'eau littorale, instructeurs des volets biodiversité, agents de la MRAe et les agents des bureaux de l'environnement

Planification

Du 11/10/2024 après-midi au 11/10/2024 après-midi (DDT 48)

Loi industrie verte : mise en oeuvre de la réforme de la procédure d'autorisation environnementale

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4813-10
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Agents instructeurs ICPE et mines (agents DREAL et DDCSPP), instructeurs IOTA en DDT(M) et DREAL pour la police de l'eau littorale, instructeurs des volets biodiversité, agents de la MRAe et les agents des bureaux de l'environnement

Planification

Du 18/10/2024 matin au 18/10/2024 matin (DDT 65)

Loi industrie verte : mise en oeuvre de la réforme de la procédure d'autorisation environnementale

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4813-11
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Agents instructeurs ICPE et mines (agents DREAL et DDCSPP), instructeurs IOTA en DDT(M) et DREAL pour la police de l'eau littorale, instructeurs des volets biodiversité, agents de la MRAe et les agents des bureaux de l'environnement

Planification

Du 18/10/2024 matin au 18/10/2024 matin (PREF 66)

Loi industrie verte : mise en oeuvre de la réforme de la procédure d'autorisation environnementale

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4813-12
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Agents instructeurs ICPE et mines (agents DREAL et DDCSPP), instructeurs IOTA en DDT(M) et DREAL pour la police de l'eau littorale, instructeurs des volets biodiversité, agents de la MRAe et les agents des bureaux de l'environnement

Planification

Du 17/10/2024 matin au 17/10/2024 matin (DDT 81)

Loi industrie verte : mise en oeuvre de la réforme de la procédure d'autorisation environnementale

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4813-13
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Agents instructeurs ICPE et mines (agents DREAL et DDCSPP), instructeurs IOTA en DDT(M) et DREAL pour la police de l'eau littorale, instructeurs des volets biodiversité, agents de la MRAe et les agents des bureaux de l'environnement

Planification

Du 14/10/2024 après-midi au 14/10/2024 après-midi (DDT 82)

Formation à l'évaluation environnementale des projets, études d'impacts et conséquences sur l'instruction ADS

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4823-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Planification

Du 22/01/2025 après-midi au 24/01/2025 matin (LEMPDES)

Loi Transition Energétique pour une Croissance Verte

UE 2024_Transition écologique : il est urgent d'agir

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4769-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Information sur la TE - Le panorama général sur les constats des 3 crises : climatique, ressources, biodiversité.
Information sur la mise en action : empreinte carbone, politiques publiques pour l'atténuation, l'adaptation.

Cible

Tout agent du MTE

Planification

Du 21/08/2024 matin au 21/08/2024 matin (EN DISTANCIEL)

Préparation aux Examens et Concours

PEC Catégories A - écrits

PEC IPEF - concours interne à caractère professionnel - Note de problématique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-187-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Agents remplissant les conditions pour se présenter au concours d'IPEF.

Planification

Du 30/08/2024 matin au 02/09/2024 après-midi (DEVOIRS PAR CORRESPONDANCE)

PEC IPEF - concours interne à caractère professionnel - Note de problématique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-187-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Agents remplissant les conditions pour se présenter au concours d'IPEF.

Planification

Du 04/01/2024 matin au 04/03/2024 après-midi (Devoirs par correspondance uniquement)

PEC IPEF - concours interne à caractère professionnel - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-187-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Agents remplissant les conditions pour se présenter au concours d'IPEF.

Planification

Du 06/01/2025 matin au 31/01/2025 après-midi (Toulouse - PEC methodo IPEF - distanciel)

PEC IPEF - concours interne à caractère professionnel - Note de problématique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-187-4
CVRH de Toulouse

Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Agents remplissant les conditions pour se présenter au concours d'IPEF.

Planification

Du 07/01/2025 matin au 07/01/2025 après-midi (Toulouse - PEC methodo IPEF - Devoirs par correspondance)

PEC IPEF - concours interne à caractère professionnel - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-187-5
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Agents remplissant les conditions pour se présenter au concours d'IPEF.

Planification

Du 03/12/2024 matin au 08/01/2025 après-midi (CVRH de PARIS)

PEC IPEF - concours interne à caractère professionnel - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-187-6
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Agents remplissant les conditions pour se présenter au concours d'IPEF.

Planification

Du 16/12/2024 matin au 15/01/2025 après-midi (CVRH de PARIS)

PEC IPEF - concours interne à caractère professionnel - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-187-7
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Agents remplissant les conditions pour se présenter au concours d'IPEF.

Planification

Du 16/12/2024 matin au 15/01/2025 après-midi (CVRH de PARIS (Par Correspondance)))

PEC IPEF - concours interne à caractère professionnel - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-187-8
CVRH de Mâcon

Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Agents remplissant les conditions pour se présenter au concours d'IPEF.

Planification

Du 17/12/2024 matin au 03/03/2025 après-midi (Formation à distance)

PEC IPEF - concours interne à caractère professionnel - Note de problématique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-187-9
CVRH de Mâcon

Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Agents remplissant les conditions pour se présenter au concours d'IPEF.

Planification

Du 17/12/2024 matin au 03/03/2025 après-midi (Devoirs par correspondance)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-193-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 30/08/2024 matin au 02/09/2024 après-midi (DEVOIRS PAR CORRESPONDANCE)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-193-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 25/03/2024 matin au 26/03/2024 après-midi (GROUPE COMPLET)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-3
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 08/04/2024 matin au 06/05/2024 après-midi (Distanciel)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-4
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 17/06/2024 après-midi (Distanciel)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-193-5
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 09/04/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (Par correspondance)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-6
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 14/06/2024 après-midi (Toulouse - PEC methodo - DISTANCIEL)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-7
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 30/05/2024 matin au 01/07/2024 après-midi (Toulouse - PEC méthodo AAE - PRESENTIEL (COMPLET))

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-193-8
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 03/05/2024 matin au 03/05/2024 après-midi (Toulouse - methodo AAE par correspondance)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-9
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 15/05/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (à distance - SESSION COMPLETE)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-193-10
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 27/03/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (devoirs par correspondance)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-11
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 03/06/2024 matin au 02/07/2024 après-midi (CVRH Clermont-Ferrand)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-12
CVRH d'Arras

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 13/05/2024 matin au 13/08/2024 après-midi (En distanciel)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-193-13
CVRH d'Arras

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 13/08/2024 après-midi (Session par correspondance - devoirs uniquement)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-14
CVRH de Nantes

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 08/04/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (CVRH de NANTES (présentiel))

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-15
CVRH de Nantes

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 08/04/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (CVRH Nantes (par correspondance))

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-16
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 22/04/2024 matin au 21/05/2024 après-midi (Cvrh de Paris- Paris 13e (SESSION COMPLETE))

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-17
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 29/04/2024 matin au 27/05/2024 après-midi (Cvrh de Paris- Paris 13e)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-18
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 22/04/2024 matin au 27/05/2024 après-midi (PAR CORRESPONDANCE)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-19
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 23/05/2024 après-midi au 21/06/2024 après-midi (Distanciel)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-20
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-193-21
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 13/05/2024 matin au 17/06/2024 après-midi (Devoirs par correspondance)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-24
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 24/06/2024 matin au 13/09/2024 après-midi (Toulouse - PEC methodo AAE interne - PRESENTIEL)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-25
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 04/07/2024 matin au 04/09/2024 après-midi (Toulouse - PEC methodo AAE interne - DISTANCIEL)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-26
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 24/06/2024 matin au 26/08/2024 après-midi (Distanciel)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-193-27
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 25/06/2024 matin au 26/08/2024 après-midi (Devoirs par correspondance)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-28
CVRH d'Arras

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 29/08/2024 matin au 07/10/2024 après-midi (Arras (COMPLET))

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-193-29
CVRH d'Arras

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 29/08/2024 matin au 07/10/2024 après-midi (Session par correspondance - Pas de méthodologie)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-30
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 26/06/2024 matin au 11/07/2024 après-midi (Cvrh de Paris- Paris 13e (COMPLET))

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-31
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 27/08/2024 matin au 13/09/2024 après-midi (Cvrh de Paris- Paris 13e (COMPLET))

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-32
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 26/06/2024 matin au 11/07/2024 après-midi (Cvrh de Paris- Paris 13e - par correspondance (COMPLET))

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-193-33
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 05/07/2024 matin au 05/07/2024 après-midi (Toulouse - PEC methodo AAE interne - DEVOIRS PAR CORRESPONDANCE)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-34
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 07/10/2024 après-midi (en distanciel-concours interne AAE (complet))

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-193-35
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 02/09/2024 matin au 03/09/2024 après-midi (GROUPE COMPLET)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-193-36
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 09/09/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (GROUPE COMPLET)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-37
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 26/08/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (Concours interne exceptionnel - Formation à distance (gr1) 15 places)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-38
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 28/08/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (Concours interne exceptionnel - Formation à distance (gr2) 15 places)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-39
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 30/08/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (Concours interne exceptionnel - Formation à distance (gr3) 15 places)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-40
CVRH de Nantes

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 26/08/2024 matin au 19/09/2024 après-midi (CVRH de NANTES (présentiel - Groupe1))

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-193-41
CVRH de Nantes

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 26/08/2024 matin au 27/08/2024 après-midi (CVRH Nantes (devoirs par correspondance))

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-193-42
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 29/08/2024 matin au 30/08/2024 après-midi (Distanciel)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-193-44
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 19/09/2024 après-midi au 19/09/2024 après-midi (Distanciel via livestorm)

PEC AAE - examen professionnel/concours interne - Rédaction d'une note ou résolution d'un cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-193-45
CVRH de Nantes

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles ; de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note attendue ou la résolution d'un cas pratique ; de produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra à la situation professionnelle présentée dans le dossier ; de proposer, le cas échéant, des solutions démontrant un savoir-faire professionnel ; de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel ou au concours interne exceptionnel d'attaché d'administration de l'État.

Planification

Du 26/08/2024 matin au 19/09/2024 après-midi (CVRH de NANTES (présentiel - Groupe2))

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-196-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification

Du 30/08/2024 matin au 02/09/2024 après-midi (DEVOIRS PAR CORRESPONDANCE)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-196-2
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 19/03/2024 matin au 20/03/2024 après-midi (GROUPE COMPLET)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-196-3
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 17/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (GROUPE COMPLET)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-196-4
CVRH de Tours

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 18/03/2024 matin au 15/04/2024 après-midi (Distanciel)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-196-5
CVRH de Tours

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 30/05/2024 matin au 24/06/2024 après-midi (Distanciel)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-196-6
CVRH de Tours

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 19/03/2024 matin au 01/09/2024 après-midi (Par correspondance)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-196-8
CVRH de Toulouse

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 06/06/2024 matin au 03/07/2024 après-midi (Toulouse - PEC méthodo ITPE - DISTANCIEL (COMPLET))

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-196-9
CVRH de Toulouse

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 13/05/2024 matin au 13/05/2024 après-midi (Toulouse - PEC méthodo ITPE - CORRESPONDANCE (COMPLET))

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-196-10
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 24/06/2024 matin au 11/07/2024 après-midi (CVRH Clermont-Ferrand)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-196-11
CVRH de Nantes

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 12/04/2024 matin au 19/07/2024 après-midi (Par correspondance)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-196-12
CVRH de Nantes

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 11/04/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (CVRH de Nantes)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-196-13
CVRH d'Arras

Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification

Du 18/04/2024 matin au 03/07/2024 après-midi (CVRH ARRAS -Valenciennes (site d'Arras))

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-196-14
CVRH d'Arras

Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 14/08/2024 après-midi (En distanciel)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-196-15
CVRH d'Arras

Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification

Du 17/05/2024 matin au 14/08/2024 après-midi (Session par correspondance - devoirs uniquement)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-196-16
CVRH de Mâcon

Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification

Du 22/05/2024 matin au 02/09/2024 après-midi (En distanciel - groupe 1 (COMPLET))

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-196-17
CVRH de Mâcon

Objectifs

Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification

Du 30/05/2024 matin au 02/09/2024 après-midi (En distanciel - groupe 2 (COMPLET))

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-196-18
CVRH de Mâcon

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 25/03/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (Devoirs par correspondance uniquement)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-196-19
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 29/04/2024 matin au 27/05/2024 après-midi (CVRH de Paris (session complète))

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-196-20
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 29/05/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (CVRH de Paris (complet))

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 59.0 jour(s)
Session n° 24-196-21
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 30/04/2024 matin au 12/07/2024 après-midi (CVRH de Paris (complet) - par correspondance)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-196-22
CVRH de Rouen

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 13/05/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (Présentiel - CVRH ROUEN COMPLET)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-196-23
CVRH de Rouen

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 23/05/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (Distanciel - CVRH ROUEN (complet))

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-196-24
CVRH de Rouen

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 14/05/2024 matin au 24/07/2024 après-midi (PAR CORRESPONDANCE)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-196-25
CVRH de Nancy

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 21/05/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (CVRH Nancy 3 jours en présentiel)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-196-26
CVRH de Nancy

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 21/05/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (2 Devoirs par correspondance)

PEC ITPE/Elève ITPE - examen professionnel/concours interne/concours réservé - Note de problématique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-196-27
CVRH de Mâcon

Objectifs
Comprendre les enjeux de la note de problématique et les attentes du jury ; maîtriser la technique de la note de problématique ; acquérir et appliquer une méthode de travail adaptée à la nature de l'épreuve ; concevoir un plan efficace ; savoir rédiger une note dans le temps imparti.

Cible
Tout agent du MTES/MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel/concours interne/concours réservé d'ingénieur des travaux publics de l'État.

Planification
Du 21/06/2024 matin au 31/07/2024 après-midi (Formation pour agents non retenus aux webinaires)

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-11
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 29/01/2024 matin au 29/01/2024 après-midi (La Défense - J2- entretiens)

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-12
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 30/01/2024 matin au 30/01/2024 après-midi (La Défense - J2- entretiens)

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-13
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 05/02/2024 matin au 05/02/2024 après-midi (La Défense - J2- entretiens)

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-14
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 06/02/2024 matin au 06/02/2024 après-midi (La Défense - J2- entretiens)

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-15
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 31/01/2024 matin au 31/01/2024 après-midi (La Défense - J2- entretiens)

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-18
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 04/03/2024 matin au 04/03/2024 après-midi (CVRH de Paris (M1 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-19
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 05/03/2024 matin au 05/03/2024 après-midi (CVRH de Paris (M1 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-20
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 11/03/2024 matin au 11/03/2024 après-midi (CVRH de Paris (M1 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-21
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 08/04/2024 matin au 08/04/2024 après-midi (CVRH de Paris (M2 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-22
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 après-midi (CVRH de Paris (M2 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-23
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 11/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (CVRH de Paris (M2 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-24
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 12/04/2024 matin au 12/04/2024 après-midi (CVRH de Paris (M2 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-25
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 22/04/2024 matin au 22/04/2024 après-midi (CVRH de Paris (M3 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-26
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 23/04/2024 matin au 23/04/2024 après-midi (CVRH de Paris (M3 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-27
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 24/04/2024 matin au 24/04/2024 après-midi (CVRH de Paris (M3 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-28
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 29/04/2024 matin au 29/04/2024 après-midi (CVRH de Paris (M3 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-29
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 30/04/2024 matin au 30/04/2024 après-midi (CVRH de Paris (M3 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-30
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 13/05/2024 matin au 13/05/2024 après-midi (CVRH de Paris (M4 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-31
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 14/05/2024 matin au 14/05/2024 après-midi (CVRH de Paris (M4 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-32
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 16/05/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (CVRH de Paris (M4 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-34
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 10/06/2024 matin au 10/06/2024 après-midi (La Défense (M5 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-35
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (La Défense (M5 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-37
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (La Défense (M5 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-38
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 24/06/2024 matin au 24/06/2024 après-midi (La Défense (M5 - oral pour tous))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-39
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 29/08/2024 matin au 29/08/2024 après-midi (Arche Sud La Défense)

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-40
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 30/08/2024 matin au 30/08/2024 après-midi (Arche Sud La Défense)

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-42
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 10/09/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (La Défense (M7 - oral pour les auditionnés))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-43
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 11/09/2024 matin au 11/09/2024 après-midi (La Défense (M7 - oral pour les auditionnés))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-44
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 07/10/2024 matin au 07/10/2024 après-midi (Cvrh de Paris (M8 -oral pour les auditionnés))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-46
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (Cvrh de Paris (M8 -oral pour les auditionnés))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-47
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 09/10/2024 matin au 09/10/2024 après-midi (Cvrh de Paris (M8 -oral pour les auditionnés))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-48
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 27/09/2024 matin au 27/09/2024 après-midi (Cvrh de Paris (M8 -oral pour les auditionnés))

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4125-50
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 23/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (Arche Sud La Défense)

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4125-51
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 03/06/2024 matin au 03/06/2024 après-midi (Arche Sud La Défense)

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-52
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 17/06/2024 matin au 17/06/2024 après-midi (Arche Sud La Défense)

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-53
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible
Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification
Du 17/05/2024 matin au 17/05/2024 après-midi (Arche Sud La Défense)

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-54
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible

Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification

Du 18/09/2024 matin au 18/09/2024 après-midi (Arche Sud La Défense)

Préparation au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat 2023/2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4125-55
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- acquérir une méthodologie pour la constitution du dossier ;
- s'entraîner à l'audition dans les conditions réelles.

Cible

Les agents de l'administration centrale ou des services déconcentrés des MTE-MCT-Mer souhaitant se préparer au Tour extérieur des administrateurs de l'Etat.

Planification

Du 19/09/2024 matin au 19/09/2024 après-midi (Arche Sud La Défense)

PEC Catégories A - Oral

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-186-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Du 09/10/2024 matin au 14/10/2024 après-midi (Aix en Provence)

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-186-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Du 10/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (Toulouse - PEC oral APAE exa pro (COMPLET))

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-186-3
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Du 07/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (Distanciel)

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-186-4
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Du 07/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (Tours)

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-186-5
CVRH de Mâcon

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification
Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (Examen pro APAE)

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-186-6
CVRH de Nancy

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification
Du 01/10/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (Pont à Mousson (Boffrand))

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-186-7
CVRH de Nancy

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification
Du 17/10/2024 matin au 18/10/2024 après-midi (Pont à Mousson (Stanislas))

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-186-8
CVRH de Nantes

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification
Du 03/10/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (CVRH de NANTES (présentiel))

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-186-9
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification
Du 23/09/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (Cvrh de Paris- Paris 13e - COMPLET)

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-186-10
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification
Du 24/09/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (Cvrh de Paris- Paris 13e)

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-186-11
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification
Du 25/09/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (Cvrh de Paris- Paris 13e)

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-186-12
CVRH d'Arras

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification
Du 04/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (CVRH Arras-Valenciennes (site d'Arras))

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-186-13
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification
Du 14/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (examen pro APAE-CVRH Clermont-Ferrand)

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-186-14
CVRH de Rouen

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification
Du 17/10/2024 matin au 18/10/2024 après-midi (Distanciel)

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-186-15
CVRH de Rouen

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification
Du 24/10/2024 matin au 25/10/2024 après-midi (Distanciel)

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-186-16
CVRH de Rouen

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification
Du 30/10/2024 matin au 31/10/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-186-17
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification
Du 22/10/2024 matin au 22/10/2024 après-midi (Visio conférence)

PEC - APAE examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-186-18
CVRH de Nantes

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification
Du 03/10/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (CVRH de NANTES (présentiel))

PEC IPEF - concours interne à caractère professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-189-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Agents remplissant les conditions pour se présenter au concours d'IPEF.

Planification
Du 13/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (CVRH de Paris (réservé aux candidats admissibles))

PEC IPEF - concours interne à caractère professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-189-3
CVRH de Mâcon

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Agents remplissant les conditions pour se présenter au concours d'IPEF.

Planification
Du 13/05/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (Réservée aux admissibles concours IPEF)

PEC IPEF - concours interne à caractère professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-189-4
CVRH de Toulouse

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Agents remplissant les conditions pour se présenter au concours d'IPEF.

Planification
Du 10/06/2024 matin au 10/06/2024 après-midi (PEC IPEF concours interne - JURY BLANC - PRESENTIEL)

PEC CEDP - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-190-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
CED - Chargés d'études documentaires

Planification
Du 02/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (CVRH de Paris)

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification
Du 07/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-2
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification

Du 14/11/2024 matin au 15/11/2024 après-midi (Tours)

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-3
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification

Du 12/11/2024 matin au 15/11/2024 après-midi (Bordeaux)

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-4
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification

Du 06/11/2024 matin au 07/11/2024 après-midi (Examen pro AAE)

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-6
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification

Du 04/11/2024 matin au 05/11/2024 après-midi (examen pro AAE-CVRH Clermont-Ferrand)

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-7
CVRH d'Arras

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification

Du 12/11/2024 matin au 13/11/2024 après-midi (Formation proposée aux candidats admissibles à l'exa pro D'attaché)

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-10
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification

Du 16/12/2024 matin au 17/12/2024 après-midi (Tours (réservé concours exceptionnel AAE))

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-11
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification

Du 16/12/2024 matin au 17/12/2024 après-midi (Bordeaux (réservé concours exceptionnel AAE))

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-12
CVRH de Nantes

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification
Du 07/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (CVRH de NANTES en présentiel (Réservée candidats admissibles exa pro. AAE))

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-14
CVRH de Toulouse

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification
Du 06/11/2024 matin au 07/11/2024 après-midi (Toulouse - PEC Oral AAE examen pro)

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-15
CVRH de Rouen

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification
Du 14/11/2024 matin au 15/11/2024 après-midi (Distanciel (Réservé candidats exa pro AAE))

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-16
CVRH de Rouen

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification
Du 21/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (CVRH de Rouen (Réservé candidats exa proAAE))

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-17
CVRH de Rouen

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification
Du 12/12/2024 matin au 13/12/2024 après-midi (CVRH de Rouen (Réservé candidats concours int. except. AAE))

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-18
CVRH de Rouen

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification
Du 16/12/2024 matin au 17/12/2024 après-midi (CVRH de Rouen (Réservé candidats concours int. except. AAE))

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-195-19
CVRH de Mâcon

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification
4ème trimestre 2024 (réservé AAE concours interne exceptionnel)

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-195-20
CVRH de Mâcon

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification
4ème trimestre 2024 (réservé AAE concours interne exceptionnel)

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-21
CVRH de Nantes

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification
Du 16/12/2024 matin au 17/12/2024 après-midi (CVRH de Nantes en Présentiel (Réservée aux candidats admissibles concours interne except. d'AAE))

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-22
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification
Du 02/12/2024 matin au 03/12/2024 après-midi (CVRH Clermont-Fd)

PEC AAE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-195-23
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel.

Planification
Du 09/12/2024 matin au 10/12/2024 après-midi (DISTANCIEL)

PEC ITPE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-198-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
TSCDD - TSPDD

Planification
Du 25/11/2024 matin au 02/12/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC ITPE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-198-2
CVRH de Toulouse

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
TSCDD - TSPDD

Planification
Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi (Toulouse - PEC oral ITPE exa pro)

PEC ITPE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-198-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
TSCDD - TSPDD

Planification
Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi (Clermont-Fd)

PEC ITPE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-198-4
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

TSCDD - TSPDD

Planification

Du 02/12/2024 matin au 03/12/2024 après-midi (Tours)

PEC ITPE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-198-5
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

TSCDD - TSPDD

Planification

Du 02/12/2024 matin au 03/12/2024 après-midi (Bordeaux)

PEC ITPE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-198-6
CVRH de Nantes

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

TSCDD - TSPDD

Planification

Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi (CVRH de Nantes (réservée aux candidats admissibles à l'exa pro d'ITPE))

PEC ITPE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-198-7
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

TSCDD - TSPDD

Planification

Du 27/11/2024 matin au 28/11/2024 après-midi (Examen pro ITPE)

PEC ITPE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-198-10
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

TSCDD - TSPDD

Planification

Du 21/03/2024 matin au 22/03/2024 après-midi (Distanciel (réservé ITPE sur titres))

PEC ITPE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 8.0 jour(s)
Session n° 24-198-11
CVRH d'Arras

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

TSCDD - TSPDD

Planification

Du 19/11/2024 matin au 28/11/2024 après-midi (Site d'Arras - Réservée aux candidats admissibles à l'exa pro ITPE)

PEC ITPE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-198-12
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

TSCDD - TSPDD

Planification

Du 02/12/2024 matin au 03/12/2024 après-midi (Distanciel)

PEC ITPE - examen professionnel - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-198-13
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

TSCDD - TSPDD

Planification

Du 05/12/2024 matin au 06/12/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

PEC BOETH Catégorie A - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4071-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Promotion BOETH - Catégorie A - ITPE et AAE

Planification

Du 30/05/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (CVRH de Paris - DISTANCIEL via Lifesize (2 jours))

PEC BOETH Catégorie A - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4071-2
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Promotion BOETH - Catégorie A - ITPE et AAE

Planification

Du 27/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (Distanciel)

Préparation à l'oral de l'examen professionnel d'APSSAE (assistant principal de service social des administrations de l'Etat)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4523-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Les assistants de service social des administrations del'Etat inscrits à l'examen professionnel d'APSSAE.

Planification

Du 05/11/2024 matin au 06/11/2024 après-midi (CVRH de Paris (distanciel))

Préparation à l'oral de l'examen professionnel d'APSSAE (assistant principal de service social des administrations de l'Etat)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4523-2
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Les assistants de service social des administrations del'Etat inscrits à l'examen professionnel d'APSSAE.

Planification

Du 07/11/2024 après-midi au 08/11/2024 après-midi (Distanciel)

Préparation à l'oral du concours interne d'officier de port

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4525-1
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Les agents admissibles au concours interne d'officier de port.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 15/05/2024 après-midi (Distanciel)

PEC Catégories B - écrits

PEC SACDD classe normale - classe supérieure CTT - concours interne - Cas pratique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-182-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : de comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury, d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles, de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la résolution du cas pratique, de produire une expression écrite rigoureuse et précise qui soulignera le savoir-faire professionnel du candidat, de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé, de maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours interne de SACDD classe normale.

Planification

Du 26/02/2024 matin au 27/02/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC SACDD classe normale - classe supérieure CTT - concours interne - Cas pratique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-182-2
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : de comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury, d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles, de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la résolution du cas pratique, de produire une expression écrite rigoureuse et précise qui soulignera le savoir-faire professionnel du candidat, de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé, de maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours interne de SACDD classe normale.

Planification

Du 02/09/2024 matin au 03/09/2024 après-midi (DEVOIRS PAR CORRESPONDANCE)

PEC SACDD classe normale - classe supérieure CTT - concours interne - Cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-182-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : de comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury, d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles, de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la résolution du cas pratique, de produire une expression écrite rigoureuse et précise qui soulignera le savoir-faire professionnel du candidat, de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé, de maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours interne de SACDD classe normale.

Planification

Du 02/02/2024 matin au 10/04/2024 après-midi (à distance - Groupe 1)

PEC SACDD classe normale - classe supérieure CTT - concours interne - Cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-182-4
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : de comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury, d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles, de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la résolution du cas pratique, de produire une expression écrite rigoureuse et précise qui soulignera le savoir-faire professionnel du candidat, de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé, de maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours interne de SACDD classe normale.

Planification

Du 07/03/2024 matin au 10/04/2024 après-midi (à distance - Groupe 2)

PEC SACDD classe normale - classe supérieure CTT - concours interne - Cas pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-182-5
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : de comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury, d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles, de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la résolution du cas pratique, de produire une expression écrite rigoureuse et précise qui soulignera le savoir-faire professionnel du candidat, de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé, de maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours interne de SACDD classe normale.

Planification

Du 02/02/2024 matin au 05/04/2024 après-midi (devoirs par correspondance)

PEC SACDD classe normale - classe supérieure CTT - concours interne - Cas pratique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-182-6
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : de comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury, d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles, de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la résolution du cas pratique, de produire une expression écrite rigoureuse et précise qui soulignera le savoir-faire professionnel du candidat, de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé, de maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours interne de SACDD classe normale.

Planification

Du 07/02/2024 matin au 04/03/2024 après-midi (Cvrh de Paris- Paris 13e)

PEC SACDD classe exceptionnelle - TE (OFB) Rédaction d'une note de synthèse

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-199-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury ; exploiter le dossier documentaire pour en dégager une problématique et les idées essentielles (lecture analytique du dossier, hiérarchisation des documents et des idées) ; s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note de synthèse en élaborant un plan détaillé ; produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra aux consignes du sujet et démontrera le savoir-faire professionnel du candidat ; s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé ; maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 30/08/2024 matin au 02/09/2024 après-midi (DEVOIRS PAR CORRESPONDANCE)

PEC SACDD classe exceptionnelle - TE (OFB) Rédaction d'une note de synthèse

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-199-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury ; exploiter le dossier documentaire pour en dégager une problématique et les idées essentielles (lecture analytique du dossier, hiérarchisation des documents et des idées) ; s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note de synthèse en élaborant un plan détaillé ; produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra aux consignes du sujet et démontrera le savoir-faire professionnel du candidat ; s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé ; maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (GROUPE COMPLET)

PEC SACDD classe exceptionnelle - TE (OFB) Rédaction d'une note de synthèse

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-199-3
CVRH de Tours

Objectifs

Comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury ; exploiter le dossier documentaire pour en dégager une problématique et les idées essentielles (lecture analytique du dossier, hiérarchisation des documents et des idées) ; s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note de synthèse en élaborant un plan détaillé ; produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra aux consignes du sujet et démontrera le savoir-faire professionnel du candidat ; s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé ; maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 14/06/2024 après-midi (Distanciel (session complète))

PEC SACDD classe exceptionnelle - TE (OFB) Rédaction d'une note de synthèse

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-199-4
CVRH de Tours

Objectifs

Comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury ; exploiter le dossier documentaire pour en dégager une problématique et les idées essentielles (lecture analytique du dossier, hiérarchisation des documents et des idées) ; s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note de synthèse en élaborant un plan détaillé ; produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra aux consignes du sujet et démontrera le savoir-faire professionnel du candidat ; s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé ; maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 28/05/2024 matin au 30/09/2024 après-midi (Par correspondance)

PEC SACDD classe exceptionnelle - TE (OFB) Rédaction d'une note de synthèse

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-199-5
CVRH de Toulouse

Objectifs

Comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury ; exploiter le dossier documentaire pour en dégager une problématique et les idées essentielles (lecture analytique du dossier, hiérarchisation des documents et des idées) ; s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note de synthèse en élaborant un plan détaillé ; produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra aux consignes du sujet et démontrera le savoir-faire professionnel du candidat ; s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé ; maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 22/05/2024 matin au 24/06/2024 après-midi (Toulouse - PEC méthodo SACE (COMPLET))

PEC SACDD classe exceptionnelle - TE (OFB) Rédaction d'une note de synthèse

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-199-6
CVRH de Toulouse

Objectifs

Comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury ; exploiter le dossier documentaire pour en dégager une problématique et les idées essentielles (lecture analytique du dossier, hiérarchisation des documents et des idées) ; s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note de synthèse en élaborant un plan détaillé ; produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra aux consignes du sujet et démontrera le savoir-faire professionnel du candidat ; s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé ; maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 20/05/2024 matin au 20/05/2024 après-midi (Toulouse - PEC SACE par correspondance)

PEC SACDD classe exceptionnelle - TE (OFB) Rédaction d'une note de synthèse

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-199-7
CVRH d'Arras

Objectifs

Comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury ; exploiter le dossier documentaire pour en dégager une problématique et les idées essentielles (lecture analytique du dossier, hiérarchisation des documents et des idées) ; s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note de synthèse en élaborant un plan détaillé ; produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra aux consignes du sujet et démontrera le savoir-faire professionnel du candidat ; s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé ; maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 03/06/2024 matin au 26/08/2024 après-midi (CVRH ARRAS -Valenciennes (site d'Arras))

PEC SACDD classe exceptionnelle - TE (OFB) Rédaction d'une note de synthèse

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-199-8
CVRH d'Arras

Objectifs

Comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury ; exploiter le dossier documentaire pour en dégager une problématique et les idées essentielles (lecture analytique du dossier, hiérarchisation des documents et des idées) ; s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note de synthèse en élaborant un plan détaillé ; produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra aux consignes du sujet et démontrera le savoir-faire professionnel du candidat ; s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé ; maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 26/08/2024 après-midi (Session par correspondance - devoirs uniquement)

PEC SACDD classe exceptionnelle - TE (OFB) Rédaction d'une note de synthèse

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-199-9
CVRH de Mâcon

Objectifs

Comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury ; exploiter le dossier documentaire pour en dégager une problématique et les idées essentielles (lecture analytique du dossier, hiérarchisation des documents et des idées) ; s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note de synthèse en élaborant un plan détaillé ; produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra aux consignes du sujet et démontrera le savoir-faire professionnel du candidat ; s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé ; maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 15/05/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (en distanciel)

PEC SACDD classe exceptionnelle - TE (OFB) Rédaction d'une note de synthèse

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-199-10
CVRH de Mâcon

Objectifs

Comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury ; exploiter le dossier documentaire pour en dégager une problématique et les idées essentielles (lecture analytique du dossier, hiérarchisation des documents et des idées) ; s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note de synthèse en élaborant un plan détaillé ; produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra aux consignes du sujet et démontrera le savoir-faire professionnel du candidat ; s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé ; maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 17/06/2024 matin au 31/07/2024 après-midi (Devoirs par correspondance uniquement)

PEC SACDD classe exceptionnelle - TE (OFB) Rédaction d'une note de synthèse

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-199-11
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury ; exploiter le dossier documentaire pour en dégager une problématique et les idées essentielles (lecture analytique du dossier, hiérarchisation des documents et des idées) ; s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note de synthèse en élaborant un plan détaillé ; produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra aux consignes du sujet et démontrera le savoir-faire professionnel du candidat ; s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé ; maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 15/05/2024 matin au 07/06/2024 après-midi (CVRH de Paris)

PEC SACDD classe exceptionnelle - TE (OFB) Rédaction d'une note de synthèse

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-199-12
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury ; exploiter le dossier documentaire pour en dégager une problématique et les idées essentielles (lecture analytique du dossier, hiérarchisation des documents et des idées) ; s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note de synthèse en élaborant un plan détaillé ; produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra aux consignes du sujet et démontrera le savoir-faire professionnel du candidat ; s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé ; maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 15/05/2024 matin au 07/06/2024 après-midi (CVRH de Paris (par correspondance))

PEC SACDD classe exceptionnelle - TE (OFB) Rédaction d'une note de synthèse

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-199-13
CVRH de Rouen

Objectifs

Comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury ; exploiter le dossier documentaire pour en dégager une problématique et les idées essentielles (lecture analytique du dossier, hiérarchisation des documents et des idées) ; s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note de synthèse en élaborant un plan détaillé ; produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra aux consignes du sujet et démontrera le savoir-faire professionnel du candidat ; s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé ; maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 29/05/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC SACDD classe exceptionnelle - TE (OFB) Rédaction d'une note de synthèse

Durée : 21.0 jour(s)
Session n° 24-199-14
CVRH de Rouen

Objectifs

Comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury ; exploiter le dossier documentaire pour en dégager une problématique et les idées essentielles (lecture analytique du dossier, hiérarchisation des documents et des idées) ; s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la note de synthèse en élaborant un plan détaillé ; produire une expression écrite rigoureuse, précise et adaptée qui répondra aux consignes du sujet et démontrera le savoir-faire professionnel du candidat ; s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé ; maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 30/05/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (CVRH ROUEN (Par correspondance))

PEC - Auto-formation : préparation en ligne aux épreuves comportant des QROC

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-216-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Il s'agit pour l'essentiel de :
- comprendre le sens de l'épreuve et ce qui est attendu du candidat,
- de proposer aux stagiaires une préparation aux épreuves écrites qui consistent en des exemples de Questions à Choix Multiples (QCM) et des Questions à Réponse Courte (QRC).

Cible

Cette formation s'adresse aux agents des services du MTES-MCT et de leurs établissements publics remplissant les conditions pour se présenter au concours interne de technicien supérieur principal du développement durable (TSPDD)/concours interne de technicien de l'environnement (TE).

Planification

Du 30/09/2024 matin au 30/09/2024 après-midi (EN DISTANCIEL)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1503-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 12/02/2024 matin au 13/02/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1503-2
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 22/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1503-3
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 02/09/2024 matin au 03/09/2024 après-midi (DEVOIRS PAR CORRESPONDANCE)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1503-4
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 05/02/2024 matin au 12/03/2024 après-midi (Distanciel)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1503-6
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 06/02/2024 matin au 09/04/2024 après-midi (Par correspondance)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1503-7
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 04/04/2024 matin au 03/05/2024 après-midi (Distanciel)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1503-8
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 11/04/2024 matin au 13/05/2024 après-midi (Distanciel)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1503-9
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 05/04/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (Par correspondance)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1503-11
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 11/03/2024 matin au 23/04/2024 après-midi (Toulouse - PRESENTIEL - PEC méthodo B-B+)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1503-12
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 29/04/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (Toulouse - PRESENTIEL - PEC méthodo B-B+ (COMPLET))

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1503-13
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 23/05/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (Toulouse - DISTANCIEL - PEC méthodo B-B+ (COMPLET))

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-14

CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 03/06/2024 matin au 01/07/2024 après-midi (Toulouse - DISTANCIEL - PEC méthodo B-B+ (COMPLET))

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-1503-16

CVRH de Nantes

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 29/01/2024 matin au 25/03/2024 après-midi (NANTES (présentiel) (G1))

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-1503-17

CVRH de Nantes

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 08/02/2024 matin au 22/03/2024 après-midi (NANTES (distanciel) (G2))

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1503-18
CVRH de Nantes

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 15/02/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (NANTES (présentiel) (G3))

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1503-19
CVRH de Nantes

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 14/03/2024 matin au 18/04/2024 après-midi (NANTES (distanciel) (session complète) (G4))

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1503-20
CVRH de Nantes

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 29/01/2024 matin au 25/03/2024 après-midi (Nantes (devoirs par correspondance uniquement))

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1503-21
CVRH d'Arras

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 05/02/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (ARRAS)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1503-22
CVRH d'Arras

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 18/03/2024 matin au 06/05/2024 après-midi (ARRAS)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1503-23
CVRH d'Arras

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 08/02/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (Session par correspondance - devoirs uniquement)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-1503-24

CVRH d'Arras

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 19/03/2024 matin au 06/05/2024 après-midi (Session par correspondance - devoirs uniquement)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-25

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 26/02/2024 matin au 21/03/2024 matin (A distance)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-26

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 11/03/2024 matin au 05/04/2024 matin (A distance)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-27

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 18/03/2024 matin au 09/04/2024 matin (A distance)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-28

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 15/04/2024 matin au 13/05/2024 matin (A distance)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-29

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 29/04/2024 matin au 21/05/2024 matin (A distance)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1503-32
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (A distance)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1503-34
CVRH d'Arras

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 13/05/2024 matin au 26/06/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1503-35
CVRH d'Arras

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 26/06/2024 après-midi (Par correspondance - Réalisation de 2 devoirs par correspondance)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-36

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 08/02/2024 matin au 08/03/2024 après-midi (CVRH Paris (présentiel))

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-37

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 27/03/2024 matin au 30/04/2024 après-midi (CVRH de Paris - PRESENTIEL COMPLET)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-38

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 06/05/2024 matin au 07/06/2024 après-midi (CVRH de Paris - PRESENTIEL)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-39

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 06/05/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (CVRH de Paris - PAR CORRESPONDANCE)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-40

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 21/05/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (CVRH de Paris - DISTANCIEL via Lifesize COMPLET)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-41

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 23/05/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (CVRH de Paris - PRESENTIEL COMPLET)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-42

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 06/06/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (CVRH de Paris - PRESENTIEL COMPLET)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-43

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 27/02/2024 matin au 02/04/2024 après-midi (CVRH de PARIS (COMPLET))

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-44

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 05/03/2024 matin au 03/04/2024 après-midi (CVRH de PARIS - DISTANCIEL via Lifesize)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-45

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 06/03/2024 matin au 02/04/2024 après-midi (CVRH de PARIS)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-46

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 28/03/2024 matin au 29/04/2024 après-midi (CVRH de PARIS)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)

Session n° 24-1503-47

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 28/03/2024 matin au 21/05/2024 après-midi (CVRH de PARIS (par correspondance))

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1503-48
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 01/02/2024 matin au 29/03/2024 matin (à distance - Groupe 1)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1503-49
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 22/05/2024 matin au 02/09/2024 après-midi (à distance - Groupe 2 - COMPLET)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1503-50
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 29/02/2024 matin au 22/03/2024 après-midi (Distanciel)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1503-51
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 13/03/2024 matin au 03/04/2024 après-midi (Distanciel)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1503-52
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 13/05/2024 matin au 17/06/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1503-53
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 15/05/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (Distanciel)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1503-54
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 13/05/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (Devoirs par correspondance)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1503-55
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 29/02/2024 matin au 22/03/2024 après-midi (Devoirs par correspondance- COMPLET)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1503-56
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 27/05/2024 après-midi (Toulouse - PEC methodo B-B+ devoirs par correspondance)

PEC SACDD/TSDD/TSE « Répondre à une série de deux à quatre questions, à partir d'un dossier documentaire »

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1503-57
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure :
- de s'approprier la méthode de préparation personnelle en l'adaptant aux enjeux des nouvelles épreuves,
- de comprendre et d'analyser correctement le sens des questions posées sur le contenu de ce dossier,
- d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles : repérer les documents-clés, lire et exploiter les documents fournis (en particulier détecter les idées principales et structurantes pour les sujets à traiter, selon une méthode de lecture sélective),
- de formaliser des réponses structurées, argumentées et rédigées selon la forme adaptée à la consigne et dans les délais impartis,
- de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé-type,
- de disposer d'une vue d'ensemble de l'offre complémentaire à la PEC (VASCO notamment).

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels comportant ce type d'épreuve écrite.

Planification

Du 17/06/2024 matin au 12/07/2024 après-midi (en distanciel)

PEC CTE - concours professionnel / Chef technicien de l'environnement - Cas concret

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-2648-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats pour qu'ils soient en mesure : de comprendre la nature de l'épreuve et les attentes du jury, d'exploiter le dossier documentaire pour en dégager les idées essentielles, de s'appuyer sur une méthodologie pour structurer la résolution du cas concret, de produire une expression écrite rigoureuse et précise qui soulignera le savoir-faire professionnel du candidat, de s'entraîner à l'épreuve en bénéficiant d'un corrigé, de maîtriser la gestion du temps imparti.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours professionnel de chef technicien de l'environnement.

Planification

Du 02/07/2024 matin au 26/08/2024 après-midi (en distanciel)

PEC Concours interne TSPDD - Rédaction d'une note à partir d'un dossier documentaire

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3610-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Apprendre aux candidats à analyser un dossier pour en dégager les idées maîtresses.
- Préparer un plan.
- Rédiger une note conforme à la commande.
- S'entraîner par la réalisation de 2 devoirs.

Cible

Agents des MTE-MCT-MER et de leurs établissements publics qui remplissent les conditions pour présenter le concours interne de technicien supérieur principal du développement durable.

Planification

Du 02/09/2024 matin au 03/09/2024 après-midi (DEVOIRS PAR CORRESPONDANCE)

PEC Concours interne TSPDD - Rédaction d'une note à partir d'un dossier documentaire

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3610-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Apprendre aux candidats à analyser un dossier pour en dégager les idées maîtresses.
- Préparer un plan.
- Rédiger une note conforme à la commande.
- S'entraîner par la réalisation de 2 devoirs.

Cible

Agents des MTE-MCT-MER et de leurs établissements publics qui remplissent les conditions pour présenter le concours interne de technicien supérieur principal du développement durable.

Planification

Du 18/01/2024 matin au 19/01/2024 après-midi (GROUPE COMPLET)

PEC Concours interne TSPDD - Rédaction d'une note à partir d'un dossier documentaire

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3610-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Apprendre aux candidats à analyser un dossier pour en dégager les idées maîtresses.
- Préparer un plan.
- Rédiger une note conforme à la commande.
- S'entraîner par la réalisation de 2 devoirs.

Cible

Agents des MTE-MCT-MER et de leurs établissements publics qui remplissent les conditions pour présenter le concours interne de technicien supérieur principal du développement durable.

Planification

Du 02/12/2024 matin au 07/01/2025 après-midi (CVRH de PARIS (Présentiel))

PEC Concours interne TSPDD - Rédaction d'une note à partir d'un dossier documentaire

Durée : 45.0 jour(s)
Session n° 24-3610-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Apprendre aux candidats à analyser un dossier pour en dégager les idées maîtresses.
- Préparer un plan.
- Rédiger une note conforme à la commande.
- S'entraîner par la réalisation de 2 devoirs.

Cible

Agents des MTE-MCT-MER et de leurs établissements publics qui remplissent les conditions pour présenter le concours interne de technicien supérieur principal du développement durable.

Planification

Du 04/11/2024 matin au 03/01/2025 après-midi (CVRH DE PARIS (PAR CORRESPONDANCE))

PEC Concours interne TSPDD - Webinaire Cas pratique avec mise en situation professionnelle à partir d'un dossier documentaire (durée du webinaire : 2h)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3646-1
CVRH d'Arras

Objectifs

A l'issue de la formation, l'agent sera capable d'appliquer une méthodologie en vue de traiter un cas pratique avec mise en situation professionnelle à partir d'un dossier présentant des documents à caractère scientifique faisant appel, éventuellement, à des calculs et raisonnements scientifiques. Cette épreuve doit permettre de sélectionner les candidats sur leur connaissance de la spécialité choisie lors de l'inscription, sur leur méthodologie ainsi que sur leur capacité à analyser, rédiger et mettre en perspective les enjeux d'un dossier soumis à l'expertise d'un technicien supérieur principal du développement durable. Pour cette première partie de l'épreuve, le dossier documentaire ne peut excéder 10 pages. Par ailleurs, à cette nouvelle épreuve s'ajoute Cinq questions à réponse courtes au plus, portant sur les principes fondamentaux de la spécialité considérée. Le programme par spécialité et par domaine est établi en annexe I de l'arrêté du 8 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 13 décembre 2012 relatif aux modalités d'organisation, à la nature et au programme des épreuves du concours interne pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable (durée : 3 heures; coefficient 3).

Cible

Agents des MTE-MCT-MER et de leurs établissements publics qui remplissent les conditions pour présenter le concours interne de technicien supérieur principal du développement durable.

Planification

Du 16/01/2024 après-midi au 16/01/2024 après-midi (En distanciel)

Préparer sa lettre de motivation de son RAEP - UE 2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4380-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 18/07/2024 matin au 18/07/2024 après-midi (DISTANCIEL)

Préparer sa lettre de motivation de son RAEP - UE 2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4380-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 23/07/2024 matin au 23/07/2024 après-midi (EN DISTANCIEL)

Préparer sa lettre de motivation de son RAEP - UE 2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4380-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 27/08/2024 matin au 27/08/2024 après-midi (EN DISTANCIEL)

Préparer sa lettre de motivation de son RAEP - UE 2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4380-4
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 03/09/2024 matin au 03/09/2024 après-midi (Session complète - DISTANCIEL via CLASSILIO de 14h à 15h30)

PEC Catégories B - Oral

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 25/09/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 12/11/2024 matin au 18/11/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 09/09/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (Toulouse - PEC oral SACS exa pro)

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-4
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 12/11/2024 matin au 13/11/2024 après-midi (Toulouse - PEC Oral SACS concours pro)

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-5
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 16/09/2024 matin au 17/09/2024 après-midi (Distanciel)

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-6
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi (Tours)

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-7
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification
Du 04/09/2024 matin au 05/09/2024 après-midi (Clermont-Fd)

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-184-8
CVRH de Nancy

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification
Du 05/09/2024 matin au 05/09/2024 après-midi (PRESENTIEL CVRH de NANCY - (méthodo orale admissibles SACS examen pro et T.S.P. concours pro))

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-184-9
CVRH de Nancy

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification
Du 23/09/2024 matin au 23/09/2024 après-midi (En PRESENTIEL CVRH de NANCY - (jury blanc admissibles SACS examen pro)))

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-10
CVRH de Mâcon

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification
Du 12/11/2024 matin au 13/11/2024 après-midi (Concours pro SACS AG)

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-11
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification
Du 12/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (CVRH de Paris (admissibles conc.int. SACS_CTT))

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-184-12
CVRH de Mâcon

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification
Du 19/09/2024 matin au 19/09/2024 après-midi (Examen pro SACDD CS "AG" - priorité agents BFC)

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-15
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 17/05/2024 après-midi (Tours)

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-16
CVRH de Nancy

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 30/05/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (Présentiel CVRH de NANCY (réservé admissibles concours interministériel S.A.CN.))

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-17
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 30/10/2024 matin au 31/10/2024 après-midi (concours pro SACDDCL SUP-CVRH Clermont-Ferrand)

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-18
CVRH d'Arras

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 13/09/2024 matin au 16/09/2024 après-midi (Formation proposée aux candidats admissibles à l'examen professionnel SACDD CS)

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-19
CVRH d'Arras

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 14/11/2024 matin au 15/11/2024 après-midi (Formation proposée aux candidats admissibles au concours pro SACDD CS)

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-20
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 13/06/2024 matin au 14/06/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-21
CVRH de Nantes

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 07/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (CVRH de Nantes (réservée aux candidats admissibles au concours pro SACDD-CS))

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-184-22
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 06/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (CVRH PARIS - réservée aux admissibles du concours pro SACDD CS)

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-184-23
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 13/11/2024 matin au 15/11/2024 après-midi (CVRH PARIS - réservée aux admissibles du concours pro SACDD CS)

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-24
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (Distanciel (réservé candidats exa pro SACDD CS))

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-25
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 26/09/2024 matin au 27/09/2024 après-midi (CVRH de Rouen (Réservé candidats exa pro SACDD CS))

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-26
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi (Distanciel (candidats concours pro SACDD CS))

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-27
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 21/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (CVRH de Rouen (Réservé candidats concours pro SACDD CS))

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-184-28
CVRH de Nantes

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 05/09/2024 matin au 06/09/2024 après-midi (CVRH de NANTES (présentiel. Réservé admissibles exa pro SACDD-CS)))

PEC SACDD classe supérieure - Préparation à l'oral

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-184-29
CVRH de Paris et
Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel permettant l'accès au grade de SACDD classe normale/classe supérieure et ayant réussi l'admissibilité.

Planification

Du 09/09/2024 matin au 16/09/2024 après-midi (Cvrh de Paris - Paris 13 - examen professionnel SACDD CS AG)

PEC SACDD classe exceptionnelle - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-201-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 15/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC SACDD classe exceptionnelle - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-201-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 19/11/2024 matin au 20/11/2024 après-midi (Toulouse - PEC oral SACE concours pro)

PEC SACDD classe exceptionnelle - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-201-3
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 25/11/2024 matin au 26/11/2024 après-midi (Tours)

PEC SACDD classe exceptionnelle - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-201-4
CVRH de Mâcon

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification
Du 20/11/2024 matin au 21/11/2024 après-midi (Concours pro SACE)

PEC SACDD classe exceptionnelle - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-201-5
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification
Du 13/11/2024 matin au 14/11/2024 après-midi (CVRH Clermont-Ferrand)

PEC SACDD classe exceptionnelle - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-201-6
CVRH d'Arras

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification
Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi (Formation proposée aux candidats admissibles au concours pro SACDD CE)

PEC SACDD classe exceptionnelle - Préparation à l'oral

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-201-7
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification
4ème trimestre 2024 (CVRH de PARIS (réservée aux admissibles))

PEC SACDD classe exceptionnelle - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-201-8
CVRH de Rouen

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification
Du 25/11/2024 matin au 26/11/2024 après-midi (Distanciel)

PEC SACDD classe exceptionnelle - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-201-9
CVRH de Rouen

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification
Du 28/11/2024 matin au 29/11/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

PEC SACDD classe exceptionnelle - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-201-10
CVRH de Nantes

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification
Du 14/11/2024 matin au 15/11/2024 après-midi (CVRH de Nantes (Présentiel. Réservée admissibles au concours pro SACDD CE)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 21/05/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-2
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 13/11/2024 matin au 20/11/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-3
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 26/09/2024 matin au 27/09/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-4
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 06/09/2024 matin au 13/09/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-5
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 13/05/2024 matin au 14/05/2024 après-midi (Toulouse - PEC oral TSPDD interne)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-7
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (Toulouse - PEC oral TSPDD exa pro)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-8
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 09/09/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (Toulouse - PEC oral TSPDD concours pro)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-9
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 13/05/2024 matin au 14/05/2024 après-midi (Tours)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-10
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 16/09/2024 matin au 17/09/2024 après-midi (Bordeaux)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-11
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 30/09/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (Tours)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-12
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi (Bordeaux)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-13
CVRH d'Arras

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 15/05/2024 après-midi (CVRH ARRAS - Réservée aux candidats admissibles au concours interne TSPDD)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-14
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 02/05/2024 matin au 03/05/2024 après-midi (CVRH PARIS - réservée aux admissibles du concours interne TSPDD)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-204-15
CVRH de Nancy

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 19/04/2024 matin au 19/04/2024 après-midi (PRESENTIEL CVRH de NANCY - (méthodo. orale admissibles concours interne T.S.P.))

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-16
CVRH de Nancy

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 23/05/2024 matin au 24/05/2024 après-midi (PRESENTIEL CVRH de NANCY - (jury blanc admissibles concours interne T.S.P.))

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-204-17
CVRH de Nancy

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 16/09/2024 matin au 16/09/2024 après-midi (En PRESENTIEL CVRH de NANCY - (jury blanc admissibles TSP concours pro)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-204-18
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (TSPDD examen pro)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-19
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 11/09/2024 matin au 12/09/2024 après-midi (Concours pro TSPDD)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-20
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 13/11/2024 matin au 14/11/2024 après-midi (Examen pro TSDD)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-23
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 21/05/2024 matin au 22/05/2024 après-midi (Distanciel)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-24
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 23/05/2024 matin au 24/05/2024 après-midi (Présentiel - CVRH ROUEN)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-25
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification
Du 09/09/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (concours pro TSPDD-CVRH Clermont-Ferrand)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-26
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification
Du 09/09/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (examen pro TSPDD-CVRH Clermont-Ferrand)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-27
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification
Du 28/10/2024 matin au 29/10/2024 après-midi (examen pro TSDD-CVRH Clermont-Ferrand)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-28
CVRH de Nantes

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification
Du 15/04/2024 matin au 16/04/2024 après-midi (CVRH de Nantes)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-29
CVRH d'Arras

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification
Du 04/09/2024 matin au 05/09/2024 après-midi (Formation proposée aux candidats admissibles au concours pro TSPDD)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-30
CVRH d'Arras

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification
Du 13/09/2024 matin au 16/09/2024 après-midi (Formation proposée aux candidats admissibles à l'exa pro TSPDD)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-31
CVRH d'Arras

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification
Du 07/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (Formation proposée aux candidats admissibles à l'examen professionnel TSDD)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-32
CVRH de Nantes

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 05/09/2024 matin au 06/09/2024 après-midi (CVRH de NANTES - présentiel (réservée aux candidats admissibles concours prof. TSP))

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-33
CVRH de Nantes

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 05/09/2024 matin au 06/09/2024 après-midi (CVRH de Nantes (réservée aux candidats admissibles à l'exa pro TSPDD))

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-34
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 04/11/2024 matin au 05/11/2024 après-midi (CVRH de PARIS (réservée aux admissibles examen pro TSDD))

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-35
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 11/09/2024 matin au 12/09/2024 après-midi (CVRH de Paris (présentiel) réservée aux admissibles Exam Prof TSP DD)

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-36
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 16/09/2024 matin au 17/09/2024 après-midi (Distanciel (réservé candidats concours pro TSPDD))

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-38
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 30/09/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (Distanciel (réservé candidats exa pro TSPDD))

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-39
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 03/10/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (CVRH de Rouen (Réservé candidats exa pro TSPDD))

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-40
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi (Distanciel (réservé candidats exa pro TSDD))

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-41
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 21/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (CVRH de Rouen (Réservé candidats exa pro TSDD))

PEC TSDD - TSPDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-204-42
CVRH de Nantes

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 04/11/2024 matin au 05/11/2024 après-midi (CVRH de NANTES en présentiel (réservée candidats admissibles exa pro TSDD))

PEC TSCDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-206-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 15/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC TSCDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-206-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 13/11/2024 matin au 14/11/2024 après-midi (Toulouse - PEC Oral TSCDD concours pro)

PEC TSCDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-206-4
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 21/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (Tours)

PEC TSCDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-206-5
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 21/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (Bordeaux)

PEC TSCDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-206-6
CVRH de Tours

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 21/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (Distanciel)

PEC TSCDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-206-7
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 25/11/2024 matin au 26/11/2024 après-midi (Concours pro TSCDD)

PEC TSCDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-206-11
CVRH d'Arras

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 21/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (Formation proposée aux candidats admissibles au concours pro TSCDD)

PEC TSCDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-206-12
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 12/11/2024 matin au 14/11/2024 après-midi (CVRH de Paris (présetntiel) reservé aux admissibles CONPRO TSC)

PEC TSCDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-206-13
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 25/11/2024 matin au 26/11/2024 après-midi (Distanciel)

PEC TSCDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-206-14
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification

Du 28/11/2024 matin au 29/11/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

PEC TSCDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-206-15
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification
Du 06/11/2024 matin au 07/11/2024 après-midi (CVRH Clermont-Ferrand)

PEC TSCDD - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-206-16
CVRH de Nantes

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MEDDE-MLETR remplissant les conditions pour se présenter au concours.

Planification
Du 12/11/2024 matin au 13/11/2024 après-midi (CVRH de Nantes (Présentiel. Réservée admissibles TSC concours pro))

PEC Technicien Supérieur de l'Environnement / Chef technicien de l'environnement - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2208-2
CVRH de Mâcon

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours et ayant réussi l'admissibilité.

Planification
Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi (MACON (priorité zone BFC) - Concours pro TSE/CTE)

PEC Technicien Supérieur de l'Environnement / Chef technicien de l'environnement - Préparation à l'oral

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2208-3
CVRH de Nancy

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours et ayant réussi l'admissibilité.

Planification
Du 18/11/2024 matin au 20/11/2024 après-midi (PRESENTIEL CVRH de NANCY - (admissibles concours T.S. et C.T.E. - O.F.B.))

PEC Technicien Supérieur de l'Environnement / Chef technicien de l'environnement - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2208-4
CVRH de Rouen

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours et ayant réussi l'admissibilité.

Planification
Du 14/11/2024 matin au 15/11/2024 après-midi (Distanciel)

PEC Technicien Supérieur de l'Environnement / Chef technicien de l'environnement - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2208-5
CVRH de Rouen

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours et ayant réussi l'admissibilité.

Planification
Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

PEC - Technicien de l'environnement - préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2283-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours et ayant réussi l'admissibilité.

Planification
Du 19/11/2024 matin au 21/11/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC BOETH Catégorie B - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4072-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Promotion BOETH - Catégorie B - SACDD et TSDD

Planification

Du 28/05/2024 matin au 29/05/2024 après-midi (CVRH de Paris - DISTANCIEL via Lifesize (2 jours))

PEC BOETH Catégorie B - Préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4072-2
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Promotion BOETH - Catégorie B - SACDD et TSDD

Planification

Du 30/05/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (Distanciel)

PEC SACDD classe normale - préparation à l'oral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4496-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation est destinée à préparer les candidats à répondre aux attentes du jury, tant au niveau de la présentation de l'exposé oral, qu'au niveau des échanges qui suivront.

Cible

Les agents admissibles au concours interne (externes si vacataires dans les services du MTE) de SACDD de classe normale. (concours interministériel).

Planification

Du 04/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (Cvrh de Paris- Paris 13e)

PEC Catégories C

Formation post-recrutement

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-850-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Permettre à l'agent de se situer au sein de son nouvel environnement professionnel.

Cible

Agents issus des recrutements sans concours

Planification

Du 16/01/2024 matin au 16/01/2024 après-midi (CVRH Paris (session pour les agents recrutés en détachement))

Formation post-recrutement

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-850-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Permettre à l'agent de se situer au sein de son nouvel environnement professionnel.

Cible

Agents issus des recrutements sans concours

Planification

Du 25/01/2024 matin au 26/01/2024 matin (CVRH de Paris)

PEC Adjoint administratif principal de 2ème classe - Préparation à l'épreuve orale - examen professionnel

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2083-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cette formation a pour objectif de préparer les agents à la valorisation de leur activité et de leur expérience professionnelle au moyen de : – leur fiche descriptive – leur présentation orale.

Cible

Tout agent du MEEM/MLHD et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Planification

Du 05/09/2024 matin au 30/09/2024 après-midi (En distanciel)

Préparation à l'épreuve écrite de cas concret - CEEP

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2942-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Acquérir la méthode
Maîtriser la gestion du temps
Appliquer les méthodes et conseils pour obtenir les meilleurs résultats.

Cible

Les agents d'exploitation principaux des TPE affectés dans les DIR et candidats au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE

Planification

Du 05/02/2024 matin au 06/02/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

Préparation à l'épreuve écrite de cas concret - CEEP

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2942-2
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Acquérir la méthode
Maîtriser la gestion du temps
Appliquer les méthodes et conseils pour obtenir les meilleurs résultats.

Cible

Les agents d'exploitation principaux des TPE affectés dans les DIR et candidats au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE

Planification

Du 12/02/2024 matin au 13/02/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

Préparation à l'épreuve écrite de cas concret - CEEP

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2942-4
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Acquérir la méthode
Maîtriser la gestion du temps
Appliquer les méthodes et conseils pour obtenir les meilleurs résultats.

Cible

Les agents d'exploitation principaux des TPE affectés dans les DIR et candidats au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE

Planification

Du 14/03/2024 matin au 15/03/2024 après-midi (DEVOIRS PAR CORRESPONDANCE)

Préparation à l'épreuve écrite de cas concret - CEEP

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2942-5
CVRH de Mâcon

Objectifs

Acquérir la méthode
Maîtriser la gestion du temps
Appliquer les méthodes et conseils pour obtenir les meilleurs résultats.

Cible

Les agents d'exploitation principaux des TPE affectés dans les DIR et candidats au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE

Planification

Du 04/03/2024 matin au 05/03/2024 après-midi (CVRH de Mâcon (réservé DIR Centre-Est))

Préparation à l'épreuve écrite de cas concret - CEEP

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2942-6
CVRH de Mâcon

Objectifs

Acquérir la méthode
Maîtriser la gestion du temps
Appliquer les méthodes et conseils pour obtenir les meilleurs résultats.

Cible

Les agents d'exploitation principaux des TPE affectés dans les DIR et candidats au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE

Planification

Du 06/03/2024 matin au 07/03/2024 après-midi (CVRH de Mâcon (réservé DIR Centre-Est))

Préparation à l'épreuve écrite de cas concret - CEEP

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2942-7
CVRH de
Clermont-Ferrand

Objectifs

Acquérir la méthode
Maîtriser la gestion du temps
Appliquer les méthodes et conseils pour obtenir les meilleurs résultats.

Cible

Les agents d'exploitation principaux des TPE affectés dans les DIR et candidats au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE

Planification

Du 06/03/2024 matin au 07/03/2024 après-midi (CVRH Clermont-Ferrand (réservé DIRMC))

Préparation à l'épreuve écrite de cas concret - CEEP

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2942-8
CVRH d'Arras

Objectifs
Acquérir la méthode
Maîtriser la gestion du temps
Appliquer les méthodes et conseils pour obtenir les meilleurs résultats.

Cible
Les agents d'exploitation principaux des TPE affectés dans les DIR et candidats au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE

Planification
Du 29/02/2024 matin au 01/03/2024 après-midi (Saint Quentin)

Préparation à l'épreuve écrite de cas concret - CEEP

Durée : 6.0 jour(s)
Session n° 24-2942-9
CVRH de Nantes

Objectifs
Acquérir la méthode
Maîtriser la gestion du temps
Appliquer les méthodes et conseils pour obtenir les meilleurs résultats.

Cible
Les agents d'exploitation principaux des TPE affectés dans les DIR et candidats au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE

Planification
Du 24/01/2024 matin au 22/02/2024 après-midi (CVRH Nantes (G1))

Préparation à l'épreuve écrite de cas concret - CEEP

Durée : 6.0 jour(s)
Session n° 24-2942-10
CVRH de Nantes

Objectifs
Acquérir la méthode
Maîtriser la gestion du temps
Appliquer les méthodes et conseils pour obtenir les meilleurs résultats.

Cible
Les agents d'exploitation principaux des TPE affectés dans les DIR et candidats au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE

Planification
Du 31/01/2024 matin au 22/02/2024 après-midi (CVRH Nantes (G2))

Préparation à l'épreuve écrite de cas concret - CEEP

Durée : 6.0 jour(s)
Session n° 24-2942-11
CVRH de Nantes

Objectifs
Acquérir la méthode
Maîtriser la gestion du temps
Appliquer les méthodes et conseils pour obtenir les meilleurs résultats.

Cible
Les agents d'exploitation principaux des TPE affectés dans les DIR et candidats au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE

Planification
Du 24/01/2024 matin au 22/02/2024 après-midi (CVRH Nantes (G3))

Préparation à l'épreuve écrite de cas concret - CEEP

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2942-12
CVRH d'Arras

Objectifs
Acquérir la méthode
Maîtriser la gestion du temps
Appliquer les méthodes et conseils pour obtenir les meilleurs résultats.

Cible
Les agents d'exploitation principaux des TPE affectés dans les DIR et candidats au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE

Planification
Du 11/03/2024 matin au 14/03/2024 après-midi (CVRH Arras-Valenciennes - site d'Arras)

Préparation à l'épreuve écrite de cas concret - CEEP

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2942-13
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Acquérir la méthode
Maîtriser la gestion du temps
Appliquer les méthodes et conseils pour obtenir les meilleurs résultats.

Cible
Les agents d'exploitation principaux des TPE affectés dans les DIR et candidats au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE

Planification
Du 13/03/2024 matin au 14/03/2024 après-midi (CVRH Clermont-Ferrand (réservé DIRMC))

Préparation à l'épreuve écrite de cas concret - CEEP

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2942-14
CVRH de Rouen

Objectifs
Acquérir la méthode
Maîtriser la gestion du temps
Appliquer les méthodes et conseils pour obtenir les meilleurs résultats.

Cible
Les agents d'exploitation principaux des TPE affectés dans les DIR et candidats au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE

Planification
Du 11/03/2024 matin au 12/03/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Préparation à l'épreuve écrite de cas concret - CEEP

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2942-15
CVRH de Rouen

Objectifs
Acquérir la méthode
Maîtriser la gestion du temps
Appliquer les méthodes et conseils pour obtenir les meilleurs résultats.

Cible
Les agents d'exploitation principaux des TPE affectés dans les DIR et candidats au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE

Planification
Du 13/03/2024 matin au 14/03/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3731-1
CVRH de Toulouse

Objectifs
- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible
- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification
Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 après-midi (Toulouse - Réservée RAEP CEEP DIRSO)

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3731-2
CVRH de Mâcon

Objectifs
- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible
- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification
Du 10/04/2024 matin au 10/04/2024 après-midi (CVRH de Mâcon (réservé DIR Centre-Est))

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3731-3
CVRH de Mâcon

Objectifs
- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible
- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification
Du 11/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (CVRH de Mâcon (réservé DIR Centre-Est))

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3731-4
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible
- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification
Du 23/04/2024 matin au 23/04/2024 après-midi (CVRH Clermont-Ferrand (réservé DIRMC))

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3731-5
CVRH d'Arras

Objectifs
- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible
- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification
Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 après-midi (Dir Nord Lille)

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3731-6
CVRH de Rouen

Objectifs
- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible
- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification
Du 12/02/2024 matin au 12/02/2024 après-midi (CVRH ROUEN PRESENTIEL)

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3731-7
CVRH de Rouen

Objectifs
- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible
- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification
Du 19/02/2024 matin au 19/02/2024 après-midi (CVRH ROUEN PRESENTIEL)

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3731-8
CVRH d'Arras

Objectifs
- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible
- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification
Du 11/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (St Quentin)

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3731-9
CVRH de Toulouse

Objectifs
- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible
- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification
Du 11/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (Bordeaux - Réservée RAEP CEEP DIRA)

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3731-10
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible
- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification
Du 25/04/2024 matin au 25/04/2024 après-midi (CVRH Clermont-Ferrand)

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3731-11
CVRH de Rouen

Objectifs
- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible
- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification
Du 15/04/2024 matin au 15/04/2024 après-midi (CVRH ROUEN PRESENTIEL)

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3731-12
CVRH de Rouen

Objectifs
- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible
- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification
Du 17/04/2024 matin au 17/04/2024 après-midi (CVRH ROUEN PRESENTIEL)

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3731-13
CVRH de Nantes

Objectifs
- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible
- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification
Du 17/04/2024 matin au 17/04/2024 après-midi (CVRH Nantes)

PEC CEEP - Préparer son dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3731-14
CVRH de Nantes

Objectifs
- Aider les agents d'exploitation à anticiper et préparer leur dossier RAEP

Cible
- Agents de VNF et DIR admissibles au concours pro de Chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'état

Planification
Du 18/04/2024 matin au 18/04/2024 après-midi (CVRH Nantes)

PEC CEEP - Préparation à l'oal

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3732-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
Préparer les agents à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'aux échanges qui suivront

Cible
Candidats admissibles au concours professionnel 2021 de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE à VNF et DIR

Planification
Du 23/04/2024 matin au 14/05/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC CEEP - Préparation à l'oal

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-3732-2
CVRH de Mâcon

Objectifs
Préparer les agents à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'aux échanges qui suivront

Cible
Candidats admissibles au concours professionnel 2021 de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE à VNF et DIR

Planification
Du 14/05/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (CVRH de Mâcon (réservé DIR Centre-Est))

PEC CEEP - Préparation à l'oal

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3732-3
CVRH de Toulouse

Objectifs
Préparer les agents à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'aux échanges qui suivront

Cible
Candidats admissibles au concours professionnel 2021 de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE à VNF et DIR

Planification
Du 16/04/2024 matin au 17/04/2024 après-midi (Toulouse - PEC CEEP - Réservée DIRSO)

PEC CEEP - Préparation à l'oal

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3732-4
CVRH de Toulouse

Objectifs
Préparer les agents à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'aux échanges qui suivront

Cible
Candidats admissibles au concours professionnel 2021 de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE à VNF et DIR

Planification
Du 17/04/2024 matin au 25/04/2024 après-midi (Bordeaux - PEC oral CEEP - Réservé DIRA)

PEC CEEP - Préparation à l'oal

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3732-5
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Préparer les agents à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'aux échanges qui suivront

Cible
Candidats admissibles au concours professionnel 2021 de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE à VNF et DIR

Planification
Du 14/05/2024 matin au 15/05/2024 après-midi (CVRH Clermont-Ferrand (réservé DIRMC))

PEC CEEP - Préparation à l'oal

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3732-6
CVRH d'Arras

Objectifs
Préparer les agents à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'aux échanges qui suivront

Cible
Candidats admissibles au concours professionnel 2021 de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE à VNF et DIR

Planification
Du 15/04/2024 matin au 21/05/2024 après-midi (ARRAS)

PEC CEEP - Préparation à l'oal

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3732-7
CVRH d'Arras

Objectifs
Préparer les agents à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'aux échanges qui suivront

Cible
Candidats admissibles au concours professionnel 2021 de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE à VNF et DIR

Planification
Du 16/04/2024 matin au 22/05/2024 après-midi (ARRAS)

PEC CEEP - Préparation à l'oal

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3732-9
CVRH de Rouen

Objectifs
Préparer les agents à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'aux échanges qui suivront

Cible
Candidats admissibles au concours professionnel 2021 de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE à VNF et DIR

Planification
Du 21/05/2024 matin au 22/05/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

PEC CEEP - Préparation à l'oal

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3732-10
CVRH de Rouen

Objectifs
Préparer les agents à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'aux échanges qui suivront

Cible
Candidats admissibles au concours professionnel 2021 de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE à VNF et DIR

Planification
Du 23/05/2024 matin au 24/05/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

PEC CEEP - Préparation à l'oal

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3732-12
CVRH de Nantes

Objectifs
Préparer les agents à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'aux échanges qui suivront

Cible
Candidats admissibles au concours professionnel 2021 de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE à VNF et DIR

Planification
Du 13/05/2024 matin au 14/05/2024 après-midi (CVRH Nantes (CEI Ploermel))

PEC CEEP - Préparation à l'oal

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3732-13
CVRH de Nantes

Objectifs
Préparer les agents à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'aux échanges qui suivront

Cible
Candidats admissibles au concours professionnel 2021 de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE à VNF et DIR

Planification
Du 15/05/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (CVRH Nantes (CEI d'Héric))

PEC CEEP - Préparation à l'oal

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3732-14
CVRH de Rouen

Objectifs
Préparer les agents à répondre aux attentes du jury tant au niveau de la présentation de l'exposé oral qu'aux échanges qui suivront

Cible
Candidats admissibles au concours professionnel 2021 de chef d'équipe d'exploitation principal des TPE à VNF et DIR

Planification
Du 19/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (Distanciel - réservée agents DTAM)

Préparation à l'épreuve écrite du concours interne AEP

Durée : 32.0 jour(s)
Session n° 24-4524-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Les agents inscrits au concours interne AEP.

Planification

Du 03/04/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (DREAL Bretagne)

PEC - Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP)

PEC APAE - examen professionnel - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-185-1
CVRH de Tours

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (Distanciel)

PEC APAE - examen professionnel - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-185-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Du 24/05/2024 matin au 24/05/2024 après-midi (Toulouse - RAEP APAE)

PEC APAE - examen professionnel - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-185-3
CVRH de Nantes

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (CVRH de NANTES (distanciel))

PEC APAE - examen professionnel - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-185-4
CVRH d'Arras

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Du 12/06/2024 matin au 12/06/2024 après-midi (En distanciel)

PEC APAE - examen professionnel - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-185-5
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Du 19/06/2024 matin au 19/06/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC APAE - examen professionnel - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-185-6
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC APAE - examen professionnel - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-185-7
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Du 25/06/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC APAE - examen professionnel - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-185-8
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (Cvrh de Paris- Paris 13e (COMPLET))

PEC APAE - examen professionnel - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-185-9
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Du 21/06/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (Cvrh de Paris - en distanciel)

PEC APAE - examen professionnel - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-185-10
CVRH de Nantes

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter à l'examen professionnel permettant l'accès au grade d'attaché principal de l'administration de l'État.

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (CVRH de NANTES (distanciel))

PEC IPEF - concours interne à caractère professionnel - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-188-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

Cible

Agents remplissant les conditions pour se présenter au concours d'IPEF.

Planification

Du 02/04/2024 matin au 02/04/2024 après-midi (CVRH de Paris)

PEC IPEF - concours interne à caractère professionnel - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-188-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.

Cible
Agents remplissant les conditions pour se présenter au concours d'IPEF.

Planification
Du 26/04/2024 matin au 26/04/2024 après-midi (CVRH de Paris)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 20/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (GROUPE COMPLET)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-2
CVRH de Tours

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 28/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (Distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-3
CVRH de Tours

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (Distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-4
CVRH de Toulouse

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 21/06/2024 matin au 21/06/2024 après-midi (Toulouse - RAEP catégorie A (COMPLET))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-5
CVRH de Mâcon

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 24/01/2024 matin au 25/01/2024 matin (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-6
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 13/02/2024 matin au 13/02/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-7
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 20/03/2024 après-midi au 22/03/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-8
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 10/04/2024 après-midi au 12/04/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-9
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 24/05/2024 matin au 24/05/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-10
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 13/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-11
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 04/07/2024 matin au 04/07/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-12
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 20/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (A distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-13
CVRH de Nantes

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 02/07/2024 matin au 02/07/2024 après-midi (Distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-14
CVRH de Nancy

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 14/03/2024 matin au 14/03/2024 après-midi (DISTANCIEL - Classilio)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-15
CVRH de Nancy

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 14/05/2024 matin au 14/05/2024 après-midi (DISTANCIEL - Classilio)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-16
CVRH de Nancy

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 04/07/2024 matin au 04/07/2024 après-midi (DISTANCIEL - Classilio)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-17
CVRH d'Arras

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 24/05/2024 matin au 28/06/2024 matin (En distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-18
CVRH d'Arras

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 13/06/2024 matin au 20/06/2024 matin (En distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-19
CVRH de Rouen

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 23/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-20
CVRH de Rouen

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 03/06/2024 matin au 03/06/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-21
CVRH de Nancy

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 26/03/2024 matin au 26/03/2024 après-midi (PRESENTIEL CVRH de NANCY (réservé concours A et A+))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-22
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 17/09/2024 matin au 30/09/2024 matin (En distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-24
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 02/10/2024 matin au 02/10/2024 après-midi (CVRH de PARIS (distanciel) COMPLET)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-25
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 27/09/2024 matin au 27/09/2024 après-midi (CVRH de PARIS (distanciel))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-26
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 03/10/2024 matin au 03/10/2024 après-midi (CVRH de Paris (DISTANCIEL) COMPLET)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-27
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 16/10/2024 matin au 16/10/2024 après-midi (CVRH de Paris (DISTANCIEL) COMPLET)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-28
CVRH de Nancy

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 12/09/2024 matin au 12/09/2024 après-midi (En PRESENTIEL CVRH de NANCY - (RAEP A et B))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-29
CVRH de Toulouse

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 25/10/2024 matin au 25/10/2024 après-midi (Toulouse - RAEP AAE Interne)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-30
CVRH de Toulouse

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 19/09/2024 matin au 19/09/2024 après-midi (Toulouse - PEC RAEP ITPE)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-31
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 05/11/2024 matin au 05/11/2024 après-midi (à distance - réservé AAE concours interne exceptionnel - COMPLET)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-32
CVRH d'Arras

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 01/10/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (Réservée concours interne d'Attaché - Arras)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-33
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 25/09/2024 matin au 25/09/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel)Session complète)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-34
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 25/09/2024 matin au 25/09/2024 après-midi (Distanciel - CVRH ROUEN)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS A - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1408-35
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 07/11/2024 matin au 07/11/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-1
CVRH de Tours

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 05/03/2024 matin au 05/03/2024 après-midi (Distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-2
CVRH de Tours

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 21/03/2024 matin au 21/03/2024 après-midi (Distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-3
CVRH de Tours

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 21/05/2024 matin au 21/05/2024 après-midi (Distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-4
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 21/03/2024 matin au 21/03/2024 après-midi (GROUPE COMPLET)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-5
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 15/05/2024 matin au 15/05/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-6
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 05/09/2024 matin au 05/09/2024 après-midi (GROUPE COMPLET)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-8
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 28/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (Toulouse - RAEP catégorie B & B+ (COMPLET))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-9
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 06/06/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (Toulouse - RAEP catégorie B & B+ (COMPLET))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-10
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 16/01/2024 matin au 17/01/2024 matin (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-11
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 07/02/2024 matin au 07/02/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-12
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 13/03/2024 après-midi au 15/03/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-13
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 26/03/2024 matin au 26/03/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-14
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 22/05/2024 matin au 22/05/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-15
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-16
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (à distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-17
CVRH d'Arras

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 15/02/2024 matin au 22/02/2024 après-midi (En distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-18
CVRH d'Arras

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 27/03/2024 matin au 03/04/2024 matin (En distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-19
CVRH d'Arras

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 28/05/2024 matin au 04/06/2024 matin (En distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-20
CVRH de Nantes

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 13/02/2024 matin au 13/02/2024 après-midi (CVRH de NANTES (présentiel))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-21
CVRH de Nantes

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 21/02/2024 matin au 21/02/2024 après-midi (CVRH de NANTES (distanciel))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-22
CVRH de Nantes

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 11/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (CVRH de NANTES (distanciel))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-23
CVRH de Nantes

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 16/04/2024 matin au 16/04/2024 après-midi (CVRH de NANTES (présentiel) (session complète))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-24
CVRH de Nantes

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 14/05/2024 après-midi (CVRH de NANTES (distanciel) (session complète))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-25
CVRH de Nantes

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 06/06/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (CVRH de NANTES (distanciel))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-26
CVRH de Nantes

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 10/09/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (CVRH de NANTES (distanciel))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-28
CVRH de Nancy

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 18/04/2024 matin au 18/04/2024 après-midi (DISTANCIEL - Classilio)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-29
CVRH de Nancy

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (DISTANCIEL - Classilio)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-30
CVRH de Nancy

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 25/01/2024 matin au 25/01/2024 après-midi (DISTANCIEL - Classilio)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-31
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 20/02/2024 matin au 20/02/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-32
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 20/03/2024 matin au 20/03/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-33
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 27/03/2024 matin au 27/03/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-34
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 06/03/2024 matin au 06/03/2024 après-midi (en distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-35
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 14/03/2024 matin au 14/03/2024 après-midi (en distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-36
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 11/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (en distanciel - session complète)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-37
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 23/04/2024 matin au 23/04/2024 après-midi (en distanciel - session complète)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-38
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 15/05/2024 matin au 15/05/2024 après-midi (en distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-39
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 30/05/2024 matin au 30/05/2024 après-midi (en distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-40
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 13/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (en distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-41
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (en distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-42
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 04/07/2024 matin au 04/07/2024 après-midi (en distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-43
CVRH de Nancy

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 08/04/2024 matin au 08/04/2024 après-midi (Présentiel CVRH de NANCY (réservé Agents O.F.B.))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-45
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 11/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (A distance)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-46
CVRH de Nancy

Objectifs
Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible
Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification
Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (En PRESENTIEL CVRH de NANCY)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-47
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 19/04/2024 matin au 19/04/2024 après-midi (Toulouse - RAEP catégorie B & B+ (COMPLET))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-48
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 05/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (Toulouse - RAEP catégorie B & B+)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-49
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 26/09/2024 matin au 03/10/2024 après-midi (En distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-50
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 12/06/2024 matin au 12/06/2024 après-midi (en distanciel)

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-51
CVRH de Nancy

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 05/09/2024 matin au 05/09/2024 après-midi (En PRESENTIEL CVRH de NANCY - (RAEP A et B))

PEC RAEP - TOUS PUBLICS B - Anticiper la rédaction du dossier RAEP

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3859-52
CVRH de Nancy

Objectifs

Cette préparation doit permettre aux stagiaires d'élaborer eux-mêmes leur dossier RAEP* pour en faire un support efficace sur lequel s'appuyer lors de l'entretien avec le jury.
*Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Cible

Tout agent du MTES-MCT remplissant les conditions pour se présenter au concours/examen professionnel du grade visé.

Planification

Du 24/10/2024 matin au 24/10/2024 après-midi (En distanciel classilio - réservé candidats admissibles concours C3 V.N.F. DT Nord-Est et Strasbourg)

PEC - offre complémentaire

Une journée pour doubler votre vitesse de lecture et retenir l'essentiel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1535-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation à la lecture rapide doit permettre aux stagiaires de :
- connaître leur physiologie, les mécanismes de la lecture, et de comprendre leur pratique,
- diagnostiquer ses points forts et ses points de vigilance,
- augmenter sa vitesse de lecture,
- adapter sa vitesse et la méthode à l'objectif de lecture,
- hiérarchiser les documents et repérer l'essentiel de l'information utile à la lecture de documents.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 12/03/2024 après-midi (GROUPE COMPLET)

Une journée pour doubler votre vitesse de lecture et retenir l'essentiel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1535-2
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation à la lecture rapide doit permettre aux stagiaires de :
- connaître leur physiologie, les mécanismes de la lecture, et de comprendre leur pratique,
- diagnostiquer ses points forts et ses points de vigilance,
- augmenter sa vitesse de lecture,
- adapter sa vitesse et la méthode à l'objectif de lecture,
- hiérarchiser les documents et repérer l'essentiel de l'information utile à la lecture de documents.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 18/04/2024 matin au 18/04/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

Une journée pour doubler votre vitesse de lecture et retenir l'essentiel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1535-3
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation à la lecture rapide doit permettre aux stagiaires de :
- connaître leur physiologie, les mécanismes de la lecture, et de comprendre leur pratique,
- diagnostiquer ses points forts et ses points de vigilance,
- augmenter sa vitesse de lecture,
- adapter sa vitesse et la méthode à l'objectif de lecture,
- hiérarchiser les documents et repérer l'essentiel de l'information utile à la lecture de documents.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 06/06/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

Une journée pour doubler votre vitesse de lecture et retenir l'essentiel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1535-4
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation à la lecture rapide doit permettre aux stagiaires de :
- connaître leur physiologie, les mécanismes de la lecture, et de comprendre leur pratique,
- diagnostiquer ses points forts et ses points de vigilance,
- augmenter sa vitesse de lecture,
- adapter sa vitesse et la méthode à l'objectif de lecture,
- hiérarchiser les documents et repérer l'essentiel de l'information utile à la lecture de documents.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 07/03/2024 matin au 08/03/2024 matin (Distanciel)

Une journée pour doubler votre vitesse de lecture et retenir l'essentiel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1535-5
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation à la lecture rapide doit permettre aux stagiaires de :
- connaître leur physiologie, les mécanismes de la lecture, et de comprendre leur pratique,
- diagnostiquer ses points forts et ses points de vigilance,
- augmenter sa vitesse de lecture,
- adapter sa vitesse et la méthode à l'objectif de lecture,
- hiérarchiser les documents et repérer l'essentiel de l'information utile à la lecture de documents.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 07/03/2024 après-midi au 08/03/2024 après-midi (Distanciel)

Une journée pour doubler votre vitesse de lecture et retenir l'essentiel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1535-6
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation à la lecture rapide doit permettre aux stagiaires de :
- connaître leur physiologie, les mécanismes de la lecture, et de comprendre leur pratique,
- diagnostiquer ses points forts et ses points de vigilance,
- augmenter sa vitesse de lecture,
- adapter sa vitesse et la méthode à l'objectif de lecture,
- hiérarchiser les documents et repérer l'essentiel de l'information utile à la lecture de documents.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 26/03/2024 matin au 27/03/2024 matin (Distanciel)

Une journée pour doubler votre vitesse de lecture et retenir l'essentiel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1535-7
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation à la lecture rapide doit permettre aux stagiaires de :
- connaître leur physiologie, les mécanismes de la lecture, et de comprendre leur pratique,
- diagnostiquer ses points forts et ses points de vigilance,
- augmenter sa vitesse de lecture,
- adapter sa vitesse et la méthode à l'objectif de lecture,
- hiérarchiser les documents et repérer l'essentiel de l'information utile à la lecture de documents.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 26/03/2024 après-midi au 27/03/2024 après-midi (Distanciel)

Une journée pour doubler votre vitesse de lecture et retenir l'essentiel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1535-8
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation à la lecture rapide doit permettre aux stagiaires de :
- connaître leur physiologie, les mécanismes de la lecture, et de comprendre leur pratique,
- diagnostiquer ses points forts et ses points de vigilance,
- augmenter sa vitesse de lecture,
- adapter sa vitesse et la méthode à l'objectif de lecture,
- hiérarchiser les documents et repérer l'essentiel de l'information utile à la lecture de documents.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 28/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (Distanciel)

Une journée pour doubler votre vitesse de lecture et retenir l'essentiel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1535-9
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation à la lecture rapide doit permettre aux stagiaires de :
- connaître leur physiologie, les mécanismes de la lecture, et de comprendre leur pratique,
- diagnostiquer ses points forts et ses points de vigilance,
- augmenter sa vitesse de lecture,
- adapter sa vitesse et la méthode à l'objectif de lecture,
- hiérarchiser les documents et repérer l'essentiel de l'information utile à la lecture de documents.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 10/04/2024 matin au 10/04/2024 après-midi (Distanciel)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1536-1
CVRH de Tours

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 04/03/2024 matin au 25/03/2024 après-midi (Distanciel)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-2
CVRH de Tours

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 02/04/2024 après-midi (Distanciel)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-3
CVRH de Tours

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 18/03/2024 matin au 08/04/2024 après-midi (Distanciel)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-4
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 30/01/2024 matin au 31/01/2024 après-midi (GROUPE COMPLET)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-5
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 28/02/2024 matin au 29/02/2024 après-midi (EN DISTANCIEL)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-6
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 28/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (GROUPE COMPLET)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-7
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 25/04/2024 matin au 26/04/2024 après-midi (GROUPE COMPLET)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1536-8
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 18/01/2024 matin au 18/01/2024 après-midi (Toulouse - Etre acteur-trice de sa démarche de concours)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1536-9
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 16/01/2024 matin au 16/01/2024 après-midi (Toulouse - Etre acteur-trice de sa démarche de concours)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1536-10
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 06/02/2024 matin au 06/02/2024 après-midi (Toulouse - Etre acteur-trice de sa démarche de concours)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1536-11
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 21/02/2024 matin au 21/02/2024 après-midi (Toulouse - Etre acteur-trice de sa démarche de concours)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-12
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 11/01/2024 matin au 12/01/2024 après-midi (CVRH paris)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-14
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 29/02/2024 matin au 01/03/2024 après-midi (CVRH de Paris)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-15
CVRH de Nantes

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 20/02/2024 matin au 21/02/2024 après-midi (CVRH de NANTES (présentiel))

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-16
CVRH de Nantes

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 05/02/2024 matin au 06/02/2024 après-midi (CVRH de NANTES (présentiel)(session complète))

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1536-17
CVRH d'Arras

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 30/01/2024 matin au 30/01/2024 après-midi (CVRH Arras-Valenciennes - site d'Arras)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1536-18
CVRH d'Arras

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 13/03/2024 matin au 20/03/2024 matin (Distanciel)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-19
CVRH de Nancy

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 19/02/2024 matin au 20/02/2024 après-midi (En PRESENTIEL CVRH de NANCY)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-20
CVRH de Nancy

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 25/03/2024 matin au 26/03/2024 après-midi (En PRESENTIEL CVRH de NANCY)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1536-22
CVRH d'Arras

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 16/02/2024 matin au 16/02/2024 après-midi (ARRAS - Session réservée aux AEP)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-23
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 16/01/2024 matin au 17/01/2024 après-midi (CVRH de PARIS)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-24
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 15/02/2024 matin au 16/02/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-25
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 19/02/2024 matin au 20/02/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1536-26
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 14/03/2024 matin au 14/03/2024 après-midi (Toulouse - Etre acteur-trice de sa démarche de concours)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1536-27
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 21/03/2024 matin au 21/03/2024 après-midi (Toulouse - Etre acteur-trice de sa démarche de concours)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-28
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 27/02/2024 matin au 29/02/2024 après-midi (CVRH de Rouen-Distanciel (session réservée agents outre mer))

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-29
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 26/02/2024 matin au 27/02/2024 après-midi (Distanciel - CVRH ROUEN)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1536-30
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 28/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (COMPLET)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-31
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 26/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (Distanciel - CVRH ROUEN)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1536-32
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 26/11/2024 matin au 27/11/2024 après-midi (Formation à distance)

Entrer dans une démarche concours et acquérir des connaissances par le biais de l'auto-formation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1536-33
CVRH d'Arras

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :
Objectif 1 : de comprendre l'enjeu d'une telle démarche et d'anticiper toutes les étapes nécessaires à la réussite d'un concours.
Dès lors l'objectif général de la formation est d'apporter aux apprenants tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation.
Objectif 2 - se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'auto-formation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics remplissant les conditions pour se présenter aux concours/examens professionnels.

Planification

Du 05/12/2024 matin au 10/12/2024 matin (En distanciel)

Affirmation de soi pour une communication assurée et efficace en situation d'oral de concours

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1537-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation doit permettre aux participants, en situation d'oral de concours de :
- mieux se connaître
- développer confiance et affirmation de soi
- réagir efficacement dans un contexte déstabilisant
- traiter les désaccords.
- dire les choses avec diplomatie.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics s'inscrivant dans une démarche de concours/examens professionnels.

Planification

Du 02/05/2024 matin au 03/05/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

Affirmation de soi pour une communication assurée et efficace en situation d'oral de concours

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1537-2
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation doit permettre aux participants, en situation d'oral de concours de :
- mieux se connaître
- développer confiance et affirmation de soi
- réagir efficacement dans un contexte déstabilisant
- traiter les désaccords.
- dire les choses avec diplomatie.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics s'inscrivant dans une démarche de concours/examens professionnels.

Planification

Du 19/09/2024 matin au 20/09/2024 après-midi (GROUPE COMPLET)

Affirmation de soi pour une communication assurée et efficace en situation d'oral de concours

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1537-3
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation doit permettre aux participants, en situation d'oral de concours de :
- mieux se connaître
- développer confiance et affirmation de soi
- réagir efficacement dans un contexte déstabilisant
- traiter les désaccords.
- dire les choses avec diplomatie.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics s'inscrivant dans une démarche de concours/examens professionnels.

Planification

Du 10/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

Affirmation de soi pour une communication assurée et efficace en situation d'oral de concours

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1537-4
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

La formation doit permettre aux participants, en situation d'oral de concours de :
- mieux se connaître
- développer confiance et affirmation de soi
- réagir efficacement dans un contexte déstabilisant
- traiter les désaccords.
- dire les choses avec diplomatie.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics s'inscrivant dans une démarche de concours/examens professionnels.

Planification

Du 04/04/2024 matin au 05/04/2024 après-midi (GROUPE COMPLET)

Affirmation de soi pour une communication assurée et efficace en situation d'oral de concours

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1537-5
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation doit permettre aux participants, en situation d'oral de concours de :
- mieux se connaître
- développer confiance et affirmation de soi
- réagir efficacement dans un contexte déstabilisant
- traiter les désaccords.
- dire les choses avec diplomatie.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics s'inscrivant dans une démarche de concours/examens professionnels.

Planification

Du 14/06/2024 matin au 14/06/2024 après-midi (Toulouse - PEC Affirmation en oral ...)

Affirmation de soi pour une communication assurée et efficace en situation d'oral de concours

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1537-6
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation doit permettre aux participants, en situation d'oral de concours de :
- mieux se connaître
- développer confiance et affirmation de soi
- réagir efficacement dans un contexte déstabilisant
- traiter les désaccords.
- dire les choses avec diplomatie.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics s'inscrivant dans une démarche de concours/examens professionnels.

Planification

Du 18/09/2024 matin au 18/09/2024 après-midi (Toulouse - PEC Affirmation en oral ...)

Affirmation de soi pour une communication assurée et efficace en situation d'oral de concours

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1537-7
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation doit permettre aux participants, en situation d'oral de concours de :
- mieux se connaître
- développer confiance et affirmation de soi
- réagir efficacement dans un contexte déstabilisant
- traiter les désaccords.
- dire les choses avec diplomatie.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics s'inscrivant dans une démarche de concours/examens professionnels.

Planification

Du 05/02/2024 matin au 06/02/2024 après-midi (Cvrh de Paris- Paris 13e (SESSION COMPLETE))

Affirmation de soi pour une communication assurée et efficace en situation d'oral de concours

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1537-8
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation doit permettre aux participants, en situation d'oral de concours de :
- mieux se connaître
- développer confiance et affirmation de soi
- réagir efficacement dans un contexte déstabilisant
- traiter les désaccords.
- dire les choses avec diplomatie.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics s'inscrivant dans une démarche de concours/examens professionnels.

Planification

Du 25/04/2024 matin au 26/04/2024 après-midi (Cvrh de Paris- Paris 13e)

Affirmation de soi pour une communication assurée et efficace en situation d'oral de concours

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1537-9
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation doit permettre aux participants, en situation d'oral de concours de :
- mieux se connaître
- développer confiance et affirmation de soi
- réagir efficacement dans un contexte déstabilisant
- traiter les désaccords.
- dire les choses avec diplomatie.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics s'inscrivant dans une démarche de concours/examens professionnels.

Planification

Du 17/10/2024 matin au 18/10/2024 après-midi (Cvrh de Paris- Paris 13e)

Affirmation de soi pour une communication assurée et efficace en situation d'oral de concours

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1537-10
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation doit permettre aux participants, en situation d'oral de concours de :
- mieux se connaître
- développer confiance et affirmation de soi
- réagir efficacement dans un contexte déstabilisant
- traiter les désaccords.
- dire les choses avec diplomatie.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics s'inscrivant dans une démarche de concours/examens professionnels.

Planification

Du 24/04/2024 matin au 25/04/2024 après-midi (CVRH Mâcon (SESSION COMPLETE))

Affirmation de soi pour une communication assurée et efficace en situation d'oral de concours

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1537-11
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation doit permettre aux participants, en situation d'oral de concours de :
- mieux se connaître
- développer confiance et affirmation de soi
- réagir efficacement dans un contexte déstabilisant
- traiter les désaccords.
- dire les choses avec diplomatie.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics s'inscrivant dans une démarche de concours/examens professionnels.

Planification

Du 11/06/2024 matin au 12/06/2024 après-midi (COMPLET)

Affirmation de soi pour une communication assurée et efficace en situation d'oral de concours

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1537-12
CVRH de Toulouse

Objectifs

La formation doit permettre aux participants, en situation d'oral de concours de :
- mieux se connaître
- développer confiance et affirmation de soi
- réagir efficacement dans un contexte déstabilisant
- traiter les désaccords.
- dire les choses avec diplomatie.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics s'inscrivant dans une démarche de concours/examens professionnels.

Planification

Du 09/10/2024 matin au 09/10/2024 après-midi (Toulouse - PEC Affirmation de soi en oral ...)

Affirmation de soi pour une communication assurée et efficace en situation d'oral de concours

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1537-13
CVRH de Mâcon

Objectifs

La formation doit permettre aux participants, en situation d'oral de concours de :
- mieux se connaître
- développer confiance et affirmation de soi
- réagir efficacement dans un contexte déstabilisant
- traiter les désaccords.
- dire les choses avec diplomatie.

Cible

Agents des MTES-MCT et de ses établissements publics s'inscrivant dans une démarche de concours/examens professionnels.

Planification

Du 26/11/2024 matin au 27/11/2024 après-midi (en distanciel)

Atelier - S'engager dans une démarche concours de A+

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3034-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Apporter aux stagiaires tous les conseils et les outils utiles à la préparation d'un concours en amont et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une anticipation ;

Permettre aux stagiaires de se bâtir une stratégie personnelle et de disposer d'outils méthodologiques appropriés leur permettant d'acquérir des connaissances au moyen de l'autoformation, et ce, dans le but d'atteindre le niveau pré-requis exigé par un concours de A+

Cible

Tout agent de catégorie A souhaitant se présenter à un concours de A+

Planification

Du 09/04/2024 après-midi au 09/04/2024 après-midi (En distanciel)

En route vers les examens et concours

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3902-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Savoir quel concours passer
Connaître les espaces numériques dédiés
Découvrir l'offre de formation du CMVRH
Identifier les aides possibles, les points d'étape
Entamer la réflexion sur le projet de carrière

Cible

Tous les agents des MTE/MCTRCT/MM susceptibles d'engager une démarche de concours.

Planification

Du 26/01/2024 matin au 26/01/2024 après-midi (distanciel réservé ETST / Dessinateurs)

En avant vers les concours 2025 - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4047-1
CVRH de Tours

Objectifs

Ces rencontres ont pur but
- d'informer sur la démarche PEC et le rôle des CVRH,
- d'évoquer l'organisation des préparations,
- de découvrir les différentes voies d'accès aux concours et les conditions qui s'y rattachent
- de permettre aux agents de s'interroger sur leur parcours : est-ce la bonne année pour moi ? Est-ce que je remplis les conditions ? Quelles sont mes motivations ?
- de présenter les ressources mis à disposition, les personnes à contacter et les bonnes pratiques d'utilisation de Oups.

Cible

Ces rencontres sont ouvertes à tous les agent(e)s désireux (ses) de faire évoluer leur carrière et qui s'interrogent sur leur parcours. Mais aussi qui souhaitent s'inscrire à un concours ou qui n'ont pas passé de concours depuis longtemps ou qui n'en n'ont jamais passé.

Planification

Du 10/07/2024 matin au 10/07/2024 après-midi (Distanciel)

En avant vers les concours 2025 - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4047-2
CVRH de Tours

Objectifs

Ces rencontres ont pur but
- d'informer sur la démarche PEC et le rôle des CVRH,
- d'évoquer l'organisation des préparations,
- de découvrir les différentes voies d'accès aux concours et les conditions qui s'y rattachent
- de permettre aux agents de s'interroger sur leur parcours : est-ce la bonne année pour moi ? Est-ce que je remplis les conditions ? Quelles sont mes motivations ?
- de présenter les ressources mis à disposition, les personnes à contacter et les bonnes pratiques d'utilisation de Oups.

Cible

Ces rencontres sont ouvertes à tous les agent(e)s désireux (ses) de faire évoluer leur carrière et qui s'interrogent sur leur parcours. Mais aussi qui souhaitent s'inscrire à un concours ou qui n'ont pas passé de concours depuis longtemps ou qui n'en n'ont jamais passé.

Planification

Du 20/08/2024 matin au 20/08/2024 après-midi (Distanciel)

Accompagnement au concours Green Deal - rédaction de l' "Evaluateur de talents" (dit Talent Screener)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4585-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Donner des conseils méthodologiques aux candidats pour mieux comprendre la rubrique évaluateur de talents (talent screener) de l'inscription au concours de recrutement d'administrateurs de grade AD6 dans le domaine de l'énergie, du climat et de l'environnement, dit "concours Green Deal", et pour la compléter au mieux.

Cible

Agents des MTECT/MTE/SEM en poste en France et dans le réseau à l'international, niveau Attaché principal/IDTPE

Planification

Du 11/01/2024 matin au 11/01/2024 après-midi (INSP_Examen Blanc raisonnement cognitif)

Accompagnement au concours Green Deal - rédaction de l' "Evaluateur de talents" (dit Talent Screener)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4585-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Donner des conseils méthodologiques aux candidats pour mieux comprendre la rubrique évaluateur de talents (talent screener) de l'inscription au concours de recrutement d'administrateurs de grade AD6 dans le domaine de l'énergie, du climat et de l'environnement, dit "concours Green Deal", et pour la compléter au mieux.

Cible

Agents des MTECT/MTE/SEM en poste en France et dans le réseau à l'international, niveau Attaché principal/IDTPE

Planification

Du 23/01/2024 matin au 23/01/2024 matin (En distanciel)

Accompagnement au concours Green Deal - rédaction de l' "Evaluateur de talents" (dit Talent Screener)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4585-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Donner des conseils méthodologiques aux candidats pour mieux comprendre la rubrique évaluateur de talents (talent screener) de l'inscription au concours de recrutement d'administrateurs de grade AD6 dans le domaine de l'énergie, du climat et de l'environnement, dit "concours Green Deal", et pour la compléter au mieux.

Cible

Agents des MTECT/MTE/SEM en poste en France et dans le réseau à l'international, niveau Attaché principal/IDTPE

Planification

Du 16/02/2024 après-midi au 16/02/2024 après-midi (INSP)

Accompagnement au concours Green Deal - rédaction de l' "Evaluateur de talents" (dit Talent Screener)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4585-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Donner des conseils méthodologiques aux candidats pour mieux comprendre la rubrique évaluateur de talents (talent screener) de l'inscription au concours de recrutement d'administrateurs de grade AD6 dans le domaine de l'énergie, du climat et de l'environnement, dit "concours Green Deal", et pour la compléter au mieux.

Cible

Agents des MTECT/MTE/SEM en poste en France et dans le réseau à l'international, niveau Attaché principal/IDTPE

Planification

Du 29/02/2024 matin au 07/03/2024 après-midi (INSP)

Accompagnement au concours Green Deal - rédaction de l' "Evaluateur de talents" (dit Talent Screener)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4585-5
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Donner des conseils méthodologiques aux candidats pour mieux comprendre la rubrique évaluateur de talents (talent screener) de l'inscription au concours de recrutement d'administrateurs de grade AD6 dans le domaine de l'énergie, du climat et de l'environnement, dit "concours Green Deal", et pour la compléter au mieux.

Cible

Agents des MTECT/MTE/SEM en poste en France et dans le réseau à l'international, niveau Attaché principal/IDTPE

Planification

Du 22/03/2024 après-midi au 22/03/2024 après-midi (INSP)

Je passe un oral cet automne ! - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4749-1
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de l'atelier, les stagiaires seront remobilisés dans leur préparation pour démarrer ou achever leur dossier RAEP et se motiver dans le travail de culture générale et de veille sur l'actualité.

Cible

Tout agent de catégorie A, B et C des services déconcentrés du pôle ministériel et de leurs établissements publics ayant un oral à passer cet automne 2024.

Planification

Du 18/07/2024 matin au 18/07/2024 après-midi (Distanciel)

Je passe un oral cet automne ! - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4749-2
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de l'atelier, les stagiaires seront remobilisés dans leur préparation pour démarrer ou achever leur dossier RAEP et se motiver dans le travail de culture générale et de veille sur l'actualité.

Cible

Tout agent de catégorie A, B et C des services déconcentrés du pôle ministériel et de leurs établissements publics ayant un oral à passer cet automne 2024.

Planification

Du 25/07/2024 après-midi au 25/07/2024 après-midi (Distanciel)

Ressources humaines-Management- Politiques sociales et prévention

Management, conduite de projets, animation de réseaux

Cycle de professionnalisation Aménagement, Habitat, Paysages, Eau et Biodiversité pour les cadres de 2ème niveau

Durée : 8.0 jour(s)
Session n° 24-219-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Disposer d'une culture de base commune et connaître les enjeux dans les domaines du développement durable, de l'aménagement, de l'habitat, des paysages, de l'eau, de la biodiversité, de l'habitat, de la politique de la ville et des transports ;
Connaître et comprendre les enjeux des politiques publiques portées par nos ministères, ainsi que leurs évolutions ;
Appréhender les grandes évolutions sociétales pour y adapter le sens de l'action des services de l'Etat ;
Utiliser la connaissance des territoires grâce aux outils du diagnostic territorial pour orienter les politiques publiques dans le sens porté par nos ministères ;
Développer les compétences managériales pour positionner les équipes en tant que prescripteur des politiques publiques et des projets de territoire ;
Développer le réseau de pairs dans leur domaine.

Cible

Les cadres de deuxième niveau (en poste depuis plusieurs années ou nouvellement nommés), avec une priorité réservée aux agents récemment affectés ayant trait aux domaines concernés : chefs de service, de pôles ou d'unités en DREAL ou en DDT/M ; chargés de l'habitat, de l'aménagement, de l'urbanisme, la construction, l'eau, la biodiversité ou les risques ou encore chefs de division des services du CEREMA

Planification

Du 05/02/2024 matin au 12/04/2024 après-midi (CVRH de Toulouse)

Cycle de professionnalisation Aménagement, Habitat, Paysages, Eau et Biodiversité pour les cadres de 2ème niveau

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-219-2
CVRH de Tours

Objectifs

Disposer d'une culture de base commune et connaître les enjeux dans les domaines du développement durable, de l'aménagement, de l'habitat, des paysages, de l'eau, de la biodiversité, de l'habitat, de la politique de la ville et des transports ;
Connaître et comprendre les enjeux des politiques publiques portées par nos ministères, ainsi que leurs évolutions ;
Appréhender les grandes évolutions sociétales pour y adapter le sens de l'action des services de l'Etat ;
Utiliser la connaissance des territoires grâce aux outils du diagnostic territorial pour orienter les politiques publiques dans le sens porté par nos ministères ;
Développer les compétences managériales pour positionner les équipes en tant que prescripteur des politiques publiques et des projets de territoire ;
Développer le réseau de pairs dans leur domaine.

Cible

Les cadres de deuxième niveau (en poste depuis plusieurs années ou nouvellement nommés), avec une priorité réservée aux agents récemment affectés ayant trait aux domaines concernés : chefs de service, de pôles ou d'unités en DREAL ou en DDT/M ; chargés de l'habitat, de l'aménagement, de l'urbanisme, la construction, l'eau, la biodiversité ou les risques ou encore chefs de division des services du CEREMA

Planification

Du 03/06/2024 après-midi au 07/06/2024 matin (TOURS)

Oser prendre sa parole en public

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-727-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- découvrir et élargir ses potentialités d'expression orale - pouvoir s'exprimer, informer, argumenter, improviser, quelle que soit la situation - maîtriser son trac, dépasser ses blocages, faire de son émotivité une alliée - construire son propre style d'expression

Cible

Toute personne ayant à prendre la parole en public dans un cadre professionnel

Planification

Du 19/03/2024 matin au 22/03/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Donner du sens et motiver au sein d'un collectif de travail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1662-1
CVRH de Tours

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances leur permettant de savoir en quoi donner du sens au travail est un facteur essentiel pour le bien-être au travail. Ils intégreront que la construction de sens fait partie intégrante de leur mission d'encadrement.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel élargi, apprendre à interagir avec lui dans un contexte fluctuant et prendre des initiatives.
Ils devront découvrir, expérimenter des méthodes de travail permettant de coconstruire le sens à l'action (Lab, expérimentation,…).

Cible

Cadres encadrants (cadre de proximité, de catégorie B+ et A, et cadres supérieurs de catégorie A+) niveaux débutants (mais en poste depuis au moins 3 mois) ou expérimentés. Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les travaux en ateliers.
Pré-requis : connaître les fondamentaux du management

Planification

Du 28/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (Tours)

Donner du sens et motiver au sein d'un collectif de travail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1662-2
CVRH de Rouen

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances leur permettant de savoir en quoi donner du sens au travail est un facteur essentiel pour le bien-être au travail. Ils intégreront que la construction de sens fait partie intégrante de leur mission d'encadrement.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel élargi, apprendre à interagir avec lui dans un contexte fluctuant et prendre des initiatives.
Ils devront découvrir, expérimenter des méthodes de travail permettant de coconstruire le sens à l'action (Lab, expérimentation,…).

Cible

Cadres encadrants (cadre de proximité, de catégorie B+ et A, et cadres supérieurs de catégorie A+) niveaux débutants (mais en poste depuis au moins 3 mois) ou expérimentés. Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les travaux en ateliers.
Pré-requis : connaître les fondamentaux du management

Planification

Du 30/01/2024 matin au 02/02/2024 après-midi (cvrh distanciel)

Donner du sens et motiver au sein d'un collectif de travail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1662-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances leur permettant de savoir en quoi donner du sens au travail est un facteur essentiel pour le bien-être au travail. Ils intégreront que la construction de sens fait partie intégrante de leur mission d'encadrement.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel élargi, apprendre à interagir avec lui dans un contexte fluctuant et prendre des initiatives.
Ils devront découvrir, expérimenter des méthodes de travail permettant de coconstruire le sens à l'action (Lab, expérimentation,…).

Cible

Cadres encadrants (cadre de proximité, de catégorie B+ et A, et cadres supérieurs de catégorie A+) niveaux débutants (mais en poste depuis au moins 3 mois) ou expérimentés. Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les travaux en ateliers.
Pré-requis : connaître les fondamentaux du management

Planification

Du 29/02/2024 matin au 01/03/2024 après-midi (CVRH PARIS)

Donner du sens et motiver au sein d'un collectif de travail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1662-4
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances leur permettant de savoir en quoi donner du sens au travail est un facteur essentiel pour le bien-être au travail. Ils intégreront que la construction de sens fait partie intégrante de leur mission d'encadrement.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel élargi, apprendre à interagir avec lui dans un contexte fluctuant et prendre des initiatives.
Ils devront découvrir, expérimenter des méthodes de travail permettant de coconstruire le sens à l'action (Lab, expérimentation,…).

Cible

Cadres encadrants (cadre de proximité, de catégorie B+ et A, et cadres supérieurs de catégorie A+) niveaux débutants (mais en poste depuis au moins 3 mois) ou expérimentés. Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les travaux en ateliers.
Pré-requis : connaître les fondamentaux du management

Planification

Du 07/03/2024 matin au 14/03/2024 matin (EN DISTANCIEL)

Donner du sens et motiver au sein d'un collectif de travail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1662-5
CVRH de Tours

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances leur permettant de savoir en quoi donner du sens au travail est un facteur essentiel pour le bien-être au travail. Ils intégreront que la construction de sens fait partie intégrante de leur mission d'encadrement.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel élargi, apprendre à interagir avec lui dans un contexte fluctuant et prendre des initiatives.
Ils devront découvrir, expérimenter des méthodes de travail permettant de coconstruire le sens à l'action (Lab, expérimentation,…).

Cible

Cadres encadrants (cadre de proximité, de catégorie B+ et A, et cadres supérieurs de catégorie A+) niveaux débutants (mais en poste depuis au moins 3 mois) ou expérimentés. Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les travaux en ateliers.
Pré-requis : connaître les fondamentaux du management

Planification

Du 10/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (à distance)

Donner du sens et motiver au sein d'un collectif de travail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1662-6
CVRH de Toulouse

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances leur permettant de savoir en quoi donner du sens au travail est un facteur essentiel pour le bien-être au travail. Ils intégreront que la construction de sens fait partie intégrante de leur mission d'encadrement.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel élargi, apprendre à interagir avec lui dans un contexte fluctuant et prendre des initiatives.
Ils devront découvrir, expérimenter des méthodes de travail permettant de coconstruire le sens à l'action (Lab, expérimentation,…).

Cible

Cadres encadrants (cadre de proximité, de catégorie B+ et A, et cadres supérieurs de catégorie A+) niveaux débutants (mais en poste depuis au moins 3 mois) ou expérimentés. Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les travaux en ateliers.
Pré-requis : connaître les fondamentaux du management

Planification

Du 26/09/2024 matin au 27/09/2024 après-midi (CVRH de Toulouse)

Donner du sens et motiver au sein d'un collectif de travail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1662-7
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances leur permettant de savoir en quoi donner du sens au travail est un facteur essentiel pour le bien-être au travail. Ils intégreront que la construction de sens fait partie intégrante de leur mission d'encadrement.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel élargi, apprendre à interagir avec lui dans un contexte fluctuant et prendre des initiatives.
Ils devront découvrir, expérimenter des méthodes de travail permettant de coconstruire le sens à l'action (Lab, expérimentation,…).

Cible

Cadres encadrants (cadre de proximité, de catégorie B+ et A, et cadres supérieurs de catégorie A+) niveaux débutants (mais en poste depuis au moins 3 mois) ou expérimentés. Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les travaux en ateliers.
Pré-requis : connaître les fondamentaux du management

Planification

Du 14/11/2024 matin au 15/11/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

Donner du sens et motiver au sein d'un collectif de travail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1662-8
CVRH de Nancy

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances leur permettant de savoir en quoi donner du sens au travail est un facteur essentiel pour le bien-être au travail. Ils intégreront que la construction de sens fait partie intégrante de leur mission d'encadrement.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel élargi, apprendre à interagir avec lui dans un contexte fluctuant et prendre des initiatives.
Ils devront découvrir, expérimenter des méthodes de travail permettant de coconstruire le sens à l'action (Lab, expérimentation,…).

Cible

Cadres encadrants (cadre de proximité, de catégorie B+ et A, et cadres supérieurs de catégorie A+) niveaux débutants (mais en poste depuis au moins 3 mois) ou expérimentés. Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les travaux en ateliers.
Pré-requis : connaître les fondamentaux du management

Planification

Du 11/03/2024 matin au 12/03/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Donner du sens et motiver au sein d'un collectif de travail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1662-10
CVRH de Nantes

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances leur permettant de savoir en quoi donner du sens au travail est un facteur essentiel pour le bien-être au travail. Ils intégreront que la construction de sens fait partie intégrante de leur mission d'encadrement.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel élargi, apprendre à interagir avec lui dans un contexte fluctuant et prendre des initiatives.
Ils devront découvrir, expérimenter des méthodes de travail permettant de coconstruire le sens à l'action (Lab, expérimentation,…).

Cible

Cadres encadrants (cadre de proximité, de catégorie B+ et A, et cadres supérieurs de catégorie A+) niveaux débutants (mais en poste depuis au moins 3 mois) ou expérimentés. Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les travaux en ateliers.
Pré-requis : connaître les fondamentaux du management

Planification

Du 11/04/2024 matin au 12/04/2024 après-midi (CVRH de Nantes)

Donner du sens et motiver au sein d'un collectif de travail

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1662-11
CVRH de Nantes

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances leur permettant de savoir en quoi donner du sens au travail est un facteur essentiel pour le bien-être au travail. Ils intégreront que la construction de sens fait partie intégrante de leur mission d'encadrement.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel élargi, apprendre à interagir avec lui dans un contexte fluctuant et prendre des initiatives.
Ils devront découvrir, expérimenter des méthodes de travail permettant de coconstruire le sens à l'action (Lab, expérimentation,…).

Cible

Cadres encadrants (cadre de proximité, de catégorie B+ et A, et cadres supérieurs de catégorie A+) niveaux débutants (mais en poste depuis au moins 3 mois) ou expérimentés. Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les travaux en ateliers.
Pré-requis : connaître les fondamentaux du management

Planification

Du 05/11/2024 après-midi au 14/11/2024 après-midi (Distanciel)

Donner du sens et motiver au sein d'un collectif de travail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1662-12
CVRH d'Arras

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances leur permettant de savoir en quoi donner du sens au travail est un facteur essentiel pour le bien-être au travail. Ils intégreront que la construction de sens fait partie intégrante de leur mission d'encadrement.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel élargi, apprendre à interagir avec lui dans un contexte fluctuant et prendre des initiatives.
Ils devront découvrir, expérimenter des méthodes de travail permettant de coconstruire le sens à l'action (Lab, expérimentation,…).

Cible

Cadres encadrants (cadre de proximité, de catégorie B+ et A, et cadres supérieurs de catégorie A+) niveaux débutants (mais en poste depuis au moins 3 mois) ou expérimentés. Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les travaux en ateliers.
Pré-requis : connaître les fondamentaux du management

Planification

Du 25/06/2024 matin au 26/06/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Donner du sens et motiver au sein d'un collectif de travail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1662-13
CVRH de Rouen

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances leur permettant de savoir en quoi donner du sens au travail est un facteur essentiel pour le bien-être au travail. Ils intégreront que la construction de sens fait partie intégrante de leur mission d'encadrement.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel élargi, apprendre à interagir avec lui dans un contexte fluctuant et prendre des initiatives.
Ils devront découvrir, expérimenter des méthodes de travail permettant de coconstruire le sens à l'action (Lab, expérimentation,…).

Cible

Cadres encadrants (cadre de proximité, de catégorie B+ et A, et cadres supérieurs de catégorie A+) niveaux débutants (mais en poste depuis au moins 3 mois) ou expérimentés. Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les travaux en ateliers.
Pré-requis : connaître les fondamentaux du management

Planification

Du 21/05/2024 matin au 24/05/2024 après-midi (Distanciel)

Donner du sens et motiver au sein d'un collectif de travail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1662-14
CVRH d'Arras

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances leur permettant de savoir en quoi donner du sens au travail est un facteur essentiel pour le bien-être au travail. Ils intégreront que la construction de sens fait partie intégrante de leur mission d'encadrement.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel élargi, apprendre à interagir avec lui dans un contexte fluctuant et prendre des initiatives.
Ils devront découvrir, expérimenter des méthodes de travail permettant de coconstruire le sens à l'action (Lab, expérimentation,…).

Cible

Cadres encadrants (cadre de proximité, de catégorie B+ et A, et cadres supérieurs de catégorie A+) niveaux débutants (mais en poste depuis au moins 3 mois) ou expérimentés. Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les travaux en ateliers.
Pré-requis : connaître les fondamentaux du management

Planification

Du 14/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (arras)

CODEVELOPPEMENT POUR LES MANAGERS D'EQUIPE

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2014-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Vous repartirez de cette séance en ayant pris du recul sur des situations professionnelles, notamment managériales, proposées par le groupe, en questionnant vos environnements de travail, vos postures et vos pratiques. Par ailleurs vous aurez élaboré des plans d'actions pour répondre à ces problématiques. Enfin, vous aurez intégré des apprentissages connexes : l'écoute active, la vision globale, l'entraide collective.

Cible

Les managers hiérarchiques de la région Grand Est..

Planification

Du 25/01/2024 matin au 25/01/2024 matin (CVRH de Nancy)

CODEVELOPPEMENT POUR LES MANAGERS D'EQUIPE

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2014-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Vous repartirez de cette séance en ayant pris du recul sur des situations professionnelles, notamment managériales, proposées par le groupe, en questionnant vos environnements de travail, vos postures et vos pratiques. Par ailleurs vous aurez élaboré des plans d'actions pour répondre à ces problématiques. Enfin, vous aurez intégré des apprentissages connexes : l'écoute active, la vision globale, l'entraide collective.

Cible

Les managers hiérarchiques de la région Grand Est..

Planification

Du 17/09/2024 matin au 17/09/2024 matin (FORMATION A DISTANCE)

CODEVELOPPEMENT POUR LES MANAGERS D'EQUIPE

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2014-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Vous repartirez de cette séance en ayant pris du recul sur des situations professionnelles, notamment managériales, proposées par le groupe, en questionnant vos environnements de travail, vos postures et vos pratiques. Par ailleurs vous aurez élaboré des plans d'actions pour répondre à ces problématiques. Enfin, vous aurez intégré des apprentissages connexes : l'écoute active, la vision globale, l'entraide collective.

Cible

Les managers hiérarchiques de la région Grand Est..

Planification

Du 04/10/2024 matin au 04/10/2024 matin (FORMATION A DISTANCE)

CODEVELOPPEMENT POUR LES MANAGERS D'EQUIPE

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2014-4
CVRH de Nancy

Objectifs

Vous repartirez de cette séance en ayant pris du recul sur des situations professionnelles, notamment managériales, proposées par le groupe, en questionnant vos environnements de travail, vos postures et vos pratiques. Par ailleurs vous aurez élaboré des plans d'actions pour répondre à ces problématiques. Enfin, vous aurez intégré des apprentissages connexes : l'écoute active, la vision globale, l'entraide collective.

Cible

Les managers hiérarchiques de la région Grand Est..

Planification

Du 12/11/2024 matin au 12/11/2024 matin (FORMATION A DISTANCE)

CODEVELOPPEMENT POUR LES MANAGERS D'EQUIPE

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2014-5
CVRH de Nancy

Objectifs

Vous repartirez de cette séance en ayant pris du recul sur des situations professionnelles, notamment managériales, proposées par le groupe, en questionnant vos environnements de travail, vos postures et vos pratiques. Par ailleurs vous aurez élaboré des plans d'actions pour répondre à ces problématiques. Enfin, vous aurez intégré des apprentissages connexes : l'écoute active, la vision globale, l'entraide collective.

Cible

Les managers hiérarchiques de la région Grand Est..

Planification

Du 06/12/2024 matin au 06/12/2024 matin (FORMATION A DISTANCE)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 17/09/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (CVRH PARIS)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 19/11/2024 matin au 19/12/2024 après-midi (CVRH PARIS)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 25/04/2024 après-midi (CVRH PARIS)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 23/04/2024 matin au 30/05/2024 après-midi (CVRH PARIS)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-5
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 07/06/2024 après-midi (CVRH PARIS)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-6
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 22/05/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (CVRH PARIS)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-7
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 26/09/2024 matin au 29/11/2024 après-midi (CVRH PARIS)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-8
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 14/02/2024 matin au 14/03/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-9
CVRH de Nantes

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 08/02/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (CVRH de Nantes)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-10
CVRH de Nantes

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 10/10/2024 matin au 14/11/2024 après-midi (DREAL Bretagne - Rennes)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-11
CVRH de Mâcon

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (CVRH MACON (session n°1))

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-12
CVRH de Mâcon

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 09/10/2024 matin au 21/11/2024 après-midi (CVRH MACON (session n°2))

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-13
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 16/09/2024 matin au 16/10/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-14
CVRH de Toulouse

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 01/02/2024 matin au 01/03/2024 après-midi (CVRH de Toulouse)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-15
CVRH de Toulouse

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 01/10/2024 matin au 29/11/2024 après-midi (CVRH de Toulouse)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-16
CVRH de Tours

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 25/03/2024 matin au 15/05/2024 après-midi (Tours)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-18
CVRH de Tours

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 15/10/2024 matin au 21/11/2024 après-midi (Tours)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-19
CVRH d'Arras

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 08/02/2024 matin au 15/03/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-20
CVRH d'Arras

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 12/09/2024 matin au 18/10/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-21
CVRH de Rouen

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 24/09/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (Cvrh de Rouen - Présentiel)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-22
CVRH de Rouen

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 27/05/2024 après-midi au 01/10/2024 après-midi (cvrh distanciel)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2244-24
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 15/04/2024 après-midi au 18/04/2024 matin (Aix-en-Provence)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-26
CVRH de Nancy

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 12/04/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-27
CVRH de Nancy

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-28
CVRH de Nancy

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 12/09/2024 matin au 18/10/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-29
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 04/04/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (DREAL LYON)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-2244-30
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 05/11/2024 matin au 05/12/2024 après-midi (CVRH Clermont-Ferrand)

La relation individuelle et collective du manager avec ses collaborateurs (les fondamentaux du management)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2244-31
CVRH de Nancy

Objectifs

Les participants devront acquérir les connaissances sur lesquelles fonder une stratégie simple de management. Ils sauront analyser une situation professionnelle et choisir dans le registre simplifié qui leur sera offert les outils les mieux adaptés pour traiter la situation.
Ils devront se positionner dans leur environnement professionnel et apprendre à interagir avec lui.
Ils connaîtront les réseaux sur lesquels s'appuyer et les ressources mises à leur disposition (hiérarchie, collègues, ressources…).

Cible

Cadres en position de n+1 (chefs de pôle, chef de cellule...) et de n+2 (chefs de service, ..).
Une incompatibilité : un cadre N+1 et un cadre N+2 du même service avec lien managérial.

Planification

Du 08/04/2024 après-midi au 11/04/2024 matin (CVRH de Nancy)

Intelligence collective et facilitation: méthodes et outils pour animer les temps collectifs

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2540-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- définir les conditions favorables à la mise en mouvement de l'intelligence collective,
- utiliser des techniques d'animation, des outils concrets et adaptés au service de l'interaction.

Cible

Tout agent ayant à animer des réunions ou des réseaux dans le cadre de ses missions.

Planification

Du 10/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Intelligence collective et facilitation: méthodes et outils pour animer les temps collectifs

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2540-2
CVRH de Rouen

Objectifs

- définir les conditions favorables à la mise en mouvement de l'intelligence collective,
- utiliser des techniques d'animation, des outils concrets et adaptés au service de l'interaction.

Cible

Tout agent ayant à animer des réunions ou des réseaux dans le cadre de ses missions.

Planification

Du 23/05/2024 matin au 24/05/2024 après-midi (Cvrh de Rouen - Présentiel)

Intelligence collective et facilitation: méthodes et outils pour animer les temps collectifs

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2540-3
CVRH de Nancy

Objectifs

- définir les conditions favorables à la mise en mouvement de l'intelligence collective,
- utiliser des techniques d'animation, des outils concrets et adaptés au service de l'interaction.

Cible

Tout agent ayant à animer des réunions ou des réseaux dans le cadre de ses missions.

Planification

Du 02/10/2024 matin au 03/10/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Intelligence collective et facilitation: méthodes et outils pour animer les temps collectifs

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2540-4
CVRH de Rouen

Objectifs

- définir les conditions favorables à la mise en mouvement de l'intelligence collective,
- utiliser des techniques d'animation, des outils concrets et adaptés au service de l'interaction.

Cible

Tout agent ayant à animer des réunions ou des réseaux dans le cadre de ses missions.

Planification

Du 01/07/2024 après-midi au 02/07/2024 après-midi (cvrh distanciel)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-1
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 15/02/2024 matin au 15/02/2024 après-midi (DREAL LILLE)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-2
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 15/02/2024 matin au 15/02/2024 après-midi (DREAL LILLE)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-3
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 20/02/2024 matin au 20/02/2024 après-midi (DREAL AMIENS)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2834-4
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 20/02/2024 matin au 20/02/2024 après-midi (DREAL AMIENS)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2834-5
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 16/04/2024 matin au 16/04/2024 après-midi (DREAL AMIENS)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-6
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 16/04/2024 matin au 16/04/2024 après-midi (DREAL AMIENS)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-7
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 18/04/2024 matin au 18/04/2024 après-midi (DREAL LILLE)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-8
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 18/04/2024 matin au 18/04/2024 après-midi (DREAL LILLE)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-9
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (DREAL AMIENS)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-10
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (DREAL AMIENS)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-11
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (DREAL LILLE)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-12
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (DREAL LILLE)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-13
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (DREAL LILLE)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-14
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (DREAL LILLE)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-15
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 26/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (DREAL AMIENS)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2834-16
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 27/05/2024 matin au 27/05/2024 après-midi (Amiens)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-17
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 26/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (Amiens)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2834-19
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 28/06/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (LILLE)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-20
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 15/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (LILLE)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-21
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 15/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (LILLE)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-22
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 17/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (Amiens)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-23
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 17/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (Amiens)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-24
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 03/12/2024 matin au 03/12/2024 après-midi (Amiens)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-25
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 03/12/2024 matin au 03/12/2024 après-midi (Amiens)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-26
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 05/12/2024 matin au 05/12/2024 après-midi (LILLE)

Club des managers DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2834-27
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 05/12/2024 matin au 05/12/2024 après-midi (lille)

Ateliers Entretiens professionnels - DREAL HdF

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2836-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Comment mieux appréhender la rédaction des objectifs, la rédaction de l'appréciation générale, le volet management

Cible

Managers de la DREAL des Hauts-de-France

Planification

Du 22/02/2024 matin au 22/02/2024 après-midi (à distance)

Prévenir le harcèlement

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3476-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Le séminaire devra permettre aux managers de:
- savoir reconnaître un cas de harcèlement,
- connaître les risques juridiques,
- détecter les signes précurseurs,
- identifier les facteurs de risques,
- savoir agir.

Cible

Les managers des services du Grand-Est

Planification

Du 11/09/2024 matin au 11/09/2024 après-midi (A distance)

Atelier découverte de codeveloppement pour les cadres de 1er niveau - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3493-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Découvrir le codéveloppement professionnel en petit groupe de pairs de 6 personnes

Cible

Cadres de 1er niveau

Planification

Du 11/07/2024 après-midi au 11/07/2024 après-midi (Distanciel)

Atelier découverte de codeveloppement pour les cadres de 1er niveau - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3493-2
CVRH de Rouen

Objectifs

Découvrir le codéveloppement professionnel en petit groupe de pairs de 6 personnes

Cible

Cadres de 1er niveau

Planification

Du 08/08/2024 après-midi au 08/08/2024 après-midi (Distanciel)

Management de projet

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3527-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Maîtriser la méthodologie ainsi que les différentes étapes avec les points de vigilance du management de projet
- Disposer d'outils et de méthodes pour manager un projet
- Identifier les rôles de tous les acteurs et être capable de les mobiliser
- Renforcer ses compétences managériales de leader ainsi que le positionnement et sa légitimité de « manager transversal »
- Être en capacité de communiquer efficacement auprès des différents acteurs d'un projet
- Proposer aux stagiaires à la fin de la formation un plan d'amélioration personnel ou collectif en ciblant les compétences managériales à développer.
- Favoriser la communication et la coopération entre managers hiérarchiques et de projet, indispensables à la réussite du projet

Cible

Tout manager (hiérarchique ou de projet), en situation de conduire et de manager un projet.

Planification

Du 30/09/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (EN DISTANCIEL)

Management de projet

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3527-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Maîtriser la méthodologie ainsi que les différentes étapes avec les points de vigilance du management de projet
- Disposer d'outils et de méthodes pour manager un projet
- Identifier les rôles de tous les acteurs et être capable de les mobiliser
- Renforcer ses compétences managériales de leader ainsi que le positionnement et sa légitimité de « manager transversal »
- Être en capacité de communiquer efficacement auprès des différents acteurs d'un projet
- Proposer aux stagiaires à la fin de la formation un plan d'amélioration personnel ou collectif en ciblant les compétences managériales à développer.
- Favoriser la communication et la coopération entre managers hiérarchiques et de projet, indispensables à la réussite du projet

Cible

Tout manager (hiérarchique ou de projet), en situation de conduire et de manager un projet.

Planification

Du 19/03/2024 matin au 20/03/2024 après-midi (CVRH PARIS)

Management de projet

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3527-3
CVRH de Tours

Objectifs

- Maîtriser la méthodologie ainsi que les différentes étapes avec les points de vigilance du management de projet
- Disposer d'outils et de méthodes pour manager un projet
- Identifier les rôles de tous les acteurs et être capable de les mobiliser
- Renforcer ses compétences managériales de leader ainsi que le positionnement et sa légitimité de « manager transversal »
- Être en capacité de communiquer efficacement auprès des différents acteurs d'un projet
- Proposer aux stagiaires à la fin de la formation un plan d'amélioration personnel ou collectif en ciblant les compétences managériales à développer.
- Favoriser la communication et la coopération entre managers hiérarchiques et de projet, indispensables à la réussite du projet

Cible

Tout manager (hiérarchique ou de projet), en situation de conduire et de manager un projet.

Planification

Du 30/09/2024 matin au 02/10/2024 après-midi (à distance)

Management de projet

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3527-4
CVRH de Rouen

Objectifs

- Maîtriser la méthodologie ainsi que les différentes étapes avec les points de vigilance du management de projet
- Disposer d'outils et de méthodes pour manager un projet
- Identifier les rôles de tous les acteurs et être capable de les mobiliser
- Renforcer ses compétences managériales de leader ainsi que le positionnement et sa légitimité de « manager transversal »
- Être en capacité de communiquer efficacement auprès des différents acteurs d'un projet
- Proposer aux stagiaires à la fin de la formation un plan d'amélioration personnel ou collectif en ciblant les compétences managériales à développer.
- Favoriser la communication et la coopération entre managers hiérarchiques et de projet, indispensables à la réussite du projet

Cible

Tout manager (hiérarchique ou de projet), en situation de conduire et de manager un projet.

Planification

Du 07/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (cvrh distanciel)

Management de projet

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3527-5
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Maîtriser la méthodologie ainsi que les différentes étapes avec les points de vigilance du management de projet
- Disposer d'outils et de méthodes pour manager un projet
- Identifier les rôles de tous les acteurs et être capable de les mobiliser
- Renforcer ses compétences managériales de leader ainsi que le positionnement et sa légitimité de « manager transversal »
- Être en capacité de communiquer efficacement auprès des différents acteurs d'un projet
- Proposer aux stagiaires à la fin de la formation un plan d'amélioration personnel ou collectif en ciblant les compétences managériales à développer.
- Favoriser la communication et la coopération entre managers hiérarchiques et de projet, indispensables à la réussite du projet

Cible

Tout manager (hiérarchique ou de projet), en situation de conduire et de manager un projet.

Planification

Du 21/05/2024 matin au 22/05/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Management de projet

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3527-6
CVRH d'Arras

Objectifs

- Maîtriser la méthodologie ainsi que les différentes étapes avec les points de vigilance du management de projet
- Disposer d'outils et de méthodes pour manager un projet
- Identifier les rôles de tous les acteurs et être capable de les mobiliser
- Renforcer ses compétences managériales de leader ainsi que le positionnement et sa légitimité de « manager transversal »
- Être en capacité de communiquer efficacement auprès des différents acteurs d'un projet
- Proposer aux stagiaires à la fin de la formation un plan d'amélioration personnel ou collectif en ciblant les compétences managériales à développer.
- Favoriser la communication et la coopération entre managers hiérarchiques et de projet, indispensables à la réussite du projet

Cible

Tout manager (hiérarchique ou de projet), en situation de conduire et de manager un projet.

Planification

Du 19/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Mieux gérer son stress professionnel notamment par des techniques issues de l'univers sportif

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3657-1
CVRH de Nancy

Objectifs

La formation dispensée devra permettre aux stagiaires de :
- comprendre leurs propres facteurs de stress et disposer de techniques simples et efficaces de gestion du stress
- être en capacité d'agir pour diminuer les effets négatifs de leur stress et mieux gérer leurs émotions en cas de situations difficiles

Cible

A destination des managers en poste dans la région Grand Est en priorité mais cette action pourra être ouverte aux autres agents en fonction des inscriptions.
Le groupe sera composé au maximum de 14 stagiaires.

Planification

Du 03/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Action locale thématique QVT (Cap bien-être DREAL)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3720-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 11/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (DREAL LILLE)

Action locale thématique QVT (Cap bien-être DREAL)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3720-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 23/09/2024 matin au 09/01/2025 matin (ARRAS)

Moi manager au quotidien - Escale d'un jour pour améliorer mon pilotage d'équipe

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3781-1
CVRH de Nancy

Objectifs
Disposer d'éléments permettant une bonne analyse de la situation, d'apprendre à se poser les bonnes questions pour organiser son unité et son équipe et de repartir avec quelques actions à mettre en œuvre dans « sa » mission de manager en ayant repéré des pistes d'amélioration et des points à conforter.

Cible
Tous les managers, sans distinction de grade, désirant analyser et faire évoluer leur pratique.

Planification
Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Atelier découverte de codeveloppement pour les cadres de 2ième niveau - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3796-1
CVRH de Rouen

Objectifs
Découvrir le co-developpement en groupe de pairs de 6 personnes

Cible
Cadres N+2 en position d'encadrement

Planification
Du 11/09/2024 après-midi au 11/09/2024 après-midi (Distanciel)

Atelier découverte de codeveloppement pour les cadres de 2ième niveau - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3796-2
CVRH de Rouen

Objectifs
Découvrir le co-developpement en groupe de pairs de 6 personnes

Cible
Cadres N+2 en position d'encadrement

Planification
Du 22/08/2024 après-midi au 22/08/2024 après-midi (Distanciel)

La gestion multi-projets

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3882-1
CVRH de Mâcon

Objectifs
Réussir à gérer et mener à bien plusieurs projets en même temps.

Cible
Manager en situation de gestion plusieurs projets simultanément

Planification
Du 24/06/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (Formation à distance)

La gestion multi-projets

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3882-2
CVRH d'Arras

Objectifs
Réussir à gérer et mener à bien plusieurs projets en même temps.

Cible
Manager en situation de gestion plusieurs projets simultanément

Planification
2ème trimestre 2024 (CVRH ARRAS)

La gestion de projet, ça vous sublime ou ça vous déprime ? Retour sur les fondamentaux

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3883-2
CVRH d'Arras

Objectifs
Webinaire de deux heures destiné à faire un rappel sur les fondamentaux de la gestion de projet

Cible
Toute personne faisant de la gestion de projet souhaitant faire le point sur sa pratique

Planification
Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 après-midi (à distance)

La gestion de projet, ça vous sublime ou ça vous déprime ? Retour sur les fondamentaux

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3883-3
CVRH d'Arras

Objectifs
Webinaire de deux heures destiné à faire un rappel sur les fondamentaux de la gestion de projet

Cible
Toute personne faisant de la gestion de projet souhaitant faire le point sur sa pratique

Planification
Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (à distance)

3 heures chrono pour préparer une réunion à distance

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3885-1
CVRH de Nancy

Objectifs
Apprendre à mener une réunion à distance en étant efficace

Cible
Toute personne concernée par l'animation d'une réunion à distance

Planification
Du 20/06/2024 matin au 20/06/2024 matin (Distanciel)

3 heures chrono pour préparer une réunion à distance

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3885-2
CVRH de Nancy

Objectifs
Apprendre à mener une réunion à distance en étant efficace

Cible
Toute personne concernée par l'animation d'une réunion à distance

Planification
Du 26/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (Distanciel)

3 heures chrono pour préparer une réunion à distance

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3885-3
CVRH de Nancy

Objectifs
Apprendre à mener une réunion à distance en étant efficace

Cible
Toute personne concernée par l'animation d'une réunion à distance

Planification
Du 09/12/2024 matin au 09/12/2024 matin (Distanciel)

Le management hybride

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4027-13
CVRH d'Arras

Objectifs
S'approprier les bonnes pratiques du manager hybride.
Motiver et favoriser l'engagement de collaborateurs en présentiel et à distance.
Garantir la collaboration et la dynamique d'équipe

Cible
Managers

Planification
Du 18/03/2024 matin au 19/03/2024 après-midi (à distance)

Le management hybride

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-4027-14
CVRH de Toulouse

Objectifs
S'approprier les bonnes pratiques du manager hybride.
Motiver et favoriser l'engagement de collaborateurs en présentiel et à distance.
Garantir la collaboration et la dynamique d'équipe

Cible
Managers

Planification
Du 04/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (A distance)

Le management hybride

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4027-15
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
S'approprier les bonnes pratiques du manager hybride.
Motiver et favoriser l'engagement de collaborateurs en présentiel et à distance.
Garantir la collaboration et la dynamique d'équipe

Cible
Managers

Planification
Du 04/04/2024 matin au 05/04/2024 après-midi (en distanciel)

Le management hybride

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4027-16
CVRH de Rouen

Objectifs
S'approprier les bonnes pratiques du manager hybride.
Motiver et favoriser l'engagement de collaborateurs en présentiel et à distance.
Garantir la collaboration et la dynamique d'équipe

Cible
Managers

Planification
Du 05/12/2024 matin au 06/12/2024 après-midi (DISTANCIEL)

Le management hybride

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4027-17
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
S'approprier les bonnes pratiques du manager hybride.
Motiver et favoriser l'engagement de collaborateurs en présentiel et à distance.
Garantir la collaboration et la dynamique d'équipe

Cible
Managers

Planification
Du 23/05/2024 matin au 24/05/2024 après-midi (EN DISTANCIEL)

Le management hybride

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4027-18
CVRH de Tours

Objectifs
S'approprier les bonnes pratiques du manager hybride.
Motiver et favoriser l'engagement de collaborateurs en présentiel et à distance.
Garantir la collaboration et la dynamique d'équipe

Cible
Managers

Planification
Du 20/06/2024 matin au 21/06/2024 après-midi (à distance)

Le management hybride

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4027-19
CVRH de Nancy

Objectifs
S'approprier les bonnes pratiques du manager hybride.
Motiver et favoriser l'engagement de collaborateurs en présentiel et à distance.
Garantir la collaboration et la dynamique d'équipe

Cible
Managers

Planification
Du 15/10/2024 matin au 16/10/2024 après-midi (Distanciel)

Le management hybride

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4027-20
CVRH de Nancy

Objectifs
S'approprier les bonnes pratiques du manager hybride.
Motiver et favoriser l'engagement de collaborateurs en présentiel et à distance.
Garantir la collaboration et la dynamique d'équipe

Cible
Managers

Planification
Du 29/01/2024 matin au 30/01/2024 après-midi (NANCY)

Le management hybride

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4027-21
CVRH de Nantes

Objectifs
S'approprier les bonnes pratiques du manager hybride.
Motiver et favoriser l'engagement de collaborateurs en présentiel et à distance.
Garantir la collaboration et la dynamique d'équipe

Cible
Managers

Planification
Du 27/06/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (Distanciel)

Le management hybride

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4027-22
CVRH de Mâcon

Objectifs
S'approprier les bonnes pratiques du manager hybride.
Motiver et favoriser l'engagement de collaborateurs en présentiel et à distance.
Garantir la collaboration et la dynamique d'équipe

Cible
Managers

Planification
Du 03/10/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (Formation à distance)

Le codéveloppement : progresser dans vos pratiques manageriales grâce à des échanges constructifs entre pairs.

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4028-1
CVRH de Tours

Objectifs

Entre pairs, le codéveloppement consiste à apprendre les uns des autres, en échangeant sur la pratique et les savoirs faire de chacun.

Cible

Managers de Managers et Managers de proximité

Planification

Du 26/03/2024 matin au 26/03/2024 après-midi (Distanciel)

Le codéveloppement : progresser dans vos pratiques manageriales grâce à des échanges constructifs entre pairs.

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4028-2
CVRH de Tours

Objectifs

Entre pairs, le codéveloppement consiste à apprendre les uns des autres, en échangeant sur la pratique et les savoirs faire de chacun.

Cible

Managers de Managers et Managers de proximité

Planification

Du 23/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (Distanciel (pour les managers))

Le codéveloppement : progresser dans vos pratiques manageriales grâce à des échanges constructifs entre pairs.

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4028-3
CVRH de Tours

Objectifs

Entre pairs, le codéveloppement consiste à apprendre les uns des autres, en échangeant sur la pratique et les savoirs faire de chacun.

Cible

Managers de Managers et Managers de proximité

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (Distanciel (pour les managers de managers))

Le codéveloppement : progresser dans vos pratiques manageriales grâce à des échanges constructifs entre pairs.

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4028-4
CVRH de Tours

Objectifs

Entre pairs, le codéveloppement consiste à apprendre les uns des autres, en échangeant sur la pratique et les savoirs faire de chacun.

Cible

Managers de Managers et Managers de proximité

Planification

Du 12/09/2024 matin au 12/09/2024 après-midi (Distanciel (pour les managers))

Le codéveloppement : progresser dans vos pratiques manageriales grâce à des échanges constructifs entre pairs.

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4028-5
CVRH de Tours

Objectifs

Entre pairs, le codéveloppement consiste à apprendre les uns des autres, en échangeant sur la pratique et les savoirs faire de chacun.

Cible

Managers de Managers et Managers de proximité

Planification

Du 15/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (Distanciel (pour les managers))

Le codéveloppement : progresser dans vos pratiques manageriales grâce à des échanges constructifs entre pairs.

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4028-6
CVRH de Tours

Objectifs

Entre pairs, le codéveloppement consiste à apprendre les uns des autres, en échangeant sur la pratique et les savoirs faire de chacun.

Cible

Managers de Managers et Managers de proximité

Planification

Du 12/12/2024 matin au 12/12/2024 après-midi (Distanciel (pour les managers de managers))

Ateliers de partage de pratiques managériales

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4029-1
CVRH de Tours

Objectifs
Entre pairs, prendre un peu de temps pour échanger sur des sujets de management.
Cible
Managers
Planification
Du 28/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (Distanciel)

Ateliers de partage de pratiques managériales

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4029-2
CVRH de Tours

Objectifs
Entre pairs, prendre un peu de temps pour échanger sur des sujets de management.
Cible
Managers
Planification
Du 23/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (Distanciel)

Ateliers de partage de pratiques managériales

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4029-3
CVRH de Tours

Objectifs
Entre pairs, prendre un peu de temps pour échanger sur des sujets de management.
Cible
Managers
Planification
Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (Distanciel)

Ateliers de partage de pratiques managériales

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4029-4
CVRH de Tours

Objectifs
Entre pairs, prendre un peu de temps pour échanger sur des sujets de management.
Cible
Managers
Planification
Du 12/09/2024 matin au 12/09/2024 après-midi (Distanciel)

Ateliers de partage de pratiques managériales

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4029-5
CVRH de Tours

Objectifs
Entre pairs, prendre un peu de temps pour échanger sur des sujets de management.
Cible
Managers
Planification
Du 17/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (Distanciel)

Ateliers de partage de pratiques managériales

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4029-6
CVRH de Tours

Objectifs
Entre pairs, prendre un peu de temps pour échanger sur des sujets de management.
Cible
Managers
Planification
Du 12/12/2024 matin au 12/12/2024 après-midi (Distanciel)

Ateliers de partage de pratiques managériales

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4029-7
CVRH de Tours

Objectifs
Entre pairs, prendre un peu de temps pour échanger sur des sujets de management.
Cible
Managers
Planification
Du 28/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (Distanciel)

Ateliers de partage de pratiques managériales

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4029-8
CVRH de Tours

Objectifs

Entre pairs, prendre un peu de temps pour échanger sur des sujets de management.

Cible

Managers

Planification

Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (Distanciel)

Acteur projet - participer efficacement aux projets

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4165-2
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette formation apporte à tout collaborateur impliqué dans la réalisation d'un projet, les clés pour comprendre ce qui est attendu de lui et répondre au mieux aux attentes du chef de projet

Cible

Tout agent impliqué dans la réalisation d'un projet ou ayant déjà participé à des projets

Planification

Du 27/06/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (cvrh distanciel)

Acteur projet - participer efficacement aux projets

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4165-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cette formation apporte à tout collaborateur impliqué dans la réalisation d'un projet, les clés pour comprendre ce qui est attendu de lui et répondre au mieux aux attentes du chef de projet

Cible

Tout agent impliqué dans la réalisation d'un projet ou ayant déjà participé à des projets

Planification

Du 02/07/2024 matin au 03/07/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Acteur projet - participer efficacement aux projets

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4165-4
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette formation apporte à tout collaborateur impliqué dans la réalisation d'un projet, les clés pour comprendre ce qui est attendu de lui et répondre au mieux aux attentes du chef de projet

Cible

Tout agent impliqué dans la réalisation d'un projet ou ayant déjà participé à des projets

Planification

Du 14/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (Formation à distance)

Acteur projet - participer efficacement aux projets

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4165-6
CVRH de Nancy

Objectifs

Cette formation apporte à tout collaborateur impliqué dans la réalisation d'un projet, les clés pour comprendre ce qui est attendu de lui et répondre au mieux aux attentes du chef de projet

Cible

Tout agent impliqué dans la réalisation d'un projet ou ayant déjà participé à des projets

Planification

Du 28/11/2024 matin au 29/11/2024 après-midi (Distanciel)

Acteur projet - participer efficacement aux projets

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4165-7
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cette formation apporte à tout collaborateur impliqué dans la réalisation d'un projet, les clés pour comprendre ce qui est attendu de lui et répondre au mieux aux attentes du chef de projet

Cible

Tout agent impliqué dans la réalisation d'un projet ou ayant déjà participé à des projets

Planification

Du 26/08/2024 matin au 27/08/2024 après-midi (A distance)

ATELIER DES MANAGERS - Gérer son temps de travail en sachant prioriser : réalisme et bonnes pratiques

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4309-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- enrichir les connaissances pratiques et savoir-faire en matière de gestion du temps afin de les capitaliser et les compléter,
- repartir de cet atelier avec des supports co-construits facilitant le quotidien managérial
- atelier animé par les membres du conseil au service du CVRH de Nancy à travers des méthodes pédagogiques essentiellement actives s'appuyant sur l'expérience et le vécu des stagiaires avec une analyse des pratiques professionnelles.

Cible

Agent(e)s en position d'encadrement

Planification

Du 23/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Club des managers DDT 02

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4318-1
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Planification

Du 23/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (LAON)

Club des managers DDT 02

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4318-2
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Planification

Du 23/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (LAON)

Club des managers DDT 02

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4318-3
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Planification

Du 23/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (LAON)

Club des managers DDT 02

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4318-4
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Planification

Du 20/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (LAON)

Club des managers DDT 02

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4318-5
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Planification

Du 20/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (LAON)

Club des managers DDT 02

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4318-6
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Planification

Du 20/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (LAON)

Club des managers DDT 02

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4318-7
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Planification

Du 10/09/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (LAON)

Club des managers DDT 02

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4318-8
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Planification

Du 10/09/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (LAON)

Club des managers DDT 02

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4318-9
CVRH d'Arras

Objectifs

- Partager les bonnes pratiques
- Créer du lien
- Echanger entre pairs
- S'enrichir de techniques et méthodes participatives

Cible

Planification

Du 10/09/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (LAON)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-1

CVRH

d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/01/2024 après-midi au 15/01/2024 après-midi (AJACCIO)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-2

CVRH

d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 18/01/2024 après-midi au 18/01/2024 après-midi (CORTE)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4343-3
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 18/01/2024 matin au 18/01/2024 matin (CVRH Aix-en-Provence)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4343-4
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 16/01/2024 après-midi au 16/01/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-5

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 30/01/2024 après-midi au 30/01/2024 après-midi (CVRH Rouen)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-6

CVRH

d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 23/01/2024 après-midi au 23/01/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4343-7
CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 23/01/2024 matin au 23/01/2024 matin (CVRH Rouen)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4343-8
CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 06/02/2024 matin au 06/02/2024 matin (CVRH Rouen)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-9

CVRH

d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 29/01/2024 matin au 29/01/2024 matin

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-11

CVRH de Paris et

Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 12/01/2024 matin au 12/01/2024 matin (Paris - Porte de Choisy)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-12

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/01/2024 matin au 19/01/2024 matin (Paris - Porte de Choisy)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-13

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/01/2024 matin au 15/01/2024 matin (Paris - Porte de Choisy)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-14

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 16/01/2024 matin au 16/01/2024 après-midi (Paris - Porte de Choisy)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-15

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 22/01/2024 matin au 22/01/2024 matin (Paris - Porte de Choisy)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-16

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 23/01/2024 matin au 23/01/2024 matin (Paris - Porte de Choisy)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-17

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/01/2024 matin au 11/01/2024 après-midi (Paris - Porte de Choisy)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-18

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 10/01/2024 matin au 10/01/2024 matin (Schoelcher)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-19

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 28/02/2024 matin au 28/02/2024 après-midi (Schoelcher)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-20

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 16/02/2024 matin au 16/02/2024 matin (Saint-Denis)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-21

CVRH de Nancy

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 16/01/2024 matin au 16/01/2024 matin (METZ)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-22

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 01/03/2024 matin au 01/03/2024 matin (Saint-Denis)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-23

CVRH d'Arras

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 25/03/2024 après-midi au 25/03/2024 après-midi (dreal lille)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-24

CVRH d'Arras

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/04/2024 matin au 15/04/2024 matin (dreal lille)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-25

CVRH d'Arras

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 17/04/2024 matin au 17/04/2024 après-midi (dirn lille)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-26

CVRH de Nancy

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/03/2024 matin au 14/03/2024 matin (METZ)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-27

CVRH de Nancy

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/03/2024 matin au 19/03/2024 matin (CHALONS-EN-CHAMPAGNE)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-28

CVRH de Nancy

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/03/2024 après-midi au 19/03/2024 après-midi (STRASBOURG)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-29

CVRH de Toulouse

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 29/02/2024 matin au 29/02/2024 matin (Toulouse)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-30

CVRH d'Arras

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/09/2024 matin au 11/09/2024 après-midi (Audinghen)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-31

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 08/02/2024 matin au 08/02/2024 matin (BORDEAUX)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-32

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 08/02/2024 matin au 08/02/2024 matin (BORDEAUX)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-33

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 08/02/2024 matin au 08/02/2024 matin (BORDEAUX)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-34

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/02/2024 matin au 14/02/2024 matin (CVRH Rouen)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-35

CVRH de Nancy

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/04/2024 après-midi au 11/04/2024 après-midi (METZ)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-36

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/02/2024 matin au 05/02/2024 matin (ORLEANS)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-37

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/02/2024 matin au 05/02/2024 matin (ORLEANS)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-38

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/02/2024 matin au 05/02/2024 matin (ORLEANS)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-39

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/02/2024 matin au 05/02/2024 matin (ORLEANS)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-40

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/03/2024 après-midi au 26/03/2024 après-midi (BORDEAUX)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-41

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/03/2024 après-midi au 26/03/2024 après-midi (BORDEAUX)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-42

CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/03/2024 après-midi au 14/03/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-43

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/02/2024 matin au 14/02/2024 matin (CVRH de Clermont-Ferrand)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-44

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 27/03/2024 matin au 27/03/2024 matin (DREAL Auvergne-Rhône Alpes)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-45

CVRH de Nantes

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/03/2024 matin au 19/03/2024 matin (RENNES)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-46

CVRH de Nantes

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/03/2024 matin au 26/03/2024 matin (RENNES)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-47

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 27/02/2024 après-midi au 27/02/2024 après-midi (DEAL Guadeloupe)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-48

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 29/02/2024 matin au 29/02/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-49

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/03/2024 matin au 05/03/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-50

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/03/2024 matin au 11/03/2024 après-midi (DEALM Mayotte)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-51

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 29/01/2024 matin au 29/01/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-52

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 30/01/2024 après-midi au 30/01/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-53

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 31/01/2024 après-midi au 31/01/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-54

CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 13/02/2024 matin au 13/02/2024 après-midi (AJACCIO)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-55

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 12/03/2024 matin (LIMOGES)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-56

CVRH d'Arras

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 16/04/2024 matin au 16/04/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-57

CVRH d'Arras

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 02/07/2024 matin au 02/07/2024 matin (amiens)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-58

CVRH de Nantes

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/02/2024 après-midi au 14/02/2024 après-midi (DREAL Bretagne - Rennes)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-59

CVRH de Nantes

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/02/2024 matin au 15/02/2024 matin (DREAL Bretagne - Rennes)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-60

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 13/03/2024 matin au 13/03/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-61

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 27/03/2024 matin au 27/03/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-62

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 01/02/2024 après-midi au 01/02/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-63

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 02/02/2024 matin au 02/02/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-64

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/02/2024 après-midi au 05/02/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-65

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 06/02/2024 après-midi au 06/02/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-66

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 07/02/2024 après-midi au 07/02/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-67

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 08/02/2024 après-midi au 08/02/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-68

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 09/02/2024 matin au 09/02/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-69

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 12/02/2024 matin au 12/02/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-70

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 13/02/2024 matin au 13/02/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-71

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/02/2024 matin au 14/02/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-72

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/02/2024 matin au 15/02/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-73

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 16/02/2024 matin au 16/02/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-74

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/02/2024 matin au 19/02/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-75

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 20/02/2024 matin au 20/02/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-76

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 21/02/2024 matin au 21/02/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-77

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 22/02/2024 matin au 22/02/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-78

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 23/02/2024 matin au 23/02/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-79

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/02/2024 matin au 26/02/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-80

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 27/02/2024 matin au 27/02/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-81

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 28/02/2024 matin au 28/02/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-82

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 29/02/2024 matin au 29/02/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-83

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/03/2024 matin au 15/03/2024 matin (Fort-de-France)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-84

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 18/03/2024 matin au 18/03/2024 matin (Fort-de-France)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-85

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 20/03/2024 matin au 20/03/2024 matin (Fort-de-France)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-86

CVRH de Nantes

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 13/03/2024 après-midi au 13/03/2024 après-midi (Nantes)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-87

CVRH de Nancy

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/04/2024 après-midi au 11/04/2024 après-midi (METZ)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-88

CVRH d'Arras

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 30/05/2024 matin au 30/05/2024 matin (dreal lille)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-89

CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 28/03/2024 après-midi au 28/03/2024 après-midi (DREAL PACA)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-90

CVRH de Nantes

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/03/2024 matin au 19/03/2024 matin (PLOUARZEL)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-91

CVRH de Nantes

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 28/03/2024 matin au 28/03/2024 matin (ETEL)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-92

CVRH de Nantes

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 04/04/2024 après-midi au 04/04/2024 après-midi (Nantes)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-93

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 25/04/2024 matin au 25/04/2024 matin (TOURS)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-94

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 30/04/2024 après-midi au 30/04/2024 après-midi (TOURS)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-95

CVRH de Nantes

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 matin (SAINT MALO)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-96

CVRH de Toulouse

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 23/05/2024 matin au 23/05/2024 matin (Toulouse)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-97

CVRH de Toulouse

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 23/05/2024 matin au 23/05/2024 matin (Toulouse)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-98

CVRH de Toulouse

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 23/05/2024 matin au 23/05/2024 matin (Toulouse)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-100

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 04/04/2024 matin au 04/04/2024 matin (Grenoble)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-101

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 04/04/2024 matin au 04/04/2024 matin (Le Havre)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-102

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 01/03/2024 matin au 01/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-103

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 04/03/2024 matin au 04/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-106

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/03/2024 matin au 05/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-107

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 07/03/2024 matin au 07/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-108

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 06/03/2024 matin au 06/03/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-109

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/04/2024 matin au 26/04/2024 matin (Schoelcher)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-110

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 29/05/2024 matin au 29/05/2024 matin (BORDEAUX)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-111

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 04/06/2024 matin (BORDEAUX)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-112

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 04/06/2024 matin (BORDEAUX)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-113

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/06/2024 matin au 05/06/2024 matin (BORDEAUX)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-114

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 matin (BORDEAUX)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-115

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 14/05/2024 matin (POITIERS)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-116

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 matin (POITIERS)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-117

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 30/05/2024 matin au 30/05/2024 matin (LIMOGES)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-118

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 08/03/2024 matin au 08/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-119

CVRH de Nantes

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 12/06/2024 matin au 12/06/2024 matin (Guipavas)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-120

CVRH de Nantes

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 29/05/2024 matin au 29/05/2024 matin (Nantes)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-121

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/03/2024 matin au 11/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-122

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 12/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-123

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 13/03/2024 matin au 13/03/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-124

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/03/2024 matin au 14/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-125

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 20/03/2024 matin au 20/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-126

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 07/05/2024 matin au 07/05/2024 matin (DEALM Mayotte)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-127

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/03/2024 matin au 15/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-128

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 18/03/2024 matin au 18/03/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-129

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/03/2024 matin au 19/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-130

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 18/04/2024 matin au 18/04/2024 matin (Fort-de-France)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-131

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 25/03/2024 matin au 25/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-132

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 21/03/2024 matin au 21/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-133

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 22/03/2024 matin au 22/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-134

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/03/2024 matin au 26/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-135

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 27/03/2024 matin au 27/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-136

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 28/03/2024 matin au 28/03/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-137

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 23/04/2024 matin au 23/04/2024 matin (Mamoudzou)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-138

CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 12/04/2024 matin au 12/04/2024 matin (CVRH Aix-en-Provence)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-139

CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/04/2024 après-midi au 15/04/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-140

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 21/05/2024 matin au 21/05/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-141

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 28/05/2024 matin au 28/05/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-142

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 08/04/2024 matin au 08/04/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-144

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/04/2024 matin au 15/04/2024 matin (La Défense - Grande Arche)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-145

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/04/2024 matin au 26/04/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-146

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/05/2024 matin au 15/05/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-147

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 02/04/2024 matin au 02/04/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-148

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-149

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/04/2024 matin au 11/04/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-150

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 12/04/2024 matin au 12/04/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-151

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 16/04/2024 matin au 16/04/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-152

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 17/04/2024 matin au 17/04/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-153

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 18/04/2024 matin au 18/04/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-154

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/04/2024 matin au 19/04/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-155

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 22/04/2024 matin au 22/04/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-156

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 23/04/2024 matin au 23/04/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-157

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 24/04/2024 matin au 24/04/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-158

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 29/04/2024 matin au 29/04/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-159

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 30/04/2024 matin au 30/04/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-160

CVRH de Toulouse

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/04/2024 matin au 11/04/2024 matin (CVRH Toulouse)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-161

CVRH de Toulouse

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 24/04/2024 matin au 24/04/2024 matin (CVRH Toulouse)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-162

CVRH de Toulouse

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/04/2024 matin au 26/04/2024 matin (CVRH Toulouse)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-164

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 17/06/2024 matin au 17/06/2024 matin (Limoges)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-165

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 14/05/2024 matin (Mamoudzou)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-166

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 16/05/2024 matin (Mamoudzou)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-167

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 03/06/2024 matin au 03/06/2024 matin (Fort-de-France)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-168

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 06/06/2024 matin au 06/06/2024 matin (Fort-de-France)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-169

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 17/05/2024 matin au 17/05/2024 matin (Mamoudzou)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-170

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 14/05/2024 matin (CVRH Rouen)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-171

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 25/04/2024 matin au 25/04/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-172

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/04/2024 matin au 26/04/2024 matin (La Défense - Grande Arche)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-173

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 matin (POITIERS)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-174

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 03/05/2024 matin au 03/05/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-175

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 06/05/2024 matin au 06/05/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-176

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/05/2024 matin au 15/05/2024 matin (La Défense - Grande Arche)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-177

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 07/05/2024 matin au 07/05/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-178

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 23/05/2024 matin au 23/05/2024 matin (La Défense - Grande Arche)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-179

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 24/05/2024 matin au 24/05/2024 matin (La Défense - Grande Arche)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-181

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 30/05/2024 matin au 30/05/2024 matin (La Défense - Grande Arche)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-182

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/06/2024 matin au 14/06/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-183

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/06/2024 matin au 05/06/2024 matin (La Défense - Grande Arche)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-184

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 13/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-185

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 matin (La Défense - Grande Arche)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-186

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/06/2024 matin au 19/06/2024 matin (La Défense - Grande Arche)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-187

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 21/06/2024 matin au 21/06/2024 matin (La Défense - Grande Arche)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-188

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 28/06/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-189

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 13/05/2024 matin au 13/05/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-190

CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/06/2024 matin au 05/06/2024 matin (CVRH Aix-en-Provence)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-191

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 14/05/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-192

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 16/05/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-193

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 17/05/2024 matin au 17/05/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-194

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 21/05/2024 matin au 21/05/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-195

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 22/05/2024 matin au 22/05/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-196

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 27/05/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-197

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 28/05/2024 matin au 28/05/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-198

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 29/05/2024 matin au 29/05/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-199

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 03/06/2024 matin au 03/06/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-200

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-201

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 06/06/2024 matin au 06/06/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-202

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 07/06/2024 matin au 07/06/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-204

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-205

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 12/06/2024 matin au 12/06/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-217

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 02/05/2024 matin au 02/05/2024 après-midi (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-218

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (Saint-Martin)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-219

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/06/2024 matin au 19/06/2024 matin (Saint-Martin)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-220

CVRH de Rouen

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 25/06/2024 matin au 25/06/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-221

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 31/05/2024 matin au 31/05/2024 matin (La Défense)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-223

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 01/10/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (Lyon)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-224

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 02/10/2024 matin au 02/10/2024 matin (Lyon)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-225

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/03/2024 matin au 05/03/2024 matin (Porte de Choisy)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4343-226

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/03/2024 matin au 19/03/2024 matin (Porte de Choisy)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-227

CVRH de Nantes

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 13/09/2024 matin au 13/09/2024 matin (Nantes)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-228

CVRH de Toulouse

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 08/07/2024 matin au 08/07/2024 matin (CVRH Toulouse)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-229

CVRH de Nancy

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 06/09/2024 matin au 06/09/2024 matin (STRASBOURG - Locaux DGAC)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-230

CVRH de Nancy

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 18/09/2024 matin au 18/09/2024 matin (STRASBOURG - Locaux DGAC)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-231

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 01/10/2024 matin au 01/10/2024 matin (ORLEANS)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-233

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 matin (ORLEANS)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-235

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 21/11/2024 matin au 21/11/2024 matin (ORLEANS)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-236

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 28/11/2024 matin au 28/11/2024 matin (ORLEANS)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-238

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 03/12/2024 matin au 03/12/2024 matin (ORLEANS)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-240

CVRH de Tours

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 17/12/2024 matin au 17/12/2024 matin (ORLEANS)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-242

CVRH de Toulouse

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 09/09/2024 matin au 09/09/2024 matin (CVRH Toulouse)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-243

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 25/06/2024 matin au 25/06/2024 matin (MIGT Lyon)

S1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Atelier de sensibilisation

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4343-244

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'acquisition de connaissances scientifiques sur les trois crises [Climat-Biodiversité-Ressources], les ordres de grandeur, causes et conséquences des crises , neutralité carbone, modèles de société, éco-responsabilité, conduite du changement des pratiques et modes de vies, ...) . L'objectif est ainsi de permettre aux participants d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S1 fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier Fresque du Climat ou l'atelier Fresque de la Biodiversité ne sont pas astreints à suivre la séquence S1.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/07/2024 après-midi au 26/07/2024 après-midi (Mâcon)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4344-1

CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 06/02/2024 matin au 06/02/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 09/01/2024 après-midi au 10/01/2024 matin (Paris - Porte de Choisy)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 18/01/2024 matin au 18/01/2024 après-midi (Paris - Porte de Choisy)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 25/01/2024 matin au 25/01/2024 matin (Paris - Porte de Choisy)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-5
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/01/2024 après-midi au 26/01/2024 après-midi (Paris - Porte de Choisy)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-6
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 29/01/2024 matin au 29/01/2024 après-midi (Paris - Porte de Choisy)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-7
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 30/01/2024 matin au 30/01/2024 après-midi (Paris - Porte de Choisy)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-8
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 01/02/2024 matin au 01/02/2024 après-midi (Paris - Porte de Choisy)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-9
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 02/02/2024 matin au 02/02/2024 après-midi (Paris - Porte de Choisy)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-10
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/02/2024 matin au 05/02/2024 après-midi (Paris - Porte de Choisy)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-11
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 20/02/2024 matin au 20/02/2024 après-midi (CVRH Rouen)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-12
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 12/03/2024 après-midi au 12/03/2024 après-midi (CVRH Rouen)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-13
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/03/2024 matin au 15/03/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-14
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 07/03/2024 matin au 07/03/2024 matin (BORDEAUX)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-15
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 07/03/2024 matin au 07/03/2024 après-midi (BORDEAUX)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-16
CVRH d'Arras

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 22/05/2024 matin au 22/05/2024 matin (dirn lille)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-17
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/03/2024 après-midi au 19/03/2024 après-midi (CVRH Rouen)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-18
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/03/2024 après-midi au 26/03/2024 après-midi (CVRH Rouen)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-19
CVRH de Mâcon

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 03/04/2024 matin au 03/04/2024 après-midi (Besancon)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-20
CVRH de Mâcon

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 03/04/2024 matin au 03/04/2024 après-midi (Dijon)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-21
CVRH de Mâcon

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/05/2024 après-midi au 15/05/2024 après-midi (Besancon)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-22
CVRH de Mâcon

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/05/2024 après-midi au 15/05/2024 après-midi (Dijon)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-23
CVRH d'Arras

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/09/2024 après-midi au 11/09/2024 après-midi (Audinghen)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-24
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-25
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 25/04/2024 après-midi au 25/04/2024 après-midi (CORTE)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-26
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/04/2024 après-midi au 26/04/2024 après-midi (AJACCIO)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-27
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 02/04/2024 après-midi au 02/04/2024 après-midi (DREAL PACA)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-28
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 13/06/2024 après-midi au 13/06/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-29
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/02/2024 après-midi au 05/02/2024 après-midi (ORLEANS)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-30
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/02/2024 après-midi au 05/02/2024 après-midi (ORLEANS)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-31
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/02/2024 après-midi au 05/02/2024 après-midi (ORLEANS)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-33
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 04/04/2024 après-midi au 04/04/2024 après-midi (BORDEAUX)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-34
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 04/04/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (BORDEAUX)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-35
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/03/2024 matin au 15/03/2024 matin (Schoelcher)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-36
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 16/04/2024 matin au 16/04/2024 matin (Schoelcher)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-37
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 06/03/2024 matin au 06/03/2024 matin (CVRH de Clermont-Ferrand)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-38
CVRH de Nantes

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 17/04/2024 matin au 17/04/2024 après-midi (RENNES)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-39
CVRH de Nantes

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/04/2024 matin au 19/04/2024 matin (RENNES)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-40
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 21/03/2024 matin au 21/03/2024 matin (LIMOGES)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-41
CVRH d'Arras

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 31/05/2024 après-midi au 31/05/2024 après-midi (CVRH Valenciennes)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-42
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 12/03/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-43
CVRH d'Arras

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 02/07/2024 après-midi au 02/07/2024 après-midi (amiens)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-44
CVRH d'Arras

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 04/06/2024 matin (dreal lille)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-45
CVRH d'Arras

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 13/06/2024 matin au 13/06/2024 matin (dreal lille)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-46
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 01/02/2024 matin au 01/02/2024 matin (Choisy)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-47
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 02/02/2024 matin au 02/02/2024 matin (Choisy)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-48
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/02/2024 matin au 05/02/2024 matin (Choisy)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-49
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/02/2024 matin au 26/02/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-50
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 27/02/2024 après-midi au 27/02/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-51
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 28/02/2024 après-midi au 28/02/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-52
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 29/02/2024 après-midi au 29/02/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-53
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/04/2024 matin au 15/04/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-54
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 22/04/2024 matin au 22/04/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-55
CVRH de Nantes

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 25/03/2024 matin au 25/03/2024 matin (Nantes)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-56
CVRH de Nantes

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 13/05/2024 après-midi au 13/05/2024 après-midi (Nantes)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-59
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 30/04/2024 matin au 30/04/2024 matin (Fort-de-France)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-60
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 02/05/2024 matin au 02/05/2024 matin (Fort-de-France)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-61
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/03/2024 matin au 14/03/2024 matin (Pointe-à-Pître)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-62
CVRH de Nantes

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 10/04/2024 matin au 10/04/2024 matin (Nantes)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-63
CVRH de Nantes

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/03/2024 après-midi au 19/03/2024 après-midi (PLOUARZEL)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-64
CVRH de Nantes

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 28/03/2024 après-midi au 28/03/2024 après-midi (ETEL)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-65
CVRH de Nantes

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 après-midi (Rennes)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-66
CVRH de Nantes

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (Rennes)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-67
CVRH de Nantes

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 09/04/2024 après-midi au 09/04/2024 après-midi (SAINT MALO)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4344-68

CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 21/03/2024 matin au 21/03/2024 matin (DEALM Mayotte)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4344-69

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 matin (DREAL Lyon - 5, place Jules Ferry 69006 Lyon)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4344-70

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 27/05/2024 après-midi (Grenoble)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-71
CVRH d'Arras

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 30/05/2024 après-midi au 30/05/2024 après-midi (dreal lille)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-72
CVRH de Nancy

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 matin (CHALONS-EN-CHAMPAGNE)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-73
CVRH de Nancy

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/04/2024 après-midi au 19/04/2024 après-midi (METZ)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-74
CVRH de Nancy

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 16/05/2024 après-midi au 16/05/2024 après-midi (STRASBOURG)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-75
CVRH de Nancy

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 21/05/2024 matin au 21/05/2024 matin (METZ)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-76
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 01/03/2024 matin au 01/03/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-77
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 04/03/2024 matin au 04/03/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-78
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/03/2024 matin au 05/03/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-80
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 06/03/2024 matin au 06/03/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-81
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 07/03/2024 matin au 07/03/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-82
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 16/05/2024 matin (TOURS)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-83
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 21/05/2024 après-midi au 21/05/2024 après-midi (TOURS)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-84
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 matin (BORDEAUX)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-85
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/06/2024 matin au 19/06/2024 matin (BORDEAUX)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-86
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 25/06/2024 matin au 25/06/2024 matin (BORDEAUX)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-87
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/06/2024 après-midi au 11/06/2024 après-midi (BORDEAUX)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-88
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 28/05/2024 matin au 28/05/2024 matin (POITIERS)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-89
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 27/06/2024 après-midi au 27/06/2024 après-midi (POITIERS)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-90
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 25/06/2024 matin au 25/06/2024 matin (LIMOGES)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-91
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 08/03/2024 matin au 08/03/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-92
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/03/2024 matin au 11/03/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-93
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 14/05/2024 matin (Schoelcher)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-94
CVRH de Nantes

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 29/05/2024 après-midi au 29/05/2024 après-midi (Nantes)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-95
CVRH de Nantes

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/06/2024 matin au 14/06/2024 matin (Guipavas)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-96
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 12/03/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-97
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 18/04/2024 matin au 18/04/2024 matin (DEALM Mayotte)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-98
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 13/03/2024 matin au 13/03/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-99
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/03/2024 matin au 14/03/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-100
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/03/2024 matin au 15/03/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-101
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 18/03/2024 matin au 18/03/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-102
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/03/2024 matin au 19/03/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-103
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 20/03/2024 matin au 20/03/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-104
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 21/03/2024 matin au 21/03/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-105
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 22/03/2024 matin au 22/03/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-106
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 25/03/2024 matin au 25/03/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-107
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/03/2024 après-midi au 26/03/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-108
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 27/03/2024 matin au 27/03/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-109
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 28/03/2024 après-midi au 28/03/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-110
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 23/04/2024 matin au 23/04/2024 matin (Fort-de-France)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-111
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 23/05/2024 matin au 23/05/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-112
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 30/05/2024 matin au 30/05/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-113
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 12/04/2024 après-midi au 12/04/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-114
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 17/04/2024 matin au 17/04/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-115
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 19/04/2024 après-midi au 19/04/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-116
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 02/04/2024 matin au 02/04/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-117
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 08/04/2024 matin au 08/04/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-118
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-119
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 10/04/2024 matin au 10/04/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-120
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/04/2024 matin au 11/04/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-122
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/04/2024 après-midi au 15/04/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-123
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 16/04/2024 après-midi au 16/04/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-124
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 18/04/2024 après-midi au 18/04/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-125
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 22/04/2024 après-midi au 22/04/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-126
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 23/04/2024 matin au 23/04/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-127
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 25/04/2024 matin au 25/04/2024 matin (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-128
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/04/2024 après-midi au 26/04/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-129
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 17/05/2024 matin au 17/05/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-130
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 27/05/2024 matin (Mamoudzou)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-131
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 30/05/2024 matin au 30/05/2024 matin (Mamoudzou)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-132
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 17/06/2024 après-midi au 17/06/2024 après-midi (Limoges)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-133
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 31/05/2024 matin au 31/05/2024 matin (Mamoudzou)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-134
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 04/06/2024 matin (CVRH Rouen)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-135
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 30/04/2024 matin au 30/04/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-137
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 matin (Fort-de-France)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-138
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 24/04/2024 après-midi au 24/04/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-139
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 29/04/2024 après-midi au 29/04/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-140
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 03/05/2024 après-midi au 03/05/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-141
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 06/05/2024 après-midi au 06/05/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-143
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/05/2024 après-midi au 14/05/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-144
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 07/05/2024 après-midi au 07/05/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-145
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 22/05/2024 après-midi au 22/05/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-146
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 29/05/2024 après-midi au 29/05/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-147
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 04/06/2024 après-midi au 04/06/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-148
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 17/06/2024 après-midi au 17/06/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-149
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 12/06/2024 matin au 12/06/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-151
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-152
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 01/07/2024 après-midi au 01/07/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-153
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 13/05/2024 après-midi au 13/05/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-155
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 15/05/2024 matin au 15/05/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-156
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 16/05/2024 après-midi au 16/05/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-157
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 17/05/2024 après-midi au 17/05/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-158
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 21/05/2024 matin au 21/05/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-159
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 23/05/2024 après-midi au 23/05/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-160
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 24/05/2024 matin au 24/05/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-161
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 27/05/2024 après-midi au 27/05/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-162
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 28/05/2024 après-midi au 28/05/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-163
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 30/05/2024 après-midi au 30/05/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-164
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 31/05/2024 après-midi au 31/05/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-166
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 06/06/2024 après-midi au 06/06/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-167
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 07/06/2024 matin au 07/06/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-168
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 10/06/2024 matin au 10/06/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-169
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-170
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 13/06/2024 après-midi au 13/06/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-171
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 14/06/2024 après-midi au 14/06/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-178
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 03/07/2024 après-midi au 03/07/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-180
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 04/07/2024 après-midi au 04/07/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-181
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/07/2024 après-midi au 05/07/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-182
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 02/05/2024 après-midi au 02/05/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-183
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 20/06/2024 matin au 20/06/2024 matin (Saint-Martin)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-184
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 21/06/2024 matin au 21/06/2024 matin (Saint-Martin)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-185
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/06/2024 matin au 26/06/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-186
CVRH de Toulouse

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/06/2024 matin au 05/06/2024 matin (CVRH Toulouse)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-187
CVRH de Toulouse

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 07/06/2024 matin au 07/06/2024 matin (CVRH Toulouse)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-188
CVRH de Toulouse

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 matin (CVRH Toulouse)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-189
CVRH de Toulouse

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 matin (CVRH Toulouse)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4344-190

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 03/06/2024 après-midi au 03/06/2024 après-midi (La Défense)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4344-191

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/06/2024 après-midi au 26/06/2024 après-midi (La Défense - Grande Arche)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4344-192

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 08/10/2024 après-midi au 08/10/2024 après-midi (Lyon)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-193
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 09/10/2024 matin au 09/10/2024 après-midi (Lyon)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-194
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 26/03/2024 après-midi au 26/03/2024 après-midi (Porte de Choisy)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4344-195
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 02/04/2024 après-midi au 02/04/2024 après-midi (Porte de Choisy)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-196
CVRH de Nantes

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 01/10/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (Nantes)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-197
CVRH de Nancy

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 06/09/2024 après-midi au 06/09/2024 après-midi (STRASBOURG - Locaux DGAC)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-198
CVRH de Nancy

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 18/09/2024 après-midi au 18/09/2024 après-midi (STRASBOURG - Locaux DGAC)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-199
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 01/10/2024 après-midi au 01/10/2024 après-midi (ORLEANS)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-201
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 08/10/2024 après-midi au 08/10/2024 après-midi (ORLEANS)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-203
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 21/11/2024 après-midi au 21/11/2024 après-midi (ORLEANS)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-204
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 28/11/2024 matin au 28/11/2024 après-midi (ORLEANS)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-206
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 03/12/2024 après-midi au 03/12/2024 après-midi (ORLEANS)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-208
CVRH de Tours

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 17/12/2024 après-midi au 17/12/2024 après-midi (ORLEANS)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-210
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 25/06/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (MIGT Lyon)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-211
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 matin (Mâcon)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4344-212
CVRH de Toulouse

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 18/09/2024 matin au 18/09/2024 matin (CVRH Toulouse)

S2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4344-213

CVRH de Toulouse

Objectifs

La séquence 2a vous permettra d'approfondir la séquence S1 à partir d'un exposé et d'un échange avec un expert reconnu d'une des 3 crises au niveau régional ou national. La séquence S2a sera collective, prioritairement au niveau d'un service. Vous pourrez consolider la sensibilisation acquise au niveau de la séquence S1 par une présentation illustrée de cas concrets sur l'une des 3 crises. Vous pourrez poser vos questions à l'expert.

La séquence S2a fait partie du socle obligatoire de formation à la transition écologique.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 matin (CVRH Toulouse)

S3a - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Conférence climat

Durée : 0.5 jour(s)

Session n° 24-4346-1

CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'émergence d'une culture commune en matière d'actions (limiter les émissions de gaz à effet de serre, réduction du recours aux énergies fossiles et développement des énergies renouvelables, rénovation du bâti et construction des bâtiments écoresponsables, développement des transports en commun et des mobilités douces, réduction des gaspillages du quotidien, lutte contre la déforestation, préservation des habitats naturels, reconquête de la qualité de l'eau, etc.). L'objectif est ainsi de permettre aux participants de compléter les séquences S1 et S2 dans une d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S3 fait partie du socle obligatoire de formation. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier "2 tonnes" ne sont pas astreints à suivre la séquence S3.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 25/01/2024 après-midi au 25/01/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

S3a - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Conférence climat

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4346-4

CVRH

d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'émergence d'une culture commune en matière d'actions (limiter les émissions de gaz à effet de serre, réduction du recours aux énergies fossiles et développement des énergies renouvelables, rénovation du bâti et construction des bâtiments écoresponsables, développement des transports en commun et des mobilités douces, réduction des gaspillages du quotidien, lutte contre la déforestation, préservation des habitats naturels, reconquête de la qualité de l'eau, etc.). L'objectif est ainsi de permettre aux participants de compléter les séquences S1 et S2 dans une d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S3 fait partie du socle obligatoire de formation. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier "2 tonnes" ne sont pas astreints à suivre la séquence S3.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 21/06/2024 matin au 21/06/2024 matin (CVRH Aix-en-Provence)

S3a - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Conférence climat

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4346-6

CVRH d'Arras

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'émergence d'une culture commune en matière d'actions (limiter les émissions de gaz à effet de serre, réduction du recours aux énergies fossiles et développement des énergies renouvelables, rénovation du bâti et construction des bâtiments écoresponsables, développement des transports en commun et des mobilités douces, réduction des gaspillages du quotidien, lutte contre la déforestation, préservation des habitats naturels, reconquête de la qualité de l'eau, etc.). L'objectif est ainsi de permettre aux participants de compléter les séquences S1 et S2 dans une d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S3 fait partie du socle obligatoire de formation. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier "2 tonnes" ne sont pas astreints à suivre la séquence S3.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 matin (Amiens)

S3a - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Conférence climat

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4346-7
CVRH d'Arras

Objectifs

L'atelier d'une durée indicative de 4h environ s'appuie sur une pédagogie active mobilisant l'intelligence collective. Il sera constitué d'apports théoriques, thématiques et scientifiques rigoureux avec une portée opérationnelle (articulation théorie/pratique).
L'intelligence collective permettra que les stagiaires interagissent les uns les autres dans le cadre des travaux proposés lors de la formation.
Les interactions doivent permettre l'émergence d'une culture commune en matière d'actions (limiter les émissions de gaz à effet de serre, réduction du recours aux énergies fossiles et développement des énergies renouvelables, rénovation du bâti et construction des bâtiments écoresponsables, développement des transports en commun et des mobilités douces, réduction des gaspillages du quotidien, lutte contre la déforestation, préservation des habitats naturels, reconquête de la qualité de l'eau, etc.). L'objectif est ainsi de permettre aux participants de compléter les séquences S1 et S2 dans une d'apprécier ces situations complexes que sont les crises écologiques, en premier lieu à partir de la crise climatique, mais en intégrant les liens avec les crises de l'effondrement de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles.

Cette séquence S3 fait partie du socle obligatoire de formation. Les cadres ayant déjà suivi l'atelier "2 tonnes" ne sont pas astreints à suivre la séquence S3.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 matin (lille)

FA1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de sensibilisation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4349-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S1 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de sensibilisation (séquence S1).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 05/02/2024 après-midi au 06/02/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de sensibilisation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4349-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S1 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de sensibilisation (séquence S1).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 29/02/2024 après-midi au 01/03/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de sensibilisation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4349-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S1 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de sensibilisation (séquence S1).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 07/03/2024 après-midi au 08/03/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de sensibilisation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4349-4
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S1 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de sensibilisation (séquence S1).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 19/03/2024 après-midi au 20/03/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de sensibilisation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4349-5
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S1 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de sensibilisation (séquence S1).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 20/03/2024 après-midi au 21/03/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de sensibilisation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4349-6
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S1 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de sensibilisation (séquence S1).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 16/04/2024 après-midi au 17/04/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4349-7
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S1 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de sensibilisation (séquence S1).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 23/04/2024 matin au 23/04/2024 après-midi

FA1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de sensibilisation

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4349-8
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S1 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de sensibilisation (séquence S1).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 28/05/2024 après-midi au 29/05/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de sensibilisation

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4349-9
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S1 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de sensibilisation (séquence S1).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 16/07/2024 après-midi au 17/07/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de sensibilisation

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4349-10
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S1 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de sensibilisation (séquence S1).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 28/08/2024 matin au 29/08/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4349-11
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S1 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de sensibilisation (séquence S1).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (CVRH de Tours)

FA1 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de sensibilisation

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4349-12

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S1 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de sensibilisation (séquence S1).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (CVRH de Tours)

FA2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-4351-1

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S3 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique (séquence S3).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 20/02/2024 après-midi au 21/02/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-4351-2

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S3 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique (séquence S3).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 17/01/2024 matin au 18/01/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4351-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S3 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique (séquence S3).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 30/01/2024 après-midi au 31/01/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4351-4
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S3 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique (séquence S3).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 14/03/2024 après-midi au 15/03/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4351-5
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S3 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique (séquence S3).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 28/03/2024 après-midi au 29/03/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4351-6
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S3 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique (séquence S3).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 11/04/2024 après-midi au 12/04/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4351-7
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S3 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique (séquence S3).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 18/04/2024 matin au 18/04/2024 après-midi

FA2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4351-8
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S3 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique (séquence S3).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 22/05/2024 après-midi au 23/05/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4351-9
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S3 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique (séquence S3).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 05/06/2024 après-midi au 06/06/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4351-10
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S3 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique (séquence S3).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 09/07/2024 après-midi au 10/07/2024 après-midi (CVRH de Paris - 2, rue Alfred Fouillée)

FA2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4351-11
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S3 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique (séquence S3).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 19/06/2024 matin au 19/06/2024 après-midi (CVRH de Tours)

FA2 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Module de formation d'animateurs d'ateliers de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4351-12
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Le contenu de cette formation est la suivante :
- 4h de participation à un atelier de sensibilisation (suivre la séquence S3 est un prérequis) ;
- 6h de formation à l'animation ;
- 4h de co-animation d'un atelier de sensibilisation suivi d'un débriefing d'1h30 qui doit permettre aux participants de se projeter dans la formation d'animateurs.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer un atelier de mise en pratique de leviers d'accélération de la transition écologique (séquence S3).

Cible

Le public est constitué d'agents de la fonction publique, sans distinction de catégorie, déjà formés à la mise en pratique des leviers accélérateurs de la transition écologique, et volontaires pour suivre une formation à l'animation, qu'il s'agisse de renforcer leur compétence en la matière ou bien de l'acquérir en vue de pouvoir animer des ateliers relatifs à la mise en pratique de leviers accélérateurs de la transition écologique et encore de former eux-mêmes des agents à l'animation d'ateliers.

Planification

Du 28/06/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (CVRH de Tours)

S4 - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique- Visite apprenante d'une action territoriale de transition écologique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4355-1
CVRH de Rouen

Objectifs

La séquence S4 consistera en une viste de terrain apprenante, prioritairemen par collectif de service. Elle aura pour objectifs :
- de comprendre la genèse d'un projet de transition écologique réussi;
- de prendre connaissance des obstacles les plus courants à ces projets;
- de comprendre comment ils ont été surmontés;
- de mieux identifier le rôle qui est attendu de l'Etat dans ces projets.

Cible

Les cadres supérieurs de l'administration centrale et des services déconcentrés du pôle ministériel MTECT-MTE-Mer à savoir : DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL adjoint; chef de service en DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service adjoints en REAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chargé de mission TE ou équivalent auprès des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DRIEAT, DRIHL; chef de service, chefs de services adjoints, sous-directeur, sous-directeur adjoint, chef de département, chef de département adjoint, chef de bureau en administration centrale; directeur de SCN, directeur adjoint de SCN, chef de service ou de département dans un SCN, adjoint à un chef de service ou de département dans un SCN.
Les cadres supérieurs de DDI sont pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Les cadres supérieurs des établissements publics du pôle ministériel sont pris en charge par leur établissement.

Planification

Du 05/06/2024 matin au 05/06/2024 matin (Mamoudzou)

Prévenir, gérer et dépasser les conflits

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4398-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Choisir de coopérer, désamorcer les tentations du conflit, pratiquer un dialogue franc et une écoute réelle, établir un climat de confiance à long terme, résoudre les problèmes et les conflits, négocier et consolider les accords.

Cible

Managers, collaborateurs, chefs de projet.

Planification

Du 28/11/2024 matin au 29/11/2024 après-midi (CVRH PARIS)

Quatre styles de management à adapter UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4429-1
CVRH de Tours

Objectifs

Connaître les différents styles de management
Adapter son management aux situations individuelles et collectives
Gagner en efficacité

Cible

primo-encadrants et managers expérimentés

Planification

Du 05/07/2024 après-midi au 05/07/2024 après-midi (à distance)

Quatre styles de management à adapter UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4429-2
CVRH de Tours

Objectifs

Connaître les différents styles de management
Adapter son management aux situations individuelles et collectives
Gagner en efficacité

Cible

primo-encadrants et managers expérimentés

Planification

Du 25/07/2024 après-midi au 25/07/2024 après-midi (à distance)

S’affirmer dans ses relations professionnelles - Assertivité, les bases

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4468-1
CVRH d'Arras

Objectifs

- Mettre en œuvre les premières actions pour mieux s'affirmer
- Ajuster son comportement à celui des autres avec plus d'assurance
- Solliciter les autres positivement
- Savoir critiquer avec justesse

Cible

Planification

Du 19/09/2024 matin au 20/09/2024 après-midi (arras)

Connaître le processus du recrutement et ses enjeux, définir le profil attendu et rédiger une fiche de poste

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4503-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Planification

Du 13/05/2024 matin au 14/05/2024 après-midi (Distanciel)

Connaître le processus du recrutement et ses enjeux, définir le profil attendu et rédiger une fiche de poste

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4503-2
CVRH de Tours

Objectifs

Cible

Planification

Du 12/09/2024 matin au 13/09/2024 après-midi (à distance)

Rechercher un candidat et constituer un vivier de candidats

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4504-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Planification

Du 27/05/2024 matin au 27/05/2024 après-midi (Distanciel)

Rechercher un candidat et constituer un vivier de candidats

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4504-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Planification

Du 27/09/2024 matin au 27/09/2024 après-midi (Formation à distance)

Analyser les candidatures pour leur présélection, conduire les entretiens de recrutement et intégrer les nouveaux collaborateurs

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4505-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Pré-sélectionner les candidatures : trier, analyser et classer les candidatures reçues selon
• le profil recherché et les compétences attendues
• Préparer, structurer et mener l’entretien de recrutement
• S’approprier les techniques de questionnement et de communication
• Choisir de manière objective et faire un retour aux candidats
• Mettre en place un process d’accueil et d’intégration de son nouveau collaborateur, mener les entretiens de suivi

Cible

Managers, recruteurs

Planification

Du 19/01/2024 matin au 19/01/2024 après-midi (CVRH PARIS)

Analyser les candidatures pour leur présélection, conduire les entretiens de recrutement et intégrer les nouveaux collaborateurs

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4505-2
CVRH de Tours

Objectifs

Pré-sélectionner les candidatures : trier, analyser et classer les candidatures reçues selon
• le profil recherché et les compétences attendues
• Préparer, structurer et mener l'entretien de recrutement
• S'approprier les techniques de questionnement et de communication
• Choisir de manière objective et faire un retour aux candidats
• Mettre en place un process d'accueil et d'intégration de son nouveau collaborateur, mener les entretiens de suivi

Cible

Managers, recruteurs

Planification

Du 12/03/2024 matin au 12/03/2024 après-midi (à distance)

Analyser les candidatures pour leur présélection, conduire les entretiens de recrutement et intégrer les nouveaux collaborateurs

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4505-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Pré-sélectionner les candidatures : trier, analyser et classer les candidatures reçues selon
• le profil recherché et les compétences attendues
• Préparer, structurer et mener l'entretien de recrutement
• S'approprier les techniques de questionnement et de communication
• Choisir de manière objective et faire un retour aux candidats
• Mettre en place un process d'accueil et d'intégration de son nouveau collaborateur, mener les entretiens de suivi

Cible

Managers, recruteurs

Planification

Du 05/03/2024 matin au 05/03/2024 après-midi (CVRH PARIS)

Analyser les candidatures pour leur présélection, conduire les entretiens de recrutement et intégrer les nouveaux collaborateurs

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4505-4
CVRH de Toulouse

Objectifs

Pré-sélectionner les candidatures : trier, analyser et classer les candidatures reçues selon
• le profil recherché et les compétences attendues
• Préparer, structurer et mener l'entretien de recrutement
• S'approprier les techniques de questionnement et de communication
• Choisir de manière objective et faire un retour aux candidats
• Mettre en place un process d'accueil et d'intégration de son nouveau collaborateur, mener les entretiens de suivi

Cible

Managers, recruteurs

Planification

Du 23/04/2024 matin au 23/04/2024 après-midi (C.V.R.H de Toulouse)

Analyser les candidatures pour leur présélection, conduire les entretiens de recrutement et intégrer les nouveaux collaborateurs

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4505-5
CVRH de Nantes

Objectifs

Pré-sélectionner les candidatures : trier, analyser et classer les candidatures reçues selon
• le profil recherché et les compétences attendues
• Préparer, structurer et mener l'entretien de recrutement
• S'approprier les techniques de questionnement et de communication
• Choisir de manière objective et faire un retour aux candidats
• Mettre en place un process d'accueil et d'intégration de son nouveau collaborateur, mener les entretiens de suivi

Cible

Managers, recruteurs

Planification

Du 10/06/2024 matin au 10/06/2024 après-midi (Distanciel)

Analyser les candidatures pour leur présélection, conduire les entretiens de recrutement et intégrer les nouveaux collaborateurs

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4505-6
CVRH de Tours

Objectifs

Pré-sélectionner les candidatures : trier, analyser et classer les candidatures reçues selon
• le profil recherché et les compétences attendues
• Préparer, structurer et mener l'entretien de recrutement
• S'approprier les techniques de questionnement et de communication
• Choisir de manière objective et faire un retour aux candidats
• Mettre en place un process d'accueil et d'intégration de son nouveau collaborateur,
mener les entretiens de suivi

Cible

Managers, recruteurs

Planification

Du 23/09/2024 matin au 23/09/2024 après-midi (à distance)

De la définition du profil recherché à l'intégration des candidats (managers recruteurs)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4506-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

-Appréhender les enjeux d'un recrutement et ses étapes
- Identifier les besoins (poste et profil) et définir les compétences attendues
- Rédiger une annonce efficace et attractive
- Sourcer et présélectionner les candidats
- Mener un entretien de recrutement efficace
- Intégrer les nouveaux collaborateurs

Cible

Managers, recruteurs

Planification

Du 05/02/2024 matin au 06/02/2024 après-midi (CVRH PARIS)

De la définition du profil recherché à l'intégration des candidats (managers recruteurs)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4506-2
CVRH de Tours

Objectifs

-Appréhender les enjeux d'un recrutement et ses étapes
- Identifier les besoins (poste et profil) et définir les compétences attendues
- Rédiger une annonce efficace et attractive
- Sourcer et présélectionner les candidats
- Mener un entretien de recrutement efficace
- Intégrer les nouveaux collaborateurs

Cible

Managers, recruteurs

Planification

Du 25/01/2024 matin au 26/01/2024 après-midi (à distance)

De la définition du profil recherché à l'intégration des candidats (managers recruteurs)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4506-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

-Appréhender les enjeux d'un recrutement et ses étapes
- Identifier les besoins (poste et profil) et définir les compétences attendues
- Rédiger une annonce efficace et attractive
- Sourcer et présélectionner les candidats
- Mener un entretien de recrutement efficace
- Intégrer les nouveaux collaborateurs

Cible

Managers, recruteurs

Planification

Du 25/03/2024 matin au 26/03/2024 après-midi (CVRH PARIS)

De la définition du profil recherché à l'intégration des candidats (managers recruteurs)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4506-6
CVRH de Toulouse

Objectifs

-Appréhender les enjeux d'un recrutement et ses étapes
- Identifier les besoins (poste et profil) et définir les compétences attendues
- Rédiger une annonce efficace et attractive
- Sourcer et présélectionner les candidats
- Mener un entretien de recrutement efficace
- Intégrer les nouveaux collaborateurs

Cible

Managers, recruteurs

Planification

Du 28/05/2024 matin au 29/05/2024 après-midi (En distanciel)

De la définition du profil recherché à l'intégration des candidats (managers recruteurs)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4506-11
CVRH de Mâcon

Objectifs

-Appréhender les enjeux d'un recrutement et ses étapes
- Identifier les besoins (poste et profil) et définir les compétences attendues
- Rédiger une annonce efficace et attractive
- Sourcer et présélectionner les candidats
- Mener un entretien de recrutement efficace
- Intégrer les nouveaux collaborateurs

Cible

Managers, recruteurs

Planification

Du 17/10/2024 matin au 18/10/2024 après-midi (Formation à distance)

S3b - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Conférence biodiversité

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4508-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 matin (Amiens)

S3b - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Conférence biodiversité

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4508-3
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 matin (lille)

S3c - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Conférence ressources

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4509-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 24/09/2024 après-midi au 24/09/2024 après-midi (Amiens)

S3c - Formation des cadres supérieurs à la transition écologique - Conférence ressources

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4509-3
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 08/10/2024 après-midi au 08/10/2024 après-midi (lille)

Ateliers managériaux

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4577-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cible

Planification

Du 25/01/2024 matin au 25/01/2024 matin (CVRH PARIS)

Ateliers managériaux

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4577-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cible

Planification

Du 15/01/2024 matin au 15/01/2024 après-midi (CVRH PARIS)

Ateliers managériaux

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4577-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cible

Planification

Du 29/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (CVRH PARIS)

Ateliers managériaux

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4577-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cible

Planification

Du 01/03/2024 matin au 01/03/2024 après-midi (CVRH PARIS)

Ateliers managériaux

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4577-5
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cible

Planification

Du 03/06/2024 après-midi au 03/06/2024 après-midi (CVRH PARIS)

Ateliers managériaux

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4577-7
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cible

Planification

Du 30/09/2024 matin au 30/09/2024 après-midi (CVRH PARIS)

Ateliers managériaux

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4577-10
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cible

Planification

Du 26/04/2024 après-midi au 26/04/2024 après-midi (en distanciel)

L'intelligence collective pour atteindre l'excellence décisionnelle : développer l'agilité de vos processus de décision pour garantir le plus haut niveau d'engagement

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4625-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Distinguer le simple, le compliqué, le complexe
Apprendre à adapter son management en fonction de cette distinction
Savoir pourquoi, quand et comment utiliser l'intelligence collective
Appréhender la notion de biais cognitifs
Savoir choisir un processus décisionnel en fonction de la situation

Cible

Tout agent en situation de management

Planification

Du 21/06/2024 matin au 21/06/2024 après-midi (à distance)

Conférence CAP MANAGEMENT

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4626-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Planification

2nd semestre 2024 (à distance)

Managers adoptez le rôle de leader/facilitateur !

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4637-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Adopter de nouveaux modes de collaboration
- Trouver les meilleurs leviers pour concilier les attentes de la structure et celles de chacun des collaborateurs
- Co-construire des « rituels » adaptés aux spécificités des équipes

Cible

Manager en position d'encadrement.
Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les mises en situation.

Planification

Du 03/04/2024 matin au 03/04/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Managers adoptez le rôle de leader/facilitateur !

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4637-2
CVRH de Nancy

Objectifs

- Adopter de nouveaux modes de collaboration
- Trouver les meilleurs leviers pour concilier les attentes de la structure et celles de chacun des collaborateurs
- Co-construire des « rituels » adaptés aux spécificités des équipes

Cible

Manager en position d'encadrement.
Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les mises en situation.

Planification

Du 04/04/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Managers adoptez le rôle de leader/facilitateur !

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4637-3
CVRH de Nancy

Objectifs

- Adopter de nouveaux modes de collaboration
- Trouver les meilleurs leviers pour concilier les attentes de la structure et celles de chacun des collaborateurs
- Co-construire des « rituels » adaptés aux spécificités des équipes

Cible

Manager en position d'encadrement.
Les groupes seront constitués de 8 stagiaires au minimum à 14 participants maximum afin de faciliter les mises en situation.

Planification

Du 07/06/2024 matin au 07/06/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Parcours recruteurs: atelier 2: Mener un entretien de recrutement - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4644-1
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires auront atteint les objectifs suivants :
Présélectionner les candidatures : trier, analyser et classer les candidatures reçues selon le profil recherché et les compétences attendues
Préparer, structurer et mener l'entretien de recrutement
S'approprier les techniques de questionnement et de communication
Choisir de manière objective et faire un retour aux candidats

Cible

Le public cible de cette formation est composé des recruteurs, c'est-à-dire tous les agents susceptibles de rédiger une offre d'emploi. L'atelier en distanciel est ouvert en priorité à la Normandie et l'Outre-mer.

Planification

Du 22/02/2024 matin au 22/02/2024 matin (CVRH de Rouen)

Parcours recruteurs: atelier 2: Mener un entretien de recrutement - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4644-2
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires auront atteint les objectifs suivants :
Présélectionner les candidatures : trier, analyser et classer les candidatures reçues selon le profil recherché et les compétences attendues
Préparer, structurer et mener l'entretien de recrutement
S'approprier les techniques de questionnement et de communication
Choisir de manière objective et faire un retour aux candidats

Cible

Le public cible de cette formation est composé des recruteurs, c'est-à-dire tous les agents susceptibles de rédiger une offre d'emploi. L'atelier en distanciel est ouvert en priorité à la Normandie et l'Outre-mer.

Planification

Du 22/02/2024 après-midi au 22/02/2024 après-midi (Distanciel)

Parcours recruteurs: atelier 2: Mener un entretien de recrutement - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4644-3
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires auront atteint les objectifs suivants :
Présélectionner les candidatures : trier, analyser et classer les candidatures reçues selon le profil recherché et les compétences attendues
Préparer, structurer et mener l'entretien de recrutement
S'approprier les techniques de questionnement et de communication
Choisir de manière objective et faire un retour aux candidats

Cible

Le public cible de cette formation est composé des recruteurs, c'est-à-dire tous les agents susceptibles de rédiger une offre d'emploi. L'atelier en distanciel est ouvert en priorité à la Normandie et l'Outre-mer.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 12/03/2024 matin (CVRH de Rouen)

Parcours recruteurs: atelier 2: Mener un entretien de recrutement - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4644-4
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires auront atteint les objectifs suivants :
Présélectionner les candidatures : trier, analyser et classer les candidatures reçues selon le profil recherché et les compétences attendues
Préparer, structurer et mener l'entretien de recrutement
S'approprier les techniques de questionnement et de communication
Choisir de manière objective et faire un retour aux candidats

Cible

Le public cible de cette formation est composé des recruteurs, c'est-à-dire tous les agents susceptibles de rédiger une offre d'emploi. L'atelier en distanciel est ouvert en priorité à la Normandie et l'Outre-mer.

Planification

Du 18/03/2024 matin au 18/03/2024 après-midi (Distanciel - COMPLET ou 25/3)

Parcours recruteurs: atelier 2: Mener un entretien de recrutement - UE 2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4644-5
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires auront atteint les objectifs suivants :
Présélectionner les candidatures : trier, analyser et classer les candidatures reçues selon le profil recherché et les compétences attendues
Préparer, structurer et mener l'entretien de recrutement
S'approprier les techniques de questionnement et de communication
Choisir de manière objective et faire un retour aux candidats

Cible

Le public cible de cette formation est composé des recruteurs, c'est-à-dire tous les agents susceptibles de rédiger une offre d'emploi. L'atelier en distanciel est ouvert en priorité à la Normandie et l'Outre-mer.

Planification

Du 25/03/2024 matin au 25/03/2024 après-midi

Parcours recruteurs: atelier 2: Mener un entretien de recrutement - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4644-6
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires auront atteint les objectifs suivants :
Présélectionner les candidatures : trier, analyser et classer les candidatures reçues selon le profil recherché et les compétences attendues
Préparer, structurer et mener l'entretien de recrutement
S'approprier les techniques de questionnement et de communication
Choisir de manière objective et faire un retour aux candidats

Cible

Le public cible de cette formation est composé des recruteurs, c'est-à-dire tous les agents susceptibles de rédiger une offre d'emploi. L'atelier en distanciel est ouvert en priorité à la Normandie et l'Outre-mer.

Planification

Du 23/07/2024 matin au 23/07/2024 après-midi (Universités d'été - distanciel)

Parcours recruteurs: atelier 1: passer de la fiche de poste à l'offre d'emploi - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4646-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Le public cible de cette formation est composé des recruteurs, c'est-à-dire tous les agents susceptibles de rédiger une offre d'emploi. L'atelier en distanciel est ouvert en priorité à la Normandie et l'Outre-mer.

Planification

Du 30/01/2024 après-midi au 30/01/2024 après-midi (Distanciel)

Parcours recruteurs: atelier 1: passer de la fiche de poste à l'offre d'emploi - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4646-2
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Le public cible de cette formation est composé des recruteurs, c'est-à-dire tous les agents susceptibles de rédiger une offre d'emploi. L'atelier en distanciel est ouvert en priorité à la Normandie et l'Outre-mer.

Planification

Du 18/07/2024 matin au 18/07/2024 après-midi (Universités d'été - distanciel)

Atelier de Co-développement - (visio-conférence)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4651-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- mieux percevoir notre propre grille d'analyse et nos stratégies d'action
- apprendre des succès, comme des difficultés
- découvrir et partager nos bonnes pratiques, apprendre à co-construire
- élargir nos capacités à écouter, analyser, décider, accompagner
- constituer un réseau de professionnels solidaires
- prendre du recul et réfléchir à l'exercice de notre métier entre professionnels
- tester nos hypothèses à travers la mise en action et les retours du terrain
- découvrir notre impact sur les autres

Cible

tout manager, prioritairement des régions Normandie, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon.

Planification

Du 25/03/2024 après-midi au 25/03/2024 après-midi (distanciel)

Atelier de Co-développement - (visio-conférence)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4651-2
CVRH de Rouen

Objectifs

- mieux percevoir notre propre grille d'analyse et nos stratégies d'action
- apprendre des succès, comme des difficultés
- découvrir et partager nos bonnes pratiques, apprendre à co-construire
- élargir nos capacités à écouter, analyser, décider, accompagner
- constituer un réseau de professionnels solidaires
- prendre du recul et réfléchir à l'exercice de notre métier entre professionnels
- tester nos hypothèses à travers la mise en action et les retours du terrain
- découvrir notre impact sur les autres

Cible

tout manager, prioritairement des régions Normandie, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon.

Planification

Du 05/04/2024 matin au 05/04/2024 après-midi (distanciel)

Atelier de Co-développement - (visio-conférence)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4651-3
CVRH de Rouen

Objectifs

- mieux percevoir notre propre grille d'analyse et nos stratégies d'action
- apprendre des succès, comme des difficultés
- découvrir et partager nos bonnes pratiques, apprendre à co-construire
- élargir nos capacités à écouter, analyser, décider, accompagner
- constituer un réseau de professionnels solidaires
- prendre du recul et réfléchir à l'exercice de notre métier entre professionnels
- tester nos hypothèses à travers la mise en action et les retours du terrain
- découvrir notre impact sur les autres

Cible

tout manager, prioritairement des régions Normandie, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon.

Planification

Du 27/03/2024 matin au 27/03/2024 après-midi (distanciel)

Atelier de Co-développement - (visio-conférence)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4651-4
CVRH de Rouen

Objectifs

- mieux percevoir notre propre grille d'analyse et nos stratégies d'action
- apprendre des succès, comme des difficultés
- découvrir et partager nos bonnes pratiques, apprendre à co-construire
- élargir nos capacités à écouter, analyser, décider, accompagner
- constituer un réseau de professionnels solidaires
- prendre du recul et réfléchir à l'exercice de notre métier entre professionnels
- tester nos hypothèses à travers la mise en action et les retours du terrain
- découvrir notre impact sur les autres

Cible

tout manager, prioritairement des régions Normandie, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon.

Planification

Du 12/04/2024 matin au 12/04/2024 après-midi (distanciel)

Atelier de Co-développement - (visio-conférence)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4651-5
CVRH de Rouen

Objectifs

- mieux percevoir notre propre grille d'analyse et nos stratégies d'action
- apprendre des succès, comme des difficultés
- découvrir et partager nos bonnes pratiques, apprendre à co-construire
- élargir nos capacités à écouter, analyser, décider, accompagner
- constituer un réseau de professionnels solidaires
- prendre du recul et réfléchir à l'exercice de notre métier entre professionnels
- tester nos hypothèses à travers la mise en action et les retours du terrain
- découvrir notre impact sur les autres

Cible

tout manager, prioritairement des régions Normandie, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon.

Planification

Du 19/06/2024 après-midi au 19/06/2024 après-midi (distanciel)

Atelier de Co-développement - (visio-conférence)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4651-6
CVRH de Rouen

Objectifs

- mieux percevoir notre propre grille d'analyse et nos stratégies d'action
- apprendre des succès, comme des difficultés
- découvrir et partager nos bonnes pratiques, apprendre à co-construire
- élargir nos capacités à écouter, analyser, décider, accompagner
- constituer un réseau de professionnels solidaires
- prendre du recul et réfléchir à l'exercice de notre métier entre professionnels
- tester nos hypothèses à travers la mise en action et les retours du terrain
- découvrir notre impact sur les autres

Cible

tout manager, prioritairement des régions Normandie, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon.

Planification

Du 20/06/2024 après-midi au 20/06/2024 après-midi (distanciel)

Atelier de Co-développement - (visio-conférence)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4651-7
CVRH de Rouen

Objectifs

- mieux percevoir notre propre grille d'analyse et nos stratégies d'action
- apprendre des succès, comme des difficultés
- découvrir et partager nos bonnes pratiques, apprendre à co-construire
- élargir nos capacités à écouter, analyser, décider, accompagner
- constituer un réseau de professionnels solidaires
- prendre du recul et réfléchir à l'exercice de notre métier entre professionnels
- tester nos hypothèses à travers la mise en action et les retours du terrain
- découvrir notre impact sur les autres

Cible

tout manager, prioritairement des régions Normandie, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon.

Planification

Du 25/06/2024 matin au 25/06/2024 matin (distanciel)

Atelier de Co-développement - (visio-conférence)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4651-8
CVRH de Rouen

Objectifs

- mieux percevoir notre propre grille d'analyse et nos stratégies d'action
- apprendre des succès, comme des difficultés
- découvrir et partager nos bonnes pratiques, apprendre à co-construire
- élargir nos capacités à écouter, analyser, décider, accompagner
- constituer un réseau de professionnels solidaires
- prendre du recul et réfléchir à l'exercice de notre métier entre professionnels
- tester nos hypothèses à travers la mise en action et les retours du terrain
- découvrir notre impact sur les autres

Cible

tout manager, prioritairement des régions Normandie, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon.

Planification

Du 26/06/2024 matin au 26/06/2024 après-midi (distanciel)

Conduite de projet et animation de réseaux, l'essentiel pour les métiers de chef de file et de référent thématique du CMVRH

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4657-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Se réapproprier les bases de la conduite de projet
- Comprendre le fonctionnement d'un réseau
- Connaître des modalités et outils simples à mettre en place
- Requestionner les enjeux de la communication en conduite de projet et animation de réseaux
- Réinterroger ses pratiques pour définir des modes d'action communs en conduite de projet et animation de réseau

Cible

En priorité les chefs de file du CMVRH puis les référents thématiques du CMVRH

Planification

Du 04/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (CVRH Clermont-Ferrand)

Codéveloppement : une méthode d'intelligence collective entre pairs pour progresser dans ses pratiques professionnelles (réserve aux encadrants) sous forme d'ateliers

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4667-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Se mettre en mouvement
Réoccuper sa zone de pouvoir
Passer à l'action
Oser et savoir se faire aider
Apprendre à être manager coach
Gérer des situations de souffrance au travail
Découvrir et partager des pratiques professionnelles
Développer la solidarité et la transversalité
Développer son professionnalisme

Cible

A en position d'encadrement

Planification

Du 16/05/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (DREAL LYON)

Codéveloppement : une méthode d'intelligence collective entre pairs pour progresser dans ses pratiques professionnelles (réserve aux encadrants) sous forme d'ateliers

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4667-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Se mettre en mouvement
Réoccuper sa zone de pouvoir
Passer à l'action
Oser et savoir se faire aider
Apprendre à être manager coach
Gérer des situations de souffrance au travail
Découvrir et partager des pratiques professionnelles
Développer la solidarité et la transversalité
Développer son professionnalisme

Cible

A en position d'encadrement

Planification

Du 04/07/2024 matin au 04/07/2024 après-midi (LYON)

Codéveloppement : une méthode d'intelligence collective entre pairs pour progresser dans ses pratiques professionnelles (réserve aux encadrants) sous forme d'ateliers

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4667-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Se mettre en mouvement
Réoccuper sa zone de pouvoir
Passer à l'action
Oser et savoir se faire aider
Apprendre à être manager coach
Gérer des situations de souffrance au travail
Découvrir et partager des pratiques professionnelles
Développer la solidarité et la transversalité
Développer son professionnalisme

Cible

A en position d'encadrement

Planification

Du 11/09/2024 matin au 11/09/2024 matin (DREAL LYON)

Codéveloppement : une méthode d'intelligence collective entre pairs pour progresser dans ses pratiques professionnelles (réserve aux encadrants) sous forme d'ateliers

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4667-4
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Se mettre en mouvement
Réoccuper sa zone de pouvoir
Passer à l'action
Oser et savoir se faire aider
Apprendre à être manager coach
Gérer des situations de souffrance au travail
Découvrir et partager des pratiques professionnelles
Développer la solidarité et la transversalité
Développer son professionnalisme

Cible

A en position d'encadrement

Planification

Du 16/10/2024 matin au 16/10/2024 matin (DREAL LYON)

Ateliers management à destination des Chefs d'équipe de la DTAM

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4681-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- savoir se positionner en tant que responsable d'équipe (vis à vis de l'équipe, de la chaîne hiérarchique, des usagers) et connaître ses donneurs d'ordre
- savoir communiquer avec son équipe
- savoir animer une équipe
- savoir gérer les différentes personnalités d'un groupe et savoir gérer les tensions
- connaître les différents types de management
- s'avoir adapter son management
- connaître la fonction d'encadrement et les outils
- connaître les droits et devoirs des fonctionnaires, les notions de déontologie
- connaître les règles de sécurité et santé au travail

Cible

Tout CEEP de la DTAM Saint-Pierre et Miquelon en position d'encadrement ou amené à l'être prochainement.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (Saint Pierre (DTAM))

Ateliers management à destination des Chefs d'équipe de la DTAM

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4681-2
CVRH de Rouen

Objectifs

- savoir se positionner en tant que responsable d'équipe (vis à vis de l'équipe, de la chaîne hiérarchique, des usagers) et connaître ses donneurs d'ordre
- savoir communiquer avec son équipe
- savoir animer une équipe
- savoir gérer les différentes personnalités d'un groupe et savoir gérer les tensions
- connaître les différents types de management
- s'avoir adapter son management
- connaître la fonction d'encadrement et les outils
- connaître les droits et devoirs des fonctionnaires, les notions de déontologie
- connaître les règles de sécurité et santé au travail

Cible

Tout CEEP de la DTAM Saint-Pierre et Miquelon en position d'encadrement ou amené à l'être prochainement.

Planification

Du 06/06/2024 matin au 07/06/2024 après-midi (Miquelon)

La gestion du temps

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4692-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Ce module s'adresse à toute personne qui souhaite optimiser la gestion de son temps et affirmer clairement ses priorités et ses choix afin de mieux organiser ses tâches- réservé agents DDTM83

Cible

plusieurs métiers du service :
secrétariat, instruction, chargé d'étude, chef de bureau...d'où le choix du temps commun à tous.

Planification

Du 15/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (DDTM 83)

Codéveloppement pour les managers transversaux / fonctionnels et de projets

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4700-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Vous repartirez de cette séance en ayant pris du recul sur des situations professionnelles proposées par le groupe, en questionnant vos environnements de travail, vos positionnements, vos postures et vos pratiques. Par ailleurs vous aurez élaboré des plans d'actions pour répondre à ces problématiques. Enfin, vous aurez intégré des apprentissages connexes : l'écoute active, la vision globale, l'entraide collective.

Cible

Les managers transversaux, fonctionnels ou pilotes de projets, chargés d'animer des collectifs internes / externes ou des projets, dans la région Grand Est.

Planification

Du 26/09/2024 matin au 26/09/2024 matin (FORMATION A DISTANCE)

Codéveloppement pour les managers transversaux / fonctionnels et de projets

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4700-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Vous repartirez de cette séance en ayant pris du recul sur des situations professionnelles proposées par le groupe, en questionnant vos environnements de travail, vos positionnements, vos postures et vos pratiques. Par ailleurs vous aurez élaboré des plans d'actions pour répondre à ces problématiques. Enfin, vous aurez intégré des apprentissages connexes : l'écoute active, la vision globale, l'entraide collective.

Cible

Les managers transversaux, fonctionnels ou pilotes de projets, chargés d'animer des collectifs internes / externes ou des projets, dans la région Grand Est.

Planification

Du 11/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (FORMATION A DISTANCE)

atelier de co-développement

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4715-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- mieux percevoir notre propre grille d'analyse et nos stratégies d'action
- apprendre des succès, comme des difficultés
- découvrir et partager nos bonnes pratiques, apprendre à co-construire
- élargir nos capacités à écouter, analyser, décider, accompagner
- constituer un réseau de professionnels solidaires
- prendre du recul et réfléchir à l'exercice de notre métier entre professionnels
- tester nos hypothèses à travers la mise en action et les retours du terrain
- découvrir notre impact sur les autres

Cible

à destination des chefs d'unité

Planification

Du 12/06/2024 matin au 12/06/2024 après-midi (Saint Pierre (DTAM))

ATELIER DES MANAGERS - Réussir sa première prise de poste en tant qu'encadrant: entre théorie et réalité, les erreurs à ne pas commettre

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4723-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- enrichir ses connaissances pratiques et savoir-faire en matière de management hiérarchique,
- co-construire des outils simples et opérationnels pour réussir son quotidien managérial,
- s'appuyer sur son expérience et son vécu pour analyser les pratiques professionnelles.

Cible

Cette formation s'adresse uniquement aux agent(e)s en position d'encadrement depuis moins de 6 mois

Planification

Du 14/10/2024 matin au 14/10/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

UE 2024 Compétences transversales et transférables . Comment en tirer profit dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle ?

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4741-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Identifier/clarifier ce que recouvre la notion de compétences transversales, transférables,
Découvrir des outils d'évaluation des compétences transversales et les mettre en œuvre,
Identifier des pistes de développement de compétences transversales.

Cible

Tout agent.e souhaitant disposer d'apports et d'outils pour identifier ses compétences transversales (agent.e.s, élu.e.s…).

Planification

Du 18/07/2024 matin au 18/07/2024 matin (A distance)

UE 2024 Compétences transversales et transférables . Comment en tirer profit dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle ?

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4741-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Identifier/clarifier ce que recouvre la notion de compétences transversales, transférables,
Découvrir des outils d'évaluation des compétences transversales et les mettre en œuvre,
Identifier des pistes de développement de compétences transversales.

Cible

Tout agent.e souhaitant disposer d'apports et d'outils pour identifier ses compétences transversales (agent.e.s, élu.e.s…).

Planification

Du 05/09/2024 après-midi au 05/09/2024 après-midi (A distance)

Atelier managérial de partage de pratiques entre pairs - « Comment bien accueillir un nouvel arrivant ? » - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4755-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

« On n'a qu'une fois l'occasion de faire une bonne impression » : cela peut s'appliquer à l'accueil d'un nouveau ou d'une nouvelle collègue : l'ambiance, les conditions matérielles … tout cela concourt à donner une impression favorable ! Cela est d'autant plus important dans un contexte de pérennisation du télétravail qui peut conduire à l'isolement de nouvelles recrues. Comment les intégrer dans un collectif (compréhension des enjeux du service, présentation des membres de l'équipe voire des partenaires externes) ? Comment transmettre un savoir, une culture professionnelle ? Comment et avec quels outils organiser le travail entre le présentiel et le distanciel ?

Objectifs:
- permettre une expression individuelle et collective du vécu ;
- acquérir les bons réflexes pour maintenir un contexte de travail apaisé ;
- capitaliser les bonnes pratiques et outils pour renforcer son management.

Cible

Cet atelier est ouvert en priorité aux managers primo-encadrants.
Nous vous invitons à bien mentionner si c'est le cas dans votre motivation.

Planification

Du 12/08/2024 après-midi au 12/08/2024 après-midi (A distance - Lifesize)

Atelier managérial de partage de pratiques entre pairs « Un agent en souffrance dans mon équipe, que faire ? » - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4756-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

L'émergence de nouveaux modes de communication qui modifient nos interactions, des collectifs de travail au sein desquels le lien se délite, des compétences à maintenir à distance, des injonctions paradoxales : maintenir l'activité dans le respect d'échéances, du temps de travail, être à l'écoute... Ce sont autant de facteurs susceptibles de déstabiliser des agents.
Quels réflexes avoir et quelle posture tenir en tant qu'encadrant face à une situation à risque ? A partir de quand mobiliser la sphère sociale ?

Objectifs : sur la thématique de l'atelier :
- permettre une expression individuelle et collective du vécu ;
- acquérir les bons réflexes pour maintenir un contexte de travail apaisé ;
- capitaliser les bonnes pratiques et outils pour renforcer son management.

Cible

Cet atelier est ouvert en priorité aux managers primo-encadrants.
Nous vous invitons à bien mentionner si c'est le cas dans votre motivation.

Planification

Du 26/08/2024 après-midi au 26/08/2024 après-midi (A distance - Lifesize)

Intelligence collective et facilitation: méthodes et outils pour animer les temps collectifs

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4774-1
CVRH d'Arras

Objectifs

- définir les conditions favorables à la mise en mouvement de l'intelligence collective,
- utiliser des techniques d'animation, des outils concrets et adaptés au service de l'interaction.

Cible

Tout agent ayant à animer des réunions ou des réseaux dans le cadre de ses missions.

Planification

Du 10/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (CVRH d'Arras)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 23/07/2024 matin au 23/07/2024 matin (CVRH de Clermont-Ferrand)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 10/09/2024 après-midi au 10/09/2024 après-midi (DRAAF Salle aydat)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-3
CVRH de Tours

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 01/10/2024 matin au 01/10/2024 matin (ORLEANS)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-4
CVRH de Tours

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 01/10/2024 matin au 01/10/2024 matin (ORLEANS)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-5
CVRH de Tours

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 matin (ORLEANS)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-6
CVRH de Tours

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 matin (ORLEANS)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-7
CVRH de Tours

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 21/11/2024 matin au 21/11/2024 matin (ORLEANS)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-8
CVRH de Tours

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 28/11/2024 matin au 28/11/2024 matin (ORLEANS)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-10
CVRH de Tours

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 03/12/2024 matin au 03/12/2024 matin (ORLEANS)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-12
CVRH de Tours

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 17/12/2024 matin au 17/12/2024 matin (ORLEANS)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-14
CVRH d'Arras

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 07/11/2024 matin au 07/11/2024 matin (arras)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-16
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 07/11/2024 matin au 07/11/2024 après-midi (CVRH AIX EN PROVENCE)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-17
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 05/11/2024 après-midi au 05/11/2024 après-midi (Grande Arche de la Défense)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-18
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 14/11/2024 après-midi au 14/11/2024 après-midi (Grande Arche de la Défense)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-19
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 19/11/2024 après-midi au 19/11/2024 après-midi (Grande Arche de la Défense)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-20
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 28/11/2024 après-midi au 28/11/2024 après-midi (Grande Arche de la Défense)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-21
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 03/12/2024 après-midi au 03/12/2024 après-midi (Grande Arche de la Défense)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-22
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 12/12/2024 après-midi au 12/12/2024 après-midi (Grande Arche de la Défense)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-23
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 17/12/2024 après-midi au 17/12/2024 après-midi (Grande Arche de la Défense)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-24
CVRH de Rouen

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 22/10/2024 matin au 22/10/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier de sensibilisation aux 3 crises

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4790-25
CVRH de Rouen

Objectifs

- aborder de façon concrète les limites physiques des ressources naturelles,
- prendre conscience du dérèglement climatique à travers des ordres de grandeur donnés sur l'énergie et le climat,
- comprendre l'importance de la biodiversité dans le fonctionnement de l'écosystème terrestre.

Cible

tous agents

Planification

Du 12/11/2024 après-midi au 12/11/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier leviers accélérateurs de la transition

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4791-1
CVRH de Tours

Objectifs

- prendre conscience de son bilan carbone individuel et des leviers collectifs
- imaginer une vie "bas carbone" réalisable et désirable.

Cible

tous agents

Planification

Du 01/10/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (ORLEANS)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier leviers accélérateurs de la transition

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4791-2
CVRH de Tours

Objectifs

- prendre conscience de son bilan carbone individuel et des leviers collectifs
- imaginer une vie "bas carbone" réalisable et désirable.

Cible

tous agents

Planification

Du 01/10/2024 après-midi au 01/10/2024 après-midi (ORLEANS)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier leviers accélérateurs de la transition

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4791-3
CVRH de Tours

Objectifs

- prendre conscience de son bilan carbone individuel et des leviers collectifs
- imaginer une vie “bas carbone” réalisable et désirable.

Cible

tous agents

Planification

Du 08/10/2024 après-midi au 08/10/2024 après-midi (ORLEANS)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier leviers accélérateurs de la transition

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4791-4
CVRH de Tours

Objectifs

- prendre conscience de son bilan carbone individuel et des leviers collectifs
- imaginer une vie “bas carbone” réalisable et désirable.

Cible

tous agents

Planification

Du 08/10/2024 après-midi au 08/10/2024 après-midi (ORLEANS)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier leviers accélérateurs de la transition

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4791-5
CVRH de Tours

Objectifs

- prendre conscience de son bilan carbone individuel et des leviers collectifs
- imaginer une vie “bas carbone” réalisable et désirable.

Cible

tous agents

Planification

Du 21/11/2024 après-midi au 21/11/2024 après-midi (ORLEANS)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier leviers accélérateurs de la transition

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4791-6
CVRH de Tours

Objectifs

- prendre conscience de son bilan carbone individuel et des leviers collectifs
- imaginer une vie “bas carbone” réalisable et désirable.

Cible

tous agents

Planification

Du 28/11/2024 après-midi au 28/11/2024 après-midi (ORLEANS)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier leviers accélérateurs de la transition

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4791-8
CVRH de Tours

Objectifs

- prendre conscience de son bilan carbone individuel et des leviers collectifs
- imaginer une vie “bas carbone” réalisable et désirable.

Cible

tous agents

Planification

Du 03/12/2024 après-midi au 03/12/2024 après-midi (ORLEANS)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier leviers accélérateurs de la transition

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4791-10
CVRH de Tours

Objectifs

- prendre conscience de son bilan carbone individuel et des leviers collectifs
- imaginer une vie “bas carbone” réalisable et désirable.

Cible

tous agents

Planification

Du 17/12/2024 après-midi au 17/12/2024 après-midi (ORLEANS)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier leviers accélérateurs de la transition

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4791-12
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- prendre conscience de son bilan carbone individuel et des leviers collectifs
- imaginer une vie “bas carbone” réalisable et désirable.

Cible

tous agents

Planification

Du 07/11/2024 après-midi au 07/11/2024 après-midi (Grande Arche de la Défense)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier leviers accélérateurs de la transition

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4791-13
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- prendre conscience de son bilan carbone individuel et des leviers collectifs
- imaginer une vie “bas carbone” réalisable et désirable.

Cible

tous agents

Planification

Du 12/11/2024 après-midi au 12/11/2024 après-midi (Grande Arche de la Défense)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier leviers accélérateurs de la transition

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4791-14
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- prendre conscience de son bilan carbone individuel et des leviers collectifs
- imaginer une vie “bas carbone” réalisable et désirable.

Cible

tous agents

Planification

Du 21/11/2024 après-midi au 21/11/2024 après-midi (Grande Arche de la Défense)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier leviers accélérateurs de la transition

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4791-15
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- prendre conscience de son bilan carbone individuel et des leviers collectifs
- imaginer une vie “bas carbone” réalisable et désirable.

Cible

tous agents

Planification

Du 26/11/2024 après-midi au 26/11/2024 après-midi (Grande Arche de la Défense)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier leviers accélérateurs de la transition

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4791-16
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- prendre conscience de son bilan carbone individuel et des leviers collectifs
- imaginer une vie “bas carbone” réalisable et désirable.

Cible

tous agents

Planification

Du 05/12/2024 après-midi au 05/12/2024 après-midi (Grande Arche de la Défense)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier leviers accélérateurs de la transition

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4791-17
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- prendre conscience de son bilan carbone individuel et des leviers collectifs
- imaginer une vie “bas carbone” réalisable et désirable.

Cible

tous agents

Planification

Du 10/12/2024 après-midi au 10/12/2024 après-midi (Grande Arche de la Défense)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier leviers accélérateurs de la transition

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4791-18
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- prendre conscience de son bilan carbone individuel et des leviers collectifs
- imaginer une vie “bas carbone” réalisable et désirable.

Cible

tous agents

Planification

Du 19/12/2024 après-midi au 19/12/2024 après-midi (Grande Arche de la Défense)

Formation tous agents à la transition écologique- Atelier leviers accélérateurs de la transition

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4791-19
CVRH de Rouen

Objectifs

- prendre conscience de son bilan carbone individuel et des leviers collectifs
- imaginer une vie “bas carbone” réalisable et désirable.

Cible

tous agents

Planification

Du 12/11/2024 matin au 12/11/2024 matin (DEAL Guadeloupe)

Codéveloppement - Séance découverte

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4801-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La formation a pour objectifs :
- prendre du recul sur des situations professionnelles proposées par le groupe,
- questionner son environnement de travail, ses positionnements, ses postures et ses pratiques

Par ailleurs vous aurez élaboré des plans d’actions pour répondre à ces problématiques. Enfin, vous aurez intégré des apprentissages connexes : l’écoute active, la vision globale, l’entraide collective.

Cible

Les agents franciliens en situation d’encadrement.

Planification

Du 21/10/2024 matin au 21/10/2024 après-midi (en distanciel)

Commissaires enquêteurs - Piloter une réunion publique dans le cadre d'une enquête publique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4804-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Clarifier le rôle et les limites du CE et éclairer ceux des différents acteurs

Cible

Planification

Du 21/10/2024 matin au 21/10/2024 après-midi (ARRAS)

Relations sociales

Savoir faire face aux agressions verbales

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4611-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Savoir faire aux agressions verbales

Cible

DREAL - DIR

Planification

Du 05/12/2024 matin au 05/12/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Savoir faire face aux agressions verbales

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4611-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Savoir faire aux agressions verbales

Cible

DREAL - DIR

Planification

Du 04/10/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (Lyon)

Savoir faire face aux agressions verbales

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4611-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Savoir faire aux agressions verbales

Cible

DREAL - DIR

Planification

Du 10/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (Lyon)

Égalité, diversité et discriminations

Sensibilisation théâtrale à la lutte contre les discriminations

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3599-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Thématiques : égalité, diversité, lutte contre les discriminations.

L'objectif est de former l'ensemble les agents relevant du pôle ministériel à travers des actions locales portées par les cadres dirigeants, appelés commanditaires, au sein de leur service et pour leur communauté de travail. Ces sessions de sensibilisation porteront sur les sujets suivants :
- Comprendre ce qu'est une discrimination (les 25 critères, pourquoi ceux-là, pourquoi pas d'autres)
- Comprendre quelle est la responsabilité collective et individuelle en matière de discrimination,
- Savoir réagir et se positionner face à ces comportements,
- Connaître les outils et les acteurs qui peuvent aider et accompagner.

Cible

Cette formation s'adresse au sein des agent-e-s du pôle ministériel en priorité aux personnel-le-s encadrants. Des groupes de 50 à 100 personnes sont envisagés.

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (DIR Est Nancy)

Sensibilisation théâtrale à la lutte contre les discriminations

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3599-2
CVRH de Nantes

Objectifs

Thématiques : égalité, diversité, lutte contre les discriminations.

L'objectif est de former l'ensemble les agents relevant du pôle ministériel à travers des actions locales portées par les cadres dirigeants, appelés commanditaires, au sein de leur service et pour leur communauté de travail. Ces sessions de sensibilisation porteront sur les sujets suivants :
- Comprendre ce qu'est une discrimination (les 25 critères, pourquoi ceux-là, pourquoi pas d'autres)
- Comprendre quelle est la responsabilité collective et individuelle en matière de discrimination,
- Savoir réagir et se positionner face à ces comportements,
- Connaître les outils et les acteurs qui peuvent aider et accompagner.

Cible

Cette formation s'adresse au sein des agent-e-s du pôle ministériel en priorité aux personnel-le-s encadrants. Des groupes de 50 à 100 personnes sont envisagés.

Planification

Du 30/01/2024 après-midi au 30/01/2024 après-midi (DREAL Pays de Loire)

Sensibilisation théâtrale à la lutte contre les discriminations

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3599-3
CVRH de Nantes

Objectifs

Thématiques : égalité, diversité, lutte contre les discriminations.

L'objectif est de former l'ensemble les agents relevant du pôle ministériel à travers des actions locales portées par les cadres dirigeants, appelés commanditaires, au sein de leur service et pour leur communauté de travail. Ces sessions de sensibilisation porteront sur les sujets suivants :
- Comprendre ce qu'est une discrimination (les 25 critères, pourquoi ceux-là, pourquoi pas d'autres)
- Comprendre quelle est la responsabilité collective et individuelle en matière de discrimination,
- Savoir réagir et se positionner face à ces comportements,
- Connaître les outils et les acteurs qui peuvent aider et accompagner.

Cible

Cette formation s'adresse au sein des agent-e-s du pôle ministériel en priorité aux personnel-le-s encadrants. Des groupes de 50 à 100 personnes sont envisagés.

Planification

Du 04/04/2024 matin au 04/04/2024 matin (DREAL Bretagne - Rennes)

Sensibilisation théâtrale à la lutte contre les discriminations

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3599-4
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Thématiques : égalité, diversité, lutte contre les discriminations.

L'objectif est de former l'ensemble les agents relevant du pôle ministériel à travers des actions locales portées par les cadres dirigeants, appelés commanditaires, au sein de leur service et pour leur communauté de travail. Ces sessions de sensibilisation porteront sur les sujets suivants :
- Comprendre ce qu'est une discrimination (les 25 critères, pourquoi ceux-là, pourquoi pas d'autres)
- Comprendre quelle est la responsabilité collective et individuelle en matière de discrimination,
- Savoir réagir et se positionner face à ces comportements,
- Connaître les outils et les acteurs qui peuvent aider et accompagner.

Cible

Cette formation s'adresse au sein des agent-e-s du pôle ministériel en priorité aux personnel-le-s encadrants. Des groupes de 50 à 100 personnes sont envisagés.

Planification

Du 06/06/2024 après-midi au 06/06/2024 après-midi (Session délocalisée à l'amphithéâtre de Zattara et réservée aux agents de la DDTM 13, DREAL PACA, DIR MED et DIRM MED)

Sensibilisation théâtrale à la lutte contre les discriminations

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3599-5
CVRH de Nantes

Objectifs

Thématiques : égalité, diversité, lutte contre les discriminations.

L'objectif est de former l'ensemble les agents relevant du pôle ministériel à travers des actions locales portées par les cadres dirigeants, appelés commanditaires, au sein de leur service et pour leur communauté de travail. Ces sessions de sensibilisation porteront sur les sujets suivants :
- Comprendre ce qu'est une discrimination (les 25 critères, pourquoi ceux-là, pourquoi pas d'autres)
- Comprendre quelle est la responsabilité collective et individuelle en matière de discrimination,
- Savoir réagir et se positionner face à ces comportements,
- Connaître les outils et les acteurs qui peuvent aider et accompagner.

Cible

Cette formation s'adresse au sein des agent-e-s du pôle ministériel en priorité aux personnel-le-s encadrants. Des groupes de 50 à 100 personnes sont envisagés.

Planification

Du 17/06/2024 après-midi au 17/06/2024 après-midi (CVRH de Nantes)

Webinaires de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à la laïcité

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4068-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- connaître la définition des discriminations : les 25 critères, pourquoi ceux-là, pourquoi pas d'autres ?
- faire la distinction entre discrimination, inégalité de traitement, inégalité, inéquité et haine
- comprendre quelle est la responsabilité managériale en matière de discrimination en général, sur la laïcité et l'égalité femme/homme en particulier
- savoir se connaître, réagir et se positionner face à ces comportements
- identifier quelques exemples de bonnes pratiques à mettre en place dans son service pour sensibiliser, prévenir ou corriger des comportements ou propos discriminants, éviter
- les stéréotypes et les biais connaître les outils et les acteurs qui peuvent aider et accompagner, notamment dans le traitement des cas ;

Cible

La cible est en priorité les managers du pôle ministériel (DIR, DREAL, services centraux).

Planification

Du 28/03/2024 après-midi au 28/03/2024 après-midi (A distance)

Webinaires de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à la laïcité

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4068-2
CVRH de Nancy

Objectifs

- connaître la définition des discriminations : les 25 critères, pourquoi ceux-là, pourquoi pas d'autres ?
- faire la distinction entre discrimination, inégalité de traitement, inégalité, inéquité et haine
- comprendre quelle est la responsabilité managériale en matière de discrimination en général, sur la laïcité et l'égalité femme/homme en particulier
- savoir se connaître, réagir et se positionner face à ces comportements
- identifier quelques exemples de bonnes pratiques à mettre en place dans son service pour sensibiliser, prévenir ou corriger des comportements ou propos discriminants, éviter
- les stéréotypes et les biais connaître les outils et les acteurs qui peuvent aider et accompagner, notamment dans le traitement des cas ;

Cible

La cible est en priorité les managers du pôle ministériel (DIR, DREAL, services centraux).

Planification

Du 30/05/2024 après-midi au 30/05/2024 après-midi (A distance)

Webinaires de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à la laïcité

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4068-3
CVRH de Nancy

Objectifs

- connaître la définition des discriminations : les 25 critères, pourquoi ceux-là, pourquoi pas d'autres ?
- faire la distinction entre discrimination, inégalité de traitement, inégalité, inéquité et haine
- comprendre quelle est la responsabilité managériale en matière de discrimination en général, sur la laïcité et l'égalité femme/homme en particulier
- savoir se connaître, réagir et se positionner face à ces comportements
- identifier quelques exemples de bonnes pratiques à mettre en place dans son service pour sensibiliser, prévenir ou corriger des comportements ou propos discriminants, éviter
- les stéréotypes et les biais connaître les outils et les acteurs qui peuvent aider et accompagner, notamment dans le traitement des cas ;

Cible

La cible est en priorité les managers du pôle ministériel (DIR, DREAL, services centraux).

Planification

Du 28/11/2024 après-midi au 28/11/2024 après-midi (A distance)

Savoir identifier, déjouer et dénoncer les comportements discriminants en milieu professionnel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4142-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Apporter de nouveaux savoirs, de nouveaux outils et d'adopter de nouvelles postures pour informer, sensibiliser, conseiller et accompagner les agents et leurs services en matière d'égalité, de diversité et de lutte contre les discriminations.
Mieux appréhender les notions et contours de cette politique publique, les traduire de manière opérationnelle notamment dans les actes de gestion des ressources humaines. L'enjeu est pour eux de devenir pleinement acteurs de cette politique publique. L'enjeu est également de mieux appréhender le traitement des situations de discriminations signalées et l'accompagnement des victimes le cas échéant.
Pour cela, la formation a pour but de répondre aux objectifs suivants :
• Conscientiser : travailler sur ses représentations, prendre conscience des inégalités, des différents critères de discriminations, lutter contre les stéréotypes,
• Identifier : se sentir en capacité de repérer et de nommer les situations discriminantes et celles qui ne le sont pas et les différencier d'autres types d'inégalités ou de haines,
• Analyser : savoir repérer les différentes situations à risque dans le cadre de l'exercice de leurs missions (à titre d'exemple promotions, recrutements, mobilités…) et les leviers d'actions, les outils,
• Agir : repérer les partenaires, acteurs et les réseaux ressources, notamment pour anticiper le traitement des signalements,
• Se projeter : définir ses besoins et ses perspectives notamment en terme d'outils.

Cible

Cette action de sensibilisation s'adresse plus particulièrement aux personnels de la filière ressources humaines, de la filière prévention et et à l'ensemble des acteurs de la filière médico-social

Planification

Du 28/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (A distance)

Savoir identifier, déjouer et dénoncer les comportements discriminants en milieu professionnel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4142-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Apporter de nouveaux savoirs, de nouveaux outils et d'adopter de nouvelles postures pour informer, sensibiliser, conseiller et accompagner les agents et leurs services en matière d'égalité, de diversité et de lutte contre les discriminations.
Mieux appréhender les notions et contours de cette politique publique, les traduire de manière opérationnelle notamment dans les actes de gestion des ressources humaines. L'enjeu est pour eux de devenir pleinement acteurs de cette politique publique. L'enjeu est également de mieux appréhender le traitement des situations de discriminations signalées et l'accompagnement des victimes le cas échéant.
Pour cela, la formation a pour but de répondre aux objectifs suivants :
• Conscientiser : travailler sur ses représentations, prendre conscience des inégalités, des différents critères de discriminations, lutter contre les stéréotypes,
• Identifier : se sentir en capacité de repérer et de nommer les situations discriminantes et celles qui ne le sont pas et les différencier d'autres types d'inégalités ou de haines,
• Analyser : savoir repérer les différentes situations à risque dans le cadre de l'exercice de leurs missions (à titre d'exemple promotions, recrutements, mobilités…) et les leviers d'actions, les outils,
• Agir : repérer les partenaires, acteurs et les réseaux ressources, notamment pour anticiper le traitement des signalements,
• Se projeter : définir ses besoins et ses perspectives notamment en terme d'outils.

Cible

Cette action de sensibilisation s'adresse plus particulièrement aux personnels de la filière ressources humaines, de la filière prévention et et à l'ensemble des acteurs de la filière médico-social

Planification

Du 21/05/2024 matin au 21/05/2024 après-midi (A distance)

Savoir identifier, déjouer et dénoncer les comportements discriminants en milieu professionnel

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4142-3

CVRH de Nancy

Objectifs

Apporter de nouveaux savoirs, de nouveaux outils et d'adopter de nouvelles postures pour informer, sensibiliser, conseiller et accompagner les agents et leurs services en matière d'égalité, de diversité et de lutte contre les discriminations.
Mieux appréhender les notions et contours de cette politique publique, les traduire de manière opérationnelle notamment dans les actes de gestion des ressources humaines. L'enjeu est pour eux de devenir pleinement acteurs de cette politique publique. L'enjeu est également de mieux appréhender le traitement des situations de discriminations signalées et l'accompagnement des victimes le cas échéant.
Pour cela, la formation a pour but de répondre aux objectifs suivants :

- Conscientiser : travailler sur ses représentations, prendre conscience des inégalités, des différents critères de discriminations, lutter contre les stéréotypes,
- Identifier : se sentir en capacité de repérer et de nommer les situations discriminantes et celles qui ne le sont pas et les différencier d'autres types d'inégalités ou de haines,
- Analyser : savoir repérer les différentes situations à risque dans le cadre de l'exercice de leurs missions (à titre d'exemple promotions, recrutements, mobilités…) et les leviers d'actions, les outils,
- Agir : repérer les partenaires, acteurs et les réseaux ressources, notamment pour anticiper le traitement des signalements,
- Se projeter : définir ses besoins et ses perspectives notamment en terme d'outils.

Cible

Cette action de sensibilisation s'adresse plus particulièrement aux personnels de la filière ressources humaines, de la filière prévention et et à l'ensemble des acteurs de la filière médico-social

Planification

Du 22/05/2024 matin au 22/05/2024 après-midi (A distance)

Savoir identifier, déjouer et dénoncer les comportements discriminants en milieu professionnel

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4142-4

CVRH de Nancy

Objectifs

Apporter de nouveaux savoirs, de nouveaux outils et d'adopter de nouvelles postures pour informer, sensibiliser, conseiller et accompagner les agents et leurs services en matière d'égalité, de diversité et de lutte contre les discriminations.
Mieux appréhender les notions et contours de cette politique publique, les traduire de manière opérationnelle notamment dans les actes de gestion des ressources humaines. L'enjeu est pour eux de devenir pleinement acteurs de cette politique publique. L'enjeu est également de mieux appréhender le traitement des situations de discriminations signalées et l'accompagnement des victimes le cas échéant.
Pour cela, la formation a pour but de répondre aux objectifs suivants :

- Conscientiser : travailler sur ses représentations, prendre conscience des inégalités, des différents critères de discriminations, lutter contre les stéréotypes,
- Identifier : se sentir en capacité de repérer et de nommer les situations discriminantes et celles qui ne le sont pas et les différencier d'autres types d'inégalités ou de haines,
- Analyser : savoir repérer les différentes situations à risque dans le cadre de l'exercice de leurs missions (à titre d'exemple promotions, recrutements, mobilités…) et les leviers d'actions, les outils,
- Agir : repérer les partenaires, acteurs et les réseaux ressources, notamment pour anticiper le traitement des signalements,
- Se projeter : définir ses besoins et ses perspectives notamment en terme d'outils.

Cible

Cette action de sensibilisation s'adresse plus particulièrement aux personnels de la filière ressources humaines, de la filière prévention et et à l'ensemble des acteurs de la filière médico-social

Planification

Du 06/06/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (A distance)

Savoir identifier, déjouer et dénoncer les comportements discriminants en milieu professionnel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4142-5
CVRH de Nancy

Objectifs

Apporter de nouveaux savoirs, de nouveaux outils et d'adopter de nouvelles postures pour informer, sensibiliser, conseiller et accompagner les agents et leurs services en matière d'égalité, de diversité et de lutte contre les discriminations.
Mieux appréhender les notions et contours de cette politique publique, les traduire de manière opérationnelle notamment dans les actes de gestion des ressources humaines. L'enjeu est pour eux de devenir pleinement acteurs de cette politique publique. L'enjeu est également de mieux appréhender le traitement des situations de discriminations signalées et l'accompagnement des victimes le cas échéant.
Pour cela, la formation a pour but de répondre aux objectifs suivants :
- Conscientiser : travailler sur ses représentations, prendre conscience des inégalités, des différents critères de discriminations, lutter contre les stéréotypes,
- Identifier : se sentir en capacité de repérer et de nommer les situations discriminantes et celles qui ne le sont pas et les différencier d'autres types d'inégalités ou de haines,
- Analyser : savoir repérer les différentes situations à risque dans le cadre de l'exercice de leurs missions (à titre d'exemple promotions, recrutements, mobilités…) et les leviers d'actions, les outils,
- Agir : repérer les partenaires, acteurs et les réseaux ressources, notamment pour anticiper le traitement des signalements,
- Se projeter : définir ses besoins et ses perspectives notamment en terme d'outils.

Cible

Cette action de sensibilisation s'adresse plus particulièrement aux personnels de la filière ressources humaines, de la filière prévention et et à l'ensemble des acteurs de la filière médico-social

Planification

Du 13/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (DIR Est Nancy)

Savoir identifier, déjouer et dénoncer les comportements discriminants en milieu professionnel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4142-6
CVRH de Nancy

Objectifs

Apporter de nouveaux savoirs, de nouveaux outils et d'adopter de nouvelles postures pour informer, sensibiliser, conseiller et accompagner les agents et leurs services en matière d'égalité, de diversité et de lutte contre les discriminations.
Mieux appréhender les notions et contours de cette politique publique, les traduire de manière opérationnelle notamment dans les actes de gestion des ressources humaines. L'enjeu est pour eux de devenir pleinement acteurs de cette politique publique. L'enjeu est également de mieux appréhender le traitement des situations de discriminations signalées et l'accompagnement des victimes le cas échéant.
Pour cela, la formation a pour but de répondre aux objectifs suivants :
- Conscientiser : travailler sur ses représentations, prendre conscience des inégalités, des différents critères de discriminations, lutter contre les stéréotypes,
- Identifier : se sentir en capacité de repérer et de nommer les situations discriminantes et celles qui ne le sont pas et les différencier d'autres types d'inégalités ou de haines,
- Analyser : savoir repérer les différentes situations à risque dans le cadre de l'exercice de leurs missions (à titre d'exemple promotions, recrutements, mobilités…) et les leviers d'actions, les outils,
- Agir : repérer les partenaires, acteurs et les réseaux ressources, notamment pour anticiper le traitement des signalements,
- Se projeter : définir ses besoins et ses perspectives notamment en terme d'outils.

Cible

Cette action de sensibilisation s'adresse plus particulièrement aux personnels de la filière ressources humaines, de la filière prévention et et à l'ensemble des acteurs de la filière médico-social

Planification

Du 17/09/2024 matin au 17/09/2024 après-midi (A distance)

Savoir identifier, déjouer et dénoncer les comportements discriminants en milieu professionnel

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4142-7

CVRH de Nancy

Objectifs

Apporter de nouveaux savoirs, de nouveaux outils et d'adopter de nouvelles postures pour informer, sensibiliser, conseiller et accompagner les agents et leurs services en matière d'égalité, de diversité et de lutte contre les discriminations.
Mieux appréhender les notions et contours de cette politique publique, les traduire de manière opérationnelle notamment dans les actes de gestion des ressources humaines. L'enjeu est pour eux de devenir pleinement acteurs de cette politique publique. L'enjeu est également de mieux appréhender le traitement des situations de discriminations signalées et l'accompagnement des victimes le cas échéant.
Pour cela, la formation a pour but de répondre aux objectifs suivants :

- Conscientiser : travailler sur ses représentations, prendre conscience des inégalités, des différents critères de discriminations, lutter contre les stéréotypes,
- Identifier : se sentir en capacité de repérer et de nommer les situations discriminantes et celles qui ne le sont pas et les différencier d'autres types d'inégalités ou de haines,
- Analyser : savoir repérer les différentes situations à risque dans le cadre de l'exercice de leurs missions (à titre d'exemple promotions, recrutements, mobilités…) et les leviers d'actions, les outils,
- Agir : repérer les partenaires, acteurs et les réseaux ressources, notamment pour anticiper le traitement des signalements,
- Se projeter : définir ses besoins et ses perspectives notamment en terme d'outils.

Cible

Cette action de sensibilisation s'adresse plus particulièrement aux personnels de la filière ressources humaines, de la filière prévention et et à l'ensemble des acteurs de la filière médico-social

Planification

Du 18/10/2024 matin au 18/10/2024 après-midi (A distance)

Savoir identifier, déjouer et dénoncer les comportements discriminants en milieu professionnel

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-4142-8

CVRH de Nancy

Objectifs

Apporter de nouveaux savoirs, de nouveaux outils et d'adopter de nouvelles postures pour informer, sensibiliser, conseiller et accompagner les agents et leurs services en matière d'égalité, de diversité et de lutte contre les discriminations.
Mieux appréhender les notions et contours de cette politique publique, les traduire de manière opérationnelle notamment dans les actes de gestion des ressources humaines. L'enjeu est pour eux de devenir pleinement acteurs de cette politique publique. L'enjeu est également de mieux appréhender le traitement des situations de discriminations signalées et l'accompagnement des victimes le cas échéant.
Pour cela, la formation a pour but de répondre aux objectifs suivants :

- Conscientiser : travailler sur ses représentations, prendre conscience des inégalités, des différents critères de discriminations, lutter contre les stéréotypes,
- Identifier : se sentir en capacité de repérer et de nommer les situations discriminantes et celles qui ne le sont pas et les différencier d'autres types d'inégalités ou de haines,
- Analyser : savoir repérer les différentes situations à risque dans le cadre de l'exercice de leurs missions (à titre d'exemple promotions, recrutements, mobilités…) et les leviers d'actions, les outils,
- Agir : repérer les partenaires, acteurs et les réseaux ressources, notamment pour anticiper le traitement des signalements,
- Se projeter : définir ses besoins et ses perspectives notamment en terme d'outils.

Cible

Cette action de sensibilisation s'adresse plus particulièrement aux personnels de la filière ressources humaines, de la filière prévention et et à l'ensemble des acteurs de la filière médico-social

Planification

Du 14/11/2024 matin au 14/11/2024 après-midi (A distance)

Savoir identifier, déjouer et dénoncer les comportements discriminants en milieu professionnel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4142-9
CVRH de Nancy

Objectifs

Apporter de nouveaux savoirs, de nouveaux outils et d'adopter de nouvelles postures pour informer, sensibiliser, conseiller et accompagner les agents et leurs services en matière d'égalité, de diversité et de lutte contre les discriminations.
Mieux appréhender les notions et contours de cette politique publique, les traduire de manière opérationnelle notamment dans les actes de gestion des ressources humaines. L'enjeu est pour eux de devenir pleinement acteurs de cette politique publique. L'enjeu est également de mieux appréhender le traitement des situations de discriminations signalées et l'accompagnement des victimes le cas échéant.
Pour cela, la formation a pour but de répondre aux objectifs suivants :
• Conscientiser : travailler sur ses représentations, prendre conscience des inégalités, des différents critères de discriminations, lutter contre les stéréotypes,
• Identifier : se sentir en capacité de repérer et de nommer les situations discriminantes et celles qui ne le sont pas et les différencier d'autres types d'inégalités ou de haines,
• Analyser : savoir repérer les différentes situations à risque dans le cadre de l'exercice de leurs missions (à titre d'exemple promotions, recrutements, mobilités…) et les leviers d'actions, les outils,
• Agir : repérer les partenaires, acteurs et les réseaux ressources, notamment pour anticiper le traitement des signalements,
• Se projeter : définir ses besoins et ses perspectives notamment en terme d'outils.

Cible

Cette action de sensibilisation s'adresse plus particulièrement aux personnels de la filière ressources humaines, de la filière prévention et et à l'ensemble des acteurs de la filière médico-social

Planification

Du 05/12/2024 matin au 05/12/2024 après-midi (A distance)

Laïcité et neutralité des agents : Accompagner les acteurs des ressources humaines dans l'application des principes de laïcité et de neutralité

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4653-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

• Assurer la bonne application des principes de laïcité et de neutralité par les agents
• Connaître les facteurs de risques. Gérer les situations de non-respect des principes du service public et connaître la procé-dure à appliquer.
• Orienter les agents vers le référent Laïcité.
• Accueillir et prendre en charge des agents suite à des situations de non-respect des principes de laïcité et de neutralité du service public.
• Évaluer la bonne application des principes.
• Mettre en place un plan d'action pour améliorer l'appropriation des principes de laïcité et de neutralité et accompagner les agents dans leurs missions.

Cible

Gestionnaires RH et acteurs de la prévention

Planification

Du 19/06/2024 matin au 19/06/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

Laïcité et neutralité des agents : Accompagner les acteurs des ressources humaines dans l'application des principes de laïcité et de neutralité

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4653-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

• Assurer la bonne application des principes de laïcité et de neutralité par les agents
• Connaître les facteurs de risques. Gérer les situations de non-respect des principes du service public et connaître la procé-dure à appliquer.
• Orienter les agents vers le référent Laïcité.
• Accueillir et prendre en charge des agents suite à des situations de non-respect des principes de laïcité et de neutralité du service public.
• Évaluer la bonne application des principes.
• Mettre en place un plan d'action pour améliorer l'appropriation des principes de laïcité et de neutralité et accompagner les agents dans leurs missions.

Cible

Gestionnaires RH et acteurs de la prévention

Planification

Du 03/12/2024 matin au 03/12/2024 après-midi (Arche Sud La Défense)

Laïcité et neutralité des agents : Appliquer les principes de laïcité et de neutralité en situation de management

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4654-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Maîtriser les enjeux de la bonne application des principes de laïcité et de neutralité
- Prévenir les situations de non-respect des principes et connaître la procédure à appliquer
- Gérer les situations soulevant des questions liées aux principes de laïcité et de neutralité au sein de son équipe
- Savoir prendre en compte les principes de laïcité et de neutralité pour la réalisation du travail et son organisation
- Promouvoir les principes de laïcité et de neutralité

Cible

Managers

Planification

Du 28/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (Arche Sud La Défense)

Laïcité et neutralité des agents : Appliquer les principes de laïcité et de neutralité en situation de management

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4654-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Maîtriser les enjeux de la bonne application des principes de laïcité et de neutralité
- Prévenir les situations de non-respect des principes et connaître la procédure à appliquer
- Gérer les situations soulevant des questions liées aux principes de laïcité et de neutralité au sein de son équipe
- Savoir prendre en compte les principes de laïcité et de neutralité pour la réalisation du travail et son organisation
- Promouvoir les principes de laïcité et de neutralité

Cible

Managers

Planification

Du 20/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

Intégrer la diversité et la lutte contre les discriminations dans son management

Durée : 0.2 jour(s)
Session n° 24-4670-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Connaître sa responsabilité et celle de la direction en matière de diversité et de lutte contre les discriminations
- Savoir traiter les situations de discrimination et mobiliser le dispositif de signalement interne
- Mettre en place des pratiques organisationnelles et managériales non discriminantes
- Participer à la promotion des politiques de diversité et de non-discrimination au sein de son équipe

Cible

Personnels d'encadrement

Planification

Du 25/06/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (À distance)

Intégrer la diversité et la lutte contre les discriminations dans les politiques RH

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4671-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

- Connaitre sa responsabilité et celle de la direction en matière de lutte contre les discriminations.
- Mettre en place des pratiques de gestion RH (outils de traçabilité, d'objectivation et de transparence des décisions RH), organisationnelles et managériales non discriminantes.
- Savoir traiter un signalement de discrimination et mobiliser le dispositif de signalement interne.
- Participer à la promotion des politiques de diversité et de lutte contre les discriminations.
- Être en mesure de faire un état des lieux.
- Mettre en œuvre un plan d'action avec le référent.
- Connaitre et adopter des pratiques inclusives.

Cible

Gestionnaires RH et actrices-acteurs de la prévention

Planification

Du 05/06/2024 matin au 05/06/2024 matin (A distance)

Sensibilisation à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4672-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

- Connaître les définitions juridiques, le cadre et les obligations légales
- Découvrir les mécanismes de la violence.
- Comprendre les enjeux, conséquences sur le travail, la santé.
- Savoir identifier et définir la situation.
- Connaitre le dispositif au sein de son ministère/de sa structure.
- Savoir réagir en tant que témoin, collègue, responsable syndical ou en tant que victime, en fonction de la situation.
- Prévention au niveau de tout agent : prises de conscience et nouvelles attitudes.

Cible

Tout agent public

Planification

Du 30/05/2024 après-midi au 30/05/2024 après-midi (A distance)

Le traitement des signalements de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes ou de menaces

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4710-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

- Savoir recueillir la parole : mener un entretien semi-dirigé, accueillir la parole des victimes,
- Savoir mettre en place des mesures urgentes de protection,
- Conduire une enquête administrative (différencier de l'enquête CHSCT),
- Savoir établir la matérialité des faits et qualifier juridiquement la situation,
- Connaître les règles applicables en matière de charge de la preuve et rédiger un rapport d'enquête,
- Informer, orienter, accompagner les agent.es victimes, et savoir mettre en œuvre une procédure disciplinaire
- Communiquer sur l'enquête et ses conclusions auprès des agent.es du réseau qui sont concerné.es,
- Savoir archiver le dossier.

Cette formation a pour but d'assurer l'opérationnalité de ce dispositif, en donnant toutes les clés juridiques mais aussi l'ensemble des outils nécessaires aux missions des publics cibles de ce sujet.

Cible

Personnels d'encadrement, acteurs de la prévention, experts et acteurs des ressources humaines

Planification

Du 25/09/2024 matin au 25/09/2024 après-midi (A distance)

Accompagner les professionnels de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'exercice de leurs missions

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4712-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Connaître le rôle et le champ de responsabilité des différents acteurs,
- Professionnaliser le repérage, le traitement des situations et l'accompagnement des victimes avec une posture exemplaire et une connaissance des procédures et du dispositif de signalement,
- Accompagner les RH et l'encadrement dans l'établissement d'un état des lieux et d'un plan d'action,
- Approfondir les procédures de traitement des situations de violences sexistes et sexuelles : sanctions disciplinaires et pénales, charge de la preuve, protection fonctionnelle.

Cible

Personnels d'encadrement, experts RH, acteurs de la prévention

Planification

Du 27/11/2024 matin au 28/11/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

Intégrer la lutte contre la haine anti-LGBT+ dans son management

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4713-1
CVRH de Paris et
Antenne La Défense

Objectifs

- Être au clair sur les concepts et terminologies LGBT+
- Connaître les aspects légaux : le non respect du droit à la vie privée et les discriminations LGBT+ sont des délits
- Connaître sa responsabilité en matière d'inclusion des agent·es LGBT+ (respect du droit à la vie privée, créer un environnement inclusif, veiller à prévenir tout dérapage, les prendre en charge le cas échéant, accompagnement RH des agents transgenres le cas échéant…).
- Savoir traiter les situations de haine anti-LGBT+ et appliquer les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses agent·es.
- Participer à la promotion de la lutte contre la haine anti-LGBT+ au sein de son équipe en s'appuyant sur les outils existants.

Cible

Personnel d'encadrement

Planification

Du 11/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (Arche Sud La Défense)

Prise de poste (RH-SG-Management)

Journées d'acculturation ministérielle des attachés stagiaires des IRA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3444-1
CVRH de Nantes

Objectifs

La convention de formation qui lie les 5 IRA et le MTECT ministère employeur prévoit la mise en œuvre de journées de contextualisation à destination des nouveaux attachés issus des IRA.
Ces journées organisées par FORCQ2 et le CMVRH permettent aux nouveaux attachés de se familiariser avec le MTECT grâce à plusieurs présentations et ateliers thématiques.

Cible

Nouveaux attachés sortants d'IRA (2 promotions par an - prises de poste en mars et septembre)

Planification

Du 25/03/2024 après-midi au 27/03/2024 matin (CVRH de Paris)

Journées d'acculturation ministérielle des attachés stagiaires des IRA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3444-2
CVRH de Nantes

Objectifs

La convention de formation qui lie les 5 IRA et le MTECT ministère employeur prévoit la mise en œuvre de journées de contextualisation à destination des nouveaux attachés issus des IRA.
Ces journées organisées par FORCQ2 et le CMVRH permettent aux nouveaux attachés de se familiariser avec le MTECT grâce à plusieurs présentations et ateliers thématiques.

Cible

Nouveaux attachés sortants d'IRA (2 promotions par an - prises de poste en mars et septembre)

Planification

Du 05/09/2024 après-midi au 20/09/2024 après-midi (CVRH de Paris)

Prise de poste des SG et Responsables RH : manager et piloter les fonctions supports et RRH

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-3828-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Il s'agira pour les participants d'appréhender leur rôle et leurs mission, leur environnement.

Module 1: Présentiel Paris la Défense Tour Séquoia (25 mars-29 mars 2024)
Module 2: Présentiel CVRH d'Arras (13 mai- 17 mai 2024)
Modules en distanciel (dates en cours de définition)

Cible

Cette formation s'adresse prioritairement aux secrétaires généraux, à leurs adjoints ainsi qu'aux responsables RH et adjoints en prise de poste dans les services des MTE et MCTRCT en région (DREAL, DEAL, DIR(M), Services de la navigation, CEREMA, écoles, opérateurs, …)
Il est recommandé aux stagiaires de disposer d'une expérience de quelques mois en poste afin de mieux apprécier les sujets qui seront abordés et de pouvoir comparer leur expérience aux apports de la formation.

Planification

Du 25/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (Tour Séquoia Paris la Défense)

Prise de poste des SG et Responsables RH : manager et piloter les fonctions supports et RRH

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-3828-3
CVRH d'Arras

Objectifs

Il s'agira pour les participants d'appréhender leur rôle et leurs mission, leur environnement.

Module 1: Présentiel Paris la Défense Tour Séquoia (25 mars-29 mars 2024)
Module 2: Présentiel CVRH d'Arras (13 mai- 17 mai 2024)
Modules en distanciel (dates en cours de définition)

Cible

Cette formation s'adresse prioritairement aux secrétaires généraux, à leurs adjoints ainsi qu'aux responsables RH et adjoints en prise de poste dans les services des MTE et MCTRCT en région (DREAL, DEAL, DIR(M), Services de la navigation, CEREMA, écoles, opérateurs, …)
Il est recommandé aux stagiaires de disposer d'une expérience de quelques mois en poste afin de mieux apprécier les sujets qui seront abordés et de pouvoir comparer leur expérience aux apports de la formation.

Planification

Semaine 20 (Du 13/05/2024 au 17/05/2024) (CVRH d'Arras-Valenciennes)

Prise de poste des SG et Responsables RH : manager et piloter les fonctions supports et RRH

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3828-4
CVRH de Rouen

Objectifs

Il s'agira pour les participants d'appréhender leur rôle et leurs mission, leur environnement.

Module 1: Présentiel Paris la Défense Tour Séquoia (25 mars-29 mars 2024)
Module 2: Présentiel CVRH d'Arras (13 mai- 17 mai 2024)
Modules en distanciel (dates en cours de définition)

Cible

Cette formation s'adresse prioritairement aux secrétaires généraux, à leurs adjoints ainsi qu'aux responsables RH et adjoints en prise de poste dans les services des MTE et MCTRCT en région (DREAL, DEAL, DIR(M), Services de la navigation, CEREMA, écoles, opérateurs, …)
Il est recommandé aux stagiaires de disposer d'une expérience de quelques mois en poste afin de mieux apprécier les sujets qui seront abordés et de pouvoir comparer leur expérience aux apports de la formation.

Planification

Du 09/07/2024 après-midi au 09/07/2024 après-midi (Distanciel)

Développement personnel

Découverte de la facilitation graphique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2194-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

• Découvrir ses aptitudes cachées en dessin et représentation visuelle,
• Connaître les différents éléments composant la facilitation graphique,
• Acquérir les bases de la facilitation graphique sur paperboard et petits formats,
• Se constituer un dictionnaire visuel pour accompagner ses présentations,
• S'approprier les outils liés à la facilitation graphique pour accompagner les groupes.

Cible

Membres du CVRH de Toulouse et tous publics intéressés par la facilitation graphique.

Prérequis
Avoir des projets et ayant besoin d'un apport de dessin.

À l'issue de la formation, les apprenants posséderont les méthodes et outils pour représenter visuellement les notions utilisées dans le cadre de la formation, des diagnostics de compétences et l'animation de séminaires et réunion.

Planification

Du 17/06/2024 matin au 17/06/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

La carte mentale : un outil pour organiser ses idées, améliorer sa mémoire et développer sa créativité

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2753-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement du cerveau et l'intérêt d'utiliser l'outil carte mentale ;
- Savoir créer des cartes mentales pour des sujets très variés : analyse documents écrits, planification de tâches, préparation de réunions, prise de notes, ...

Cible

Les agents souhaitant acquérir une méthode pour mémoriser, clarifier, organiser, valoriser des idées ou informations dans le cadre de la gestion de projet, de la prise de notes, de la préparation d'un exposé et bien plus encore....

Planification

Du 17/05/2024 matin au 22/05/2024 après-midi (A distance)

La carte mentale : un outil pour organiser ses idées, améliorer sa mémoire et développer sa créativité

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2753-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement du cerveau et l'intérêt d'utiliser l'outil carte mentale ;
- Savoir créer des cartes mentales pour des sujets très variés : analyse documents écrits, planification de tâches, préparation de réunions, prise de notes, ...

Cible

Les agents souhaitant acquérir une méthode pour mémoriser, clarifier, organiser, valoriser des idées ou informations dans le cadre de la gestion de projet, de la prise de notes, de la préparation d'un exposé et bien plus encore....

Planification

Du 08/11/2024 matin au 13/11/2024 après-midi (A distance)

La carte mentale : un outil pour organiser ses idées, améliorer sa mémoire et développer sa créativité

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2753-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement du cerveau et l'intérêt d'utiliser l'outil carte mentale ;
- Savoir créer des cartes mentales pour des sujets très variés : analyse documents écrits, planification de tâches, préparation de réunions, prise de notes, ...

Cible

Les agents souhaitant acquérir une méthode pour mémoriser, clarifier, organiser, valoriser des idées ou informations dans le cadre de la gestion de projet, de la prise de notes, de la préparation d'un exposé et bien plus encore....

Planification

Du 17/01/2025 matin au 22/01/2025 après-midi (A distance)

Expérimentation de la facilitation graphique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3097-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

CONTEXTE
La facilitation graphique permet l'appréhension de sujets complexes par leur nature ou par la forme qu'ils prennent habituellement en proposant une visualisation adaptée.
La facilitation graphique est une pratique qui utilise les médias graphiques pour favoriser les échanges et les réflexions au sein d'un groupe afin de lui permettre de construire une vision commune. Elle sert, alimente et accompagne un processus de collaboration.
Dans un contexte d'évolutions des organisations de travail, les agents des MTES et MCTRCT sont de plus en plus amenés à animer des réunions de travail ou d'équipes projets et sont en recherche constante d'innovation dans leurs pratiques d'animation.
Le CVRH de Toulouse propose de développer les compétences de ses équipes et celles des agents de DREAL, DDT(M), DIRSO et CEREMA par l'organisation de 2 formations à la facilitation graphique (initiation et perfectionnement).

OBJECTIFS DE LA FORMATION
Cette formation a pour objectifs de permettre aux agents :

de découvrir ses aptitudes cachées en dessin et représentation visuelle,
de connaître les différents éléments composant la facilitation graphique,
d'acquérir les bases de la facilitation graphique sur paperboard et petits formats,
de se constituer un dictionnaire visuel pour accompagner ses présentations,
de s'approprier les outils liés à la facilitation graphique pour accompagner les groupes.
Cette formation a pour objectifs de permettre aux agents de :
développer leurs style (couleurs, typographie, dessins de personnages)
enrichir leur style graphique
comprendre leurs filtres personnels pendant l'écoute
comprendre les différentes phases par lesquelles passe le facilitateur graphique
explorer les phases de modélisation de l'information, de mise en image sous forme métaphorique
pratiquer la création de métaphore pour rendre compte d'une problématique
appliquer la facilitation graphique à des disciplines connexes

À l'issue de la formation, les apprenants posséderont les méthodes et outils pour représenter visuellement les notions utilisées dans le cadre de la formation, des diagnostics de compétences et l'animation de séminaires et réunions.

Cible

Cette formation s'adresse à tous publics du ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du ministère de la Cohésion des Territoires en Relations avec les Collectivités Territoriales, amenés à animer des groupes de travail ou des réunions (CVRH, DREAL, DDT(M), DIR SO, CEREMA...). Nombre de participants : 12 maximum par session

Pré-Requis
Avoir des projets nécessitant un apport de dessin.
Avoir effectué le module initiation et/ou pratiquer régulièrement l'accompagnement de groupes par le dessin

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Penser à tout et tout suivre sans y penser

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3317-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Découvrir une méthode d'organisation, la méthode « GTD », permettant de tout suivre et de s'assurer de penser à tout ce qu'on veut faire à temps, sans s'encombrer l'esprit et en gardant des boites mails et bureaux relativement vides.

Cible

Tout agent voulant mieux s'organiser

Planification

Du 16/05/2024 après-midi au 16/05/2024 après-midi (A distance)

Penser à tout et tout suivre sans y penser

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3317-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Découvrir une méthode d'organisation, la méthode « GTD », permettant de tout suivre et de s'assurer de penser à tout ce qu'on veut faire à temps, sans s'encombrer l'esprit et en gardant des boites mails et bureaux relativement vides.

Cible

Tout agent voulant mieux s'organiser

Planification

Du 20/06/2024 matin au 20/06/2024 matin (A distance)

UE 2024 - Se préparer à la mobilité

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3490-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Cette formation réunit des outils sur les trois champs habituels des atelirs mobilité, à savoir:
- élaborer un CV
- rédiger une lettre de motivation
- se préparer à un entretien de recrutement

Cible

Tous agents de catégorie A, B ou C.

Planification

Du 04/07/2024 après-midi au 04/07/2024 après-midi (Universités d'été - distanciel)

Atelier découverte de la communication non violente (Distanciel)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3563-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Objectifs de la formation
Avoir un premier aperçu de la Communication Non Violente et entrevoir l'apport qu'elle peut avoir dans le milieu professionnel (relations usagers, collègues, etc.) ou personnel.
S'initier et pratiquer brièvement les premiers outils de la CNV avec les distinctions observation/jugement, sentiment/évaluation masquée, besoin/stratégie, et la formulation d'une demande claire.

Au programme
L'atelier sera principalement basé sur des exercices à partir de situations des participants et participantes qui serviront de support à des apports théoriques.

Thèmes abordés :
- changement de paradigme proposé par la CNV
- différence entre observations et jugements
- différence entre sentiments et évaluations masquées
- différence entre besoins et stratégies
- formulation de demandes claires.

Cible

Tout agent, aucun pré-requis

Planification

Du 28/02/2024 après-midi au 28/02/2024 après-midi (A distance)

Atelier découverte de la communication non violente (Distanciel)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3563-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Objectifs de la formation
Avoir un premier aperçu de la Communication Non Violente et entrevoir l'apport qu'elle peut avoir dans le milieu professionnel (relations usagers, collègues, etc.) ou personnel.
S'initier et pratiquer brièvement les premiers outils de la CNV avec les distinctions observation/jugement, sentiment/évaluation masquée, besoin/stratégie, et la formulation d'une demande claire.

Au programme
L'atelier sera principalement basé sur des exercices à partir de situations des participants et participantes qui serviront de support à des apports théoriques.

Thèmes abordés :
- changement de paradigme proposé par la CNV
- différence entre observations et jugements
- différence entre sentiments et évaluations masquées
- différence entre besoins et stratégies
- formulation de demandes claires.

Cible

Tout agent, aucun pré-requis

Planification

Du 26/04/2024 matin au 26/04/2024 matin (A distance)

Atelier découverte de la communication non violente (Distanciel)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3563-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

Objectifs de la formation
Avoir un premier aperçu de la Communication Non Violente et entrevoir l'apport qu'elle peut avoir dans le milieu professionnel (relations usagers, collègues, etc.) ou personnel.
S'initier et pratiquer brièvement les premiers outils de la CNV avec les distinctions observation/jugement, sentiment/évaluation masquée, besoin/stratégie, et la formulation d'une demande claire.

Au programme
L'atelier sera principalement basé sur des exercices à partir de situations des participants et participantes qui serviront de support à des apports théoriques.

Thèmes abordés :
- changement de paradigme proposé par la CNV
- différence entre observations et jugements
- différence entre sentiments et évaluations masquées
- différence entre besoins et stratégies
- formulation de demandes claires.

Cible

Tout agent, aucun pré-requis

Planification

Du 30/05/2024 matin au 30/05/2024 matin (A distance)

Atelier découverte de la communication non violente (Distanciel)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3563-4
CVRH de Toulouse

Objectifs

Objectifs de la formation
Avoir un premier aperçu de la Communication Non Violente et entrevoir l'apport qu'elle peut avoir dans le milieu professionnel (relations usagers, collègues, etc.) ou personnel.
S'initier et pratiquer brièvement les premiers outils de la CNV avec les distinctions observation/jugement, sentiment/évaluation masquée, besoin/stratégie, et la formulation d'une demande claire.

Au programme
L'atelier sera principalement basé sur des exercices à partir de situations des participants et participantes qui serviront de support à des apports théoriques.

Thèmes abordés :
- changement de paradigme proposé par la CNV
- différence entre observations et jugements
- différence entre sentiments et évaluations masquées
- différence entre besoins et stratégies
- formulation de demandes claires.

Cible

Tout agent, aucun pré-requis

Planification

Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (A distance)

Atelier découverte de la CNV... LA SUITE

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3823-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

S'adresse aux agents ayant suivi l'atelier de découverte à la communication non violente

Planification

Du 07/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Sensibilisation à la carte mentale

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3881-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Comprendre l'intérêt d'utiliser l'outil carte mentale ;
- Savoir aborder sereinement tout sujet, quelle que soit sa complexité, avec une carte mentale :
- prise de notes, restitution, préparation de réunions, planification, organisation de son temps et de ses activités ;
- Oser créer des cartes mentales pour des sujets très variés : analyse documents écrits,
- planification de tâches, préparation de réunions, prise de notes, …
- Tester et s'approprier son outil « préféré » pour réaliser des cartes mentales

Cible

Tout agent souhaitant acquérir une méthode pour mémoriser, clarifier, organiser, valoriser des idées ou informations. Ceci dans le cadre de la gestion de projet, de la prise de notes, de la préparation d'un exposé, un travail de veille et bien plus encore.

Planification

Du 30/08/2024 matin au 30/08/2024 après-midi (DISTANCE)

Sensibilisation à la carte mentale

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3881-2
CVRH de Nancy

Objectifs

- Comprendre l'intérêt d'utiliser l'outil carte mentale ;
- Savoir aborder sereinement tout sujet, quelle que soit sa complexité, avec une carte mentale :
- prise de notes, restitution, préparation de réunions, planification, organisation de son temps et de ses activités ;
- Oser créer des cartes mentales pour des sujets très variés : analyse documents écrits,
- planification de tâches, préparation de réunions, prise de notes, …
- Tester et s'approprier son outil « préféré » pour réaliser des cartes mentales

Cible

Tout agent souhaitant acquérir une méthode pour mémoriser, clarifier, organiser, valoriser des idées ou informations. Ceci dans le cadre de la gestion de projet, de la prise de notes, de la préparation d'un exposé, un travail de veille et bien plus encore.

Planification

Du 13/12/2024 matin au 13/12/2024 après-midi (DISTANCE)

Module 2 : Devenir acteur de sa mobilité : Connaissance de soi

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4089-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

La construction de votre projet professionnel passe par plusieurs étapes et implique un questionnement sur soi, tant au niveau professionnel que personnel.
Réfléchir sur votre mobilité, votre orientation professionnelle nécessite du temps, de la réflexion et une méthode.
Utiliser une approche méthodique doit vous permettre de vous poser des questions sur la cohérence de votre projet professionnel au regard de vos compétences, de vos valeurs, de vos besoins, de vos aspirations, de votre environnement...

Cible

Tout agent souhaitant s'engager dans une démarche de réflexion dans le but d'élaborer son projet professionnel et/ou d'envisager une mobilité.

Planification

Du 18/01/2024 matin au 18/01/2024 matin (En distanciel, organisateur Paris)

Savoir dire non sans agressivité avec l'assertivité

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4294-1
CVRH de Nancy

Objectifs

A la fin de la formation, l'agent formé devra être en capacité :

- de comprendre d'où vient sa difficulté à dire non,

- de savoir exprimer un « non » de façon constructive (être assertif – pour les managers, asseoir son autorité),

- d'utiliser le non de façon sereine et sans culpabilité (gagner en confiance, se respecter et respecter les autres, faire preuve de bon sens),

- de poser ses propres limites (être en adéquation avec ses valeurs personnelles).

Cible

Tout agent ayant des difficultés à dire non dans son milieu professionnel

Planification

Du 04/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Savoir dire non sans agressivité avec l'assertivité

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4294-2
CVRH de Nancy

Objectifs

A la fin de la formation, l'agent formé devra être en capacité :

- de comprendre d'où vient sa difficulté à dire non,

- de savoir exprimer un « non » de façon constructive (être assertif – pour les managers, asseoir son autorité),

- d'utiliser le non de façon sereine et sans culpabilité (gagner en confiance, se respecter et respecter les autres, faire preuve de bon sens),

- de poser ses propres limites (être en adéquation avec ses valeurs personnelles).

Cible

Tout agent ayant des difficultés à dire non dans son milieu professionnel

Planification

Du 08/10/2024 matin au 09/10/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Gestion des ressources humaines - Gestion administrative et paye

Connaître les fondamentaux de la gestion administrative

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-122-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Connaître le statut général de la fonction publique et les principes généraux de la gestion des personnels de l'État ;
- Connaître les statuts spécifiques des agents gérés ;
- Maîtriser les bases juridiques et réglementaires nécessaires pour accomplir la gestion administrative (statut général, hiérarchie des normes, recrutement, positions administratives, déroulement de la carrière, congés et temps de travail, gestion des agents non titulaires, cessation d'activité, dossier individuel de l'agent...) et savoir les mettre en œuvre.

Cible

Les gestionnaires RH en services employeurs (ministériels et en SGC-D) et en bureaux de gestion GA-Paye ; les formateurs SIRH RenoiRH et RGP Primes, les personnels encadrants de la filière GA-Paye et RH de proximité.

Planification

Du 25/01/2024 matin au 02/02/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

Connaître les fondamentaux de la gestion administrative

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-122-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Connaître le statut général de la fonction publique et les principes généraux de la gestion des personnels de l'État ;
- Connaître les statuts spécifiques des agents gérés ;
- Maîtriser les bases juridiques et réglementaires nécessaires pour accomplir la gestion administrative (statut général, hiérarchie des normes, recrutement, positions administratives, déroulement de la carrière, congés et temps de travail, gestion des agents non titulaires, cessation d'activité, dossier individuel de l'agent...) et savoir les mettre en œuvre.

Cible

Les gestionnaires RH en services employeurs (ministériels et en SGC-D) et en bureaux de gestion GA-Paye ; les formateurs SIRH RenoiRH et RGP Primes, les personnels encadrants de la filière GA-Paye et RH de proximité.

Planification

Du 14/03/2024 matin au 22/03/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Connaître les fondamentaux de la gestion administrative

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-122-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Connaître le statut général de la fonction publique et les principes généraux de la gestion des personnels de l'État ;
- Connaître les statuts spécifiques des agents gérés ;
- Maîtriser les bases juridiques et réglementaires nécessaires pour accomplir la gestion administrative (statut général, hiérarchie des normes, recrutement, positions administratives, déroulement de la carrière, congés et temps de travail, gestion des agents non titulaires, cessation d'activité, dossier individuel de l'agent...) et savoir les mettre en œuvre.

Cible

Les gestionnaires RH en services employeurs (ministériels et en SGC-D) et en bureaux de gestion GA-Paye ; les formateurs SIRH RenoiRH et RGP Primes, les personnels encadrants de la filière GA-Paye et RH de proximité.

Planification

Du 03/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Connaître les fondamentaux de la gestion administrative

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-122-4
CVRH de Mâcon

Objectifs

- Connaître le statut général de la fonction publique et les principes généraux de la gestion des personnels de l'État ;
- Connaître les statuts spécifiques des agents gérés ;
- Maîtriser les bases juridiques et réglementaires nécessaires pour accomplir la gestion administrative (statut général, hiérarchie des normes, recrutement, positions administratives, déroulement de la carrière, congés et temps de travail, gestion des agents non titulaires, cessation d'activité, dossier individuel de l'agent...) et savoir les mettre en œuvre.

Cible

Les gestionnaires RH en services employeurs (ministériels et en SGC-D) et en bureaux de gestion GA-Paye ; les formateurs SIRH RenoiRH et RGP Primes, les personnels encadrants de la filière GA-Paye et RH de proximité.

Planification

Du 28/11/2024 matin au 06/12/2024 après-midi (DISTANCIEL)

Connaître les fondamentaux de la paye publique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-123-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- connaître les finalités de la LOLF, des BOP, des UO ;
- savoir repérer les personnes intervenant dans la programmation ou l'exécution des BOP ;
- connaître la part des primes et indemnités dans la paye ;
- connaître le circuit de la paye ;
- savoir lire une fiche de paye.

Cible

Les agents de la filière GA-paye en PSI et services employeurs, en particulier les nouveaux arrivants.

Planification

Du 20/03/2024 matin au 21/03/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Connaître les fondamentaux de la paye publique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-123-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- connaître les finalités de la LOLF, des BOP, des UO ;
- savoir repérer les personnes intervenant dans la programmation ou l'exécution des BOP ;
- connaître la part des primes et indemnités dans la paye ;
- connaître le circuit de la paye ;
- savoir lire une fiche de paye.

Cible

Les agents de la filière GA-paye en PSI et services employeurs, en particulier les nouveaux arrivants.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 17/05/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

Connaître les fondamentaux de la paye publique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-123-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

- connaître les finalités de la LOLF, des BOP, des UO ;
- savoir repérer les personnes intervenant dans la programmation ou l'exécution des BOP ;
- connaître la part des primes et indemnités dans la paye ;
- connaître le circuit de la paye ;
- savoir lire une fiche de paye.

Cible

Les agents de la filière GA-paye en PSI et services employeurs, en particulier les nouveaux arrivants.

Planification

Du 07/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (CVRH MACON)

Savoir gérer les absences pour maladie, invalidité et décès

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-125-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Connaitre les bases de la gestion des congés maladie, accidents de travail et de service
Connaitre les incidences des congés maladie en termes de carrière et de paye
Connaitre le comité médical supérieur, la commission de réforme et leur modalité de saisine
Être en mesure d'informer l'agent sur ses droits statutaires

Cible

Les gestionnaires RH en services employeurs (ministériels et en SGC-D) et en bureaux de gestion GA-Paye

Planification

Du 22/01/2024 matin au 23/01/2024 après-midi (Distanciel)

Connaître les principaux régimes indemnitaires

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2491-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

• Connaître les principales natures de primes mises en œuvre aux MTES/MCTRCT et les objectifs de chacune d'elle, avec un focus particulier sur le RIFSEEP ;
• Connaître l'architecture et le contenu des textes réglementaires indemnitaires ;
• Mesurer les enjeux et les conséquences des différentes primes, le rôle des intervenants (services employeurs, ZGE, PSI, MIGT, experts de l'administration centrale) et les process de mise en œuvre ;
• Savoir appliquer les modalités de gestion des différentes primes ;
• Répondre à des questions concrètes.

Cible

Les agents de la filière GA-paye en PSI et services employeurs, gestionnaires et encadrants, en particulier les nouveaux arrivants, les formateurs GP Primes.

Planification

2nd semestre 2024 (DISTANCIEL)

SIRH

RenoiRH - POSTES et MOBILITE (la gestion des postes et de la mobilité)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3137-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Concernant la partie « gestion des postes » (premier jour de la formation) :
Maîtriser les éléments de l'organisation : unités organisationnelles, emplois types, postes, savoir définir les éléments constitutifs de l'organisation, connaître les informations portées par ces éléments, identifier les acteurs clés, appréhender les liens entre les éléments de structure dont l'héritage des informations dans le dossier agent, modifier et supprimer ces éléments et savoir affecter les agents.
- Concernant la partie « gestion de la mobilité » (deuxième jour de la formation) :
Savoir initier et lancer une campagne de mobilité dans RenoiRH, savoir gérer les candidatures et les différents avis des services, savoir préparer une CAP ou CCP mobilité et intégrer leurs résultats dans RenoiRH.

Cible

Gestionnaires RH chargés des postes et gestionnaires de la mobilité.

Planification

Du 29/01/2024 matin au 30/01/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

RenoiRH - POSTES et MOBILITE (la gestion des postes et de la mobilité)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3137-2
CVRH d'Arras

Objectifs

- Concernant la partie « gestion des postes » (premier jour de la formation) :
Maîtriser les éléments de l'organisation : unités organisationnelles, emplois types, postes, savoir définir les éléments constitutifs de l'organisation, connaître les informations portées par ces éléments, identifier les acteurs clés, appréhender les liens entre les éléments de structure dont l'héritage des informations dans le dossier agent, modifier et supprimer ces éléments et savoir affecter les agents.
- Concernant la partie « gestion de la mobilité » (deuxième jour de la formation) :
Savoir initier et lancer une campagne de mobilité dans RenoiRH, savoir gérer les candidatures et les différents avis des services, savoir préparer une CAP ou CCP mobilité et intégrer leurs résultats dans RenoiRH.

Cible

Gestionnaires RH chargés des postes et gestionnaires de la mobilité.

Planification

Du 14/02/2024 matin au 15/02/2024 après-midi (Arras)

RenoiRH - POSTES et MOBILITE (la gestion des postes et de la mobilité)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3137-4
CVRH de Tours

Objectifs

- Concernant la partie « gestion des postes » (premier jour de la formation) :
Maîtriser les éléments de l'organisation : unités organisationnelles, emplois types, postes, savoir définir les éléments constitutifs de l'organisation, connaître les informations portées par ces éléments, identifier les acteurs clés, appréhender les liens entre les éléments de structure dont l'héritage des informations dans le dossier agent, modifier et supprimer ces éléments et savoir affecter les agents.
- Concernant la partie « gestion de la mobilité » (deuxième jour de la formation) :
Savoir initier et lancer une campagne de mobilité dans RenoiRH, savoir gérer les candidatures et les différents avis des services, savoir préparer une CAP ou CCP mobilité et intégrer leurs résultats dans RenoiRH.

Cible

Gestionnaires RH chargés des postes et gestionnaires de la mobilité.

Planification

Du 25/03/2024 matin au 26/03/2024 après-midi (DREAL CVL - Orléans)

RenoiRH - POSTES et MOBILITE (la gestion des postes et de la mobilité)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3137-5
CVRH d'Arras

Objectifs

- Concernant la partie « gestion des postes » (premier jour de la formation) :
Maîtriser les éléments de l'organisation : unités organisationnelles, emplois types, postes, savoir définir les éléments constitutifs de l'organisation, connaître les informations portées par ces éléments, identifier les acteurs clés, appréhender les liens entre les éléments de structure dont l'héritage des informations dans le dossier agent, modifier et supprimer ces éléments et savoir affecter les agents.
- Concernant la partie « gestion de la mobilité » (deuxième jour de la formation) :
Savoir initier et lancer une campagne de mobilité dans RenoiRH, savoir gérer les candidatures et les différents avis des services, savoir préparer une CAP ou CCP mobilité et intégrer leurs résultats dans RenoiRH.

Cible

Gestionnaires RH chargés des postes et gestionnaires de la mobilité.

Planification

Du 23/04/2024 matin au 24/04/2024 après-midi (Arras)

RenoiRH - POSTES et MOBILITE (la gestion des postes et de la mobilité)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3137-7
CVRH de Rouen

Objectifs

- Concernant la partie « gestion des postes » (premier jour de la formation) :
Maîtriser les éléments de l'organisation : unités organisationnelles, emplois types, postes, savoir définir les éléments constitutifs de l'organisation, connaître les informations portées par ces éléments, identifier les acteurs clés, appréhender les liens entre les éléments de structure dont l'héritage des informations dans le dossier agent, modifier et supprimer ces éléments et savoir affecter les agents.
- Concernant la partie « gestion de la mobilité » (deuxième jour de la formation) :
Savoir initier et lancer une campagne de mobilité dans RenoiRH, savoir gérer les candidatures et les différents avis des services, savoir préparer une CAP ou CCP mobilité et intégrer leurs résultats dans RenoiRH.

Cible

Gestionnaires RH chargés des postes et gestionnaires de la mobilité.

Planification

Du 07/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (distanciel)

RenoiRH - POSTES et MOBILITE (la gestion des postes et de la mobilité)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3137-8
CVRH de Rouen

Objectifs

- Concernant la partie « gestion des postes » (premier jour de la formation) :
Maîtriser les éléments de l'organisation : unités organisationnelles, emplois types, postes, savoir définir les éléments constitutifs de l'organisation, connaître les informations portées par ces éléments, identifier les acteurs clés, appréhender les liens entre les éléments de structure dont l'héritage des informations dans le dossier agent, modifier et supprimer ces éléments et savoir affecter les agents.
- Concernant la partie « gestion de la mobilité » (deuxième jour de la formation) :
Savoir initier et lancer une campagne de mobilité dans RenoiRH, savoir gérer les candidatures et les différents avis des services, savoir préparer une CAP ou CCP mobilité et intégrer leurs résultats dans RenoiRH.

Cible

Gestionnaires RH chargés des postes et gestionnaires de la mobilité.

Planification

Du 10/10/2024 matin au 18/10/2024 après-midi (distanciel)

ESTEVE - pour le Responsable Local de Campagne (RLC)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3448-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Les objectifs de la formation sont de doter les Responsables locaux de campagne (RLC) :
- des moyens de jouer un rôle de relais local de campagne, dans l'application Estève,
- d'animer le réseau des correspondants de bureau RH de proximité désignés pour son service (dans les petits services, le RLC peut assumer les deux rôles)
- des moyens de présenter Estève, et de former à Estève aux managers N+1 et agents évalués.

Cible

Les Responsables locaux de campagne (RLC), soit un RLC par service utilisateurs d'Estève.
Le RLC est de préférence déjà en charge des actions liées au suivi et au pilotage de la campagne d'évaluation dans son service.

Planification

Du 15/01/2024 matin au 15/01/2024 après-midi (distanciel)

ESTEVE - pour le Responsable Local de Campagne (RLC)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3448-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Les objectifs de la formation sont de doter les Responsables locaux de campagne (RLC) :
- des moyens de jouer un rôle de relais local de campagne, dans l'application Estève,
- d'animer le réseau des correspondants de bureau RH de proximité désignés pour son service (dans les petits services, le RLC peut assumer les deux rôles)
- des moyens de présenter Estève, et de former à Estève aux managers N+1 et agents évalués.

Cible

Les Responsables locaux de campagne (RLC), soit un RLC par service utilisateurs d'Estève.
Le RLC est de préférence déjà en charge des actions liées au suivi et au pilotage de la campagne d'évaluation dans son service.

Planification

Du 18/01/2024 matin au 18/01/2024 après-midi (distanciel)

RGP Primes – Services employeurs

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-3457-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Savoir consulter l'outil RGP Primes pour faire des recherches, éditer des notifications avec les nouvelles codifications RenoiRH, et utiliser les nouveaux processus d'harmonisation du CIA.

Cible

Cette formation est proposée aux services employeurs et harmonisateurs des MTECT

Planification

Du 11/01/2024 matin au 12/01/2024 après-midi (Préfecture de la Corse du sud)

RGP Primes – Services employeurs

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3457-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Savoir consulter l'outil RGP Primes pour faire des recherches, éditer des notifications avec les nouvelles codifications RenoiRH, et utiliser les nouveaux processus d'harmonisation du CIA.

Cible

Cette formation est proposée aux services employeurs et harmonisateurs des MTECT

Planification

Du 28/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

RGP Primes – Services employeurs

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3457-3
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Savoir consulter l'outil RGP Primes pour faire des recherches, éditer des notifications avec les nouvelles codifications RenoiRH, et utiliser les nouveaux processus d'harmonisation du CIA.

Cible

Cette formation est proposée aux services employeurs et harmonisateurs des MTECT

Planification

Du 28/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

RGP Primes – Services employeurs

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3457-4
CVRH de Toulouse

Objectifs

Savoir consulter l'outil RGP Primes pour faire des recherches, éditer des notifications avec les nouvelles codifications RenoiRH, et utiliser les nouveaux processus d'harmonisation du CIA.

Cible

Cette formation est proposée aux services employeurs et harmonisateurs des MTECT

Planification

Du 21/03/2024 matin au 21/03/2024 après-midi (Préf 34)

RGP Primes – Toutes primes

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3473-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Savoir utiliser l'outil RGP Primes pour mettre en œuvre en paie les primes qui y sont gérées, avec les nouvelles codifications RenoiRH, et savoir harmoniser les CIA.
À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- connaître les grandes lignes de la réglementation applicable aux primes payées avec l'outil RGP primes hors ISS,
- vérifier si la situation d'un agent lui permet ou non de bénéficier de primes,
- connaître les règles applicables à la détermination des droits indemnitaires attribués à un agent, au titre de la première année de mise en œuvre, mais aussi au titre des années futures en tenant compte des éléments propres à l'agent (carrière, affectation...),
- connaître le fonctionnement du mouvement indemnitaire 22 de paye pour gérer des événements historisés,
- initialiser dans l'outil les dossiers des agents bénéficiaires d'indemnités,
- savoir mettre en œuvre le calcul en mode simulation et le paiement des primes dans RGP Primes,
- lancer la simulation d'un calcul de primes et le vérifier,
- connaître les modalités de traitement des rappels antérieurs à la mise en place d'une indemnité et savoir les mettre en œuvre,
- maîtriser les nouvelles codifications de RenoiRH utilisées dans RGP Primes,
- connaître les nouveaux processus d'harmonisation des CIA.

Cible

Cette formation est proposée à l'ensemble des agents du pôle ministériel MTE affectés en administration centrale, en services déconcentrés et en établissement public.
Elle s'adresse aux gestionnaires et référents ne gérant pas l'ISS.
Pour pouvoir suivre la formation proposée, il est souhaitable d'avoir à minima :
- suivi une formation métier indemnitaire : « Connaître les principaux régimes indemnitaires » (durée 2 jours) ;
- une connaissance pratique du système RenoiRH ou avoir suivi le module de formation « RenoiRH GA-paye » (durée 8 jours).
Les stagiaires sont invités à suivre le module « Fondamentaux des mouvements 22 en paye de primes et indemnités » de l'offre de formation à distance, en préalable des sessions en présentiel.

Planification

Du 07/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (DISTANCIEL)

RGP Primes – Toutes primes

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-3473-2

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Savoir utiliser l'outil RGP Primes pour mettre en œuvre en paie les primes qui y sont gérées, avec les nouvelles codifications RenoiRH, et savoir harmoniser les CIA.
À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- connaître les grandes lignes de la réglementation applicable aux primes payées avec l'outil RGP primes hors ISS,
- vérifier si la situation d'un agent lui permet ou non de bénéficier de primes,
- connaître les règles applicables à la détermination des droits indemnitaires attribués à un agent, au titre de la première année de mise en œuvre, mais aussi au titre des années futures en tenant compte des éléments propres à l'agent (carrière, affectation...),
- connaître le fonctionnement du mouvement indemnitaire 22 de paye pour gérer des événements historisés,
- initialiser dans l'outil les dossiers des agents bénéficiaires d'indemnités,
- savoir mettre en œuvre le calcul en mode simulation et le paiement des primes dans RGP Primes,
- lancer la simulation d'un calcul de primes et le vérifier,
- connaître les modalités de traitement des rappels antérieurs à la mise en place d'une indemnité et savoir les mettre en œuvre,
- maîtriser les nouvelles codifications de RenoiRH utilisées dans RGP Primes,
- connaître les nouveaux processus d'harmonisation des CIA.

Cible

Cette formation est proposée à l'ensemble des agents du pôle ministériel MTE affectés en administration centrale, en services déconcentrés et en établissement public.
Elle s'adresse aux gestionnaires et référents ne gérant pas l'ISS.
Pour pouvoir suivre la formation proposée, il est souhaitable d'avoir à minima :
- suivi une formation métier indemnitaire : « Connaître les principaux régimes indemnitaires » (durée 2 jours) ;
- une connaissance pratique du système RenoiRH ou avoir suivi le module de formation « RenoiRH GA-paye » (durée 8 jours).

Les stagiaires sont invités à suivre le module « Fondamentaux des mouvements 22 en paye de primes et indemnités » de l'offre de formation à distance, en préalable des sessions en présentiel.

Planification

Du 26/03/2024 matin au 27/03/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

RGP Primes – Toutes primes

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-3473-3

CVRH de Toulouse

Objectifs

Savoir utiliser l'outil RGP Primes pour mettre en œuvre en paie les primes qui y sont gérées, avec les nouvelles codifications RenoiRH, et savoir harmoniser les CIA.
À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- connaître les grandes lignes de la réglementation applicable aux primes payées avec l'outil RGP primes hors ISS,
- vérifier si la situation d'un agent lui permet ou non de bénéficier de primes,
- connaître les règles applicables à la détermination des droits indemnitaires attribués à un agent, au titre de la première année de mise en œuvre, mais aussi au titre des années futures en tenant compte des éléments propres à l'agent (carrière, affectation...),
- connaître le fonctionnement du mouvement indemnitaire 22 de paye pour gérer des événements historisés,
- initialiser dans l'outil les dossiers des agents bénéficiaires d'indemnités,
- savoir mettre en œuvre le calcul en mode simulation et le paiement des primes dans RGP Primes,
- lancer la simulation d'un calcul de primes et le vérifier,
- connaître les modalités de traitement des rappels antérieurs à la mise en place d'une indemnité et savoir les mettre en œuvre,
- maîtriser les nouvelles codifications de RenoiRH utilisées dans RGP Primes,
- connaître les nouveaux processus d'harmonisation des CIA.

Cible

Cette formation est proposée à l'ensemble des agents du pôle ministériel MTE affectés en administration centrale, en services déconcentrés et en établissement public.
Elle s'adresse aux gestionnaires et référents ne gérant pas l'ISS.
Pour pouvoir suivre la formation proposée, il est souhaitable d'avoir à minima :
- suivi une formation métier indemnitaire : « Connaître les principaux régimes indemnitaires » (durée 2 jours) ;
- une connaissance pratique du système RenoiRH ou avoir suivi le module de formation « RenoiRH GA-paye » (durée 8 jours).

Les stagiaires sont invités à suivre le module « Fondamentaux des mouvements 22 en paye de primes et indemnités » de l'offre de formation à distance, en préalable des sessions en présentiel.

Planification

Du 07/02/2024 matin au 08/02/2024 après-midi (Au C.V.R.H. de Toulouse)

RenoiRH - Consultation et requêtes basiques (CONSULT-REQ)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3638-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Permettre aux sous-directeurs/trices, chef(fe)s de département, chef(fe)s de service et leurs adjoint(e)s, aux chef(fe)s de bureau ou de pôle, et leurs adjoint(e)s, de consulter RenoiRH pour en tirer rapidement et de manière autonome des informations relatives à un agent, ou à une population d'agents.
Les objectifs de la formation sont de doter les encadrant(e)s :
• Des bases pour se connecter à RenoiRH, naviguer pour consulter les données de RenoiRH sur leur périmètre de gestion, et contrôler les événements de gestion utiles au pilotage de leur activité,
• Des bases pour identifier les requêtes standard à utiliser en fonction des données à contrôler dans RenoiRH, pour constituer une population, puis réaliser des exports de toutes les données de cette population au format excel/csv pour compléter des requêtes existantes (par exemple celle sur les promouvables), et de les utiliser,
• Des concepts de l'univers des requêtes spécifiques (sur mesure), et des compétences pour créer une requête spécifique.

Cible

Cette formation est réservée aux nouveaux encadrant(e)s des filières GA-Paye, RH proximité, poste-effectifs, et mobilité en ZGE, ou administration centrale.

Planification

Du 16/01/2024 matin au 16/01/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

RenoiRH - Consultation et requêtes basiques (CONSULT-REQ)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3638-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Permettre aux sous-directeurs/trices, chef(fe)s de département, chef(fe)s de service et leurs adjoint(e)s, aux chef(fe)s de bureau ou de pôle, et leurs adjoint(e)s, de consulter RenoiRH pour en tirer rapidement et de manière autonome des informations relatives à un agent, ou à une population d'agents.
Les objectifs de la formation sont de doter les encadrant(e)s :
• Des bases pour se connecter à RenoiRH, naviguer pour consulter les données de RenoiRH sur leur périmètre de gestion, et contrôler les événements de gestion utiles au pilotage de leur activité,
• Des bases pour identifier les requêtes standard à utiliser en fonction des données à contrôler dans RenoiRH, pour constituer une population, puis réaliser des exports de toutes les données de cette population au format excel/csv pour compléter des requêtes existantes (par exemple celle sur les promouvables), et de les utiliser,
• Des concepts de l'univers des requêtes spécifiques (sur mesure), et des compétences pour créer une requête spécifique.

Cible

Cette formation est réservée aux nouveaux encadrant(e)s des filières GA-Paye, RH proximité, poste-effectifs, et mobilité en ZGE, ou administration centrale.

Planification

Du 08/02/2024 après-midi au 08/02/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

RenoiRH - GTA (Gestion des Temps et Activités) et gestion des congés

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3730-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Savoirs :
- Permettre au gestionnaire d'appréhender de façon globale, le module GTA et son interaction avec RenoiRH. Maîtriser les concepts clés. Situer son rôle dans l'organisation. Identifier les apports du module. Connaître les principales actions fonctionnelles constituant le module. Permettre au gestionnaire de connaitre les prérequis à la GTA. Connaître les éléments clés relatifs de l'initialisation d'un dossier agent (Prise en charge).
- Savoir lire et interpréter le planning théorique, les calendriers et les cycles de travail. Savoir mettre à jour une journée ou une période exceptionnelle. Savoir lancer le chargement du planning théorique
Savoir paramétrer les éléments de badgeuses au dossier agent. Savoir lire et interpréter les différents types de plannings. Savoir lire et interpréter les différents types de pointages. Savoir lire et interpréter les différents types de compteurs. Savoir saisir mettre à jour manuellement des pointages. Savoir lancer les mises à jour des compteurs.
- Savoir lire le compteur d'anomalies liées aux anomalies de natures d'heures, de compteurs, de pointages. Permettre au gestionnaire de connaître précisément l'origine d'une anomalie. Permettre au gestionnaire d'être autonome dans la gestion de la correction des anomalies des dossiers qu'il gère

Cible

Les gestionnaires "Cottage" des bureaux RH de proximité d'administration centrale

Planification

Du 15/01/2024 matin au 15/01/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

RenoiRH - GTA (Gestion des Temps et Activités) et gestion des congés

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3730-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Savoirs :
- Permettre au gestionnaire d'appréhender de façon globale, le module GTA et son interaction avec RenoiRH. Maîtriser les concepts clés. Situer son rôle dans l'organisation. Identifier les apports du module. Connaître les principales actions fonctionnelles constituant le module. Permettre au gestionnaire de connaitre les prérequis à la GTA. Connaître les éléments clés relatifs de l'initialisation d'un dossier agent (Prise en charge).
- Savoir lire et interpréter le planning théorique, les calendriers et les cycles de travail. Savoir mettre à jour une journée ou une période exceptionnelle. Savoir lancer le chargement du planning théorique
Savoir paramétrer les éléments de badgeuses au dossier agent. Savoir lire et interpréter les différents types de plannings. Savoir lire et interpréter les différents types de pointages. Savoir lire et interpréter les différents types de compteurs. Savoir saisir mettre à jour manuellement des pointages. Savoir lancer les mises à jour des compteurs.
- Savoir lire le compteur d'anomalies liées aux anomalies de natures d'heures, de compteurs, de pointages. Permettre au gestionnaire de connaître précisément l'origine d'une anomalie. Permettre au gestionnaire d'être autonome dans la gestion de la correction des anomalies des dossiers qu'il gère

Cible

Les gestionnaires "Cottage" des bureaux RH de proximité d'administration centrale

Planification

Du 06/02/2024 matin au 06/02/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

RenoiRH - GTA (Gestion des Temps et Activités) et gestion des congés

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3730-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Savoirs :
- Permettre au gestionnaire d'appréhender de façon globale, le module GTA et son interaction avec RenoiRH. Maîtriser les concepts clés. Situer son rôle dans l'organisation. Identifier les apports du module. Connaître les principales actions fonctionnelles constituant le module. Permettre au gestionnaire de connaitre les prérequis à la GTA. Connaître les éléments clés relatifs de l'initialisation d'un dossier agent (Prise en charge).
- Savoir lire et interpréter le planning théorique, les calendriers et les cycles de travail. Savoir mettre à jour une journée ou une période exceptionnelle. Savoir lancer le chargement du planning théorique
Savoir paramétrer les éléments de badgeuses au dossier agent. Savoir lire et interpréter les différents types de plannings. Savoir lire et interpréter les différents types de pointages. Savoir lire et interpréter les différents types de compteurs. Savoir saisir mettre à jour manuellement des pointages. Savoir lancer les mises à jour des compteurs.
- Savoir lire le compteur d'anomalies liées aux anomalies de natures d'heures, de compteurs, de pointages. Permettre au gestionnaire de connaître précisément l'origine d'une anomalie. Permettre au gestionnaire d'être autonome dans la gestion de la correction des anomalies des dossiers qu'il gère

Cible

Les gestionnaires "Cottage" des bureaux RH de proximité d'administration centrale

Planification

Du 24/04/2024 matin au 24/04/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

RenoiRH - GA-PAYE (incluant GaudDI)

Durée : 8.0 jour(s)
Session n° 24-4233-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cible

Cette formation s'adresse aux gestionnaires administratifs et paie.
Pré-requis : Pour participer à cette formation, il est fortement recommandé aux stagiaires d'avoir suivi les formations métier sur les « Fondamentaux de la gestion administrative » (4 jours) et sur les « Fondamentaux de la paye publique » (1 jour).
Par ailleurs, il est également recommandé pour faciliter la compréhension des aspects qui seront abordés lors de la formation, de suivre les modules de formation en e-learning, en libre service sur la plateforme MENTOR :
- « Fondamentaux des mouvements 22 en paye de primes et indemnités »
- « RenoiRH : les requêtes »

Planification

Du 29/01/2024 matin au 08/02/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

RenoiRH - GA-PAYE (incluant GaudDI)

Durée : 8.0 jour(s)
Session n° 24-4233-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Cible

Cette formation s'adresse aux gestionnaires administratifs et paie.
Pré-requis : Pour participer à cette formation, il est fortement recommandé aux stagiaires d'avoir suivi les formations métier sur les « Fondamentaux de la gestion administrative » (4 jours) et sur les « Fondamentaux de la paye publique » (1 jour).
Par ailleurs, il est également recommandé pour faciliter la compréhension des aspects qui seront abordés lors de la formation, de suivre les modules de formation en e-learning, en libre service sur la plateforme MENTOR :
- « Fondamentaux des mouvements 22 en paye de primes et indemnités »
- « RenoiRH : les requêtes »

Planification

Du 04/03/2024 matin au 19/03/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

RenoiRH - GA-PAYE (incluant GaudDI)

Durée : 8.0 jour(s)
Session n° 24-4233-4
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Cette formation s'adresse aux gestionnaires administratifs et paie.
Pré-requis : Pour participer à cette formation, il est fortement recommandé aux stagiaires d'avoir suivi les formations métier sur les « Fondamentaux de la gestion administrative » (4 jours) et sur les « Fondamentaux de la paye publique » (1 jour).
Par ailleurs, il est également recommandé pour faciliter la compréhension des aspects qui seront abordés lors de la formation, de suivre les modules de formation en e-learning, en libre service sur la plateforme MENTOR :
- « Fondamentaux des mouvements 22 en paye de primes et indemnités »
- « RenoiRH : les requêtes »

Planification

Du 04/03/2024 matin au 14/03/2024 après-midi (Cité administrative à TOULOUSE)

RenoiRH - GA-PAYE (incluant GaudDI)

Durée : 8.0 jour(s)
Session n° 24-4233-5
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cible

Cette formation s'adresse aux gestionnaires administratifs et paie.
Pré-requis : Pour participer à cette formation, il est fortement recommandé aux stagiaires d'avoir suivi les formations métier sur les « Fondamentaux de la gestion administrative » (4 jours) et sur les « Fondamentaux de la paye publique » (1 jour).
Par ailleurs, il est également recommandé pour faciliter la compréhension des aspects qui seront abordés lors de la formation, de suivre les modules de formation en e-learning, en libre service sur la plateforme MENTOR :
- « Fondamentaux des mouvements 22 en paye de primes et indemnités »
- « RenoiRH : les requêtes »

Planification

Du 02/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

RenoiRH - GA-PAYE (incluant GaudDI)

Durée : 8.0 jour(s)
Session n° 24-4233-7
CVRH de Tours

Objectifs

Cible

Cette formation s'adresse aux gestionnaires administratifs et paie.
Pré-requis : Pour participer à cette formation, il est fortement recommandé aux stagiaires d'avoir suivi les formations métier sur les « Fondamentaux de la gestion administrative » (4 jours) et sur les « Fondamentaux de la paye publique » (1 jour).
Par ailleurs, il est également recommandé pour faciliter la compréhension des aspects qui seront abordés lors de la formation, de suivre les modules de formation en e-learning, en libre service sur la plateforme MENTOR :
- « Fondamentaux des mouvements 22 en paye de primes et indemnités »
- « RenoiRH : les requêtes »

Planification

Du 26/03/2024 matin au 05/04/2024 après-midi (DREAL NA)

RenoiRH - PROXI (incluant GaudDI)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4234-1
CVRH de Tours

Objectifs

• connaître l'ergonomie de l'application RenoiRH ; • savoir renseigner des changements, absences et indemnités de service fait dans le dossier d'un agent ;
• savoir utiliser le module de mise en qualité des données ;
• maîtriser les fonctionnalités GaudDI : accès au dossier numérique, « dépôt pour autrui », dépôt et consultation d'une pièce « en ligne » dans l'outil, comprendre le processus de gestion des documents ainsi que les rôles, maîtriser les règles de gestion du dossier individuel de l'agent au format numérique

Cible

Cette formation s'adresse aux gestionnaires RH de proximité du ministère et des SGCD (uniquement ceux qui sont chargés de la gestion des agents du pôle ministériel et dont le service est utilisateur de l'outil GaudDI).
Pré-requis : Préalablement à la formation, il est fortement recommandé aux stagiaires d'avoir suivi :
• les formations métier sur les « Fondamentaux de la gestion administrative » et sur les « Fondamentaux de la paye publique ».
• les formations en e-learning, en libre-service sur la plateforme e-learning MENTOR : « RenoiRH Consultation?» : https://mentor.gouv.fr/catalog/722 « RenoiRH Les requêtes » : https://mentor.gouv.fr/catalog/721 «? ?GaudDI GPROX »: https://mentor.gouv.fr/catalog/473
Pour consulter l'offre e-learning, il faut se créer un compte utilisateur avec son courriel professionnel, un mot de passe de son choix, et se rattacher au ministère MTECT (l'elearning étant publié sur l'espace du ministère). Pour les gestionnaires en poste au ministère de l'Intérieur, il faut à la fois se rattacher à l'entité du MI, et à celle du MTE (en rattachement secondaire) pour visualiser l'e-learning.

Planification

Du 12/02/2024 matin au 14/02/2024 après-midi (DREAL CVL - Orléans)

RenoiRH - PROXI (incluant GaudDI)

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-4234-2

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

• connaître l'ergonomie de l'application RenoiRH ; • savoir renseigner des changements, absences et indemnités de service fait dans le dossier d'un agent ;
• savoir utiliser le module de mise en qualité des données ;
• maîtriser les fonctionnalités GaudDI : accès au dossier numérique, « dépôt pour autrui », dépôt et consultation d'une pièce « en ligne » dans l'outil, comprendre le processus de gestion des documents ainsi que les rôles, maîtriser les règles de gestion du dossier individuel de l'agent au format numérique

Cible

Cette formation s'adresse aux gestionnaires RH de proximité du ministère et des SGCD (uniquement ceux qui sont chargés de la gestion des agents du pôle ministériel et dont le service est utilisateur de l'outil GaudDI).
Pré-requis : Préalablement à la formation, il est fortement recommandé aux stagiaires d'avoir suivi :
• les formations métier sur les « Fondamentaux de la gestion administrative » et sur les « Fondamentaux de la paye publique ».
• les formations en e-learning, en libre-service sur la plateforme e-learning MENTOR : « RenoiRH Consultation?» : https://mentor.gouv.fr/catalog/722 « RenoiRH Les requêtes » : https://mentor.gouv.fr/catalog/721 «? ?GaudDI GPROX »: https://mentor.gouv.fr/catalog/473
Pour consulter l'offre e-learning, il faut se créer un compte utilisateur avec son courriel professionnel, un mot de passe de son choix, et se rattacher au ministère MTECT (l'elearning étant publié sur l'espace du ministère). Pour les gestionnaires en poste au ministère de l'Intérieur, il faut à la fois se rattacher à l'entité du MI, et à celle du MTE (en rattachement secondaire) pour visualiser l'e-learning.

Planification

Du 26/02/2024 matin au 28/02/2024 après-midi (Grande Arche Sud - La Défense)

RenoiRH - PROXI (incluant GaudDI)

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-4234-3

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

• connaître l'ergonomie de l'application RenoiRH ; • savoir renseigner des changements, absences et indemnités de service fait dans le dossier d'un agent ;
• savoir utiliser le module de mise en qualité des données ;
• maîtriser les fonctionnalités GaudDI : accès au dossier numérique, « dépôt pour autrui », dépôt et consultation d'une pièce « en ligne » dans l'outil, comprendre le processus de gestion des documents ainsi que les rôles, maîtriser les règles de gestion du dossier individuel de l'agent au format numérique

Cible

Cette formation s'adresse aux gestionnaires RH de proximité du ministère et des SGCD (uniquement ceux qui sont chargés de la gestion des agents du pôle ministériel et dont le service est utilisateur de l'outil GaudDI).
Pré-requis : Préalablement à la formation, il est fortement recommandé aux stagiaires d'avoir suivi :
• les formations métier sur les « Fondamentaux de la gestion administrative » et sur les « Fondamentaux de la paye publique ».
• les formations en e-learning, en libre-service sur la plateforme e-learning MENTOR : « RenoiRH Consultation?» : https://mentor.gouv.fr/catalog/722 « RenoiRH Les requêtes » : https://mentor.gouv.fr/catalog/721 «? ?GaudDI GPROX »: https://mentor.gouv.fr/catalog/473
Pour consulter l'offre e-learning, il faut se créer un compte utilisateur avec son courriel professionnel, un mot de passe de son choix, et se rattacher au ministère MTECT (l'elearning étant publié sur l'espace du ministère). Pour les gestionnaires en poste au ministère de l'Intérieur, il faut à la fois se rattacher à l'entité du MI, et à celle du MTE (en rattachement secondaire) pour visualiser l'e-learning.

Planification

2nd semestre 2024 (Grande Arche Sud - La Défense)

RenoiRH - PROXI (incluant GaudDI)

Durée : 3.0 jour(s)

Session n° 24-4234-5

CVRH de Toulouse

Objectifs

• connaître l'ergonomie de l'application RenoiRH ; • savoir renseigner des changements, absences et indemnités de service fait dans le dossier d'un agent ;
• savoir utiliser le module de mise en qualité des données ;
• maîtriser les fonctionnalités GaudDI : accès au dossier numérique, « dépôt pour autrui », dépôt et consultation d'une pièce « en ligne » dans l'outil, comprendre le processus de gestion des documents ainsi que les rôles, maîtriser les règles de gestion du dossier individuel de l'agent au format numérique

Cible

Cette formation s'adresse aux gestionnaires RH de proximité du ministère et des SGCD (uniquement ceux qui sont chargés de la gestion des agents du pôle ministériel et dont le service est utilisateur de l'outil GaudDI).
Pré-requis : Préalablement à la formation, il est fortement recommandé aux stagiaires d'avoir suivi :
• les formations métier sur les « Fondamentaux de la gestion administrative » et sur les « Fondamentaux de la paye publique ».
• les formations en e-learning, en libre-service sur la plateforme e-learning MENTOR : « RenoiRH Consultation?» : https://mentor.gouv.fr/catalog/722 « RenoiRH Les requêtes » : https://mentor.gouv.fr/catalog/721 «? ?GaudDI GPROX »: https://mentor.gouv.fr/catalog/473
Pour consulter l'offre e-learning, il faut se créer un compte utilisateur avec son courriel professionnel, un mot de passe de son choix, et se rattacher au ministère MTECT (l'elearning étant publié sur l'espace du ministère). Pour les gestionnaires en poste au ministère de l'Intérieur, il faut à la fois se rattacher à l'entité du MI, et à celle du MTE (en rattachement secondaire) pour visualiser l'e-learning.

Planification

Du 18/03/2024 matin au 20/03/2024 après-midi (Préf 34)

RenoiRH - PROXI (incluant GaudDI)

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4234-6
CVRH de Toulouse

Objectifs

• connaître l'ergonomie de l'application RenoiRH ; • savoir renseigner des changements, absences et indemnités de service fait dans le dossier d'un agent ;
• savoir utiliser le module de mise en qualité des données ;
• maîtriser les fonctionnalités GaudDI : accès au dossier numérique, « dépôt pour autrui », dépôt et consultation d'une pièce « en ligne » dans l'outil, comprendre le processus de gestion des documents ainsi que les rôles, maîtriser les règles de gestion du dossier individuel de l'agent au format numérique

Cible

Cette formation s'adresse aux gestionnaires RH de proximité du ministère et des SGCD (uniquement ceux qui sont chargés de la gestion des agents du pôle ministériel et dont le service est utilisateur de l'outil GaudDI).
Pré-requis : Préalablement à la formation, il est fortement recommandé aux stagiaires d'avoir suivi :
• les formations métier sur les « Fondamentaux de la gestion administrative » et sur les « Fondamentaux de la paye publique ».
• les formations en e-learning, en libre-service sur la plateforme e-learning MENTOR : « RenoiRH Consultation?» : https://mentor.gouv.fr/catalog/722 « RenoiRH Les requêtes » : https://mentor.gouv.fr/catalog/721 «? ?GaudDI GPROX »: https://mentor.gouv.fr/catalog/473
Pour consulter l'offre e-learning, il faut se créer un compte utilisateur avec son courriel professionnel, un mot de passe de son choix, et se rattacher au ministère MTECT (l'elearning étant publié sur l'espace du ministère). Pour les gestionnaires en poste au ministère de l'Intérieur, il faut à la fois se rattacher à l'entité du MI, et à celle du MTE (en rattachement secondaire) pour visualiser l'e-learning.

Planification

Mai 2024 (Au C.V.R.H. de Toulouse)

RenoiRH - PROXI (incluant GaudDI)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4234-8
CVRH de Tours

Objectifs

• connaître l'ergonomie de l'application RenoiRH ; • savoir renseigner des changements, absences et indemnités de service fait dans le dossier d'un agent ;
• savoir utiliser le module de mise en qualité des données ;
• maîtriser les fonctionnalités GaudDI : accès au dossier numérique, « dépôt pour autrui », dépôt et consultation d'une pièce « en ligne » dans l'outil, comprendre le processus de gestion des documents ainsi que les rôles, maîtriser les règles de gestion du dossier individuel de l'agent au format numérique

Cible

Cette formation s'adresse aux gestionnaires RH de proximité du ministère et des SGCD (uniquement ceux qui sont chargés de la gestion des agents du pôle ministériel et dont le service est utilisateur de l'outil GaudDI).
Pré-requis : Préalablement à la formation, il est fortement recommandé aux stagiaires d'avoir suivi :
• les formations métier sur les « Fondamentaux de la gestion administrative » et sur les « Fondamentaux de la paye publique ».
• les formations en e-learning, en libre-service sur la plateforme e-learning MENTOR : « RenoiRH Consultation?» : https://mentor.gouv.fr/catalog/722 « RenoiRH Les requêtes » : https://mentor.gouv.fr/catalog/721 «? ?GaudDI GPROX »: https://mentor.gouv.fr/catalog/473
Pour consulter l'offre e-learning, il faut se créer un compte utilisateur avec son courriel professionnel, un mot de passe de son choix, et se rattacher au ministère MTECT (l'elearning étant publié sur l'espace du ministère). Pour les gestionnaires en poste au ministère de l'Intérieur, il faut à la fois se rattacher à l'entité du MI, et à celle du MTE (en rattachement secondaire) pour visualiser l'e-learning.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (SGC 17 - La Rochelle)

RenoiRH - Formation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4236-4
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cible

Planification

Du 24/09/2024 matin au 25/09/2024 après-midi

RenoiRH – GA PAYE (incluant GaudDi)La gestion administrative et la paye

Durée : 8.0 jour(s)
Session n° 24-4608-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Planification

Du 01/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (Lyon)

RenoiRH – PROXI (incluant GaudDi)La gestion RH de proximité

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4609-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Planification

Du 09/09/2024 matin au 11/09/2024 après-midi (Lyon)

RenoiRH – FORMATION

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4610-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Planification

2nd semestre 2024

RGP Primes : services employeurs et harmonisateurs

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4735-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- savoir consulter l'outil RGP PRIMES pour faire des recherches,
- éditer les notifications avec les nouvelles codifications Renoirh,
- utiliser les nouveaux processus d'harmonisation du CIA,
- effectuer la saisie des groupes de fonction dans l'outil.

Cible

Cette formation s'adresse prioritairement aux gestionnaires des SGCD (Secrétariats Généraux Communs Départementaux) ainsi qu'aux services employeurs des MTECT et aux établissements publics (VNF et CEREMA). Elle est destinée aux agents affectés en services déconcentrés et en établissements publics et s'adresse aux gestionnaires en charge de l'harmonisation du CIA.

Planification

Du 04/07/2024 matin au 04/07/2024 après-midi (Lyon)

Hygiène - Sécurité - Prévention

AP/CP Prise de poste des assistants et conseillers prévention

Durée : 10.0 jour(s)
Session n° 24-139-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- Acquérir les connaissances et savoir trouver l'information;
- Appréhender les méthodes et les outils associés;
- Savoir comment identifier les risques professionnels sur la santé et la sécurité des agents;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour du Document Unique de son service (DU);
- Savoir pratiquer l'analyse d'un poste de travail.

Cible

Assistant(e) de prévention/conseiller de prévention nommés récemment.

Planification

Du 04/11/2024 matin au 15/01/2025 après-midi (Cvrh de Rouen - Présentiel)

AP/CP Prise de poste des assistants et conseillers prévention

Durée : 8.0 jour(s)
Session n° 24-139-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

- Acquérir les connaissances et savoir trouver l'information;
- Appréhender les méthodes et les outils associés;
- Savoir comment identifier les risques professionnels sur la santé et la sécurité des agents;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour du Document Unique de son service (DU);
- Savoir pratiquer l'analyse d'un poste de travail.

Cible

Assistant(e) de prévention/conseiller de prévention nommés récemment.

Planification

Du 15/01/2024 matin au 22/03/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

AP/CP Prise de poste des assistants et conseillers prévention

Durée : 9.0 jour(s)
Session n° 24-139-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

- Acquérir les connaissances et savoir trouver l'information;
- Appréhender les méthodes et les outils associés;
- Savoir comment identifier les risques professionnels sur la santé et la sécurité des agents;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour du Document Unique de son service (DU);
- Savoir pratiquer l'analyse d'un poste de travail.

Cible

Assistant(e) de prévention/conseiller de prévention nommés récemment.

Planification

Du 10/06/2024 matin au 21/11/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Formation continue - Recyclage des formateurs PSC1 Moniteurs

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-144-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Actualiser les connaissances et renforcer les savoirs et savoirs-faire techniques et pédagogiques nécessaires à l'enseignement de la formation PSC1 conformément aux guides technique et pédagogique du MTE/MCTRCT ;
- Valider les compétences pédagogiques, techniques et de docimologie des formateurs PSC afin qu'ils soient reconduits dans leur fonction pour l'année N+1.

Cible

Formateurs PSC1 (Moniteurs)

Planification

Du 26/11/2024 matin au 27/11/2024 après-midi (Clermont-ferrand)

Comment intégrer la prévention des risques psychosociaux dans les pratiques managériales ?

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-152-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Le dispositif de formation contribuera à :
- consolider les connaissances relatives aux interrelations entre santé et travail,
- développer des compétences méthodologiques de diagnostic des situations de travail et du fonctionnement des organisations,
- renforcer les capacités d'agir au sein des équipes et notamment mobiliser des leviers de prévention dans le management au quotidien,
- consolider la réflexion sur le rôle d'interface et les marges de manœuvre de l'encadrement,
- identifier les vecteurs de "bien-être au travail" pour prévenir et maîtriser le risque psychosocial.

Cible

Managers de proximité encadrant une équipe opérationnelle ou fonctionnelle.

Planification

Du 02/09/2024 matin au 20/12/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence - durée 2 jours dates à déterminer)

Comment intégrer la prévention des risques psychosociaux dans les pratiques managériales ?

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-152-2
CVRH de Rouen

Objectifs

Le dispositif de formation contribuera à :
- consolider les connaissances relatives aux interrelations entre santé et travail,
- développer des compétences méthodologiques de diagnostic des situations de travail et du fonctionnement des organisations,
- renforcer les capacités d'agir au sein des équipes et notamment mobiliser des leviers de prévention dans le management au quotidien,
- consolider la réflexion sur le rôle d'interface et les marges de manœuvre de l'encadrement,
- identifier les vecteurs de "bien-être au travail" pour prévenir et maîtriser le risque psychosocial.

Cible

Managers de proximité encadrant une équipe opérationnelle ou fonctionnelle.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Comment intégrer la prévention des risques psychosociaux dans les pratiques managériales ?

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-152-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Le dispositif de formation contribuera à :
- consolider les connaissances relatives aux interrelations entre santé et travail,
- développer des compétences méthodologiques de diagnostic des situations de travail et du fonctionnement des organisations,
- renforcer les capacités d'agir au sein des équipes et notamment mobiliser des leviers de prévention dans le management au quotidien,
- consolider la réflexion sur le rôle d'interface et les marges de manœuvre de l'encadrement,
- identifier les vecteurs de "bien-être au travail" pour prévenir et maîtriser le risque psychosocial.

Cible

Managers de proximité encadrant une équipe opérationnelle ou fonctionnelle.

Planification

Du 28/05/2024 matin au 29/05/2024 après-midi (CVRH de NANCY)

Comment intégrer la prévention des risques psychosociaux dans les pratiques managériales ?

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-152-4
CVRH de Mâcon

Objectifs

Le dispositif de formation contribuera à :
- consolider les connaissances relatives aux interrelations entre santé et travail,
- développer des compétences méthodologiques de diagnostic des situations de travail et du fonctionnement des organisations,
- renforcer les capacités d'agir au sein des équipes et notamment mobiliser des leviers de prévention dans le management au quotidien,
- consolider la réflexion sur le rôle d'interface et les marges de manœuvre de l'encadrement,
- identifier les vecteurs de "bien-être au travail" pour prévenir et maîtriser le risque psychosocial.

Cible

Managers de proximité encadrant une équipe opérationnelle ou fonctionnelle.

Planification

Du 27/11/2024 matin au 28/11/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Module BO de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-157-1
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de:
- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Décrire le principe d'une habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Nommer les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 »
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Cible

Agents à habiliter selon la norme NFC 18-510

Planification

Du 30/05/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (CVRH de NANCY)

Module BO de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-157-2

CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de:
- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Décrire le principe d'une habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Nommer les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 »
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Cible

Agents à habiliter selon la norme NFC 18-510

Planification

Du 16/05/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (DREAL de CAEN Salle Honfleur)

Module BO de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-157-3

CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de:
- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Décrire le principe d'une habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Nommer les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 »
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Cible

Agents à habiliter selon la norme NFC 18-510

Planification

Du 18/04/2024 matin au 18/04/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Module BO de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-157-4
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de:
- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Décrire le principe d'une habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Nommer les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 »
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Cible

Agents à habiliter selon la norme NFC 18-510

Planification

Du 25/03/2024 matin au 25/03/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Module BO de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-157-5
CVRH de Toulouse

Objectifs

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de:
- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Décrire le principe d'une habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Nommer les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 »
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Cible

Agents à habiliter selon la norme NFC 18-510

Planification

Du 21/01/2025 matin au 21/01/2025 après-midi (CVRH Toulouse)

Module BS de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-158-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :
- de citer les limites de l'habilitation BS ;
- de nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique ;
- d'énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT ou TBT ;
- de citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation ;
- de décrire les séquences de mise en sécurité d'un circuit ;
- de lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT ;
- de lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- d'énoncer la procédure de remplacement ;
- d'énoncer la procédure de raccordement.

Cible

Agents à habiliter selon la norme NFC 18-510

Planification

Du 04/06/2024 matin au 06/06/2024 matin (BRIOUDE)

Module BS de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-158-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :
- de citer les limites de l'habilitation BS ;
- de nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique ;
- d'énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT ou TBT ;
- de citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation ;
- de décrire les séquences de mise en sécurité d'un circuit ;
- de lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT ;
- de lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- d'énoncer la procédure de remplacement ;
- d'énoncer la procédure de raccordement.

Cible

Agents à habiliter selon la norme NFC 18-510

Planification

Du 26/11/2024 matin au 28/11/2024 matin (LABEGUDE)

Module BS de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-158-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :
- de citer les limites de l'habilitation BS ;
- de nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique ;
- d'énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT ou TBT ;
- de citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation ;
- de décrire les séquences de mise en sécurité d'un circuit ;
- de lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT ;
- de lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- d'énoncer la procédure de remplacement ;
- d'énoncer la procédure de raccordement.

Cible

Agents à habiliter selon la norme NFC 18-510

Planification

3ème trimestre 2024 (Clermont-ferrand)

Module BS de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-158-4
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :
- de citer les limites de l'habilitation BS ;
- de nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique ;
- d'énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT ou TBT ;
- de citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation ;
- de décrire les séquences de mise en sécurité d'un circuit ;
- de lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT ;
- de lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- d'énoncer la procédure de remplacement ;
- d'énoncer la procédure de raccordement.

Cible

Agents à habiliter selon la norme NFC 18-510

Planification

Du 27/05/2024 après-midi au 29/05/2024 après-midi (CVRH de NANCY)

Module BS de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-158-5
CVRH de Toulouse

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :
- de citer les limites de l'habilitation BS ;
- de nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique ;
- d'énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT ou TBT ;
- de citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation ;
- de décrire les séquences de mise en sécurité d'un circuit ;
- de lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT ;
- de lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- d'énoncer la procédure de remplacement ;
- d'énoncer la procédure de raccordement.

Cible

Agents à habiliter selon la norme NFC 18-510

Planification

Du 02/12/2024 matin au 03/12/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Module BS de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-158-6
CVRH de Toulouse

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :
- de citer les limites de l'habilitation BS ;
- de nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique ;
- d'énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT ou TBT ;
- de citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation ;
- de décrire les séquences de mise en sécurité d'un circuit ;
- de lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT ;
- de lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- d'énoncer la procédure de remplacement ;
- d'énoncer la procédure de raccordement.

Cible

Agents à habiliter selon la norme NFC 18-510

Planification

Du 18/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi (DREAL Occitanie Montpellier)

Module BR de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-160-1
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de la formation, les candidats ayant satisfait aux épreuves pourront être habilités au module BR par leur responsable d'établissement.

Cible

Agents à habiliter selon la norme NFC 18-510

Planification

Du 15/01/2024 matin au 17/01/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Module BR de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-160-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

A l'issue de la formation, les candidats ayant satisfait aux épreuves pourront être habilités au module BR par leur responsable d'établissement.

Cible

Agents à habiliter selon la norme NFC 18-510

Planification

Du 10/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (GRENOBLE)

Module BR de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-160-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

A l'issue de la formation, les candidats ayant satisfait aux épreuves pourront être habilités au module BR par leur responsable d'établissement.

Cible

Agents à habiliter selon la norme NFC 18-510

Planification

3ème trimestre 2024 (Clermont-ferrand)

Module BR de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-160-4
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, les candidats ayant satisfait aux épreuves pourront être habilités au module BR par leur responsable d'établissement.

Cible

Agents à habiliter selon la norme NFC 18-510

Planification

Du 25/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (CVRH de NANCY)

Module BR de la norme NFC 18-510 habilitation électrique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-160-5
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de la formation, les candidats ayant satisfait aux épreuves pourront être habilités au module BR par leur responsable d'établissement.

Cible

Agents à habiliter selon la norme NFC 18-510

Planification

Du 10/07/2024 matin au 11/07/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Formation à la prévention des risques psychosociaux à destination des membres de CSA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-162-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

- Se repérer dans les définitions et le cadre réglementaire ;
- Connaître le rôle et l'intervention de la formation spécialisée du CSA sur ce type particulier de risques professionnels ;
- Connaître les facteurs de risques et savoir les repérer dans le service ;
- Comprendre son champ d'action, les acteurs clés et les leviers d'actions ;
- Appréhender les principales étapes d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

Cible

Les membres représentants des personnels au sein des CSA locaux des MTECT-MTE ; les membres de l'administration siégeant dans les formations spécialisées des CSA locaux.

Planification

Du 15/01/2024 matin au 16/01/2024 après-midi (DIJON)

Formation à la prévention des risques psychosociaux à destination des membres de CSA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-162-2
CVRH de Nantes

Objectifs

- Se repérer dans les définitions et le cadre réglementaire ;
- Connaître le rôle et l'intervention de la formation spécialisée du CSA sur ce type particulier de risques professionnels ;
- Connaître les facteurs de risques et savoir les repérer dans le service ;
- Comprendre son champ d'action, les acteurs clés et les leviers d'actions ;
- Appréhender les principales étapes d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

Cible

Les membres représentants des personnels au sein des CSA locaux des MTECT-MTE ; les membres de l'administration siégeant dans les formations spécialisées des CSA locaux.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 13/03/2024 après-midi (Nantes)

Formation à la prévention des risques psychosociaux à destination des membres de CSA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-162-3
CVRH de Rouen

Objectifs

- Se repérer dans les définitions et le cadre réglementaire ;
- Connaître le rôle et l'intervention de la formation spécialisée du CSA sur ce type particulier de risques professionnels ;
- Connaître les facteurs de risques et savoir les repérer dans le service ;
- Comprendre son champ d'action, les acteurs clés et les leviers d'actions ;
- Appréhender les principales étapes d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

Cible

Les membres représentants des personnels au sein des CSA locaux des MTECT-MTE ; les membres de l'administration siégeant dans les formations spécialisées des CSA locaux.

Planification

Du 05/03/2024 matin au 06/03/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Formation à la prévention des risques psychosociaux à destination des membres de CSA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-162-4
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Se repérer dans les définitions et le cadre réglementaire ;
- Connaître le rôle et l'intervention de la formation spécialisée du CSA sur ce type particulier de risques professionnels ;
- Connaître les facteurs de risques et savoir les repérer dans le service ;
- Comprendre son champ d'action, les acteurs clés et les leviers d'actions ;
- Appréhender les principales étapes d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

Cible

Les membres représentants des personnels au sein des CSA locaux des MTECT-MTE ; les membres de l'administration siégeant dans les formations spécialisées des CSA locaux.

Planification

Du 14/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (Lyon)

Formation à la prévention des risques psychosociaux à destination des membres de CSA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-162-5
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Se repérer dans les définitions et le cadre réglementaire ;
- Connaître le rôle et l'intervention de la formation spécialisée du CSA sur ce type particulier de risques professionnels ;
- Connaître les facteurs de risques et savoir les repérer dans le service ;
- Comprendre son champ d'action, les acteurs clés et les leviers d'actions ;
- Appréhender les principales étapes d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

Cible

Les membres représentants des personnels au sein des CSA locaux des MTECT-MTE ; les membres de l'administration siégeant dans les formations spécialisées des CSA locaux.

Planification

Du 21/05/2024 matin au 22/05/2024 après-midi (Lempdes (63))

Formation à la prévention des risques psychosociaux à destination des membres de CSA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-162-7
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Se repérer dans les définitions et le cadre réglementaire ;
- Connaître le rôle et l'intervention de la formation spécialisée du CSA sur ce type particulier de risques professionnels ;
- Connaître les facteurs de risques et savoir les repérer dans le service ;
- Comprendre son champ d'action, les acteurs clés et les leviers d'actions ;
- Appréhender les principales étapes d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

Cible

Les membres représentants des personnels au sein des CSA locaux des MTECT-MTE ; les membres de l'administration siégeant dans les formations spécialisées des CSA locaux.

Planification

Du 22/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

Formation à la prévention des risques psychosociaux à destination des membres de CSA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-162-8
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Se repérer dans les définitions et le cadre réglementaire ;
- Connaître le rôle et l'intervention de la formation spécialisée du CSA sur ce type particulier de risques professionnels ;
- Connaître les facteurs de risques et savoir les repérer dans le service ;
- Comprendre son champ d'action, les acteurs clés et les leviers d'actions ;
- Appréhender les principales étapes d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

Cible

Les membres représentants des personnels au sein des CSA locaux des MTECT-MTE ; les membres de l'administration siégeant dans les formations spécialisées des CSA locaux.

Planification

Du 19/11/2024 matin au 20/11/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

Formation à la prévention des risques psychosociaux à destination des membres de CSA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-162-9
CVRH d'Arras

Objectifs

- Se repérer dans les définitions et le cadre réglementaire ;
- Connaître le rôle et l'intervention de la formation spécialisée du CSA sur ce type particulier de risques professionnels ;
- Connaître les facteurs de risques et savoir les repérer dans le service ;
- Comprendre son champ d'action, les acteurs clés et les leviers d'actions ;
- Appréhender les principales étapes d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

Cible

Les membres représentants des personnels au sein des CSA locaux des MTECT-MTE ; les membres de l'administration siégeant dans les formations spécialisées des CSA locaux.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 13/03/2024 après-midi (CVRH d'Arras)

Formation à la prévention des risques psychosociaux à destination des membres de CSA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-162-12
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Se repérer dans les définitions et le cadre réglementaire ;
- Connaître le rôle et l'intervention de la formation spécialisée du CSA sur ce type particulier de risques professionnels ;
- Connaître les facteurs de risques et savoir les repérer dans le service ;
- Comprendre son champ d'action, les acteurs clés et les leviers d'actions ;
- Appréhender les principales étapes d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

Cible

Les membres représentants des personnels au sein des CSA locaux des MTECT-MTE ; les membres de l'administration siégeant dans les formations spécialisées des CSA locaux.

Planification

Du 02/07/2024 matin au 03/07/2024 après-midi (Au C.V.R.H. de Toulouse)

Formation à la prévention des risques psychosociaux à destination des membres de CSA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-162-14
CVRH d'Arras

Objectifs

- Se repérer dans les définitions et le cadre réglementaire ;
- Connaître le rôle et l'intervention de la formation spécialisée du CSA sur ce type particulier de risques professionnels ;
- Connaître les facteurs de risques et savoir les repérer dans le service ;
- Comprendre son champ d'action, les acteurs clés et les leviers d'actions ;
- Appréhender les principales étapes d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

Cible

Les membres représentants des personnels au sein des CSA locaux des MTECT-MTE ; les membres de l'administration siégeant dans les formations spécialisées des CSA locaux.

Planification

Du 22/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (CVRH d'Arras)

Formation à la prévention des risques psychosociaux à destination des membres de CSA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-162-16
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Se repérer dans les définitions et le cadre réglementaire ;
- Connaître le rôle et l'intervention de la formation spécialisée du CSA sur ce type particulier de risques professionnels ;
- Connaître les facteurs de risques et savoir les repérer dans le service ;
- Comprendre son champ d'action, les acteurs clés et les leviers d'actions ;
- Appréhender les principales étapes d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

Cible

Les membres représentants des personnels au sein des CSA locaux des MTECT-MTE ; les membres de l'administration siégeant dans les formations spécialisées des CSA locaux.

Planification

Du 25/06/2024 matin au 26/06/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

Formation à la prévention des risques psychosociaux à destination des membres de CSA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-162-17
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Se repérer dans les définitions et le cadre réglementaire ;
- Connaître le rôle et l'intervention de la formation spécialisée du CSA sur ce type particulier de risques professionnels ;
- Connaître les facteurs de risques et savoir les repérer dans le service ;
- Comprendre son champ d'action, les acteurs clés et les leviers d'actions ;
- Appréhender les principales étapes d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

Cible

Les membres représentants des personnels au sein des CSA locaux des MTECT-MTE ; les membres de l'administration siégeant dans les formations spécialisées des CSA locaux.

Planification

Du 19/11/2024 matin au 20/11/2024 après-midi (Site Grande Arche La Défense)

Formation à la prévention des risques psychosociaux à destination des membres de CSA

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-162-18
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Se repérer dans les définitions et le cadre réglementaire ;
- Connaître le rôle et l'intervention de la formation spécialisée du CSA sur ce type particulier de risques professionnels ;
- Connaître les facteurs de risques et savoir les repérer dans le service ;
- Comprendre son champ d'action, les acteurs clés et les leviers d'actions ;
- Appréhender les principales étapes d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

Cible

Les membres représentants des personnels au sein des CSA locaux des MTECT-MTE ; les membres de l'administration siégeant dans les formations spécialisées des CSA locaux.

Planification

Du 17/12/2024 matin au 18/12/2024 après-midi (Au C.V.R.H. de Toulouse)

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-166-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible

Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification

Du 22/01/2024 matin au 24/01/2024 après-midi (Strasbourg)

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-166-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible

Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification

Du 30/01/2024 matin au 01/02/2024 après-midi (Session délocalisée à la DREAL Corse)

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-166-3
CVRH de Nancy

Objectifs
Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible
Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification
Du 13/05/2024 matin au 15/05/2024 après-midi (CVRH de NANCY)

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-166-4
CVRH de Rouen

Objectifs
Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible
Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification
Du 19/02/2024 matin au 21/02/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-166-5
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible
Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification
2nd semestre 2024 (Lyon)

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-166-6
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible
Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification
Du 03/04/2024 matin au 05/04/2024 après-midi (Lempdes (63))

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-166-7
CVRH de Toulouse

Objectifs
Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible
Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification
Du 24/06/2024 matin au 26/06/2024 après-midi (D.R.E.A.L. Montpellier)

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-166-8
CVRH de Toulouse

Objectifs
Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible
Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification
Du 23/09/2024 matin au 25/09/2024 après-midi (Au C.V.R.H. de TOULOUSE)

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-166-10
CVRH de Tours

Objectifs

Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible

Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification

Du 02/02/2024 matin au 06/02/2024 après-midi (A DISTANCE)

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-166-11
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible

Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification

Du 08/04/2024 matin au 10/04/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-166-13
CVRH de Rouen

Objectifs

Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible

Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification

Du 04/03/2024 matin au 08/03/2024 après-midi (Parc amazonien)

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-166-15
CVRH d'Arras

Objectifs

Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible

Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification

Du 17/04/2024 matin au 19/04/2024 après-midi (CVRH d'Arras)

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-166-17
CVRH de Rouen

Objectifs

Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible

Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification

Du 12/02/2024 matin au 16/02/2024 après-midi (DMSOI - Salle de Réunion - 2 rue Berthollet 97420 LE PORT)

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-166-18
CVRH de Rouen

Objectifs

Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible

Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification

Du 19/02/2024 matin au 23/02/2024 après-midi (Parc national de La Réunion)

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-166-19
CVRH de Rouen

Objectifs
Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible
Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification
Du 03/06/2024 matin au 07/06/2024 après-midi (Météo France (Martinique))

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-166-20
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible
Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification
Du 13/01/2025 matin au 15/01/2025 après-midi

Formation des membres des formations spécialisées et des membres des CSA

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-166-22
CVRH d'Arras

Objectifs
Maîtriser les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les modifications intervenues dans les textes réglementaires ; comprendre le fonctionnement du CSA et en connaître les moyens ; exercer les attributions qui lui sont conférées.

Cible
Les membres titulaires et suppléants du CSA; les membres de l'administration siégeant au CSA et les membres de l'administration participant aux travaux de préparation et de suivi du CSA.

Planification
Du 10/12/2024 matin au 13/12/2024 après-midi (Lille)

Parcours de professionnalisation des ASS - MODULE 1 Formation prise de poste pour les nouveaux arrivants

Durée : 7.0 jour(s)
Session n° 24-168-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
A l'issue de la formation les ASS seront capables de :
- mobiliser utilement leurs connaissances des règles statutaires de la fonction publique ;
- formaliser des pratiques professionnelles, notamment dans la fonction d'expertise ;
- identifier leurs marges de manœuvre, dans leurs relations avec l'environnement (agents, managers, partenaires, collègues…) ;
- agir en repérant les risques d'instrumentalisation par la ligne managériale et/ou les agents ;
- argumenter les prises de position dans leur pratique notamment par rapport aux partenaires
- se positionner en facilitateur dans la gestion des situations de crise ;
- produire des écrits qui participent à l'aide à la décision ;
- travailler en coopération au moyen de pratiques harmonisées et cohérentes.

Cible
Agents nouvellement recrutés en interne et en externe du MEDDE/METL

Planification
Du 26/11/2024 matin au 16/01/2025 matin (Clermont-Ferrand)

Parcours de professionnalisation des ASS - MODULE 2 Analyse des Pratiques professionnelles

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-169-1
CVRH de Toulouse

Objectifs
Formaliser des pratiques professionnelles, notamment dans la fonction d'expertise ; identifier leurs marges de manœuvre, dans leurs relations avec l'environnement (agents, managers, partenaires, collègues…) ; agir en repérant les risques d'instrumentalisation par la ligne managériale et/ou les agents ; travailler en coopération au moyen de pratiques harmonisées et cohérentes.

Cible
Assistant(e)s de service social du MEEM-MLHD en poste

Planification
Du 22/03/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (CVRH TOULOUSE)

Parcours de professionnalisation des ASS - MODULE 2 Analyse des Pratiques professionnelles

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-169-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Formaliser des pratiques professionnelles, notamment dans la fonction d'expertise ; identifier leurs marges de manœuvre, dans leurs relations avec l'environnement (agents, managers, partenaires, collègues…) ; agir en repérant les risques d'instrumentalisation par la ligne managériale et/ou les agents ; travailler en coopération au moyen de pratiques harmonisées et cohérentes.

Cible

Assistant(e)s de service social du MEEM-MLHD en poste

Planification

Du 14/03/2024 matin au 12/12/2024 après-midi (Lyon)

Parcours de professionnalisation des ASS - MODULE 2 Analyse des Pratiques professionnelles

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-169-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Formaliser des pratiques professionnelles, notamment dans la fonction d'expertise ; identifier leurs marges de manœuvre, dans leurs relations avec l'environnement (agents, managers, partenaires, collègues…) ; agir en repérant les risques d'instrumentalisation par la ligne managériale et/ou les agents ; travailler en coopération au moyen de pratiques harmonisées et cohérentes.

Cible

Assistant(e)s de service social du MEEM-MLHD en poste

Planification

Du 02/04/2024 matin au 29/11/2024 après-midi (CVRH de Paris)

Moyens de secours

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-546-1
CVRH d'Arras

Objectifs

- Reconnaître les différents types d'extincteurs
- Mettre en œuvre les moyens de protection incendie de l'établissement

Cible

Tous les agents souhaitant être sensibilisés au risque incendie

Planification

Du 16/02/2024 matin au 16/02/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Moyens de secours

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-546-2
CVRH d'Arras

Objectifs

- Reconnaître les différents types d'extincteurs
- Mettre en œuvre les moyens de protection incendie de l'établissement

Cible

Tous les agents souhaitant être sensibilisés au risque incendie

Planification

Du 26/01/2024 matin au 26/01/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Moyens de secours

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-546-3
CVRH d'Arras

Objectifs

- Reconnaître les différents types d'extincteurs
- Mettre en œuvre les moyens de protection incendie de l'établissement

Cible

Tous les agents souhaitant être sensibilisés au risque incendie

Planification

Du 29/02/2024 après-midi au 29/02/2024 après-midi (DDTM 59 Lille)

Moyens de secours

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-546-5
CVRH d'Arras

Objectifs

- Reconnaître les différents types d'extincteurs
- Mettre en œuvre les moyens de protection incendie de l'établissement

Cible

Tous les agents souhaitant être sensibilisés au risque incendie

Planification

Du 04/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (DDTM 59 Lille)

Moyens de secours

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-546-7
CVRH d'Arras

Objectifs
- Reconnaître les différents types d'extincteurs
- Mettre en œuvre les moyens de protection incendie de l'établissement

Cible
Tous les agents souhaitant être sensibilisés au risque incendie

Planification
Du 03/06/2024 matin au 03/06/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Moyens de secours

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-546-8
CVRH d'Arras

Objectifs
- Reconnaître les différents types d'extincteurs
- Mettre en œuvre les moyens de protection incendie de l'établissement

Cible
Tous les agents souhaitant être sensibilisés au risque incendie

Planification
Du 05/09/2024 matin au 05/09/2024 après-midi (Douai)

Moyens de secours

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-546-9
CVRH d'Arras

Objectifs
- Reconnaître les différents types d'extincteurs
- Mettre en œuvre les moyens de protection incendie de l'établissement

Cible
Tous les agents souhaitant être sensibilisés au risque incendie

Planification
Du 10/09/2024 matin au 10/09/2024 matin (CVRH ARRAS)

Moyens de secours

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-546-10
CVRH d'Arras

Objectifs
- Reconnaître les différents types d'extincteurs
- Mettre en œuvre les moyens de protection incendie de l'établissement

Cible
Tous les agents souhaitant être sensibilisés au risque incendie

Planification
Du 12/09/2024 matin au 12/09/2024 après-midi (DDTM 59 Valenciennes)

Moyens de secours

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-546-11
CVRH d'Arras

Objectifs
- Reconnaître les différents types d'extincteurs
- Mettre en œuvre les moyens de protection incendie de l'établissement

Cible
Tous les agents souhaitant être sensibilisés au risque incendie

Planification
Du 17/09/2024 matin au 17/09/2024 matin (CVRH ARRAS)

Moyens de secours

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-546-12
CVRH d'Arras

Objectifs
- Reconnaître les différents types d'extincteurs
- Mettre en œuvre les moyens de protection incendie de l'établissement

Cible
Tous les agents souhaitant être sensibilisés au risque incendie

Planification
Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 matin (CVRH ARRAS)

Moyens de secours

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-546-13
CVRH d'Arras

Objectifs
- Reconnaître les différents types d'extincteurs
- Mettre en œuvre les moyens de protection incendie de l'établissement

Cible
Tous les agents souhaitant être sensibilisés au risque incendie

Planification
Du 01/10/2024 matin au 01/10/2024 matin (CVRH ARRAS)

Moyens de secours

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-546-14
CVRH d'Arras

Objectifs

- Reconnaître les différents types d'extincteurs
- Mettre en œuvre les moyens de protection incendie de l'établissement

Cible

Tous les agents souhaitant être sensibilisés au risque incendie

Planification

Du 03/10/2024 matin au 03/10/2024 après-midi (DDTM 59 Avesnes)

Moyens de secours

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-546-15
CVRH d'Arras

Objectifs

- Reconnaître les différents types d'extincteurs
- Mettre en œuvre les moyens de protection incendie de l'établissement

Cible

Tous les agents souhaitant être sensibilisés au risque incendie

Planification

Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 matin (CVRH Arras)

Prévention des Risques liés à l'activité physique (PRAPE)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-550-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Acquérir des notions de prévention des risques.
- Connaître et comprendre les limites de son corps.
- Repérer dans la vie de tous les jours, les situations susceptibles nuire à sa santé et d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.
- Adopter et appliquer des principes d'économie d'effort pertinents en fonction de la situation (Les gestes et les postures, apprendre à porter une charge).
- Porter un regard critique sur sa situation de travail, à l'applicabilité des principes de bases et des améliorations éventuelles à apporter.
- Être en mesure de proposer toutes idées d'améliorations de son poste de travail.

Cible

- L'ensemble de la hiérarchie
- Le personnel de bureau
- Les utilisateurs de l'informatique

Planification

Du 15/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (CVRH d'Arras-Valenciennes)

Prévention des Risques liés à l'activité physique (PRAPE)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-550-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Acquérir des notions de prévention des risques.
- Connaître et comprendre les limites de son corps.
- Repérer dans la vie de tous les jours, les situations susceptibles nuire à sa santé et d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.
- Adopter et appliquer des principes d'économie d'effort pertinents en fonction de la situation (Les gestes et les postures, apprendre à porter une charge).
- Porter un regard critique sur sa situation de travail, à l'applicabilité des principes de bases et des améliorations éventuelles à apporter.
- Être en mesure de proposer toutes idées d'améliorations de son poste de travail.

Cible

- L'ensemble de la hiérarchie
- Le personnel de bureau
- Les utilisateurs de l'informatique

Planification

Du 22/10/2024 matin au 22/10/2024 après-midi (CVRH d'Arras-Valenciennes)

Prévention des Risques liés à l'activité physique (PRAPE)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-550-3
CVRH d'Arras

Objectifs

Acquérir des notions de prévention des risques.
- Connaître et comprendre les limites de son corps.
- Repérer dans la vie de tous les jours, les situations susceptibles nuire à sa santé et d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.
- Adopter et appliquer des principes d'économie d'effort pertinents en fonction de la situation (Les gestes et les postures, apprendre à porter une charge).
- Porter un regard critique sur sa situation de travail, à l'applicabilité des principes de bases et des améliorations éventuelles à apporter.
- Être en mesure de proposer toutes idées d'améliorations de son poste de travail.

Cible

- L'ensemble de la hiérarchie
- Le personnel de bureau
- Les utilisateurs de l'informatique

Planification

Du 24/10/2024 matin au 24/10/2024 après-midi (Arras)

Formation équipe d'évacuation incendie - CVRH Rouen

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1565-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- Connaitre l'organisation de la prévention incendie
- Identifier les rôles de serres-files, guides et chargés d'évacuation incendie

Cible

Guides d'évacuation et serres-files du CVRH de Rouen

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 matin (phares et balises havre)

Formation équipe d'évacuation incendie - CVRH Rouen

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1565-2
CVRH de Rouen

Objectifs

- Connaitre l'organisation de la prévention incendie
- Identifier les rôles de serres-files, guides et chargés d'évacuation incendie

Cible

Guides d'évacuation et serres-files du CVRH de Rouen

Planification

Du 11/06/2024 après-midi au 11/06/2024 après-midi (phares et balises havre)

Formation équipe d'évacuation incendie - CVRH Rouen

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1565-3
CVRH de Rouen

Objectifs

- Connaitre l'organisation de la prévention incendie
- Identifier les rôles de serres-files, guides et chargés d'évacuation incendie

Cible

Guides d'évacuation et serres-files du CVRH de Rouen

Planification

Du 12/06/2024 matin au 12/06/2024 matin (phares et balises havre)

Formation équipe d'évacuation incendie - CVRH Rouen

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1565-4
CVRH de Rouen

Objectifs

- Connaitre l'organisation de la prévention incendie
- Identifier les rôles de serres-files, guides et chargés d'évacuation incendie

Cible

Guides d'évacuation et serres-files du CVRH de Rouen

Planification

Du 12/06/2024 après-midi au 12/06/2024 après-midi (phares et balises havre)

Formation équipe d'évacuation incendie - CVRH Rouen

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1565-5
CVRH de Rouen

Objectifs

- Connaitre l'organisation de la prévention incendie
- Identifier les rôles de serres-files, guides et chargés d'évacuation incendie

Cible

Guides d'évacuation et serres-files du CVRH de Rouen

Planification

Du 13/06/2024 matin au 13/06/2024 matin (phares et balises havre)

Formation équipe d'évacuation incendie - CVRH Rouen

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1565-6
CVRH de Rouen

Objectifs

- Connaitre l'organisation de la prévention incendie
- Identifier les rôles de serres-files, guides et chargés d'évacuation incendie

Cible

Guides d'évacuation et serres-files du CVRH de Rouen

Planification

Du 13/06/2024 après-midi au 13/06/2024 après-midi (phares et balises havre)

Formation équipe d'évacuation incendie - CVRH Rouen

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1565-7
CVRH de Rouen

Objectifs

- Connaitre l'organisation de la prévention incendie
- Identifier les rôles de serres-files, guides et chargés d'évacuation incendie

Cible

Guides d'évacuation et serres-files du CVRH de Rouen

Planification

Du 16/09/2024 matin au 16/09/2024 matin (CVRH Rouen)

Prévenir et gérer des situations potentiellement conflictuelles, notamment en situation de contrôle

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1754-1
CVRH de Nantes

Objectifs

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure :
d'identifier les facteurs déclenchant les conflits et les comportements agressifs
d'analyser les logiques d'acteurs en fonction du contexte connu
d'acquérir les postures et comportements adéquats
de s'approprier les techniques de communication favorisant le dialogue en cas de tension
de gérer leurs émotions en situation de tension

Cible

Agents amenés à faire appliquer la réglementation et/ou opérant des contrôles dans les missions concernées : police de l'eau, police de l'environnement, inspection des installations classées, inspection des sites à risques, inspection des exploitations agricoles, contrôle des transports terrestres, contrôle des pêches, contrôle des navires…

Planification

Du 02/12/2024 matin au 28/02/2025 après-midi (NANTES)

Réunions du réseau des acteurs de la prévention (A.S.P. , inspecteurs prévention ...)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1863-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Favoriser les échanges de pratiques entre professionnels de la prévention, produire des documents professionnalisants.

Cible

Tous les acteurs de la prévention

Planification

Du 26/03/2024 matin au 27/03/2024 après-midi (VERDON sur MER)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-1
CVRH de Tours

Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 17/01/2024 matin au 18/01/2024 matin (TOURS)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-2
CVRH de Tours

Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 18/01/2024 après-midi au 19/01/2024 après-midi (TOURS)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2291-3
CVRH de Rouen

Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 29/01/2024 matin au 30/01/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-5
CVRH de Rouen

Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 22/01/2024 matin au 23/01/2024 après-midi (DDTM 76 61 route du Vallon BP223 76203 DIEPPE CEDEX)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2291-6
CVRH de Rouen

Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 03/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-7
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 08/04/2024 après-midi au 09/04/2024 matin (VALENCE)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-8
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 16/04/2024 matin au 17/04/2024 matin (Clermont-ferrand)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-9
CVRH d'Arras

Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 15/01/2024 matin au 16/01/2024 matin (Valenciennes)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-10
CVRH d'Arras

Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 17/01/2024 matin au 18/01/2024 matin (Valenciennes)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-11
CVRH d'Arras

Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 17/01/2024 matin au 19/01/2024 après-midi (Valenciennes)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-12
CVRH de Toulouse

Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 13/03/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-14
CVRH de Toulouse

Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 13/05/2024 matin au 14/05/2024 matin (CVRH Toulouse)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-16
CVRH de Nantes

Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 09/09/2024 matin au 10/09/2024 matin (Nantes)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-18
CVRH de Rouen

Objectifs

Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification

Du 28/05/2024 après-midi au 29/05/2024 matin (le havre)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-19
CVRH de Rouen

Objectifs
Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification
Du 24/06/2024 après-midi au 25/06/2024 matin (le havre)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-20
CVRH de Toulouse

Objectifs
Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification
Du 04/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (DREAL Occitanie Montpellier)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-21
CVRH de Toulouse

Objectifs
Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification
Du 17/09/2024 matin au 18/09/2024 après-midi (DREAL Occitanie Montpellier)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-23
CVRH d'Arras

Objectifs
Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification
Du 05/12/2024 matin au 06/12/2024 matin (Arras)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-24
CVRH d'Arras

Objectifs
Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification
Du 07/11/2024 matin au 08/11/2024 matin (Saint Quentin)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-25
CVRH d'Arras

Objectifs
Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification
Du 25/11/2024 matin au 26/11/2024 matin (Arras)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-26
CVRH d'Arras

Objectifs
Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification
Du 03/10/2024 matin au 04/10/2024 matin (Saint Quentin)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-27
CVRH d'Arras

Objectifs
Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification
Du 17/10/2024 matin au 18/10/2024 matin (Arras)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-28
CVRH d'Arras

Objectifs
Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification
Du 23/09/2024 matin au 24/09/2024 matin (Saint Quentin)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-29
CVRH d'Arras

Objectifs
Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification
Du 12/09/2024 matin au 13/09/2024 matin (Arras)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-30
CVRH d'Arras

Objectifs
Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification
Du 29/08/2024 matin au 30/08/2024 matin (Arras)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-31
CVRH d'Arras

Objectifs
Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification
Du 15/07/2024 matin au 16/07/2024 matin (Arras)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-32
CVRH d'Arras

Objectifs
Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification
Du 20/06/2024 matin au 21/06/2024 après-midi (Saint Quentin)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-33
CVRH d'Arras

Objectifs
Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification
Du 13/06/2024 matin au 14/06/2024 matin (Saint Quentin)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-34
CVRH d'Arras

Objectifs
Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification
Du 07/10/2024 matin au 08/10/2024 matin (Lille)

Formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2291-36
CVRH de Mâcon

Objectifs
Etre en capacité d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTES-MCT et en particulier aux agents ayant des risques dans le cadre de leur métier.

Planification
Du 11/12/2024 matin au 12/12/2024 matin (CVRH MACON)

Formation continue-recyclage PSC1

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2292-1
CVRH de Tours

Objectifs
Mettre à jour et conforter les compétences afin d'être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCT déjà formé ou recyclé au PSC1 depuis moins de 2 ans et demi. Les justificatifs sont à fournir.

Planification
Du 15/01/2024 matin au 15/01/2024 après-midi (TOURS)

Formation continue-recyclage PSC1

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2292-2
CVRH de Tours

Objectifs
Mettre à jour et conforter les compétences afin d'être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCT déjà formé ou recyclé au PSC1 depuis moins de 2 ans et demi. Les justificatifs sont à fournir.

Planification
Du 16/01/2024 matin au 16/01/2024 après-midi (TOURS)

Formation continue-recyclage PSC1

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2292-3
CVRH de Rouen

Objectifs
Mettre à jour et conforter les compétences afin d'être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCT déjà formé ou recyclé au PSC1 depuis moins de 2 ans et demi. Les justificatifs sont à fournir.

Planification
Du 29/01/2024 matin au 29/01/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Formation continue-recyclage PSC1

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2292-4
CVRH de Rouen

Objectifs
Mettre à jour et conforter les compétences afin d'être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCT déjà formé ou recyclé au PSC1 depuis moins de 2 ans et demi. Les justificatifs sont à fournir.

Planification
Du 20/02/2024 matin au 20/02/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Formation continue-recyclage PSC1

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2292-6
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Mettre à jour et conforter les compétences afin d'être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCT déjà formé ou recyclé au PSC1 depuis moins de 2 ans et demi. Les justificatifs sont à fournir.

Planification
Du 17/09/2024 matin au 17/09/2024 matin (Clermont-ferrand)

Formation continue-recyclage PSC1

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2292-7
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Mettre à jour et conforter les compétences afin d'être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCT déjà formé ou recyclé au PSC1 depuis moins de 2 ans et demi. Les justificatifs sont à fournir.

Planification
Du 17/09/2024 après-midi au 17/09/2024 après-midi (Clermont-ferrand)

Formation continue-recyclage PSC1

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2292-10
CVRH de Nantes

Objectifs
Mettre à jour et conforter les compétences afin d'être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCT déjà formé ou recyclé au PSC1 depuis moins de 2 ans et demi. Les justificatifs sont à fournir.

Planification
Du 12/09/2024 matin au 12/09/2024 après-midi (Nantes)

Formation continue-recyclage PSC1

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2292-12
CVRH de Toulouse

Objectifs
Mettre à jour et conforter les compétences afin d'être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCT déjà formé ou recyclé au PSC1 depuis moins de 2 ans et demi. Les justificatifs sont à fournir.

Planification
Du 30/04/2024 matin au 30/04/2024 après-midi (DREAL Occitanie Carcassonne)

Formation continue-recyclage PSC1

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2292-13
CVRH de Toulouse

Objectifs
Mettre à jour et conforter les compétences afin d'être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCT déjà formé ou recyclé au PSC1 depuis moins de 2 ans et demi. Les justificatifs sont à fournir.

Planification
Du 15/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Formation continue-recyclage PSC1

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2292-14
CVRH de Rouen

Objectifs
Mettre à jour et conforter les compétences afin d'être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours en attendant l'arrivée des secours publics.

Cible
La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCT déjà formé ou recyclé au PSC1 depuis moins de 2 ans et demi. Les justificatifs sont à fournir.

Planification
Du 02/07/2024 matin au 02/07/2024 après-midi (cvrh presentiel)

Sensibiliser vos collaborateurs au handicap pour favoriser l'intégration

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2724-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
La formation a pour objectif de connaître les fondamentaux du handicap afin de lever les freins à l'intégration/recrutement d'une personne en situation de handicap et/ou à son maintien dans l'emploi.

Cible
Tout agent en charge du recrutement et/ou de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, secrétaires généraux, assistantes de service social, assistants/conseillers de prévention, personnes ressources handicap, conseillers mobilité carrière, les agents avec mandat syndical.

Planification
Du 17/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (En distanciel)

Sensibiliser vos collaborateurs au handicap pour favoriser l'intégration

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2724-4
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
La formation a pour objectif de connaître les fondamentaux du handicap afin de lever les freins à l'intégration/recrutement d'une personne en situation de handicap et/ou à son maintien dans l'emploi.

Cible
Tout agent en charge du recrutement et/ou de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, secrétaires généraux, assistantes de service social, assistants/conseillers de prévention, personnes ressources handicap, conseillers mobilité carrière, les agents avec mandat syndical.

Planification
Du 30/05/2024 matin au 30/05/2024 après-midi (Distanciel)

Sensibiliser vos collaborateurs au handicap pour favoriser l'intégration

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2724-5
CVRH de Nancy

Objectifs
La formation a pour objectif de connaître les fondamentaux du handicap afin de lever les freins à l'intégration/recrutement d'une personne en situation de handicap et/ou à son maintien dans l'emploi.

Cible
Tout agent en charge du recrutement et/ou de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, secrétaires généraux, assistantes de service social, assistants/conseillers de prévention, personnes ressources handicap, conseillers mobilité carrière, les agents avec mandat syndical.

Planification
Du 20/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (DISTANCE)

Sensibilisation aux troubles musculo-squelettiques (Webinaire 2h00)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2725-1
CVRH de Tours

Objectifs
Prévenir et soulager les troubles musculo-squelettiques (TMS)
Les troubles musculo-squelettiques sont des pathologies multifactorielles à composante professionnelle, susceptibles d'être reconnus comme maladie professionnelle. Ils affectent les muscles, les tendons et les nerfs des membres de la colonne vertébrale. Les facteurs de risques liés aux pathologies TMS doivent être mieux connus tant des agents que des chefs de service.

Cible
La formation s'adresse à tous les agents non sensibilisés à ces pathologies et exerçant au sein du pôle ministériel.

Planification
Du 29/11/2024 après-midi au 29/11/2024 après-midi (A DISTANCE)

Sensibilisation aux troubles musculo-squelettiques (Webinaire 2h00)

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2725-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

Prévenir et soulager les troubles musculo-squelettiques (TMS)
Les troubles musculo-squelettiques sont des pathologies multifactorielles à composante professionnelle, susceptibles d'être reconnus comme maladie professionnelle. Ils affectent les muscles, les tendons et les nerfs des membres de la colonne vertébrale. Les facteurs de risques liés aux pathologies TMS doivent être mieux connus tant des agents que des chefs de service.

Cible

La formation s'adresse à tous les agents non sensibilisés à ces pathologies et exerçant au sein du pôle ministériel.

Planification

2nd semestre 2024 (Au C.V.R.H. de Toulouse)

Sensibilisation aux gestes qui sauvent (circulaire du 2 octobre 2018)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2726-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

La sensibilisation aux gestes qui sauvent a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires et la réalisation des gestes de premiers secours destinés à :
- protéger la victime et les témoins et alerter les secours d'urgence adaptés,
- empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Cible

La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCTRCT en particulier aux agents nouvellement arrivés et ayant pris leur poste récemment. Les formations post-recrutement et prise de poste des personnels d'exploitation des services sont largement flêchées.

Planification

Du 06/06/2024 matin au 06/06/2024 matin (MASSIAC)

Sensibilisation aux gestes qui sauvent (circulaire du 2 octobre 2018)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2726-3
CVRH de Nancy

Objectifs

La sensibilisation aux gestes qui sauvent a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires et la réalisation des gestes de premiers secours destinés à :
- protéger la victime et les témoins et alerter les secours d'urgence adaptés,
- empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Cible

La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCTRCT en particulier aux agents nouvellement arrivés et ayant pris leur poste récemment. Les formations post-recrutement et prise de poste des personnels d'exploitation des services sont largement flêchées.

Planification

Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 matin

Sensibilisation aux gestes qui sauvent (circulaire du 2 octobre 2018)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2726-4
CVRH de Nancy

Objectifs

La sensibilisation aux gestes qui sauvent a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires et la réalisation des gestes de premiers secours destinés à :
- protéger la victime et les témoins et alerter les secours d'urgence adaptés,
- empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Cible

La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCTRCT en particulier aux agents nouvellement arrivés et ayant pris leur poste récemment. Les formations post-recrutement et prise de poste des personnels d'exploitation des services sont largement flêchées.

Planification

Du 24/09/2024 après-midi au 24/09/2024 après-midi

Sensibilisation aux gestes qui sauvent (circulaire du 2 octobre 2018)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2726-5
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La sensibilisation aux gestes qui sauvent a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires et la réalisation des gestes de premiers secours destinés à :
- protéger la victime et les témoins et alerter les secours d'urgence adaptés,
- empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Cible

La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCTRCT en particulier aux agents nouvellement arrivés et ayant pris leur poste récemment. Les formations post-recrutement et prise de poste des personnels d'exploitation des services sont largement flêchées.

Planification

Du 19/02/2024 matin au 19/02/2024 matin (Aix-en-Provence)

Sensibilisation aux gestes qui sauvent (circulaire du 2 octobre 2018)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2726-6
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

La sensibilisation aux gestes qui sauvent a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires et la réalisation des gestes de premiers secours destinés à :
- protéger la victime et les témoins et alerter les secours d'urgence adaptés,
- empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Cible

La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCTRCT en particulier aux agents nouvellement arrivés et ayant pris leur poste récemment. Les formations post-recrutement et prise de poste des personnels d'exploitation des services sont largement flêchées.

Planification

Du 19/02/2024 matin au 19/02/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

Sensibilisation aux gestes qui sauvent (circulaire du 2 octobre 2018)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2726-8
CVRH de Nancy

Objectifs

La sensibilisation aux gestes qui sauvent a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires et la réalisation des gestes de premiers secours destinés à :
- protéger la victime et les témoins et alerter les secours d'urgence adaptés,
- empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Cible

La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCTRCT en particulier aux agents nouvellement arrivés et ayant pris leur poste récemment. Les formations post-recrutement et prise de poste des personnels d'exploitation des services sont largement flêchées.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 23/09/2024 matin (CVRH Nancy)

Sensibilisation aux gestes qui sauvent (circulaire du 2 octobre 2018)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2726-9
CVRH de Nancy

Objectifs

La sensibilisation aux gestes qui sauvent a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires et la réalisation des gestes de premiers secours destinés à :
- protéger la victime et les témoins et alerter les secours d'urgence adaptés,
- empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Cible

La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCTRCT en particulier aux agents nouvellement arrivés et ayant pris leur poste récemment. Les formations post-recrutement et prise de poste des personnels d'exploitation des services sont largement flêchées.

Planification

Du 23/09/2024 après-midi au 23/09/2024 après-midi (CVRH Nancy)

Sensibilisation aux gestes qui sauvent (circulaire du 2 octobre 2018)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2726-10
CVRH de Mâcon

Objectifs

La sensibilisation aux gestes qui sauvent a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires et la réalisation des gestes de premiers secours destinés à :
- protéger la victime et les témoins et alerter les secours d'urgence adaptés,
- empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Cible

La formation s'adresse à tout agent du MTES-MCTRCT en particulier aux agents nouvellement arrivés et ayant pris leur poste récemment. Les formations post-recrutement et prise de poste des personnels d'exploitation des services sont largement flêchées.

Planification

Du 12/12/2024 après-midi au 12/12/2024 après-midi (CVRH MACON)

Sensibilisation au handicap psychique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3332-1
CVRH de
Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette action de sensibilisation doit permettre :
- de mieux reconnaître l'existence de situations dans l'environnement professionnel, d'interroger les représentations sur ce thème,d'identifier les leviers d'actions, en interne et en externe ;
- d'appréhender les situations de handicap psychique lesquelles peuvent s'accompagner de différents troubles (mentaux, affectifs et émotionnels, pertubations de la personnalité), leurs conséquences dans l'organisation du travail.

Cible

Cette action de sensibilisation s'adresse aux :
- collaborateurs en charge de l'accompagnement des personnes en situation de handicap : service des ressources humaines, assistantes sociales, conseillers de prévention, personne ressource handicap, médecins de prévention ;
- encadrants notamment de proximité, en priorité ceux déjà confronté à une telle situation,
le collectif de travail (le personnel travaillant aux cotés des agents en situation de handicap), les conseillers mobilité carrière, les secrétaires généraux...

Planification

Du 06/02/2024 matin au 06/02/2024 après-midi (Distanciel)

Sensibilisation au handicap psychique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3332-2
CVRH de
Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette action de sensibilisation doit permettre :
- de mieux reconnaître l'existence de situations dans l'environnement professionnel, d'interroger les représentations sur ce thème,d'identifier les leviers d'actions, en interne et en externe ;
- d'appréhender les situations de handicap psychique lesquelles peuvent s'accompagner de différents troubles (mentaux, affectifs et émotionnels, pertubations de la personnalité), leurs conséquences dans l'organisation du travail.

Cible

Cette action de sensibilisation s'adresse aux :
- collaborateurs en charge de l'accompagnement des personnes en situation de handicap : service des ressources humaines, assistantes sociales, conseillers de prévention, personne ressource handicap, médecins de prévention ;
- encadrants notamment de proximité, en priorité ceux déjà confronté à une telle situation,
le collectif de travail (le personnel travaillant aux cotés des agents en situation de handicap), les conseillers mobilité carrière, les secrétaires généraux...

Planification

Du 09/02/2024 matin au 09/02/2024 après-midi (Distanciel)

Sensibilisation au handicap psychique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3332-3
CVRH de
Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette action de sensibilisation doit permettre :
- de mieux reconnaître l'existence de situations dans l'environnement professionnel, d'interroger les représentations sur ce thème,d'identifier les leviers d'actions, en interne et en externe ;
- d'appréhender les situations de handicap psychique lesquelles peuvent s'accompagner de différents troubles (mentaux, affectifs et émotionnels, pertubations de la personnalité), leurs conséquences dans l'organisation du travail.

Cible

Cette action de sensibilisation s'adresse aux :
- collaborateurs en charge de l'accompagnement des personnes en situation de handicap : service des ressources humaines, assistantes sociales, conseillers de prévention, personne ressource handicap, médecins de prévention ;
- encadrants notamment de proximité, en priorité ceux déjà confronté à une telle situation,
le collectif de travail (le personnel travaillant aux cotés des agents en situation de handicap), les conseillers mobilité carrière, les secrétaires généraux...

Planification

Du 05/04/2024 matin au 05/04/2024 après-midi (Distanciel)

Sensibilisation au handicap psychique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3332-4
CVRH de
Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette action de sensibilisation doit permettre :
- de mieux reconnaître l'existence de situations dans l'environnement professionnel, d'interroger les représentations sur ce thème,d'identifier les leviers d'actions, en interne et en externe ;
- d'appréhender les situations de handicap psychique lesquelles peuvent s'accompagner de différents troubles (mentaux, affectifs et émotionnels, pertubations de la personnalité), leurs conséquences dans l'organisation du travail.

Cible

Cette action de sensibilisation s'adresse aux :
- collaborateurs en charge de l'accompagnement des personnes en situation de handicap : service des ressources humaines, assistantes sociales, conseillers de prévention, personne ressource handicap, médecins de prévention ;
- encadrants notamment de proximité, en priorité ceux déjà confronté à une telle situation,
le collectif de travail (le personnel travaillant aux cotés des agents en situation de handicap), les conseillers mobilité carrière, les secrétaires généraux...

Planification

Du 28/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (Formation à distance)

Sensibilisation au handicap psychique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3332-5
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette action de sensibilisation doit permettre :
- de mieux reconnaître l'existence de situations dans l'environnement professionnel, d'interroger les représentations sur ce thème,d'identifier les leviers d'actions, en interne et en externe ;
- d'appréhender les situations de handicap psychique lesquelles peuvent s'accompagner de différents troubles (mentaux, affectifs et émotionnels, pertubations de la personnalité), leurs conséquences dans l'organisation du travail.

Cible

Cette action de sensibilisation s'adresse aux :
- collaborateurs en charge de l'accompagnement des personnes en situation de handicap : service des ressources humaines, assistantes sociales, conseillers de prévention, personne ressource handicap, médecins de prévention ;
- encadrants notamment de proximité, en priorité ceux déjà confronté à une telle situation,
le collectif de travail (le personnel travaillant aux cotés des agents en situation de handicap), les conseillers mobilité carrière, les secrétaires généraux...

Planification

Du 26/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (Formation à distance)

Sensibilisation au handicap psychique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3332-6
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette action de sensibilisation doit permettre :
- de mieux reconnaître l'existence de situations dans l'environnement professionnel, d'interroger les représentations sur ce thème,d'identifier les leviers d'actions, en interne et en externe ;
- d'appréhender les situations de handicap psychique lesquelles peuvent s'accompagner de différents troubles (mentaux, affectifs et émotionnels, pertubations de la personnalité), leurs conséquences dans l'organisation du travail.

Cible

Cette action de sensibilisation s'adresse aux :
- collaborateurs en charge de l'accompagnement des personnes en situation de handicap : service des ressources humaines, assistantes sociales, conseillers de prévention, personne ressource handicap, médecins de prévention ;
- encadrants notamment de proximité, en priorité ceux déjà confronté à une telle situation,
le collectif de travail (le personnel travaillant aux cotés des agents en situation de handicap), les conseillers mobilité carrière, les secrétaires généraux...

Planification

Du 10/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (Formation à distance)

Sensibilisation au handicap psychique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3332-7
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette action de sensibilisation doit permettre :
- de mieux reconnaître l'existence de situations dans l'environnement professionnel, d'interroger les représentations sur ce thème,d'identifier les leviers d'actions, en interne et en externe ;
- d'appréhender les situations de handicap psychique lesquelles peuvent s'accompagner de différents troubles (mentaux, affectifs et émotionnels, pertubations de la personnalité), leurs conséquences dans l'organisation du travail.

Cible

Cette action de sensibilisation s'adresse aux :
- collaborateurs en charge de l'accompagnement des personnes en situation de handicap : service des ressources humaines, assistantes sociales, conseillers de prévention, personne ressource handicap, médecins de prévention ;
- encadrants notamment de proximité, en priorité ceux déjà confronté à une telle situation,
le collectif de travail (le personnel travaillant aux cotés des agents en situation de handicap), les conseillers mobilité carrière, les secrétaires généraux...

Planification

Du 08/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (Formation à distance)

Comment être à l'écoute POUR AGIR dans le cadre de la prévention des Risques Psychosociaux (RPS)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3440-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Développer sa capacité d'écoute.
- Appréhender les différents concepts de l'écoute active et ses principaux outils.
- Être en capacité de mettre en œuvre des techniques relevant de l'écoute active.
- Connaître le rôle des principaux acteurs de la prévention des RPS (médecin du travail, membres CHSCT, assistante sociale, psychologue du travail…) et les instances existantes.

Cible

Cette formation est destinée aux agents ou aux managers (2 sessions distinctes). Les inscriptions des agents de la région Grand Est seront traités prioritairement

Planification

Du 08/02/2024 matin au 08/02/2024 après-midi (Charleville-Mézières)

Comment être à l’écoute POUR AGIR dans le cadre de la prévention des Risques Psychosociaux (RPS)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3440-2
CVRH de Nancy

Objectifs

- Développer sa capacité d'écoute.
- Appréhender les différents concepts de l'écoute active et ses principaux outils.
- Être en capacité de mettre en œuvre des techniques relevant de l'écoute active.
- Connaître le rôle des principaux acteurs de la prévention des RPS (médecin du travail, membres CHSCT, assistante sociale, psychologue du travail…) et les instances existantes.

Cible

Cette formation est destinée aux agents ou aux managers (2 sessions distinctes). Les inscriptions des agents de la région Grand Est seront traités prioritairement

Planification

Du 30/01/2024 matin au 30/01/2024 après-midi (CVRH de NANCY)

WEBINAIRE RPS - Formation nationale tous services

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3601-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

en priorité les managers

Cible

en priorité les managers

Planification

Du 08/10/2024 matin au 08/10/2024 matin (Webinaire en distanciel de 9h00 à 10h30)

WEBINAIRE RPS - Formation nationale tous services

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3601-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

en priorité les managers

Cible

en priorité les managers

Planification

Du 10/12/2024 matin au 10/12/2024 matin (Webinaire en distanciel de 10h30 à 12h00)

WEBINAIRE RPS - Formation nationale tous services

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3601-3
CVRH de Rouen

Objectifs

en priorité les managers

Cible

en priorité les managers

Planification

Du 03/12/2024 matin au 03/12/2024 après-midi (Guyane)

Parcours de professionnalisation des CTSS et des ASS - L’intervention sociale à la suite d’un événement grave

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3849-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Planification

Du 10/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Parcours de professionnalisation des CTSS et des ASS - L’intervention sociale à la suite d’un événement grave

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3849-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Planification

Du 18/09/2024 matin au 19/09/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Parcours de professionnalisation des CTSS et des ASS - Sensibilisation au Stress Post Traumatique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3850-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Planification

Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 après-midi (Clermont-Fd)

Parcours de professionnalisation des CTSS et des ASS - Sensibilisation au Stress Post Traumatique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3850-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Planification

Du 17/09/2024 matin au 17/09/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Parcours de professionnalisation des ASS - L'accompagnement social des agents dans les situations de violences sexuelles et de sexisme au travail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3852-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Planification

Du 09/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (Clermont-fd)

Parcours de professionnalisation des ASS - La santé mentale dans l'intervention sociale

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3854-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Planification

Du 26/03/2024 matin au 27/03/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Parcours de professionnalisation des CTSS et des ASS - Améliorer les écrits professionnels en travail social

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3855-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Planification

Du 26/11/2024 matin au 28/11/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Parcours de professionnalisation des ASS - L'accompagnement social des agents dans le cadre des violences conjugales

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3856-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Planification

Du 04/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Parcours de professionnalisation des ASS - La sociologie des organisations

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3857-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Planification

Du 14/05/2024 après-midi au 16/05/2024 matin (CVRH Mâcon)

premiers secours en santé mentale (PSSM)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3867-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Être secouriste en santé mentale, c'est apprendre à réagir face à une détresse psychique et entrer en relation avec les personnes. Être secouriste en santé mentale, c'est reconnaître que la santé mentale est l'affaire de tous.
Conçue sur le modèle des « gestes qui sauvent », la formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM) permet une meilleure connaissance de la santé mentale, des troubles psychiques, un repérage de ces troubles et donne des éléments pour savoir réagir devant une personne en souffrance ou en crise.

Cible

Planification

Du 01/10/2024 matin au 02/10/2024 après-midi (Au C.V.R.H. de TOULOUSE)

premiers secours en santé mentale (PSSM)

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3867-2
CVRH de Nantes

Objectifs

Être secouriste en santé mentale, c'est apprendre à réagir face à une détresse psychique et entrer en relation avec les personnes. Être secouriste en santé mentale, c'est reconnaître que la santé mentale est l'affaire de tous.
Conçue sur le modèle des « gestes qui sauvent », la formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM) permet une meilleure connaissance de la santé mentale, des troubles psychiques, un repérage de ces troubles et donne des éléments pour savoir réagir devant une personne en souffrance ou en crise.

Cible

Planification

2nd semestre 2024 (Nantes)

premiers secours en santé mentale (PSSM)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3867-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Être secouriste en santé mentale, c'est apprendre à réagir face à une détresse psychique et entrer en relation avec les personnes. Être secouriste en santé mentale, c'est reconnaître que la santé mentale est l'affaire de tous.
Conçue sur le modèle des « gestes qui sauvent », la formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM) permet une meilleure connaissance de la santé mentale, des troubles psychiques, un repérage de ces troubles et donne des éléments pour savoir réagir devant une personne en souffrance ou en crise.

Cible

Planification

Du 09/09/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

premiers secours en santé mentale (PSSM)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3867-4
CVRH de Rouen

Objectifs

Être secouriste en santé mentale, c'est apprendre à réagir face à une détresse psychique et entrer en relation avec les personnes. Être secouriste en santé mentale, c'est reconnaître que la santé mentale est l'affaire de tous.
Conçue sur le modèle des « gestes qui sauvent », la formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM) permet une meilleure connaissance de la santé mentale, des troubles psychiques, un repérage de ces troubles et donne des éléments pour savoir réagir devant une personne en souffrance ou en crise.

Cible

Planification

Du 13/03/2024 matin au 14/03/2024 après-midi (La Défense)

premiers secours en santé mentale (PSSM)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3867-5
CVRH de Rouen

Objectifs

Être secouriste en santé mentale, c'est apprendre à réagir face à une détresse psychique et entrer en relation avec les personnes. Être secouriste en santé mentale, c'est reconnaître que la santé mentale est l'affaire de tous.
Conçue sur le modèle des « gestes qui sauvent », la formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM) permet une meilleure connaissance de la santé mentale, des troubles psychiques, un repérage de ces troubles et donne des éléments pour savoir réagir devant une personne en souffrance ou en crise.

Cible

Planification

Du 16/05/2024 matin au 17/05/2024 après-midi (Nantes)

premiers secours en santé mentale (PSSM)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3867-6
CVRH de Rouen

Objectifs

Être secouriste en santé mentale, c'est apprendre à réagir face à une détresse psychique et entrer en relation avec les personnes. Être secouriste en santé mentale, c'est reconnaître que la santé mentale est l'affaire de tous.
Conçue sur le modèle des « gestes qui sauvent », la formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM) permet une meilleure connaissance de la santé mentale, des troubles psychiques, un repérage de ces troubles et donne des éléments pour savoir réagir devant une personne en souffrance ou en crise.

Cible

Planification

Du 10/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (Poitiers)

premiers secours en santé mentale (PSSM)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3867-7
CVRH de Rouen

Objectifs

Être secouriste en santé mentale, c'est apprendre à réagir face à une détresse psychique et entrer en relation avec les personnes. Être secouriste en santé mentale, c'est reconnaître que la santé mentale est l'affaire de tous.
Conçue sur le modèle des « gestes qui sauvent », la formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM) permet une meilleure connaissance de la santé mentale, des troubles psychiques, un repérage de ces troubles et donne des éléments pour savoir réagir devant une personne en souffrance ou en crise.

Cible

Planification

Du 10/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (Nantes)

premiers secours en santé mentale (PSSM)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3867-8
CVRH de Toulouse

Objectifs

Être secouriste en santé mentale, c'est apprendre à réagir face à une détresse psychique et entrer en relation avec les personnes. Être secouriste en santé mentale, c'est reconnaître que la santé mentale est l'affaire de tous.
Conçue sur le modèle des « gestes qui sauvent », la formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM) permet une meilleure connaissance de la santé mentale, des troubles psychiques, un repérage de ces troubles et donne des éléments pour savoir réagir devant une personne en souffrance ou en crise.

Cible

Planification

Du 29/10/2024 matin au 30/10/2024 après-midi (Au C.V.R.H. de Toulouse)

premiers secours en santé mentale (PSSM)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3867-9
CVRH de Toulouse

Objectifs

Être secouriste en santé mentale, c'est apprendre à réagir face à une détresse psychique et entrer en relation avec les personnes. Être secouriste en santé mentale, c'est reconnaître que la santé mentale est l'affaire de tous.
Conçue sur le modèle des « gestes qui sauvent », la formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM) permet une meilleure connaissance de la santé mentale, des troubles psychiques, un repérage de ces troubles et donne des éléments pour savoir réagir devant une personne en souffrance ou en crise.

Cible

Planification

Du 07/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (Au CVRH de Toulouse)

QVT : réduire sa charge mentale avec la messagerie et l'agenda

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3870-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Identifier et réduire les perturbateurs liés à la messagerie
Gérer les messages reçus et envoyés pour réduire sa charge mentale
Gérer son agenda

Cible

tous agents

Planification

Du 20/09/2024 matin au 20/09/2024 matin (A distance)

QVT : réduire sa charge mentale avec la messagerie et l'agenda

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3870-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Identifier et réduire les perturbateurs liés à la messagerie
Gérer les messages reçus et envoyés pour réduire sa charge mentale
Gérer son agenda

Cible

tous agents

Planification

Du 24/09/2024 après-midi au 24/09/2024 après-midi (A distance)

QVT : réduire sa charge mentale avec la messagerie et l'agenda

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3870-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

Identifier et réduire les perturbateurs liés à la messagerie
Gérer les messages reçus et envoyés pour réduire sa charge mentale
Gérer son agenda

Cible

tous agents

Planification

Du 21/06/2024 matin au 21/06/2024 après-midi

QVT : mettre en place des espaces de discussion

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3871-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Planification

2nd semestre 2024 (à distance)

Prevention des agressions vis à vis des agents dans l'exercice de leur mission

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4251-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

- les agents d'exploitation en DIR
- tout agent en situation de contrôle

Planification

Du 30/04/2024 matin au 30/04/2024 après-midi (Lyon)

Prevention des agressions vis à vis des agents dans l'exercice de leur mission

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4251-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

- les agents d'exploitation en DIR
- tout agent en situation de contrôle

Planification

Du 07/11/2024 matin au 07/11/2024 matin (Formation à distance)

Prevention des agressions vis à vis des agents dans l'exercice de leur mission

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4251-3
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

- les agents d'exploitation en DIR
- tout agent en situation de contrôle

Planification

Du 10/06/2024 matin au 10/06/2024 après-midi (CVRH ROUEN)

Prevention des agressions vis à vis des agents dans l'exercice de leur mission

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4251-5
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

- les agents d'exploitation en DIR
- tout agent en situation de contrôle

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (CVRH de Nantes)

Prevention des agressions vis à vis des agents dans l'exercice de leur mission

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4251-6
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

- les agents d'exploitation en DIR
- tout agent en situation de contrôle

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Prevention des agressions vis à vis des agents dans l'exercice de leur mission

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4251-7
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

- les agents d'exploitation en DIR
- tout agent en situation de contrôle

Planification

Du 04/07/2024 matin au 04/07/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Prevention des agressions vis à vis des agents dans l'exercice de leur mission

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4251-8
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

- les agents d'exploitation en DIR
- tout agent en situation de contrôle

Planification

Du 01/10/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (Macon)

Les troubles dys en milieu professionnel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4322-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Le dispositif de formation contribuera à :
- sensibiliser les managers et les agents aux troubles dys (troubles spécifiques du langage et des apprentissages)
- faire connaître les différents moyens de compensation pour faire face à ce handicap

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de : comprendre les mécanismes des troubles dys, identifier les moyens à déployer au regard des troubles, agir pour accompagner les agents et connaître les différentes prises en charge financières existantes.

Cible

Managers de proximité encadrant une équipe opérationnelle ou fonctionnelle. Tout public souhaitant être sensibilisé à la thématique relative aux troubles dys.

Planification

Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 matin (distanciel)

Sensibilisation au handicap et à la lutte contre les discriminations à destination des membres des CSA

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4601-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Planification

Du 23/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (CVRH Clermont)

Sensibilisation au handicap et à la lutte contre les discriminations à destination des membres des CSA

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4601-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Planification

Du 26/11/2024 matin au 26/11/2024 après-midi (Besançon)

Sauveteur - Secouriste du Travail - SST

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4643-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

Du 09/04/2024 matin au 10/04/2024 après-midi (phares et balises havre)

Sauveteur - Secouriste du Travail - SST

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4643-2
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

Du 11/04/2024 matin au 12/04/2024 après-midi (phares et balises havre)

Sauveteur - Secouriste du Travail - SST

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4643-3
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

Du 17/04/2024 matin au 18/04/2024 après-midi (phares et balises havre)

Sauveteur - Secouriste du Travail - SST

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4643-4
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

Du 04/04/2024 matin au 05/04/2024 après-midi (phares et balises havre)

Premiers secours en santé mentale

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4683-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Être secouriste en santé mentale, c'est apprendre à réagir face à une détresse
psychique et entrer en relation avec les personnes. Être secouriste en santé mentale, c'est reconnaître que la santé mentale est l'affaire de tous.
Conçue sur le modèle des « gestes qui sauvent », la formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM) permet une meilleure connaissance de la santé mentale, des troubles psychiques, un repérage de ces troubles et donne des éléments pour savoir réagir devant une personne en souffrance ou en crise.

Cible

La formation s'adresse à tout agent volontaire du MTECT souhaitant découvrir les 1ers gestes qui sauvent.
Cette action de sensibilisation n'est pas ratifiée par une certification.

Planification

Du 01/10/2024 matin au 02/10/2024 après-midi (Au CVRH de Toulouse)

Prévenir les violences au travail, ou savoir y répondre

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4705-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- Connaître les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) et leurs continuum
- Se responsabiliser face aux VSS
- Identifier et repérer les éléments d'alertes des VSS
- Réagir face aux VSS
- Agir contre les VSS
- Repérer le mécanisme de mise en place et de maintien des VSS

Cible

Formation réservée à la DDT61

Planification

Du 25/06/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (DDT 61)

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) 3 heures pour approfondir et découvrir de nouvelles pratiques

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4733-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Les TMS sont des pathologies multifactorielles à composante professionnelle, susceptibles d'être reconnus comme maladie professionnelle. Ils affectent les muscles, les tendons et les nerfs des membres de la colonne vertébrale. Les facteurs de risques liés aux pathologies TMS doivent être mieux connus tant des agents de prévention que des chefs de service.

Cible

La formation s'adresse prioritairement aux agents exerçant une mission de prévention au sein du pôle ministériel (AP/CP, assistant.e social.e, médecin de prévention) et déjà sensibilisés aux TMS.
20 personnes maximum. Des places disponibles pourront être ouvertes à des agents qui ont déjà bénéficié d'une sensibilisation TMS et souhaitent approfondir leurs connaissances.

Planification

Du 03/12/2024 matin au 03/12/2024 après-midi (A distance)

Mois de la mobilité DREAL Hauts-de-Frances : Actualisation des connaissances routières

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4796-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Agents de la DREAL Hauts-de-France (Site Lille)

Planification

Du 17/09/2024 matin au 17/09/2024 après-midi (DREAL Hauts-de-France - LILLE)

Mois de la mobilité DREAL Hauts-de-Frances : Actualisation des connaissances routières

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4796-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Agents de la DREAL Hauts-de-France (Site Lille)

Planification

Du 17/09/2024 matin au 17/09/2024 après-midi (DREAL Hauts-de-France - LILLE)

Formation Initiale B0 - BS - BE Manoeuvre

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4805-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 23/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (VNF DT NPC - Waziers - Salle CEMIS)

Formation Initiale B0 - H0V - B2V - BR - BC

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4806-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 26/09/2024 matin au 27/09/2024 après-midi (CVRH Arras)

Formation Recyclage B0 - BS - BE Manoeuvre

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4807-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 30/09/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (CVRH Arras)

Formation Recyclage B0 - H0V - B2V - BR - BC

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4808-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 07/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (CVRH Arras)

Organisation du travail

Connaître et savoir appliquer la réglementation du temps de travail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-141-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Permettre de comprendre la structure réglementaire et son double enjeu de réalisation du service public et de protection de la santé et de la sécurité des agents,
- Aider à la maîtrise des différents aspects réglementaires pour les appliquer de manière pratique et globale dans les organisations de travail.

Cible

La formation est destinée prioritairement aux secrétaires généraux, responsables et gestionnaires RH et personnels d'exploitation (encadrants ou non).

Planification

Du 12/03/2024 après-midi au 21/03/2024 après-midi (Distanciel / Classilio)

Connaître et savoir appliquer la réglementation du temps de travail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-141-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Permettre de comprendre la structure réglementaire et son double enjeu de réalisation du service public et de protection de la santé et de la sécurité des agents,
- Aider à la maîtrise des différents aspects réglementaires pour les appliquer de manière pratique et globale dans les organisations de travail.

Cible

La formation est destinée prioritairement aux secrétaires généraux, responsables et gestionnaires RH et personnels d'exploitation (encadrants ou non).

Planification

Du 24/09/2024 matin au 25/09/2024 après-midi (CVRH de Tours)

Connaître et savoir appliquer la réglementation du temps de travail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-141-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Permettre de comprendre la structure réglementaire et son double enjeu de réalisation du service public et de protection de la santé et de la sécurité des agents,
- Aider à la maîtrise des différents aspects réglementaires pour les appliquer de manière pratique et globale dans les organisations de travail.

Cible

La formation est destinée prioritairement aux secrétaires généraux, responsables et gestionnaires RH et personnels d'exploitation (encadrants ou non).

Planification

Du 19/11/2024 matin au 20/11/2024 après-midi (Au C.V.R.H. de Toulouse)

WEBINAIRE "Etre télétravailleur et droit à la déconnexion"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3612-1
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- Comprendre le cadre juridique et les enjeux du déploiement du télétravail
- Adapter leur manière de travailler et de communiquer avec leur hiérarchie, leurs partenaires professionnels et leurs collègues, rendre compte de l'activité en télétravail
- Appréhender leur place au sein de leur structure et maintenir un lien avec les collectifs de travail
- Organiser leur temps et leurs tâches en télétravail
- Identifier les principaux facteurs de réussite et de risques en télétravail
- Connaître les principes fondamentaux de sécurité des données et de l'ergonomie du poste de travail
- Rappeler le principe du droit à la déconnexion

Cible

tous agents

Planification

Du 23/02/2024 après-midi au 23/02/2024 après-midi (Formation à distance)

WEBINAIRE "Etre télétravailleur et droit à la déconnexion"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3612-2
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- Comprendre le cadre juridique et les enjeux du déploiement du télétravail
- Adapter leur manière de travailler et de communiquer avec leur hiérarchie, leurs partenaires professionnels et leurs collègues, rendre compte de l'activité en télétravail
- Appréhender leur place au sein de leur structure et maintenir un lien avec les collectifs de travail
- Organiser leur temps et leurs tâches en télétravail
- Identifier les principaux facteurs de réussite et de risques en télétravail
- Connaître les principes fondamentaux de sécurité des données et de l'ergonomie du poste de travail
- Rappeler le principe du droit à la déconnexion

Cible

tous agents

Planification

Du 13/05/2024 matin au 13/05/2024 après-midi (Formation à distance)

WEBINAIRE "Etre télétravailleur et droit à la déconnexion"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3612-3
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- Comprendre le cadre juridique et les enjeux du déploiement du télétravail
- Adapter leur manière de travailler et de communiquer avec leur hiérarchie, leurs partenaires professionnels et leurs collègues, rendre compte de l'activité en télétravail
- Appréhender leur place au sein de leur structure et maintenir un lien avec les collectifs de travail
- Organiser leur temps et leurs tâches en télétravail
- Identifier les principaux facteurs de réussite et de risques en télétravail
- Connaître les principes fondamentaux de sécurité des données et de l'ergonomie du poste de travail
- Rappeler le principe du droit à la déconnexion

Cible

tous agents

Planification

Du 16/09/2024 après-midi au 16/09/2024 après-midi (Formation à distance)

WEBINAIRE "Encadrer des agents en télétravail et droit à la déconnexion"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3613-1
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- Comprendre le cadre juridique et les enjeux du déploiement du télétravail notamment au travers des récentes évolutions réglementaires
- Définir de nouvelles organisations du travail prenant en compte l'organisation collective et individuelle du télétravail
- Comprendre les évolutions managériales indispensables à l'exercice de l'activité en télétravail et les enjeux du management à distance
- Comprendre l'importance de maintenir le lien d'appartenance au service et au collectif de travail et d'en activer les leviers indispensables
- Réussir la mise en œuvre du télétravail au sein de son service par un encadrement équitable
- Réaliser un entretien préalable au télétravail et évaluer la capacité d'un agent à télétravailler. Etre en mesure de justifier un refus, le cas échéant
- S'assurer du respect du temps de travail, des temps de repos et de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle des agents

Cible

encadrant de télétravailleurs

Planification

Du 29/01/2024 après-midi au 29/01/2024 après-midi (Formation à distance)

WEBINAIRE "Encadrer des agents en télétravail et droit à la déconnexion"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3613-2
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- Comprendre le cadre juridique et les enjeux du déploiement du télétravail notamment au travers des récentes évolutions réglementaires
- Définir de nouvelles organisations du travail prenant en compte l'organisation collective et individuelle du télétravail
- Comprendre les évolutions managériales indispensables à l'exercice de l'activité en télétravail et les enjeux du management à distance
- Comprendre l'importance de maintenir le lien d'appartenance au service et au collectif de travail et d'en activer les leviers indispensables
- Réussir la mise en œuvre du télétravail au sein de son service par un encadrement équitable
- Réaliser un entretien préalable au télétravail et évaluer la capacité d'un agent à télétravailler. Etre en mesure de justifier un refus, le cas échéant
- S'assurer du respect du temps de travail, des temps de repos et de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle des agents

Cible

encadrant de télétravailleurs

Planification

Du 12/03/2024 après-midi au 12/03/2024 après-midi (Formation à distance)

WEBINAIRE "Encadrer des agents en télétravail et droit à la déconnexion"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3613-3
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- Comprendre le cadre juridique et les enjeux du déploiement du télétravail notamment au travers des récentes évolutions réglementaires
- Définir de nouvelles organisations du travail prenant en compte l'organisation collective et individuelle du télétravail
- Comprendre les évolutions managériales indispensables à l'exercice de l'activité en télétravail et les enjeux du management à distance
- Comprendre l'importance de maintenir le lien d'appartenance au service et au collectif de travail et d'en activer les leviers indispensables
- Réussir la mise en œuvre du télétravail au sein de son service par un encadrement équitable
- Réaliser un entretien préalable au télétravail et évaluer la capacité d'un agent à télétravailler. Etre en mesure de justifier un refus, le cas échéant
- S'assurer du respect du temps de travail, des temps de repos et de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle des agents

Cible

encadrant de télétravailleurs

Planification

Du 24/04/2024 matin au 24/04/2024 matin (Formation à distance)

WEBINAIRE "Encadrer des agents en télétravail et droit à la déconnexion"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3613-4
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- Comprendre le cadre juridique et les enjeux du déploiement du télétravail notamment au travers des récentes évolutions réglementaires
- Définir de nouvelles organisations du travail prenant en compte l'organisation collective et individuelle du télétravail
- Comprendre les évolutions managériales indispensables à l'exercice de l'activité en télétravail et les enjeux du management à distance
- Comprendre l'importance de maintenir le lien d'appartenance au service et au collectif de travail et d'en activer les leviers indispensables
- Réussir la mise en œuvre du télétravail au sein de son service par un encadrement équitable
- Réaliser un entretien préalable au télétravail et évaluer la capacité d'un agent à télétravailler. Etre en mesure de justifier un refus, le cas échéant
- S'assurer du respect du temps de travail, des temps de repos et de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle des agents

Cible

encadrant de télétravailleurs

Planification

Du 26/06/2024 après-midi au 26/06/2024 après-midi (Formation à distance)

WEBINAIRE "Encadrer des agents en télétravail et droit à la déconnexion"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3613-5
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- Comprendre le cadre juridique et les enjeux du déploiement du télétravail notamment au travers des récentes évolutions réglementaires
- Définir de nouvelles organisations du travail prenant en compte l'organisation collective et individuelle du télétravail
- Comprendre les évolutions managériales indispensables à l'exercice de l'activité en télétravail et les enjeux du management à distance
- Comprendre l'importance de maintenir le lien d'appartenance au service et au collectif de travail et d'en activer les leviers indispensables
- Réussir la mise en œuvre du télétravail au sein de son service par un encadrement équitable
- Réaliser un entretien préalable au télétravail et évaluer la capacité d'un agent à télétravailler. Etre en mesure de justifier un refus, le cas échéant
- S'assurer du respect du temps de travail, des temps de repos et de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle des agents

Cible

encadrant de télétravailleurs

Planification

Du 24/09/2024 après-midi au 24/09/2024 après-midi (Formation à distance)

WEBINAIRE "Encadrer des agents en télétravail et droit à la déconnexion"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3613-6
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- Comprendre le cadre juridique et les enjeux du déploiement du télétravail notamment au travers des récentes évolutions réglementaires
- Définir de nouvelles organisations du travail prenant en compte l'organisation collective et individuelle du télétravail
- Comprendre les évolutions managériales indispensables à l'exercice de l'activité en télétravail et les enjeux du management à distance
- Comprendre l'importance de maintenir le lien d'appartenance au service et au collectif de travail et d'en activer les leviers indispensables
- Réussir la mise en œuvre du télétravail au sein de son service par un encadrement équitable
- Réaliser un entretien préalable au télétravail et évaluer la capacité d'un agent à télétravailler. Etre en mesure de justifier un refus, le cas échéant
- S'assurer du respect du temps de travail, des temps de repos et de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle des agents

Cible

encadrant de télétravailleurs

Planification

Du 19/12/2024 matin au 19/12/2024 matin (Distanciel)

Télétravail et TMS : ressources pratiques

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3865-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

agents télétravailleurs

Planification

2nd semestre 2024 (Au C.V.R.H. de Toulouse)

UE 2024 : Réduire sa charge mentale en utilisant la messagerie et l'agenda

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4423-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Réduire sa charge mentale en bénéficiant de conseils sur une meilleure utilisation de la messagerie (définir les priorités, changer les pratiques en interne et avec les interlocuteurs externes, favoriser les échanges directs,etc…) et de l'agenda

Cible

Tout agent qui souhaite améliorer l'utilisation de la messagerie.

Planification

Du 23/07/2024 après-midi au 23/07/2024 après-midi

UE 2024_Timeboxing et optimisation du temps

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4767-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

optimiser l'utilisation du temps pendant les heures de travail afin d'atteindre des objectifs professionnels tout en préservant l'équilibre et le bien-être personnel.

Cible

tout agent du MTE

Planification

Du 02/08/2024 matin au 02/08/2024 matin (DISTANCIEL)

Action sociale

Formation des Président(e)s de CLAS

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-170-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Connaître le contexte de l'action sociale du MEDDE et du MLETR, ainsi que les textes ministériels et interministériels qui s'y rapportent ; s'approprier les logiques de l'action sociale dans le cadre du CLAS ; se positionner dans son rôle de président-e de CLAS au sein du dispositif d'action sociale des MEDDE/MLETR et être force de proposition ; programmer, animer et organiser une action collective en rapport avec les moyens disponibles (humains, financiers et matériels) ; utiliser l'outil d'aide au pilotage, le document pluriannuel d'action sociale (DPAS Web), pour participer de la façon la plus efficace et performante au dialogue de gestion.

Cible

Présidents-es nouvellement élus-es (prioritairement) ou réélus-es des CLAS (comité local d'action sociale) à la suite des élections du 6 décembre 2018.

Planification

Du 11/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (La Défense)

connaitre les fondamentaux de la gestion des retraites

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-171-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cible

Les nouveaux correspondants régionaux retraite et le réseau

Planification

Du 10/06/2024 après-midi au 14/06/2024 matin (Draguignan bureau des pensions)

Préparation à la retraite

Durée : 4.5 jour(s)
Session n° 24-1453-1
CVRH d'Arras

Objectifs

- Aider les futurs retraités à prendre conscience des difficultés inhérentes à cette nouvelle étape de leur vie.
- Favoriser l'expression par chacun, des problèmes affectifs, émotionnels de santé, posés par l'approche de la retraite.
- Expliquer les mécanismes des régimes de retraite et des droits des retraités.
- Découvrir toute affaire relevant du régime notarial

Cible

Tous les agents

Planification

Du 25/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi (Arras)

Commissions aides matérielles

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3742-2
CVRH de Nancy

Objectifs

- connaître le contexte réglementaire d'attribution des aides financières
- prendre connaissance des conditions d'exercice réglementé de la profession d'assistant de service social portant sur le secret professionnel et le partage d'informations à caractère secret
- être sensibilisé à la notion de confidentialité et des risques encourus en cas de divulgation d'informations par toute personne agissant dans le cadre de l'instruction d'aides financières
- être informé de la méthodologie professionnelle mise en oeuvre par le service social en matière d'instruction et de présentation d'une demande d'aide financière
- être formé à l'étude d'un dossier de demande d'aide financière au travers d'une étude de cas
- être en capacité d'émettre un avis d'opportunité objectivé après étude d'un dossier de demande d'aide financière
- cerner les enjeux d'un dossier de demande d'aide financière pour les agents demandeurs (problématique des non recours aux droits, principe de non-discrimination)

Cible

Présidents et membres de commissions d'aides matérielles (représentants de l'administration et du personnel).
50 places par dates inscription via : https://forms.gle/STpjb4d1TCfoufZ88 ; formation réalisée en ateliers (sous-groupes)

Planification

Du 04/11/2024 après-midi au 04/11/2024 après-midi (DISTANCE)

UE 2024 : 3 heures pour comprendre et préparer sa retraite administrative

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4728-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Comprendre les mécanismes et dispositifs et préparer sa retraite administrative.

Cible

Tous les agents des services envisageant de cesser leurs activités professionnelles dans l'année ou dans les deux ans à venir.

Planification

Du 08/07/2024 après-midi au 08/07/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Conseil RH, compétences, mobilité, évaluation professionnelle, pédagogie

Préparer sa moibilité - module 1 - rédaction de CV et lettre de motivation

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1175-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- Sensibiliser les stagiaires aux règles en matière de recrutement et attentes des recruteurs
- Décrypter une fiche de poste
- Connaître les règles de base de rédaction de CV et d'une lettre de motivation
- Permettre aux stagiaires d'élaborer ou améliorer leur CV en valorisant leurs compétences et leur expérience professionnelle et de rédiger une lettre de
motivation attractive.

Cible

Tout agent de catégorie A, B ou C.

Planification

Du 25/03/2024 matin au 25/03/2024 après-midi (Distanciel)

Préparer sa moibilité - module 1 - rédaction de CV et lettre de motivation

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1175-2
CVRH de Rouen

Objectifs

- Sensibiliser les stagiaires aux règles en matière de recrutement et attentes des recruteurs
- Décrypter une fiche de poste
- Connaître les règles de base de rédaction de CV et d'une lettre de motivation
- Permettre aux stagiaires d'élaborer ou améliorer leur CV en valorisant leurs compétences et leur expérience professionnelle et de rédiger une lettre de
motivation attractive.

Cible

Tout agent de catégorie A, B ou C.

Planification

Du 11/03/2024 matin au 11/03/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Préparer sa moibilité - module 1 - rédaction de CV et lettre de motivation

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1175-3
CVRH de Rouen

Objectifs

- Sensibiliser les stagiaires aux règles en matière de recrutement et attentes des recruteurs
- Décrypter une fiche de poste
- Connaître les règles de base de rédaction de CV et d'une lettre de motivation
- Permettre aux stagiaires d'élaborer ou améliorer leur CV en valorisant leurs compétences et leur expérience professionnelle et de rédiger une lettre de
motivation attractive.

Cible

Tout agent de catégorie A, B ou C.

Planification

Du 17/10/2024 après-midi au 17/10/2024 après-midi (Distanciel)

Préparer sa mobilité: module 2 - Se préparer à un entretien de recrutement

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1176-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- Sensibiliser les stagiaires aux règles en matière de recrutement et attentes des recruteurs
- Identifier les atouts de sa candidature pour réussir son entretien de recrutement
- Présenter son parcours professionnel en adéquation avec le poste recherché.

Cible

Tout agent de catégorie A, B ou C.

Planification

Du 28/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (Distanciel)

Préparer sa mobilité: module 2 - Se préparer à un entretien de recrutement

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1176-2
CVRH de Rouen

Objectifs

- Sensibiliser les stagiaires aux règles en matière de recrutement et attentes des recruteurs
- Identifier les atouts de sa candidature pour réussir son entretien de recrutement
- Présenter son parcours professionnel en adéquation avec le poste recherché.

Cible

Tout agent de catégorie A, B ou C.

Planification

Du 14/03/2024 matin au 14/03/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Valoriser son parcours professionnel et construire son projet de mobilité : M1-Parcours et projet pro : les fondamentaux M2-Le CV et la lettre de motivation M3-L'entretien de recrutement

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1672-1
CVRH de Nantes

Objectifs

M1-Parcours et projet pro : les fondamentaux
- Faire le point sur son parcours pro / Savoir identifier et valoriser ses compétences acquises / Construite un projet pro motivant et réaliste / Prévoir les phases de la mobilité pour mieux s'y préparer

M2-Le CV et la lettre de motivation
- Être en capacité de rédiger un CV pertinent sur le fond, la forme et le style / Être en capacité de rédiger une lettre de motivation adaptée au poste à pourvoir et qui reflète le sens et la pertinence de sa démarche

M3-L'entretien de recrutement
- Comprendre les objectifs et attendus de l'entretien (candidature à un poste interne ou externe) / Préparer la présentation de son parcours professionnel et de ses motivations

Cible

Tout agent engagé dans une démarche de réflexion sur un projet de mobilité

Planification

Du 04/06/2024 matin au 21/06/2024 après-midi (CVRH de Nantes)

UE 2024 : Identifier ses compétences pour affiner son projet professionnel

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1874-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Identifier ses compétences qu'elles soient professionnelles (acquises par l'expérience, la formation) ou extraprofessionnelles, les décrire et apprendre à les valoriser par une présentation pertinente

Cible

Tout agent souhaitant réfléchir à son parcours professionnel, ayant un nouveau projet professionnel et/ou envisageant une mobilité

Planification

Du 06/03/2024 matin au 06/03/2024 matin (à distance)

UE 2024 : Identifier ses compétences pour affiner son projet professionnel

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1874-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Identifier ses compétences qu'elles soient professionnelles (acquises par l'expérience, la formation) ou extraprofessionnelles, les décrire et apprendre à les valoriser par une présentation pertinente

Cible

Tout agent souhaitant réfléchir à son parcours professionnel, ayant un nouveau projet professionnel et/ou envisageant une mobilité

Planification

Du 22/08/2024 après-midi au 22/08/2024 après-midi (à distance)

Les outils de la FPTLV - UE 2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2780-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Permettre aux agents de prendre connaissance des différents outils de la FPTLV et de se les approprier.
Un focus particulier est fait sur le compte personnel de formation (CPF).

Cible

Tous agents

Planification

Du 11/07/2024 matin au 11/07/2024 après-midi (Universités d'été - distanciel)

UE 2024 : Disposer des fondamentaux du curriculum vitae et de la lettre de motivation

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2817-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

- Disposer des fondamentaux de l'élaboration d'un CV et d'une lettre de motivation.
- Permettre au stagiaire d'élaborer ou d'affiner l'outil CV afin de l'adapter à de futures candidatures.

Cible

Tout agent souhaitant construire un CV et une lettre de motivation.

Planification

Du 07/03/2024 matin au 07/03/2024 matin (à distance)

UE 2024 : Disposer des fondamentaux du curriculum vitae et de la lettre de motivation

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-2817-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

- Disposer des fondamentaux de l'élaboration d'un CV et d'une lettre de motivation.
- Permettre au stagiaire d'élaborer ou d'affiner l'outil CV afin de l'adapter à de futures candidatures.

Cible

Tout agent souhaitant construire un CV et une lettre de motivation.

Planification

Du 18/07/2024 matin au 18/07/2024 après-midi (à distance)

Atelier "Préparer sa mobilité avec un CV et une lettre de motivation pertinents et efficaces"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3086-1
CVRH d'Arras

Objectifs

sensibilisation aux règles de mobilité (internes et inter fonctions publiques) et aux attentes des recruteurs
structurer son CV en adéquation avec son projet professionnel
rédiger une lettre ou un courriel de motivation convaincant

Cible

Tout agent des Ministères de la Transition Écologique, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Énergétique et de la Mer ainsi que tout agent des établissements publics

Planification

Du 13/02/2024 matin au 13/02/2024 matin (DISTANCIEL)

Atelier "Préparer sa mobilité avec un CV et une lettre de motivation pertinents et efficaces"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3086-2
CVRH d'Arras

Objectifs

sensibilisation aux règles de mobilité (internes et inter fonctions publiques) et aux attentes des recruteurs
structurer son CV en adéquation avec son projet professionnel
rédiger une lettre ou un courriel de motivation convaincant

Cible

Tout agent des Ministères de la Transition Écologique, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Énergétique et de la Mer ainsi que tout agent des établissements publics

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 matin (En distanciel)

Se préparer à changer de poste ou de métier

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3087-1
CVRH d'Arras

Objectifs

construire un projet réaliste et réalisable
mieux se connaitre pour valoriser son profil et ses compétences
savoir analyser une fiche de poste

Cible

Tout agent des Ministères de la Transition Écologique, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Énergétique et de la Mer ainsi que tout agent des établissements publics

Planification

Du 06/02/2024 matin au 06/02/2024 matin (DISTANCIEL)

Se préparer à changer de poste ou de métier

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3087-2
CVRH d'Arras

Objectifs

construire un projet réaliste et réalisable
mieux se connaitre pour valoriser son profil et ses compétences
savoir analyser une fiche de poste

Cible

Tout agent des Ministères de la Transition Écologique, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Énergétique et de la Mer ainsi que tout agent des établissements publics

Planification

Du 04/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (En distanciel)

Se préparer à l'entretien de recrutement dans le cadre d'une mobilité

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3088-1
CVRH d'Arras

Objectifs

comprendre les attentes des recruteurs
valoriser son parcours, ses compétences set ses qualités
être à l'aise dans les échanges et avoir une posture professionnelle
démontrer sa motivation

Cible

Tout agent des Ministères de la Transition Écologique, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Énergétique et de la Mer ainsi que tout agent des établissements publics

Planification

Du 15/02/2024 matin au 15/02/2024 matin (DISTANCIEL)

Se préparer à l'entretien de recrutement dans le cadre d'une mobilité

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3088-2
CVRH d'Arras

Objectifs

comprendre les attentes des recruteurs
valoriser son parcours, ses compétences set ses qualités
être à l'aise dans les échanges et avoir une posture professionnelle
démontrer sa motivation

Cible

Tout agent des Ministères de la Transition Écologique, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Énergétique et de la Mer ainsi que tout agent des établissements publics

Planification

Du 13/06/2024 matin au 13/06/2024 matin (En distanciel)

S'informer sur les outils de la formation tout au long de la vie (atelier)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3213-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Pour tout souhait de formation, d'évolution, de réorientation professionnelle, cet atelier vous informera sur les dispositifs et outils à actionner pour y parvenir.

Cible

Tout agent des Ministères de la Transition Écologique, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Énergétique et de la Mer ainsi que tout agent des établissements publics

Planification

Du 19/03/2024 matin au 19/03/2024 matin (DISTANCIEL)

Les ateliers du CMC : le CV et la lettre de motivation

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-3388-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- Connaître les attendus d'un CV et d'une lettre de motivation
- Etre en capacité de rédiger un CV et une lettre de motivation
- Etre en adéquation avec les attentes d'un recruteur

Cible

Agents souhaitant s'engager dans une démarche de mobilité

Planification

Du 25/01/2024 matin au 25/01/2024 après-midi (CVRH de NANTES (distanciel))

Les ateliers du CMC : le CV et la lettre de motivation

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-3388-2
CVRH de Nantes

Objectifs

- Connaître les attendus d'un CV et d'une lettre de motivation
- Etre en capacité de rédiger un CV et une lettre de motivation
- Etre en adéquation avec les attentes d'un recruteur

Cible

Agents souhaitant s'engager dans une démarche de mobilité

Planification

Du 09/04/2024 matin au 19/04/2024 après-midi (CVRH de NANTES (distanciel))

Les ateliers du CMC : le CV et la lettre de motivation

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-3388-3
CVRH de Nantes

Objectifs

- Connaître les attendus d'un CV et d'une lettre de motivation
- Etre en capacité de rédiger un CV et une lettre de motivation
- Etre en adéquation avec les attentes d'un recruteur

Cible

Agents souhaitant s'engager dans une démarche de mobilité

Planification

Du 14/05/2024 matin au 24/05/2024 après-midi (CVRH de NANTES (distanciel))

UE 2024 : Connaissance de soi

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3508-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

L'objectif de cet atelier est de vous faire découvrir une palette d'outils de connaissance de soi afin de mieux cerner sa personnalité, ses valeurs, ses motivations, ses centres d'intérêts, ses talents.
Mieux se connaître est un prérequis indispensable pour mieux décider de son projet professionnel.

Cible

Tout agent souhaitant réfléchir à son parcours professionnel, ayant un nouveau projet professionnel et/ou envisageant une mobilité

Planification

Du 05/03/2024 matin au 05/03/2024 matin (à distance)

UE 2024 : Connaissance de soi

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3508-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

L'objectif de cet atelier est de vous faire découvrir une palette d'outils de connaissance de soi afin de mieux cerner sa personnalité, ses valeurs, ses motivations, ses centres d'intérêts, ses talents.
Mieux se connaître est un prérequis indispensable pour mieux décider de son projet professionnel.

Cible

Tout agent souhaitant réfléchir à son parcours professionnel, ayant un nouveau projet professionnel et/ou envisageant une mobilité

Planification

Du 08/07/2024 après-midi au 08/07/2024 après-midi (à distance)

Préparer sa mobilité : CV, lettre de motivation, entretiens

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3566-1
CVRH de Tours

Objectifs

Recherche de poste - Rédiger son CV et sa lettre de motivation - Préparer les entretiens de recrutement

Cible

Tout agent amené à préparer une mobilité professionnelle

Planification

Du 23/01/2024 matin au 23/01/2024 après-midi

Préparer sa mobilité : CV, lettre de motivation, entretiens

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3566-2
CVRH de Tours

Objectifs

Recherche de poste - Rédiger son CV et sa lettre de motivation - Préparer les entretiens de recrutement

Cible

Tout agent amené à préparer une mobilité professionnelle

Planification

Du 20/02/2024 matin au 20/02/2024 après-midi

Préparer sa mobilité : CV, lettre de motivation, entretiens

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3566-3
CVRH de Tours

Objectifs

Recherche de poste - Rédiger son CV et sa lettre de motivation - Préparer les entretiens de recrutement

Cible

Tout agent amené à préparer une mobilité professionnelle

Planification

Du 23/02/2024 matin au 23/02/2024 après-midi

Préparer sa mobilité : CV, lettre de motivation, entretiens

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3566-4
CVRH de Tours

Objectifs

Recherche de poste - Rédiger son CV et sa lettre de motivation - Préparer les entretiens de recrutement

Cible

Tout agent amené à préparer une mobilité professionnelle

Planification

Du 29/03/2024 matin au 29/03/2024 après-midi

Devenir acteur de sa mobilité : « Les fondamentaux du CV, de la lettre de motivation et de l'entretien de recrutement

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3598-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Donner aux stagiaires les leviers pour la réussite d'une mobilité
- Permettre aux stagiaires d'améliorer leur CV et de rédiger leur lettre de motivation
- Sensibiliser les stagiaires aux règles en matière de recrutement et attentes des recruteurs

Cible

Tout agent souhaitant rentrer dans une démarche de mobilité
Nombre de participants : 8 agents maximum
Chaque participant doit avoir rédigé une ébauche de CV précisant a minima le déroulé de son parcours notamment les dates, lieux, employeurs et intitulés des postes.
Il doit posséder une connexion internet et un système audio et webcam.

Planification

Du 08/02/2024 matin au 08/02/2024 matin (Distanciel)

UE 2024 : Préparer ses entretiens de recrutement en tant que candidat

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3674-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

L'objectif de cet atelier est d'apporter au stagiaire quelques conseils, trucs et astuces pour préparer au mieux un entretien de recrutement dans le cadre d'une mobilité au sein ou en dehors de nos ministères et éviter ainsi de se trouver facilement déstabilisé le jour J.

Cible

Tout agent ayant un projet de mobilité professionnelle

Planification

Du 07/03/2024 après-midi au 07/03/2024 après-midi (à distance)

UE 2024 : Préparer ses entretiens de recrutement en tant que candidat

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3674-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

L'objectif de cet atelier est d'apporter au stagiaire quelques conseils, trucs et astuces pour préparer au mieux un entretien de recrutement dans le cadre d'une mobilité au sein ou en dehors de nos ministères et éviter ainsi de se trouver facilement déstabilisé le jour J.

Cible

Tout agent ayant un projet de mobilité professionnelle

Planification

Du 23/07/2024 matin au 23/07/2024 après-midi (à distance)

Mobilité : Valorisez votre Marque Professionnelle, votre "Personal Branding"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3683-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Développer sa marque personnelle c'est :
- Se connaître
- Se faire connaitre
- Se faire reconnaitre

Cible

Tout agent MTE MCTRCT MM soucieux de prendre un temps de recul sur soi et son projet

Planification

Du 25/01/2024 matin au 25/01/2024 matin (A distance)

Mobilité : Valorisez votre Marque Professionnelle, votre "Personal Branding"

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3683-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Développer sa marque personnelle c'est :
- Se connaître
- Se faire connaitre
- Se faire reconnaitre

Cible

Tout agent MTE MCTRCT MM soucieux de prendre un temps de recul sur soi et son projet

Planification

Du 30/01/2024 matin au 30/01/2024 matin (CVRH Toulouse)

Module 1 : Devenir acteur de sa mobilité : Analyse et valorisation de son parcours professionnel

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3774-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Permettre aux stagiaires d'identifier les étapes incontournables pour bâtir un projet professionnel : comment définir son profil professionnel, son profil personnel, son projet professionnel?

Cible

Tout agent désireux de s'engager dans une démarche de réflexion ayant pour objectif de construire son projet professionnel.

Planification

Du 11/01/2024 matin au 11/01/2024 matin (Distanciel)

WEB-ATELIER : Compétences : identifier ses compétences pour affiner son projet

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4147-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- S'approprier les notions et concepts autour de la compétence,
- Savoir identifier et valoriser ses compétences acquises
- Commencer à élaborer son propre « portefeuille de compétences »
- Connaître et valoriser son profil professionnel

Cible

Ouvert à tous les agents d'Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté

Planification

Du 20/11/2024 matin au 20/11/2024 matin (A distance)

WEB-ATELLIER : Connaissance de soi : bien se connaitre pour définir son projet

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4149-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- exposer et explorer différentes composantes de la connaissance de soi : talents, motivations, idéal, besoins
- découvrir et mettre en pratique (pour partie) des outils de connaissance de soi
- esquisser son « ikigaï » (ou métier idéal) pour bâtir un projet professionnel adapté, en conscience.

Cible

Ouvert à tous les agents des ZGE Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté.

Planification

Du 18/11/2024 matin au 18/11/2024 matin (à distance)

WEB-ATELIER : CV et lettre de motivation : mettre en oeuvre les fondamentaux

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4151-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Disposer des fondamentaux de l'élaboration / structuration d'un CV et d'une lettre de motivation.
- Permettre au stagiaire d'élaborer ou d'affiner l'outil CV, afin de l'adapter à de futures candidatures.

Cible

Ouvert à tous les agents des ZGE Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté

Planification

Du 21/11/2024 matin au 21/11/2024 après-midi (A distance)

WEB-ATELIER : Entretien de recrutement : des clés de préparation à la pratique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4154-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

L'objectif de cet atelier est d'apporter au stagiaire des conseils, trucs et astuces pour préparer au mieux un entretien de recrutement dans le cadre d'une mobilité au sein ou en dehors de nos ministères et éviter ainsi de se trouver facilement déstabilisé le jour J.

Cible

Ouvert à tous les agents des ZGE Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté
Tout agent ayant un projet de mobilité professionnelle
Nombre de participants : 12 agents maximum par séance

Planification

Du 21/11/2024 après-midi au 21/11/2024 après-midi (A distance)

Conduire un entretien professionnel et de formation : atelier de mise en pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4167-1
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de cette formation, les managers seront en capacité de conduire dans de bonnes conditions d'écoute un entretien professionnel et de formation.

Cible

Pour les primo-encadrants, avoir suivi la formation à distance MENTOR « mener un entretien d'évaluation professionnel ».
Les cadres du pôle ministériel en position d'encadrement N+1 et/ou N+2 ayant à conduire des entretiens professionnels et de formation.

Planification

Du 25/01/2024 matin au 25/01/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Conduire un entretien professionnel et de formation : atelier de mise en pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4167-2
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de cette formation, les managers seront en capacité de conduire dans de bonnes conditions d'écoute un entretien professionnel et de formation.

Cible

Pour les primo-encadrants, avoir suivi la formation à distance MENTOR « mener un entretien d'évaluation professionnel ».
Les cadres du pôle ministériel en position d'encadrement N+1 et/ou N+2 ayant à conduire des entretiens professionnels et de formation.

Planification

Du 06/02/2024 matin au 06/02/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Conduire un entretien professionnel et de formation : atelier de mise en pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4167-3
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de cette formation, les managers seront en capacité de conduire dans de bonnes conditions d'écoute un entretien professionnel et de formation.

Cible

Pour les primo-encadrants, avoir suivi la formation à distance MENTOR « mener un entretien d'évaluation professionnel ».
Les cadres du pôle ministériel en position d'encadrement N+1 et/ou N+2 ayant à conduire des entretiens professionnels et de formation.

Planification

Du 16/02/2024 matin au 16/02/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Conduire un entretien professionnel et de formation : atelier de mise en pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4167-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
A l'issue de cette formation, les managers seront en capacité de conduire dans de bonnes conditions d'écoute un entretien professionnel et de formation.

Cible
Pour les primo-encadrants, avoir suivi la formation à distance MENTOR « mener un entretien d'évaluation professionnel ». Les cadres du pôle ministériel en position d'encadrement N+1 et/ou N+2 ayant à conduire des entretiens professionnels et de formation.

Planification
Du 29/02/2024 matin au 29/02/2024 après-midi (CVRH PARIS)

Conduire un entretien professionnel et de formation : atelier de mise en pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4167-5
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
A l'issue de cette formation, les managers seront en capacité de conduire dans de bonnes conditions d'écoute un entretien professionnel et de formation.

Cible
Pour les primo-encadrants, avoir suivi la formation à distance MENTOR « mener un entretien d'évaluation professionnel ». Les cadres du pôle ministériel en position d'encadrement N+1 et/ou N+2 ayant à conduire des entretiens professionnels et de formation.

Planification
Du 19/02/2024 matin au 19/02/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

Conduire un entretien professionnel et de formation : atelier de mise en pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4167-6
CVRH de Toulouse

Objectifs
A l'issue de cette formation, les managers seront en capacité de conduire dans de bonnes conditions d'écoute un entretien professionnel et de formation.

Cible
Pour les primo-encadrants, avoir suivi la formation à distance MENTOR « mener un entretien d'évaluation professionnel ». Les cadres du pôle ministériel en position d'encadrement N+1 et/ou N+2 ayant à conduire des entretiens professionnels et de formation.

Planification
Du 06/02/2024 matin au 06/02/2024 après-midi (Au C.V.R.H. de TOULOUSE)

Conduire un entretien professionnel et de formation : atelier de mise en pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4167-7
CVRH de Tours

Objectifs
A l'issue de cette formation, les managers seront en capacité de conduire dans de bonnes conditions d'écoute un entretien professionnel et de formation.

Cible
Pour les primo-encadrants, avoir suivi la formation à distance MENTOR « mener un entretien d'évaluation professionnel ». Les cadres du pôle ministériel en position d'encadrement N+1 et/ou N+2 ayant à conduire des entretiens professionnels et de formation.

Planification
Du 15/02/2024 matin au 15/02/2024 après-midi (Tours)

Conduire un entretien professionnel et de formation : atelier de mise en pratique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4167-8
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
A l'issue de cette formation, les managers seront en capacité de conduire dans de bonnes conditions d'écoute un entretien professionnel et de formation.

Cible
Pour les primo-encadrants, avoir suivi la formation à distance MENTOR « mener un entretien d'évaluation professionnel ». Les cadres du pôle ministériel en position d'encadrement N+1 et/ou N+2 ayant à conduire des entretiens professionnels et de formation.

Planification
Du 14/02/2024 matin au 14/02/2024 matin (DREAL-PACA)

Conduire un entretien professionnel et de formation : atelier de mise en pratique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4167-9
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
A l'issue de cette formation, les managers seront en capacité de conduire dans de bonnes conditions d'écoute un entretien professionnel et de formation.

Cible
Pour les primo-encadrants, avoir suivi la formation à distance MENTOR « mener un entretien d'évaluation professionnel ». Les cadres du pôle ministériel en position d'encadrement N+1 et/ou N+2 ayant à conduire des entretiens professionnels et de formation.

Planification
Du 21/02/2024 après-midi au 21/02/2024 après-midi (Aix-en-Provence)

Conduire un entretien professionnel et de formation : atelier de mise en pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4167-10
CVRH de Mâcon

Objectifs
A l'issue de cette formation, les managers seront en capacité de conduire dans de bonnes conditions d'écoute un entretien professionnel et de formation.

Cible
Pour les primo-encadrants, avoir suivi la formation à distance MENTOR « mener un entretien d'évaluation professionnel ». Les cadres du pôle ministériel en position d'encadrement N+1 et/ou N+2 ayant à conduire des entretiens professionnels et de formation.

Planification
Du 13/02/2024 matin au 13/02/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Conduire un entretien professionnel et de formation : atelier de mise en pratique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4167-12
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
A l'issue de cette formation, les managers seront en capacité de conduire dans de bonnes conditions d'écoute un entretien professionnel et de formation.

Cible
Pour les primo-encadrants, avoir suivi la formation à distance MENTOR « mener un entretien d'évaluation professionnel ». Les cadres du pôle ministériel en position d'encadrement N+1 et/ou N+2 ayant à conduire des entretiens professionnels et de formation.

Planification
Du 09/02/2024 matin au 09/02/2024 matin (EN DISTANCIEL)

Conduire un entretien professionnel et de formation : atelier de mise en pratique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4167-13
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
A l'issue de cette formation, les managers seront en capacité de conduire dans de bonnes conditions d'écoute un entretien professionnel et de formation.

Cible
Pour les primo-encadrants, avoir suivi la formation à distance MENTOR « mener un entretien d'évaluation professionnel ». Les cadres du pôle ministériel en position d'encadrement N+1 et/ou N+2 ayant à conduire des entretiens professionnels et de formation.

Planification
Du 14/02/2024 après-midi au 14/02/2024 après-midi (DREAL-PACA)

Conduire un entretien professionnel et de formation : atelier de mise en pratique

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4167-14
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
A l'issue de cette formation, les managers seront en capacité de conduire dans de bonnes conditions d'écoute un entretien professionnel et de formation.

Cible
Pour les primo-encadrants, avoir suivi la formation à distance MENTOR « mener un entretien d'évaluation professionnel ». Les cadres du pôle ministériel en position d'encadrement N+1 et/ou N+2 ayant à conduire des entretiens professionnels et de formation.

Planification
Du 21/02/2024 matin au 21/02/2024 matin (Aix-en-Provence)

Conduire un entretien professionnel et de formation : atelier de mise en pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4167-16
CVRH de Nantes

Objectifs
A l'issue de cette formation, les managers seront en capacité de conduire dans de bonnes conditions d'écoute un entretien professionnel et de formation.

Cible
Pour les primo-encadrants, avoir suivi la formation à distance MENTOR « mener un entretien d'évaluation professionnel ». Les cadres du pôle ministériel en position d'encadrement N+1 et/ou N+2 ayant à conduire des entretiens professionnels et de formation.

Planification
Du 13/03/2024 matin au 13/03/2024 après-midi (CVRH de Nantes)

Conduire un entretien professionnel et de formation : atelier de mise en pratique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4167-17
CVRH de Tours

Objectifs
A l'issue de cette formation, les managers seront en capacité de conduire dans de bonnes conditions d'écoute un entretien professionnel et de formation.

Cible
Pour les primo-encadrants, avoir suivi la formation à distance MENTOR « mener un entretien d'évaluation professionnel ». Les cadres du pôle ministériel en position d'encadrement N+1 et/ou N+2 ayant à conduire des entretiens professionnels et de formation.

Planification
Du 11/12/2024 matin au 11/12/2024 après-midi (TOURS)

Journée de retour d’expériences nouveaux CE 2022

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4299-1
CVRH d'Arras

Objectifs
faire le bilan du programme de formation des nouveaux commissaires enquêteurs

Cible

Planification
Du 17/06/2024 matin au 17/06/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Utilisation des outils informatiques

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4300-1
CVRH d'Arras

Objectifs
prendre en main son ordinateur

Cible
Commissaires-enquêteurs

Planification
Du 13/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Utilisation des outils informatiques

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4300-2
CVRH d'Arras

Objectifs
prendre en main son ordinateur

Cible
Commissaires-enquêteurs

Planification
Du 11/09/2024 matin au 11/09/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Soigner l'intégration des contractuels dans son service- UE2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4388-1
CVRH de Nancy

Objectifs
L’objectif de la formation est de sensibiliser les managers à l’accueil de leurs nouveaux arrivants contractuels en optimisant leur recrutement par un accompagnement adapté.
Il s’agit de présenter l’offre existante, puis d’apporter des outils et des bonnes pratiques favorables à l’intégration des agents contractuels en incluant un parcours de développement de compétences et d’évolution de carrière.

Cible
Les managers ayant recrutés des contractuels en CDD 3 ans ou CDI.

Planification
Du 04/07/2024 matin au 04/07/2024 après-midi (Distanciel)

Exercer le rôle de tuteur et de mâitre d'apprentissage

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4399-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
- bien se positionner en tant que tuteur
- accueillir les alternants sans discrimination
- proposer des situations de travail adaptées à la personne tutorée
- transmettre ses connaissances et son savoir-faire
- conduite les entretiens clés du tutorat
évaluer pour faciliter la progression

Cible
- Toute personne amenée à exercer une fonction de tuteur, d'un jeune ou d'un adulte
- Maître d'apprentissage, formateur "terrain"

Planification
Du 20/06/2024 matin au 21/06/2024 après-midi (DREAL LYON)

UE 2024 : Pourquoi et comment préparer le départ d’un collaborateur ?

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4424-1
CVRH de Mâcon

Objectifs
Bénéficier de recommandations afin de préparer le départ d'un agent : prendre conscience de l'importance de cette démarche, identification des dossiers à enjeux, des contacts stratégiques en facilitant le transfert de connaissances des dossiers entre l’agent(e) quittant un service et son successeur ou collègues qui devront poursuivre l’instruction des dossiers (1 h en distanciel)

Cible
Tout agent en situation d’encadrement. 50 participants au maximum.

Planification
Du 05/07/2024 après-midi au 05/07/2024 après-midi

Savoir identifier et valoriser ses compétences

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4516-1
CVRH d'Arras

Objectifs

- comprendre la notion de compétences
- identifier les différentes compétences acquises au cours de vos expériences
- valoriser vos compétences en fonction de votre objectif

Cible

Tout agent des Ministères de la Transition Écologique, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Énergétique et de la Mer, ainsi que tout agent des établissements publics

Planification

Du 09/02/2024 matin au 09/02/2024 matin (DISTANCIEL)

Savoir identifier et valoriser ses compétences

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4516-2
CVRH d'Arras

Objectifs

- comprendre la notion de compétences
- identifier les différentes compétences acquises au cours de vos expériences
- valoriser vos compétences en fonction de votre objectif

Cible

Tout agent des Ministères de la Transition Écologique, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Énergétique et de la Mer, ainsi que tout agent des établissements publics

Planification

Du 12/02/2024 après-midi au 12/02/2024 après-midi (Distanciel)

Savoir identifier et valoriser ses compétences

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4516-3
CVRH d'Arras

Objectifs

- comprendre la notion de compétences
- identifier les différentes compétences acquises au cours de vos expériences
- valoriser vos compétences en fonction de votre objectif

Cible

Tout agent des Ministères de la Transition Écologique, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Énergétique et de la Mer, ainsi que tout agent des établissements publics

Planification

Du 06/06/2024 après-midi au 06/06/2024 après-midi (En distanciel)

Mobilité : Prérarer sa mobilité

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4518-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Préparer sa mobilité c'est :
- S'informar sur les règles de gestion
- Se mettre dans un dynamique active de recherche de poste
- Connaître les leviers nécessaires pour son projet
- Connaître les outils pour valoriser ses compétences

Cible

Agents des services déconcentrés du pôle ministériel et de ses établissements publics

Planification

Du 11/01/2024 matin au 11/01/2024 matin

Mobilité : L'essentiel pour rédiger et mettre à jour un CV et une lettre de motivation

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4519-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Donner les leviers nécessaires pour augmenter les chances de réussite
- Définir les finalités et les règles à respecter pour rédiger le CV et LM
- Permettre de rédiger ou améliorer les CV

Cible

Planification

Du 23/01/2024 matin au 23/01/2024 après-midi

Mobilité : Les compétences - Comment les valoriser lors d'une démarche de mobilité ?

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4520-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Savoir définir une compétence, traduire son parcours professionnel en compétences
- Savoir objectiver, graduer, évaluer ses compétences
- Savoir mettre en valeur ses compétences

Cible

Planification

Du 16/01/2024 matin au 16/01/2024 après-midi

Mobilité : Anticiper l'entretien de recrutement

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4521-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Sensibiliser aux règles en matière de recrutement et attentes des recruteurs
- Développer sa confiance et sa pertinence lors des entretiens
- Valoriser oralement son parcours, ses compétences et qualités
- Aborder les situations d'entretien à distance et la communication non verbale

Cible

Agents des services déconcentrés du pôle ministériel et de ses établissements publics ayant un projet de mobilité ou d'évolution professionnelle

Planification

Du 09/02/2024 matin au 09/02/2024 après-midi

Mobilité : Anticiper l'entretien de recrutement

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4521-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Sensibiliser aux règles en matière de recrutement et attentes des recruteurs
- Développer sa confiance et sa pertinence lors des entretiens
- Valoriser oralement son parcours, ses compétences et qualités
- Aborder les situations d'entretien à distance et la communication non verbale

Cible

Agents des services déconcentrés du pôle ministériel et de ses établissements publics ayant un projet de mobilité ou d'évolution professionnelle

Planification

Du 07/02/2024 matin au 07/02/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Booster votre candidature en 1h30

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4569-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- valoriser votre CV et l'adapter à une offre d'emploi ;
- préparer une lettre qui traduit vos motivations à occuper un emploi ;
- revoir en détail les étapes de l'entretien de recrutement.

Cible

agent.e.s qui souhaitent faire une mobilité et qui veulent améliorer les outils de candidature

Planification

Du 22/02/2024 matin au 22/02/2024 après-midi (Distanciel)

Construire son projet professionnel et préparer une mobilité

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4570-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- apprendre à établir son profil compétences et à analyser une offre d'emploi
– traduire son parcours professionnel dans un CV adapté à son projet professionnel
– rédiger une lettre de motivation valorisante et adaptée au poste visé
– développer sa confiance et sa pertinence lors de l'entretien de recrutement

Cible

Cette formation s'adresse aux agent·e·s ayant un projet de mobilité professionnelle.

Planification

Du 14/03/2024 matin au 15/03/2024 après-midi (CVRH Pont-à-Mousson)

Se professionnaliser à l'utilisation de Linkedin - Réservé Service DGITM

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4579-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Se saisir de l'outil et identifier les fonctionnalités pour développer sa marque professionnelle
- Liker, partager, publier en accord avec ses objectifs
- Communiquer sur sa structure, selon le cadre proposé

Cible

Tout agent DGITM

Planification

Du 08/02/2024 matin au 08/02/2024 après-midi (Distanciel)

L’accompagnement mobilité carrière pour les agents du pôle ministériel (réservé gestionnaires RH, formation et pôle social régional)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4612-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

• Présenter l’offre d’accompagnement du CMVRH, les outils de la FPTLV et les acteurs de l’accompagnement
• Zoom sur les accompagnements suivis (retour à l’emploi, PPR…)
• Prendre le temps d’échanger sur la réalité du quotidien de l’accompagnement

Cible

Gestionnaires RH et formation des services du pôle ministériel « écologie » de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Pôle social régional

Planification

Du 13/02/2024 matin au 13/02/2024 matin (A distance)

Atelier Préparer votre transition professionnelle : identifier vos bagages et mieux définir votre projet professionnel

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4614-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Dans un endroit neutre, cet atelier vous permet de prendre du temps pour vous afin :
• de mieux vous connaître
• de connaître les outils de la mobilité (CV, LM, entretien de recrutement)
• de travailler un projet professionnel.

Cible

Tout public

Planification

Du 12/02/2024 matin au 13/02/2024 matin (CVRH Aix en Provence)

Construire son projet professionnel de mobilité : son cadre réglementaire au sein du pôle ministériel (dont les Lignes Directrices de Gestion)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4616-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

S'informer sur les changements induits par la Loi de Transformation de la Fonction Publique et les lignes directrices de gestion sur la mobilité au sein du pôle ministériel ; connaître le cadre, le contexte réglementaire encadrant une démarche de mobilité au sein du pôle ministériel.
Fournir aux stagiaires des éléments statistiques et de bilans concernant la mobilité

Cible

Tout agent ayant un projet d’évolution professionnelle, en particularité de mobilité
Tout agent désireux de s’informer sur ce processus RH et les dernières évolutions

Planification

Du 06/02/2024 matin au 06/02/2024 matin (à distance)

Réussir son entretien de recrutement

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4617-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

S’informer et se préparer à l’entretien de recrutement en tant que recruté

Cible

Tout agent ayant un projet de mobilité et devant se préparer à participer à des entretiens de recrutement

Tout agent désireux de s'informer sur ce processus RH

Planification

Du 12/03/2024 matin au 12/03/2024 matin (à distance)

Préparer un CV, une lettre de motivation

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4620-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

S'informer sur la méthodologie d’élaboration d'un CV et d'une lettre de motivation

Cible

Tout agent amené à préparer une mobilité professionnelle et désireux de s’en approprier certaines bases

Planification

Du 16/02/2024 matin au 16/02/2024 matin (à distance)

Identifier ses compétences (dans le cadre d'un projet de mobilité ou dévolution de carrière) - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4631-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- Définir une compétence, traduire son parcours professionnel en compétences
- Objectiver, graduer, évaluer ses compétences pour réussir une mobilité ou un projet professionnel,
- Mettre en valeur ses compétences dans un contexte de changement

Cible

Tout agent de catégorie A, B et C des services déconcentrés du pôle ministériel et de leurs établissements publics dans le cadre d’un projet d’évolution professionnelle

Planification

Du 15/02/2024 matin au 15/02/2024 après-midi (Distanciel)

Identifier ses compétences (dans le cadre d'un projet de mobilité ou dévolution de carrière) - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4631-2
CVRH de Rouen

Objectifs

- Définir une compétence, traduire son parcours professionnel en compétences
- Objectiver, graduer, évaluer ses compétences pour réussir une mobilité ou un projet professionnel,
- Mettre en valeur ses compétences dans un contexte de changement

Cible

Tout agent de catégorie A, B et C des services déconcentrés du pôle ministériel et de leurs établissements publics dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle

Planification

Du 20/02/2024 matin au 20/02/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Identifier ses compétences (dans le cadre d'un projet de mobilité ou dévolution de carrière) - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4631-4
CVRH de Rouen

Objectifs

- Définir une compétence, traduire son parcours professionnel en compétences
- Objectiver, graduer, évaluer ses compétences pour réussir une mobilité ou un projet professionnel,
- Mettre en valeur ses compétences dans un contexte de changement

Cible

Tout agent de catégorie A, B et C des services déconcentrés du pôle ministériel et de leurs établissements publics dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle

Planification

Du 14/11/2024 après-midi au 14/11/2024 après-midi (Distanciel)

Réaliser votre Bilan de Parcours Professionnel avec l'appui des conseillers mobilité carrière

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4674-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cet atelier a pour objectif d'identifier la base et les enjeux d'un projet d'évolution professionnelle.

Il permet également aux participants d'identifier leurs acquis, leurs envies en lien avec leur valeurs et ce afin de construire, adapter leur démarche et augmenter les chances de réussite.

Cible

Agents des services déconcentrés du pôle ministériel et de ses établissements publics

Planification

Du 13/05/2024 matin au 14/05/2024 après-midi (Toulouse - BPPC)

Réaliser votre Bilan de Parcours Professionnel avec l'appui des conseillers mobilité carrière

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4674-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cet atelier a pour objectif d'identifier la base et les enjeux d'un projet d'évolution professionnelle.

Il permet également aux participants d'identifier leurs acquis, leurs envies en lien avec leur valeurs et ce afin de construire, adapter leur démarche et augmenter les chances de réussite.

Cible

Agents des services déconcentrés du pôle ministériel et de ses établissements publics

Planification

Du 22/07/2024 matin au 23/07/2024 après-midi (Toulouse - BPPC)

Réaliser votre Bilan de Parcours Professionnel avec l'appui des conseillers mobilité carrière

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4674-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cet atelier a pour objectif d'identifier la base et les enjeux d'un projet d'évolution professionnelle.

Il permet également aux participants d'identifier leurs acquis, leurs envies en lien avec leur valeurs et ce afin de construire, adapter leur démarche et augmenter les chances de réussite.

Cible

Agents des services déconcentrés du pôle ministériel et de ses établissements publics

Planification

Du 26/08/2024 matin au 27/08/2024 après-midi (Toulouse - BPPC)

UE 2024 - Régulation de la charge de travail (webinaire sur Livestorm)

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4708-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

• Partager une définition commune de la charge de travail
• Identifier des pistes d'actions sur la charge de travail au niveau du diagnostic, des modalités d'échanges et dans sa régulation
• Adresser la thématique du besoin de récupération dans un objectif de prévention

Cible

Tous les agents

Planification

Semaine 25 (Du 17/06/2024 au 21/06/2024)

UE 2024 Le Plan Individuel de Développement des Compétences (PIDC)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4716-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Identifier quand et pourquoi mobiliser l'outil P.I.D.C
- Appréhender une méthodologie et un outil
- Définir un panel d'actions de professionnalisation et les acteurs concernés

Cible

Encadrants et Responsables de formation

Planification

Du 02/07/2024 après-midi au 02/07/2024 après-midi (A distance)

UE 2024 - La reconversion professionnelle

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4717-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Cerner le sens et l'intérêt des dispositifs statutaires : FPTLV, positions, cumul, activité accessoire pour mettre en œuvre son projet de reconversion
- Appréhender le cadre général de la réglementation en vigueur
- S'approprier les démarches et processus de saisine
- Examiner des cas pratiques pour pouvoir se projeter concrètement

Cible

Ouvert à tout agent.e dans la définition de son projet de reconversion, ayant pour objectif de mobiliser les dispositifs précités lui permettant de lancer son projet tout en poursuivant le cas échéant son activité d'agent public.

Planification

Du 27/08/2024 après-midi au 27/08/2024 après-midi (en distanciel)

UE 2024 - La reconversion professionnelle

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4717-2
CVRH de Nancy

Objectifs

- Cerner le sens et l'intérêt des dispositifs statutaires : FPTLV, positions, cumul, activité accessoire pour mettre en œuvre son projet de reconversion
- Appréhender le cadre général de la réglementation en vigueur
- S'approprier les démarches et processus de saisine
- Examiner des cas pratiques pour pouvoir se projeter concrètement

Cible

Ouvert à tout agent.e dans la définition de son projet de reconversion, ayant pour objectif de mobiliser les dispositifs précités lui permettant de lancer son projet tout en poursuivant le cas échéant son activité d'agent public.

Planification

Du 25/07/2024 matin au 25/07/2024 après-midi (A distance)

UE 2024 - Rédiger une fiche de poste attractive

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4718-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Sensibiliser et outiller les recruteurs pour améliorer l'attractivité de leur service et de leurs offres d'emploi.

Cible

Tout manager/recruteur amené à rédiger une offre d'emploi.

Planification

Du 23/07/2024 matin au 23/07/2024 après-midi (à distance)

UE 2024 - Elaboration CV et lettre de motivation

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4719-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Acquérir de l'autonomie dans l'élaboration des documents de candidature

Cible

Tout agent amené à préparer une mobilité professionnelle et désireux de s'approprier les bases de la candidature

Planification

Du 05/07/2024 matin au 05/07/2024 matin (à distance)

UE 2024 - Vous avez dit compétences ? De quoi parlons-nous et comment les identifier ?

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4720-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

• Échanger sur la notion de compétence, sur les différents types de compétences
• Savoir identifier ses compétences

Cible

Tout public

Planification

Du 04/07/2024 après-midi au 04/07/2024 après-midi (à distance)

UE 2024 - Le CPF : quand et comment l'utiliser ?

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4721-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

• Clarifier ce qu'est le CPF et ce qu'il n'est pas
• Échanger sur son utilisation

Cible

Tout public

Planification

Du 03/07/2024 après-midi au 03/07/2024 après-midi (à distance)

Analyser son parcours professionnel et le valoriser par un pitch - UE 2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4729-1
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de l'atelier, les stagiaires seront capables de valoriser les moments clés de leur parcours professionnel dans un pitch structuré et dynamique.

Cible

Tout agent de catégorie A, B et C des services déconcentrés du pôle ministériel et de leurs établissements publics dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.

Planification

Du 09/07/2024 matin au 09/07/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

Analyser son parcours professionnel et le valoriser par un pitch - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4729-2
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de l'atelier, les stagiaires seront capables de valoriser les moments clés de leur parcours professionnel dans un pitch structuré et dynamique.

Cible

Tout agent de catégorie A, B et C des services déconcentrés du pôle ministériel et de leurs établissements publics dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.

Planification

Du 26/07/2024 matin au 26/07/2024 après-midi (CVRH ROUEN (distanciel))

Analyser son parcours professionnel et le valoriser par un pitch - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4729-3
CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de l'atelier, les stagiaires seront capables de valoriser les moments clés de leur parcours professionnel dans un pitch structuré et dynamique.

Cible

Tout agent de catégorie A, B et C des services déconcentrés du pôle ministériel et de leurs établissements publics dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.

Planification

Du 05/12/2024 après-midi au 05/12/2024 après-midi (Distanciel)

UE 2024 - Découverte et démythification de l'IA

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4738-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

• Comprendre l'historique de l'intelligence artificielle (IA), d'hier à aujourd'hui
• Comprendre comment fonctionne les IA dont l'IA Générative (IAG)
• Identifier les opportunités, les points de vigilance de l'IA et l'impact écologique de l'IA
• Identifier les cas d'usages et les projets d'utilisation de l'IA au sein du pôle ministériel
• Connaître le cadre juridique.

Cible

Tout public débutant
Agents des services de l'État

Planification

Du 11/07/2024 matin au 11/07/2024 matin (ZOOM)

UE 2024 - Découverte et démythification de l'IA

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4738-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

• Comprendre l'historique de l'intelligence artificielle (IA), d'hier à aujourd'hui
• Comprendre comment fonctionne les IA dont l'IA Générative (IAG)
• Identifier les opportunités, les points de vigilance de l'IA et l'impact écologique de l'IA
• Identifier les cas d'usages et les projets d'utilisation de l'IA au sein du pôle ministériel
• Connaître le cadre juridique.

Cible

Tout public débutant
Agents des services de l'État

Planification

Du 22/08/2024 matin au 22/08/2024 matin (ZOOM)

UE 2024 - Découverte et démythification de l'IA

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4738-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

• Comprendre l'historique de l'intelligence artificielle (IA), d'hier à aujourd'hui
• Comprendre comment fonctionne les IA dont l'IA Générative (IAG)
• Identifier les opportunités, les points de vigilance de l'IA et l'impact écologique de l'IA
• Identifier les cas d'usages et les projets d'utilisation de l'IA au sein du pôle ministériel
• Connaître le cadre juridique.

Cible

Tout public débutant
Agents des services de l'État

Planification

Du 18/07/2024 matin au 18/07/2024 après-midi (ZOOM)

UE 2024 - Découverte et démythification de l'IA

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4738-4
CVRH de Toulouse

Objectifs

• Comprendre l'historique de l'intelligence artificielle (IA), d'hier à aujourd'hui
• Comprendre comment fonctionne les IA dont l'IA Générative (IAG)
• Identifier les opportunités, les points de vigilance de l'IA et l'impact écologique de l'IA
• Identifier les cas d'usages et les projets d'utilisation de l'IA au sein du pôle ministériel
• Connaître le cadre juridique.

Cible

Tout public débutant
Agents des services de l'État

Planification

Du 27/08/2024 matin au 27/08/2024 matin (ZOOM)

UE 2024 du CMVRH - Découvrez le Conseil à l'agent : un accompagnement personnalisé pour votre carrière

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4745-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Pourquoi participer ?

Au cours de notre parcours professionnel, il est parfois utile de faire un point, de prendre un temps de réflexion pour se lancer dans un projet, surmonter une situation difficile, ou faire face à un nouveau challenge. Les conseillers mobilité-carrière du CMVRH sont là pour vous accompagner dans ces réflexions, leurs étapes et vous guider dans vos démarches.

Cible

Tous les agents du ministère

Planification

Du 02/07/2024 matin au 02/07/2024 matin

UE 2024 - Managers-Recruteurs : maîtrisez les fondamentaux (Webinaire Livestorm)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4753-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

• Connaître les différentes phases du processus de recrutement
• Définir les termes-clés du recrutement
• S'outiller et identifier les points de vigilance afin d'améliorer sa posture de recruteur

Cible

Managers / encadrants amenés à recruter

Planification

Du 16/07/2024 après-midi au 16/07/2024 après-midi (Livestorm)

UE 2024 - Comment valoriser vos compétences dans un projet professionnel ? (Webinaire Livestorm)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4754-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

- savoir définir une compétence, traduire son parcours professionnel en compétences
- savoir objectiver, graduer, évaluer ses compétences pour réussir une mobilité ou un projet professionnel,
- savoir mettre en valeur ses compétences dans un contexte de changement.

Cible

Agents des services déconcentrés du pôle ministériel et de ses établissements publics ayant un projet de mobilité ou d'évolution professionnelle de la région Occitanie.

Planification

Du 18/07/2024 matin au 18/07/2024 matin (Livestorm)

UE 2024 - Jeu numérique Télétravail et travail hydride en équipe

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4757-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Le jeu TELETRAVAIL est un serious game, rapide, efficace, pour développer la performance des équipes à distance, agir sur la cohésion et le bien-être au travail, basculer en télétravail tout en gardant l'équilibre entre tous les collaborateurs.

Cible

Managers / agents non encadrants

Planification

Du 20/08/2024 matin au 20/08/2024 matin (ZOOM)

UE 2024 - Onboarding ou comment accueillir au mieux un nouveau collaborateur

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4764-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Transmettre les enjeux du onboarding
Identifier et savoir mobiliser l'ensemble des acteurs du dispositif d'onboarding
Préparer l'arrivée d'un nouvel arrivant et l'accueillir
Favoriser l'intégration de l'agent et son adaptation à ses nouvelles fonctions
Pérenniser l'intégration de l'agent
Présenter quelques exemples de bonnes pratiques
Fournir quelques documents de référence

Cible

Tout manager, SG ou RRH accueillant prochainement un nouveau collaborateur
Par ailleurs, ce webinaire s'inscrit dans un parcours de partage de bonnes pratiques sur le thème de l'attractivité avec un autre webinaire proposé dans le cadre des UE 2024 : « Les fondamentaux pour rédiger une fiche de poste attractive » programmée le 23 juillet

Planification

Du 28/08/2024 après-midi au 28/08/2024 après-midi (à distance)

UE 2024 - 90 minutes pour découvrir les Comités de domaines

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4765-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'objectif de ce webinaire est de présenter le dispositif de reconnaissance de l'expertise scientifique et technique, ses objectifs et ses enjeux pour le pôle ministériel et pour ses agents ainsi que les modalités pratiques de candidature et le déroulement des évaluations

Cible

Agent.e.s de catégorie A et B du pôle ministériel possédant une spécialité ou une expertise scientifique ou technique de haut niveau dans un des domaines d'évaluation du dispositif.

Planification

Du 27/08/2024 après-midi au 27/08/2024 après-midi (à distance)

UE2024 - Se préparer et se présenter à un entretien de recutement

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4773-1
CVRH de Tours

Objectifs

Partager des clés de réussite à la préparation et à la présentation lors d'un entretien de recrutement.

Cible

Cette formation est destinée principalement aux candidat-e-s à la mobilité professionnelle.

Planification

Du 11/07/2024 matin au 11/07/2024 matin (Distanciel)

UE 2024 - Réussir son entretien de recrutement (en tant que recruté)

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4779-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

S'informer et se préparer à l'entretien de recrutement en tant que recruté

Cible

Tout agent ayant un projet de mobilité et devant se préparer à participer à des entretiens de recrutement

Tout agent désireux de s'informer sur ce processus RH

Planification

Du 27/08/2024 après-midi au 27/08/2024 après-midi (à distance)

COMMENT ÊTRE ACTEUR DE MON PROJET PROFESSIONNEL DANS LE CADRE D'UNE MOBILITÉ ?

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4792-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

• Connaître les principes des Lignes directrices de Gestions en matière de mobilité, les différents calendriers et les principes de publication des postes dans la fonction publique.
• Connaître les différentes positions statutaires dans la fonction publique
• Savoir identifier ses compétences, en parler et savoir convaincre
• Savoir répondre à une annonce ou faire une candidature spontanée
• Connaître les bases des différents outils RH à mobiliser pour mon projet d'évolution professionnel
• Les bases de la préparation à un entretien de recrutement
• Comment capitaliser après un échec

Cible

Ouvert à tout agent.e ayant un projet de mobilité
Tout agent désireux s'informer sur les processus de mobilité et les dernières évolutions.

Planification

Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 matin (à distance)

Réaliser votre bilan de parcours professionnel

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4826-1
CVRH de Paris et
Antenne La Défense

Objectifs

- identifier le ou les fils rouges de son parcours professionnel
- identifier ses principales compétences
- identifier ses besoins, envies, valeurs et priorités professionnelles
- construire son « pitch professionnel » et prendre confiance pour le présenter à l'oral
- identifier les étapes et actions à mettre en œuvre pour élaborer son projet professionnel.

Cible

Tout agent se questionnant sur son parcours professionnel dans une perspective de changement. Cette formation est proposée en priorité aux agents en poste en Ile-de-France.

Planification

Du 15/11/2024 matin au 06/12/2024 après-midi (PARIS)

Professionnalisation des agents du CMVRH

Les fondamentaux de l'ingénierie de formation

Durée : 4.5 jour(s)
Session n° 24-117-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Le cycle de spécialisation pour les chargés de projets de formation en prise de poste au sein du CMVRH s'inscrit dans le cadre d'un dispositif de professionnalisation de l'ensemble des agents du CMVRH.

Ce dispositif doit notamment préparer les chargés de formation à exercer ce qui constitue le cœur de leur métier : le montage de dispositifs pédagogiques qui répondent, au mieux à la commande d'un maître d'ouvrage avec des intervenants internes et externes.

Cible

Les chargés de projets de formation du CMVH en prise de poste. La priorité sera donnée aux nouveaux arrivants (en poste depuis janvier 2015)
Ces sessions pourront être ouvertes aux référents des services locaux de formation.

Planification

Du 13/05/2024 matin au 07/06/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Les fondamentaux de l'entretien à l'agent MODULE 1

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-1165-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- connaissance de l'environnement des conseillers
- appropriation de la notion de compétences
- appropriation des techniques de communication
- repérage des faits marquants du parcours professionnel
- analyse du parcours professionnel

Cible

- les conseillers/conseillères en ressources humaines, les conseillers / conseillères mobilité carrière des CVRH
- les chargés de mission encadrement
Cette formation s'adresse cependant de façon prioritaire aux agents exerçant des missions de conseil à l'agent en poste depuis au moins 3 à 6 mois.
Il est recommandé de suivre les deux modules de la formation « Tronc commun » qui constituent la formation « Prise de poste » des conseillers mobilité carrière.

Planification

Du 15/01/2024 matin au 19/01/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

RESEAU METIERS GPEEC Grand-Est

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1226-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- professionnaliser les membres du réseau
- échanger des pratiques sur des problèmes concrets rencontrés au quotidien
- partager des ressources, de l'information portant sur le métier

Cible

- agents exerçant leur fonction dans le domaine porté par le réseau

Planification

Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 après-midi (PONT A MOUSSON)

Journée d'intégration des agents du CMVRH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1513-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Connaître les orientations stratégiques et les nouvelles perspectives du CMVRH,
- Connaître son environnement professionnel,
- Appréhender l'organisation du CMVRH,
- Comprendre son propre rôle au sein du CMVRH,
- Développer les échanges avec les autres métiers

Cible

Tout agent du CMVRH et de FORCQ comptabilisant , de préférence, au moins 3 mois de présence

Planification

Du 29/01/2024 matin au 29/01/2024 après-midi (Paris- La Défense)

Journée d'intégration des agents du CMVRH

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1513-2
CVRH de Nancy

Objectifs

- Connaître les orientations stratégiques et les nouvelles perspectives du CMVRH,
- Connaître son environnement professionnel,
- Appréhender l'organisation du CMVRH,
- Comprendre son propre rôle au sein du CMVRH,
- Développer les échanges avec les autres métiers

Cible

Tout agent du CMVRH et de FORCQ comptabilisant , de préférence, au moins 3 mois de présence

Planification

Du 30/01/2024 matin au 30/01/2024 après-midi (Paris- La Défense)

Socle commun de compétences des agents du CMVRH

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1514-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Comprendre les principes et acquérir les outils et méthodes opérants pour comprendre les demandes, analyser les situations, répondre aux commandes et évaluer l'action,
- Mobiliser les leviers et principes de l'offre intégrée tout au long du processus d'élaboration de la réponse en lien avec les commanditaires,
- Inscrire ses pratiques dans une exigence de collaboration et de communication interne, construite et constante.
- Acquérir des connaissances transposables en matière d'utilisation d'outils de résolution de problèmes et d'animation de groupe.

Cible

Tous les agents du CMVRH assurant des missions de conseil aux services, de conseil aux agents, des actions de recrutement et de formation.

La priorité sera donnée aux nouveaux arrivants (en poste depuis janvier 2015).

Pré-requis : avoir suivi la journée d'accueil et d'acculturation du cycle de professionnalisation.

Planification

Du 19/03/2024 après-midi au 21/03/2024 matin (CVRH de NANCY)

Utiliser le numérique en situation de travail

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2105-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Etre en capacité :
- d'organiser leur veille individuelle et/ou collective et d'identifier des sites proposant des formations utiles pour leur activité
- d'organiser un travail collaboratif
- de conseiller l'utilisation de ressources ou d'outils numériques appropriés aux méthodes de travail liées à la collaboration, la veille, le sondage et la formation

Cible

Agents du CMVRH

Planification

Du 08/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (à distance)

Les fondamentaux de l'entretien à l'agent MODULE 2: analyse de pratique, participation au collectif et échange avec les professionnels

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-2109-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- savoir se positionner en tant que conseiller
- savoir analyser sa pratique

Cible

Conseillers RH et au services CMVRH, chargés de mission encadrement et conseillers recrutement DRH, consultants SPES

Planification

Du 06/02/2024 matin au 09/02/2024 matin (CVRH de Rouen)

Mener une mission de conseil aux services - Module 2: les fondamentaux -coeur de métier

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2110-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Agent.e.s du CMVRH débutant.e.s en matière de conseil aux services

Planification

Du 19/03/2024 matin au 21/03/2024 après-midi (CVRH de Toulouse)

Module de perfectionnement pour les CPF

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-3907-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Le contexte d'exercice des missions du CMVRH a évolué ces dernières années nécessitant une adaptation de la posture et des compétences attendues de la filière formation en général et du chargé de projet formation en particulier. A l'issue de la formation, les chargés de projet formation pourront mieux appréhender leur positionnement, leurs missions et l'articulation avec les autres acteurs.
Outre l'objectif de professionnalisation, cette formation vise à fédérer les agents autour du réseau CMVRH des CPF pour échanger des pratiques et pour mieux travailler ensemble, en transversalité et à distance.

Cible

CPF de CVRH

Planification

Du 25/01/2024 matin au 26/01/2024 après-midi (CVRH MACON)

Mener une mission de conseil aux services - Module 3 : perfectionnement

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4269-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Agents ayant suivi les modules 1 et 2 de la formation

Planification

Du 11/06/2024 matin au 12/06/2024 après-midi (CVRH de Toulouse)

Mener une mission de conseil aux services - Module 3 : perfectionnement

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4269-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Agents ayant suivi les modules 1 et 2 de la formation

Planification

Du 01/10/2024 matin au 02/10/2024 après-midi (Toulouse - conseil aux services)

Process Comm: les fondamentaux

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4511-1
CVRH de Tours

Objectifs

Mieux comprendre son fonctionnement et celui des autres pour développer une approche bienveillante vis-à-vis de soi et de ses interlocuteurs.
Adapter sa communication au pro?l de ses interlocuteurs pour renforcer l'e?cacité de la relation.
Anticiper et gérer les comportements sous stress pour restaurer une communication e?cace dans les situations tendues.

Cible

Cadres, consultants, conseillers RH, chefs de files et et référents thématiques du CMVRH et de FORCQ

Planification

Du 19/02/2024 matin au 21/02/2024 après-midi (TOURS)

Process Comm: les fondamentaux

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-4511-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

Mieux comprendre son fonctionnement et celui des autres pour développer une approche bienveillante vis-à-vis de soi et de ses interlocuteurs.
Adapter sa communication au pro?l de ses interlocuteurs pour renforcer l'e?cacité de la relation.
Anticiper et gérer les comportements sous stress pour restaurer une communication e?cace dans les situations tendues.

Cible

Cadres, consultants, conseillers RH, chefs de files et et référents thématiques du CMVRH et de FORCQ

Planification

Du 12/11/2024 matin au 14/11/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Professionnalisation des acteurs de la formation

Formation de formateurs aux stages de préparations aux examens et concours

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-191-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Les futurs formateurs de candidats seront capables d'animer des stages:
- de préparation aux épreuves écrites
- de préparation au dossier RAEP
- de préparation aux épreuves orales
- entrer dans une démarche de concours
Chaque session précisera pour quel type de stage les stagiaires seront formés.

Cible

Formateurs volontaires et confirmés.

Planification

Du 03/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (CVRH de NANTES (présentiel))

Formateurs internes: animer un groupe en formation, l'essentiel de la pédagogie

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-725-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- identifier les différentes phases d'apprentissage - varier les méthodes pédagogiques - définir et atteindre les objectifs pédagogiques - vérifier la progression pédagogique tout au long du dispositif - gérer un groupe en formation

Cible

En priorité, les formateurs débutants ou peu expérimentés n'ayant pas suivi de formation de formateur. Les formateurs débutants devront avoir un projet et intervenir dans les mois qui suivent la formation.

Planification

Du 13/03/2024 matin au 14/03/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Formateurs internes: animer un groupe en formation, l'essentiel de la pédagogie

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-725-2
CVRH de Rouen

Objectifs

- identifier les différentes phases d'apprentissage - varier les méthodes pédagogiques - définir et atteindre les objectifs pédagogiques - vérifier la progression pédagogique tout au long du dispositif - gérer un groupe en formation

Cible

En priorité, les formateurs débutants ou peu expérimentés n'ayant pas suivi de formation de formateur. Les formateurs débutants devront avoir un projet et intervenir dans les mois qui suivent la formation.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (Cvrh de Rouen - Présentiel)

Formateurs internes: animer un groupe en formation, l'essentiel de la pédagogie

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-725-3
CVRH de Nancy

Objectifs

- identifier les différentes phases d'apprentissage - varier les méthodes pédagogiques - définir et atteindre les objectifs pédagogiques - vérifier la progression pédagogique tout au long du dispositif - gérer un groupe en formation

Cible

En priorité, les formateurs débutants ou peu expérimentés n'ayant pas suivi de formation de formateur. Les formateurs débutants devront avoir un projet et intervenir dans les mois qui suivent la formation.

Planification

Du 10/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Formateurs internes: animer un groupe en formation, l'essentiel de la pédagogie

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-725-4
CVRH de Rouen

Objectifs

- identifier les différentes phases d'apprentissage - varier les méthodes pédagogiques - définir et atteindre les objectifs pédagogiques - vérifier la progression pédagogique tout au long du dispositif - gérer un groupe en formation

Cible

En priorité, les formateurs débutants ou peu expérimentés n'ayant pas suivi de formation de formateur. Les formateurs débutants devront avoir un projet et intervenir dans les mois qui suivent la formation.

Planification

Du 04/07/2024 après-midi au 05/07/2024 après-midi (cvrh distanciel)

Formateurs internes: animer un groupe en formation, l'essentiel de la pédagogie

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-725-5
CVRH de Nancy

Objectifs

- identifier les différentes phases d'apprentissage - varier les méthodes pédagogiques - définir et atteindre les objectifs pédagogiques - vérifier la progression pédagogique tout au long du dispositif - gérer un groupe en formation

Cible

En priorité, les formateurs débutants ou peu expérimentés n'ayant pas suivi de formation de formateur. Les formateurs débutants devront avoir un projet et intervenir dans les mois qui suivent la formation.

Planification

Du 14/11/2024 matin au 15/11/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Formateurs internes: animer un groupe en formation, l'essentiel de la pédagogie

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-725-6
CVRH de Rouen

Objectifs

- identifier les différentes phases d'apprentissage - varier les méthodes pédagogiques - définir et atteindre les objectifs pédagogiques - vérifier la progression pédagogique tout au long du dispositif - gérer un groupe en formation

Cible

En priorité, les formateurs débutants ou peu expérimentés n'ayant pas suivi de formation de formateur. Les formateurs débutants devront avoir un projet et intervenir dans les mois qui suivent la formation.

Planification

Du 19/11/2024 matin au 27/11/2024 après-midi (cvrh distanciel)

Parcours de professionnalisation des formateurs internes à la pédagogie

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1110-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Nouveaux formateurs internes ou formateurs plus expérimentés souhaitant actualiser et diversifier leurs connaissances pédagogiques.

Planification

Du 13/11/2024 matin au 06/02/2025 matin (CVRH de Nantes)

Les essentiels de la pédagogie pour les adultes

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1443-1
CVRH d'Arras

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de mobiliser les ressources nécessaires pour animer une action de formation définie en terme d'objectifs en mettant en œuvre une pédagogie active

Cible

Formateurs internes des services, quel que soit leur domaine d'intervention. La formation vise en priorité des formateurs peu expérimentés.

Planification

Du 16/04/2024 matin au 17/04/2024 après-midi (CVRH d'Arras)

Les essentiels de la pédagogie pour les adultes

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1443-2
CVRH d'Arras

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de mobiliser les ressources nécessaires pour animer une action de formation définie en terme d'objectifs en mettant en œuvre une pédagogie active

Cible

Formateurs internes des services, quel que soit leur domaine d'intervention. La formation vise en priorité des formateurs peu expérimentés.

Planification

Du 14/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (CVRH d'Arras)

Les essentiels de la pédagogie pour les adultes

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1443-3
CVRH d'Arras

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de mobiliser les ressources nécessaires pour animer une action de formation définie en terme d'objectifs en mettant en œuvre une pédagogie active

Cible

Formateurs internes des services, quel que soit leur domaine d'intervention. La formation vise en priorité des formateurs peu expérimentés.

Planification

Du 10/12/2024 matin au 11/12/2024 après-midi (CVRH d'Arras)

FORMATION A LA PEDAGOGIE D'ADULTES

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2785-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Les évolutions des missions, des métiers et des moyens de nos ministères nécessitent un accompagnement permanent et important pour le développement et le renouvellement des compétences.
Le vivier de formateurs internes constitue donc un enjeu majeur pour la formation au sein de nos ministères.
L'orientation donnée par la DRH de considérer la formation interne de nos ministères comme une priorité doit se traduire par une augmentation de formateurs disponibles dans les différents domaines de compétence des ministères ainsi que par une amélioration de la qualité globale de la formation interne.
Cette formation a pour finalité de répondre à cette orientation forte et ainsi de permettre aux agents des services de l'inter-région du CVRH de Toulouse, déjà sollicités ou souhaitant devenir formateurs internes, quel que soit le thème d'intervention, d'acquérir les compétences pédagogiques nécessaires pour réaliser des formations atteignant les objectifs qui leur sont assignés.

Cette formation, qui s'appuie sur une pédagogie active et une implication des participants, vise à :
approfondir et s'approprier les fondamentaux de la pédagogie des adultes ;
savoir concevoir des dispositifs de formation dynamiques, performants et efficients ;
savoir préconiser des modalités pédagogiques adaptées ;
et ce, pour permettre aux participants de se professionnaliser dans la mise en œuvre de leurs interventions en alternant différentes techniques pédagogiques.

Au programme :
En préalable à l'action, les participants devront prévoir un temps de lecture de quelques documents et un temps consacré au renseignement d'un questionnaire. Quatre moments sont prévus :
accueil et découverte ou rappel des fondamentaux en pédagogie,
les techniques pédagogiques de découverte,
les techniques pédagogiques d'apprentissage,
les techniques pédagogiques d'application et d'évaluation.

La dernière 1/2 journée sera consacrée à la présentation des outils mis à disposition par le CVRH de Toulouse.

Cible

Cette formation s'adresse aux formateurs internes des services, nouveaux ou plus expérimentés souhaitant actualiser leurs interventions sous l'angle pédagogique, quel que soit leur domaine d'intervention.

La formation est destinée en priorité aux agents chargés de mettre en œuvre les missions du Ministère de La Transition Écologique et Solidaire et du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.
Elle est ouverte gratuitement aux autres agents de l'État dans la limite des places disponibles.
Les stagiaires des collectivités territoriales peuvent également accéder à cette formation, à des conditions communiquées sur demande.

Planification

Du 02/07/2024 matin au 03/07/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

FORMATION A LA PEDAGOGIE D'ADULTES

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2785-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Les évolutions des missions, des métiers et des moyens de nos ministères nécessitent un accompagnement permanent et important pour le développement et le renouvellement des compétences.
Le vivier de formateurs internes constitue donc un enjeu majeur pour la formation au sein de nos ministères.
L'orientation donnée par la DRH de considérer la formation interne de nos ministères comme une priorité doit se traduire par une augmentation de formateurs disponibles dans les différents domaines de compétence des ministères ainsi que par une amélioration de la qualité globale de la formation interne.
Cette formation a pour finalité de répondre à cette orientation forte et ainsi de permettre aux agents des services de l'inter-région du CVRH de Toulouse, déjà sollicités ou souhaitant devenir formateurs internes, quel que soit le thème d'intervention, d'acquérir les compétences pédagogiques nécessaires pour réaliser des formations atteignant les objectifs qui leur sont assignés.

Cette formation, qui s'appuie sur une pédagogie active et une implication des participants, vise à :
approfondir et s'approprier les fondamentaux de la pédagogie des adultes ;
savoir concevoir des dispositifs de formation dynamiques, performants et efficients ;
savoir préconiser des modalités pédagogiques adaptées ;
et ce, pour permettre aux participants de se professionnaliser dans la mise en œuvre de leurs interventions en alternant différentes techniques pédagogiques.

Au programme :
En préalable à l'action, les participants devront prévoir un temps de lecture de quelques documents et un temps consacré au renseignement d'un questionnaire. Quatre moments sont prévus :
accueil et découverte ou rappel des fondamentaux en pédagogie,
les techniques pédagogiques de découverte,
les techniques pédagogiques d'apprentissage,
les techniques pédagogiques d'application et d'évaluation.

La dernière 1/2 journée sera consacrée à la présentation des outils mis à disposition par le CVRH de Toulouse.

Cible

Cette formation s'adresse aux formateurs internes des services, nouveaux ou plus expérimentés souhaitant actualiser leurs interventions sous l'angle pédagogique, quel que soit leur domaine d'intervention.

La formation est destinée en priorité aux agents chargés de mettre en œuvre les missions du Ministère de La Transition Écologique et Solidaire et du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.
Elle est ouverte gratuitement aux autres agents de l'État dans la limite des places disponibles.
Les stagiaires des collectivités territoriales peuvent également accéder à cette formation, à des conditions communiquées sur demande.

Planification

Du 09/12/2024 après-midi au 11/12/2024 matin (CVRH Toulouse)

Formation de formateurs – La pédagogie pour adultes

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3169-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette formation, qui s'appuie sur une pédagogie active et une implication des participants, vise à :
• approfondir et s'approprier les fondamentaux de la pédagogie des adultes ;
• savoir concevoir des dispositifs de formation dynamiques, performants et efficients ;
• savoir préconiser des modalités pédagogiques adaptées ;
et ce, pour permettre aux participants de se professionnaliser dans la mise en œuvre de leurs interventions en alternant différentes techniques pédagogiques.

Cible

Formateurs internes des services, nouveaux ou plus expérimentés souhaitant actualiser leurs interventions sous l'angle pédagogique, quel que soit leur domaine d'intervention.
La formation est destinée en priorité aux agents chargés de mettre en œuvre les missions du Ministère de La Transition Écologique et Solidaire et du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.
Elle est ouverte gratuitement aux autres agents de l'État dans la limite des places disponibles.

Planification

Du 18/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Formation de formateurs – La pédagogie pour adultes

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3169-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette formation, qui s'appuie sur une pédagogie active et une implication des participants, vise à :
• approfondir et s'approprier les fondamentaux de la pédagogie des adultes ;
• savoir concevoir des dispositifs de formation dynamiques, performants et efficients ;
• savoir préconiser des modalités pédagogiques adaptées ;
et ce, pour permettre aux participants de se professionnaliser dans la mise en œuvre de leurs interventions en alternant différentes techniques pédagogiques.

Cible

Formateurs internes des services, nouveaux ou plus expérimentés souhaitant actualiser leurs interventions sous l'angle pédagogique, quel que soit leur domaine d'intervention.
La formation est destinée en priorité aux agents chargés de mettre en œuvre les missions du Ministère de La Transition Écologique et Solidaire et du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.
Elle est ouverte gratuitement aux autres agents de l'État dans la limite des places disponibles.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 25/09/2024 après-midi (Lyon)

UE 2024 - le rôle Formateur/Tuteur sur Mentor

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4704-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

A l'issue de la formation, les éléments abordés doivent permettre aux participants d'être en capacité de :
- Identifier l'interface Mentor avec le rôle formateur
- Identifier les acteurs et leurs rôles dans le processus de création d'une session de formation sur Mentor
- Identifier le processus d'inscription des participants sur une session de formation
- Identifier le processus de suivi administratif et pédagogique des participants à une session de formation
- Identifier les possibilités de personnalisation d'une session de formation

Cible

Tout agent du pôle ministériel amené à tutorer (administrativement ou pédagogiquement) une formation sur Mentor

Planification

Du 10/07/2024 matin au 10/07/2024 matin (A Distance)

UE 2024 - le rôle Formateur/Tuteur sur Mentor

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4704-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

A l'issue de la formation, les éléments abordés doivent permettre aux participants d'être en capacité de :
- Identifier l'interface Mentor avec le rôle formateur
- Identifier les acteurs et leurs rôles dans le processus de création d'une session de formation sur Mentor
- Identifier le processus d'inscription des participants sur une session de formation
- Identifier le processus de suivi administratif et pédagogique des participants à une session de formation
- Identifier les possibilités de personnalisation d'une session de formation

Cible

Tout agent du pôle ministériel amené à tutorer (administrativement ou pédagogiquement) une formation sur Mentor

Planification

Du 05/08/2024 matin au 05/08/2024 matin (A Distance)

UE 2024- Développez vos compétences avec Mentor

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4706-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

A l'issue de la formation, les éléments abordés doivent permettre aux participants d'être en capacité de :
- Définir le fonctionnement de la plateforme Mentor
- Identifier les modalités de mise en œuvre des formations sur Mentor (interministérielles ou ministérielles)
- Créer un compte et adapter son profil Mentor
- Maîtriser l'interface Mentor (offre de formation, tableau de bord)
- Identifier les collections Mentor
- S'inscrire et se désinscrire d'une formation

Cible

Tout agent du pôle ministériel souhaitant se former à distance sur Mentor

Planification

Du 09/07/2024 matin au 09/07/2024 matin (A Distance)

UE 2024- Développez vos compétences avec Mentor

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4706-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

A l'issue de la formation, les éléments abordés doivent permettre aux participants d'être en capacité de :
- Définir le fonctionnement de la plateforme Mentor
- Identifier les modalités de mise en œuvre des formations sur Mentor (interministérielles ou ministérielles)
- Créer un compte et adapter son profil Mentor
- Maîtriser l'interface Mentor (offre de formation, tableau de bord)
- Identifier les collections Mentor
- S'inscrire et se désinscrire d'une formation

Cible

Tout agent du pôle ministériel souhaitant se former à distance sur Mentor

Planification

Du 02/08/2024 matin au 02/08/2024 matin (A Distance)

UE 2024 - Scénariser, préparer et animer une classe virtuelle

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4707-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

A l'issue de la formation, les éléments abordés doivent permettre aux participants d'être en capacité de :
- Citer les caractéristiques principales d'une classe virtuelle
- Différencier classe virtuelle et webinaire
- Distinguer les principaux outils de la classe virtuelle favorisant l'implication des participants
- Formuler les grands principes de la scénarisation pédagogique d'une classe virtuelle
- Distinguer les quatre temps de l'animation d'une classe virtuelle
- Intégrer une classe virtuelle dans un parcours de formation

Cible

Toute personne amenée à organiser ou animer une classe virtuelle

Planification

Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 matin (A Distance)

Modernisation de l'Action Publique, posture et positionnement

Posture régalienne - conduite, accompagnement de projet et conseil dans les territoires

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-209-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- être en capacité de se situer dans le projet en fonction de sa mission, du contexte, du rôle attendu et des partenaires et d'identifier ses marges de manœuvre
- découvrir ses modes de communication naturelle et spontanée
- connaître les règles de base de la communication interpersonnelle (écoute active, affirmation et maîtrise de soi, hauteur de vue, négociation et médiation)
- disposer d'outils permettant d'adapter sa posture aux situations rencontrées et ses attitudes en fonction du contexte et des acteurs locaux en présence
- acquérir des méthodes pour développer ou améliorer ses capacités de communication, de négociation et de persuasion tant en interne qu'auprès des partenaires

Cible

Chargés de projets, chargés de mission etc.

Planification

Du 03/04/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (CVRH Rouen)

Posture régalienne - conduite, accompagnement de projet et conseil dans les territoires

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-209-2
CVRH de Nantes

Objectifs

- être en capacité de se situer dans le projet en fonction de sa mission, du contexte, du rôle attendu et des partenaires et d'identifier ses marges de manœuvre
- découvrir ses modes de communication naturelle et spontanée
- connaître les règles de base de la communication interpersonnelle (écoute active, affirmation et maîtrise de soi, hauteur de vue, négociation et médiation)
- disposer d'outils permettant d'adapter sa posture aux situations rencontrées et ses attitudes en fonction du contexte et des acteurs locaux en présence
- acquérir des méthodes pour développer ou améliorer ses capacités de communication, de négociation et de persuasion tant en interne qu'auprès des partenaires

Cible

Chargés de projets, chargés de mission etc.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 15/05/2024 après-midi (Nantes)

Posture régalienne - conduite, accompagnement de projet et conseil dans les territoires

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-209-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- être en capacité de se situer dans le projet en fonction de sa mission, du contexte, du rôle attendu et des partenaires et d'identifier ses marges de manœuvre
- découvrir ses modes de communication naturelle et spontanée
- connaître les règles de base de la communication interpersonnelle (écoute active, affirmation et maîtrise de soi, hauteur de vue, négociation et médiation)
- disposer d'outils permettant d'adapter sa posture aux situations rencontrées et ses attitudes en fonction du contexte et des acteurs locaux en présence
- acquérir des méthodes pour développer ou améliorer ses capacités de communication, de négociation et de persuasion tant en interne qu'auprès des partenaires

Cible

Chargés de projets, chargés de mission etc.

Planification

Du 25/04/2024 matin au 26/04/2024 après-midi (CVRH Clermont-Ferrand)

Posture régalienne - conduite, accompagnement de projet et conseil dans les territoires

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-209-5
CVRH de Toulouse

Objectifs

- être en capacité de se situer dans le projet en fonction de sa mission, du contexte, du rôle attendu et des partenaires et d'identifier ses marges de manœuvre
- découvrir ses modes de communication naturelle et spontanée
- connaître les règles de base de la communication interpersonnelle (écoute active, affirmation et maîtrise de soi, hauteur de vue, négociation et médiation)
- disposer d'outils permettant d'adapter sa posture aux situations rencontrées et ses attitudes en fonction du contexte et des acteurs locaux en présence
- acquérir des méthodes pour développer ou améliorer ses capacités de communication, de négociation et de persuasion tant en interne qu'auprès des partenaires

Cible

Chargés de projets, chargés de mission etc.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (CVRH Toulouse)

Posture régalienne - conduite, accompagnement de projet et conseil dans les territoires

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-209-6
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- être en capacité de se situer dans le projet en fonction de sa mission, du contexte, du rôle attendu et des partenaires et d'identifier ses marges de manœuvre
- découvrir ses modes de communication naturelle et spontanée
- connaître les règles de base de la communication interpersonnelle (écoute active, affirmation et maîtrise de soi, hauteur de vue, négociation et médiation)
- disposer d'outils permettant d'adapter sa posture aux situations rencontrées et ses attitudes en fonction du contexte et des acteurs locaux en présence
- acquérir des méthodes pour développer ou améliorer ses capacités de communication, de négociation et de persuasion tant en interne qu'auprès des partenaires

Cible

Chargés de projets, chargés de mission etc.

Planification

Du 10/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (Distanciel)

Agir pour les transitions (APT) - Faire face à la colère en tant qu'agent de l'Etat

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4628-1
CVRH d'Arras

Objectifs

L'objectif de la formation est de permettre aux managers et agents qui accompagnent les territoires sur les enjeux écologiques d'acquérir d'autres méthodes, d'élargir leurs compétences pour mieux mobiliser et accompagner leurs équipes et leurs partenaires. De manière plus précise, cet atelier vous propose d'explorer les mécanismes déclencheurs de colère ainsi que les moyens de mieux y faire face.

Contexte
Face au défi écologique devenu trop complexe et systémique, nous devons agir collectivement autrement. Comment se réinventer ensemble au bénéfice des transitions écologiques à opérer ?
Faciliter l'intelligence collective pour refaire sens ensemble et optimiser nos impacts positifs dans la vie des citoyens : c'est l'ambition de la démarche Agir pour les Transitions dans les Hauts de France à l'origine de cette formation .
Cette démarche multi partenariale est portée par la DREAL Hauts de France, la DDTM du Nord et le CVRH d'Arras avec l'appui de Nathalie Lourdel du Cabinet Autremen.
Véritable dynamique territoriale, elle s'appuie sur une équipe projet constituée d'agents du CVRH Arras, de la DREAL Hauts-de-France, des DDTM du Nord, du Pas de Calais, de la Somme, des DDT de l'Aisne et de l'Oise.

Programme
• Quelles sont les différentes formes de colère ? Comment les analyser ? Quels sont les liens entre la transition écologique et la manifestation de la colère ?
• Pour mieux porter les messages des politiques publiques en tant qu'agent de l'Etat, comment prendre de la distance par rapport à la colère ? Comment gérer ses propres émotions face à la colère de l'autre ? Comment identifier les raisons de la colère de l'autre ?
• Comment faire face à la colère ? Comment prendre de la distance ? Comment s'adapter ? Comment sortir d'une situation de tension et de colère ? Quelles sont les stratégies possibles ?

Cible

Tout agent cherchant à conforter ou améliorer son impact sur les projets dans lesquels il collabore.

Planification

Du 13/03/2024 matin au 13/03/2024 après-midi (CVRH Arras)

Agir pour les transitions (APT) - Faire face à la colère en tant qu'agent de l'Etat - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4687-1
CVRH d'Arras

Objectifs

L'objectif de la formation est de permettre aux managers et agents qui accompagnent les territoires sur les enjeux écologiques d'acquérir d'autres méthodes, d'élargir leurs compétences pour mieux mobiliser et accompagner leurs équipes et leurs partenaires. De manière plus précise, cet atelier vous propose d'explorer les mécanismes déclencheurs de colère ainsi que les moyens de mieux y faire face.

Contexte
Face au défi écologique devenu trop complexe et systémique, nous devons agir collectivement autrement. Comment se réinventer ensemble au bénéfice des transitions écologiques à opérer ?
Faciliter l'intelligence collective pour refaire sens ensemble et optimiser nos impacts positifs dans la vie des citoyens : c'est l'ambition de la démarche Agir pour les Transitions dans les Hauts de France à l'origine de cette formation .
Cette démarche multi partenariale est portée par la DREAL Hauts de France, la DDTM du Nord et le CVRH d'Arras avec l'appui de Nathalie Lourdel du Cabinet Autremen.
Véritable dynamique territoriale, elle s'appuie sur une équipe projet constituée d'agents du CVRH Arras, de la DREAL Hauts-de-France, des DDTM du Nord, du Pas de Calais, de la Somme, des DDT de l'Aisne et de l'Oise.

Programme
• Quelles sont les différentes formes de colère ? Comment les analyser ? Quels sont les liens entre la transition écologique et la manifestation de la colère ?
• Pour mieux porter les messages des politiques publiques en tant qu'agent de l'Etat, comment prendre de la distance par rapport à la colère ? Comment gérer ses propres émotions face à la colère de l'autre ? Comment identifier les raisons de la colère de l'autre ?
• Comment faire face à la colère ? Comment prendre de la distance ? Comment s'adapter ? Comment sortir d'une situation de tension et de colère ? Quelles sont les stratégies possibles ?

Cible

Tout agent cherchant à conforter ou améliorer son impact sur les projets dans lesquels il collabore.

Planification

Du 16/07/2024 après-midi au 16/07/2024 après-midi (Distanciel)

UE 2024 du CMVRH - Les conseils de développement ou quand les citoyens et citoyennes, en quête d'un idéal, dessinent l'avenir de leur territoire...

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4761-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Identifier et expliquer le rôle et les fonctions des conseils de développement
Caractériser et illustrer certains outils et modes de faire déployés

Cible

Tous les agents du pôle ministériel et interministériel souhaitant découvrir un outil de la participation citoyenne que sont les conseils de développement.

Planification

Du 18/07/2024 après-midi au 18/07/2024 après-midi (webinaire)

Agir pour les transitions (APT) - Faciliter les transitions - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4787-1
CVRH d'Arras

Objectifs

L'objectif de la formation est de permettre aux managers et agents qui accompagnent les territoires sur les enjeux écologiques d'acquérir d'autres méthodes, d'élargir leurs compétences pour mieux mobiliser leurs équipes et leurs partenaires. De manière plus précise, cet atelier vous propose des clés et outils pour établir une relation de qualité avec les interlocuteurs avec lesquels vous êtes amenés à collaborer et pour agir collectivement de manière plus impactante.

Programme :
- Comprendre son interlocuteur et Construire une relation de confiance
- Renforcer la coopération ;
- Mobiliser, Favoriser l'action par une approche innovante et globale (relier pensées / émotions / actions)

Cible

Tout agent cherchant à conforter ou améliorer son impact sur les projets dans lesquels il collabore.
Aucun pré-requis nécessaire.

Planification

Du 20/08/2024 après-midi au 20/08/2024 après-midi (Distanciel)

Efficacité professionnelle

UE 2024 - Enrichir et entretenir sa mémoire

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2564-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Connaître les différentes mémoires et leurs spécificités pour les utiliser au mieux.
- Muscler sa mémoire à court et long terme pour l'entretenir au quotidien,
- Connaître le type de mémorisation le plus adapté à son profil,
- Optimiser différentes stratégies de mémorisation pour optimiser son activité professionnelle

Cible

Cette formation s'adresse à tous publics du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales

Planification

Du 21/05/2024 matin au 22/05/2024 matin (A distance)

UE 2024 - Enrichir et entretenir sa mémoire

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2564-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Connaître les différentes mémoires et leurs spécificités pour les utiliser au mieux.
- Muscler sa mémoire à court et long terme pour l'entretenir au quotidien,
- Connaître le type de mémorisation le plus adapté à son profil,
- Optimiser différentes stratégies de mémorisation pour optimiser son activité professionnelle

Cible

Cette formation s'adresse à tous publics du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales

Planification

Du 04/07/2024 après-midi au 05/07/2024 après-midi (A distance)

Organiser une arborescence électronique - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4131-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

• Savoir définir les objectifs à atteindre lors de l'engagement dans une démarche de refonte d'une arborescence
• Distinguer les types de classement et connaître les règles de bonnes pratiques
• Préparer l'organisation du classement et choisir une méthode de classement en fonction de l'information et de son usage
• Savoir créer et structurer un plan de classement et ordonner les dossiers et fichiers
• Utiliser une méthode et des techniques simples et efficaces pour optimiser le classement des documents et pour mener une réflexion de groupe sur un travail d'organisation d'une arborescence

Cible

Tout agent souhaitant organiser une arborescence électronique professionnelle ou personnelle ou l'optimiser – Nombre maximum de participants : 15

Planification

Du 09/07/2024 matin au 09/07/2024 après-midi (A distance)

Organiser une arborescence électronique - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4131-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

• Savoir définir les objectifs à atteindre lors de l'engagement dans une démarche de refonte d'une arborescence
• Distinguer les types de classement et connaître les règles de bonnes pratiques
• Préparer l'organisation du classement et choisir une méthode de classement en fonction de l'information et de son usage
• Savoir créer et structurer un plan de classement et ordonner les dossiers et fichiers
• Utiliser une méthode et des techniques simples et efficaces pour optimiser le classement des documents et pour mener une réflexion de groupe sur un travail d'organisation d'une arborescence

Cible

Tout agent souhaitant organiser une arborescence électronique professionnelle ou personnelle ou l'optimiser – Nombre maximum de participants : 15

Planification

Du 29/08/2024 matin au 29/08/2024 après-midi (A distance)

Une journée pour apprendre à bien gérer et rédiger ses courriels - Objectif zéro courriel…ou presque -

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4336-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Contexte :
Vous ne voulez plus avoir l'impression d'être débordé par votre boîte de messagerie.
Vous souhaitez mieux gérer le temps accordé à vos courriels et diminuer votre charge mentale.
Vous voulez améliorer la rédaction de vos courriels pour qu'ils soient efficaces et percutants.
Cette formation est faite pour vous !

Objectifs :
A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :
Mieux gérer le temps accordé à leurs courriels et diminuer leur charge mentale
Repérer les courriels importants et urgents
trier rapidement leur boîte de messagerie et classer efficacement leurs messages
Rédiger des courriels clairs, efficaces, adaptés au(x) destinataire(s)

Cible

Cible : Tous

Méthodes pédagogiques :
Une semaine avant la formation, un quiz est proposé pour s'immerger.
Les apports théoriques sont multiples : quiz, mises en pratiques, échanges d'expériences de chacun, jeux, vidéos.
Un travail collaboratif est proposé (exercices en groupe et individuel).

Planification

Du 19/01/2024 matin au 19/01/2024 après-midi (A distance)

Rédaction de notes et compte-rendus comme outils d'aide à la décision

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4615-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

• Appréhender les documents en tant qu'outils d'aide à la décision
• Savoir mettre en avant les enjeux et problématiser un sujet à l'écrit
• Faciliter la prise de décision en adoptant un style synthétique et efficace

Cible

Agents devant rédiger des notes et/ou comptes rendus à l'attention du Préfet, des directeurs ou des chefs de service.

Planification

Du 24/09/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (Mâcon)

La communication écrite

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4660-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Communiquer sur la Prévention des risques : rendre ses écrits plus percutants

Cible

Inspecteurs ICPE SRT
Tous professionnels RNH

Planification

Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

La communication orale (Institutionnels dont élus- autres publics)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4661-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Mieux comprendre ses émotions pour gérer son stress et s'affirmer en situation de communication difficile (communication à destination des institutionnels, dont élus, et autres publics)

Cible

Inspecteurs ICPE SRT
Professionnels SRNH

Planification

Du 15/10/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Réaliser des brainstorming courts et efficaces - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4690-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 20/08/2024 matin au 20/08/2024 matin (Distanciel)

Réaliser des brainstorming courts et efficaces - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4690-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 27/08/2024 matin au 27/08/2024 matin (Distanciel)

UE 2024 : 1 h pour apprendre à rédiger efficacement pour le web

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4709-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Disposer de notion fondamentales de communication adaptée pour le web
Savoir adapter son écriture pour « accrocher » le lecteur et faire passer les informations clés

Cible

Tout agent étant amener à rédiger, ponctuellement ou régulièrement, des articles sur intranet et internet à la demande de son service

Planification

Du 13/08/2024 après-midi au 13/08/2024 après-midi (à distance)

Atelier de pratique créative pour repenser nos situations professionnelles - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4746-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Dans un environnement de travail parfois contraint, nous cherchons des marges de manœuvre et de nouveaux points de vue. Le détour par la pratique artistique offre une alternative intéressante pour, au-delà des mots, proposer un pas de côté. C'est donc par le faire artistique que nous vous proposons un regard sur vos perceptions dans vos situations de travail personnelles et interpersonnelles.

Objectifs:
- Bénéficier d'une bulle créative, d'un temps pour soi
- Développer son attention et sa concentration dans le faire artistique
- Tirer les fils de la pratique artistique dans une situation de travail
- En déduire quelques principes clés sur la créativité

Cible

Tout agent intéressé par la créativité
Aucune compétence artistique n'est requise

Planification

Du 29/07/2024 matin au 29/07/2024 après-midi (Zoom)

Atelier de pratique créative pour repenser nos situations professionnelles - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4746-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Dans un environnement de travail parfois contraint, nous cherchons des marges de manœuvre et de nouveaux points de vue. Le détour par la pratique artistique offre une alternative intéressante pour, au-delà des mots, proposer un pas de côté. C'est donc par le faire artistique que nous vous proposons un regard sur vos perceptions dans vos situations de travail personnelles et interpersonnelles.

Objectifs:
- Bénéficier d'une bulle créative, d'un temps pour soi
- Développer son attention et sa concentration dans le faire artistique
- Tirer les fils de la pratique artistique dans une situation de travail
- En déduire quelques principes clés sur la créativité

Cible

Tout agent intéressé par la créativité
Aucune compétence artistique n'est requise

Planification

Du 29/08/2024 matin au 29/08/2024 après-midi (Zoom)

A la découverte de la Pyramide de Dilts - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4750-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Donner davantage de sens à sa vie personnelle et professionnelle en alignant ce que l'on fait avec sa personnalité profonde (comportements, capacités, valeurs, croyances, identité, vision)

La PNL ou programmation neuro-linguistique a été créée aux USA dans les années 1970 par John Grinder et Richard Bandler. C'est un ensemble de techniques de communication et de transformation de soi qui s'intéresse à nos réactions plutôt qu'aux origines de nos comportements. Elle privilégie le comment au pourquoi. Elle propose une grille d'observation pour améliorer la perception que nous avons de nous-mêmes et des autres.
La pyramide de Dilts est un modèle de changement personnel et puissant de la PNL. Ce modèle décrit les niveaux de conscience et le compare à un iceberg dont seul le pic est visible tandis que l'important se joue dans l'inconscient. Il met ainsi en évidence les 6 niveaux logiques de pensée et de situation. Ces derniers sont hiérarchisés et vont du premier, situé à la base de la pyramide, au 6ème qui constitue la pointe de la pyramide.
La méthode consiste à cerner dans un premier temps le niveau où se situe la difficulté ou l'objectif pour ensuite remonter un à un tous les niveaux logiques dans la pyramide pour trouver la solution, son alignement et opérer le changement.
Cette méthode permet de donner un cap dans l'élaboration de son projet professionnel.

- Présentation de la pyramide de Dilts : Présentation des 6 niveaux logiques qui la composent.
- Exemple de l'utilisation de la pyramide de Dilts : face à un problème il s'agit de remonter d'étape en étape pour trouver des solutions ; reprogrammer pour opérer un changement dans sa vie, trouver sa raison d'être et donner un sens à sa vie

Cible

Tout agent souhaitant acquérir une méthodologie pour
- mieux se connaître
- mieux se comprendre et mieux comprendre son environnement
- analyser et comprendre son parcours de vie
- identifier ses talents, ses potentiels, ses motivations, ce qui donne sens à sa vie professionnelle et personnelle.

Chaque participant doit posséder une connexion internet et un système audio et webcam. Vérifier que l'utilisation de Zoom est autorisée par son service informatique.

Planification

Du 22/08/2024 matin au 22/08/2024 après-midi (Zoom)

A la découverte de la Pyramide de Dilts - UE 2024

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4750-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Donner davantage de sens à sa vie personnelle et professionnelle en alignant ce que l'on fait avec sa personnalité profonde (comportements, capacités, valeurs, croyances, identité, vision)

La PNL ou programmation neuro-linguistique a été créée aux USA dans les années 1970 par John Grinder et Richard Bandler. C'est un ensemble de techniques de communication et de transformation de soi qui s'intéresse à nos réactions plutôt qu'aux origines de nos comportements. Elle privilégie le comment au pourquoi. Elle propose une grille d'observation pour améliorer la perception que nous avons de nous-mêmes et des autres.
La pyramide de Dilts est un modèle de changement personnel et puissant de la PNL. Ce modèle décrit les niveaux de conscience et le compare à un iceberg dont seul le pic est visible tandis que l'important se joue dans l'inconscient. Il met ainsi en évidence les 6 niveaux logiques de pensée et de situation. Ces derniers sont hiérarchisés et vont du premier, situé à la base de la pyramide, au 6ème qui constitue la pointe de la pyramide.
La méthode consiste à cerner dans un premier temps le niveau où se situe la difficulté ou l'objectif pour ensuite remonter un à un tous les niveaux logiques dans la pyramide pour trouver la solution, son alignement et opérer le changement.
Cette méthode permet de donner un cap dans l'élaboration de son projet professionnel.

- Présentation de la pyramide de Dilts : Présentation des 6 niveaux logiques qui la composent.
- Exemple de l'utilisation de la pyramide de Dilts : face à un problème il s'agit de remonter d'étape en étape pour trouver des solutions ; reprogrammer pour opérer un changement dans sa vie, trouver sa raison d'être et donner un sens à sa vie

Cible

Tout agent souhaitant acquérir une méthodologie pour
- mieux se connaître
- mieux se comprendre et mieux comprendre son environnement
- analyser et comprendre son parcours de vie
- identifier ses talents, ses potentiels, ses motivations, ce qui donne sens à sa vie professionnelle et personnelle.

Chaque participant doit posséder une connexion internet et un système audio et webcam. Vérifier que l'utilisation de Zoom est autorisée par son service informatique.

Planification

Du 27/08/2024 après-midi au 27/08/2024 après-midi (Zoom)

UE 2024 du CMVRH - Qu'est-ce que l'IA peut faire pour moi ? Retour d'expériences des services en Pays de la Loire

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4760-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Que peut l'intelligence artificielle (IA) pour moi ? Peut-elle m'assister dans mon travail ? Quelles précautions dois-je prendre pour choisir l'outil que j'utiliserai ? Comment rédiger une ligne de commande ? Qu'ont déjà expérimenté d'autres collègues ?

Cible

Tous les agents du pôle ministériel et interministériel souhaitant suivre ce retour d'expériences

Planification

Du 09/07/2024 après-midi au 09/07/2024 après-midi (webinaire)

UE 2024_Cycle Les mystères du cerveau « Comment gérer nos émotions, omniprésentes dans nos décisions »

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4770-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette séquence est la première d'un cycle de webinaires intitulé « Les Mystères du cerveau ».
Elle permettra découvrir le fonctionnement de nos émotions pour mieux les gérer dans notre quotidien et environnement professionnel quant à la prise de décision.

Cible

tout agent du MTECT

Planification

Du 07/08/2024 après-midi au 07/08/2024 après-midi (A DISTANCE_CVRH Aix-en-Provence)

UE 2024_Cycle Les mystères du cerveau « Comment réguler son stress »

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4771-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette séquence est la seconde d'un cycle de webinaires intitulé « Les Mystères du cerveau ».
Elle définira les mécanismes qui génèrent du stress, identifiera les zones du cerveau concernées, et proposera des moyens pour réguler le stress.

Cible

Tout agent du MTECT

Planification

Du 21/08/2024 après-midi au 21/08/2024 après-midi (A DISTANCE)

UE 2024_Cycle Les mystères du cerveau « Les secrets de notre cerveau et de notre mémoire »

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4772-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette séquence est la troisième d'un cycle de webinaires intitulé « Les Mystères du cerveau ».
Elle identifiera les différents types de mémoire : la mémorisation (capacité d'apprendre quelque chose), la restitution (capacité de s'en rappeler), et ses interactions avec les réseaux neuronaux du cerveau

Cible

Tout agent du MTECT

Planification

Du 28/08/2024 matin au 28/08/2024 après-midi (A DISTANCE)

Parcours professionnels

Réalisez le bilan de votre parcours professionnel/atelier collectif

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4810-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Faire le point sur son parcours de formation

Cible

Tout agent

Planification

Du 05/06/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (CVRH de Clermont-Fd)

Risques-Nuisances-Santé publique

Prévention des risques

Barrages en remblais

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-1872-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

OBJECTIFS
Dans le cadre d'un approfondissement technique pour mieux assurer les missions de contrôle, acquérir des connaissances relatives au fonctionnement, aux pathologies, aux confortements, et à la surveillance des barrages en remblai. Mieux comprendre les concepts figurant dans les études fournies par les maîtres d'ouvrages et les avis de l'appui technique.

Cible

Agents de l'Etat en charge du contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques.
PRE-REQUIS : Avoir suivi le parcours de base composé du stage contrôle des barrages

Planification

Du 14/05/2024 après-midi au 17/05/2024 après-midi (INRAE Le Tholonet - Aix en Provence)

OISO

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1978-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Apprentissage des fonctionnalités de l'ensemble applicatif « OISO »

Cible

agents DREAL « risques » : métiers CANA, AP, GAZ.

Planification

Du 25/03/2024 après-midi au 29/03/2024 matin (CVRH ARRAS)

OISO

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1978-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Apprentissage des fonctionnalités de l'ensemble applicatif « OISO »

Cible

agents DREAL « risques » : métiers CANA, AP, GAZ.

Planification

Du 05/11/2024 matin au 06/11/2024 après-midi (La Défense)

IED - Réexamen et meilleures techniques disponibles - Mise en œuvre de la directive IED

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2094-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Savoir prendre en compte les exigences du chapitre II de la directive IED dans la rédaction des prescriptions des nouvelles autorisations et lors de l'opération de réexamen périodique des autorisations (ex - bilan de fonctionnement).

Cette formation fait partie de la formation de base des inspecteurs des installations classées.
Ce stage est l'équivalent actualisé du stage « IPPC – bilan de fonctionnement », il est donc inutile de le suivre si ce dernier a déjà été suivi.

Cible

Tout inspecteur des installations classées en charge d'établissements industriels entrant dans le champ du chapitre II de la directive IED (concernés par la nomenclature « 3000 ») à l'exclusion des établissements d'élevages, notamment en DREAL, en DD(CS)PP ou au CGA.

Planification

Du 11/03/2024 matin au 12/03/2024 après-midi (CVRH de Paris)

IED - Réexamen et meilleures techniques disponibles - Mise en œuvre de la directive IED

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2094-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Savoir prendre en compte les exigences du chapitre II de la directive IED dans la rédaction des prescriptions des nouvelles autorisations et lors de l'opération de réexamen périodique des autorisations (ex - bilan de fonctionnement).

Cette formation fait partie de la formation de base des inspecteurs des installations classées.
Ce stage est l'équivalent actualisé du stage « IPPC – bilan de fonctionnement », il est donc inutile de le suivre si ce dernier a déjà été suivi.

Cible

Tout inspecteur des installations classées en charge d'établissements industriels entrant dans le champ du chapitre II de la directive IED (concernés par la nomenclature « 3000 ») à l'exclusion des établissements d'élevages, notamment en DREAL, en DD(CS)PP ou au CGA.

Planification

Du 07/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (CVRH de Paris (Session complète))

IED - Réexamen et meilleures techniques disponibles - Mise en œuvre de la directive IED

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2094-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Savoir prendre en compte les exigences du chapitre II de la directive IED dans la rédaction des prescriptions des nouvelles autorisations et lors de l'opération de réexamen périodique des autorisations (ex - bilan de fonctionnement).

Cette formation fait partie de la formation de base des inspecteurs des installations classées.
Ce stage est l'équivalent actualisé du stage « IPPC – bilan de fonctionnement », il est donc inutile de le suivre si ce dernier a déjà été suivi.

Cible

Tout inspecteur des installations classées en charge d'établissements industriels entrant dans le champ du chapitre II de la directive IED (concernés par la nomenclature « 3000 ») à l'exclusion des établissements d'élevages, notamment en DREAL, en DD(CS)PP ou au CGA.

Planification

Du 03/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (Paris, en présentiel - >(SESSION COMPLETE au 29fev))

IED - Réexamen et meilleures techniques disponibles - Mise en œuvre de la directive IED

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2094-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Savoir prendre en compte les exigences du chapitre II de la directive IED dans la rédaction des prescriptions des nouvelles autorisations et lors de l'opération de réexamen périodique des autorisations (ex - bilan de fonctionnement).

Cette formation fait partie de la formation de base des inspecteurs des installations classées.
Ce stage est l'équivalent actualisé du stage « IPPC – bilan de fonctionnement », il est donc inutile de le suivre si ce dernier a déjà été suivi.

Cible

Tout inspecteur des installations classées en charge d'établissements industriels entrant dans le champ du chapitre II de la directive IED (concernés par la nomenclature « 3000 ») à l'exclusion des établissements d'élevages, notamment en DREAL, en DD(CS)PP ou au CGA.

Planification

Du 09/12/2024 matin au 10/12/2024 après-midi (Session COMPLETEau 29Août - Paris, en présentiel-Porte de Choisy)

Produits chimiques

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2505-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Appréhender les principales réglementations relatives à cette thématique (dont REACH, CLP, biocides et fluides frigorigènes) afin notamment de contrôler l'ensemble des installations (ICPE ou non) concernées et d'assurer la mise en œuvre des mesures de prévention des risques adaptées. Certains risques émergents (nanomatériaux et perturbateurs endocriniens en particulier) seront également évoqués.

Cible

Inspecteurs de l'environnement

Planification

Du 25/03/2024 matin au 27/03/2024 après-midi (PARIS - LA DEFENSE)

Produits chimiques

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2505-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Appréhender les principales réglementations relatives à cette thématique (dont REACH, CLP, biocides et fluides frigorigènes) afin notamment de contrôler l'ensemble des installations (ICPE ou non) concernées et d'assurer la mise en œuvre des mesures de prévention des risques adaptées. Certains risques émergents (nanomatériaux et perturbateurs endocriniens en particulier) seront également évoqués.

Cible

Inspecteurs de l'environnement

Planification

Du 04/11/2024 matin au 06/11/2024 après-midi (PARIS - LA DEFENSE)

QGIS Inondation

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4650-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Action en projet, en attente d'éléments d'où la création de la formation en MOD

Cible

Planification

2nd semestre 2024 (Clermont-Ferrand)

ICPE et autorisation environnementale (ICPE, IOTA)

Utilisation de l’application GEREP par les services d’inspection - Module initiation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1184-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette formation doit permettre aux stagiaires de :
• acquérir les connaissances réglementaires liées à l’outil de déclaration,
• acquérir les bases pour naviguer facilement dans l’application
• connaître les contrôles réalisés par l’application, les problèmes rencontrés par les exploitants ainsi que les pistes de contrôles pouvant être réalisés par les inspecteurs.

Cible

Tout inspecteur qui contrôle des établissements entrant dans le champ de l’arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets (DREAL,DRIEE, DEAL, DD(CS)PP, DDT, ASN, Police de l’eau, CGA).

Planification

Du 04/03/2024 matin au 04/03/2024 après-midi (PARIS)

Utilisation de l’application GEREP par les services d’inspection - Module initiation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1184-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette formation doit permettre aux stagiaires de :
• acquérir les connaissances réglementaires liées à l’outil de déclaration,
• acquérir les bases pour naviguer facilement dans l’application
• connaître les contrôles réalisés par l’application, les problèmes rencontrés par les exploitants ainsi que les pistes de contrôles pouvant être réalisés par les inspecteurs.

Cible

Tout inspecteur qui contrôle des établissements entrant dans le champ de l’arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets (DREAL,DRIEE, DEAL, DD(CS)PP, DDT, ASN, Police de l’eau, CGA).

Planification

Du 18/03/2024 matin au 18/03/2024 après-midi (PARIS)

Utilisation de l’application GEREP par les services d’inspection - Module initiation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1184-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette formation doit permettre aux stagiaires de :
• acquérir les connaissances réglementaires liées à l’outil de déclaration,
• acquérir les bases pour naviguer facilement dans l’application
• connaître les contrôles réalisés par l’application, les problèmes rencontrés par les exploitants ainsi que les pistes de contrôles pouvant être réalisés par les inspecteurs.

Cible

Tout inspecteur qui contrôle des établissements entrant dans le champ de l’arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets (DREAL,DRIEE, DEAL, DD(CS)PP, DDT, ASN, Police de l’eau, CGA).

Planification

Du 04/04/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (PARIS)

FLUMILOG

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1359-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Comprendre et savoir utiliser l’outil FLUMILOG,
développé par l’INERIS:
Calculer les distances d’effet associées à l’incendie des
cellules d’entrepôt.

Cible

Inspecteurs des DREAL en charge de la thématique incendie dans les
entrepôts.

Planification

Du 29/04/2024 matin au 29/04/2024 après-midi (Dijon)

FLUMILOG

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1359-2
CVRH de Tours

Objectifs

Comprendre et savoir utiliser l'outil FLUMILOG,
développé par l'INERIS:
Calculer les distances d'effet associées à l'incendie des
cellules d'entrepôt.

Cible

Inspecteurs des DREAL en charge de la thématique incendie dans les
entrepôts.

Planification

Du 25/06/2024 matin au 25/06/2024 après-midi (ORLEANS)

FLUMILOG

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1359-3
CVRH de Paris et
Antenne La Défense

Objectifs

Comprendre et savoir utiliser l'outil FLUMILOG,
développé par l'INERIS:
Calculer les distances d'effet associées à l'incendie des
cellules d'entrepôt.

Cible

Inspecteurs des DREAL en charge de la thématique incendie dans les
entrepôts.

Planification

Du 03/10/2024 matin au 03/10/2024 après-midi (cvrh de Paris)

Plan de Gestion de Solvants (PGS)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2018-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

• Comprendre les enjeux réglementaires du PGS1 Savoir élaborer un PGS et un SME2Comprendre et analyser un PGS et un SME réalisé par l'exploitant
• Acquérir les outils et méthodes de calcul permettant de réaliser un PGS conformément à la réglementation française (ICPE)
• Évaluer la conformité réglementaire des rejets en COV3

Cible

(Prioritairement) Inspecteurs en charge du contrôle des établissements

Planification

Du 23/01/2024 matin au 23/01/2024 après-midi (à distance)

Plan de Gestion de Solvants (PGS)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2018-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

• Comprendre les enjeux réglementaires du PGS1 Savoir élaborer un PGS et un SME2Comprendre et analyser un PGS et un SME réalisé par l'exploitant
• Acquérir les outils et méthodes de calcul permettant de réaliser un PGS conformément à la réglementation française (ICPE)
• Évaluer la conformité réglementaire des rejets en COV3

Cible

(Prioritairement) Inspecteurs en charge du contrôle des établissements

Planification

Du 09/02/2024 matin au 09/02/2024 après-midi (à distance)

Plan de Gestion de Solvants (PGS)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2018-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

• Comprendre les enjeux réglementaires du PGS1 Savoir élaborer un PGS et un SME2Comprendre et analyser un PGS et un SME réalisé par l'exploitant
• Acquérir les outils et méthodes de calcul permettant de réaliser un PGS conformément à la réglementation française (ICPE)
• Évaluer la conformité réglementaire des rejets en COV3

Cible

(Prioritairement) Inspecteurs en charge du contrôle des établissements

Planification

Du 03/10/2024 matin au 03/10/2024 après-midi (à distance)

NATECH - journée FOUDRE (Prévention des risques d'origine naturelle dans les ICPE)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2372-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Appréhender la politique de maîtrise des conséquences des phénomènes naturels dans les ICPE et en comprendre les conséquences en termes de prévention suivi des équipements, barrières, etc.).
Cette formation, initialement de 3 jours, a été scindée en 3 journées indépendantes consécutives mais il est vivement recommandé de les suivre toutes les 3 : foudre, inondation, séisme.

Cible

Inspecteurs des installations classées

Planification

Du 18/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (CVRH DE PARIS)

NATECH - journée FOUDRE (Prévention des risques d'origine naturelle dans les ICPE)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2372-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Appréhender la politique de maîtrise des conséquences des phénomènes naturels dans les ICPE et en comprendre les conséquences en termes de prévention suivi des équipements, barrières, etc.).
Cette formation, initialement de 3 jours, a été scindée en 3 journées indépendantes consécutives mais il est vivement recommandé de les suivre toutes les 3 : foudre, inondation, séisme.

Cible

Inspecteurs des installations classées

Planification

Du 10/09/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (CVRH DE PARIS)

Prévention du risque incendie dans les ICPE

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2374-1
CVRH de Tours

Objectifs

-appréhender la politique de maitrise du risque incendie en France, le cadre règlementaire et le vocabulaire associé,
-connaitre les dispositions techniques liées à la maitrise des incendies au sein des sites industriels.

Cible

Inspecteurs des installations classées

Planification

Du 03/09/2024 matin au 04/09/2024 après-midi (ORLEANS)

Prévention du risque incendie dans les ICPE

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2374-2
CVRH d'Arras

Objectifs

-appréhender la politique de maitrise du risque incendie en France, le cadre règlementaire et le vocabulaire associé,
-connaitre les dispositions techniques liées à la maitrise des incendies au sein des sites industriels.

Cible

Inspecteurs des installations classées

Planification

Du 19/03/2024 matin au 20/03/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Prévention du risque incendie dans les ICPE

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2374-3
CVRH d'Arras

Objectifs

-appréhender la politique de maitrise du risque incendie en France, le cadre règlementaire et le vocabulaire associé,
-connaitre les dispositions techniques liées à la maitrise des incendies au sein des sites industriels.

Cible

Inspecteurs des installations classées

Planification

Du 25/06/2024 matin au 26/06/2024 après-midi (Distanciel)

Prévention du risque incendie dans les ICPE

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2374-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

-appréhender la politique de maitrise du risque incendie en France, le cadre règlementaire et le vocabulaire associé,
-connaitre les dispositions techniques liées à la maitrise des incendies au sein des sites industriels.

Cible

Inspecteurs des installations classées

Planification

Du 13/11/2024 matin au 14/11/2024 après-midi (paris)

NATECH - journée INONDATION (Prévention des risques d'origine naturelle dans les ICPE)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3378-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Appréhender la politique de maîtrise des conséquences des phénomènes naturels dans les ICPE et en comprendre les conséquences en termes de prévention suivi des équipements, barrières, etc.).
Cette formation, initialement de 3 jours, a été scindée en 3 journées indépendantes consécutives mais il est vivement recommandé de les suivre toutes les 3 : foudre, inondation, séisme.

Cible

Inspecteurs des installations classées

Planification

Du 20/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (CVRH DE PARIS)

NATECH - journée INONDATION (Prévention des risques d'origine naturelle dans les ICPE)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3378-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Appréhender la politique de maîtrise des conséquences des phénomènes naturels dans les ICPE et en comprendre les conséquences en termes de prévention suivi des équipements, barrières, etc.).
Cette formation, initialement de 3 jours, a été scindée en 3 journées indépendantes consécutives mais il est vivement recommandé de les suivre toutes les 3 : foudre, inondation, séisme.

Cible

Inspecteurs des installations classées

Planification

Du 12/09/2024 matin au 12/09/2024 après-midi (CVRH DE PARIS)

NATECH - journée SEISME (Prévention des risques d'origine naturelle dans les ICPE)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3379-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Appréhender la politique de maîtrise des conséquences des phénomènes naturels dans les ICPE et en comprendre les conséquences en termes de prévention suivi des équipements, barrières, etc.).
Cette formation, initialement de 3 jours, a été scindée en 3 journées indépendantes consécutives mais il est vivement recommandé de les suivre toutes les 3 : foudre, inondation, séisme.

Cible

Inspecteurs des installations classées

Planification

Du 19/06/2024 matin au 19/06/2024 après-midi (CVRH DE PARIS)

NATECH - journée SEISME (Prévention des risques d'origine naturelle dans les ICPE)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3379-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Appréhender la politique de maîtrise des conséquences des phénomènes naturels dans les ICPE et en comprendre les conséquences en termes de prévention suivi des équipements, barrières, etc.).
Cette formation, initialement de 3 jours, a été scindée en 3 journées indépendantes consécutives mais il est vivement recommandé de les suivre toutes les 3 : foudre, inondation, séisme.

Cible

Inspecteurs des installations classées

Planification

Du 11/09/2024 matin au 11/09/2024 après-midi (CVRH DE PARIS)

Eolien terrestre (ICPE)

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-3619-1
CVRH de Nancy

Objectifs

-Acquérir une bonne connaissance des installations éoliennes, et notamment : cadre réglementaire (ICPE), fonctionnement technique des éoliennes, impacts environnementaux (bruit, paysage, biodiversité, radars, etc.), enjeux économiques et énergétiques.
-Etre capable de suivre et d'instruire un projet de demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un parc éolien
-Etre capable d'inspecter un parcs éolien (réglementation ICPE)

Cible

-Inspecteurs de l'environnement ICPE (prioritaires)
-Autres agents des services de l'Etat travaillant dans le domaine : DREAL, DDT, Préfectures, DRASS, DD(CS)PP, SDAP, OFB, etc.

Planification

Du 10/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (TOUR SEQUOIA - LA DEFENSE)

Quotas

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3632-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Inspecteurs des installations classées

Planification

Du 29/02/2024 matin au 29/02/2024 matin (A distance-Emissions)

Quotas

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3632-2
CVRH de Nantes

Objectifs

Cible

Inspecteurs des installations classées

Planification

Du 07/03/2024 après-midi au 07/03/2024 après-midi (A distance-Emissions)

Quotas

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3632-3
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Inspecteurs des installations classées

Planification

Du 04/04/2024 matin au 04/04/2024 matin (A distance - Niveaux d'activité)

Quotas

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-3632-4
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Inspecteurs des installations classées

Planification

Du 09/04/2024 après-midi au 09/04/2024 après-midi (A distance - Niveaux d'activité)

Inspection des installations classées : Industries agro-alimentaires, élevages, équarrissage

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-3633-1
CVRH de Tours

Objectifs

Perfectionner les capacités à effectuer
des inspections des installations classées :
• utiliser le cadre réglementaire
• utiliser les procédures d'instruction
des dossiers
• Pouvoir étudier et instruire le dossier
d'une installation classée relevant des
rubriques élevages, méthanisation,
industries agroalimentaires et
équarrissage
• Connaître les points clés de
l'inspection des installations classées

Cible

Inspecteurs des installations classées

Planification

Du 27/05/2024 matin au 30/05/2024 matin (BORDEAUX)

Inspection des installations classées : Industries agro-alimentaires, élevages, équarrissage

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-3633-2
CVRH de Rouen

Objectifs

Perfectionner les capacités à effectuer
des inspections des installations classées :
• utiliser le cadre réglementaire
• utiliser les procédures d'instruction
des dossiers
• Pouvoir étudier et instruire le dossier
d'une installation classée relevant des
rubriques élevages, méthanisation,
industries agroalimentaires et
équarrissage
• Connaître les points clés de
l'inspection des installations classées

Cible

Inspecteurs des installations classées

Planification

Du 18/11/2024 matin au 22/11/2024 matin (la defense)

Légionellose

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3879-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Connaître les conditions de prolifération et de dispersion des légionelles, les facteurs de risque et les processus à l'origine de l'apparition des légionelles dans l'eau du circuit.
• Identifier les outils de la gestion du risque et connaître leurs conditions de mise en œuvre pour maîtriser efficacité/environnement/coûts/maintenance
• Porter un regard critique que l'Analyse Méthodique des Risques, le plan d'Entretien & le plan de surveillance.
• Connaître le principe de la recherche de l'origine d'une dérive légionelle.
• Identifier les points sensibles d'une stratégie de traitement d'eau.
• Faire le lien entre les dispositions des arrêtés ministériels en vigueur et l'arbre des causes.

Cible

Inspecteurs ICPE :
DREAL, DEAL, DRIEAT, DDETSPP

Planification

Du 19/06/2024 matin au 19/06/2024 après-midi (CVRH de NANCY - formation à distance)

Légionellose

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3879-2
CVRH de Nancy

Objectifs

Connaître les conditions de prolifération et de dispersion des légionelles, les facteurs de risque et les processus à l'origine de l'apparition des légionelles dans l'eau du circuit.
• Identifier les outils de la gestion du risque et connaître leurs conditions de mise en œuvre pour maîtriser efficacité/environnement/coûts/maintenance
• Porter un regard critique que l'Analyse Méthodique des Risques, le plan d'Entretien & le plan de surveillance.
• Connaître le principe de la recherche de l'origine d'une dérive légionelle.
• Identifier les points sensibles d'une stratégie de traitement d'eau.
• Faire le lien entre les dispositions des arrêtés ministériels en vigueur et l'arbre des causes.

Cible

Inspecteurs ICPE :
DREAL, DEAL, DRIEAT, DDETSPP

Planification

Du 19/09/2024 matin au 19/09/2024 après-midi (CVRH de NANCY - formation à distance)

Légionellose

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3879-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Connaître les conditions de prolifération et de dispersion des légionelles, les facteurs de risque et les processus à l'origine de l'apparition des légionelles dans l'eau du circuit.
• Identifier les outils de la gestion du risque et connaître leurs conditions de mise en œuvre pour maîtriser efficacité/environnement/coûts/maintenance
• Porter un regard critique que l'Analyse Méthodique des Risques, le plan d'Entretien & le plan de surveillance.
• Connaître le principe de la recherche de l'origine d'une dérive légionelle.
• Identifier les points sensibles d'une stratégie de traitement d'eau.
• Faire le lien entre les dispositions des arrêtés ministériels en vigueur et l'arbre des causes.

Cible

Inspecteurs ICPE :
DREAL, DEAL, DRIEAT, DDETSPP

Planification

Du 26/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (CVRH de NANCY - formation à distance)

Légionellose

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3879-4
CVRH de Nancy

Objectifs

Connaître les conditions de prolifération et de dispersion des légionelles, les facteurs de risque et les processus à l'origine de l'apparition des légionelles dans l'eau du circuit.
• Identifier les outils de la gestion du risque et connaître leurs conditions de mise en œuvre pour maîtriser efficacité/environnement/coûts/maintenance
• Porter un regard critique que l'Analyse Méthodique des Risques, le plan d'Entretien & le plan de surveillance.
• Connaître le principe de la recherche de l'origine d'une dérive légionelle.
• Identifier les points sensibles d'une stratégie de traitement d'eau.
• Faire le lien entre les dispositions des arrêtés ministériels en vigueur et l'arbre des causes.

Cible

Inspecteurs ICPE :
DREAL, DEAL, DRIEAT, DDETSPP

Planification

Du 10/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (CVRH de NANCY - formation à distance)

Mise en oeuvre du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3910-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Connaître le cadre réglementaire du dispositif d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre, ainsi que le rôle du vérificateur.

Cible

Inspecteurs de l'environnement ICPE.

Planification

Du 15/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (La Défense)

Déchets

Transferts transfrontaliers de déchets

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2507-3
CVRH de Nancy

Objectifs

- Connaître la réglementation applicable en matière de Transferts Transfrontaliers de Déchets (TTD)
- Connaître le plan d'inspection et le rôle des différents acteurs intervenant en matière de TTD
- Connaître les outils et les différentes procédures de contrôle

Cible

Agents concernés par les transferts transfrontaliers de déchets (TTD) : DREAL (inspecteurs des installations classées, contrôleurs des transports terrestres), douanes, gendarmerie...

Planification

Du 25/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (PNTTD à METZ - MODULES INITIATION ET APPROFONDISSEMENT)

Transferts transfrontaliers de déchets

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-2507-4
CVRH de Nancy

Objectifs

- Connaître la réglementation applicable en matière de Transferts Transfrontaliers de Déchets (TTD)
- Connaître le plan d'inspection et le rôle des différents acteurs intervenant en matière de TTD
- Connaître les outils et les différentes procédures de contrôle

Cible

Agents concernés par les transferts transfrontaliers de déchets (TTD) : DREAL (inspecteurs des installations classées, contrôleurs des transports terrestres), douanes, gendarmerie...

Planification

Du 07/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (PNTTD à METZ)

Prévision des crues

Initiation à la prévision des crues - module 1

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-758-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Présentation du réseau de la prévision des crues, des principaux acteurs, des textes réglementaires et des procédures opérationnelles - Introduction des premières notions indispensables en météorologie, hydrométrie, hydrologie et hydraulique - Acquisition du bagage minimum pour exercer des fonctions de prévisionniste en SPC ou au SCHAPI.

Cible

Agents en prise de poste dans le domaine de la prévision des crues en SPC ou au SCHAPI.

Pré-requis : module d'autoformation IFORE "introduction à l'hydrologie des crues"

Planification

Du 30/09/2024 après-midi au 08/10/2024 matin (Distanciel)

Initiation à la prévision des crues - module 1

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-758-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Présentation du réseau de la prévision des crues, des principaux acteurs, des textes réglementaires et des procédures opérationnelles - Introduction des premières notions indispensables en météorologie, hydrométrie, hydrologie et hydraulique - Acquisition du bagage minimum pour exercer des fonctions de prévisionniste en SPC ou au SCHAPI.

Cible

Agents en prise de poste dans le domaine de la prévision des crues en SPC ou au SCHAPI.

Pré-requis : module d'autoformation IFORE "introduction à l'hydrologie des crues"

Planification

Du 02/04/2024 matin au 10/04/2024 après-midi (En distanciel)

Initiation à la prévision des crues - module 2

Durée : 4.5 jour(s)
Session n° 24-760-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Objectifs : Présentation du réseau de la prévision des crues, des principaux acteurs, des textes réglementaires et des procédures opérationnelles - Introduction des premières notions indispensables en météorologie, hydrométrie, hydrologie et hydraulique - Acquisition du bagage minimum pour exercer des fonctions de prévisionniste en SPC ou au SCHAPI.

Cible

Agents en prise de poste dans le domaine de la prévision des crues en SPC ou au SCHAPI.

Pré-requis : avoir suivi la semaine 1

Planification

Du 13/11/2024 après-midi au 19/11/2024 après-midi (Hybride Présentiel Toulouse et distanciel)

Initiation à la prévision des crues - module 2

Durée : 8.0 jour(s)
Session n° 24-760-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Objectifs : Présentation du réseau de la prévision des crues, des principaux acteurs, des textes réglementaires et des procédures opérationnelles - Introduction des premières notions indispensables en météorologie, hydrométrie, hydrologie et hydraulique - Acquisition du bagage minimum pour exercer des fonctions de prévisionniste en SPC ou au SCHAPI.

Cible

Agents en prise de poste dans le domaine de la prévision des crues en SPC ou au SCHAPI.

Pré-requis : avoir suivi la semaine 1

Planification

Du 22/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi

Initiation à la prévision des crues - module 2

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-760-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

Objectifs : Présentation du réseau de la prévision des crues, des principaux acteurs, des textes réglementaires et des procédures opérationnelles - Introduction des premières notions indispensables en météorologie, hydrométrie, hydrologie et hydraulique - Acquisition du bagage minimum pour exercer des fonctions de prévisionniste en SPC ou au SCHAPI.

Cible

Agents en prise de poste dans le domaine de la prévision des crues en SPC ou au SCHAPI.

Pré-requis : avoir suivi la semaine 1

Planification

Du 22/05/2024 après-midi au 28/05/2024 après-midi (Toulouse)

PLATHYNES - Mise en place et prévision à partir de modèles pluie débit distribués

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-1396-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Formation à visée pratique :
préparation des données (traitement des données géographiques – Modèle Numérique de Terrain-, traitement des données pluie-débit -pluie radar notamment-) pour la mise en place d'un modèle.
définition, calage et paramétrage de différentes sessions de modélisation.
paramétrage du modèle dans la Plate-forme Opérationnelle de Modélisation (POM)
rejeu sur des événements passés.

Cible

Agents des Services de Prévision des Crues (SPC) et des CETE ayant à mettre en place des modèles pour la prévision des crues.

Planification

Du 10/10/2024 matin au 16/10/2024 après-midi (Distanciel)

Météorologie - Etude de cas

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1397-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Avoir une connaissance des éléments de météo nécessaires aux prévisionnistes de crues
Description :
1. Rappels de météo générale, frontologie, Systèmes convectifs
2. Situations météorologiques types
3. Prévision et observation opérationnelles des précipitations

Cible

Agent des services de prévision des crues expérimenté
Tout nouvel arrivant, n'ayant pas déjà une expérience significative dans le domaine ou une formation initiale permettant de s'en affranchir, doit impérativement avoir suivi les deux modules d'initiation (1) et (2) avant de s'inscrire dans l'un des modules spécialisés, dont celui-ci sur la météo.

Planification

Du 24/06/2024 après-midi au 28/06/2024 matin (CVRH d'Aix-en-Provence)

Météorologie - Etude de cas

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1397-2
CVRH de Paris et
Antenne La Défense

Objectifs

Avoir une connaissance des éléments de météo nécessaires aux prévisionnistes de crues
Description :
1. Rappels de météo générale, frontologie, Systèmes convectifs
2. Situations météorologiques types
3. Prévision et observation opérationnelles des précipitations

Cible

Agent des services de prévision des crues expérimenté
Tout nouvel arrivant, n'ayant pas déjà une expérience significative dans le domaine ou une formation initiale permettant de s'en affranchir, doit impérativement avoir suivi les deux modules d'initiation (1) et (2) avant de s'inscrire dans l'un des modules spécialisés, dont celui-ci sur la météo.

Planification

Du 19/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (CVRH DE PARIS)

Modélisation hydraulique 2D avec TELEMAC

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1758-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Ce module de formation est ciblé sur le modèle hydraulique 2D Telemac et ses applications pour la prévision des crues. Il s'agit d'un module ‘outil’. Il se tient à la demande des acteurs du réseau de la prévision des crues.
Les objectifs sont :
- d'apporter aux stagiaires une bonne connaissance des principes de fonctionnement du modèle et des données nécessaires ;
- d'initier les stagiaires au fonctionnement des outils de pré et post traitement permettant la construction et le calage d'un modèle 2D ;
- d'illustrer les possibilités d'utilisation de Telemac pour la prévision des crues et des inondations en temps réel.
A l'issue du module, les stagiaires seront capables de définir leurs besoins pour commander une étude de modélisation avancée ou de se lancer dans une étude de modélisation simple avec Telemac.
Pré-requis : Il est recommandé d’avoir au préalable effectué le stage ‘modèles hydrauliques numériques' du cycle de formation du réseau de la prévision des crues et de l’hydrométrie.

Cible

Agent en poste en SPC

Planification

Du 23/01/2024 après-midi au 07/03/2024 après-midi (CVRH 44 - Salle A)

Incertitudes en prévision des crues et production de prévisions expertisées

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1789-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Maîtriser les principales notions de statistiques appliquées à la prévision hydrologique
Être capable d'utiliser les outils OTAMIN et EAO pour quantifier les incertitudes et produire des prévisions expertisées.

Cible

Prévisionnistes en SPC et au SCHAPI

Planification

Du 19/03/2024 après-midi au 21/03/2024 après-midi (DREAL LILLE)

Incertitudes en prévision des crues et production de prévisions expertisées

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-1789-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Maîtriser les principales notions de statistiques appliquées à la prévision hydrologique
Être capable d'utiliser les outils OTAMIN et EAO pour quantifier les incertitudes et produire des prévisions expertisées.

Cible

Prévisionnistes en SPC et au SCHAPI

Planification

Du 26/11/2024 après-midi au 28/11/2024 après-midi (Toulouse)

De la prévision des crues à la prévision des inondations : quels outils pour la production de zones inondées ?

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1790-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Ce module prend place parmi les formations spécialisées du cycle prévision des crues. La thématique de la prévision des inondations a pour objectif d'aller au delà de la prévision des crues en proposant une information cartographique des zones potentiellement inondées pour la crue à venir.
Ce module n'a pas pour but d'apprendre aux stagiaires à réaliser de A à Z une carte d'emprise de zone inondée, mais plutôt de les sensibiliser aux domaines techniques, pré-requis et méthodologies indispensables à l'aboutissement sur cette thématique.

Les séances de travaux dirigés ou pratiques représenteront plus de la moitié du temps de formation.

Cible

Agents des services de prévision des crues et du SCHAPI, mais également aux agents du réseau scientifique et technique (CEREMA) et aux agents participant à la mission de RDI, qui pourront participer à la production ou à l'exploitation de cartes de zones inondées potentielles.

Planification

Du 02/04/2024 matin au 26/04/2024 après-midi (Distanciel)

Le modèle de prévision GRP

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-2248-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Ce module de formation est ciblé sur le modèle hydrologique de prévision des crues GRP. Il s'agit d'un module ‘outil’. Il se tient à la demande des acteurs du réseau de la prévision des crues.
Les objectifs sont :
- d'apporter aux stagiaires une bonne connaissance des principes de fonctionnement du modèle GRP, de ses atouts et de ses limites ;
- de donner tous les éléments nécessaires à l'utilisation pratique des outils de calage, d'évaluation et d'application temps réel du modèle, ainsi qu'à l'analyse critique des résultats.
A l'issue du module, les stagiaires seront autonomes dans l'utilisation du modèle GRP et pourront le mettre en place sur les bassins de leur SPC.

Il est recommandé d’avoir au préalable effectué le stage ‘modèle hydrologique : calage et utilisation du cycle de formation du réseau de la prévision des crues et de l’hydrométrie.

Cible

Les acteurs du réseau de la prévision des crues

Planification

Du 04/06/2024 matin au 07/06/2024 matin (CVRH d'Aix-en-Provence)

Modélisation hydraulique 1D avec Mascaret

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-2280-1
CVRH de Rouen

Objectifs

- Apporter aux stagiaires une bonne connaissance des principes de fonctionnement du modèle et des données nécessaires ;
- Initier les stagiaires au fonctionnement des outils de pré et post traitement permettant la construction et le calage d'un modèle 1D à l'aide du Plugin QGis ;
- Illustrer les possibilités d'utilisation de Mascaret pour la prévision des crues et des inondations en temps réel.

A l'issue du module, les stagiaires seront capables de se lancer dans une étude de modélisation avec MASCARET.

Cible

Ce module de formation est ciblé sur le modèle hydraulique 1D Mascaret et ses applications pour la prévision des crues. Il s'agit d'un module "outil" à destination des agents du CEREMA et du réseau de la prévision des crues et de l'hydrométrie.
Pré-requis :
Il est recommandé d'avoir au préalable effectué le stage "modèles hydrauliques numériques" du cycle de formation des crues et de l'hydrométrie.

Planification

Du 05/11/2024 après-midi au 17/12/2024 après-midi (Hybride : CVRH de Rouen + distanciel)

Plate-forme opérationnelle de modélisation

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2658-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Prise en main de la plate-forme POM : administration et pilotage

Cible

Modélisateurs en service prévision des crues.
Pré-requis : avoir suivi la formation en GRP (ou avoir calé des modèles GRP).

Planification

Du 16/09/2024 matin au 18/09/2024 après-midi (Distanciel)

Hydrométrie

Critique et validation des données hydrométriques

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-759-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Comprendre pourquoi on critique les données. Connaître les méthodes de critique/validation et savoir les mettre en oeuvre. Comprendre et mettre en oeuvre le traitement des lacunes.

Cible

Hydromètres ayant déjà une pratique du traitement des données débit et hauteur, et des courbes de tarage. Hydromètres assurant la critique/validation des données en vue de leur bancarisation. Stage de niveau avancé, à faire plutôt un an après les pré-requis.

Planification

Du 27/05/2024 après-midi au 29/05/2024 après-midi (Lempdes (63))

Critique et validation des données hydrométriques

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-759-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Comprendre pourquoi on critique les données. Connaître les méthodes de critique/validation et savoir les mettre en oeuvre. Comprendre et mettre en oeuvre le traitement des lacunes.

Cible

Hydromètres ayant déjà une pratique du traitement des données débit et hauteur, et des courbes de tarage. Hydromètres assurant la critique/validation des données en vue de leur bancarisation. Stage de niveau avancé, à faire plutôt un an après les pré-requis.

Planification

Du 04/11/2024 après-midi au 06/11/2024 après-midi (Toulouse)

Initiation aux réseaux de mesure hydrométrique

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1403-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Avoir une vision d'ensemble des réseaux de mesure, de leur installation et être capable de réaliser une maintenance des stations

Cible

Agents assurant la maintenance des réseaux hydrométriques.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 17/05/2024 matin (Toulouse)

Traitement de la donnée hauteur

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1440-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Cette formation vise à faire connaître les traitements de base des données hauteurs-temps avec le logiciel DP.

Cible
Cette formation s'adresse aux hydromètres assurant le traitement des mesures limnimétriques avant bancarisation. Stage de niveau prise en main et approfondissement

Planification
Du 03/02/2025 matin au 06/02/2025 après-midi (Clermont-Ferrand)

Traitement de la donnée hauteur

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1440-2
CVRH de Nantes

Objectifs
Cette formation vise à faire connaître les traitements de base des données hauteurs-temps avec le logiciel DP.

Cible
Cette formation s'adresse aux hydromètres assurant le traitement des mesures limnimétriques avant bancarisation. Stage de niveau prise en main et approfondissement

Planification
Du 18/03/2024 après-midi au 21/03/2024 matin (CVRH de Nantes)

Hydrologie statistique

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1873-1
CVRH de Toulouse

Objectifs
Comprendre les notions de base en statistiques appliquées à l'hydrologie. Application aux principales procédures de la Banque Hydro.

Cible
Hydrologues, en service de prévision des crues ou en unité d'hydrométrie, utilisateurs de la Banque Hydro. Stage commun aux 2 cycles «hydrométrie» et «prévisions des crues». Stage de niveau avancé.

Planification
Du 17/09/2024 après-midi au 19/09/2024 matin (Toulouse)

Hydrométrie Courbes de tarage

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-2275-1
CVRH d'Arras

Objectifs
Savoir tracer et gérer une courbe de tarage, se former à l'utilisation des logiciels BAREME et BaRatin

Cible
Agents des services d'hydrométrie

Planification
Du 23/09/2024 après-midi au 27/09/2024 matin (CVRH d'Arras)

Hydrométrie : Jaugeage

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-2276-1
CVRH de Mâcon

Objectifs
Formation des nouveaux jaugeurs ou remise à niveau. Connaissance des différentes méthode de jaugeage, de leur mise en oeuvre et du dépouillement des données.

Cible
Hydromètres jaugeurs

Planification
Du 01/07/2024 après-midi au 05/07/2024 matin (PARENT)

Calcul d'incertitudes en hydrologie

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-2277-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Planification
Du 13/05/2024 après-midi au 17/05/2024 matin (INRAE LYON - VILLEURBANNE)

module général : hydrométrie et applications

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2288-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
stage d'initiation. Permettre aux stagiaires de connaitre les enjeux, méthodes et applications en hydrométrie

Cible
hydromètres nouvellement affectés

Planification
Du 16/01/2024 matin au 18/01/2024 après-midi (DRIEAT (Paris 4ème))

Jaugeage par ADCP - approfondissement

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-2420-1
CVRH de Tours

Objectifs
formation à l'utilisation des profileurs Doppler ADCP. Stage de niveau avancé, d'approfondissement de l'ADCP

Cible
agents jaugeurs des services d'hydrométrie

Planification
Du 07/10/2024 après-midi au 11/10/2024 matin (TOURS)

GMAO en hydrométrie : SAMhy initiation

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-2466-1
CVRH de Rouen

Objectifs
- Prendre en main l'application et l'utiliser de manière autonome,
- être capable de former ses collaborateurs (pour les CFA).

Cible
Sont visés par la formation les futurs CFA de l'application et les utilisateurs finaux dans les UH et SPC des DREAL.
Pré-requis :
- comprendre le fonctionnement des applications web,
- connaissances sur la gestion du matériel hydrométrique.

Planification
4ème trimestre 2024 (CVRH Rouen)

GMAO en hydrométrie : SAMhy initiation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2466-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
- Prendre en main l'application et l'utiliser de manière autonome,
- être capable de former ses collaborateurs (pour les CFA).

Cible
Sont visés par la formation les futurs CFA de l'application et les utilisateurs finaux dans les UH et SPC des DREAL.
Pré-requis :
- comprendre le fonctionnement des applications web,
- connaissances sur la gestion du matériel hydrométrique.

Planification
Du 09/12/2024 après-midi au 11/12/2024 matin (CVRH Clermont)

Cycle de formation en hydrométrie - Administration du concentrateur AQUAREEL

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3289-1
CVRH de Rouen

Objectifs
Se former à l'installation, à l'exploitation et à l'administration de l'outil national de collecte Aquareel. Être capable de former ses collègues à l'utilisation de l'IHM.

Cible
Agents responsables de la collecte dans les SPC/UH - pôle 4 de l'hydrométrie - agents gestionnaires de l'outil de concentration.

Planification
Du 28/05/2024 matin au 30/05/2024 après-midi (DDTM 30)

Cycle de formation en hydrométrie - Administration du concentrateur AQUAREEL

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3289-2
CVRH de Rouen

Objectifs
Se former à l'installation, à l'exploitation et à l'administration de l'outil national de collecte Aquareel. Être capable de former ses collègues à l'utilisation de l'IHM.

Cible
Agents responsables de la collecte dans les SPC/UH - pôle 4 de l'hydrométrie - agents gestionnaires de l'outil de concentration.

Planification
Du 18/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (DDT DU GARD)

Hydroportail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3606-1
CVRH de Toulouse

Objectifs
Savoir gérer le référentiel et les données dans l'Hydroportail,
connaître et savoir utiliser les différents menus statistiques et cartographiques (le détail des méthodes et calculs statistiques n'est pas abordé dans ce stage car il fait l'objet du stage « Hydrologie statistique »)

Cible
hydromètres chargés de la bancarisation des données et/ou de la gestion du référentiel

Planification
Du 11/06/2024 matin au 13/06/2024 matin (Toulouse)

Hydroportail

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3606-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Savoir gérer le référentiel et les données dans l'Hydroportail,
connaître et savoir utiliser les différents menus statistiques et cartographiques (le détail des méthodes et calculs statistiques n'est pas abordé dans ce stage car il fait l'objet du stage « Hydrologie statistique »)

Cible

hydromètres chargés de la bancarisation des données et/ou de la gestion du référentiel

Planification

Du 15/10/2024 après-midi au 17/10/2024 matin (Clermont-Ferrand)

Transition de la LNS à l'AquaCJ

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4602-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

Du 17/09/2024 matin au 18/09/2024 matin (CVRH de Rouen)

Transition de la LNS à l'AquaCJ

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4602-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Cible

Planification

Du 19/11/2024 matin au 20/11/2024 matin (Toulouse)

Transition de la LNS à l'AquaCJ

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4602-3
CVRH de Nancy

Objectifs

Cible

Planification

Du 19/03/2024 matin au 20/03/2024 matin (CVRH de NANCY à Pont-à-Mousson)

Transition de la LNS à l'AquaCJ

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4602-4
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cible

Planification

Du 30/05/2024 matin au 31/05/2024 matin (CVRH Mâcon)

HYDROPORTAIL : fondamentaux pour les utilisateurs (réservé Normandie)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4824-1
CVRH de Rouen

Objectifs

• Permettre aux agents d'acquérir les bases pour consulter et exporter les données quantitatives (hauteurs et débits) sur les cours d'eau.
• Permettre aux agents d'obtenir les données statistiques de référence sur les sites hydrométriques, à l'échelle d'un bassin, d'un département, où d'une région

Cible

• Agents des missions RDI des DDT(M) du territoire du SPC Seine aval Côtiers Normandes
• Agents des services « Eau » des DDT(M) de Normandie

Planification

Du 04/12/2024 matin au 04/12/2024 après-midi (Caen)

HYDROPORTAIL : fondamentaux pour les utilisateurs (réservé Normandie)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4824-2
CVRH de Rouen

Objectifs

• Permettre aux agents d'acquérir les bases pour consulter et exporter les données quantitatives (hauteurs et débits) sur les cours d'eau.
• Permettre aux agents d'obtenir les données statistiques de référence sur les sites hydrométriques, à l'échelle d'un bassin, d'un département, où d'une région

Cible

• Agents des missions RDI des DDT(M) du territoire du SPC Seine aval Côtiers Normandes
• Agents des services « Eau » des DDT(M) de Normandie

Planification

Du 09/12/2024 matin au 09/12/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Santé et environnement

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module perfectionnement air

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4280-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

- rappeler le contexte réglementaire lié à la déclaration GEREP pour les élevages ;
- comprendre le fonctionnement général du module de calcul des émissions ;
- connaitre les principales vérifications à conduire au sein du module de calcul des émissions ;
- comprendre le lien entre le module de calcul des émissions et la plateforme GEREP ;
- naviguer au sein du Pavé Air pour les élevages ;
- connaitre les principales vérifications à conduire sur la plateforme au sein du Pavé Air pour les élevages.

Cible

Cette action s'adresse aux inspecteurs des DD(CS)PP (et minoritairement de DRIEAT et D(R)EAL) qui contrôlent des élevages entrant dans le champ de l'arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets :

Installations destinées à l'élevage intensif de volailles ou de porcs :
i) disposant de plus de 40 000 emplacements pour la volaille
ii) disposant de plus de 2 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kg)
iii) disposant de plus 750 emplacements pour truies

Elle s'adresse également aux coordinateurs régionaux des installations classées.

Planification

Du 05/03/2024 matin au 05/03/2024 après-midi (PARIS)

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module perfectionnement air

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4280-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

- rappeler le contexte réglementaire lié à la déclaration GEREP pour les élevages ;
- comprendre le fonctionnement général du module de calcul des émissions ;
- connaitre les principales vérifications à conduire au sein du module de calcul des émissions ;
- comprendre le lien entre le module de calcul des émissions et la plateforme GEREP ;
- naviguer au sein du Pavé Air pour les élevages ;
- connaitre les principales vérifications à conduire sur la plateforme au sein du Pavé Air pour les élevages.

Cible

Cette action s'adresse aux inspecteurs des DD(CS)PP (et minoritairement de DRIEAT et D(R)EAL) qui contrôlent des élevages entrant dans le champ de l'arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets :

Installations destinées à l'élevage intensif de volailles ou de porcs :
i) disposant de plus de 40 000 emplacements pour la volaille
ii) disposant de plus de 2 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kg)
iii) disposant de plus 750 emplacements pour truies

Elle s'adresse également aux coordinateurs régionaux des installations classées.

Planification

Du 19/03/2024 matin au 19/03/2024 après-midi (PARIS)

Utilisation de l’application GEREP par les services d’inspection - Module perfectionnement air

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4280-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

- rappeler le contexte réglementaire lié à la déclaration GEREP pour les élevages ;
- comprendre le fonctionnement général du module de calcul des émissions ;
- connaitre les principales vérifications à conduire au sein du module de calcul des émissions ;
- comprendre le lien entre le module de calcul des émissions et la plateforme GEREP ;
- naviguer au sein du Pavé Air pour les élevages ;
- connaitre les principales vérifications à conduire sur la plateforme au sein du Pavé Air pour les élevages.

Cible

Cette action s’adresse aux inspecteurs des DD(CS)PP (et minoritairement de DRIEAT et D(R)EAL) qui contrôlent des élevages entrant dans le champ de l’arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets :

Installations destinées à l’élevage intensif de volailles ou de porcs :
i) disposant de plus de 40 000 emplacements pour la volaille
ii) disposant de plus de 2 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kg)
iii) disposant de plus 750 emplacements pour truies

Elle s'adresse également aux coordinateurs régionaux des installations classées.

Planification

Du 05/04/2024 matin au 05/04/2024 après-midi (PARIS)

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module élevages

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4303-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Les présents modules visent à :
- rappeler le contexte réglementaire lié à la déclaration GEREP pour les élevages ;
- comprendre le fonctionnement général du module de calcul des émissions ;
- connaître les principales vérifications à conduire au sein du module de calcul des émissions ;
- comprendre le lien entre le module de calcul des émissions et la plateforme GEREP ;
- naviguer au sein du Pavé Air pour les élevages ;
- connaître les principales vérifications à conduire sur la plateforme au sein du Pavé Air pour les élevages.

Cible

Cette action s’adresse aux inspecteurs des DD(ETS)PP (et minoritairement de DRIEAT et D(R)EAL) qui contrôlent des élevages entrant dans le champ de l’arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets :
Installations destinées à l’élevage intensif de volailles ou de porcs :
- disposant de plus de 40 000 emplacements pour la volaille
- disposant de plus de 2 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kg)
- disposant de plus 750 emplacements pour truies.

Elle s'adresse également aux coordinateurs régionaux des installations classées.
Nombre de stagiaires maximum : 15
Nombre de stagiaires minimum : 07
Pré-requis : aucun

Planification

Du 19/03/2024 après-midi au 19/03/2024 après-midi (à distance)

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module élevages

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4303-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Les présents modules visent à :
- rappeler le contexte réglementaire lié à la déclaration GEREP pour les élevages ;
- comprendre le fonctionnement général du module de calcul des émissions ;
- connaître les principales vérifications à conduire au sein du module de calcul des émissions ;
- comprendre le lien entre le module de calcul des émissions et la plateforme GEREP ;
- naviguer au sein du Pavé Air pour les élevages ;
- connaître les principales vérifications à conduire sur la plateforme au sein du Pavé Air pour les élevages.

Cible

Cette action s’adresse aux inspecteurs des DD(ETS)PP (et minoritairement de DRIEAT et D(R)EAL) qui contrôlent des élevages entrant dans le champ de l’arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets :
Installations destinées à l’élevage intensif de volailles ou de porcs :
- disposant de plus de 40 000 emplacements pour la volaille
- disposant de plus de 2 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kg)
- disposant de plus 750 emplacements pour truies.

Elle s'adresse également aux coordinateurs régionaux des installations classées.
Nombre de stagiaires maximum : 15
Nombre de stagiaires minimum : 07
Pré-requis : aucun

Planification

Du 21/03/2024 après-midi au 21/03/2024 après-midi (PONTIVY)

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module élevages

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4303-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

Les présents modules visent à :
- rappeler le contexte réglementaire lié à la déclaration GEREP pour les élevages ;
- comprendre le fonctionnement général du module de calcul des émissions ;
- connaître les principales vérifications à conduire au sein du module de calcul des émissions ;
- comprendre le lien entre le module de calcul des émissions et la plateforme GEREP ;
- naviguer au sein du Pavé Air pour les élevages ;
- connaître les principales vérifications à conduire sur la plateforme au sein du Pavé Air pour les élevages.

Cible

Cette action s'adresse aux inspecteurs des DD(ETS)PP (et minoritairement de DRIEAT et D(R)EAL) qui contrôlent des élevages entrant dans le champ de l'arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets :
Installations destinées à l'élevage intensif de volailles ou de porcs :
- disposant de plus de 40 000 emplacements pour la volaille
- disposant de plus de 2 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kg)
- disposant de plus 750 emplacements pour truies.

Elle s'adresse également aux coordinateurs régionaux des installations classées.
Nombre de stagiaires maximum : 15
Nombre de stagiaires minimum : 07
Pré-requis : aucun

Planification

Du 26/03/2024 après-midi au 26/03/2024 après-midi (à distance)

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module élevages

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4303-4
CVRH de Mâcon

Objectifs

Les présents modules visent à :
- rappeler le contexte réglementaire lié à la déclaration GEREP pour les élevages ;
- comprendre le fonctionnement général du module de calcul des émissions ;
- connaître les principales vérifications à conduire au sein du module de calcul des émissions ;
- comprendre le lien entre le module de calcul des émissions et la plateforme GEREP ;
- naviguer au sein du Pavé Air pour les élevages ;
- connaître les principales vérifications à conduire sur la plateforme au sein du Pavé Air pour les élevages.

Cible

Cette action s'adresse aux inspecteurs des DD(ETS)PP (et minoritairement de DRIEAT et D(R)EAL) qui contrôlent des élevages entrant dans le champ de l'arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets :
Installations destinées à l'élevage intensif de volailles ou de porcs :
- disposant de plus de 40 000 emplacements pour la volaille
- disposant de plus de 2 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kg)
- disposant de plus 750 emplacements pour truies.

Elle s'adresse également aux coordinateurs régionaux des installations classées.
Nombre de stagiaires maximum : 15
Nombre de stagiaires minimum : 07
Pré-requis : aucun

Planification

Du 02/04/2024 matin au 02/04/2024 matin (à distance)

Utilisation de l'application GEREP par les services d'inspection - Module élevages

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4303-5
CVRH de Mâcon

Objectifs

Les présents modules visent à :
- rappeler le contexte réglementaire lié à la déclaration GEREP pour les élevages ;
- comprendre le fonctionnement général du module de calcul des émissions ;
- connaître les principales vérifications à conduire au sein du module de calcul des émissions ;
- comprendre le lien entre le module de calcul des émissions et la plateforme GEREP ;
- naviguer au sein du Pavé Air pour les élevages ;
- connaître les principales vérifications à conduire sur la plateforme au sein du Pavé Air pour les élevages.

Cible

Cette action s'adresse aux inspecteurs des DD(ETS)PP (et minoritairement de DRIEAT et D(R)EAL) qui contrôlent des élevages entrant dans le champ de l'arrêté ministériel du 31/01/2008 relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets :
Installations destinées à l'élevage intensif de volailles ou de porcs :
- disposant de plus de 40 000 emplacements pour la volaille
- disposant de plus de 2 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kg)
- disposant de plus 750 emplacements pour truies.

Elle s'adresse également aux coordinateurs régionaux des installations classées.
Nombre de stagiaires maximum : 15
Nombre de stagiaires minimum : 07
Pré-requis : aucun

Planification

Du 04/04/2024 après-midi au 04/04/2024 après-midi (à distance)

Risque inondation et projet d'aménagement : méthodes et outils pour une approche intégrée de la réduction de vulnérabilité

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1062-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

- comprendront les différentes acceptions du concept de vulnérabilité aux inondations et sauront le mettre en relation avec leurs activités comme avec celles des
autres acteurs du domaine,
- connaîtront les outils législatifs, réglementaires et techniques de l'évaluation et de la réduction de la vulnérabilité aux inondations,
- sauront choisir et utiliser les indicateurs pertinents au regard de leur activité,
- sauront comprendre et développer une analyse critique d'un diagnostic de vulnérabilité à différentes échelles (du bâti au territoire),
- disposeront d'exemples de démarches expérimentales de réduction de la vulnérabilité aux inondations leur permettant de sensibiliser les acteurs locaux et les populations exposées au risque inondation,

Cible

La formation est ouverte en priorité aux agents des unités « risques », « aménagement du territoire » et « urbanisme » des services déconcentrés du MTE/MCTRCT (DREAL, DDT) ainsi que les agents du CEREMA. Elle peut également être ouverte à d'autres services des ministères travaillant en lien avec les services déconcentrés, aux collectivités notamment les communes ainsi qu'aux EPTB (Établissement Public territorial de Bassin). Les pré-requis demandés sont les connaissances de base en risque et aménagement.

Planification

Du 14/11/2024 matin au 15/11/2024 après-midi (Toulouse)

Risque inondation et projet d'aménagement : méthodes et outils pour une approche intégrée de la réduction de vulnérabilité

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1062-2
CVRH de Nantes

Objectifs

- comprendront les différentes acceptions du concept de vulnérabilité aux inondations et sauront le mettre en relation avec leurs activités comme avec celles des
autres acteurs du domaine,
- connaîtront les outils législatifs, réglementaires et techniques de l'évaluation et de la réduction de la vulnérabilité aux inondations,
- sauront choisir et utiliser les indicateurs pertinents au regard de leur activité,
- sauront comprendre et développer une analyse critique d'un diagnostic de vulnérabilité à différentes échelles (du bâti au territoire),
- disposeront d'exemples de démarches expérimentales de réduction de la vulnérabilité aux inondations leur permettant de sensibiliser les acteurs locaux et les populations exposées au risque inondation,

Cible

La formation est ouverte en priorité aux agents des unités « risques », « aménagement du territoire » et « urbanisme » des services déconcentrés du MTE/MCTRCT (DREAL, DDT) ainsi que les agents du CEREMA. Elle peut également être ouverte à d'autres services des ministères travaillant en lien avec les services déconcentrés, aux collectivités notamment les communes ainsi qu'aux EPTB (Établissement Public territorial de Bassin). Les pré-requis demandés sont les connaissances de base en risque et aménagement.

Planification

Du 25/03/2024 après-midi au 27/03/2024 matin (CVRH de Nantes)

Risque inondation et projet d'aménagement : méthodes et outils pour une approche intégrée de la réduction de vulnérabilité

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-1062-4
CVRH de Nancy

Objectifs

- comprendront les différentes acceptions du concept de vulnérabilité aux inondations et sauront le mettre en relation avec leurs activités comme avec celles des
autres acteurs du domaine,
- connaîtront les outils législatifs, réglementaires et techniques de l'évaluation et de la réduction de la vulnérabilité aux inondations,
- sauront choisir et utiliser les indicateurs pertinents au regard de leur activité,
- sauront comprendre et développer une analyse critique d'un diagnostic de vulnérabilité à différentes échelles (du bâti au territoire),
- disposeront d'exemples de démarches expérimentales de réduction de la vulnérabilité aux inondations leur permettant de sensibiliser les acteurs locaux et les populations exposées au risque inondation,

Cible

La formation est ouverte en priorité aux agents des unités « risques », « aménagement du territoire » et « urbanisme » des services déconcentrés du MTE/MCTRCT (DREAL, DDT) ainsi que les agents du CEREMA. Elle peut également être ouverte à d'autres services des ministères travaillant en lien avec les services déconcentrés, aux collectivités notamment les communes ainsi qu'aux EPTB (Établissement Public territorial de Bassin). Les pré-requis demandés sont les connaissances de base en risque et aménagement.

Planification

Du 10/06/2024 après-midi au 13/06/2024 après-midi (CVRH de NANCY - formation à distance)

Etude de danger des digues

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1064-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Savoir lire et instruire une étude de dangers des digues.

Cible

Agents du MEDDE pouvant avoir été confrontés aux études de danger des digues (services risques en DREAL et DDT(M)), avec une priorité pour les agents du SCSOH et Appui Technique National.

Planification

Du 12/03/2024 après-midi au 15/03/2024 après-midi (DREAL AURA)

Système d'Information sur les Ouvrages Hydrauliques (SIOUH)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1065-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Perfectionnement de la pratique de l'outil SIOUH dans le cadre du métier de contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques.

Cible

Agents des services de contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques en DREAL (SCSOH). La priorité est donnée aux Correspondants Fonctionnels d'Application (CFA).

Planification

Du 28/05/2024 matin au 30/05/2024 après-midi (DREAL AURA)

Système d'Information sur les Ouvrages Hydrauliques (SIOUH)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1065-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Perfectionnement de la pratique de l'outil SIOUH dans le cadre du métier de contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques.

Cible

Agents des services de contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques en DREAL (SCSOH). La priorité est donnée aux Correspondants Fonctionnels d'Application (CFA).

Planification

Du 18/09/2024 matin au 18/09/2024 après-midi (DREAL AURA)

Etude de danger des barrages

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-1320-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Savoir lire et instruire une étude De dangers des barrages

Cible

Agents du MEDDE étant confrontés aux études de dangers de barrages, avec une priorité pour les agents des services de contrôle des DREAL/DEAL/DRIEE et Appui Technique National.

Planification

Du 02/12/2024 après-midi au 05/12/2024 après-midi (Grenoble)

Cadre d'exercice de la police de la sécurité des ouvrages hydrauliques

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1879-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Connaître les outils législatifs et réglementaires grâce auxquels on précise à un gestionnaire d'ouvrage hydraulique ses obligations en matière de sécurité de l'ouvrage
Connaître les outils législatifs et réglementaires grâce auxquels on sanctionne un manquement à la législation ou à la réglementation
Savoir articuler les procédures administratives et les règles de sécurité issues du décret 2007-1735 tant en en ce qui concerne la fixation des obligations précises (savoir rédiger un arrêté complémentaire ; connaître le logiciel Cascade dans lequel existe des modèles de décision) destinées à connaître ou rétablir le niveau de sûreté d'un ouvrage, qu'en ce qui concerne les sanctions en cas de manquements (introduction aux sanctions administratives et pénales - rédaction d'un arrêté de mise en demeure etc.)

Fixer des éléments de politique répressive des manquements

Savoir proposer au préfet des décisions lourdes (retrait d'autorisation) lorsque des circonstances graves l'exigent

En association avec la formation « dispositions répressives du code de l'environnement », obtenir le commissionnement d'inspecteur de l'environnement dans la spécialité « contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques »

Cible

Inspecteur de la sécurité des ouvrages hydrauliques nouvellement affectés ou en parcours de commissionnement au titre de la police de l'eau dans la spécialité « police de la sécurité des ouvrages hydrauliques ».

Planification

Du 14/05/2024 matin au 17/05/2024 après-midi (cvrh de Paris)

Cadre d'exercice de la police de la sécurité des ouvrages hydrauliques

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-1879-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Connaître les outils législatifs et réglementaires grâce auxquels on précise à un gestionnaire d'ouvrage hydraulique ses obligations en matière de sécurité de l'ouvrage
Connaître les outils législatifs et réglementaires grâce auxquels on sanctionne un manquement à la législation ou à la réglementation
Savoir articuler les procédures administratives et les règles de sécurité issues du décret 2007-1735 tant en en ce qui concerne la fixation des obligations précises (savoir rédiger un arrêté complémentaire ; connaître le logiciel Cascade dans lequel existe des modèles de décision) destinées à connaître ou rétablir le niveau de sûreté d'un ouvrage, qu'en ce qui concerne les sanctions en cas de manquements (introduction aux sanctions administratives et pénales - rédaction d'un arrêté de mise en demeure etc.)

Fixer des éléments de politique répressive des manquements

Savoir proposer au préfet des décisions lourdes (retrait d'autorisation) lorsque des circonstances graves l'exigent

En association avec la formation « dispositions répressives du code de l'environnement », obtenir le commissionnement d'inspecteur de l'environnement dans la spécialité « contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques »

Cible

Inspecteur de la sécurité des ouvrages hydrauliques nouvellement affectés ou en parcours de commissionnement au titre de la police de l'eau dans la spécialité « police de la sécurité des ouvrages hydrauliques ».

Planification

Du 05/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (cvrh de Paris)

Les fondamentaux de la mission RDI Littoral

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3084-1
CVRH de Nantes

Objectifs

Permettre aux agents en charge de la mission de Référents Départementaux Inondation (RDI) en DDTM, d'acquérir les 1ère bases nécessaires à l'accomplissement de leur mission sur le littoral

Cible

Les agents de DDTM en charge de la mission RDI littoral.

Planification

Du 11/06/2024 après-midi au 13/06/2024 matin (Nantes)

Les fondamentaux de la mission RDI Littoral

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-3084-2
CVRH de Nantes

Objectifs

Permettre aux agents en charge de la mission de Référents Départementaux Inondation (RDI) en DDTM, d'acquérir les 1ère bases nécessaires à l'accomplissement de leur mission sur le littoral

Cible

Les agents de DDTM en charge de la mission RDI littoral.

Planification

Du 04/11/2024 matin au 07/11/2024 après-midi (Distanciel)

Prise en compte du risque incendie de forêt dans les documents de prévention et d'aménagement du territoire

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3158-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

connaître le phénomène et le risque incendies de forêt ainsi que le panorama des outils permettant de réduire ce risque, connaître le contexte de la politique de prévention associée, connaître le contexte de la zone sud-ouest en matière de prévention du risque Incendies de forêt (aléa, risques, démarches, stratégie, acteurs, etc...), savoir mobiliser les outils pertinents pour son territoire, savoir piloter l'élaboration d'un PPRif, savoir élaborer le volet incendie de forêt d'un porter à connaissance (PAC), savoir utiliser les dispositions du R 111-2 dans le cas du risque d'incendie de forêt, savoir conseiller une collectivité pour la prise en compte du risque d'incendies de forêt dans
ses projets d'aménagements, développer une sensibilité au contentieux du risque incendies de forêts dont les PPRif.

Cible

Sont concernés par cette formation, les agents qui contribuent à la mise en oeuvre de la politique de prévention des incendies de forêts : chef d'unité et chargés d'études risques DDT(M) et DREAL ; chargés d'études urbanisme/planification des DDT(M)

Planification

Du 26/11/2024 matin au 28/11/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

Prise en compte du risque incendie de forêt dans les documents de prévention et d'aménagement du territoire

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3158-2
CVRH de Tours

Objectifs

connaître le phénomène et le risque incendies de forêt ainsi que le panorama des outils permettant de réduire ce risque, connaître le contexte de la politique de prévention associée, connaître le contexte de la zone sud-ouest en matière de prévention du risque Incendies de forêt (aléa, risques, démarches, stratégie, acteurs, etc...), savoir mobiliser les outils pertinents pour son territoire, savoir piloter l'élaboration d'un PPRif, savoir élaborer le volet incendie de forêt d'un porter à connaissance (PAC), savoir utiliser les dispositions du R 111-2 dans le cas du risque d'incendie de forêt, savoir conseiller une collectivité pour la prise en compte du risque d'incendies de forêt dans
ses projets d'aménagements, développer une sensibilité au contentieux du risque incendies de forêts dont les PPRif.

Cible

Sont concernés par cette formation, les agents qui contribuent à la mise en oeuvre de la politique de prévention des incendies de forêts : chef d'unité et chargés d'études risques DDT(M) et DREAL ; chargés d'études urbanisme/planification des DDT(M)

Planification

2ème trimestre 2024 (TOURS)

Programme Action de Prévention des Inondations (PAPI 3)

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-3225-1
CVRH de Rouen

Objectifs

comprendre le dispositif institutionnel et réglementaire dans lequel s'inscrivent les PAPI, cerner les objectifs du dispositif, connaître la composition des dossiers (PAPI d'intention et PAPI), conduire le diagnostic, instruire le dossier

Cible

Sont concernés par cette formation, les agents qui contribuent à la mise en oeuvre de la politique de prévention des inondations en DDT(M) et DREAL

Planification

Du 05/02/2024 après-midi au 09/02/2024 après-midi (DISTANCIEL)

Contrôle des ouvrages de protection contre les inondations

Durée : 3.5 jour(s)
Session n° 24-3297-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Connaître les risques liés aux digues.
- Connaître les différents acteurs du domaine des digues (propriétaire, gestionnaire, ingénierie, contrôle) et leurs rôles respectifs.
- Connaître la réglementation en matière de digues et de systèmes d'endiguement et savoir déterminer quelles sont les actions à engager par le service de contrôle.
- Connaître les différents modes de rupture des digues.
- Être sensibilisé à l'intérêt des approches interdisciplinaires dans les méthodes de diagnostic
- Tirer profit des premières expériences d'inventaire des digues, de recherche de gestionnaire adapté, de classement.

Cible

agents du MTES (DREAL, ...) chargés de la sécurité des ouvrages hydrauliques

Planification

Du 24/09/2024 matin au 27/09/2024 matin (CVRH de Tours)

Gaspar NG (Gestion ASsistée des Procédures Administratives relatives aux Risques)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3298-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

L'objectif est de rendre les agents autonomes dans leur utilisation de cette application et de leur présenter son intérêt à la fois pour les eux-mêmes (les différents types d'extractions) et pour les services régionaux ou centraux (IAL, Géorisques, indicateurs statistiques et cartographiques).

Cible

Les agents de l'État en DREAL, DDT et Préfecture en charge des risques

Planification

Du 10/06/2024 matin au 10/06/2024 après-midi (DREAL Dijon)

Gaspar NG (Gestion ASsistée des Procédures Administratives relatives aux Risques)

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3298-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

L'objectif est de rendre les agents autonomes dans leur utilisation de cette application et de leur présenter son intérêt à la fois pour les eux-mêmes (les différents types d'extractions) et pour les services régionaux ou centraux (IAL, Géorisques, indicateurs statistiques et cartographiques).

Cible

Les agents de l'État en DREAL, DDT et Préfecture en charge des risques

Planification

2nd semestre 2024 (Toulouse)

Gaspar NG (Gestion ASsistée des Procédures Administratives relatives aux Risques)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3298-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

L'objectif est de rendre les agents autonomes dans leur utilisation de cette application et de leur présenter son intérêt à la fois pour les eux-mêmes (les différents types d'extractions) et pour les services régionaux ou centraux (IAL, Géorisques, indicateurs statistiques et cartographiques).

Cible

Les agents de l'État en DREAL, DDT et Préfecture en charge des risques

Planification

Du 28/11/2024 matin au 28/11/2024 après-midi (Lyon)

Gaspar NG (Gestion ASsistée des Procédures Administratives relatives aux Risques)

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3298-4
CVRH de Rouen

Objectifs

L'objectif est de rendre les agents autonomes dans leur utilisation de cette application et de leur présenter son intérêt à la fois pour les eux-mêmes (les différents types d'extractions) et pour les services régionaux ou centraux (IAL, Géorisques, indicateurs statistiques et cartographiques).

Cible

Les agents de l'État en DREAL, DDT et Préfecture en charge des risques

Planification

2nd semestre 2024 (distanciel)

Fondamentaux de la mission RDI en milieu fluvial

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-3314-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Permettre aux agents en charge de la mission de Référents Départementaux Inondation (RDI) en DDTM, d'acquérir les 1ère bases nécessaires à l'accomplissement de leur mission

Cible

Les agents de DDTM en charge de la mission RDI, en prise de poste ou en recherche d'un rebalayage de l'ensemble des facettes du métier

Planification

Du 21/03/2024 matin au 26/03/2024 après-midi (Distanciel)

Fondamentaux de la mission RDI en milieu fluvial

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-3314-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Permettre aux agents en charge de la mission de Référents Départementaux Inondation (RDI) en DDTM, d'acquérir les 1ère bases nécessaires à l'accomplissement de leur mission

Cible

Les agents de DDTM en charge de la mission RDI, en prise de poste ou en recherche d'un rebalayage de l'ensemble des facettes du métier

Planification

Du 07/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (cvrh de Paris)

OH Ingénierie des digues fluviales existantes : conception et gestion

Durée : 4.5 jour(s)
Session n° 24-3349-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Rappeler l'importance de la phase de diagnostic interdisciplinaire vis à vis de la définition des mesures de surveillance et d'entretien des digues existantes, de réalisation de réparations et de conception et réalisation de leurs confortements. Présenter les principes de conception des digues et des systèmes d'endiguement ; un accent est mis sur la conception de déversoirs. Présenter les mesures de surveillance et d'entretien ; un accent est mis sur la gestion de la végétation. Identifier le rôle des divers intervenants et leur place dans la chaîne de sécurité.

Cible

Ingénieurs et techniciens des bureaux d'études techniques, des compagnies d'aménagement, des services de l'État, des établissements publics et des collectivités concernés par des missions de conception ou d'assistance technique au profit des maîtres d'ouvrage et gestionnaires. Ingénieurs et techniciens des organismes gestionnaires de digues, des collectivités territoriales et des agglomérations souhaitant approfondir leurs connaissances techniques pour mieux assurer leurs missions de gestion. Personnels des services de contrôle de l'État souhaitant approfondir leurs connaissances techniques pour mieux assurer leurs missions

Planification

Du 15/01/2024 après-midi au 31/01/2024 après-midi (Distanciel et INRAE Le Tholonet - Aix en Provence)

OH Ingénierie des digues fluviales existantes : conception et gestion

Durée : 4.5 jour(s)
Session n° 24-3349-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Rappeler l'importance de la phase de diagnostic interdisciplinaire vis à vis de la définition des mesures de surveillance et d'entretien des digues existantes, de réalisation de réparations et de conception et réalisation de leurs confortements. Présenter les principes de conception des digues et des systèmes d'endiguement ; un accent est mis sur la conception de déversoirs. Présenter les mesures de surveillance et d'entretien ; un accent est mis sur la gestion de la végétation. Identifier le rôle des divers intervenants et leur place dans la chaîne de sécurité.

Cible

Ingénieurs et techniciens des bureaux d'études techniques, des compagnies d'aménagement, des services de l'État, des établissements publics et des collectivités concernés par des missions de conception ou d'assistance technique au profit des maîtres d'ouvrage et gestionnaires. Ingénieurs et techniciens des organismes gestionnaires de digues, des collectivités territoriales et des agglomérations souhaitant approfondir leurs connaissances techniques pour mieux assurer leurs missions de gestion. Personnels des services de contrôle de l'État souhaitant approfondir leurs connaissances techniques pour mieux assurer leurs missions

Planification

Du 04/11/2024 après-midi au 08/11/2024 après-midi (INRAE Le Tholonet - Aix en Provence)

Contrôle des barrages

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-3350-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Identifier les risques liés aux barrages. Connaître la nouvelle réglementation en matière de barrages et savoir la mettre en application. Connaître les grands principes de la surveillance et de l'auscultation, des techniques de réhabilitation et en particulier les progrès récents. Disposer de critères nécessaires à l'établissement d'un diagnostic des ouvrages en service, à l'évaluation des visites techniques approfondies, des études de dangers.

Cible

Inspecteurs en charge du contrôle dans les services de l'État, ingénieurs et techniciens des collectivités territoriales gestionnaires de barrages, des compagnies d'aménagement et de bureaux d'ingénierie soucieux de se sensibiliser à la problématique du parc des barrages par le dialogue avec le service de contrôle.

Planification

Du 07/10/2024 après-midi au 11/10/2024 matin (Grenoble)

Évaluation économique des politiques de gestion des inondations : Analyse Coût Bénéfice basée sur les Dommages Évités

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-3351-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Connaître les clés méthodologiques d'une analyse coût-bénéfice basée sur les dommages évités (ACB-DE). Maîtriser les attentes du MTES concernant l'ACB-DE. Connaître l'expertise française actuelle dans le domaine.
Savoir interpréter les résultats d'une ACB-DE. Savoir évaluer la pertinence d'une étude employant cette méthode. Savoir juger si une étude répond au cahier des charges du ministère.

Cible

Agents du MTES amenés à juger des évaluations faites par une Analyse Coût-Bénéfice basée sur les Dommages Évités (ACB-DE)
Agents territoriaux amenés à piloter et/ou juger des évaluations faites par ACB-DE

Planification

Novembre 2024 (Distanciel et MONTPELLIER)

Information préventive sur les risques majeurs

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3394-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Mettre à jour les dossiers départementaux d'information sur les risques majeur, accompagner les collectivités locales dans l'élaboration de leur DICRIM, aider les maires dans leur démarche d'information préventive, mettre à disposition des maires des communes concernées les documents nécessaires et le dossier permettant l'information des locataires et des acheteurs

Cible

Agents de l'Etat chargés de l'information préventive dans les services risques au sein des DREAL, DDT, et préfectures.

Planification

Du 30/01/2024 matin au 31/01/2024 après-midi (PARIS)

Information préventive sur les risques majeurs

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3394-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Mettre à jour les dossiers départementaux d'information sur les risques majeur, accompagner les collectivités locales dans l'élaboration de leur DICRIM, aider les maires dans leur démarche d'information préventive, mettre à disposition des maires des communes concernées les documents nécessaires et le dossier permettant l'information des locataires et des acheteurs

Cible

Agents de l'Etat chargés de l'information préventive dans les services risques au sein des DREAL, DDT, et préfectures.

Planification

2nd semestre 2024 (Toulouse)

Information préventive sur les risques majeurs

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3394-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Mettre à jour les dossiers départementaux d'information sur les risques majeur, accompagner les collectivités locales dans l'élaboration de leur DICRIM, aider les maires dans leur démarche d'information préventive, mettre à disposition des maires des communes concernées les documents nécessaires et le dossier permettant l'information des locataires et des acheteurs

Cible
Agents de l'Etat chargés de l'information préventive dans les services risques au sein des DREAL, DDT, et préfectures.

Planification
Du 25/06/2024 matin au 26/06/2024 après-midi (Lyon)

Prévention des risques liées aux mouvements de terrain

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3478-1
CVRH de Nancy

Objectifs
Comprendre les types des mouvements de terrain (glissements de terrain, chutes de blocs, cavités souterraines), aborder les spécificités de l'élaboration des PPR mouvements de terrain

Cible
Agents de l'Etat chargés de l'élaboration des Plans de Prévention des Risques au sein des DREAL, DDT, et préfectures.

Planification
Du 15/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (En présentiel Paris LA DEFENSE (formation complète))

PPRN un outil pour une stratégie globale de prévention

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3479-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Savoir présenter la politique de prévention des risques naturels et le rôle du PPRN au sein de cette politique, Identifier les acteurs et savoir se positionner face à ces derniers, Connaître la procédure d'élaboration d'un PPRN et sa méthode

Cible
Agents de l'état responsables des services techniques et juridiques concernés par les PPRN, les chargés de mission risques des services extérieurs du MTES (DREAL, DDT, DDTM, CEREMA), des préfectures ,des services de la protection civile et de la gendarmerie

Planification
Du 30/01/2024 matin au 07/02/2024 après-midi (en distanciel)

PPRN un outil pour une stratégie globale de prévention

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3479-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Savoir présenter la politique de prévention des risques naturels et le rôle du PPRN au sein de cette politique, Identifier les acteurs et savoir se positionner face à ces derniers, Connaître la procédure d'élaboration d'un PPRN et sa méthode

Cible
Agents de l'état responsables des services techniques et juridiques concernés par les PPRN, les chargés de mission risques des services extérieurs du MTES (DREAL, DDT, DDTM, CEREMA), des préfectures ,des services de la protection civile et de la gendarmerie

Planification
Du 11/09/2024 matin au 13/09/2024 après-midi (PARIS LA DEFENSE)

PPR mise en situation sur le terrain

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3480-1
CVRH de Mâcon

Objectifs
Permettre aux agents qui élaborent un PPR de passer du terrain à la réalisation des documents du PPR (carte d'aléas, des enjeux..)

Cible
Agents de l'Etat élaborant les PPR, chefs de service, chargés de mission risques des services extérieurs du MTES (DREAL, DDT, DDTM, CEREMA), des préfectures

Planification
Du 04/06/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (Grenoble)

PPR mise en situation sur le terrain

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3480-2
CVRH de Mâcon

Objectifs
Permettre aux agents qui élaborent un PPR de passer du terrain à la réalisation des documents du PPR (carte d'aléas, des enjeux..)

Cible
Agents de l'Etat élaborant les PPR, chefs de service, chargés de mission risques des services extérieurs du MTES (DREAL, DDT, DDTM, CEREMA), des préfectures

Planification
Du 08/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (Grenoble)

PPR Inondations

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3481-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Connaître les différentes étapes de la réalisation des plans de prévention des risques appliqués aux inondations tant sur le plan de la mise en forme que de la concertation, échanger sur les pratiques

Cible
Agents de l'Etat possédant une connaissance générale des risques naturels et de l'outil PPR, chargés d'élaborer des PPR avec risque d'inondation : DDT, DREAL préfectures,

Planification
Du 02/10/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (Paris)

PPR Inondations

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3481-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Connaître les différentes étapes de la réalisation des plans de prévention des risques appliqués aux inondations tant sur le plan de la mise en forme que de la concertation, échanger sur les pratiques

Cible
Agents de l'Etat possédant une connaissance générale des risques naturels et de l'outil PPR, chargés d'élaborer des PPR avec risque d'inondation : DDT, DREAL préfectures,

Planification
Du 03/04/2024 matin au 05/04/2024 après-midi (Lyon)

Submersion marine : Démarche d'élaboration PPR littoral

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3482-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
Connaître les étapes de l'élaboration d'un PPRL, connaître les méthodologies de réalisation des phases d'études techniques, apprendre à mettre en place une stratégie de concertation et l'adapter au territoire, échanger les bonnes pratiques entre services déconcentrés, identifier les postures dans le jeu d'acteurs

Cible
Agents de l'Etat chargés du suivi et de l'élaboration des plans de prévention des risques littoraux (PPRL) : administration centrale, DDTM, DREAL, CEREMA

Planification
Du 28/05/2024 matin au 30/05/2024 après-midi (CVRH d'Aix-en-Provence)

Fonds de prévention des risques naturels majeurs

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-3483-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Connaître le fonds Barnier, savoir traiter les demandes de subventions, savoir mettre en oeuvre les différentes mesures du FPRNM (acquisitions amiables, expropriation, évacuation…)

Cible
Agents de l'Etat chargés de la gestion et du suivi du fonds de prévention au sein des DREAL, DDT, et préfectures.

Planification
Du 17/01/2024 matin au 19/01/2024 après-midi (Lyon)

Fonds de prévention des risques naturels majeurs

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-3483-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
Connaître le fonds Barnier, savoir traiter les demandes de subventions, savoir mettre en oeuvre les différentes mesures du FPRNM (acquisitions amiables, expropriation, évacuation…)

Cible
Agents de l'Etat chargés de la gestion et du suivi du fonds de prévention au sein des DREAL, DDT, et préfectures.

Planification
Du 17/09/2024 après-midi au 19/09/2024 après-midi (Distanciel)

Fondamentaux de la gestion du risque inondation

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-3484-1
CVRH de Mâcon

Objectifs
Maîtriser les enjeux, le cadre réglementaire et les conditions de mise en oeuvre des principaux outils de gestion des inondations, connaître l'évaluation et la gestion des risques d'inondation, être capable de contribuer à l'élaboration de documents de planification en maîtrisant leur portée (PGRI, SLGRI, PAPI, PGF, PPRI, PPRL..., comprendre le caractère intégrateur de la directive inondations vis à vis des politiques thématiques : urbanisme, aménagement, protection civile, prévision, alerte, connaissance, information, préventive, gestion de l'eau.., être capable de contribuer à l'intégration de la politique de gestion des inondations dans les autres politiques sectorielle, avoir des notions sur les fondamentaux de la planification dans le domaine de l'eau, comprendre l'articulation des démarches de planification

Cible
Agents D(R)EAL, DDT(M), administration centrale en prise de poste sur les inondations et la directive inondations, ou en poste en service de prévision des crues (SPC), en service urbanisme, en service police de l'eau ou sur une politique plus sectorielle et souhaitant acquérir le cadre général.

Planification
Du 11/03/2024 matin au 15/03/2024 après-midi (à distance)

Fondamentaux de la gestion du risque inondation

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-3484-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Maîtriser les enjeux, le cadre réglementaire et les conditions de mise en oeuvre des principaux outils de gestion des inondations, connaître l'évaluation et la gestion des risques d'inondation, être capable de contribuer à l'élaboration de documents de planification en maîtrisant leur portée (PGRI, SLGRI, PAPI, PGF, PPRI, PPRL..., comprendre le caractère intégrateur de la directive inondations vis à vis des politiques thématiques : urbanisme, aménagement, protection civile, prévision, alerte, connaissance, information, préventive, gestion de l'eau.., être capable de contribuer à l'intégration de la politique de gestion des inondations dans les autres politiques sectorielle, avoir des notions sur les fondamentaux de la planification dans le domaine de l'eau, comprendre l'articulation des démarches de planification

Cible

Agents D(R)EAL, DDT(M), administration centrale en prise de poste sur les inondations et la directive inondations, ou en poste en service de prévision des crues (SPC), en service urbanisme, en service police de l'eau ou sur une politique plus sectorielle et souhaitant acquérir le cadre général.

Planification

Du 30/09/2024 après-midi au 04/10/2024 après-midi (à distance)

Rédiger un cahier des charges d'une étude hydraulique

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-3618-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Savoir rédiger un cahier des charges de consultation, savoir formuler des exigences techniques dans un CCTP, savoir identifier les critères pertinents d'analyse des offres

Cible

Agents de services de l'État ou d'établissements publics qui mettent en œuvre la politique de prévention des risques du MTE : les responsables des services techniques et juridiques concernés par les PPRN, les chargés de mission risques des directions du MTE et des services extérieurs de l'Etat (DREAL, DDT(M), Préfectures..)

Planification

Du 23/05/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (Lyon)

Formation de formateurs SIOUH

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4282-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

à compléter

Cible

formateurs relais en DREAL - inspecteurs des OH

Planification

Du 20/03/2024 après-midi au 21/03/2024 après-midi (PARIS)

Levés de laisses de crues : les bonnes pratiques

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4571-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

- partie théorique
-'partie terrain / opérationnel

Cible

tout agent participant à une campagne de levés de laisses de crues post inondation

Planification

Du 12/01/2024 matin au 12/01/2024 après-midi (à distance)

Levés de laisses de crues : les bonnes pratiques

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4571-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

- partie théorique
-'partie terrain / opérationnel

Cible

tout agent participant à une campagne de levés de laisses de crues post inondation

Planification

Du 12/02/2024 matin au 12/02/2024 après-midi (Besançon)

Levés de laisses de crues : les bonnes pratiques

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4571-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

- partie théorique
-'partie terrain / opérationnel

Cible

tout agent participant à une campagne de levés de laisses de crues post inondation

Planification

Du 16/02/2024 matin au 16/02/2024 matin (Dijon)

Levés de laisses de crues : les bonnes pratiques

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4571-4
CVRH de Rouen

Objectifs
- partie théorique
-'partie terrain / opérationnel

Cible
tout agent participant à une campagne de levés de laisses de crues post inondation

Planification
Du 13/05/2024 matin au 14/05/2024 après-midi (Caen + CVRH de Rouen)

Levés de laisses de crues : les bonnes pratiques

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4571-5
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
- partie théorique
-'partie terrain / opérationnel

Cible
tout agent participant à une campagne de levés de laisses de crues post inondation

Planification
2nd semestre 2024 (Clermont-Ferrand)

SYNAPSE-RDI : les fondamentaux de l'application SYNAPSE

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4578-1
CVRH de Mâcon

Objectifs
Acquérir les bases pour manipuler l'application SYNAPSE

Cible
Agents des missions RDI (référents départementaux inondations) ou RRI

Planification
Du 26/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (DREAL Dijon)

SYNAPSE-RDI : les fondamentaux de l'application SYNAPSE

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4578-2
CVRH de Rouen

Objectifs
Acquérir les bases pour manipuler l'application SYNAPSE

Cible
Agents des missions RDI (référents départementaux inondations) ou RRI

Planification
Du 12/01/2024 matin au 12/01/2024 après-midi (Alençon)

SYNAPSE-RDI : les fondamentaux de l'application SYNAPSE

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4578-3
CVRH de Tours

Objectifs
Acquérir les bases pour manipuler l'application SYNAPSE

Cible
Agents des missions RDI (référents départementaux inondations) ou RRI

Planification
Du 14/03/2024 matin au 14/03/2024 après-midi (DDT de POITIERS)

SYNAPSE-RDI : les fondamentaux de l'application SYNAPSE

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4578-4
CVRH de Tours

Objectifs
Acquérir les bases pour manipuler l'application SYNAPSE

Cible
Agents des missions RDI (référents départementaux inondations) ou RRI

Planification
Du 19/03/2024 matin au 19/03/2024 après-midi (PERIGUEUX)

SYNAPSE-RDI : les fondamentaux de l'application SYNAPSE

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4578-5
CVRH de Toulouse

Objectifs
Acquérir les bases pour manipuler l'application SYNAPSE

Cible
Agents des missions RDI (référents départementaux inondations) ou RRI

Planification
Du 16/05/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (Toulouse)

SYNAPSE-RDI : les fondamentaux de l'application SYNAPSE

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4578-6
CVRH de Toulouse

Objectifs
Acquérir les bases pour manipuler l'application SYNAPSE

Cible
Agents des missions RDI (référents départementaux inondations) ou RRI

Planification
Du 04/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (Toulouse)

SYNAPSE-RDI : les fondamentaux de l'application SYNAPSE

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4578-7
CVRH de Toulouse

Objectifs
Acquérir les bases pour manipuler l'application SYNAPSE

Cible
Agents des missions RDI (référents départementaux inondations) ou RRI

Planification
Du 06/06/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (Carcassonne)

Fondamentaux du droit de l'environnement

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4693-1
CVRH de Tours

Objectifs
Appréhender les fondamentaux du contexte juridique dans lequel s'inscrivent les politiques environnementales ;
Appliquer les règles du droit de l'environnement aux interventions par les métiers de la DGPR

Cible
Agents DGPR/ DREAL - Services risques naturels et hydrologiques

Planification
Du 10/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (à distance)

Jaugeages et critiques - validations des données hydrométriques - réservé Outre-Mer

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-4701-1
CVRH de Rouen

Objectifs
formation des nouveaux jaugeurs ou remise à niveau :
- Connaissance des méthodes de jaugeages sur perche (moulinet, ADC...),de surface (SVR, vidéo) et dilution (sel, fluorescence) de leur mise en œuvre et du dépouillement des données.
- Base de la critique et validation des données

Cible
hydromètres de terrain (jaugeage + dépouillement) et ou bureau (élaboration courbe de tarage / correction et validation des données).

Planification
Du 10/06/2024 matin au 14/06/2024 après-midi (DEAL Martinique)

Risques technologiques

Elaboration et mise en oeuvre des PPRT

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-2093-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
L'objectif de ce stage est d'apporter aux différents services (DDT, DREAL, Cerema, préfectures) les éléments de référence utiles qui leur permettront d'élaborer, dans les meilleures conditions possibles, les PPRT.

Cible
Cette formation est à destination des agents des DDT, DREAL, et du Cerema en charge de l'élaboration des PPRT. Elle est également ouverte aux agents des préfectures travaillant sur cette thématique.

Planification
Du 07/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (cvrh de Paris)

Les produits explosifs dans la réglementation

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-2095-1
CVRH de Tours

Objectifs

-Connaître les différents types de produits explosifs, leurs caractéristiques et les phénomènes qui leur sont associés, s'approprier la terminologie propre à ce domaine. Posséder les bases sur le classement au transport, les divisions de risques et le classement en catégories pour les articles pyrotechniques ;
–Connaître les interactions de la réglementation ICPE avec les autres réglementations liées aux explosifs
–Connaître le rôle de l'IPE, son domaine de compétence et les thématiques liées à ses activités (EST, enjeux de la réglementation travail, produits explosifs dans le domaine militaire…) ;
–Connaître et savoir appliquer la réglementation ICPE. Étudier des cas pratiques d'une étude de dangers ;
–Acquérir les connaissances relatives à l'homologation des produits explosifs et la surveillance de marché. Mise en situation sur des cas pratiques de contrôles documentaires.

Cible

Inspecteurs de l'environnement exerçant une activité dans le domaine des explosifs (notamment les rubriques ICPE 4210 à 4240 et 2793) ou s'occupant de la surveillance du marché des produits explosifs.

Planification

Du 18/11/2024 matin au 21/11/2024 après-midi (LA DEFENSE)

Réglementation des installations de combustion

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3143-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Le présent module vise à :
- Comprendre la réglementation en vigueur relative aux installations de combustion classées sous la rubrique 2910 et à leurs émissions atmosphériques (chaudière, moteur, turbine ou autre)
- Savoir déterminer les VLE applicables et savoir évaluer le respect des VLE d'une installation de combustion
- Comprendre les principales exigences réglementaires liées à la surveillance et la déclaration des émissions
- Connaître et anticiper les évolutions réglementaires

Cible

Cette formation est à destination des inspecteurs des DREAL/DRIEE/DEAL en charge de la thématique AIR et des inspecteurs DREAL/DRIEE/DEAL en charge des installations classées pour la protection de l'environnement.

Planification

Du 16/05/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (à distance)

Réglementation des installations de combustion

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3143-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

Le présent module vise à :
- Comprendre la réglementation en vigueur relative aux installations de combustion classées sous la rubrique 2910 et à leurs émissions atmosphériques (chaudière, moteur, turbine ou autre)
- Savoir déterminer les VLE applicables et savoir évaluer le respect des VLE d'une installation de combustion
- Comprendre les principales exigences réglementaires liées à la surveillance et la déclaration des émissions
- Connaître et anticiper les évolutions réglementaires

Cible

Cette formation est à destination des inspecteurs des DREAL/DRIEE/DEAL en charge de la thématique AIR et des inspecteurs DREAL/DRIEE/DEAL en charge des installations classées pour la protection de l'environnement.

Planification

Du 10/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (à distance)

Réglementation des installations de combustion

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3143-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

Le présent module vise à :
- Comprendre la réglementation en vigueur relative aux installations de combustion classées sous la rubrique 2910 et à leurs émissions atmosphériques (chaudière, moteur, turbine ou autre)
- Savoir déterminer les VLE applicables et savoir évaluer le respect des VLE d'une installation de combustion
- Comprendre les principales exigences réglementaires liées à la surveillance et la déclaration des émissions
- Connaître et anticiper les évolutions réglementaires

Cible

Cette formation est à destination des inspecteurs des DREAL/DRIEE/DEAL en charge de la thématique AIR et des inspecteurs DREAL/DRIEE/DEAL en charge des installations classées pour la protection de l'environnement.

Planification

Du 13/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (à distance)

Sites, paysages, publicité

Paysages

Module 3 - Paysage et planification : l'aspect paysager d'un projet spatial, du porter à connaissance à l'avis

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-325-1
CVRH de Tours

Objectifs

- Comprendre l'intérêt d'une approche paysagère ;
- Décrypter un paysage : comprendre un territoire par une lecture paysagère ;
- Comprendre et savoir identifier les enjeux de paysage pour un territoire ;
- Accompagner les communes dans la formulation des objectifs de qualité paysagère ;
- Proposer un avis de l'Etat dans le cadre d'un document d'urbanisme.

Cible

Chefs de projets, chargés de mission, chargés d'études en DREAL, DRAAF, DDI, DTTM, CEREM. Agents des services territoriaux amenés à formuler des avis sur les documents d'urbanisme.

Planification

Du 01/02/2024 matin au 01/02/2024 après-midi (Tours)

Module 3 - Paysage et planification : l'aspect paysager d'un projet spatial, du porter à connaissance à l'avis

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-325-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Comprendre l'intérêt d'une approche paysagère ;
- Décrypter un paysage : comprendre un territoire par une lecture paysagère ;
- Comprendre et savoir identifier les enjeux de paysage pour un territoire ;
- Accompagner les communes dans la formulation des objectifs de qualité paysagère ;
- Proposer un avis de l'Etat dans le cadre d'un document d'urbanisme.

Cible

Chefs de projets, chargés de mission, chargés d'études en DREAL, DRAAF, DDI, DTTM, CEREM. Agents des services territoriaux amenés à formuler des avis sur les documents d'urbanisme.

Planification

Du 23/02/2024 matin au 23/02/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Module 3 - Paysage et planification : l'aspect paysager d'un projet spatial, du porter à connaissance à l'avis

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-325-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Comprendre l'intérêt d'une approche paysagère ;
- Décrypter un paysage : comprendre un territoire par une lecture paysagère ;
- Comprendre et savoir identifier les enjeux de paysage pour un territoire ;
- Accompagner les communes dans la formulation des objectifs de qualité paysagère ;
- Proposer un avis de l'Etat dans le cadre d'un document d'urbanisme.

Cible

Chefs de projets, chargés de mission, chargés d'études en DREAL, DRAAF, DDI, DTTM, CEREM. Agents des services territoriaux amenés à formuler des avis sur les documents d'urbanisme.

Planification

Du 14/11/2024 matin au 14/11/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Module 4 : Paysage et aménagement opérationnel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-328-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

S'approprier le vocabulaire propre à l'analyse d'un projet Construire et étayer un avis de l'État sur des études et projets
Dialoguer avec les professionnels de l'aménagement et du paysage
Sensibiliser et conseiller les collectivités territoriales sur leurs projets d'aménagement en vue de parvenir à des aménagements de qualité
Proposer des stratégies / établir des propositions argumentées pour la réalisation de projets opérationnels

Cible

Chargés de projets, chargés de mission, chargés d'études en poste en DREAL, DDT.
Agents intervenants dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des paysages
Cette action peut accueillir également des agents de collectivités.

Planification

Du 25/01/2024 matin au 25/01/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Module 4 : Paysage et aménagement opérationnel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-328-2
CVRH de Rouen

Objectifs

S'approprier le vocabulaire propre à l'analyse d'un projet Construire et étayer un avis de l'État sur des études et projets
Dialoguer avec les professionnels de l'aménagement et du paysage
Sensibiliser et conseiller les collectivités territoriales sur leurs projets d'aménagement en vue de parvenir à des aménagements de qualité
Proposer des stratégies / établir des propositions argumentées pour la réalisation de projets opérationnels

Cible

Chargés de projets, chargés de mission, chargés d'études en poste en DREAL, DDT.
Agents intervenants dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des paysages
Cette action peut accueillir également des agents de collectivités.

Planification

4ème trimestre 2024 (CVRH de Rouen)

Module 4 : Paysage et aménagement opérationnel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-328-3
CVRH de Tours

Objectifs

S'approprier le vocabulaire propre à l'analyse d'un projet Construire et étayer un avis de l'État sur des études et projets
Dialoguer avec les professionnels de l'aménagement et du paysage
Sensibiliser et conseiller les collectivités territoriales sur leurs projets d'aménagement en vue de parvenir à des aménagements de qualité
Proposer des stratégies / établir des propositions argumentées pour la réalisation de projets opérationnels

Cible

Chargés de projets, chargés de mission, chargés d'études en poste en DREAL, DDT.
Agents intervenants dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des paysages
Cette action peut accueillir également des agents de collectivités.

Planification

Du 14/11/2024 matin au 14/11/2024 après-midi (Tours)

Module 1 - Initiation au paysage - Prendre en compte le paysage dans les politiques publiques

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2687-1
CVRH de Tours

Objectifs

• appréhender les différentes notions de la Convention du conseil de l'Europe sur le paysage ;
• avoir une compréhension du paysage comme outil de projet de territoire ;
• faire appel à des outils de connaissance (Atlas, OPP, Géoportail….) et des outils de projet ;
• identifier les partenaires et acteurs du paysage et de l'aménagement ;
• avoir un aperçu des politiques publiques du paysage et connaître les politiques de gestion, de protection et de développement (Grands Sites, PNR, volet paysager des documents de planification, plan de paysage...).

Cible

Les agents visés par cette formation sont :

- les agents en DREAL et/ou DDT souhaitant intégrer la culture du paysage dans leurs missions, tel que l'aménagement, la planification, les autorisations d'urbanisme, l'habitat et la construction, la biodiversité, les risques, l'énergie, l'agriculture, le développement rural, le prospectif territorial.
- des agents des collectivités territoriales et d'autres ministères pourront être admis à ces formations

Pas de pré-requis nécessaires.

Planification

Du 11/01/2024 matin au 11/01/2024 après-midi (Tours)

Module 1 - Initiation au paysage - Prendre en compte le paysage dans les politiques publiques

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2687-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

• appréhender les différentes notions de la Convention du conseil de l'Europe sur le paysage ;
• avoir une compréhension du paysage comme outil de projet de territoire ;
• faire appel à des outils de connaissance (Atlas, OPP, Géoportail….) et des outils de projet ;
• identifier les partenaires et acteurs du paysage et de l'aménagement ;
• avoir un aperçu des politiques publiques du paysage et connaître les politiques de gestion, de protection et de développement (Grands Sites, PNR, volet paysager des documents de planification, plan de paysage...).

Cible

Les agents visés par cette formation sont :

- les agents en DREAL et/ou DDT souhaitant intégrer la culture du paysage dans leurs missions, tel que l'aménagement, la planification, les autorisations d'urbanisme, l'habitat et la construction, la biodiversité, les risques, l'énergie, l'agriculture, le développement rural, le prospectif territorial.
- des agents des collectivités territoriales et d'autres ministères pourront être admis à ces formations

Pas de pré-requis nécessaires.

Planification

Du 25/01/2024 matin au 25/01/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Module 1 - Initiation au paysage - Prendre en compte le paysage dans les politiques publiques

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2687-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

• appréhender les différentes notions de la Convention du conseil de l'Europe sur le paysage ;
• avoir une compréhension du paysage comme outil de projet de territoire ;
• faire appel à des outils de connaissance (Atlas, OPP, Géoportail….) et des outils de projet ;
• identifier les partenaires et acteurs du paysage et de l'aménagement ;
• avoir un aperçu des politiques publiques du paysage et connaître les politiques de gestion, de protection et de développement (Grands Sites, PNR, volet paysager des documents de planification, plan de paysage...).

Cible

Les agents visés par cette formation sont :

- les agents en DREAL et/ou DDT souhaitant intégrer la culture du paysage dans leurs missions, tel que l'aménagement, la planification, les autorisations d'urbanisme, l'habitat et la construction, la biodiversité, les risques, l'énergie, l'agriculture, le développement rural, le prospectif territorial.
- des agents des collectivités territoriales et d'autres ministères pourront être admis à ces formations

Pas de pré-requis nécessaires.

Planification

Du 13/11/2024 matin au 13/11/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Module 1 - Initiation au paysage - Prendre en compte le paysage dans les politiques publiques

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2687-4
CVRH de Rouen

Objectifs

• appréhender les différentes notions de la Convention du conseil de l'Europe sur le paysage ;
• avoir une compréhension du paysage comme outil de projet de territoire ;
• faire appel à des outils de connaissance (Atlas, OPP, Géoportail….) et des outils de projet ;
• identifier les partenaires et acteurs du paysage et de l'aménagement ;
• avoir un aperçu des politiques publiques du paysage et connaître les politiques de gestion, de protection et de développement (Grands Sites, PNR, volet paysager des documents de planification, plan de paysage...).

Cible

Les agents visés par cette formation sont :

- les agents en DREAL et/ou DDT souhaitant intégrer la culture du paysage dans leurs missions, tel que l'aménagement, la planification, les autorisations d'urbanisme, l'habitat et la construction, la biodiversité, les risques, l'énergie, l'agriculture, le développement rural, le prospectif territorial.
- des agents des collectivités territoriales et d'autres ministères pourront être admis à ces formations

Pas de pré-requis nécessaires.

Planification

Juin 2024 (CVRH de Rouen)

Module 1 - Initiation au paysage - Prendre en compte le paysage dans les politiques publiques

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2687-5
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

• appréhender les différentes notions de la Convention du conseil de l'Europe sur le paysage ;
• avoir une compréhension du paysage comme outil de projet de territoire ;
• faire appel à des outils de connaissance (Atlas, OPP, Géoportail….) et des outils de projet ;
• identifier les partenaires et acteurs du paysage et de l'aménagement ;
• avoir un aperçu des politiques publiques du paysage et connaître les politiques de gestion, de protection et de développement (Grands Sites, PNR, volet paysager des documents de planification, plan de paysage...).

Cible

Les agents visés par cette formation sont :

- les agents en DREAL et/ou DDT souhaitant intégrer la culture du paysage dans leurs missions, tel que l'aménagement, la planification, les autorisations d'urbanisme, l'habitat et la construction, la biodiversité, les risques, l'énergie, l'agriculture, le développement rural, le prospectif territorial.
- des agents des collectivités territoriales et d'autres ministères pourront être admis à ces formations

Pas de pré-requis nécessaires.

Planification

Du 06/09/2024 matin au 06/09/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Module 1 - Initiation au paysage - Prendre en compte le paysage dans les politiques publiques

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2687-6
CVRH de Toulouse

Objectifs

• appréhender les différentes notions de la Convention du conseil de l'Europe sur le paysage ;
• avoir une compréhension du paysage comme outil de projet de territoire ;
• faire appel à des outils de connaissance (Atlas, OPP, Géoportail….) et des outils de projet ;
• identifier les partenaires et acteurs du paysage et de l'aménagement ;
• avoir un aperçu des politiques publiques du paysage et connaître les politiques de gestion, de protection et de développement (Grands Sites, PNR, volet paysager des documents de planification, plan de paysage...).

Cible

Les agents visés par cette formation sont :

- les agents en DREAL et/ou DDT souhaitant intégrer la culture du paysage dans leurs missions, tel que l'aménagement, la planification, les autorisations d'urbanisme, l'habitat et la construction, la biodiversité, les risques, l'énergie, l'agriculture, le développement rural, le prospectif territorial.
- des agents des collectivités territoriales et d'autres ministères pourront être admis à ces formations

Pas de pré-requis nécessaires.

Planification

Du 27/03/2024 matin au 27/03/2024 après-midi (CVRH Toulouse 6 Imp. Paul Mesplé, 31100 Toulouse)

Module 1 - Initiation au paysage - Prendre en compte le paysage dans les politiques publiques

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2687-7
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

• appréhender les différentes notions de la Convention du conseil de l'Europe sur le paysage ;
• avoir une compréhension du paysage comme outil de projet de territoire ;
• faire appel à des outils de connaissance (Atlas, OPP, Géoportail….) et des outils de projet ;
• identifier les partenaires et acteurs du paysage et de l'aménagement ;
• avoir un aperçu des politiques publiques du paysage et connaître les politiques de gestion, de protection et de développement (Grands Sites, PNR, volet paysager des documents de planification, plan de paysage...).

Cible

Les agents visés par cette formation sont :

- les agents en DREAL et/ou DDT souhaitant intégrer la culture du paysage dans leurs missions, tel que l'aménagement, la planification, les autorisations d'urbanisme, l'habitat et la construction, la biodiversité, les risques, l'énergie, l'agriculture, le développement rural, le prospectif territorial.
- des agents des collectivités territoriales et d'autres ministères pourront être admis à ces formations

Pas de pré-requis nécessaires.

Planification

Du 05/11/2024 matin au 05/11/2024 après-midi (CVRH de Paris)

Module 2 : Les fondamentaux pour lire et aménager les paysages

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4215-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- comprendre le message porté par la convention européenne sur le paysage et par l'Article L101-1 du Code de l'urbanisme, les appliquer dans son quotidien ;
- faire appel au paysage comme outil d'analyse, de médiation et de projet de territoire ;
- faire appel à des outils de connaissance (Atlas, OPP, Geoportail….) et des outils de projet ;
- connaître les partenaires et acteurs du paysage et de l'aménagement ;
- comprendre la dimension « projet » de ses missions ;
- porter la politique publique du paysage dans ses missions et en faire la promotion.

Cible

Les agents visés par cette formation sont :
- les agents actuellement identifiés comme « référents paysage » dans les DREAL et DDT(M) ;
- les agents nouvellement affectés ou en posture de prise de poste en tant que Chargé de mission Paysage ou Inspecteur des Sites ;
- les agents en DREAL et/ou DDT souhaitant intégrer la culture du paysage dans leurs missions, tel que aménagement, planification, autorisations d'urbanisme, habitat et construction, biodiversité, risque, énergie, agriculture, développement rural, prospectif territorial.

Des agents des collectivités territoriales et d'autres ministères pourront être admis à ces formations.
PRE-REQUIS OBLIGATOIRE : avoir suivi la formation : Initiation au paysage : prendre en compte le paysage dans les politiques publiques (1 j), déployée au CVRH d'Aix le 06/09/24

Planification

Du 26/09/2024 matin au 27/09/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Module 2 : Les fondamentaux pour lire et aménager les paysages

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4215-3
CVRH de Nantes

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- comprendre le message porté par la convention européenne sur le paysage et par l'Article L101-1 du Code de l'urbanisme, les appliquer dans son quotidien ;
- faire appel au paysage comme outil d'analyse, de médiation et de projet de territoire ;
- faire appel à des outils de connaissance (Atlas, OPP, Geoportail….) et des outils de projet ;
- connaître les partenaires et acteurs du paysage et de l'aménagement ;
- comprendre la dimension « projet » de ses missions ;
- porter la politique publique du paysage dans ses missions et en faire la promotion.

Cible

Les agents visés par cette formation sont :
- les agents actuellement identifiés comme « référents paysage » dans les DREAL et DDT(M) ;
- les agents nouvellement affectés ou en posture de prise de poste en tant que Chargé de mission Paysage ou Inspecteur des Sites ;
- les agents en DREAL et/ou DDT souhaitant intégrer la culture du paysage dans leurs missions, tel que aménagement, planification, autorisations d'urbanisme, habitat et construction, biodiversité, risque, énergie, agriculture, développement rural, prospectif territorial.

Des agents des collectivités territoriales et d'autres ministères pourront être admis à ces formations.
PRE-REQUIS OBLIGATOIRE : avoir suivi la formation : Initiation au paysage : prendre en compte le paysage dans les politiques publiques (1 j), déployée au CVRH d'Aix le 06/09/24

Planification

2nd semestre 2024 (Nantes)

Sites

Cadre d'exercice de la police des sites

Durée : 2.5 jour(s)
Session n° 24-2688-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Connaître les fondamentaux et les enjeux de la police des sites

- Connaître les procédures de la police des sites (police administrative et police judiciaire) et les pratiques

- S'exercer à la rédaction d'une mise en demeure (police administrative)

Cible

Public : agents des services de l'Etat chargés de la police des sites

Pré-requis :
- Connaître les sites classés et inscrits, et leurs effets ;

- Avoir suivi la formation «Commissionnement en police de l'eau et de la nature»

Planification

Du 06/02/2024 matin au 08/02/2024 après-midi (Paris, en présentiel, 2.5j Porte de Choisy 13ème arr.)

Politique des sites et des paysages

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3580-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Connaître les fondamentaux sur les différentes politiques :

• Politique des sites,
• Politique des Grands Sites de France,
• Politique des paysages,
• Patrimoine mondial.

Cible

- Public prioritaire : inspecteurs des sites et référents paysages en DREAL/DEAL/DRIEAT

- Autres publics dans la limite des places disponibles : architectes des bâtiments de France ; agents en services déconcentrés et administration centrale concernés par les sujets sites et paysages (en particulier : secrétariat CDNPS, MRAE, services biodiversité, aménagement, énergie, transports) ; agents de l'OFB

- Pré-requis nécessaires : aucun

Planification

Du 18/01/2024 matin au 19/01/2024 matin (Paris - 13ème Porte de Choisy)

Politique des sites et des paysages

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3580-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Connaître les fondamentaux sur les différentes politiques :

• Politique des sites,
• Politique des Grands Sites de France,
• Politique des paysages,
• Patrimoine mondial.

Cible

- Public prioritaire : inspecteurs des sites et référents paysages en DREAL/DEAL/DRIEAT

- Autres publics dans la limite des places disponibles : architectes des bâtiments de France ; agents en services déconcentrés et administration centrale concernés par les sujets sites et paysages (en particulier : secrétariat CDNPS, MRAE, services biodiversité, aménagement, énergie, transports) ; agents de l'OFB

- Pré-requis nécessaires : aucun

Planification

Du 07/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (Paris-Site de Choisy 75013 (Salle Félix Faure))

Gestion des sites classés et inscrits au quotidien

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3581-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Appréhender la notion de site classé et inscrit et connaître les effets de ces protections
- Détailler les procédures pas à pas : jeu des acteurs, délais
- Connaître le régime de déconcentration des autorisations en site classé
- Savoir rédiger un rapport de présentation en commission départementale
- Identifier les cas particuliers dans l'acte d'instruction d'une demande de travaux en sites protégés
-Partager l'expérience d'autres inspecteurs des sites

Cible

Inspecteurs des sites et chargés de mission paysage en DREAL

Planification

Du 26/03/2024 matin au 27/03/2024 après-midi (Paris - Présentiel Porte de Choisy (13ème arr.))

Classement d'un site: mode d'emploi

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3582-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Comprendre les raisons qui conduisent à classer un site (sens et critère du classement, conséquences sur la détermination du périmètre)
- Comprendre les principales étapes du classement d'un site et apprendre les réflexes pratiques pour les conduire
- Être en mesure de constituer un dossier pour l'instruction centrale du projet
- Comprendre les attentes de la commission supérieure et du Conseil d'État et les anticiper

Cible

Inspecteurs des sites et chargés de mission paysage en DREAL

Planification

Du 18/03/2024 matin au 19/03/2024 après-midi (Paris - Porte de Choisy)

La démarche Grands sites de France, mode d'emploi

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3637-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Approfondir les fondements de la démarche Grand Site de France et de son contexte institutionnel ;

- Pouvoir être porte-parole de la démarche et l'expliquer ;

- Comprendre le contexte et les contraintes des différents acteurs de cette politique, afin de travailler en confiance en visant l'efficacité ;

- Se sentir légitime et à l'aise pour accompagner, conduire ou piloter le projet.

Cible

La formation s'adresse aux personnes ayant à conduire ou accompagner une démarche Grand Site de France en cours, à tous les stades d'avancement de la démarche :
• Services de l'État (DREAL prioritairement, préfectures, STAP, DDT),
• Chefs de projet Grand Site (collectivités territoriales, syndicats mixtes, EPCI…),
• Elus locaux, départementaux ou régionaux en charge de cette politique.

– pré-requis : La formation s'appuiera en termes de contenu sur la circulaire de janvier 2011 et son annexe, le document de référence pour la politique des Grands Sites. Ces documents seront supposés connus.

– Formation limitée à 15 personnes

Planification

Du 16/01/2025 matin au 17/01/2025 après-midi (En présentiel - Cvrh75 Paris 13ème)

La procédure d'inscription d'un bien naturel au Patrimoine mondial de l'Unesco (exemple de la Martinique) - UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4407-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

Du 10/07/2024 après-midi au 10/07/2024 après-midi (Distanciel)

Publicité

Réglementation de l'affichage publicitaire extérieur - module initiation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-350-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Connaître ses champs d'intervention en fonction de la nouvelle répartition des compétences en matière d'instruction des demandes et de police publicitaire :

- Appliquer la réglementation nationale de la publicité (RNP) en fonction des prescriptions applicables par catégorie de dispositif ;

- Instruire les demandes d'autorisation et de déclaration préalables ;

- Mettre en œuvre les processus de verbalisation et les procédures de sanctions administrative et pénale ;

- Conseiller et accompagner les collectivités pour la réalisation de RLP en présentant les enjeux et champs d'intervention, et en les renseignant sur le processus d'élaboration.

Cible

- Agents en charge des missions liées à la réglementation de la publicité ;
- Agents qui se trouvent confrontés à la réglementation de la publicité de manière connexe à leurs missions ;
- 1er module du parcours de commissionnement d'un inspecteur de l'environnement pour la spécialité police de la publicité (s'adresse en priorité aux agents exerçant des missions de police de la publicité devant être commissionnés à ce titre).

Planification

Du 04/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (En distanciel)

Réglementation de l'affichage publicitaire extérieur - module initiation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-350-2
CVRH de Rouen

Objectifs

Connaître ses champs d'intervention en fonction de la nouvelle répartition des compétences en matière d'instruction des demandes et de police publicitaire :

- Appliquer la réglementation nationale de la publicité (RNP) en fonction des prescriptions applicables par catégorie de dispositif ;

- Instruire les demandes d'autorisation et de déclaration préalables ;

- Mettre en œuvre les processus de verbalisation et les procédures de sanctions administrative et pénale ;

- Conseiller et accompagner les collectivités pour la réalisation de RLP en présentant les enjeux et champs d'intervention, et en les renseignant sur le processus d'élaboration.

Cible

- Agents en charge des missions liées à la réglementation de la publicité ;
- Agents qui se trouvent confrontés à la réglementation de la publicité de manière connexe à leurs missions ;
- 1er module du parcours de commissionnement d'un inspecteur de l'environnement pour la spécialité police de la publicité (s'adresse en priorité aux agents exerçant des missions de police de la publicité devant être commissionnés à ce titre).

Planification

Du 19/09/2024 matin au 20/09/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Réglementation de l'affichage publicitaire extérieur - module initiation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-350-3
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Connaître ses champs d'intervention en fonction de la nouvelle répartition des compétences en matière d'instruction des demandes et de police publicitaire :

- Appliquer la réglementation nationale de la publicité (RNP) en fonction des prescriptions applicables par catégorie de dispositif ;

- Instruire les demandes d'autorisation et de déclaration préalables ;

- Mettre en œuvre les processus de verbalisation et les procédures de sanctions administrative et pénale ;

- Conseiller et accompagner les collectivités pour la réalisation de RLP en présentant les enjeux et champs d'intervention, et en les renseignant sur le processus d'élaboration.

Cible

- Agents en charge des missions liées à la réglementation de la publicité ;
- Agents qui se trouvent confrontés à la réglementation de la publicité de manière connexe à leurs missions ;
- 1er module du parcours de commissionnement d'un inspecteur de l'environnement pour la spécialité police de la publicité (s'adresse en priorité aux agents exerçant des missions de police de la publicité devant être commissionnés à ce titre).

Planification

Du 19/03/2024 matin au 22/03/2024 matin (A DISTANCE (les matins))

Réglementation de l'affichage publicitaire extérieur - module initiation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-350-4
CVRH de Tours

Objectifs

Connaître ses champs d'intervention en fonction de la nouvelle répartition des compétences en matière d'instruction des demandes et de police publicitaire :

- Appliquer la réglementation nationale de la publicité (RNP) en fonction des prescriptions applicables par catégorie de dispositif ;

- Instruire les demandes d'autorisation et de déclaration préalables ;

- Mettre en œuvre les processus de verbalisation et les procédures de sanctions administrative et pénale ;

- Conseiller et accompagner les collectivités pour la réalisation de RLP en présentant les enjeux et champs d'intervention, et en les renseignant sur le processus d'élaboration.

Cible

- Agents en charge des missions liées à la réglementation de la publicité ;
- Agents qui se trouvent confrontés à la réglementation de la publicité de manière connexe à leurs missions ;
- 1er module du parcours de commissionnement d'un inspecteur de l'environnement pour la spécialité police de la publicité (s'adresse en priorité aux agents exerçant des missions de police de la publicité devant être commissionnés à ce titre).

Planification

Du 05/06/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (Tours)

Réglementation de l'affichage publicitaire extérieur - module initiation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-350-6
CVRH de Mâcon

Objectifs

Connaître ses champs d'intervention en fonction de la nouvelle répartition des compétences en matière d'instruction des demandes et de police publicitaire :

- Appliquer la réglementation nationale de la publicité (RNP) en fonction des prescriptions applicables par catégorie de dispositif ;

- Instruire les demandes d'autorisation et de déclaration préalables ;

- Mettre en œuvre les processus de verbalisation et les procédures de sanctions administrative et pénale ;

- Conseiller et accompagner les collectivités pour la réalisation de RLP en présentant les enjeux et champs d'intervention, et en les renseignant sur le processus d'élaboration.

Cible

- Agents en charge des missions liées à la réglementation de la publicité ;
- Agents qui se trouvent confrontés à la réglementation de la publicité de manière connexe à leurs missions ;
- 1er module du parcours de commissionnement d'un inspecteur de l'environnement pour la spécialité police de la publicité (s'adresse en priorité aux agents exerçant des missions de police de la publicité devant être commissionnés à ce titre).

Planification

Du 22/05/2024 matin au 23/05/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Réglementation de l'affichage publicitaire extérieur - module initiation

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-350-7
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Connaître ses champs d'intervention en fonction de la nouvelle répartition des compétences en matière d'instruction des demandes et de police publicitaire :

- Appliquer la réglementation nationale de la publicité (RNP) en fonction des prescriptions applicables par catégorie de dispositif ;

- Instruire les demandes d'autorisation et de déclaration préalables ;

- Mettre en œuvre les processus de verbalisation et les procédures de sanctions administrative et pénale ;

- Conseiller et accompagner les collectivités pour la réalisation de RLP en présentant les enjeux et champs d'intervention, et en les renseignant sur le processus d'élaboration.

Cible

- Agents en charge des missions liées à la réglementation de la publicité ;
- Agents qui se trouvent confrontés à la réglementation de la publicité de manière connexe à leurs missions ;
- 1er module du parcours de commissionnement d'un inspecteur de l'environnement pour la spécialité police de la publicité (s'adresse en priorité aux agents exerçant des missions de police de la publicité devant être commissionnés à ce titre).

Planification

Du 17/09/2024 matin au 17/09/2024 après-midi (WEBINAIRE A DISTANCE)

Traitement des demandes d'autorisation préalable (composante de la police de la publicité)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1795-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'objectif général est d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice des missions liées à l'application de la réglementation sur les enseignes et d'appréhender les changements introduits par le Grenelle de l'environnement.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
• Connaître ses champs d'intervention en fonction de la nouvelle répartition des compétences en matière d'instruction des demandes d'autorisation préalables d'enseignes
• Reconnaître les différents types d'enseignes et leur implantation
• Appliquer la réglementation nationale afférente aux publicités et aux enseignes
• Instruire les demandes d'autorisation préalables
• Apprécier l'insertion des enseignes et émettre des prescriptions à l'autorisation. (Critères esthétiques d'intégration au paysage – taille, positionnement, police, couleur...)

Cible

Les agents visés par cette formation sont :

• Les agents actuellement identifiés comme « référents publicité » dans les DDT(M) et les DREAL et souhaitant être formés aux
changements introduits par la réforme,
• Les agents nouvellement affectés au suivi de la réglementation de la publicité en posture de prise de poste et d'acquisition de connaissance sur leurs missions,
• Les agents qui ne sont pas nécessairement en charge de ces questions mais qui, dans l'exercice de leurs fonctions, se trouvent confrontés à la réglementation des enseignes de manière connexe
à leurs missions.
De plus, d'éventuels candidats issus des collectivités territoriales pourront être admis à ces formations.
Pré-requis : Les stagiaires doivent avoir suivi auparavant le module sur la réglementation initiale sur la publicité extérieure

Planification

Du 28/05/2024 matin au 31/05/2024 matin (A DISTANCE_CVRH Aix-en-Provence)

Traitement des demandes d'autorisation préalable (composante de la police de la publicité)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1795-2
CVRH de Mâcon

Objectifs

L'objectif général est d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice des missions liées à l'application de la réglementation sur les enseignes et d'appréhender les changements introduits par le Grenelle de l'environnement.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
• Connaître ses champs d'intervention en fonction de la nouvelle répartition des compétences en matière d'instruction des demandes d'autorisation préalables d'enseignes
• Reconnaître les différents types d'enseignes et leur implantation
• Appliquer la réglementation nationale afférente aux publicités et aux enseignes
• Instruire les demandes d'autorisation préalables
• Apprécier l'insertion des enseignes et émettre des prescriptions à l'autorisation. (Critères esthétiques d'intégration au paysage – taille, positionnement, police, couleur...)

Cible

Les agents visés par cette formation sont :

• Les agents actuellement identifiés comme « référents publicité » dans les DDT(M) et les DREAL et souhaitant être formés aux
changements introduits par la réforme,
• Les agents nouvellement affectés au suivi de la réglementation de la publicité en posture de prise de poste et d'acquisition de connaissance sur leurs missions,
• Les agents qui ne sont pas nécessairement en charge de ces questions mais qui, dans l'exercice de leurs fonctions, se trouvent confrontés à la réglementation des enseignes de manière connexe
à leurs missions.
De plus, d'éventuels candidats issus des collectivités territoriales pourront être admis à ces formations.
Pré-requis : Les stagiaires doivent avoir suivi auparavant le module sur la réglementation initiale sur la publicité extérieure

Planification

Du 08/10/2024 matin au 11/10/2024 matin (à distance)

Affichage publicitaire - cadre de l'exercice de l'inspecteur de l'environnement - police de la publicité extérieure

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-2273-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

Identifier les différents dispositifs publicitaires, leur implantation et leur auteur ;

- Identifier les principales infractions ;

- Maîtriser les procédures de contrôles administratifs ;

- Être capable de rédiger un procès-verbal et un arrêté de mise en demeure ;

- Maîtriser les fondamentaux de la procédure pénale et collaborer avec le procureur.

Cible

- Référents publicité dans les DDT(M)

Planification

Du 25/01/2024 matin au 30/01/2024 après-midi (En distanciel)

Affichage publicitaire - cadre de l'exercice de l'inspecteur de l'environnement - police de la publicité extérieure

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2273-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Identifier les différents dispositifs publicitaires, leur implantation et leur auteur ;

- Identifier les principales infractions ;

- Maîtriser les procédures de contrôles administratifs ;

- Être capable de rédiger un procès-verbal et un arrêté de mise en demeure ;

- Maîtriser les fondamentaux de la procédure pénale et collaborer avec le procureur.

Cible

- Référents publicité dans les DDT(M)

Planification

Du 21/03/2024 matin au 26/03/2024 matin (A DISTANCE (les matins))

Affichage publicitaire - cadre de l'exercice de l'inspecteur de l'environnement - police de la publicité extérieure

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2273-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

Identifier les différents dispositifs publicitaires, leur implantation et leur auteur ;

- Identifier les principales infractions ;

- Maîtriser les procédures de contrôles administratifs ;

- Être capable de rédiger un procès-verbal et un arrêté de mise en demeure ;

- Maîtriser les fondamentaux de la procédure pénale et collaborer avec le procureur.

Cible

- Référents publicité dans les DDT(M)

Planification

Du 06/06/2024 matin au 11/06/2024 matin (à distance)

RLP et grandes notions de la réglementation nationale de la publicité

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4289-2
CVRH de Nancy

Objectifs

• Connaître les grands principes de la réglementation nationale de la publicité (RNP) ;
• Comprendre les principes, enjeux et objectifs d'un RLP ;
• Appréhender la procédure d'élaboration du RLP ;
• Apprécier les enjeux liés à la qualité paysagère et du cadre de vie dans les projets de RLP ;
• Déterminer le rôle de l'État à toutes les étapes de la conception du RLP ;
• Accompagner la commune dans la mise en œuvre du RLP.

Cible

Public visé : agents en charge du suivi des PLU et exerçant également des missions d'accompagnement de collectivités locales à l'élaboration de RLP.

Pré-requis : connaître les procédures d'élaboration des PLU.

Planification

Du 09/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (En distanciel)

RLP et grandes notions de la réglementation nationale de la publicité

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4289-3
CVRH de Mâcon

Objectifs

• Connaître les grands principes de la réglementation nationale de la publicité (RNP) ;
• Comprendre les principes, enjeux et objectifs d'un RLP ;
• Appréhender la procédure d'élaboration du RLP ;
• Apprécier les enjeux liés à la qualité paysagère et du cadre de vie dans les projets de RLP ;
• Déterminer le rôle de l'État à toutes les étapes de la conception du RLP ;
• Accompagner la commune dans la mise en œuvre du RLP.

Cible

Public visé : agents en charge du suivi des PLU et exerçant également des missions d'accompagnement de collectivités locales à l'élaboration de RLP.

Pré-requis : connaître les procédures d'élaboration des PLU.

Planification

Du 24/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (à distance)

Transports

Contrôle des transports terrestres

Marchandises dangereuses par routes - Niveau 2 : perfectionnement

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-986-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- connaître de manière plus détaillée la réglementation en vigueur du transport de marchandises dangereuses par route ;
- mieux connaître la méthodologie de ce contrôle sur route et en entreprise ;
- résoudre des problèmes complexes d'application des textes rencontrés lors de contrôles ;
- acquérir des réflexes pour exécuter les gestes et les postures adaptés aux situations d'urgence.

Cible

Elle s'adresse aux agents chargés du contrôle, souhaitant compléter leurs connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la réglementation et du contrôle du transport de matières dangereuses.
Pré-requis : Les stagiaires auront donc, comme préalable, une connaissance de base solide de la réglementation et une expérience en poste relativement importante d'au moins quelques années dans le contrôle du transport de matières dangereuses par route.

Planification

Du 18/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (Nantes)

Lutte contre les fraudes aux appareils de contrôle et détection de la fraude à l'AD BLUE

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-987-1
CVRH de Nancy

Objectifs

se perfectionner dans la détection des fraudes aux chronotachygraphes et limiteurs de vitesse: cadre juridique , listes des fraudes, anomalies , signalement
Connaître les matériels et la méthodologie de détection des fraudes
Présentation de la détection de la fraude au tachygraphe et à l'AD BLUE avec malettes diagnoctic ACTIA

Cible

Agents chargés du contrôle des transports routiers et souhaitant approfondir ou actualiser leurs connaissances des pratiques frauduleuses sur les chronotachygraphes et agents du ministère de l'Intérieur (gendarmerie, police).

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH de NANCY à Pont-à-Mousson)

Lutte contre les fraudes aux appareils de contrôle et détection de la fraude à l'AD BLUE

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-987-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

se perfectionner dans la détection des fraudes aux chronotachygraphes et limiteurs de vitesse: cadre juridique , listes des fraudes, anomalies , signalement
Connaître les matériels et la méthodologie de détection des fraudes
Présentation de la détection de la fraude au tachygraphe et à l'AD BLUE avec malettes diagnoctic ACTIA

Cible

Agents chargés du contrôle des transports routiers et souhaitant approfondir ou actualiser leurs connaissances des pratiques frauduleuses sur les chronotachygraphes et agents du ministère de l'Intérieur (gendarmerie, police).

Planification

Du 04/11/2024 après-midi au 08/11/2024 matin (CVRH Aix-en-Provence)

Formation commune agents du registre et du contrôle au transport routier de voyageurs

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-990-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Connaître l'actualité de la réglementation relative au transport routier de voyageurs : Transposition nationale du "Paquet routier européen". Connaître les spécificités du transport routier de voyageurs: organisation et exploitation des services

Cible

Tous agents affectés dans les services Transports des DREAL, DRIEA et DEAL y compris le personnels d'encadrement de ces services

Planification

2nd semestre 2024 (cvrh arras)

Formation à la détection du travail dissimulé dans le transport routier de marchandises et de voyageurs

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-991-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Présenter les textes. présenter les diverses formes de travail illégal .Aborder le détachement et les méthodes de détection

Cible

Agents chargés du contrôle des transports terrestres

Planification

Du 03/06/2024 après-midi au 07/06/2024 matin (CVRH Aix-en-Provence)

contrôle du cabotage routier : 1er et 2° niveaux

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-993-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Maîtriser la règlementation dans le domaine du cabotage routier. Suivre une méthodologie du contrôle du cabotage routier. Lier et orienter le contrôle sur route vers le cabotage en entreprise. Maîtriser les circuits et les méthodes de collaboration ministérielle et interministérielle sur le sujet.

Cible

Agents chargés du contrôle et leur encadrement y compris responsables des services Transports en DREAL, DRIEA et DEAL

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH de NANCY à Pont-à-Mousson)

droit pénal et procédure pénale dans le domaine des transports

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-1003-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Rappeler le droit pénal et la procédure pénale dans les transports et approfondir ces thématiques lors des contrôles

Cible

Agents chargés du contrôle des transports terrestres ayant une expérience des pratiques en droit pénal et procédure pénale

Planification

Du 07/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (Mâcon)

Contrôle des surcharges des véhicules de transport routier de marchandises

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-1823-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Connaître et utiliser la réglementation en termes de surcharge. Connaître et maîtriser les techniques de pesage statique. Utiliser les outils de saisie et de traitement des données de pesage.

Cible

Agents chargés du contrôle et leur encadrement.peseurs

Planification

Du 22/10/2024 matin au 24/10/2024 matin (CVRH de Macon)

Formation des référents " marchandises dangereuses " à la règlementation fluviale

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-2233-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Suite à la mise en place du réseau des référents "Marchandises dangereuses", former ces référents à la règlementation fluviale relative au transport des marchandises dangereuses

Cible

référents "marchandises dangereuses"

Planification

Du 23/09/2024 matin au 27/09/2024 après-midi (Pontoise)

Formation au contrôle technique routier des véhicules lourds et à la fraude aux dispositifs anti-pollution (Ad-Blue)

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-2650-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Appréhender les nouvelles règles de contrôle technique routier suite à la transposition en droit français de la directive européenne 2014/47 entrée en vigueur le 20 mai 2018 et former les C(D)TT à la détection de la fraude à l'AD-Blue.

Cible

C(D)TT

Planification

Du 10/10/2024 matin au 11/10/2024 matin (Clermont-Ferrand)

Arrimage et blocage des charges dans les véhicules de transport routier

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-2656-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Initier les agents au contrôle de l'arrimage (vérification de l'arrimage, détection d'un arrimage défectueux) avec des méthodes simples

Cible

CTT et CDTT

Planification

Du 27/05/2024 matin au 31/05/2024 après-midi (Clermont - Ferrand)

Arrimage et blocage des charges dans les véhicules de transport routier

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-2656-2
CVRH d'Arras

Objectifs
Initier les agents au contrôle de l'arrimage (vérification de l'arrimage, détection d'un arrimage défectueux) avec des méthodes simples

Cible
CTT et CDTT

Planification
Du 16/09/2024 après-midi au 20/09/2024 matin (cvrh arras)

Conduite anti-agression (conduite de personnalités)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3643-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Conception et réalisation d'une formation "Conduite de personnalités" dans le cadre de la professionnalisation des conducteurs des cabinets ministériels (Ministère de la transition écologique, Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et Ministère de la Mer).

Cible
Les chauffeurs des cabinets ministériels en matière de conduite et de protection de personnalités, dans le cadre de leurs missions.

Planification
Du 09/01/2024 matin au 11/01/2024 après-midi (Le Mans)

Conduite anti-agression (conduite de personnalités)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3643-2
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Conception et réalisation d'une formation "Conduite de personnalités" dans le cadre de la professionnalisation des conducteurs des cabinets ministériels (Ministère de la transition écologique, Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et Ministère de la Mer).

Cible
Les chauffeurs des cabinets ministériels en matière de conduite et de protection de personnalités, dans le cadre de leurs missions.

Planification
Du 03/01/2024 matin au 05/01/2024 après-midi (Le Mans)

Conduite anti-agression (conduite de personnalités)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3643-3
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Conception et réalisation d'une formation "Conduite de personnalités" dans le cadre de la professionnalisation des conducteurs des cabinets ministériels (Ministère de la transition écologique, Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et Ministère de la Mer).

Cible
Les chauffeurs des cabinets ministériels en matière de conduite et de protection de personnalités, dans le cadre de leurs missions.

Planification
Du 20/02/2024 matin au 22/02/2024 après-midi (Le Mans)

Conduite anti-agression (conduite de personnalités)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3643-4
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Conception et réalisation d'une formation "Conduite de personnalités" dans le cadre de la professionnalisation des conducteurs des cabinets ministériels (Ministère de la transition écologique, Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et Ministère de la Mer).

Cible
Les chauffeurs des cabinets ministériels en matière de conduite et de protection de personnalités, dans le cadre de leurs missions.

Planification
Du 04/03/2024 matin au 06/03/2024 après-midi (Le Mans)

Conduite anti-agression (conduite de personnalités)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3643-5
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Conception et réalisation d'une formation "Conduite de personnalités" dans le cadre de la professionnalisation des conducteurs des cabinets ministériels (Ministère de la transition écologique, Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et Ministère de la Mer).

Cible
Les chauffeurs des cabinets ministériels en matière de conduite et de protection de personnalités, dans le cadre de leurs missions.

Planification
Du 29/07/2024 matin au 31/07/2024 après-midi (Le Mans)

Conduite anti-agression (conduite de personnalités)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3643-6
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Conception et réalisation d'une formation "Conduite de personnalités" dans le cadre de la professionnalisation des conducteurs des cabinets ministériels (Ministère de la transition écologique, Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et Ministère de la Mer).

Cible
Les chauffeurs des cabinets ministériels en matière de conduite et de protection de personnalités, dans le cadre de leurs missions.

Planification
Du 28/10/2024 matin au 30/10/2024 après-midi (Le Mans)

Conduite anti-agression (conduite de personnalités)

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3643-7
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Conception et réalisation d'une formation "Conduite de personnalités" dans le cadre de la professionnalisation des conducteurs des cabinets ministériels (Ministère de la transition écologique, Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et Ministère de la Mer).

Cible
Les chauffeurs des cabinets ministériels en matière de conduite et de protection de personnalités, dans le cadre de leurs missions.

Planification
Du 12/11/2024 matin au 14/11/2024 après-midi (Le Mans)

Eco conduite

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3701-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Conception et réalisation d'une formation "éco-conduite" dans le cadre de la professionnalisation des conducteurs des cabinets ministériels (Ministère de la transition écologique, Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et Ministère de la Mer).

Cible
Les chauffeurs des cabinets ministériels en matière de conduite, dans le cadre de leurs missions.

Planification
Du 18/10/2024 matin au 18/10/2024 après-midi (244, Boulevard Saint-Germain 75007 Paris)

Formation post-recrutement des contrôleurs des transports terrestres 2023/2024: Janvier à septembre

Durée : 38.0 jour(s)
Session n° 24-3805-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
A l'issue de la formation , le stagiaire doit pouvoir mener à bien un contrôle sur route ou en entreprise, connaître les règlementations afférentes dont il sera habilité à contrôler le respect .Le stagiaire CTT sera également en mesure d'apporter un avis technique au Parquet sur l'élément légal matériel, constitutif de l'infraction.

Cible
Contrôleurs des transports terrestres

Planification
1er semestre 2024 (CLERMONT FERRAND)

Formation post-recrutement des contrôleurs des transports terrestres 2023/2024: Janvier à septembre

Durée : 12.0 jour(s)
Session n° 24-3805-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs
A l'issue de la formation , le stagiaire doit pouvoir mener à bien un contrôle sur route ou en entreprise, connaître les règlementations afférentes dont il sera habilité à contrôler le respect .Le stagiaire CTT sera également en mesure d'apporter un avis technique au Parquet sur l'élément légal matériel, constitutif de l'infraction.

Cible
Contrôleurs des transports terrestres

Planification
2nd semestre 2024 (cvrh Clermont-Ferrand)

TACHOSCAN: Consolidation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3846-1
CVRH de Toulouse

Objectifs
L'introduction de nouvelle fonctionnalités dans TACHOSCAN nécessite une mise à niveau/consolidation sur l'utilisation de l'outil.

Cible
CFA :correspondant fonctionnel d'application

Planification
Du 03/06/2024 après-midi au 05/06/2024 matin (CVRH)

Marchandises dangereuses par route: formation de mise à niveau (1er niveau)

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-3876-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Rappeler les règles de base concernant le transport en citerne, en vrac et en colis; Rappeler la responsabilité des divers intervenants dans la chaîne des transports ; Mieux connaître les contrôles et les immobilisations

Cible

Agents chargés du contrôle ayant une pratique limitée du contrôle TMD sur route

Planification

Du 14/10/2024 après-midi au 18/10/2024 matin (CVRH Aix-en-Provence)

Marchandises dangereuses par route: formation de mise à niveau (1er niveau)

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-3876-2
CVRH de Rouen

Objectifs

Rappeler les règles de base concernant le transport en citerne, en vrac et en colis; Rappeler la responsabilité des divers intervenants dans la chaîne des transports ; Mieux connaître les contrôles et les immobilisations

Cible

Agents chargés du contrôle ayant une pratique limitée du contrôle TMD sur route

Planification

Du 27/05/2024 après-midi au 31/05/2024 matin (CVRH de Rouen)

Formation Post Recrutement des SACDD spécialité Contrôleurs des Transports Terrestres de Septembre à Décembre 2024

Durée : 12.0 jour(s)
Session n° 24-4459-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Planification

2nd semestre 2024 (cvrh Clermont-Ferrand)

Formation des tuteurs des CTT en formation initiale

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-4621-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Donner des outils et des clés aux tuteurs avant le début de la formation initiale pour accompagner leur stagiaire tout au long de la formation, savoir se positionner dans ce rôle de tuteur et participer, en tant que tuteur, à la formation initiale.

Cible

La formation s'adresse aux agents amenés à exercer le rôle de tuteur d'un stagiaire contrôleur des transports terrestres lors de ses périodes en service d'affectation dans le cadre de leur formation initiale.

Pré-requis : sauf exception justifiée, l'agent souhaitant devenir tuteur doit avoir une ancienneté de 3 ans sur un poste relevant du contrôle en service.

Planification

Du 24/09/2024 matin au 25/09/2024 après-midi (cvrh Clermont-Ferrand)

La réglementation des transports exceptionnels (accessible toute l'année via mentor)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4630-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

• Préciser et reconnaître les caractéristiques d'un transport exceptionnel.

• Contrôler la cohérence des demandes d'autorisation de transports exceptionnels avec la réglementation en vigueur

Cible

La formation proposée en distanciel sous l'application Mentor s'adresse aux agents amenés dans le cadre de leurs fonctions à connaître la réglementation en termes de transports exceptionnels.

Planification

Du 31/12/2024 matin au 31/12/2024 après-midi (MENTOR)

Instruction et registre des entreprises de transport routier

FPP agents chargés de l'instruction et du registre: Module n° 1 économie des transports, comptabilité, droit des entreprises

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-995-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Comprendre l'environnement juridique de l'entreprise. Analyser les comportements de l'entreprise et connaître les partenaires à mobiliser pour faire cette analyse. Connaître la réglementation du transport routier de marchandises. Connaître les conditions d'accés à la profession et au marché

Cible

Agents , y compris encadrements, nouvellement affectés dans les services transport des DREAL, DRIEA et DEAL

Planification

Du 30/09/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (Mâcon)

FPP Agents chargés de l'instruction et du registre: Module N°2 réglementation transport et Greco Web

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-996-1
CVRH de Mâcon

Objectifs
Connaître les enjeux de la régulation face aux évolutions du contexte économique . Etre capable d'assurer le suivi de la capacité financière des entreprises de transport routier de marchandises. Savoir interpréter un bilan ou un compte de résultats en vue de réaliser une analyse simplifiée de la situation financière d'une entreprise. Connaître et savoir utiliser les outils d'analyse économique.

Cible
Agents, y compris encadrement, nouvellement affectés dans les services Transports des DREAL, DRIEA et DEAL

Planification
Du 13/05/2024 matin au 17/05/2024 après-midi (Mâcon)

Correspondants du réseau d'assistance analyse financière

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-997-1
CVRH de Mâcon

Objectifs
Permettre aux stagiaires de développer leurs connaissances dans l'analyse économique de entreprise de transport

Cible
Personnels des cellules économiques des services de transport des DRERAL, DRIEA et DEAL

Planification
Du 06/06/2024 matin au 07/06/2024 après-midi (Rennes)

Analyse économique des entreprises de transport : lecture comptable et analyse financiere M1 et M2

Durée : 6.0 jour(s)
Session n° 24-998-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs
Cette formation est destinée à compléter les connaissances acquises lors de la formation prise de poste : développer les connaissances en analyse économique et en analyse de gestion des entreprises de transport

Cible
Personnels de l'instruction et du registre en DREAL, DRIEA et DEAL

Planification
Du 12/03/2024 matin au 12/04/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Analyse économique des entreprises de transport : lecture comptable et analyse financiere M1 et M2

Durée : 6.0 jour(s)
Session n° 24-998-2
CVRH de Mâcon

Objectifs
Cette formation est destinée à compléter les connaissances acquises lors de la formation prise de poste : développer les connaissances en analyse économique et en analyse de gestion des entreprises de transport

Cible
Personnels de l'instruction et du registre en DREAL, DRIEA et DEAL

Planification
Du 15/10/2024 matin au 15/11/2024 après-midi (Macon)

Formation à la règlementation concernant les interdictions de circulation des poids-lourds à certaines périodes

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2655-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs
Connaître et savoir appliquer la règlementation spécifique en la matière, contribuer à l'harmonisation des pratiques au niveau régional et au niveau national, savoir instruire une demande et savoir communiquer

Cible
services instructeurs des DREAL/DEAL

Planification
Du 10/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (Puteaux)

Formation/Animation des instructeurs de autorisations de transport routier international de personnes

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3844-1
CVRH d'Arras

Objectifs
L'instruction des autorisations de transport routier internationales de personnes a été déconcentrée en 2021. Il est nécessaire de maintenir un appui aux services et d'animer le réseau des instructeurs pour homogénéiser les pratiques et nourrir la doctrine.

Cible
Instructeurs d'autorisation de transport routier international dans certaines DREAL

Planification
2nd semestre 2024 (cvrh arras)

Urbanisme, aménagement et territoire

Aménagement durable, territoires et villes durables

Aide à l'émergence de projets de territoires - postures, principes, exemples

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-228-1

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Permettre aux agents concernés d'aider les collectivités à se poser les bonnes questions, aux bonnes échelles (physique et temporelle) pour la structuration du territoire, en dehors même de toute procédure de planification territoriale ;
- Permettre aux agents concernés d'identifier et de mettre en relation différents acteurs pertinents du territoire ;
- Permettre aux agents de fédérer les acteurs de l'aménagement pour contribuer à une réflexion collective sur le développement souhaité/souhaitable d'un territoire en veillant à inscrire le projet dans des dynamiques de solidarité avec les territoires voisins ;
- Permettre aux agents en poste d'accompagner les collectivités dans leurs réflexions en amont, en dehors même de toute procédure de planification territoriale, sur le développement souhaité/souhaitable à travers une posture renouvelée des agents de l'État et en lien avec les autres services « métier » de la DDT(M) et de la DREAL.
- Permettre la co-construction de trajectoires de développement et le partage de futurs possibles, réalistes et objectivés.
- En lien avec les services des préfectures/sous-préfectures, permettre aux agents de structurer les réflexions des collectivités sur les nouveaux/futurs périmètres d'EPCI autour de projets structurants pour le territoire et/ou de projets de territoires.

Cible

Tout agent intervenant auprès des collectivités, notamment les emplois type suivants :
conseiller/Conseillère projet et territoire – Référent(e) territorial(e) ; technicien(ne) projet et territoires / Chargé(e) de conseil et assistance pour l'émergence de projets ; Opérateur/opératrice projet et territoires.

Cette liste n'est pas exhaustive et peut concerner d'autres agents en « services métier » ayant à accompagner des collectivités ou autres porteurs de projets. Ainsi, en fonction du nombre de places disponibles pourront également s'inscrire des agents en charge de la connaissance des territoires ou de la planification territoriale.

Les services devront prioriser les candidatures.

Planification

Mars 2025 (?)

Aide à l'émergence de projets de territoires - postures, principes, exemples

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-228-2

CVRH de Nantes

Objectifs

- Permettre aux agents concernés d'aider les collectivités à se poser les bonnes questions, aux bonnes échelles (physique et temporelle) pour la structuration du territoire, en dehors même de toute procédure de planification territoriale ;
- Permettre aux agents concernés d'identifier et de mettre en relation différents acteurs pertinents du territoire ;
- Permettre aux agents de fédérer les acteurs de l'aménagement pour contribuer à une réflexion collective sur le développement souhaité/souhaitable d'un territoire en veillant à inscrire le projet dans des dynamiques de solidarité avec les territoires voisins ;
- Permettre aux agents en poste d'accompagner les collectivités dans leurs réflexions en amont, en dehors même de toute procédure de planification territoriale, sur le développement souhaité/souhaitable à travers une posture renouvelée des agents de l'État et en lien avec les autres services « métier » de la DDT(M) et de la DREAL.
- Permettre la co-construction de trajectoires de développement et le partage de futurs possibles, réalistes et objectivés.
- En lien avec les services des préfectures/sous-préfectures, permettre aux agents de structurer les réflexions des collectivités sur les nouveaux/futurs périmètres d'EPCI autour de projets structurants pour le territoire et/ou de projets de territoires.

Cible

Tout agent intervenant auprès des collectivités, notamment les emplois type suivants :
conseiller/Conseillère projet et territoire – Référent(e) territorial(e) ; technicien(ne) projet et territoires / Chargé(e) de conseil et assistance pour l'émergence de projets ; Opérateur/opératrice projet et territoires.

Cette liste n'est pas exhaustive et peut concerner d'autres agents en « services métier » ayant à accompagner des collectivités ou autres porteurs de projets. Ainsi, en fonction du nombre de places disponibles pourront également s'inscrire des agents en charge de la connaissance des territoires ou de la planification territoriale.

Les services devront prioriser les candidatures.

Planification

Du 17/09/2024 matin au 17/09/2024 après-midi (Nantes)

Ingénierie financière des projets

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-229-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Disposer de notions de base en termes de montage financier des projets et d'équilibre financier des opérations, y compris sans subvention,
-Être en capacité d'accompagner les collectivités, via sa connaissance des acteurs/ financeurs (pour les acteurs présents sur tout le territoire national, des spécificités locales pouvant exister en termes de subventions), dans la recherche de financements et le montage de dossiers si besoin.

Cible

Tout agent intervenant au contact des collectivités, notamment les emplois type suivants :
- Conseiller/Conseillère projet et territoire – Référent(e) territorial(e)
- Technicien(ne) projet et territoires / Chargé(e) de conseil et assistance pour l'émergence de projets
- Opérateur/Opératrice projet et territoires
La liste précédente n'est pas exhaustive, des agents des services «métiers» réalisant de l'accompagnement territorial peuvent également être concernés.

Les services devront prioriser les candidatures.

La présente formation est ouverte en interministériel via le portail SAFIRE.

Planification

Du 14/02/2024 matin au 15/02/2024 après-midi (DDT 42)

Ingénierie financière des projets

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-229-4
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Disposer de notions de base en termes de montage financier des projets et d'équilibre financier des opérations, y compris sans subvention,
-Être en capacité d'accompagner les collectivités, via sa connaissance des acteurs/ financeurs (pour les acteurs présents sur tout le territoire national, des spécificités locales pouvant exister en termes de subventions), dans la recherche de financements et le montage de dossiers si besoin.

Cible

Tout agent intervenant au contact des collectivités, notamment les emplois type suivants :
- Conseiller/Conseillère projet et territoire – Référent(e) territorial(e)
- Technicien(ne) projet et territoires / Chargé(e) de conseil et assistance pour l'émergence de projets
- Opérateur/Opératrice projet et territoires
La liste précédente n'est pas exhaustive, des agents des services «métiers» réalisant de l'accompagnement territorial peuvent également être concernés.

Les services devront prioriser les candidatures.

La présente formation est ouverte en interministériel via le portail SAFIRE.

Planification

Du 14/03/2024 matin au 22/03/2024 après-midi (à distance)

Sensibilisation à l'aménagement durable et à la démarche EcoQuartiers

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-232-2
CVRH de Rouen

Objectifs

En travaillant sur des cas concrets proposés par les agents ou services et en étant ainsi au plus proche des enjeux locaux, cette formation-action décomposée en 2 modules permet :
– d'apporter des réponses opérationnelles aux agents, en mobilisant les connaissances collectives et en faisant appel à des experts ;
– de contribuer à l'émergence des projets analysés et de tout projet de la région qui s'inscrit dans les typologies étudiées ;
– de co-construire un argumentaire adapté aux contextes locaux pour encourager le développement de projets en renouvellement des tissus existants (villes moyennes - coeur de ville, centres-bourgs, cités industrielles, PRU…) à partir d'exemples concrets et en s'appuyant sur des outils opérationnels.

Cible

Cette formation action est programmée de manière spécifique aux agents de DDT et DREAL (chefs de services,, chefs de pôles, référents territoriaux, correspondants Ville durable, chargés de mission/d'études…) issus notamment des services suivant :
- aménagement, urbanisme, ville durable
- habitat, logement, renouvellement urbain
- planification
- tout autre service impliqué dans l'émergence de projets d'aménagement durable sur le territoire
La formation s'adaptera au niveau de connaissance et aux expériences portées par les agents, de la prise de poste à l'approfondissement des connaissances.

Le suivi des 2 modules est obligatoire.

Planification

Du 11/04/2024 matin au 11/04/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Sensibilisation à l’aménagement durable et à la démarche EcoQuartiers

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-232-3

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

En travaillant sur des cas concrets proposés par les agents ou services et en étant ainsi au plus proche des enjeux locaux, cette formation-action décomposée en 2 modules permet :
– d’apporter des réponses opérationnelles aux agents, en mobilisant les connaissances collectives et en faisant appel à des experts ;
– de contribuer à l’émergence des projets analysés et de tout projet de la région qui s’inscrit dans les typologies étudiées ;
– de co-construire un argumentaire adapté aux contextes locaux pour encourager le développement de projets en renouvellement des tissus existants (villes moyennes - coeur de ville, centres-bourgs, cités industrielles, PRU…) à partir d’exemples concrets et en s’appuyant sur des outils opérationnels.

Cible

Cette formation action est programmée de manière spécifique aux agents de DDT et DREAL (chefs de services,, chefs de pôles, référents territoriaux, correspondants Ville durable, chargés de mission/d’études…) issus notamment des services suivant :
- aménagement, urbanisme, ville durable
- habitat, logement, renouvellement urbain
- planification
- tout autre service impliqué dans l’émergence de projets d’aménagement durable sur le territoire
La formation s’adaptera au niveau de connaissance et aux expériences portées par les agents, de la prise de poste à l’approfondissement des connaissances.

Le suivi des 2 modules est obligatoire.

Planification

1er trimestre 2025 (Cantal)

Sensibilisation à l’aménagement durable et à la démarche EcoQuartiers

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-232-5

CVRH de Toulouse

Objectifs

En travaillant sur des cas concrets proposés par les agents ou services et en étant ainsi au plus proche des enjeux locaux, cette formation-action décomposée en 2 modules permet :
– d’apporter des réponses opérationnelles aux agents, en mobilisant les connaissances collectives et en faisant appel à des experts ;
– de contribuer à l’émergence des projets analysés et de tout projet de la région qui s’inscrit dans les typologies étudiées ;
– de co-construire un argumentaire adapté aux contextes locaux pour encourager le développement de projets en renouvellement des tissus existants (villes moyennes - coeur de ville, centres-bourgs, cités industrielles, PRU…) à partir d’exemples concrets et en s’appuyant sur des outils opérationnels.

Cible

Cette formation action est programmée de manière spécifique aux agents de DDT et DREAL (chefs de services,, chefs de pôles, référents territoriaux, correspondants Ville durable, chargés de mission/d’études…) issus notamment des services suivant :
- aménagement, urbanisme, ville durable
- habitat, logement, renouvellement urbain
- planification
- tout autre service impliqué dans l’émergence de projets d’aménagement durable sur le territoire
La formation s’adaptera au niveau de connaissance et aux expériences portées par les agents, de la prise de poste à l’approfondissement des connaissances.

Le suivi des 2 modules est obligatoire.

Planification

Du 07/11/2024 matin au 07/11/2024 après-midi (Foix & Rieucros)

Sensibilisation à l’aménagement durable et à la démarche EcoQuartiers

Durée : 1.0 jour(s)

Session n° 24-232-6

CVRH de Nancy

Objectifs

En travaillant sur des cas concrets proposés par les agents ou services et en étant ainsi au plus proche des enjeux locaux, cette formation-action décomposée en 2 modules permet :
– d’apporter des réponses opérationnelles aux agents, en mobilisant les connaissances collectives et en faisant appel à des experts ;
– de contribuer à l’émergence des projets analysés et de tout projet de la région qui s’inscrit dans les typologies étudiées ;
– de co-construire un argumentaire adapté aux contextes locaux pour encourager le développement de projets en renouvellement des tissus existants (villes moyennes - coeur de ville, centres-bourgs, cités industrielles, PRU…) à partir d’exemples concrets et en s’appuyant sur des outils opérationnels.

Cible

Cette formation action est programmée de manière spécifique aux agents de DDT et DREAL (chefs de services,, chefs de pôles, référents territoriaux, correspondants Ville durable, chargés de mission/d’études…) issus notamment des services suivant :
- aménagement, urbanisme, ville durable
- habitat, logement, renouvellement urbain
- planification
- tout autre service impliqué dans l’émergence de projets d’aménagement durable sur le territoire
La formation s’adaptera au niveau de connaissance et aux expériences portées par les agents, de la prise de poste à l’approfondissement des connaissances.

Le suivi des 2 modules est obligatoire.

Planification

Du 03/10/2024 matin au 03/10/2024 après-midi (Cornimont - 88)

Impulser la participation citoyenne dans un projet d’aménagement durable

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-236-1

CVRH de Tours

Objectifs

Apporter aux acteurs les connaissances nécessaires pour appréhender et porter durablement une politique nature en ville sur leur territoire.
Co-construire et décliner les enjeux locaux de la biodiversité, appliqués, afin de saisir l’intérêt d’une politique de nature.
Permettre aux acteurs de disposer d’exemples et d’outils à adapter pour intégrer la Nature en Ville dans la planification et les projets d’aménagement, en s’appuyant sur la démarche EcoQuartier et sur les lauréats de la Capitale Française de la biodiversité.

Cible

- Collectivités, acteurs de l’aménagement et structures partenaires :

- Élus , responsables et agents de services techniques de collectivités
- Aménageurs, SEM
- Responsables de projets en renouvellement urbain
- Chefs de projet du programme de revitalisation des centres-bourgs
- Collectivité territoriale
- CAUE
- Professionnels (urbanistes, paysagistes, architectes, bureaux d’étude...)
- Services de l'État (DEAL, UDAP, SGAR, services locaux des agences nationales…) concernés pas les sujets suivant: Nautre en ville, biodiversité, environnement, EcoQuartier, Ville durable, EcoCité, aménagement, planification, développement durable, habitat, NPNRU, revitalisation des centres-bourgs, conseil aux territoires, adaptation au changement climatique, transition énergétique.

Planification

Du 14/11/2024 matin au 15/11/2024 après-midi (BORDEAUX)

Impulser la participation citoyenne dans un projet d'aménagement durable

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-236-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Apporter aux acteurs les connaissances nécessaires pour appréhender et porter durablement une politique nature en ville sur leur territoire.
Co-construire et décliner les enjeux locaux de la biodiversité, appliqués, afin de saisir l'intérêt d'une politique de nature.
Permettre aux acteurs de disposer d'exemples et d'outils à adapter pour intégrer la Nature en Ville dans la planification et les projets d'aménagement, en s'appuyant sur la démarche EcoQuartier et sur les lauréats de la Capitale Française de la biodiversité.

Cible

- Collectivités, acteurs de l'aménagement et structures partenaires :

- Élus , responsables et agents de services techniques de collectivités
- Aménageurs, SEM
- Responsables de projets en renouvellement urbain
- Chefs de projet du programme de revitalisation des centres-bourgs
- Collectivité territoriale
- CAUE
- Professionnels (urbanistes, paysagistes, architectes, bureaux d'étude...)
- Services de l'État (DEAL, UDAP, SGAR, services locaux des agences nationales…) concernés pas les sujets suivant: Nautre en ville, biodiversité, environnement, EcoQuartier, Ville durable, EcoCité, aménagement, planification, développement durable, habitat, NPNRU, revitalisation des centres-bourgs, conseil aux territoires, adaptation au changement climatique, transition énergétique.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 13/11/2024 après-midi (Grenoble)

Impulser la participation citoyenne dans un projet d'aménagement durable

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-236-6
CVRH de Nantes

Objectifs

Apporter aux acteurs les connaissances nécessaires pour appréhender et porter durablement une politique nature en ville sur leur territoire.
Co-construire et décliner les enjeux locaux de la biodiversité, appliqués, afin de saisir l'intérêt d'une politique de nature.
Permettre aux acteurs de disposer d'exemples et d'outils à adapter pour intégrer la Nature en Ville dans la planification et les projets d'aménagement, en s'appuyant sur la démarche EcoQuartier et sur les lauréats de la Capitale Française de la biodiversité.

Cible

- Collectivités, acteurs de l'aménagement et structures partenaires :

- Élus , responsables et agents de services techniques de collectivités
- Aménageurs, SEM
- Responsables de projets en renouvellement urbain
- Chefs de projet du programme de revitalisation des centres-bourgs
- Collectivité territoriale
- CAUE
- Professionnels (urbanistes, paysagistes, architectes, bureaux d'étude...)
- Services de l'État (DEAL, UDAP, SGAR, services locaux des agences nationales…) concernés pas les sujets suivant: Nautre en ville, biodiversité, environnement, EcoQuartier, Ville durable, EcoCité, aménagement, planification, développement durable, habitat, NPNRU, revitalisation des centres-bourgs, conseil aux territoires, adaptation au changement climatique, transition énergétique.

Planification

Du 03/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (RENNES)

Savoir utiliser les données des fichiers « foncier »

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-342-1
CVRH de Nancy

Objectifs

connaître et comprendre les fichiers fonciers et leurs usages,
savoir manipuler les principales variables des fichiers fonciers.

Cible

Les publics concernés sont les géomaticiens et les chargés d'études des METL-MEDDE et du MAAF (DDT[M], DREAL et DRAAF).

Planification

Du 19/06/2024 matin au 21/06/2024 après-midi

Commissaires enquêteurs - Initiation au droit de l'environnement : Les grands principes et les acteurs

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1215-1
CVRH d'Arras

Objectifs

- connaître les principes juridiques qui gouvernent le droit de l'environnement, ainsi que le code de l'environnement et sa structure
- connaître les acteurs du domaine

Cible

Commissaires enquêteurs

Planification

Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 après-midi (à distance)

Commissaires enquêteurs - Initiation au droit de l’environnement : Les grands principes et les acteurs

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1215-2
CVRH d'Arras

Objectifs

- connaître les principes juridiques qui gouvernent le droit de l’environnement, ainsi que le code de l’environnement et sa structure
- connaître les acteurs du domaine

Cible

Commissaires enquêteurs

Planification

Du 10/06/2024 matin au 10/06/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Savoir chercher la connaissance et élaboration d'un outil de connaissance

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1218-1
CVRH d'Arras

Objectifs

- identifier la réglementation et le domaine correspondant à l'enquête
- identifier les ressources utiles à la conduite de l'enquête
- se constituer une valise de ressources utiles

Cible

Commissaires enquêteurs

Planification

Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Savoir chercher la connaissance et élaboration d'un outil de connaissance

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1218-2
CVRH d'Arras

Objectifs

- identifier la réglementation et le domaine correspondant à l'enquête
- identifier les ressources utiles à la conduite de l'enquête
- se constituer une valise de ressources utiles

Cible

Commissaires enquêteurs

Planification

Du 14/05/2024 matin au 14/05/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Actualités et présentations thématiques

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1219-1
CVRH d'Arras

Objectifs

- communiquer sur l'actualité réglementaire
- permettre aux CE de se rencontrer et d'échanger avec les DREAL

Cible

Commissaires enquêteurs

Planification

Du 04/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Actualités et présentations thématiques

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1219-2
CVRH d'Arras

Objectifs

- communiquer sur l'actualité réglementaire
- permettre aux CE de se rencontrer et d'échanger avec les DREAL

Cible

Commissaires enquêteurs

Planification

Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Les énergies renouvelables, les ICPE et l'Eolien

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-1221-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Permettre aux CE d'enrichir leurs compétences sur les thématiques qu'ils croiseront dans les enquêtes qui leur seront confiée

Cible

Commissaires enquêteurs

Planification

2ème trimestre 2024 (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Les énergies renouvelables, les ICPE et l'Eolien

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-1221-2
CVRH d'Arras

Objectifs
Permettre aux CE d'enrichir leurs compétences sur les thématiques qu'ils croiseront dans les enquêtes qui leur seront confiée

Cible
Commissaires enquêteurs

Planification
3ème trimestre 2024 (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Journée annuelle

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1222-2
CVRH d'Arras

Objectifs
- présenter les nouveautés en matière de réglementation
- partager les connaissances et les expériences
- faire le bilan des formations de l'année et présenter le programme de l'année N+1

Cible
Commissaires enquêteurs

Planification
Du 28/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (Valenciennes)

Commissaires enquêteurs - Journée annuelle

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1222-3
CVRH d'Arras

Objectifs
- présenter les nouveautés en matière de réglementation
- partager les connaissances et les expériences
- faire le bilan des formations de l'année et présenter le programme de l'année N+1

Cible
Commissaires enquêteurs

Planification
Du 16/04/2024 matin au 16/04/2024 après-midi (arras)

Commissaires enquêteurs - Module d'accueil - NPC

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-1239-1
CVRH d'Arras

Objectifs
Accueil des nouveaux commissaires enquêteurs

Cible
Nouveaux commissaires enquêteurs de la région (partie Nord-Pas-de-Calais)

Planification
Du 19/02/2024 matin au 19/02/2024 après-midi (Lille)

Commissaires enquêteurs - Module d'accueil - Picardie

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1241-1
CVRH d'Arras

Objectifs
Accueil des nouveaux Commissaires enquêteurs

Cible
Commissaires enquêteurs de la région (partie Picardie)

Planification
Du 15/02/2024 matin au 15/02/2024 après-midi (Amiens)

Commissaires enquêteurs - Procédure d'enquête publique : le rôle du commissaire enquêteur

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1243-1
CVRH d'Arras

Objectifs
- appréhender le déroulement de la procédure d'enquête et le positionnement du CE parmi les acteurs d'une enquête .

Cible

Planification
Du 07/03/2024 matin au 07/03/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Procédure d'enquête publique : le rôle du commissaire enquêteur

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1243-2
CVRH d'Arras

Objectifs
- appréhender le déroulement de la procédure d'enquête et le positionnement du CE parmi les acteurs d'une enquête .

Cible

Planification
Du 11/03/2024 matin au 11/03/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Rédaction des documents de fin de mission de l'enquête publique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1244-1
CVRH d'Arras

Objectifs

- structurer le rapport d'enquête,
- argumenter les conclusions, motiver l'avis

Cible

Commissaires enquêteurs

Planification

Du 25/03/2024 matin au 25/03/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Rédaction des documents de fin de mission de l'enquête publique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1244-2
CVRH d'Arras

Objectifs

- structurer le rapport d'enquête,
- argumenter les conclusions, motiver l'avis

Cible

Commissaires enquêteurs

Planification

Du 04/04/2024 matin au 04/04/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Rédaction des documents de fin de mission de l'enquête publique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1244-3
CVRH d'Arras

Objectifs

- structurer le rapport d'enquête,
- argumenter les conclusions, motiver l'avis

Cible

Commissaires enquêteurs

Planification

Du 02/09/2024 matin au 02/09/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Rédaction des documents de fin de mission de l'enquête publique

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1244-4
CVRH d'Arras

Objectifs

- structurer le rapport d'enquête,
- argumenter les conclusions, motiver l'avis

Cible

Commissaires enquêteurs

Planification

Du 14/10/2024 matin au 14/10/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Les outils de l’aménagement opérationnel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1721-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

En suivant l'ensemble des webinaires, le stagiaire disposera de connaissances, d’outils et de méthodologie afin de :
• Pouvoir conseiller une collectivité dans le choix du ou des dispositifs à mobiliser ;
• Connaître les outils de l’aménagement opérationnel durable, notamment au regard des objectifs d’adaptation au changement climatique, de sobriété foncière et de préservation de la biodiversité ;
• Appréhender la logique de transversalité ainsi que les notions de qualité urbaine, paysagère et architecturale et d’impacts environnementaux ;
• Connaître le champ d’intervention des principaux acteurs et identifier les autres acteurs pertinents à associer
• Connaître les ressources à mobiliser, y compris en interne ;
• Appréhender le rôle de l’État auprès d’une collectivité ou d’un aménageur portant une opération d’aménagement durable et dans les situations particulières (OIN, …) ;
• Faire le lien entre projet, outils de droit communs et nouveaux dispositifs ;
• Intégrer la logique de montage financier d’une opération d’aménagement durable."

Il sera possible de suivre chaque webinaire indépendamment en fonction des besoins d'acquisition de connaissances et de compétences."

Cible

"Cette action de formation s’adresse aux agents :
• des services déconcentrés qui, dans le cadre de l’exercice de leurs missions, sont conduits à accompagner les collectivités ou les établissements publics de l’Etat dans l'élaboration de projets d’aménagement durable ainsi que ceux en charge de l’animation des réseaux afférents (référent(e) territorial(e), chargé(e) d’études, chargé(e) de mission, chef(fe) de service en service aménagement, correspondants ville durable …) ;
• des services centraux amenés à rédiger des textes, à mettre en place des dispositifs ou animer des réseaux en lien avec l’aménagement durable.
Cette liste n’est pas exhaustive et peut concerner d’autres agents en « services métier » ayant à accompagner des collectivités ou autres porteurs de projets d’aménagement."

Planification

Du 14/05/2024 matin au 14/05/2024 après-midi (A distance)

Les outils de l’aménagement opérationnel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1721-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

En suivant l'ensemble des webinaires, le stagiaire disposera de connaissances, d’outils et de méthodologie afin de :
• Pouvoir conseiller une collectivité dans le choix du ou des dispositifs à mobiliser ;
• Connaître les outils de l’aménagement opérationnel durable, notamment au regard des objectifs d’adaptation au changement climatique, de sobriété foncière et de préservation de la biodiversité ;
• Appréhender la logique de transversalité ainsi que les notions de qualité urbaine, paysagère et architecturale et d’impacts environnementaux ;
• Connaître le champ d’intervention des principaux acteurs et identifier les autres acteurs pertinents à associer
• Connaître les ressources à mobiliser, y compris en interne ;
• Appréhender le rôle de l’État auprès d’une collectivité ou d’un aménageur portant une opération d’aménagement durable et dans les situations particulières (OIN, …) ;
• Faire le lien entre projet, outils de droit communs et nouveaux dispositifs ;
• Intégrer la logique de montage financier d’une opération d’aménagement durable."

Il sera possible de suivre chaque webinaire indépendamment en fonction des besoins d'acquisition de connaissances et de compétences."

Cible

"Cette action de formation s’adresse aux agents :
• des services déconcentrés qui, dans le cadre de l’exercice de leurs missions, sont conduits à accompagner les collectivités ou les établissements publics de l’Etat dans l'élaboration de projets d’aménagement durable ainsi que ceux en charge de l’animation des réseaux afférents (référent(e) territorial(e), chargé(e) d’études, chargé(e) de mission, chef(fe) de service en service aménagement, correspondants ville durable …) ;
• des services centraux amenés à rédiger des textes, à mettre en place des dispositifs ou animer des réseaux en lien avec l’aménagement durable.
Cette liste n’est pas exhaustive et peut concerner d’autres agents en « services métier » ayant à accompagner des collectivités ou autres porteurs de projets d’aménagement."

Planification

Du 11/07/2024 matin au 11/07/2024 après-midi (A distance)

Les outils de l’aménagement opérationnel

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1721-3
CVRH de Toulouse

Objectifs

En suivant l'ensemble des webinaires, le stagiaire disposera de connaissances, d’outils et de méthodologie afin de :
• Pouvoir conseiller une collectivité dans le choix du ou des dispositifs à mobiliser ;
• Connaître les outils de l’aménagement opérationnel durable, notamment au regard des objectifs d’adaptation au changement climatique, de sobriété foncière et de préservation de la biodiversité ;
• Appréhender la logique de transversalité ainsi que les notions de qualité urbaine, paysagère et architecturale et d’impacts environnementaux ;
• Connaître le champ d’intervention des principaux acteurs et identifier les autres acteurs pertinents à associer
• Connaître les ressources à mobiliser, y compris en interne ;
• Appréhender le rôle de l’État auprès d’une collectivité ou d’un aménageur portant une opération d’aménagement durable et dans les situations particulières (OIN, …) ;
• Faire le lien entre projet, outils de droit communs et nouveaux dispositifs ;
• Intégrer la logique de montage financier d’une opération d’aménagement durable."

Il sera possible de suivre chaque webinaire indépendamment en fonction des besoins d'acquisition de connaissances et de compétences."

Cible

"Cette action de formation s’adresse aux agents :
• des services déconcentrés qui, dans le cadre de l’exercice de leurs missions, sont conduits à accompagner les collectivités ou les établissements publics de l’Etat dans l'élaboration de projets d’aménagement durable ainsi que ceux en charge de l’animation des réseaux afférents (référent(e) territorial(e), chargé(e) d’études, chargé(e) de mission, chef(fe) de service en service aménagement, correspondants ville durable …) ;
• des services centraux amenés à rédiger des textes, à mettre en place des dispositifs ou animer des réseaux en lien avec l’aménagement durable.
Cette liste n’est pas exhaustive et peut concerner d’autres agents en « services métier » ayant à accompagner des collectivités ou autres porteurs de projets d’aménagement."

Planification

Du 26/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (A distance)

Commissaires enquêteurs - Les bases des documents d'urbanisme

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2075-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Comprendre le rôle de l’urbanisme réglementaire dans l’aménagement du territoire
Disposer des clés d’analyse d’un document de planification et/ou d’un projet d’aménagement opérationnel
Aider à structurer la motivation de l’avis du commissaire enquêteurs

Cible

Les commissaires enquêteurs expérimentés de la région des Hauts de France

Planification

Du 21/05/2024 matin au 21/05/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Les bases des documents d'urbanisme

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2075-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Comprendre le rôle de l’urbanisme réglementaire dans l’aménagement du territoire
Disposer des clés d’analyse d’un document de planification et/ou d’un projet d’aménagement opérationnel
Aider à structurer la motivation de l’avis du commissaire enquêteurs

Cible

Les commissaires enquêteurs expérimentés de la région des Hauts de France

Planification

Du 05/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Les bases des documents d'urbanisme

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2075-3
CVRH d'Arras

Objectifs

Comprendre le rôle de l’urbanisme réglementaire dans l’aménagement du territoire
Disposer des clés d’analyse d’un document de planification et/ou d’un projet d’aménagement opérationnel
Aider à structurer la motivation de l’avis du commissaire enquêteurs

Cible

Les commissaires enquêteurs expérimentés de la région des Hauts de France

Planification

Du 10/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Méthode de diagnostic partagé territorial - initiation

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-2254-1

CVRH de Nantes

Objectifs

- Être en capacité de travailler avec des interlocuteurs de profils variés sur des thématiques différentes dans une configuration plus transversale
- Découvrir une approche spatiale revisitant les connaissances, les pratiques et questionnant le territoire (représentations spatiales schématiques, principes organisateurs de l'espace)
- Accompagner les porteurs de projet, en particulier les collectivités, vers l'émergence de leur projet de territoire
- Favoriser un travail transversal interne dans l'élaboration d'un projet de service/d'une stratégie territoriale/du dire de l'État dans les planifications

Cible

Tout agent intervenant au contact des collectivités, notamment les emplois type suivants :
- Conseiller/Conseillère projet et territoire
- Référent(e) territorial(e)
- Technicien(ne) projet et territoires / Chargé(e) de conseil et assistance pour l'émergence de projets
- Opérateur/Opératrice projet et territoires

Cette liste n'est pas exhaustive et peut concerner d'autres agents en « services métier » ayant à accompagner des collectivités ou autres porteurs de projets, notamment dans les services en charge de planification, d'urbanisme, de réalisation d'analyses territoriales ou d'exercices prospectifs.

Les services devront prioriser les candidatures.

Aucun pré-requis n'est nécessaire

Planification

Du 22/01/2024 matin au 23/01/2024 après-midi (Vannes)

Méthode de diagnostic partagé territorial - initiation

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-2254-2

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Être en capacité de travailler avec des interlocuteurs de profils variés sur des thématiques différentes dans une configuration plus transversale
- Découvrir une approche spatiale revisitant les connaissances, les pratiques et questionnant le territoire (représentations spatiales schématiques, principes organisateurs de l'espace)
- Accompagner les porteurs de projet, en particulier les collectivités, vers l'émergence de leur projet de territoire
- Favoriser un travail transversal interne dans l'élaboration d'un projet de service/d'une stratégie territoriale/du dire de l'État dans les planifications

Cible

Tout agent intervenant au contact des collectivités, notamment les emplois type suivants :
- Conseiller/Conseillère projet et territoire
- Référent(e) territorial(e)
- Technicien(ne) projet et territoires / Chargé(e) de conseil et assistance pour l'émergence de projets
- Opérateur/Opératrice projet et territoires

Cette liste n'est pas exhaustive et peut concerner d'autres agents en « services métier » ayant à accompagner des collectivités ou autres porteurs de projets, notamment dans les services en charge de planification, d'urbanisme, de réalisation d'analyses territoriales ou d'exercices prospectifs.

Les services devront prioriser les candidatures.

Aucun pré-requis n'est nécessaire

Planification

Du 12/03/2024 matin au 13/03/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Méthode de diagnostic partagé territorial - initiation

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-2254-3

CVRH de Tours

Objectifs

- Être en capacité de travailler avec des interlocuteurs de profils variés sur des thématiques différentes dans une configuration plus transversale
- Découvrir une approche spatiale revisitant les connaissances, les pratiques et questionnant le territoire (représentations spatiales schématiques, principes organisateurs de l'espace)
- Accompagner les porteurs de projet, en particulier les collectivités, vers l'émergence de leur projet de territoire
- Favoriser un travail transversal interne dans l'élaboration d'un projet de service/d'une stratégie territoriale/du dire de l'État dans les planifications

Cible

Tout agent intervenant au contact des collectivités, notamment les emplois type suivants :
- Conseiller/Conseillère projet et territoire
- Référent(e) territorial(e)
- Technicien(ne) projet et territoires / Chargé(e) de conseil et assistance pour l'émergence de projets
- Opérateur/Opératrice projet et territoires

Cette liste n'est pas exhaustive et peut concerner d'autres agents en « services métier » ayant à accompagner des collectivités ou autres porteurs de projets, notamment dans les services en charge de planification, d'urbanisme, de réalisation d'analyses territoriales ou d'exercices prospectifs.

Les services devront prioriser les candidatures.

Aucun pré-requis n'est nécessaire

Planification

Du 23/05/2024 matin au 24/05/2024 après-midi (TOURS)

Méthode de diagnostic partagé territorial - initiation

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-2254-5

CVRH

d'Aix-en-Provence

Objectifs

- Être en capacité de travailler avec des interlocuteurs de profils variés sur des thématiques différentes dans une configuration plus transversale
- Découvrir une approche spatiale revisitant les connaissances, les pratiques et questionnant le territoire (représentations spatiales schématiques, principes organisateurs de l'espace)
- Accompagner les porteurs de projet, en particulier les collectivités, vers l'émergence de leur projet de territoire
- Favoriser un travail transversal interne dans l'élaboration d'un projet de service/d'une stratégie territoriale/du dire de l'État dans les planifications

Cible

Tout agent intervenant au contact des collectivités, notamment les emplois type suivants :
- Conseiller/Conseillère projet et territoire
- Référent(e) territorial(e)
- Technicien(ne) projet et territoires / Chargé(e) de conseil et assistance pour l'émergence de projets
- Opérateur/Opératrice projet et territoires

Cette liste n'est pas exhaustive et peut concerner d'autres agents en « services métier » ayant à accompagner des collectivités ou autres porteurs de projets, notamment dans les services en charge de planification, d'urbanisme, de réalisation d'analyses territoriales ou d'exercices prospectifs.

Les services devront prioriser les candidatures.

Aucun pré-requis n'est nécessaire

Planification

Du 21/11/2024 matin au 22/11/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Méthode de diagnostic partagé territorial - initiation

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2254-6
CVRH de Mâcon

Objectifs

- Être en capacité de travailler avec des interlocuteurs de profils variés sur des thématiques différentes dans une configuration plus transversale
- Découvrir une approche spatiale revisitant les connaissances, les pratiques et questionnant le territoire (représentations spatiales schématiques, principes organisateurs de l'espace)
- Accompagner les porteurs de projet, en particulier les collectivités, vers l'émergence de leur projet de territoire
- Favoriser un travail transversal interne dans l'élaboration d'un projet de service/d'une stratégie territoriale/du dire de l'État dans les planifications

Cible

Tout agent intervenant au contact des collectivités, notamment les emplois type suivants :
- Conseiller/Conseillère projet et territoire
- Référent(e) territorial(e)
- Technicien(ne) projet et territoires / Chargé(e) de conseil et assistance pour l'émergence de projets
- Opérateur/Opératrice projet et territoires

Cette liste n'est pas exhaustive et peut concerner d'autres agents en « services métier » ayant à accompagner des collectivités ou autres porteurs de projets, notamment dans les services en charge de planification, d'urbanisme, de réalisation d'analyses territoriales ou d'exercices prospectifs.

Les services devront prioriser les candidatures.

Aucun pré-requis n'est nécessaire

Planification

Du 03/10/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (DIJON)

Bases de la maîtrise foncière (FOAD)

Durée : 180.0 jour(s)
Session n° 24-2259-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Permettre à des non spécialistes du foncier d'acquérir :
- une connaissance de base sur les outils de mobilisation du foncier, la manière de les mobiliser et de les mettre en œuvre de manière coordonnée pour atteindre un objectif précis (aménagement urbain, protection de l'eau, de la biodiversité, de l'agriculture, ...),
- une compétence en matière de définition d'une stratégie foncière.
- un focus sur le développement urbain(zone d'activités, revitalisation centre bourg...)

Cible

La formation s'adresse aux agents du MTES et du MCTRCT : Administration centrale , DDT(M), DREAL
Prérequis : Aucun

Planification

Du 11/01/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Savoir utiliser les fichiers "DVF/DVF3"

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-2509-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- Connaître et comprendre les Fichiers DVF et leurs usages ;
- Connaître et comprendre les Fichiers enrichis à partir du croisement des fichiers DVF et des fichiers fonciers (FF), et leurs usages ;
- Savoir manipuler les principales variables des Fichiers DVF ainsi que des fichiers enrichis, issus du croisement des fichiers DVF avec les fichiers fonciers ;
- Mettre en oeuvre certains usages liés à la donnée DV3F (DVF + FF) avec en particulier l'utilisation de l'application AppDVF.

Cible

Les publics concernés sont les géomaticiens et les chargés d'études des MTES-MCT et du MAA (DDT[M], DREAL et DRAAF). :
chargé d'études thématiques (foncier, logement par exemple) souhaitant acquérir des compétences en traitements de données (SQL, QGIS),
géomaticien souhaitant acquérir des connaissances sur la thématique des Fichiers fonciers et la manipulation sous PostgreSQL.
Binôme composé d'un chargé d'études et d'un géomaticien (cas à prioriser pour les chargés d'études intéressés principalement par le volet thématique de la formation).
Aucun pré-requis n'est nécessaire, mais une connaissance en géomatique et une connaissance minimale de PostgreSQL/PostGIS et QGIS est souhaitable
Nombre maximum de stagiaires : 12

Planification

Du 15/10/2024 après-midi au 18/10/2024 matin (CVRH de Nantes)

Diplôme Universitaire Transitions et Territoires - Changement climatique, risques et développement durable

Durée : 30.0 jour(s)

Session n° 24-2661-1

CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de cette formation, les agents seront en capacité de :
• Analyser les mutations écologiques, solidaires, socio-économiques et spatiales en matière d'habitat, de mobilité, de transition écologique dans un territoire donné (commune nouvelle, communauté de communes, SCOT, PAYS, etc.),
• Connaître les dispositifs territoriaux innovants (publics et privés),
• Comprendre le rôle de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans les économies locales et les outils d'accompagnement au développement de l'ESS,
• Savoir faire un diagnostic de territoire.

Cible

La formation s'adresse aux :
- chargés de mission, chargés d'études, référents territoriaux de l'aménagement,
- agents du MTES et du MCTRCT (Administration centrale , DDT(M), DREAL …) et des établissements publics rattachés (Voies navigables de France, CEREMA, Agence française de la biodiversité, …),
- agents des collectivités territoriales et de leurs établissements rattachés.

Prérequis :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 et/ou avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Planification

Du 05/01/2024 matin au 14/06/2024 après-midi (CVRH de Rouen)

Diplôme Universitaire Transitions et Territoires - Changement climatique, risques et développement durable

Durée : 50.0 jour(s)

Session n° 24-2661-2

CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de cette formation, les agents seront en capacité de :
• Analyser les mutations écologiques, solidaires, socio-économiques et spatiales en matière d'habitat, de mobilité, de transition écologique dans un territoire donné (commune nouvelle, communauté de communes, SCOT, PAYS, etc.),
• Connaître les dispositifs territoriaux innovants (publics et privés),
• Comprendre le rôle de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans les économies locales et les outils d'accompagnement au développement de l'ESS,
• Savoir faire un diagnostic de territoire.

Cible

La formation s'adresse aux :
- chargés de mission, chargés d'études, référents territoriaux de l'aménagement,
- agents du MTES et du MCTRCT (Administration centrale , DDT(M), DREAL …) et des établissements publics rattachés (Voies navigables de France, CEREMA, Agence française de la biodiversité, …),
- agents des collectivités territoriales et de leurs établissements rattachés.

Prérequis :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 et/ou avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Planification

2nd semestre 2024 (CVRH de Rouen)

Définir ses stratégies de transition, d’évaluation et d’amélioration continue

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-2702-1

CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- Comprendre les enjeux et bénéfices globaux de l’évaluation pour suivre et améliorer un projet d’aménagement durable
- Connaître le dispositif global d’évaluation dans le cadre du nouveau processus de labellisation et l’articulation entre évaluation nationale et locale
- Comprendre les finalités et bénéfices attendus de l’évaluation des projets engagés dans la démarche ÉcoQuartier aux différents stades d’avancement (amont, chantier, livré, vécu) (Rappel)
- Comprendre les indicateurs du socle commun d’évaluation, leur sens, leur intérêt, leurs modalités de calcul
- Lever les appréhensions des acteurs vis-à-vis de l’évaluation

Cible

• Collectivités Territoriales (Élus, Agents des services techniques et opérationnels)
• Services de l’État
• Partenaires (UNAM, USH, FNAU, PNR, CAUE, professionnels de l’aménagement en général)
• Experts ÉcoQuartier

Pré-requis :
• Porter ou accompagner un projet engagé dans la démarche ÉcoQuartier : ÉcoProjet ou ÉcoQuartier Livré (anciennes étapes 1, 2 ou 3).
• Avoir initié une démarche d’évaluation du projet ou s’apprêter à le faire
• Être inscrit sur la Communauté Evaluation animée par le Cerema sur Expertises territoires : www.expertises-territoires.fr

Planification

Du 04/11/2024 matin au 05/11/2024 après-midi (CVRH de Paris)

Définir ses stratégies de transition, d’évaluation et d’amélioration continue

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-2702-2

CVRH de Tours

Objectifs

- Comprendre les enjeux et bénéfices globaux de l’évaluation pour suivre et améliorer un projet d’aménagement durable
- Connaître le dispositif global d’évaluation dans le cadre du nouveau processus de labellisation et l’articulation entre évaluation nationale et locale
- Comprendre les finalités et bénéfices attendus de l’évaluation des projets engagés dans la démarche ÉcoQuartier aux différents stades d’avancement (amont, chantier, livré, vécu) (Rappel)
- Comprendre les indicateurs du socle commun d’évaluation, leur sens, leur intérêt, leurs modalités de calcul
- Lever les appréhensions des acteurs vis-à-vis de l’évaluation

Cible

• Collectivités Territoriales (Élus, Agents des services techniques et opérationnels)
• Services de l’État
• Partenaires (UNAM, USH, FNAU, PNR, CAUE, professionnels de l’aménagement en général)
• Experts ÉcoQuartier

Pré-requis :
• Porter ou accompagner un projet engagé dans la démarche ÉcoQuartier : ÉcoProjet ou ÉcoQuartier Livré (anciennes étapes 1, 2 ou 3).
• Avoir initié une démarche d’évaluation du projet ou s’apprêter à le faire
• Être inscrit sur la Communauté Evaluation animée par le Cerema sur Expertises territoires : www.expertises-territoires.fr

Planification

Du 13/06/2024 matin au 14/06/2024 après-midi (TOURS)

Aide à l'émergence de projets de territoire : module 2 « Ateliers des territoires : fondamentaux et cas pratique »

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-3168-1

CVRH de Tours

Objectifs

- Permettre aux agents concernés de piloter ou d'animer une démarche de projet de territoire en partenariat avec les collectivités, de les conseiller dans leurs réflexions en amont, en dehors même de toute procédure de planification territoriale, sur le développement souhaité/ souhaitable de l'aménagement du territoire.
- Se positionner à travers une posture renouvelée des agents de l'État et en lien avec les autres services « métiers » de la DDT, de la DDTM, de la DEAL et de la DREAL.
- Permettre la co-construction de trajectoire de développement et le partage de futurs possibles, réalistes et objectivés.
- Candidater à la session nationale de l'Atelier des territoires portée par la DGALN (bureau des Stratégies territoriales – AD1) ou de lancer des Ateliers à la carte (flash ou locaux) avec ou sans appui de la DGALN et tout autre appel à manifestation d'intérêt en faveur des dynamiques territoriales

Cible

Tout agent intervenant auprès des collectivités ou porteurs de projets dans le cadre de pilotage, d'accompagnement, d'animation de dispositifs et de démarche de projet de territoire notamment les emplois-types suivants :
- Conseiller/Conseillère projet et territoire
- Référent(e) territorial(e)
- Technicien(ne) projet et territoires / Chargé(e) de conseil et assistance pour l'émergence de projets
- Opérateur/Opératrice projet et territoires
- Référent territorial (programme Action Cœur de ville ; centres-bourgs ; Atelier des territoires ; planification urbaine ; petites centralités ; etc)

Cette liste n'est pas exhaustive et peut concerner d'autres agents en « services métier » ayant à accompagner des collectivités ou autres porteurs de projets notamment les agents en charge de la connaissance des territoires et de la planification territoriale ou de politiques sectorielles prioritaires (risques, habitat, ...).
Les services devront prioriser les candidatures. A voir suivi le module 1 n'est pas obligatoire.

La présente formation est également ouverte en interministériel via le portail Safire.

Spécificité pour le module 2 :
Dans un objectif d'émulation et en cohérence avec la méthode Atelier des territoires, le stagiaire DDT/DREAL peut proposer à un agent d'une collectivité de s'inscrire également (notion de « binôme »).

Planification

Du 20/11/2024 matin au 21/11/2024 après-midi (Orléans)

Aide à l'émergence de projets de territoire : module 2 « Ateliers des territoires : fondamentaux et cas pratique »

Durée : 0.0 jour(s)

Session n° 24-3168-2

CVRH de Nantes

Objectifs

- Permettre aux agents concernés de piloter ou d'animer une démarche de projet de territoire en partenariat avec les collectivités, de les conseiller dans leurs réflexions en amont, en dehors même de toute procédure de planification territoriale, sur le développement souhaité/ souhaitable de l'aménagement du territoire.
- Se positionner à travers une posture renouvelée des agents de l'État et en lien avec les autres services « métiers » de la DDT, de la DDTM, de la DEAL et de la DREAL.
- Permettre la co-construction de trajectoire de développement et le partage de futurs possibles, réalistes et objectivés.
- Candidater à la session nationale de l'Atelier des territoires portée par la DGALN (bureau des Stratégies territoriales – AD1) ou de lancer des Ateliers à la carte (flash ou locaux) avec ou sans appui de la DGALN et tout autre appel à manifestation d'intérêt en faveur des dynamiques territoriales

Cible

Tout agent intervenant auprès des collectivités ou porteurs de projets dans le cadre de pilotage, d'accompagnement, d'animation de dispositifs et de démarche de projet de territoire notamment les emplois-types suivants :
- Conseiller/Conseillère projet et territoire
- Référent(e) territorial(e)
- Technicien(ne) projet et territoires / Chargé(e) de conseil et assistance pour l'émergence de projets
- Opérateur/Opératrice projet et territoires
- Référent territorial (programme Action Cœur de ville ; centres-bourgs ; Atelier des territoires ; planification urbaine ; petites centralités ; etc)

Cette liste n'est pas exhaustive et peut concerner d'autres agents en « services métier » ayant à accompagner des collectivités ou autres porteurs de projets notamment les agents en charge de la connaissance des territoires et de la planification territoriale ou de politiques sectorielles prioritaires (risques, habitat, ...).
Les services devront prioriser les candidatures. A voir suivi le module 1 n'est pas obligatoire.

La présente formation est également ouverte en interministériel via le portail Safire.

Spécificité pour le module 2 :
Dans un objectif d'émulation et en cohérence avec la méthode Atelier des territoires, le stagiaire DDT/DREAL peut proposer à un agent d'une collectivité de s'inscrire également (notion de « binôme »).

Planification

2nd semestre 2024 (Nantes)

Aide à l'émergence de projets de territoire : module 2 « Ateliers des territoires : fondamentaux et cas pratique »

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3168-3
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Permettre aux agents concernés de piloter ou d'animer une démarche de projet de territoire en partenariat avec les collectivités, de les conseiller dans leurs réflexions en amont, en dehors même de toute procédure de planification territoriale, sur le développement souhaité/ souhaitable de l'aménagement du territoire.
- Se positionner à travers une posture renouvelée des agents de l'État et en lien avec les autres services « métiers » de la DDT, de la DDTM, de la DEAL et de la DREAL.
- Permettre la co-construction de trajectoire de développement et le partage de futurs possibles, réalistes et objectivés.
- Candidater à la session nationale de l'Atelier des territoires portée par la DGALN (bureau des Stratégies territoriales – AD1) ou de lancer des Ateliers à la carte (flash ou locaux) avec ou sans appui de la DGALN et tout autre appel à manifestation d'intérêt en faveur des dynamiques territoriales

Cible

Tout agent intervenant auprès des collectivités ou porteurs de projets dans le cadre de pilotage, d'accompagnement, d'animation de dispositifs et de démarche de projet de territoire notamment les emplois-types suivants :
- Conseiller/Conseillère projet et territoire
- Référent(e) territorial(e)
- Technicien(ne) projet et territoires / Chargé(e) de conseil et assistance pour l'émergence de projets
- Opérateur/Opératrice projet et territoires
- Référent territorial (programme Action Cœur de ville ; centres-bourgs ; Atelier des territoires ; planification urbaine ; petites centralités ; etc)

Cette liste n'est pas exhaustive et peut concerner d'autres agents en « services métier » ayant à accompagner des collectivités ou autres porteurs de projets notamment les agents en charge de la connaissance des territoires et de la planification territoriale ou de politiques sectorielles prioritaires (risques, habitat, ...).
Les services devront prioriser les candidatures. A voir suivi le module 1 n'est pas obligatoire.

La présente formation est également ouverte en interministériel via le portail Safire.

Spécificité pour le module 2 :
Dans un objectif d'émulation et en cohérence avec la méthode Atelier des territoires, le stagiaire DDT/DREAL peut proposer à un agent d'une collectivité de s'inscrire également (notion de « binôme »).

Planification

Mars 2025 (Ardèche)

Sensibilisation à l'aménagement durable et à la démarche Ecoquartiers en Outremer

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-3275-1
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

Du 02/07/2024 matin au 03/07/2024 matin (DEAL Réunion)

Sensibilisation à l'aménagement durable et à la démarche Ecoquartiers en Outremer

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-3275-2
CVRH de Rouen

Objectifs

Cible

Planification

2ème trimestre 2024 (DEAL Mayotte)

Aménagement durable favorable au bien-être et à la santé

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-3303-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Planification

2nd semestre 2024 (Clermont Ferrand)

Stratégies, acteurs et outils de l'aménagement durable : URBAX Ecoquartiers

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-3676-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Planification

Du 05/03/2024 matin au 07/03/2024 après-midi (Clermont Ferrand)

Les essentiels de l'instruction de l'application du droit des sols (ADS)

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-4266-1
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

À l'issue de cette formation, chaque stagiaire doit être en capacité de connaître :

- les bases du métier d'instructeur « ADS » et le cadre législatif
- les éléments clés de la composition des dossiers et les modalités d'instruction
- les différentes étapes de procédure d'instruction

Cible

Planification

Novembre 2024 (Drieat Ile- de-France UD94)

Commissaires enquêteurs - Enquêtes publiques et loi sur l'eau

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4293-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Connaître l'ensemble de la réglementation "loi sur l'eau"

Cible

commissaires enquêteurs expérimentés

Planification

Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Enquêtes publiques et loi sur l'eau

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4293-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Connaître l'ensemble de la réglementation "loi sur l'eau"

Cible

commissaires enquêteurs expérimentés

Planification

Du 06/09/2024 matin au 06/09/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Connaissances des collectivités

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4575-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Planification

Du 26/03/2024 matin au 27/03/2024 après-midi (SAINT ETIENNE)

Budget des collectivités

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4576-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Mieux décrypter le budget d'une collectivité et les relations entre EPCI et commune
- Aider les collectivités à s'orienter vers les bons dispositifs (fiscalité, etc.),

Cible

Planification

Du 11/04/2024 matin au 12/04/2024 après-midi (ST ETIENNE)

CAP sur le ZAN

Durée : 159.0 jour(s)
Session n° 24-4702-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette formation de type "fondamentaux" permet de définir et observer la consommation d'espace naturels agricoles et forestiers, de planifier la consommation et l'artificialisation des sols, de mobiliser les leviers en faveur de projets de territoires sobres en foncier, d'accompagner la sobriété foncière et le recyclage urbain.

Cible

Cette formation s'adresse à l'ensemble des agents de la fonction publique d'État, mais aussi à l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale

Planification

Du 23/05/2024 matin au 31/12/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence A distance)

Urbanisme - Planification

Indroduction au droit de l'urbanisme (FOAD) - qualifiant

Durée : 12.0 jour(s)
Session n° 24-322-1
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation repose sur une double approche du droit de l'urbanisme: la première correspond à une assimilation purement juridique, la seconde tend à développer une compréhension d'ordre plus stratégique.

Connaître, appliquer et faire respecter les règles : présentation générale des règles d'urbanisme, le PLUi (contenu et gestion dans le temps)
Connaître les différentes autorisations des constructions : le champ d'application des autorisations d'urbanisme
Instruire une demande d'autorisation : mode opératoire de l'agent instructeur
Connaître le financement des projets : la nouvelle fiscalité de l'urbanisme et les participations
Sécuriser ses actes : les contentieux administratif et pénal de l'urbanisme.

Cible

Les chargés d'études en urbanisme, aménagement, planification, instructeurs ADS et juristes en fonction dans les DOM/COM (cible prioritaire) et dans les autres SD.

Planification

Du 01/01/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (cvrh distanciel)

Indroduction au droit de l'urbanisme (FOAD) - qualifiant

Durée : 24.0 jour(s)
Session n° 24-322-2
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation repose sur une double approche du droit de l'urbanisme: la première correspond à une assimilation purement juridique, la seconde tend à développer une compréhension d'ordre plus stratégique.

Connaître, appliquer et faire respecter les règles : présentation générale des règles d'urbanisme, le PLUi (contenu et gestion dans le temps)
Connaître les différentes autorisations des constructions : le champ d'application des autorisations d'urbanisme
Instruire une demande d'autorisation : mode opératoire de l'agent instructeur
Connaître le financement des projets : la nouvelle fiscalité de l'urbanisme et les participations
Sécuriser ses actes : les contentieux administratif et pénal de l'urbanisme.

Cible

Les chargés d'études en urbanisme, aménagement, planification, instructeurs ADS et juristes en fonction dans les DOM/COM (cible prioritaire) et dans les autres SD.

Planification

Du 01/10/2024 matin au 30/06/2025 après-midi (cvrh distanciel)

Un aménagement durable pour notre littoral : comprendre et appliquer la loi Littoral / volet urbanisme de la loi littoral

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-323-2
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- d'identifier les grands objectifs du volet urbanisme de la loi Littoral et leur traduction juridique ;
- d'appréhender la place du volet urbanisme de la loi littoral dans le corpus juridique des documents de planification ;
- connaître les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles en la matière ;

Cible

Cette action de formation s'adresse aux agents des services déconcentrés, qui, dans le cadre de l'exercice de leurs missions, sont conduits à mettre en œuvre les dispositions du code de l'urbanisme spécifiques au littoral, au stade de la planification ou de l'application du droit des sols (DDT(M) et DREAL couvrant des territoires soumis à la loi Littoral). Des agents des préfectures peuvent également être concernés.

Elle est destinée aux agents en prise de poste.
Elle peut également concerner des agents qui souhaitent une mise à jour de leurs connaissances. Elle ne nécessite aucun pré-requis.

Planification

Du 06/06/2024 après-midi au 07/06/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Un aménagement durable pour notre littoral : comprendre et appliquer la loi Littoral / volet urbanisme de la loi littoral

Durée : 1.5 jour(s)
Session n° 24-323-3
CVRH de Tours

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- d'identifier les grands objectifs du volet urbanisme de la loi Littoral et leur traduction juridique ;
- d'appréhender la place du volet urbanisme de la loi littoral dans le corpus juridique des documents de planification ;
- connaître les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles en la matière ;

Cible

Cette action de formation s'adresse aux agents des services déconcentrés, qui, dans le cadre de l'exercice de leurs missions, sont conduits à mettre en œuvre les dispositions du code de l'urbanisme spécifiques au littoral, au stade de la planification ou de l'application du droit des sols (DDT(M) et DREAL couvrant des territoires soumis à la loi Littoral). Des agents des préfectures peuvent également être concernés.

Elle est destinée aux agents en prise de poste.
Elle peut également concerner des agents qui souhaitent une mise à jour de leurs connaissances. Elle ne nécessite aucun pré-requis.

Planification

Du 05/12/2024 matin au 06/12/2024 après-midi (Bordeaux)

Un aménagement durable pour notre littoral : comprendre et appliquer la loi Littoral / volet urbanisme de la loi littoral

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-323-4
CVRH de Nantes

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- d'identifier les grands objectifs du volet urbanisme de la loi Littoral et leur traduction juridique ;
- d'appréhender la place du volet urbanisme de la loi littoral dans le corpus juridique des documents de planification ;
- connaître les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles en la matière ;

Cible

Cette action de formation s'adresse aux agents des services déconcentrés, qui, dans le cadre de l'exercice de leurs missions, sont conduits à mettre en œuvre les dispositions du code de l'urbanisme spécifiques au littoral, au stade de la planification ou de l'application du droit des sols (DDT(M) et DREAL couvrant des territoires soumis à la loi Littoral). Des agents des préfectures peuvent également être concernés.

Elle est destinée aux agents en prise de poste.
Elle peut également concerner des agents qui souhaitent une mise à jour de leurs connaissances. Elle ne nécessite aucun pré-requis.

Planification

Du 03/10/2024 matin au 04/10/2024 après-midi (Nantes (Formation reportée SEPT2025))

Les fondamentaux de la planification de l'urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-336-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

L'objectif de cette formation de type « fondamentaux » vise à l'acquisition de connaissances de base.
comprendre l'utilité de chacun des documents d'urbanisme, leur échelle territoriale, connaître leur contenu et les principaux objectifs qu'ils doivent remplir.
connaître les différents documents qui interviennent dans la hiérarchie des normes,
se repérer dans des démarches souvent de longue durée qui associent de nombreux intervenants.

Cible

Les chargés d'études, chargés de mission, voire chefs de service chargés de la planification territoriale en DDT(M), DREAL, Cerema, en prise de poste ou en reconversion.

Des agents de préfecture peuvent être également concernés.

Planification

Du 25/06/2024 matin au 26/06/2024 après-midi (Clermont Ferrand)

Les fondamentaux de la planification de l'urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-336-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'objectif de cette formation de type « fondamentaux » vise à l'acquisition de connaissances de base.
comprendre l'utilité de chacun des documents d'urbanisme, leur échelle territoriale, connaître leur contenu et les principaux objectifs qu'ils doivent remplir.
connaître les différents documents qui interviennent dans la hiérarchie des normes,
se repérer dans des démarches souvent de longue durée qui associent de nombreux intervenants.

Cible

Les chargés d'études, chargés de mission, voire chefs de service chargés de la planification territoriale en DDT(M), DREAL, Cerema, en prise de poste ou en reconversion.

Des agents de préfecture peuvent être également concernés.

Planification

Du 27/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (AJACCIO)

Les fondamentaux de la planification de l'urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-336-3
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

L'objectif de cette formation de type « fondamentaux » vise à l'acquisition de connaissances de base.
comprendre l'utilité de chacun des documents d'urbanisme, leur échelle territoriale, connaître leur contenu et les principaux objectifs qu'ils doivent remplir.
connaître les différents documents qui interviennent dans la hiérarchie des normes,
se repérer dans des démarches souvent de longue durée qui associent de nombreux intervenants.

Cible

Les chargés d'études, chargés de mission, voire chefs de service chargés de la planification territoriale en DDT(M), DREAL, Cerema, en prise de poste ou en reconversion.

Des agents de préfecture peuvent être également concernés.

Planification

Du 23/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Les fondamentaux de la planification de l'urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-336-4
CVRH d'Arras

Objectifs

L'objectif de cette formation de type « fondamentaux » vise à l'acquisition de connaissances de base.
comprendre l'utilité de chacun des documents d'urbanisme, leur échelle territoriale, connaître leur contenu et les principaux objectifs qu'ils doivent remplir.
connaître les différents documents qui interviennent dans la hiérarchie des normes,
se repérer dans des démarches souvent de longue durée qui associent de nombreux intervenants.

Cible

Les chargés d'études, chargés de mission, voire chefs de service chargés de la planification territoriale en DDT(M), DREAL, Cerema, en prise de poste ou en reconversion.

Des agents de préfecture peuvent être également concernés.

Planification

Du 10/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Les fondamentaux de la planification de l'urbanisme

Durée : 0.0 jour(s)
Session n° 24-336-5
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

L'objectif de cette formation de type « fondamentaux » vise à l'acquisition de connaissances de base.
comprendre l'utilité de chacun des documents d'urbanisme, leur échelle territoriale, connaître leur contenu et les principaux objectifs qu'ils doivent remplir.
connaître les différents documents qui interviennent dans la hiérarchie des normes,
se repérer dans des démarches souvent de longue durée qui associent de nombreux intervenants.

Cible

Les chargés d'études, chargés de mission, voire chefs de service chargés de la planification territoriale en DDT(M), DREAL, Cerema, en prise de poste ou en reconversion.

Des agents de préfecture peuvent être également concernés.

Planification

Du 28/11/2024 matin au 29/11/2024 après-midi (Lyon)

Les fondamentaux de la planification de l'urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-336-6
CVRH de Mâcon

Objectifs

L'objectif de cette formation de type « fondamentaux » vise à l'acquisition de connaissances de base.
comprendre l'utilité de chacun des documents d'urbanisme, leur échelle territoriale, connaître leur contenu et les principaux objectifs qu'ils doivent remplir.
connaître les différents documents qui interviennent dans la hiérarchie des normes,
se repérer dans des démarches souvent de longue durée qui associent de nombreux intervenants.

Cible

Les chargés d'études, chargés de mission, voire chefs de service chargés de la planification territoriale en DDT(M), DREAL, Cerema, en prise de poste ou en reconversion.

Des agents de préfecture peuvent être également concernés.

Planification

Du 09/09/2024 matin au 10/09/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Les fondamentaux de la planification de l'urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-336-7
CVRH de Toulouse

Objectifs

L'objectif de cette formation de type « fondamentaux » vise à l'acquisition de connaissances de base.
comprendre l'utilité de chacun des documents d'urbanisme, leur échelle territoriale, connaître leur contenu et les principaux objectifs qu'ils doivent remplir.
connaître les différents documents qui interviennent dans la hiérarchie des normes,
se repérer dans des démarches souvent de longue durée qui associent de nombreux intervenants.

Cible

Les chargés d'études, chargés de mission, voire chefs de service chargés de la planification territoriale en DDT(M), DREAL, Cerema, en prise de poste ou en reconversion.

Des agents de préfecture peuvent être également concernés.

Planification

Du 12/03/2024 matin au 13/03/2024 après-midi (CVRH Toulouse - 6 imp Mesplé - 31100 Toulouse)

Les fondamentaux de la planification de l'urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-336-8
CVRH de Nantes

Objectifs

L'objectif de cette formation de type « fondamentaux » vise à l'acquisition de connaissances de base.
comprendre l'utilité de chacun des documents d'urbanisme, leur échelle territoriale, connaître leur contenu et les principaux objectifs qu'ils doivent remplir.
connaître les différents documents qui interviennent dans la hiérarchie des normes,
se repérer dans des démarches souvent de longue durée qui associent de nombreux intervenants.

Cible

Les chargés d'études, chargés de mission, voire chefs de service chargés de la planification territoriale en DDT(M), DREAL, Cerema, en prise de poste ou en reconversion.

Des agents de préfecture peuvent être également concernés.

Planification

Du 20/06/2024 matin au 21/06/2024 après-midi (Nantes)

Maîtriser de l'étalement urbain et densification acceptable

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-337-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Il est attendu que les services acquièrent des éléments de contexte, d'argumentaires et de moyens, grâce aux documents de planification notamment, pour freiner l'étalement urbain et favoriser une densification acceptable pour chaque type de territoire : urbain, périurbain, rural.
Il s'agira de :
• acquérir des arguments sur les effets de l'étalement urbain et sur la densification acceptable,
• connaître les leviers d'action des documents de planification,
• connaître des expériences pilotes en matière d'aménagement durable.

Cible

Les chargés d'études, chargés de mission, voire chefs de service chargés de la planification territoriale ou de l'aménagement durable en DDT(M), DREAL, CEREMA.

Planification

Du 07/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Rôle de l'état dans la planification territoriale

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-340-2
CVRH d'Arras

Objectifs

connaître le contenu minimum des PAC et des « notes d'enjeux »,
assimiler les nouvelles politiques publiques portées par les lois ENE, ALUR, EC
comprendre la démarche d'évaluation environnementale,
mesurer le rôle du contrôle de légalité,
tirer les leçons des expériences pionnières sur tous ces sujets.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de comprendre ce qui est attendu du rôle de l'État dans la planification territoriale, tout en mesurant les marges de manœuvre que peuvent avoir les services locaux.riale, tout en mesurant les marges de manœuvre que peuvent avoir les services locaux.

Cible

Les chargés d'études, chargés de mission, voire chefs de service chargés de la planification territoriale en DDT(M), DREAL, Cerema.
Des agents de préfecture peuvent être également concernés.
De préférence, avoir suivi la formation sur les fondamentaux de la planification urbaine.

Planification

Du 10/10/2024 matin au 11/10/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Rôle de l'état dans la planification territoriale

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-340-3
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

connaître le contenu minimum des PAC et des « notes d'enjeux »,
assimiler les nouvelles politiques publiques portées par les lois ENE, ALUR, EC
comprendre la démarche d'évaluation environnementale,
mesurer le rôle du contrôle de légalité,
tirer les leçons des expériences pionnières sur tous ces sujets.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de comprendre ce qui est attendu du rôle de l'État dans la planification territoriale, tout en mesurant les marges de manœuvre que peuvent avoir les services locaux.riale, tout en mesurant les marges de manœuvre que peuvent avoir les services locaux.

Cible

Les chargés d'études, chargés de mission, voire chefs de service chargés de la planification territoriale en DDT(M), DREAL, Cerema.
Des agents de préfecture peuvent être également concernés.
De préférence, avoir suivi la formation sur les fondamentaux de la planification urbaine.

Planification

Du 15/10/2024 matin au 16/10/2024 après-midi (CORSE)

Rôle de l'état dans la planification territoriale

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-340-4
CVRH de
Clermont-Ferrand

Objectifs

connaître le contenu minimum des PAC et des « notes d'enjeux »,
assimiler les nouvelles politiques publiques portées par les lois ENE, ALUR, EC
comprendre la démarche d'évaluation environnementale,
mesurer le rôle du contrôle de légalité,
tirer les leçons des expériences pionnières sur tous ces sujets.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de comprendre ce qui est attendu du rôle de l'État dans la planification territoriale, tout en mesurant les marges de manœuvre que peuvent avoir les services locaux.riale, tout en mesurant les marges de manœuvre que peuvent avoir les services locaux.

Cible

Les chargés d'études, chargés de mission, voire chefs de service chargés de la planification territoriale en DDT(M), DREAL, Cerema.
Des agents de préfecture peuvent être également concernés.
De préférence, avoir suivi la formation sur les fondamentaux de la planification urbaine.

Planification

Du 06/11/2024 matin au 07/11/2024 après-midi (Lyon)

Rôle de l'état dans la planification territoriale

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-340-5
CVRH de Tours

Objectifs

connaître le contenu minimum des PAC et des « notes d'enjeux »,
assimiler les nouvelles politiques publiques portées par les lois ENE, ALUR, EC
comprendre la démarche d'évaluation environnementale,
mesurer le rôle du contrôle de légalité,
tirer les leçons des expériences pionnières sur tous ces sujets.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de comprendre ce qui est attendu du rôle de l'État dans la planification territoriale, tout en mesurant les marges de manœuvre que peuvent avoir les services locaux.riale, tout en mesurant les marges de manœuvre que peuvent avoir les services locaux.

Cible

Les chargés d'études, chargés de mission, voire chefs de service chargés de la planification territoriale en DDT(M), DREAL, Cerema.
Des agents de préfecture peuvent être également concernés.
De préférence, avoir suivi la formation sur les fondamentaux de la planification urbaine.

Planification

Du 17/12/2024 matin au 18/12/2024 après-midi (Tours)

Rôle de l'état dans la planification territoriale

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-340-6
CVRH de Nancy

Objectifs

connaître le contenu minimum des PAC et des « notes d'enjeux »,
assimiler les nouvelles politiques publiques portées par les lois ENE, ALUR, EC
comprendre la démarche d'évaluation environnementale,
mesurer le rôle du contrôle de légalité,
tirer les leçons des expériences pionnières sur tous ces sujets.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de comprendre ce qui est attendu du rôle de l'État dans la planification territoriale, tout en mesurant les marges de manœuvre que peuvent avoir les services locaux.riale, tout en mesurant les marges de manœuvre que peuvent avoir les services locaux.

Cible

Les chargés d'études, chargés de mission, voire chefs de service chargés de la planification territoriale en DDT(M), DREAL, Cerema.
Des agents de préfecture peuvent être également concernés.
De préférence, avoir suivi la formation sur les fondamentaux de la planification urbaine.

Planification

Du 08/04/2024 matin au 09/04/2024 après-midi (EN PRESENTIEL au CVRH de Nancy situé à Pont-à-Mousson)

Rôle de l'état dans la planification territoriale

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-340-7
CVRH de Toulouse

Objectifs

connaître le contenu minimum des PAC et des « notes d'enjeux »,
assimiler les nouvelles politiques publiques portées par les lois ENE, ALUR, EC
comprendre la démarche d'évaluation environnementale,
mesurer le rôle du contrôle de légalité,
tirer les leçons des expériences pionnières sur tous ces sujets.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de comprendre ce qui est attendu du rôle de l'État dans la planification territoriale, tout en mesurant les marges de manœuvre que peuvent avoir les services locaux.riale, tout en mesurant les marges de manœuvre que peuvent avoir les services locaux.

Cible

Les chargés d'études, chargés de mission, voire chefs de service chargés de la planification territoriale en DDT(M), DREAL, Cerema.
Des agents de préfecture peuvent être également concernés.
De préférence, avoir suivi la formation sur les fondamentaux de la planification urbaine.

Planification

Du 12/11/2024 matin au 13/11/2024 après-midi (CVRH Toulouse - Salle Champollion - 6 imp Mesplé - 31100 Toulouse)

Le contenu du PLUi-PLU

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-341-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- mieux accompagner les collectivités locales pour qu'elles produisent des PLU(i) de qualité en veillant à ce qu'ils soient sûrs juridiquement, porteurs d'une ambition pour le territoire et qu'ils déclinent les politiques publiques prioritaires en lien avec l'urbanisme (habitat, mobilité, environnement, agriculture, risques …) ;
- avoir connaissance des apports de la réforme des loi ALUR et des réformes qui ont suivi dont la loi Climat et Résilience sur le contenu du PLU(i) ;
- connaître l'éventail des dispositions mobilisables par les collectivités dans un PLU ou un PLUi : (pour gérer le tissu urbain existant, ou pour faire émerger des projets d'aménagement durable), la portée de ces outils et leur intérêt ;
- connaître les spécificités du PLU intercommunal par rapport à un PLU pour inciter les collectivités à recourir à ce document.
- découvrir les spécificités de certains PLU(i) comme les PLUi-HD ...

Cible

La cible prioritaire est principalement constituée des chef.fes de service et d'unité, des chargé.es d'études planification en DDT(M), ainsi que les agent.es chargés du nouveau conseil au territoire. Peuvent aussi y être associés les personnels en DREAL, DEAL et du Cerema susceptibles d'intervenir sur les documents d'urbanisme.Enfin, il pourra être envisagé d'ouvrir la session à des stagiaires issus d'autres services de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, dans une dynamique articulée avec le CNFPT selon les orientations locales.
Pré-requis
Il est indispensable que les stagiaires aient déjà des connaissances de base en urbanisme et planification, notamment en ayant suivi le module "Les fondamentaux de la planification de l'urbanisme" ou qu'ils puissent justifier de connaissances ou expériences dans ce domaine.

Planification

Du 14/05/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (Lyon)

Le contenu du PLUi-PLU

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-341-2

CVRH d'Arras

Objectifs

- mieux accompagner les collectivités locales pour qu'elles produisent des PLU(i) de qualité en veillant à ce qu'ils soient sûrs juridiquement, porteurs d'une ambition pour le territoire et qu'ils déclinent les politiques publiques prioritaires en lien avec l'urbanisme (habitat, mobilité, environnement, agriculture, risques …) ;
- avoir connaissance des apports de la réforme des loi ALUR et des réformes qui ont suivi dont la loi Climat et Résilience sur le contenu du PLU(i) ;
- connaître l'éventail des dispositions mobilisables par les collectivités dans un PLU ou un PLUi : (pour gérer le tissu urbain existant, ou pour faire émerger des projets d'aménagement durable), la portée de ces outils et leur intérêt ;
- connaître les spécificités du PLU intercommunal par rapport à un PLU pour inciter les collectivités à recourir à ce document.
- découvrir les spécificités de certains PLU(i) comme les PLUi-HD ...

Cible

La cible prioritaire est principalement constituée des chef.fes de service et d'unité, des chargé.es d'études planification en DDT(M), ainsi que les agent.es chargés du nouveau conseil au territoire. Peuvent aussi y être associés les personnels en DREAL, DEAL et du Cerema susceptibles d'intervenir sur les documents d'urbanisme.Enfin, il pourra être envisagé d'ouvrir la session à des stagiaires issus d'autres services de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, dans une dynamique articulée avec le CNFPT selon les orientations locales.
Pré-requis
Il est indispensable que les stagiaires aient déjà des connaissances de base en urbanisme et planification, notamment en ayant suivi le module "Les fondamentaux de la planification de l'urbanisme" ou qu'ils puissent justifier de connaissances ou expériences dans ce domaine.

Planification

Du 04/11/2024 matin au 03/12/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Le contenu du PLUi-PLU

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-341-3

CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- mieux accompagner les collectivités locales pour qu'elles produisent des PLU(i) de qualité en veillant à ce qu'ils soient sûrs juridiquement, porteurs d'une ambition pour le territoire et qu'ils déclinent les politiques publiques prioritaires en lien avec l'urbanisme (habitat, mobilité, environnement, agriculture, risques …) ;
- avoir connaissance des apports de la réforme des loi ALUR et des réformes qui ont suivi dont la loi Climat et Résilience sur le contenu du PLU(i) ;
- connaître l'éventail des dispositions mobilisables par les collectivités dans un PLU ou un PLUi : (pour gérer le tissu urbain existant, ou pour faire émerger des projets d'aménagement durable), la portée de ces outils et leur intérêt ;
- connaître les spécificités du PLU intercommunal par rapport à un PLU pour inciter les collectivités à recourir à ce document.
- découvrir les spécificités de certains PLU(i) comme les PLUi-HD ...

Cible

La cible prioritaire est principalement constituée des chef.fes de service et d'unité, des chargé.es d'études planification en DDT(M), ainsi que les agent.es chargés du nouveau conseil au territoire. Peuvent aussi y être associés les personnels en DREAL, DEAL et du Cerema susceptibles d'intervenir sur les documents d'urbanisme.Enfin, il pourra être envisagé d'ouvrir la session à des stagiaires issus d'autres services de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, dans une dynamique articulée avec le CNFPT selon les orientations locales.
Pré-requis
Il est indispensable que les stagiaires aient déjà des connaissances de base en urbanisme et planification, notamment en ayant suivi le module "Les fondamentaux de la planification de l'urbanisme" ou qu'ils puissent justifier de connaissances ou expériences dans ce domaine.

Planification

Du 11/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence (4 jours en 2 modules))

Le contenu du PLUi-PLU

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-341-4

CVRH de Toulouse

Objectifs

- mieux accompagner les collectivités locales pour qu'elles produisent des PLU(i) de qualité en veillant à ce qu'ils soient sûrs juridiquement, porteurs d'une ambition pour le territoire et qu'ils déclinent les politiques publiques prioritaires en lien avec l'urbanisme (habitat, mobilité, environnement, agriculture, risques …) ;
- avoir connaissance des apports de la réforme des loi ALUR et des réformes qui ont suivi dont la loi Climat et Résilience sur le contenu du PLU(i) ;
- connaître l'éventail des dispositions mobilisables par les collectivités dans un PLU ou un PLUi : (pour gérer le tissu urbain existant, ou pour faire émerger des projets d'aménagement durable), la portée de ces outils et leur intérêt ;
- connaître les spécificités du PLU intercommunal par rapport à un PLU pour inciter les collectivités à recourir à ce document.
- découvrir les spécificités de certains PLU(i) comme les PLUi-HD ...

Cible

La cible prioritaire est principalement constituée des chef.fes de service et d'unité, des chargé.es d'études planification en DDT(M), ainsi que les agent.es chargés du nouveau conseil au territoire. Peuvent aussi y être associés les personnels en DREAL, DEAL et du Cerema susceptibles d'intervenir sur les documents d'urbanisme.Enfin, il pourra être envisagé d'ouvrir la session à des stagiaires issus d'autres services de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, dans une dynamique articulée avec le CNFPT selon les orientations locales.
Pré-requis
Il est indispensable que les stagiaires aient déjà des connaissances de base en urbanisme et planification, notamment en ayant suivi le module "Les fondamentaux de la planification de l'urbanisme" ou qu'ils puissent justifier de connaissances ou expériences dans ce domaine.

Planification

Du 16/09/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (CVRH Toulouse - 6 imp Mesplé - 31100 Toulouse)

Le contenu du PLUi-PLU

Durée : 4.0 jour(s)

Session n° 24-341-5

CVRH de Nantes

Objectifs

- mieux accompagner les collectivités locales pour qu'elles produisent des PLU(i) de qualité en veillant à ce qu'ils soient sûrs juridiquement, porteurs d'une ambition pour le territoire et qu'ils déclinent les politiques publiques prioritaires en lien avec l'urbanisme (habitat, mobilité, environnement, agriculture, risques …) ;
- avoir connaissance des apports de la réforme des loi ALUR et des réformes qui ont suivi dont la loi Climat et Résilience sur le contenu du PLU(i) ;
- connaître l'éventail des dispositions mobilisables par les collectivités dans un PLU ou un PLUi : (pour gérer le tissu urbain existant, ou pour faire émerger des projets d'aménagement durable), la portée de ces outils et leur intérêt ;
- connaître les spécificités du PLU intercommunal par rapport à un PLU pour inciter les collectivités à recourir à ce document.
- découvrir les spécificités de certains PLU(i) comme les PLUi-HD ...

Cible

La cible prioritaire est principalement constituée des chef.fes de service et d'unité, des chargé.es d'études planification en DDT(M), ainsi que les agent.es chargés du nouveau conseil au territoire. Peuvent aussi y être associés les personnels en DREAL, DEAL et du Cerema susceptibles d'intervenir sur les documents d'urbanisme.Enfin, il pourra être envisagé d'ouvrir la session à des stagiaires issus d'autres services de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, dans une dynamique articulée avec le CNFPT selon les orientations locales.
Pré-requis
Il est indispensable que les stagiaires aient déjà des connaissances de base en urbanisme et planification, notamment en ayant suivi le module "Les fondamentaux de la planification de l'urbanisme" ou qu'ils puissent justifier de connaissances ou expériences dans ce domaine.

Planification

Du 19/09/2024 matin au 18/10/2024 après-midi (Nantes)

Le contenu du PLUi-PLU

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-341-6
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

- mieux accompagner les collectivités locales pour qu'elles produisent des PLU(i) de qualité en veillant à ce qu'ils soient sûrs juridiquement, porteurs d'une ambition pour le territoire et qu'ils déclinent les politiques publiques prioritaires en lien avec l'urbanisme (habitat, mobilité, environnement, agriculture, risques …) ;
- avoir connaissance des apports de la réforme des loi ALUR et des réformes qui ont suivi dont la loi Climat et Résilience sur le contenu du PLU(i) ;
- connaître l'éventail des dispositions mobilisables par les collectivités dans un PLU ou un PLUi : (pour gérer le tissu urbain existant, ou pour faire émerger des projets d'aménagement durable), la portée de ces outils et leur intérêt ;
- connaître les spécificités du PLU intercommunal par rapport à un PLU pour inciter les collectivités à recourir à ce document.
- découvrir les spécificités de certains PLU(i) comme les PLUi-HD ...

Cible

La cible prioritaire est principalement constituée des chef.fes de service et d'unité, des chargé.es d'études planification en DDT(M), ainsi que les agent.es chargés du nouveau conseil au territoire. Peuvent aussi y être associés les personnels en DREAL, DEAL et du Cerema susceptibles d'intervenir sur les documents d'urbanisme.Enfin, il pourra être envisagé d'ouvrir la session à des stagiaires issus d'autres services de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, dans une dynamique articulée avec le CNFPT selon les orientations locales.
Pré-requis
Il est indispensable que les stagiaires aient déjà des connaissances de base en urbanisme et planification, notamment en ayant suivi le module "Les fondamentaux de la planification de l'urbanisme" ou qu'ils puissent justifier de connaissances ou expériences dans ce domaine.

Planification

Du 09/09/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (CVRH de Paris)

Le contenu du PLUi-PLU

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-341-7
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- mieux accompagner les collectivités locales pour qu'elles produisent des PLU(i) de qualité en veillant à ce qu'ils soient sûrs juridiquement, porteurs d'une ambition pour le territoire et qu'ils déclinent les politiques publiques prioritaires en lien avec l'urbanisme (habitat, mobilité, environnement, agriculture, risques …) ;
- avoir connaissance des apports de la réforme des loi ALUR et des réformes qui ont suivi dont la loi Climat et Résilience sur le contenu du PLU(i) ;
- connaître l'éventail des dispositions mobilisables par les collectivités dans un PLU ou un PLUi : (pour gérer le tissu urbain existant, ou pour faire émerger des projets d'aménagement durable), la portée de ces outils et leur intérêt ;
- connaître les spécificités du PLU intercommunal par rapport à un PLU pour inciter les collectivités à recourir à ce document.
- découvrir les spécificités de certains PLU(i) comme les PLUi-HD ...

Cible

La cible prioritaire est principalement constituée des chef.fes de service et d'unité, des chargé.es d'études planification en DDT(M), ainsi que les agent.es chargés du nouveau conseil au territoire. Peuvent aussi y être associés les personnels en DREAL, DEAL et du Cerema susceptibles d'intervenir sur les documents d'urbanisme.Enfin, il pourra être envisagé d'ouvrir la session à des stagiaires issus d'autres services de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, dans une dynamique articulée avec le CNFPT selon les orientations locales.
Pré-requis
Il est indispensable que les stagiaires aient déjà des connaissances de base en urbanisme et planification, notamment en ayant suivi le module "Les fondamentaux de la planification de l'urbanisme" ou qu'ils puissent justifier de connaissances ou expériences dans ce domaine.

Planification

Du 20/06/2024 après-midi au 20/06/2024 après-midi (Distanciel)

Comprendre l'élaboration et le contenu d'un ScoT

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-344-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cette formation devra permettre aux agents des services déconcentrés de l'Etat :

• de connaître les bases juridiques du SCOT (contenus, procédure, gouvernance…),
• d'assurer la promotion du SCOT sur leur territoire,
• de conseiller et d'accompagner les collectivités pour réinterroger le SCoT sur son périmètre et sa mise en compatibilité avec le SRADDET,
• d'assimiler les dernières évolutions législatives,
• d'évaluer le SCOT.

Cible

La cible prioritaire est constituée des Chargés d'études planification en DDT(M) concernés par les ScoT ainsi que les chefs d'unité et de service. Peuvent aussi y être associés : les personnels de DREAL, CEREMA ou de préfectures, ainsi que des chargés d'études planification en DDT(M)/DREAL/Cerema concernés.

Planification

Du 16/09/2024 matin au 18/09/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Comprendre l'élaboration et le contenu d'un ScoT

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-344-2
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette formation devra permettre aux agents des services déconcentrés de l'Etat :

• de connaître les bases juridiques du SCOT (contenus, procédure, gouvernance…),
• d'assurer la promotion du SCOT sur leur territoire,
• de conseiller et d'accompagner les collectivités pour réinterroger le SCoT sur son périmètre et sa mise en compatibilité avec le SRADDET,
• d'assimiler les dernières évolutions législatives,
• d'évaluer le SCOT.

Cible

La cible prioritaire est constituée des Chargés d'études planification en DDT(M) concernés par les ScoT ainsi que les chefs d'unité et de service. Peuvent aussi y être associés : les personnels de DREAL, CEREMA ou de préfectures, ainsi que des chargés d'études planification en DDT(M)/DREAL/Cerema concernés.

Planification

Du 28/05/2024 matin au 30/05/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Comprendre l'élaboration et le contenu d'un ScoT

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-344-3
CVRH de Tours

Objectifs

Cette formation devra permettre aux agents des services déconcentrés de l'Etat :

• de connaître les bases juridiques du SCOT (contenus, procédure, gouvernance…),
• d'assurer la promotion du SCOT sur leur territoire,
• de conseiller et d'accompagner les collectivités pour réinterroger le SCoT sur son périmètre et sa mise en compatibilité avec le SRADDET,
• d'assimiler les dernières évolutions législatives,
• d'évaluer le SCOT.

Cible

La cible prioritaire est constituée des Chargés d'études planification en DDT(M) concernés par les ScoT ainsi que les chefs d'unité et de service. Peuvent aussi y être associés : les personnels de DREAL, CEREMA ou de préfectures, ainsi que des chargés d'études planification en DDT(M)/DREAL/Cerema concernés.

Planification

Du 03/12/2024 matin au 05/12/2024 après-midi (Tours)

Comprendre l'élaboration et le contenu d'un ScoT

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-344-4
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cette formation devra permettre aux agents des services déconcentrés de l'Etat :

• de connaître les bases juridiques du SCOT (contenus, procédure, gouvernance…),
• d'assurer la promotion du SCOT sur leur territoire,
• de conseiller et d'accompagner les collectivités pour réinterroger le SCoT sur son périmètre et sa mise en compatibilité avec le SRADDET,
• d'assimiler les dernières évolutions législatives,
• d'évaluer le SCOT.

Cible

La cible prioritaire est constituée des Chargés d'études planification en DDT(M) concernés par les ScoT ainsi que les chefs d'unité et de service. Peuvent aussi y être associés : les personnels de DREAL, CEREMA ou de préfectures, ainsi que des chargés d'études planification en DDT(M)/DREAL/Cerema concernés.

Planification

Du 11/06/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (Clermont-ferrand)

Comprendre l'élaboration et le contenu d'un ScoT

Durée : 3.0 jour(s)
Session n° 24-344-5
CVRH de Mâcon

Objectifs

Cette formation devra permettre aux agents des services déconcentrés de l'Etat :

• de connaître les bases juridiques du SCOT (contenus, procédure, gouvernance…),
• d'assurer la promotion du SCOT sur leur territoire,
• de conseiller et d'accompagner les collectivités pour réinterroger le SCoT sur son périmètre et sa mise en compatibilité avec le SRADDET,
• d'assimiler les dernières évolutions législatives,
• d'évaluer le SCOT.

Cible

La cible prioritaire est constituée des Chargés d'études planification en DDT(M) concernés par les ScoT ainsi que les chefs d'unité et de service. Peuvent aussi y être associés : les personnels de DREAL, CEREMA ou de préfectures, ainsi que des chargés d'études planification en DDT(M)/DREAL/Cerema concernés.

Planification

Du 12/11/2024 matin au 14/11/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Les documents d'urbanisme pour ceux qui n'en font pas

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-345-1
CVRH de Nantes

Objectifs

- acquérir des connaissances de base en matière de planification de l'urbanisme ;
- appréhender les enjeux des différents documents ;
- comprendre les conditions dans lesquelles ces documents doivent prendre en compte les politiques publiques portées par les services de l'État.

Cible

- agents des administrations d'État dont les politiques publiques doivent être prises en compte dans les documents de planification de l'urbanisme (eau, biodiversité, risques, habitat, politiques agricoles, déplacements, nouveau conseil aux territoires).
Cette formation n'est pas destinée en priorité aux chargés d'études planification en prise de poste qui doivent s'orienter vers la formation "les fondamentaux de la planification de l'urbanisme".
- aucun pré-requis nécessaire

Planification

Du 22/01/2024 après-midi au 23/01/2024 après-midi (A distance)

Les documents d'urbanisme pour ceux qui n'en font pas

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-345-2
CVRH de Nancy

Objectifs

- acquérir des connaissances de base en matière de planification de l'urbanisme ;
- appréhender les enjeux des différents documents ;
- comprendre les conditions dans lesquelles ces documents doivent prendre en compte les politiques publiques portées par les services de l'État.

Cible

- agents des administrations d'État dont les politiques publiques doivent être prises en compte dans les documents de planification de l'urbanisme (eau, biodiversité, risques, habitat, politiques agricoles, déplacements, nouveau conseil aux territoires).
Cette formation n'est pas destinée en priorité aux chargés d'études planification en prise de poste qui doivent s'orienter vers la formation "les fondamentaux de la planification de l'urbanisme".
- aucun pré-requis nécessaire

Planification

Du 13/02/2024 matin au 13/02/2024 après-midi ("EN PRESENTIEL" au CVRH de Nancy situé à Pont-à-Mousson)

Les documents d'urbanisme pour ceux qui n'en font pas

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-345-3
CVRH d'Arras

Objectifs

- acquérir des connaissances de base en matière de planification de l'urbanisme ;
- appréhender les enjeux des différents documents ;
- comprendre les conditions dans lesquelles ces documents doivent prendre en compte les politiques publiques portées par les services de l'État.

Cible

- agents des administrations d'État dont les politiques publiques doivent être prises en compte dans les documents de planification de l'urbanisme (eau, biodiversité, risques, habitat, politiques agricoles, déplacements, nouveau conseil aux territoires).
Cette formation n'est pas destinée en priorité aux chargés d'études planification en prise de poste qui doivent s'orienter vers la formation "les fondamentaux de la planification de l'urbanisme".
- aucun pré-requis nécessaire

Planification

Du 12/11/2024 matin au 12/11/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Les documents d'urbanisme pour ceux qui n'en font pas

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-345-4
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

- acquérir des connaissances de base en matière de planification de l'urbanisme ;
- appréhender les enjeux des différents documents ;
- comprendre les conditions dans lesquelles ces documents doivent prendre en compte les politiques publiques portées par les services de l'État.

Cible

- agents des administrations d'État dont les politiques publiques doivent être prises en compte dans les documents de planification de l'urbanisme (eau, biodiversité, risques, habitat, politiques agricoles, déplacements, nouveau conseil aux territoires).
Cette formation n'est pas destinée en priorité aux chargés d'études planification en prise de poste qui doivent s'orienter vers la formation "les fondamentaux de la planification de l'urbanisme".
- aucun pré-requis nécessaire

Planification

Du 10/04/2024 matin au 10/04/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Les documents d'urbanisme pour ceux qui n'en font pas

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-345-7
CVRH de Toulouse

Objectifs

- acquérir des connaissances de base en matière de planification de l'urbanisme ;
- appréhender les enjeux des différents documents ;
- comprendre les conditions dans lesquelles ces documents doivent prendre en compte les politiques publiques portées par les services de l'État.

Cible

- agents des administrations d'État dont les politiques publiques doivent être prises en compte dans les documents de planification de l'urbanisme (eau, biodiversité, risques, habitat, politiques agricoles, déplacements, nouveau conseil aux territoires).
Cette formation n'est pas destinée en priorité aux chargés d'études planification en prise de poste qui doivent s'orienter vers la formation "les fondamentaux de la planification de l'urbanisme".
- aucun pré-requis nécessaire

Planification

Du 12/06/2024 matin au 12/06/2024 après-midi (CVRH Toulouse - Salle Champollion - 6 imp Mesplé - 31100 Toulouse)

Les documents d'urbanisme pour ceux qui n'en font pas

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-345-8
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- acquérir des connaissances de base en matière de planification de l'urbanisme ;
- appréhender les enjeux des différents documents ;
- comprendre les conditions dans lesquelles ces documents doivent prendre en compte les politiques publiques portées par les services de l'État.

Cible

- agents des administrations d'État dont les politiques publiques doivent être prises en compte dans les documents de planification de l'urbanisme (eau, biodiversité, risques, habitat, politiques agricoles, déplacements, nouveau conseil aux territoires).
Cette formation n'est pas destinée en priorité aux chargés d'études planification en prise de poste qui doivent s'orienter vers la formation "les fondamentaux de la planification de l'urbanisme".
- aucun pré-requis nécessaire

Planification

Du 04/06/2024 matin au 04/06/2024 après-midi (Distanciel)

Les documents d'urbanisme pour ceux qui n'en font pas

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-345-12
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- acquérir des connaissances de base en matière de planification de l'urbanisme ;
- appréhender les enjeux des différents documents ;
- comprendre les conditions dans lesquelles ces documents doivent prendre en compte les politiques publiques portées par les services de l'État.

Cible

- agents des administrations d'État dont les politiques publiques doivent être prises en compte dans les documents de planification de l'urbanisme (eau, biodiversité, risques, habitat, politiques agricoles, déplacements, nouveau conseil aux territoires).
Cette formation n'est pas destinée en priorité aux chargés d'études planification en prise de poste qui doivent s'orienter vers la formation "les fondamentaux de la planification de l'urbanisme".
- aucun pré-requis nécessaire

Planification

Du 17/09/2024 matin au 17/09/2024 après-midi (Distanciel)

Les documents d'urbanisme pour ceux qui n'en font pas

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-345-13
CVRH de Nantes

Objectifs

- acquérir des connaissances de base en matière de planification de l'urbanisme ;
- appréhender les enjeux des différents documents ;
- comprendre les conditions dans lesquelles ces documents doivent prendre en compte les politiques publiques portées par les services de l'État.

Cible

- agents des administrations d'État dont les politiques publiques doivent être prises en compte dans les documents de planification de l'urbanisme (eau, biodiversité, risques, habitat, politiques agricoles, déplacements, nouveau conseil aux territoires).
Cette formation n'est pas destinée en priorité aux chargés d'études planification en prise de poste qui doivent s'orienter vers la formation "les fondamentaux de la planification de l'urbanisme".
- aucun pré-requis nécessaire

Planification

Du 10/12/2024 matin au 10/12/2024 après-midi (Nantes)

Assurer et superviser la police de l'urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-354-1

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d' identifier les différents acteurs dans l'organisation juridictionnelle, connaître la procédure de constatation des infractions, connaître ses limites et ses responsabilités et pouvoir établir des procès-verbaux ou rapports juridiquement sécurisés, de conseiller les élus en matière de police de l'urbanisme, d'organiser

Cible

- Contrôleur/Contrôleuse en charge de la supervision de la police de l'urbanisme ;
- Chef/Cheffe de l'application du droit des sols.

Pré-requis : disposer de connaissances relatives aux autorisations d'application du droit des sols et sur la fiscalité associée.

Planification

Du 15/05/2024 matin au 16/05/2024 après-midi (à distance)

Assurer et superviser la police de l'urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-354-2

CVRH de Rouen

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d' identifier les différents acteurs dans l'organisation juridictionnelle, connaître la procédure de constatation des infractions, connaître ses limites et ses responsabilités et pouvoir établir des procès-verbaux ou rapports juridiquement sécurisés, de conseiller les élus en matière de police de l'urbanisme, d'organiser

Cible

- Contrôleur/Contrôleuse en charge de la supervision de la police de l'urbanisme ;
- Chef/Cheffe de l'application du droit des sols.

Pré-requis : disposer de connaissances relatives aux autorisations d'application du droit des sols et sur la fiscalité associée.

Planification

Du 18/11/2024 après-midi au 26/11/2024 après-midi (Distanciel)

Assurer et superviser la police de l'urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-354-3

CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d' identifier les différents acteurs dans l'organisation juridictionnelle, connaître la procédure de constatation des infractions, connaître ses limites et ses responsabilités et pouvoir établir des procès-verbaux ou rapports juridiquement sécurisés, de conseiller les élus en matière de police de l'urbanisme, d'organiser

Cible

- Contrôleur/Contrôleuse en charge de la supervision de la police de l'urbanisme ;
- Chef/Cheffe de l'application du droit des sols.

Pré-requis : disposer de connaissances relatives aux autorisations d'application du droit des sols et sur la fiscalité associée.

Planification

Du 12/11/2024 matin au 13/11/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Assurer et superviser la police de l'urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)

Session n° 24-354-4

CVRH de Mâcon

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d' identifier les différents acteurs dans l'organisation juridictionnelle, connaître la procédure de constatation des infractions, connaître ses limites et ses responsabilités et pouvoir établir des procès-verbaux ou rapports juridiquement sécurisés, de conseiller les élus en matière de police de l'urbanisme, d'organiser

Cible

- Contrôleur/Contrôleuse en charge de la supervision de la police de l'urbanisme ;
- Chef/Cheffe de l'application du droit des sols.

Pré-requis : disposer de connaissances relatives aux autorisations d'application du droit des sols et sur la fiscalité associée.

Planification

Du 18/09/2024 matin au 19/09/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Assurer et superviser la police de l'urbanisme

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-354-5
CVRH de Toulouse

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d' identifier les différents acteurs dans l'organisation juridictionnelle, connaître la procédure de constatation des infractions, connaître ses limites et ses responsabilités et pouvoir établir des procès-verbaux ou rapports juridiquement sécurisés, de conseiller les élus en matière de police de l'urbanisme, d'organiser

Cible

- Contrôleur/Contrôleuse en charge de la supervision de la police de l'urbanisme ;
- Chef/Cheffe de l'application du droit des sols.

Pré-requis : disposer de connaissances relatives aux autorisations d'application du droit des sols et sur la fiscalité associée.

Planification

Du 02/10/2024 matin au 09/10/2024 après-midi (CVRH Toulouse - 6 imp Mesplé - 31100 Toulouse)

Club Chefs ADS

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-579-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Chefs ADS

Planification

Du 12/03/2024 matin au 12/03/2024 après-midi (Clermont Ferrand)

Club Chefs ADS

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-579-2
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

Cible

Chefs ADS

Planification

Du 19/11/2024 matin au 19/11/2024 après-midi (Clermont Ferrand)

Club des chefs ADS

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-660-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Permettre d'échanger sur les réflexions, les décisions, les procédures mises en place, les documents construits et les formations prévues ou à prévoir.

Cible

Planification

Du 28/03/2024 matin au 28/03/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

RESEAU ADS

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-704-1
CVRH de Nancy

Objectifs

Présentation de l'actualité réglementaire, Articulation avec le réseau national Echanges et capitalisation d'expériences Besoins en formation Travail sur un chantier commun

Cible

Responsables ADS

Planification

Du 21/02/2024 matin au 21/02/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Club des chefs ADS

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1265-1
CVRH de Tours

Objectifs

Faciliter les échanges entre pairs, capitaliser les expériences, enrichir les connaissances par le partage

Cible

Chefs ADS et adjoints

Planification

Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 après-midi (TOURS)

Club des chefs ADS

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1265-2
CVRH de Tours

Objectifs
Faciliter les échanges entre pairs, capitaliser les expériences, enrichir les connaissances par le partage

Cible
Chefs ADS et adjoints

Planification
Du 20/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (TOURS)

Club des chefs ADS

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1265-3
CVRH de Tours

Objectifs
Faciliter les échanges entre pairs, capitaliser les expériences, enrichir les connaissances par le partage

Cible
Chefs ADS et adjoints

Planification
Du 03/10/2024 matin au 03/10/2024 après-midi (TOURS)

Club des chefs ADS

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1265-4
CVRH de Tours

Objectifs
Faciliter les échanges entre pairs, capitaliser les expériences, enrichir les connaissances par le partage

Cible
Chefs ADS et adjoints

Planification
Du 12/12/2024 matin au 12/12/2024 après-midi (TOURS)

Maîtriser les potentialités du Géoportail de l'urbanisme (GPU)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1303-1
CVRH de Rouen

Objectifs
Comprendre et savoir utiliser le standard CNIG
Savoir utiliser le valideur
Savoir utiliser les outils de création des métadonnées
Comprendre les principes techniques de l'alimentation du GPU

Cible
Cette formation s'adresse aux agents des services déconcentrés DDT(M) et DREAL, faisant partie des équipes mises en place pour le déploiement du GPU et amenés à utiliser eux-mêmes le GPU.

Planification
Du 06/06/2024 matin au 06/06/2024 après-midi (La Défense)

Maîtriser les potentialités du Géoportail de l'urbanisme (GPU)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1303-3
CVRH de Rouen

Objectifs
Comprendre et savoir utiliser le standard CNIG
Savoir utiliser le valideur
Savoir utiliser les outils de création des métadonnées
Comprendre les principes techniques de l'alimentation du GPU

Cible
Cette formation s'adresse aux agents des services déconcentrés DDT(M) et DREAL, faisant partie des équipes mises en place pour le déploiement du GPU et amenés à utiliser eux-mêmes le GPU.

Planification
Du 10/10/2024 matin au 10/10/2024 après-midi (Distanciel)

Taxe d'aménagement et redevance d'archéologie préventive – 3ème niveau - liquidateur et responsable fiscalité - liquidation et supervision (bases)

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-1798-1
CVRH de Tours

Objectifs
A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de liquider et d'assurer un suivi des taxes des dossiers simples à l'aide des outils de supervision d'ADS.

Cible
Instructeur fiscalité en poste en DDT(M).
Pré-requis : Le stagiaire doit maîtriser le contenu des formations de niveau 1 « Agent de saisie » et de niveau 2 « instructeur ».

Planification
Du 03/06/2024 matin au 03/06/2024 après-midi (Tours)

Commissaires enquêteurs - Les différents types d'enquête - Méthodologie et approfondissement

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2073-1
CVRH d'Arras

Objectifs

- Définir les grands principes et les acteurs qui participent à l'organisation et à la conduite des enquêtes
- Présenter les différentes étapes de l'enquête en évoquant les points sensibles et en s'appuyant éventuellement sur la jurisprudence
- Identifier les différents types d'enquêtes et leurs particularismes

Cible

Commissaires enquêteurs

Planification

Du 19/06/2024 matin au 19/06/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Les différents types d'enquête - Méthodologie et approfondissement

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2073-2
CVRH d'Arras

Objectifs

- Définir les grands principes et les acteurs qui participent à l'organisation et à la conduite des enquêtes
- Présenter les différentes étapes de l'enquête en évoquant les points sensibles et en s'appuyant éventuellement sur la jurisprudence
- Identifier les différents types d'enquêtes et leurs particularismes

Cible

Commissaires enquêteurs

Planification

Du 26/08/2024 matin au 26/08/2024 après-midi (CVRH ARRAS)

Commissaires enquêteurs - Les différents types d'enquête - Méthodologie et approfondissement

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2073-3
CVRH d'Arras

Objectifs

- Définir les grands principes et les acteurs qui participent à l'organisation et à la conduite des enquêtes
- Présenter les différentes étapes de l'enquête en évoquant les points sensibles et en s'appuyant éventuellement sur la jurisprudence
- Identifier les différents types d'enquêtes et leurs particularismes

Cible

Commissaires enquêteurs

Planification

Du 12/11/2024 matin au 12/11/2024 après-midi (cvrh)

Un aménagement durable pour nos montagnes : comprendre et appliquer la loi Montagne

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2260-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Identifier les grands objectifs du volet urbanisme de la loi montagne
- Assurer leur traduction juridique dans les documents de planification et les autorisations d'occupation du sol
- Comprendre et mettre en œuvre l'articulation entre les règles d'urbanisme spécifiques à la montagne et le droit commun de l'urbanisme

Cible

Agents des services déconcentrés qui, dans la cadre de l'exercice de leurs missions, sont conduits à mettre en œuvre les dispositions du code de l'urbanisme relatives à la Montagne, au stade de la planification ou de l'application du droit des sol (DDT et DREAL de montagne)

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (Clermont-Fd)

Un aménagement durable pour nos montagnes : comprendre et appliquer la loi Montagne

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2260-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Identifier les grands objectifs du volet urbanisme de la loi montagne
- Assurer leur traduction juridique dans les documents de planification et les autorisations d'occupation du sol
- Comprendre et mettre en œuvre l'articulation entre les règles d'urbanisme spécifiques à la montagne et le droit commun de l'urbanisme

Cible

Agents des services déconcentrés qui, dans la cadre de l'exercice de leurs missions, sont conduits à mettre en œuvre les dispositions du code de l'urbanisme relatives à la Montagne, au stade de la planification ou de l'application du droit des sol (DDT et DREAL de montagne)

Planification

Du 28/05/2024 matin au 28/05/2024 après-midi (Prefecture des Hautes Pyrénées - Salle Charles de Gaulle)

Un aménagement durable pour nos montagnes : comprendre et appliquer la loi Montagne

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2260-3
CVRH de Nancy

Objectifs

- Identifier les grands objectifs du volet urbanisme de la loi montagne
- Assurer leur traduction juridique dans les documents de planification et les autorisations d'occupation du sol
- Comprendre et mettre en œuvre l'articulation entre les règles d'urbanisme spécifiques à la montagne et le droit commun de l'urbanisme

Cible

Agents des services déconcentrés qui, dans la cadre de l'exercice de leurs missions, sont conduits à mettre en œuvre les dispositions du code de l'urbanisme relatives à la Montagne, au stade de la planification ou de l'application du droit des sol (DDT et DREAL de montagne)

Planification

Du 24/09/2024 matin au 24/09/2024 après-midi (En distanciel)

Un aménagement durable pour nos montagnes : comprendre et appliquer la loi Montagne

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-2260-4
CVRH de Nancy

Objectifs

- Identifier les grands objectifs du volet urbanisme de la loi montagne
- Assurer leur traduction juridique dans les documents de planification et les autorisations d'occupation du sol
- Comprendre et mettre en œuvre l'articulation entre les règles d'urbanisme spécifiques à la montagne et le droit commun de l'urbanisme

Cible

Agents des services déconcentrés qui, dans la cadre de l'exercice de leurs missions, sont conduits à mettre en œuvre les dispositions du code de l'urbanisme relatives à la Montagne, au stade de la planification ou de l'application du droit des sol (DDT et DREAL de montagne)

Planification

Du 07/10/2024 matin au 08/10/2024 après-midi ((Session spécifique relative à la Spécialisation « UTN » : unités touristiques nouvelles) en présentiel à la DDT des Vosges (initialement prévu du 24 au 25/06 reportée du 7 au 8/10/24))

Un aménagement durable pour nos montagnes : comprendre et appliquer la loi Montagne

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2260-5
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

- Identifier les grands objectifs du volet urbanisme de la loi montagne
- Assurer leur traduction juridique dans les documents de planification et les autorisations d'occupation du sol
- Comprendre et mettre en œuvre l'articulation entre les règles d'urbanisme spécifiques à la montagne et le droit commun de l'urbanisme

Cible

Agents des services déconcentrés qui, dans la cadre de l'exercice de leurs missions, sont conduits à mettre en œuvre les dispositions du code de l'urbanisme relatives à la Montagne, au stade de la planification ou de l'application du droit des sol (DDT et DREAL de montagne)

Planification

Du 26/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (Clermont-Ferrand)

Un aménagement durable pour nos montagnes : comprendre et appliquer la loi Montagne

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2260-6
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Identifier les grands objectifs du volet urbanisme de la loi montagne
- Assurer leur traduction juridique dans les documents de planification et les autorisations d'occupation du sol
- Comprendre et mettre en œuvre l'articulation entre les règles d'urbanisme spécifiques à la montagne et le droit commun de l'urbanisme

Cible

Agents des services déconcentrés qui, dans la cadre de l'exercice de leurs missions, sont conduits à mettre en œuvre les dispositions du code de l'urbanisme relatives à la Montagne, au stade de la planification ou de l'application du droit des sol (DDT et DREAL de montagne)

Planification

Du 01/10/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (Prefecture des Hautes-Pyrénées - Salle Charles de Gaulle)

Un aménagement durable pour nos montagnes : comprendre et appliquer la loi Montagne

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-2260-7
CVRH de Nancy

Objectifs

- Identifier les grands objectifs du volet urbanisme de la loi montagne
- Assurer leur traduction juridique dans les documents de planification et les autorisations d'occupation du sol
- Comprendre et mettre en œuvre l'articulation entre les règles d'urbanisme spécifiques à la montagne et le droit commun de l'urbanisme

Cible

Agents des services déconcentrés qui, dans la cadre de l'exercice de leurs missions, sont conduits à mettre en œuvre les dispositions du code de l'urbanisme relatives à la Montagne, au stade de la planification ou de l'application du droit des sol (DDT et DREAL de montagne)

Planification

Du 05/11/2024 matin au 05/11/2024 après-midi (En distanciel)

Formation diplômante à distance FOAD : Le droit de l'urbanisme

Durée : 12.0 jour(s)
Session n° 24-2896-1
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation se décompose en 3 parcours :
- Urbanisme réglementaire,
- Application du droit des sols,
- Urbanisme opérationnel.

Qui permettront aux agents de connaître les éléments du droit de l'urbanisme par :
- Assimilation : Connaître le droit de l'urbanisme par une étude poussée des documents et des autorisations d'urbanisme dans un premier temps, de la fiscalité et du contentieux de l'urbanisme dans un second temps.
- Stratégie : Savoir préserver l'équilibre indispensable d'un urbanisme durable en pesant les enjeux environnementaux, sociaux et économiques de toute décision. Savoir recourir aux outils juridiques et financiers les plus adaptés en fonction de l'importance relative de chaque projet urbain et des spécificités de chaque territoire.

Cible

Les chargés d'études en urbanisme, aménagement, planification, instructeurs ADS et juristes en fonction dans les DOM/COM (cible prioritaire) et dans les autres SD.
Les candidats doivent justifier d'un niveau BAC + 2.
Les candidats n'ayant pas un niveau BAC + 2 peuvent cependant à titre exceptionnel prétendre à l'entrée du DU par le biais d'une validation d'acquis professionnels.
Aucun prérequis professionnel n'est exigé.

Planification

Du 01/01/2024 matin au 28/06/2024 après-midi (cvrh distanciel)

Formation diplômante à distance FOAD : Le droit de l'urbanisme

Durée : 32.0 jour(s)
Session n° 24-2896-2
CVRH de Rouen

Objectifs

La formation se décompose en 3 parcours :
- Urbanisme réglementaire,
- Application du droit des sols,
- Urbanisme opérationnel.

Qui permettront aux agents de connaître les éléments du droit de l'urbanisme par :
- Assimilation : Connaître le droit de l'urbanisme par une étude poussée des documents et des autorisations d'urbanisme dans un premier temps, de la fiscalité et du contentieux de l'urbanisme dans un second temps.
- Stratégie : Savoir préserver l'équilibre indispensable d'un urbanisme durable en pesant les enjeux environnementaux, sociaux et économiques de toute décision. Savoir recourir aux outils juridiques et financiers les plus adaptés en fonction de l'importance relative de chaque projet urbain et des spécificités de chaque territoire.

Cible

Les chargés d'études en urbanisme, aménagement, planification, instructeurs ADS et juristes en fonction dans les DOM/COM (cible prioritaire) et dans les autres SD.
Les candidats doivent justifier d'un niveau BAC + 2.
Les candidats n'ayant pas un niveau BAC + 2 peuvent cependant à titre exceptionnel prétendre à l'entrée du DU par le biais d'une validation d'acquis professionnels.
Aucun prérequis professionnel n'est exigé.

Planification

Du 01/10/2024 matin au 30/06/2025 après-midi (cvrh distanciel)

L'évaluation environnementale des projets : Instruction d'un examen au cas par cas

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-3240-1
CVRH de Tours

Objectifs

Cible

Planification

Du 01/10/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (Bordeaux)

Taxe d’aménagement et redevance d’archéologie préventive niveau 3 – les différents types de contrôle - le pilotage - la liquidation des PV - les transferts partiels (module complémentaire)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-3306-1
CVRH de Tours

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :
- mettre en pratique l'ensemble des contrôles (actes des collectivités, fiscaux, hiérarchiques,...) s'effectuant dans le cadre de la liquidation des taxes et connaître les principes de l'élaboration d'un plan de contrôle interne comptable ;
- maîtriser le module pilotage de l'application ADS 2007 - réaliser les procédures dans le cadre de la liquidation des procès verbaux, calculer les taxes et procéder à leur liquidation dans ADS 2007 ;
- réaliser des transferts partiels dans ADS 2007.

Cible

Liquidateur ou responsable fiscalité en poste en DDT(M) ayant déjà suivi (ou souhaitant la suivre en 2023) la formation de niveau 3 du socle commun d'une journée.

Pré-requis : Le stagiaire doit maîtriser le contenu des formations de niveau 1 « saisie et calculs de base », de niveau 2 « instruction et calculs complexes » et de niveau 3.

Planification

Du 04/06/2024 matin au 05/06/2024 après-midi (Tours)

Instruction des autorisations d’urbanisme de centrales photovoltaïques au sol

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4126-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Avoir une meilleure maîtrise des politiques publiques en matière d’Energie Renouvelable (EnR) en articulation avec les objectifs sur l’artificialisation des sols,les enjeux agricoles, de biodiversité/paysage, etc...
- Acquérir les connaissances nécessaires pour instruire les dossiers photovoltaïques au sol dans un but de sécurisation des procédures,
- Confronter sa pratique d’instruction dans un but d’harmonisation.

Cible

Instructeurs et responsables d’unité en service ADS en région Grand-Est
Pré-requis : Avoir déjà instruit un ou plusieurs dossiers de permis de construire de centrales photovoltaïques au sol

Planification

Du 25/11/2024 matin au 26/11/2024 après-midi (EN PRESENTIEL au CVRH de Nancy situé à Pont-à-Mousson)

Les essentiels de l'instruction ADS

Durée : 4.0 jour(s)
Session n° 24-4160-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette action de formation a pour objectif de permettre aux instructeurs, nouvellement affectés en poste ADS, de connaître les bases du métier. Cette formation répond aux besoins du réseau ADS PACA/Corse et vise en particulier un effectif de nouveaux arrivants en région PACA depuis ces 6 derniers mois

Cible

Agents de l’État, instructeurs ADS

Planification

Du 17/06/2024 matin au 20/06/2024 après-midi (AJACCIO)

Parcours de formation des instructeurs ADS

Durée : 9.0 jour(s)
Session n° 24-4216-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

A l’issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- Connaître les bases du métier d'instructeur « ADS » et le cadre législatif
- Connaître les éléments clés de la composition des dossiers et les modalités d'instruction
- Connaître les différentes étapes de procédure d'instruction
- Prendre en main de manière autonome les dossiers simples
- Connaître les principales fonctionnalités d’ADS 2007 en incluant celles liées à la Démat’ADS
- Identifier les permis complexes et à enjeu

Cible

- En priorité, les agents des DDT(M) en prise de poste, impliqués dans l'instruction des dossiers ADS. La formation pourra être ouverte, selon le nombre de places disponibles, aux agents en préfecture dans le domaine du contrôle de légalité et aux agents des collectivités territoriales.

******

- Il est conseillé d’avoir pris son poste dans le domaine depuis deux mois minimum à la date du début du stage

Planification

Du 12/02/2024 après-midi au 21/03/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

Parcours de formation des instructeurs ADS

Durée : 9.0 jour(s)

Session n° 24-4216-2

CVRH de Tours

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- Connaître les bases du métier d'instructeur « ADS » et le cadre législatif
- Connaître les éléments clés de la composition des dossiers et les modalités d'instruction
- Connaître les différentes étapes de procédure d'instruction
- Prendre en main de manière autonome les dossiers simples
- Connaître les principales fonctionnalités d'ADS 2007 en incluant celles liées à la Démat'ADS
- Identifier les permis complexes et à enjeu

Cible

- En priorité, les agents des DDT(M) en prise de poste, impliqués dans l'instruction des dossiers ADS. La formation pourra être ouverte, selon le nombre de places disponibles, aux agents en préfecture dans le domaine du contrôle de légalité et aux agents des collectivités territoriales.

******

- Il est conseillé d'avoir pris son poste dans le domaine depuis deux mois minimum à la date du début du stage

Planification

Du 05/02/2024 matin au 08/03/2024 après-midi (Tours)

Parcours de formation des instructeurs ADS

Durée : 9.0 jour(s)

Session n° 24-4216-3

CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- Connaître les bases du métier d'instructeur « ADS » et le cadre législatif
- Connaître les éléments clés de la composition des dossiers et les modalités d'instruction
- Connaître les différentes étapes de procédure d'instruction
- Prendre en main de manière autonome les dossiers simples
- Connaître les principales fonctionnalités d'ADS 2007 en incluant celles liées à la Démat'ADS
- Identifier les permis complexes et à enjeu

Cible

- En priorité, les agents des DDT(M) en prise de poste, impliqués dans l'instruction des dossiers ADS. La formation pourra être ouverte, selon le nombre de places disponibles, aux agents en préfecture dans le domaine du contrôle de légalité et aux agents des collectivités territoriales.

******

- Il est conseillé d'avoir pris son poste dans le domaine depuis deux mois minimum à la date du début du stage

Planification

Du 18/03/2024 matin au 30/05/2024 après-midi (Clermont Ferrand)

Parcours de formation des instructeurs ADS

Durée : 9.0 jour(s)

Session n° 24-4216-4

CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- Connaître les bases du métier d'instructeur « ADS » et le cadre législatif
- Connaître les éléments clés de la composition des dossiers et les modalités d'instruction
- Connaître les différentes étapes de procédure d'instruction
- Prendre en main de manière autonome les dossiers simples
- Connaître les principales fonctionnalités d'ADS 2007 en incluant celles liées à la Démat'ADS
- Identifier les permis complexes et à enjeu

Cible

- En priorité, les agents des DDT(M) en prise de poste, impliqués dans l'instruction des dossiers ADS. La formation pourra être ouverte, selon le nombre de places disponibles, aux agents en préfecture dans le domaine du contrôle de légalité et aux agents des collectivités territoriales.

******

- Il est conseillé d'avoir pris son poste dans le domaine depuis deux mois minimum à la date du début du stage

Planification

Du 23/09/2024 matin au 06/12/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Parcours de formation des instructeurs ADS

Durée : 7.0 jour(s)
Session n° 24-4216-5
CVRH de Nancy

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- Connaître les bases du métier d'instructeur « ADS » et le cadre législatif
- Connaître les éléments clés de la composition des dossiers et les modalités d'instruction
- Connaître les différentes étapes de procédure d'instruction
- Prendre en main de manière autonome les dossiers simples
- Connaître les principales fonctionnalités d'ADS 2007 en incluant celles liées à la Démat'ADS
- Identifier les permis complexes et à enjeu

Cible

- En priorité, les agents des DDT(M) en prise de poste, impliqués dans l'instruction des dossiers ADS. La formation pourra être ouverte, selon le nombre de places disponibles, aux agents en préfecture dans le domaine du contrôle de légalité et aux agents des collectivités territoriales.

******

- Il est conseillé d'avoir pris son poste dans le domaine depuis deux mois minimum à la date du début du stage

Planification

Du 10/04/2024 matin au 13/06/2024 après-midi (En présentiel CVRH de Nancy situé à Pont-à-Mousson)

Parcours de formation des instructeurs ADS

Durée : 11.0 jour(s)
Session n° 24-4216-7
CVRH de Paris et Antenne La Défense

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- Connaître les bases du métier d'instructeur « ADS » et le cadre législatif
- Connaître les éléments clés de la composition des dossiers et les modalités d'instruction
- Connaître les différentes étapes de procédure d'instruction
- Prendre en main de manière autonome les dossiers simples
- Connaître les principales fonctionnalités d'ADS 2007 en incluant celles liées à la Démat'ADS
- Identifier les permis complexes et à enjeu

Cible

- En priorité, les agents des DDT(M) en prise de poste, impliqués dans l'instruction des dossiers ADS. La formation pourra être ouverte, selon le nombre de places disponibles, aux agents en préfecture dans le domaine du contrôle de légalité et aux agents des collectivités territoriales.

******

- Il est conseillé d'avoir pris son poste dans le domaine depuis deux mois minimum à la date du début du stage

Planification

Du 16/09/2024 matin au 05/11/2024 après-midi (CVRH de Paris)

Parcours de formation des instructeurs ADS

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-4216-9
CVRH d'Arras

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :
- Connaître les bases du métier d'instructeur « ADS » et le cadre législatif
- Connaître les éléments clés de la composition des dossiers et les modalités d'instruction
- Connaître les différentes étapes de procédure d'instruction
- Prendre en main de manière autonome les dossiers simples
- Connaître les principales fonctionnalités d'ADS 2007 en incluant celles liées à la Démat'ADS
- Identifier les permis complexes et à enjeu

Cible

- En priorité, les agents des DDT(M) en prise de poste, impliqués dans l'instruction des dossiers ADS. La formation pourra être ouverte, selon le nombre de places disponibles, aux agents en préfecture dans le domaine du contrôle de légalité et aux agents des collectivités territoriales.

******

- Il est conseillé d'avoir pris son poste dans le domaine depuis deux mois minimum à la date du début du stage

Planification

Du 30/09/2024 matin au 15/10/2024 après-midi (cvrh arras)

Les postures de l'Etat en planification: simulation d'une réunion PPA (serious game)

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4361-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Savoir préparer une réunion PPA,
- savoir adapter sa posture dans un contexte de pluralité d'acteurs (savoir-être et savoir-faire) grâce à l'expérimentation.

Cible

Agents de DDT(M) amenés à participer aux réunions Personnes Publiques Associées (PPA) ayant suivi la formation "Les fondamentaux de la planification de l'urbanisme" récemment.

Planification

Du 30/09/2024 matin au 01/10/2024 après-midi (EN PRESENTIEL au CVRH de Nancy situé à PONT-A-MOUSSON)

CLUB ADS PACA

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4367-1
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Partager les pratiques et la vie du réseau

Ordre du jour
1. présentation par le ministère :
- actualité législative et réglementaire
- actualité jurisprudentielle
- projets décrets

2. Questions /réponses

3. Divers

Cible

Agents de l'Etat, instructeurs ADS

Planification

Du 01/02/2024 matin au 01/02/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

CLUB ADS PACA

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4367-2
CVRH
d'Aix-en-Provence

Objectifs

Partager les pratiques et la vie du réseau

Ordre du jour
1. présentation par le ministère :
- actualité législative et réglementaire
- actualité jurisprudentielle
- projets décrets

2. Questions /réponses

3. Divers

Cible

Agents de l'Etat, instructeurs ADS

Planification

Du 27/06/2024 matin au 27/06/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Les bases de la planification UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4430-1
CVRH de Tours

Objectifs

Comprendre la planification, en découvrir les outils, au travers des grands principes de l'urbanisme.

Cible

Tous publics intéressés par l'aménagement du territoire

Planification

Du 04/07/2024 après-midi au 04/07/2024 après-midi (à distance)

Les bases de la planification UE 2024

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4430-2
CVRH de Tours

Objectifs

Comprendre la planification, en découvrir les outils, au travers des grands principes de l'urbanisme.

Cible

Tous publics intéressés par l'aménagement du territoire

Planification

Du 01/08/2024 après-midi au 01/08/2024 après-midi (à distance)

Évaluation environnementale des projets, étude d’impact et instruction ADS

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4434-1
CVRH de Nantes

Objectifs

– Connaître les principes fondamentaux de l’évaluation environnementale et les liens avec l’instruction ADS
– Savoir mettre en œuvre le code de l’environnement et le code de l’urbanisme sur le volet évaluation environnementale au cours de l’instruction ADS ;
– Connaître des clefs pour identifier les dossiers d’aménagement pouvant poser problème dans le cadre du processus d’évaluation environnementale ;
– Être à même de contacter le ou les acteur(s) pertinents de l’évaluation environnementale dans le cadre de l’instruction ADS d’un projet.

Cible

Chargés d'instruction ADS, responsables d'entités ADS et animateurs de réseaux ADS départementaux. Une première expérience dans l’instruction est requise.

Planification

Du 19/03/2024 matin au 20/03/2024 après-midi (CVRH de Nantes)

Évaluation environnementale des projets, étude d’impact et instruction ADS

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4434-2
CVRH de Nantes

Objectifs

– Connaître les principes fondamentaux de l’évaluation environnementale et les liens avec l’instruction ADS
– Savoir mettre en œuvre le code de l’environnement et le code de l’urbanisme sur le volet évaluation environnementale au cours de l’instruction ADS ;
– Connaître des clefs pour identifier les dossiers d’aménagement pouvant poser problème dans le cadre du processus d’évaluation environnementale ;
– Être à même de contacter le ou les acteur(s) pertinents de l’évaluation environnementale dans le cadre de l’instruction ADS d’un projet.

Cible

Chargés d'instruction ADS, responsables d'entités ADS et animateurs de réseaux ADS départementaux. Une première expérience dans l’instruction est requise.

Planification

Du 12/11/2024 matin au 13/11/2024 après-midi (CVRH de Nantes)

Webinaire ADS

Durée : 400.0 jour(s)
Session n° 24-4460-1
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 18/01/2024 après-midi au 18/01/2024 après-midi (Livestorm)

Webinaire ADS

Durée : 220.0 jour(s)
Session n° 24-4460-2
CVRH d'Arras

Objectifs

Cible

Planification

Du 29/01/2024 matin au 29/01/2024 matin (CVRH ARRAS)

Instruction des permis de construire méthanisation

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4517-1
CVRH de Nancy

Objectifs

- Connaître le cadre juridique et réglementaire des autorisations de méthanisation
- Echanger sur sa pratique d’instruction dans un but d’harmonisation

Cible

Instructeurs et responsables d’unité en service ADS dans le Grand-Est

Planification

Du 26/09/2024 matin au 26/09/2024 après-midi (CVRH de Nancy)

Club ADS Occitanie

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4599-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Faciliter les échanges entre pairs sur les réflexions, les décisions, les procédures mises en place, les documents construits et les formations prévues ou à prévoir, capitaliser les expériences, enrichir les connaissances par le partage et échanger.

Cible

Chefs ADS et adjoints chefs ADS des DDT(M) de la région Occitanie

Planification

Du 08/02/2024 matin au 08/02/2024 après-midi (CVRH Toulouse - 6 imp Mesplé - 31100 Toulouse)

Club ADS Occitanie

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4599-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

Faciliter les échanges entre pairs sur les réflexions, les décisions, les procédures mises en place, les documents construits et les formations prévues ou à prévoir, capitaliser les expériences, enrichir les connaissances par le partage et échanger.

Cible

Chefs ADS et adjoints chefs ADS des DDT(M) de la région Occitanie

Planification

Du 17/10/2024 matin au 17/10/2024 après-midi (CVRH Toulouse - Amphithéâtre - 6 imp Mesplé - 31100 Toulouse)

Savoir convaincre-renforcer les capacités de conviction des agents

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4605-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

- Explorer les techniques et les possibilités qu'offre l'improvisation théâtrale pour améliorer sa communication « du tac-au-tac ».
- Apprendre à mieux s'adapter et réagir face à une situation inconnue ou imprévue.
- S'affirmer avec confiance.
- Exprimer son charisme à bon escient.
- Écouter pleinement les autres.
- Gérer ses émotions plus simplement.
- Adopter un langage corporel cohérent.

Cible

Tout agent membre du RésÔ Planif-Aménagement d'Occitanie : manager, cadre, chef de projet, etc., pour qui l'aisance relationnelle est importante dans son métier. Cette formation pourra également être ouverte à tout autre agent intéressé en fonction des places disponibles.

Planification

Du 17/06/2024 matin au 18/06/2024 après-midi (CVRH Toulouse - Salle Montesquieu - 6 imp Mesplé - 31100 Toulouse)

Fondamentaux de la planification (spécifique territoires alpins)

Durée : 5.0 jour(s)
Session n° 24-4613-1
CVRH de Clermont-Ferrand

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- comprendre ce qui est attendu du rôle de l'État dans la planification territoriale, tout en mesurant les marges de manœuvre que peuvent avoir les services locaux.
- comprendre l'utilité de chacun des documents d'urbanisme, leur échelle territoriale, connaître leur contenu et les principaux objectifs qu'ils doivent remplir ainsi que leurs procédures d'évolution.
- comprendre le rôle et le positionnement de chaque acteur.
– savoir appréhender le rôle particulier de l'État
- avoir connaissance des apports de la réforme de la loi ALUR sur le contenu du PLU(i) ;
- avoir connaissance des Lois Climat Résilience de 2021 et Zan 2023
- connaître l'éventail des dispositions mobilisables par les collectivités dans un PLU ou un PLUi : (pour gérer le tissu urbain existant, ou pour faire émerger des projets d'aménagement durable), la portée de ces outils et leur intérêt ;
- connaître les spécificités du PLU intercommunal par rapport à un PLU.

Cible

La formation concerne en priorité les chefs de service et d'unité, les chargés d'études nouveaux au sein des DDT(M) au contact direct des collectivités ainsi que les responsables d'unité planification, les nouveaux responsables d'unité ou de mission en DREAL ou DEAL, y compris ceux chargés de la mission « autorité environnementale » ainsi que les personnels depréfecture et les agents en reconversion amenés àchanger de métier.

Public cible : Spécificité Alpine

Planification

Du 01/02/2024 matin au 12/04/2024 après-midi (Chambery)

Analyse législative et jurisprudentielle dans la planification en urbanisme

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4642-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

- avoir une analyse juridique, mesurer les risques encourus sur certains sujets au regard de la jurisprudence,
- disposer d'éléments permettant d'aider les DDT(M)s à argumenter le portage des politiques publiques auprès des collectivités territoriales,
- connaître les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles récentes touchant la planification de l'urbanisme,
- avoir le point de vue d'une personne extérieure au Ministère.

Cible

Agents de la région Occitanie qui interviennent dans le domaine de la planification en urbanisme :
- Chargés d'études et de mission planification,
- Chargés de missions territoriaux,
- Chargés d'études pluridisciplinaires.

Planification

Du 10/06/2024 matin au 10/06/2024 après-midi (CVRH Toulouse - 6 imp Mesplé - 31100 Toulouse)

Analyse législative et jurisprudentielle dans la planification en urbanisme

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4642-2
CVRH de Toulouse

Objectifs

- avoir une analyse juridique, mesurer les risques encourus sur certains sujets au regard de la jurisprudence,
- disposer d'éléments permettant d'aider les DDT(M)s à argumenter le portage des politiques publiques auprès des collectivités territoriales,
- connaître les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles récentes touchant la planification de l'urbanisme,
- avoir le point de vue d'une personne extérieure au Ministère.

Cible

Agents de la région Occitanie qui interviennent dans le domaine de la planification en urbanisme :
- Chargés d'études et de mission planification,
- Chargés de missions territoriaux,
- Chargés d'études pluridisciplinaires.

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (Nîmes)

Séminaire Urbanisme-Eau de la DREAL PACA

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4662-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette action de formation permettra aux agents d'identifier les enjeux transversaux des politiques publiques eau et urbanisme et de mobiliser leurs connaissances pour rédiger un porter à connaissance, une note d'enjeux.

Cible

Agents de l'État des pôles Eau et Aménagement des DDT(M)

Planification

Du 09/04/2024 matin au 09/04/2024 après-midi (CVRH Aix-en-Provence)

Formation continue des Commissaires enquêteurs

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4680-1
CVRH d'Aix-en-Provence

Objectifs

Cette action de formation permettra aux commissaires enquêteurs de disposer d'outils de lecture des documents d'urbanisme (plus particulièrement des PLU) dans leur articulation avec les documents de niveau supérieur (SCOT, SRADDET, PPRI, SAGE etc)

Cible

Commissaire enquêteurs (DREAL PACA)

Planification

Du 23/05/2024 après-midi au 23/05/2024 après-midi (A DISTANCE_CVRH Aix-en-Provence)

Club ADS Occitanie

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4685-1
CVRH de Toulouse

Objectifs

Faciliter les échanges entre pairs sur les réflexions, les décisions, les procédures mises en place, les documents construits et les formations prévues ou à prévoir, capitaliser les expériences, enrichir les connaissances par le partage et échanger.

Cible

Chefs ADS et adjoints chefs ADS des DDT(M) de la région Occitanie

Planification

Du 11/06/2024 matin au 11/06/2024 après-midi (CVRH Toulouse - Salle Montesquieu - 6 imp Mesplé - 31100 Toulouse)

Club des instructeurs de parc photovoltaïque de Bourgogne Franche-Comté

Durée : 1.0 jour(s)
Session n° 24-4740-1
CVRH de Mâcon

Objectifs

Pour faire suite à la journée du 16 nov 2023 - 23-4497 Formation-Action sur l'instruction des dossiers photovoltaïques au sol, les services instructeurs ont souhaité se réunir en club afin de poursuivre les échanges.
L'objectif de cette nouvelle journée :
- Passage en revue des incidences du décret agrivoltaïsme avec lecture commune, les questions et interrogations qui en découlent...

Cible

Agents instructeurs de parc photovoltaïque de Bourgogne Franche-Comté - DDT et DREAL BFC

Planification

Du 21/06/2024 matin au 21/06/2024 après-midi (CVRH Mâcon)

UE 2024 du CMVRH - Le BA Ba de la planification

Durée : 0.5 jour(s)
Session n° 24-4763-1
CVRH de Nantes

Objectifs

A l'issue de la demi-journée, les participants listeront les principales finalités de la planification et identifieront les documents de planification qui existent aux différentes échelles. Ils caractériseront les grandes étapes d'élaboration et les modes de faire participatifs déployés pour associer la population.

Cible

Tous les agents du pôle ministériel et interministériel qui souhaitent découvrir le droit de l'urbanisme et mieux comprendre pourquoi et comment les documents de planification sont élaborés puis utilisés dans les territoires.

Planification

Du 25/07/2024 après-midi au 25/07/2024 après-midi (webinaire)

Formation au logicuiel ADS 2007

Durée : 2.0 jour(s)
Session n° 24-4799-1
CVRH d'Arras

Objectifs

1) Présentation de l'outil ADS 2007 ;
2) Saisi d'un dossier au fil de l'eau ;
3) Interface PLAT'AU (dématérialisation des demandes d'autorisation) ;
4) Le pilotage et le management.

Cible

les agents des ddt(M) traitant de l'instruction de dossier ADS

Planification

Du 07/11/2024 matin au 08/11/2024 après-midi (cvrh arras)